

La stratification des migrants chinois de l'intérieur au service de la croissance urbaine et économique : les processus différenciés d'ancrage résidentiel à Zhuhai au prisme de l'informalité

Cinzia Losavio

▶ **To cite this version:**

Cinzia Losavio. La stratification des migrants chinois de l'intérieur au service de la croissance urbaine et économique : les processus différenciés d'ancrage résidentiel à Zhuhai au prisme de l'informalité. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2022. Français. ⟨NNT : 2022PA01H098⟩. ⟨tel-03977717⟩

HAL Id: tel-03977717

https://theses.hal.science/tel-03977717v1

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE

U.F.R. DE GÉOGRAPHIE
ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE DE PARIS : ESPACES, SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT
U.M.R. 8504 GÉOGRAPHIE-CITÉS
CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RÉSEAUX, L'INDUSTRIE ET L'AMÉNAGEMENT (C.R.I.A.)

Thèse

Pour obtenir le grade de docteur de l'Université Panthéon Sorbonne
Discipline : Géographie, Aménagement

La stratification des migrants chinois de l'intérieur au service de la croissance urbaine et économique : les processus différenciés d'ancrage résidentiel à Zhuhai au prisme de l'informalité.

Cinzia LOSAVIO

Sous la direction de Natacha AVELINE-DUBACH

Présentée et soutenue publiquement le 9 novembre 2022

Membres du Jury

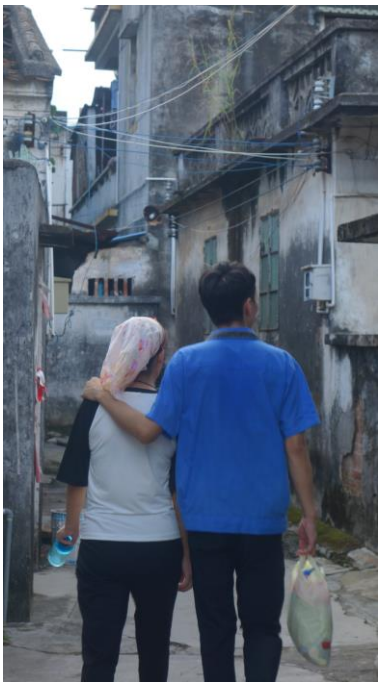
Natacha Aveline-Dubach	Directrice de recherche CNRS en Géographie urbaine UMR Géographie-cités	Directrice
Jean-Claude Driant	Professeur en Géographie de l'aménagement, École d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est Créteil	Examinateur
Gilles Guiheux	Professeur en Socio-économie de la Chine et de Taiwan Université Paris Cité	Rapporteur
Sébastien Jacquot	Maître de conférences en Géographie humaine et économique, Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne	Examinateur
Laurence Roulleau-Berger	Directrice de recherche CNRS en Sociologie ENS Lyon	Rapporteure
Simeng Wang	Chargée de recherche CNRS en Sociologie, UMR CERMES3	Examinatrice

Thèse

Pour obtenir le grade de docteur de l'Université Panthéon Sorbonne
Discipline : Géographie, Aménagement

La stratification des migrants chinois de l'intérieur au service de la croissance urbaine et économique : les processus différenciés d'ancrage résidentiel à Zhuhai au prisme de l'informalité.

Cinzia LOSAVIO



Thèse préparée au sein du laboratoire U.M.R. 8504 GÉOGRAPHIE-CITÉS au sein de l'ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Membres du Jury

Natacha Aveline-Dubach	Directrice de recherche CNRS en Géographie urbaine UMR Géographie-cités	Directrice
Jean-Claude Driant	Professeur en Géographie de l'aménagement, École d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est Créteil	Examinateur
Gilles Guiheux	Professeur en Socio-économie de la Chine et de Taiwan Université Paris Cité	Rapporteur
Sébastien Jacquot	Maître de conférences en Géographie humaine et économique, Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne	Examinateur
Laurence Roulleau-Berger	Directrice de recherche CNRS en Sociologie ENS Lyon	Rapporteure
Simeng Wang	Chargée de recherche CNRS en Sociologie, UMR CERMES3	Examinatrice

Résumé

Cette thèse traite de l'ancrage résidentiel des migrants chinois de l'intérieur au sein de leur processus d'intégration en ville. Compte tenu de la centralité du marché immobilier résidentiel dans les stratégies de croissance de « l'État développeur » chinois et des fonctions économiques et symboliques que l'habitat recouvre pour les sociétés urbaines, le prisme de l'ancrage résidentiel apparaît comme une entrée incontournable pour explorer la manière dont les migrants de l'intérieur participent à la reconfiguration socio-spatiale de l'espace urbain.

À la croisée entre la géographie humaine, la géographie urbaine et la sociologie politique, cette thèse prend pour étude de cas la ville de Zhuhai (Guangdong), où une enquête de terrain a été menée pendant 2 ans. La méthodologie a recouru à l'observation participante, à l'enquête ethnographique, aux entretiens semi-directifs ainsi qu'à l'analyse des politiques publiques. Plus de 140 personnes ont été interrogées, dont 128 migrants, une dizaine de fonctionnaires, des instances parapubliques, des promoteurs publics et des petits propriétaires. L'analyse a porté sur les modalités à la fois formelles et informelles des processus d'intégration urbaine au travers d'un cadre conceptuel basé sur une « approche intégrée de l'informalité ».

Les résultats mettent en lumière un modèle d'intégration sélectif et hautement compétitif. Ce modèle, qui renforce la différenciation socio-spatiale de l'espace urbain, produit des interstices d'informalité dans lesquels les migrants les plus faiblement qualifiés élaborent leurs propres stratégies résidentielles et d'intégration urbaine, accédant parfois, bien que de manière *informelle*, à la propriété.

Mots clefs : migrants de l'intérieur, logements urbains, informalité, catégorisation, *hùkǒu* à points, logements en petit droit de propriété, logements en propriété *de facto*, Chine

Abstract

This research investigates the residential anchoring of the Chinese internal migrants as part of their urban integration process. The prism of residential anchoring is a crucial entry point to explore the way in which internal migrants participate in the socio-spatial reconfiguration of urban space. That is especially due to the central role that the residential real estate market has been playing in the growth strategies of the Chinese "Developmental State" as well as to the economic and symbolic functions that housing covers for urban societies.

Standing at the crossroads of human geography, urban geography and political sociology, this thesis takes as a case study the city of Zhuhai (Guangdong), where I carried out a two-year fieldwork investigation. The methodology relies on participant observation, ethnographic fieldwork, semi-structured interviews, and public policy analysis. I conducted interviews with more than 140 people, including 128 migrants, a dozen local officials, parastatal organizations, public developers, and local landlords. The analysis focuses on both formal and informal modalities of urban integration processes through a conceptual framework based on an "integrated definition of informality".

The research findings shed light on a selective and highly competitive model of integration. This model, which reinforces the socio-spatial differentiation of urban space, produces interstices of informality. Within these "gray spaces", low-skilled migrants develop their own residential and urban integration strategies, gaining sometimes access, albeit informally, to home ownership.

Keywords: Internal migrants, urban housing, informality, categorisation, point-based *hùkǒu* system, small property rights housing, *de facto* property rights housing, China

À ma mère, Apollonia,
Et à François J.

Remerciements

À l'heure de clore six années consacrées à ces travaux de recherche doctorale, il est grand temps de remercier les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à les mener à bien.

Je voudrais tout d'abord remercier Natacha Aveline-Dubach pour son encadrement, pour son accompagnement et son soutien durant ces années intenses entre l'Asie et l'Europe. Ella a su me guider dans la réalisation de cette thèse, malgré la distance physique qui nous a parfois séparées, tout en me prodiguant d'important enseignements, que je garde précieusement. Elle a patiemment relu à plusieurs reprises mon travail avec une attention exceptionnelle, en me permettant d'affiner l'analyse à chaque étape. Je tiens à la remercier pour ce parcours d'apprentissage et pour nos nombreuses discussions toujours passionnantes autour de l'Asie.

J'adresse mes très sincères remerciements à Laurence Roulleau-Berger, Gilles Guiheux, Jean-Claude Driant, Simeng Wang et Sébastien Jacquot pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail et de me faire l'honneur d'en discuter.

Cette thèse n'aurait pu aboutir sans le soutien financier et institutionnel venu de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, lieu de réalisation de mon contrat doctoral mis en concours par le LabEx DynamiTe *(ANR-11-LABX-0046)* dans le cadre du projet sino-européen MEDIUM « *New pathways for sustainable urban development in China's medium-sized cities* ». Ce travail a également bénéficié du soutien financier de ce même projet MEDIUM pour la réalisation d'une enquête de terrain de longue durée à Zhuhai, indispensable pour la réalisation de cette recherche doctorale. Lors des nombreuses activités scientifiques organisées en Chine au sein de ce projet, j'ai eu l'honneur et le plaisir de rencontrer des enseignants, des chercheurs et des analystes inspirants et passionnés que je tiens à remercier pour les échanges fructueux le plus souvent au sujet de l'urbanisation et de ses coulisses : Denise Pumain, Natacha Aveline-Dubach, Éric Denis, Xue Desheng, Irene Poli, Zhou Suhong, Daniele Brombal, Nicolas Douay, Zhang Weiliang, Zhou Chunshan, Celine Rozenblat, Erik Gløersen, Sabine Zillmer, Elise Ho-Pun-Cheung, Judith Audin, Juste Rambault, Valentina Anzoise, Li Yinghao, Shi Chenyi, Li Ming, Xu Guang, Elfie Swerts, Liao Liao.

C'est aussi lors de ces activités au sein du projet Medium que j'ai rencontré Martine Laborde, du Secrétariat général de l'UMR 8504 et Sébastien Haule, Ingénieur d'études et cartographe. Je les remercie tous deux pour leur soutien logistique et leur gentillesse. Je tiens notamment à remercier Sébastien Haule pour le travail cartographique méticuleux et périlleux réalisé en appui de cette thèse. Il s'agit de cartes inédites dont la réalisation a nécessité une patience et une capacité d'adaptation particulièrement robuste pour faire face aux données lacunaires et limitées à disposition. Je le remercie pour toute son aide et ses encouragements.

Je remercie les chercheurs ayant commenté ou enrichi les horizons de ma recherche, Chloé Froissart, Éric Florence, Chen Yulin, Mary Ann O'donnell, Jonathan Bach, Solomon Benjamin, Mukta Naik, Partha Mukhopadhyay, Sébastien Jacquot, Marie Gibert-Flutre, Nathalie Fau, et tous les membres du GT Penser la production de l'urbain entre Nords et Suds du LabEx.

Une partie de l'âme de cette thèse demeure en Chine, et plus particulièrement à Zhuhai où j'ai séjourné presque deux ans. Je tiens tout d'abord à remercier l'Université Sun Yat-sen (Guangzhou) à laquelle j'étais rattachée et mon encadrant Zhou Chunshan. Je voudrais ensuite remercier l'ensemble des personnes rencontrées lors de l'enquête de terrain, pour leur générosité et pour avoir partagé leurs expériences. Enfin merci à mes amis Baocheng, Annie, Baoqiang, Heran et Jeff, devenus une véritable famille.

J'exprime une vive gratitude envers l'ensemble des membres de l'U.M.R. Géographie-cités et de l'équipe du C.R.I.A. (Centre de Recherche sur les Réseaux, l'Industrie et l'Aménagement) : j'y ai bénéficié de conditions matérielles et humaines de travail excellentes.
Je tiens à remercier tous les collègues doctorants et enseignants qui travaillent sur le campus Condorcet, devenus un lieu de rencontre exceptionnel, de partage et …de potagers. Je remercie particulièrement les collègues du deuxième étage pour leur amitié, leur aide et leur générosité. Je pense notamment à Marie Mondain, Ceyda Sungur, Annaelle Piva, Dilek Karabulut, Anaïs Dubreuil, Milan Bonté, Natacha Rollinde, Thomas Rosenthal, Josephine Lecuyer, Li Mencheng. Un merci tout particulier à Laurent Beauguitte pour les échanges cinéphiles et musicaux et à Ségolène Débarre pour son soutien et son immense gentillesse.

Les séminaires doctoraux organisés par Natacha Aveline-Dubach avec la participation de Fanny, Pengli, Mengchen, Clara, Dilek, Camille, Congcong et Chunya ont été des moments d'échanges très fructueux, je tiens donc à remercier chacun d'entre eux. De même, je voudrais adresser mes remerciements aux membres du GT « Migrations, mobilités sociales et catégorisations » de l'Institut Convergence Migrations, pour les discussions très riches lors des séminaires mensuels.

Un immense merci à Elise Ho-Pun-Cheung, Marie Mondain, Carole Bignon et Judith Audin pour les relectures attentives et minutieuses de la thèse et leur soutien sans faille.

Je tiens à remercier Sophie Russo, amie et collègue qui a partagé les haut et les bas de ce parcours doctoral très intense, que l'on termine en même temps.

Merci à mes ami.e.s en Italie et en France, et à ceux qui se sont déplacés jusqu'en Chine…la vie est douce à vos côtés. Je pense à Linda, Robert, Rachel, Angela, Francesca P, Judith G., Natalia, Nina, Samuel, Francesca C., Rémy et Aitana.

Je remercie ma famille pour l'amour et le soutien inconditionné et sans limites. Je pense tout d'abord à ma mère qui n'a pas pu voir ce travail aboutir. Cette thèse lui est dédiée. Je remercie mon père pour sa compréhension silencieuse, mon frère et Tiziana pour leur présence et humour. Je remercie Denise Jullien une des personnes les plus inspirante que j'aie jamais rencontré. Je remercie Maria Elena pour son amour et François Jullien pour la passion partagée pour le voyage, la découverte, l'ethnographie et l'Asie. Tu aurais aimé lire ce travail et j'aurai adoré lire tes commentaires.

Mathieu, trouver des mots capables d'exprimer ma gratitude pour ton soutien, ton aide ta présence à tous moments malgré les distances, et les horaires impossibles de nos vies de ces dernières années sans que cela semble banal est vraiment difficile...Je te renvoie aux mots très simples de Sixto Rodriguez dans I think of you…Merci.

Note préliminaire

Romanisation du mandarin

Pour les termes et expressions chinois employés dans cette thèse, j'utiliserai les caractères simplifiés, accompagnés de la retranscription en *pīnyīn* (拼音), le plus commun des systèmes de romanisation du mandarin. Dans le corps du texte, les caractères et le *pīnyīn* avec les tons apparaissent entre parenthèse en italique. Après la première occurrence, les termes chinois sont mentionnés en utilisant uniquement la transcription phonétique avec les tons. Dans les notes de bas de pages et dans la bibliographie, les documents chinois cités, tels que les articles académiques, les articles de presse, les lois et les réglementations, sont cités par la traduction en français ou en anglais de leur titre, suivie uniquement par les caractères chinois. Les termes chinois importants cités dans la thèse sont regroupés, ainsi que leur transcription phonétique, par ordre alphabétique du *pīnyīn*, dans un glossaire.

Personnes interrogées

L'ensemble des noms et prénoms des personnes interrogées ont été modifiés afin de garantir l'anonymat.

Normes bibliographiques

Les références réunies dans la bibliographie sont principalement écrites en trois langues : anglais, français et mandarin. Pour l'ensemble des publications citées et utilisées dans cette thèse, j'ai suivi les conventions françaises de présentation des références bibliographiques.
La présentation des ouvrages, des articles académiques et de presse, ainsi que des lois et des réglementations en mandarin, suit les conventions françaises de présentation des références bibliographiques, et y ajoute entre parenthèse les titres originaux en mandarin. Afin de faciliter la recherche des références chinoises, tous les auteurs sont toujours cités en bibliographie d'abord par leur Nom suivi de leur Prénom. Le nom des auteurs ayant rédigé des documents en mandarin, sont également cités par les caractères chinois entre parenthèse.

À titre d'exemple les publications sont présentées de la façon suivante : [Nom, Prénom (caractères chinois), Nom Prénom (caractère chinois) et Nom Prénom (caractère chinois). Année. Traduction du titre (titre en caractères chinois). Lieu d'édition : Maison d'édition (Maison d'édition caractères chinois)].

Hormis l'ensemble des ouvrages, articles académiques et de presse réunis dans un même corpus organisé par ordre alphabétique du nom de l'auteur, la bibliographie présente deux sections séparées dédiées respectivement aux « Lois, réglementations et rapports statistiques » utilisés et aux « Articles de presse et rapports d'études non nominatifs ».

SOMMAIRE

Résumé **5**

Abstract **6**

Remerciements **8**

Note préliminaire **10**

Introduction générale **13**

PARTIE I : OBJET D'ÉTUDE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE **25**

CHAPITRE 1. LA PLACE DES MIGRANTS INTERNES DANS LA CROISSANCE URBAINE EN RPC AU PRISME DE L'ANCRAGE RÉSIDENTIEL **26**

CHAPITRE 2. LA RECHERCHE SUR LES MIGRANTS DE L'INTÉRIEUR VIS-À-VIS DE L'URBAIN : APPORTS, LIMITES ET PERSPECTIVE D'ETUDE **74**

CHAPITRE 3. ENTRE TERRAIN ET MÉTHODE : ZHUHAI UN LABORATOIRE DES MÉCANISMES D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE DES MIGRANTS DE L'INTÉRIEUR EN RPC. **121**

PARTIE II : L'INFORMALITÉ COMME ANALYSEUR DES TRAJECTOIRES D'INTEGRATION RESIDENTIELLES DES MIGRANTS DE L'INTERIEUR **192**

CHAPITRE 4. STRATIFIER « PAR LE HAUT » AFIN DE PRODUIRE DES INTERSTICES D'INFORMALITÉ **193**

CHAPITRE 5. L'OFFRE OFFICIELLE DE LOGEMENTS SOCIAUX À ZHUHAI : VERS UN ACCÈS PLUS INCLUSIF MAIS SÉLECTIF **270**

CHAPITRE 6. QUEL LOGEMENT POUR LES « TRAVAILLEUR DE L'OMBRE » A ZHUHAI ? LES MODES INFORMELS DE L'HABITER EN VILLE **336**

CONCLUSION GÉNÉRALE **414**

ANNEXES **422**

ACRONYMES **440**

GLOSSAIRE **441**

INDEX **445**

BIBLIOGRAPHIE **449**

Sommaire

Introduction générale



Photo 1. La croissance tirée par la production immobilière. Source : Photo de l'auteure, bourg de Tangjiawan, Zhuhai 8/8/2018.

« […] À long terme, le gouvernement estime que l'immobilier n'est plus un bon moteur pour l'économie, parce que c'est trop risqué. Les autorités insistent maintenant sur la 'croissance de haute qualité'. ».

(Dan Wang, citée par Simon Leplâtre, « L'immobilier, maillon faible de l'économie chinoise » Le Monde, 16/8/2022)

Depuis l'annonce à l'été 2021 du surendettement du géant Evergrande, en pleine crise du covid-19, les observateurs suivent avec attention la chute du secteur de l'immobilier en République Populaire de Chine (RPC). La société de promotion immobilière Evergrande, fondée en 1997 dans le Guangdong, province à l'avant-garde des réformes économiques, s'était affirmée comme l'un des principaux acteurs de la transformation industrielle et urbaine dont la Chine fait l'expérience depuis maintenant quatre décennies. L'empire immobilier bâti en Chine par Evergrande et par des myriades d'autres promoteurs témoigne du rôle central des marchés fonciers et immobiliers dans le modèle de croissance de la Chine. Le processus de transition économique démarré en 1978 a en effet transformé la société urbaine en un peuple de propriétaires. Dès lors, pour

tout ménage chinois, l'achat d'un bien immobilier en ville constitue un important marqueur d'ascension sociale et d'aisance matérielle, un gage de sécurité et de stabilité, ainsi qu'un moyen privilégié de placement de l'épargne. Pourtant, les récents événements ayant affecté plusieurs grands groupes immobiliers ont provoqué un tsunami économique, financier, mais surtout social, laissant présager un virage important du mode de croissance de la RPC. La croissance tirée par la production immobilière et manufacturière serait ainsi remplacée par une croissance urbaine « qualitative » reposant sur l'innovation et la consommation intérieure. Ce modèle, poursuivi depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping (2013), serait enfin consolidé. Mais que signifie ce projet de croissance urbaine « qualitative » ? Qu'implique le passage d'un mode de croissance fortement dépendant du secteur immobilier et de la valorisation foncière à un modèle de développement urbain « qualitatif » et innovant ? Sur quels acteurs ce nouveau modèle peut-il s'appuyer pour stimuler la demande intérieure ? Les réponses à ces questions s'articulent autour d'une image, celle des gares chinoises débordant de voyageurs lors de la fête du Printemps qui ont contribué, ces dernières années, à faire des flux migratoires internes en Chine un phénomène internationalement connu. Ces vagues migratoires concernent principalement la *population flottante* (流动人口 *liúdòng rénkǒu*), qui inclut tout individu quittant le lieu de résidence officiel pour aller travailler ailleurs sans transférer le livret d'enregistrement du ménage (户口 *hùkǒu*). Passés de 6,6 millions en 1982 à 288 millions d'individus en 2018 (BNSC, 2019), ces migrants de l'intérieur, qui s'orientent principalement des zones rurales et des petites villes vers les grands centres urbains, ont été un des vecteurs majeurs de la transformation de la Chine en « atelier du monde ». Cette métamorphose, survenue au tournant des années 2000, a fortement sous-tendu l'essor urbain, tout particulièrement dans les grandes métropoles

D'une urbanisation « centrée sur le foncier » à une urbanisation « centrée sur l'individu »

La production immobilière et la production industrielle à haute intensité de main d'œuvre ont propulsé la Chine au rang de deuxième économie mondiale, en s'articulant autour des dynamiques urbaines renouvelées à l'ère des réformes économiques. Ces dynamiques, initialement concentrées dans les grands centres urbains et les villes côtières du sud, s'étendent désormais à tout le pays. Les gouvernements locaux en sont les

principaux acteurs. Depuis la décentralisation administrative adossée à la réforme fiscale de 1994 qui a réduit les ressources des gouvernements locaux, ceux-ci sont obligés d'équilibrer leur budget par la vente de terrains. Cette dépendance à l'égard des recettes foncières donne lieu à ce que l'on appelle le « régime fiscal fondé sur le développement foncier » (土地财政 *tǔdì cáizhèng*) (Wu 2011) officiellement défini par l'expression « urbanisation centrée sur le foncier » (土地城镇化 *tǔdì chéngzhènhuà*)[1]. Ce modèle de croissance urbaine permet d'attirer d'importants investissements dans l'industrie manufacturière grâce à la concession de terrains bon marché aux industriels dans les périphéries urbaines. L'activité manufacturière génère de l'emploi, attirant la main d'œuvre rurale, affranchie de l'immobilité socio-spatiale de l'époque maoïste (1949-1976). Ces paysans, devenus travailleurs au sein des villes, restent toutefois des *habitants suspendus*, car ils sont exclus de l'accès aux services publics et découragés de consommer là où ils travaillent. Bien que cette situation permette aux migrants d'élever leurs conditions de vie, elle les empêche de s'installer durablement en ville. Le résultat n'est pas la disparition des inégalités socio-spatiales entre ville et campagne héritées du régime maoïste, mais plutôt leur relocalisation dans l'espace urbain. Ces migrants deviennent ainsi des pions essentiels du jeu d'échecs qu'est « l'urbanisation axée sur le foncier », sans en alourdir les coûts. En parallèle, les revenus tirés de la fabrique urbaine, permettent aux gouvernements locaux d'investir dans de nouvelles infrastructures, entraînant ainsi l'augmentation de la valeur foncière et stimulant l'urbanisation. Le cycle se poursuit avec la cession de terrains toujours plus coûteux aux promoteurs immobiliers pour la construction de logements et d'infrastructures urbaines (Wu 2011 ; 2015 ; Aveline-Dubach 2020). Ce modèle d'urbanisation « basée sur le foncier » lie ainsi étroitement la production industrielle, la croissance urbaine et les flux de main d'œuvre issus de la migration interne. Son équilibre est toutefois précaire, car il est tiré par les intérêts des gouvernements locaux, devenus des véritables acteurs entrepreneuriaux (Wu 2003 ; Hsing 2010) et des promoteurs immobiliers, en quête de profit. Les ménages engloutis dans cette boucle contribuent eux aussi à financer cette « urbanisation foncière » en investissant principalement leur épargne dans l'immobilier, d'où l'attachement économique et symbolique à ce bien devenu ultra-marchand. Ces cycles spéculatifs

[1] CAE, 2014, *Plan national d'urbanisation de nouveau type (2014-2020)* (国家新型城镇化规划 (2014－2020 年))16/3/2014.

génèrent progressivement des prix immobiliers inabordables et un niveau de vacance vertigineux. L'inaccessibilité au logement devient l'un des « maux urbains » du pays, forçant le gouvernement central à articuler objectifs sociaux et économiques tout en composant avec les intérêts des cadres locaux et des autres acteurs de l'urbanisation. En 2008, l'État « développeur » (Leftwich 1995 ; Aveline-Dubach 2017 ; Székely-Doby 2020) impose un virage social des politiques du logement, lançant un ambitieux plan de 400 milliards de RMB voué à garantir les impératifs de production et consommation tout en réorientant l'offre vers les besoins des groupes à faible revenu. Ce plan ne fait que réactiver le cycle du développement « centré sur le foncier », engendrant le besoin d'un nouveau changement de direction « par le haut ». L'urbanisation basée sur les recettes foncières doit céder la place à un nouveau type d'urbanisation plus qualitative, haut de gamme et visant les besoins réels des personnes. La feuille de route de ce nouveau modèle « centré sur l'individu » (以人为本 *yǐrénwéiběn*) prévoit que l'industrie intensive en main d'œuvre cède la place à une industrie intensive en hautes technologies, et que la croissance urbaine se décentralise vers les villes de plus petite taille tout en promouvant un marché immobilier sain. Qu'en est-il de la main d'œuvre migrante ?

Étudier le rôle des migrants chinois de l'intérieur dans le développement urbain à l'ère de l'urbanisation « qualitative »

Le nouveau plan d'urbanisation lancé en 2014 réserve une place importante à la main-d'œuvre migrante. Il prévoit en effet d'accorder l'autorisation à quelque 100 millions de migrants de s'installer durablement en ville et d'accéder aux biens et services urbains. L'accès au logement pour cette population, laissée à l'écart des politiques sociales pendant 30 ans et n'ayant pas les moyens d'accéder au marché immobilier, figure parmi les principaux objectifs du plan. Il ne s'agit toutefois pas d'accroître la population des grandes mégapoles du pays, ni de reposer une fois de plus sur les cycles de l'urbanisation centrée sur le foncier. Le nouveau modèle préconise une amélioration des conditions de vie des migrants, tout en les dirigeant là où l'urbanisation n'a pas encore eu lieu. L'urbanisation « qualitative » serait donc le vecteur d'un rééquilibrage démographique, territorial, économique et social.

Ce plan soulève toutefois des enjeux de taille : de quelle manière traduire ces objectifs en mesures concrètes à l'échelle des villes, là où la production urbaine gravite autour de la production immobilière depuis 25 ans ? Quels sont les instruments d'action de cette nouvelle politique ? Comment sélectionner les 100 millions de migrants qui auront le privilège de devenir les nouveaux urbains ?

Dans ce contexte de tension entre objectifs sociaux et économiques, couplé aux nouvelles aspirations urbaines, cette thèse se propose d'étudier les mutations du rôle des migrants internes dès le lancement des réformes de 1978 à nos jours. Il est question de rapporter ces évolutions aux dynamiques de construction de l'espace urbain comme socle d'analyse du processus d'intégration résidentielle des migrants, à l'ère du nouveau type d'urbanisation. Compte tenu de la place accordée au marché immobilier résidentiel dans les stratégies de croissance de « l'État développeur » chinois et l'ensemble des fonctions économiques et symboliques que l'habitat recouvre pour la société chinoise urbaine et pour ceux qui aspirent à en faire partie, le prisme de « l'ancrage » résidentiel apparaît comme une entrée incontournable pour explorer la capacité, les possibilités et la propension des migrants à se fixer en ville ou à continuer à flotter entre zones urbaines et rurales, entre lieu d'enregistrement de leur résidence et lieu de résidence *de facto*.

Les processus différenciés d'ancrage résidentiel à Zhuhai au prisme de l'*informalité* : questions de recherches et axes d'analyse

Le déploiement de ce nouveau modèle de croissance, toujours centré sur l'urbanisation mais voué à en transformer la signification et les équilibres entre acteurs, déclenche les principales questions de recherche de cette thèse :

- Dans quelle mesure les migrants de l'intérieur participent-ils à la reconfiguration socio-spatiale de l'espace urbain en RPC ?
- Qu'est-ce que l'offre de logement, les choix résidentiels et les caractéristiques et conditions de logement des migrants de l'intérieur peuvent nous expliquer de leur intégration en ville, dans cette nouvelle phase d'urbanisation, axée davantage sur le *développement humain* que sur le développement immobilier ?

- Comment faire en sorte que les zones urbaines deviennent des espaces inclusifs alors qu'elles s'efforcent de devenir des nœuds stratégiques de développement économique et d'innovation ?

Avant de répondre à ces questions, il convient d'abord de clarifier des éléments-clé de définition et les principaux axes d'analyse.

L'expression « migrants de l'intérieur », utilisée tout au long de cette thèse, ne désigne pas une catégorie sociale homogène constituée de « pauvres » et « d'errants », comme les discours officiels l'ont longtemps laissé entendre (Roulleau-Berger 2010, 95). Les migrants de l'intérieur englobent des populations diversifiées et hétérogènes qu'il est essentiel de saisir pour en appréhender l'intégration en milieu urbain comme un ensemble de processus différenciés. Ces processus demandent à être étudiés « par le haut » et « par le bas » mais surtout dans leur dimension médiane qui comble le vide entre ces deux extrémités d'un même phénomène. La notion d'*informalité* est l'outil qui m'a permis de lier ces deux dimensions et d'en expliciter le lien. La notion d'informalité, devenue incontournable dans les réflexions sur l'urbain, trouve sa genèse dans une littérature conséquente qui sera traitée dans le deuxième chapitre de cette thèse, mais au sein de laquelle on peut déjà, de manière préliminaire, isoler les principales composantes qui sous-tendent « l'approche intégrée de l'informalité » mobilisée dans ce travail. Cette approche puise dans trois concepts d'informalité qu'il convient d'articuler afin de les rendre opérationnels au plan empirique :

- le concept d'*informalité urbaine* de Roy et Al Sayyad (2004) et de Roy (2005 ; 2009) qui qualifie l'informel de logique organisationnelle de l'urbain intentionnellement retenue par l'État souverain. Ce concept, qui relève du lien entre informalité urbaine et pouvoir politique, offre un premier cadre général pour appréhender l'évolution de la place des migrants dans le processus de production urbaine en Chine. Il convient toutefois de l'adapter au contexte particulier de la RPC, caractérisé par des tensions, voire des contradictions, entre les différentes facettes de l'État et son action à différentes échelles. Derrière des objectifs cohérents et univoques, l'État régulateur est une force complexe et multidimensionnelle (Bénit-Gbaffou 2018).

- À ce titre, la notion d'informalité urbaine est articulée avec celle d'*informalité politique* du Collectif Inverses (2016). Inspirée par l'approche foucaldienne des pouvoirs (Foucault 1994 ; 2001 ; Foucault et al. 2004), cette notion met l'accent sur les négociations constantes entre acteurs et sur la « pluralité des pouvoirs en ville » (Jacquot, Sierra, et Tadié 2016). L'approche relationnelle des pouvoirs est une deuxième dimension à creuser dans la compréhension des processus d'intégration urbaine des migrants en ville.
- La notion d'« *espaces gris* » de Yiftachel (2009), vient compléter les deux précédentes, mettant l'accent sur la nature segmentée de l'informalité. Découlant de processus de stratification, l'informalité que traite Yftachel s'encastre entre les logiques de « blanchiment » et les pratiques de « noircissement » des gouvernements urbains.

Mobiliser cette notion intégrée de l'informalité dans le cas chinois répond à une double volonté :

- Celle de sortir des logiques qui attacheraient l'informalité aux « Suds » en opposition à un « Nord » formel. Le cas de la RPC est emblématique à cet égard. Elle est en effet étiquetée comme pays « émergent » même s'il s'agit de la deuxième puissance économique au monde. Il est temps de contempler simplement l'informalité dans un contexte urbain « ordinaire » (Robinson 2002 ; 2006 ; 2014), pour en mesurer l'ampleur et le rôle dans l'intégration résidentielle des migrants de l'intérieur.
- Celle d'apporter une contribution, tant sur le plan théorique qu'empirique, pour penser les mécanismes de production de l'urbain au-delà des lectures binaires qui opposerait le formel et l'informel comme s'ils étaient le « noir » ou le « blanc » (Yiftachel 2009).

Dans cette perspective et en utilisant les concepts et la grille de lecture proposée, la présente thèse interroge les mécanismes contemporains de stratification sociale des migrants de l'intérieur à l'ère du nouveau plan d'urbanisation tels qu'ils s'opèrent à Zhuhai, ville de troisième rang située dans l'une des zones les plus attractives pour les migrants (le Delta de la Rivière des Perles). Le système de *hùkǒu* à point, la plus récente version du système d'enregistrement des ménages, est un des outils de cette stratification

sociale. Mais l'accès au logement semble jouer un rôle encore plus déterminant. L'offre de logements, les stratégies résidentielles, les caractéristiques de logements, les contextes de voisinage, et surtout le statut de propriété constituent des puissants marqueurs de l'intégration en ville des migrants de l'intérieur. Explorer l'ensemble de ces dimensions regroupées au sein de l'expression « qualité du logement » (Lawrence 1995 ; 2012 ; Zlatar Gamberožić 2015) se veut une contribution à la littérature qui documente depuis deux décennies les liens entre phénomène migratoire et croissance urbaine en Chine.

Approche méthodologique : une démarche qualitative et centrée sur les acteurs

Afin d'analyser le processus de production des espaces résidentiels en lien avec les mécanismes d'intégration urbaine des migrants de l'intérieur à Zhuhai, j'ai déployé une démarche qualitative et centrée sur les acteurs. À la croisée entre géographie humaine, géographie urbaine et sociologie politique, cette thèse s'appuie sur une enquête de terrain de longue durée étalée sur 21 mois entre 2016 et 2018, auprès de quatre groupes d'acteurs : les décideurs politiques, les aménageurs, les habitants et les instances parapubliques. Explorer les relations entre ces quatre groupes permet d'appréhender l'intégration résidentielle des migrants de l'intérieur, non pas comme un processus unidirectionnel, mais comme le résultat de pratiques à la fois formelles et informelles, impliquant une multiplicité d'acteurs et de stratégies.

Le protocole méthodologique de cette thèse combine trois procédés s'adaptant au contexte de l'enquête et aux différents groupes d'acteurs : une approche « par le bas », à travers l'étude de l'ordinaire des migrants et de leur espace de vie ; une approche « par le haut » se focalisant sur l'analyse des discours publics ; une approche « méso » de collecte de données foncières et démographiques auprès des instances parapubliques. L'observation participante et l'enquête ethnographique ont été associées à des entretiens semi-directifs ainsi qu'à l'analyse approfondie des politiques publiques. Plus de 140 personnes ont été interrogées, dont 128 migrants, une dizaine de fonctionnaires des échelons local et micro-local, des instances parapubliques, des promoteurs publics et des petits propriétaires locaux. Les photos prises durant l'enquête et les cartes réalisées par Sébastien Haule (CNRS, UMR 8504) ont constitué un support essentiel pour l'analyse.

La combinaison de procédés et d'outils méthodologiques variés a été indispensable pour *faire avec* un terrain « sensible ».

Enquêter en Chine dans le cadre d'un projet européen

Cette thèse s'inscrit dans le cadre du projet sino-européen MEDIUM « *New pathways for sustainable urban development in China's medium-sized cities* », dirigé par Natacha Aveline-Dubach (2015-2018). Le projet de recherche que j'avais conçu pour poursuivre l'étude commencée en deuxième année de master[2] sur l'intégration urbaine des migrants de l'intérieur en RPC, a pu s'intégrer au contrat doctoral intitulé « *L'offre de logements destinés aux migrants ruraux dans les villes moyennes chinoises, entre objectifs développementalistes et sociaux* » mis en concours par le LabEx DynamiTe et présenté par le Groupe de Travail « Produire la ville 'ordinaire' » pour le compte du projet MEDIUM. Ce cadre institutionnel m'a non seulement permis de bénéficier d'un soutien financier pour un séjour de deux ans au sein d'une des villes associées au projet, mais a aussi été une des portes d'entrée dans la boîte noire qu'est la production urbaine en Chine.

Le projet MEDIUM, qui regroupait plusieurs institutions scientifiques européennes[3] et chinoises[4], a constitué une plateforme privilégiée de discussion et de réflexion pour développer un sujet à la croisée de plusieurs disciplines. En effet, MEDIUM avait pour ambition d'instaurer un dialogue entre chercheurs et décideurs sur différents aspects de la « durabilité urbaine », sociale et environnementale dans trois « villes moyennes »[5] : Zhuhai (province du Guangdong), Datong (province du Shanxi) et Hangzhou (province du Zhejiang). Les différentes activités organisées en Chine au sein de ce projet[6], auxquelles j'ai pu assister en tant qu'observatrice et participante, ont été des moments d'échanges fructueux. J'ai pu affiner ma connaissance sur les mécanismes de

[2] Losavio, 2016, Comment analyser l'intégration des ouvriers-migrants dans la Chine d'aujourd'hui : le cas de Wuhan, Mémoire de Master 2 : Sociologie politique comparée. Institut d'études politiques de Paris : École Doctorale De Sciences Po.

[3] CNRS, Géographie-cités, Science Po Aix, Université Ca Foscari Venise, Université de Lausanne, Université de Neuchâtel, Spatial Foresight Luxembourg

[4] Université Sun Yat Sen de Guangzhou, Université Normale de Hangzhou et Université Shanxi Datong.

[5] Le projet Medium a exclu toutes les villes de premier rang, pour se focaliser sur l'étude des villes de 2ème et 3ème rang. Il s'agit d'une définition très large de ville moyenne qui n'est **pas** retenue par cette thèse.

[6] Quatre activités avaient lieu chaque année dans une des trois villes qui servent de cas d'étude : une conférence internationale, un séminaire scientifique, une *training session* et un *stakeholder workshop*.

production urbaine en RPC tout en tissant – non sans difficultés – des liens avec des acteurs impliqués dans le processus d'aménagement urbain à Zhuhai. Par ailleurs, mon statut de jeune chercheuse au sein de ce projet m'a permis de vivre dans un complexe de logements sociaux de la zone étudiée, mais aussi d'être rattachée à l'Université Sun-Yat Sen (SYSU) de Guangzhou. Or, l'affiliation est une des conditions d'accès aux administrateurs locaux et à certaines données en RPC.

Ce cadre institutionnel, avec lequel j'ai dû composer pour être à la fois habitante et chercheuse au sein de la ville étudiée, a été l'une une porte d'entrée pour mener à bien une enquête de terrain en Chine.

Plan de la thèse

Cette thèse se compose de six chapitres organisés en deux grandes parties. La première partie présente l'objet d'étude, le cadrage théorique et l'appareillage méthodologique de la thèse. Cette partie comprend trois chapitres :

Le chapitre 1 introduit la problématique de recherche à partir du contexte socio-historique de la RPC. Il retrace l'évolution de la question de l'intégration urbaine des migrants de l'intérieur en montrant la manière dont elle s'articule à la question foncière et immobilière, en croisant les enjeux du développement urbain. Des tensions toujours plus fortes émergent entre objectifs sociaux et économiques, entre renforcement de l'offre résidentielle et difficultés grandissantes pour se loger. Il en découle la mise à l'agenda de ces enjeux par le gouvernement central à partir de 2014. Dans ce scénario de reconfiguration socio-spatiale de l'espace urbain en RPC, la problématique des mécanismes d'intégration urbaine des migrants de l'intérieur est cruciale.

Le chapitre 2 précise le positionnement adopté et introduit l'hypothèse de recherche principale à partir de trois ensembles de travaux. Il revient d'abord sur les principales approches utilisées pour traiter la question des migrants de l'intérieur en milieu urbain, puis sur les trajectoires scientifiques de la question résidentielle au sein des villes chinoises, afin d'en démontrer les acquis et les lacunes. La littérature sur l'informalité vient compléter ces deux ensembles et permet d'affiner l'hypothèse d'une intégration fractionnée au prisme d'une *notion intégrée d'informalité*.

Le **chapitre 3** introduit le lecteur au contexte du terrain choisi et rend compte de la démarche méthodologique retenue. Il expose d'abord les caractéristiques et les

mutations dont Zhuhai a fait l'expérience depuis les réformes économiques, démontrant la pertinence du choix de cette ville-préfecture pour étudier les mécanismes d'intégration résidentielle des migrants. Au sein de cette ville économiquement attractive, mais en tension entre prétendue inclusivité et inaccessibilité résidentielle, la Zone de Développement de Hautes et Nouvelles Technologies (ZDHNT) a été un micro-laboratoire idéal pour étudier ces tensions. Ce chapitre détaille ensuite la méthodologie, qualitative et résolument centrée sur les acteurs, déployée pour mener à bien ce travail de recherche.

Une fois l'appareillage théorique et méthodologique clarifié, la deuxième partie étudie l'intégration des migrants de l'intérieur en milieu urbain au travers de la *notion intégrée d'informalité*. Elle comprend également trois chapitres :

Le **chapitre 4** s'intéresse aux différents processus de catégorisation et de stratification déclenchés « par le haut », mais qui finissent par affecter la manière de penser les migrants. Ces processus, adossés aux politiques publiques, ont contribué à façonner une véritable *échelle sociale de migrants de l'intérieur.* Cette échelle renouvelle la manière dont les migrants se définissent « *par le bas* » et permet aux pouvoirs locaux de différencier l'intégration urbaine de ces migrants. Le système de *hùkǒu* à points institué à Zhuhai en 2011, représente un outil majeur dans cette stratification sociale. L'analyse de ce système éclaire sur les mécanismes de filtrage des migrants par l'attribution de crédits, mis en place en vue de satisfaire les objectifs économiques visés. La stratification, outil politique de régulation urbaine, assure également la production et le maintien d'interstices d'informalité.

En complément, le **chapitre 5** explore le processus d'intégration différencié des migrants, en s'appuyant sur l'analyse de l'offre officielle en logements sociaux. La « garantie au logement » pour tous, obsession qui remonte à l'époque maoïste, est devenu le socle des politiques de logement social. Elle a toutefois acquis une nouvelle signification : il ne s'agit plus tant de garantir des prix immobiliers abordables que de dynamiser la production immobilière pour soutenir une croissance économique axée sur l'innovation. L'accès au logement social est certes rendu plus inclusif, mais il est fortement sélectif et surtout subordonné aux objectifs de croissance.

Une fois dévoilées les modalités formelles de l'intégration des migrants en milieu urbain, le **chapitre 6** rend compte des *modes informels d'habiter la ville.* L'informalité urbaine, qui se concentre principalement dans les villages urbains, est loin d'être une simple manifestation de la pauvreté. En détaillant les différents types de logements locatifs et en accession dans les « villages urbains » pour les migrants à Zhuhai, ce chapitre montre les relations complexes qui se tissent au sein de ces zones grises. Cependant, il rend surtout compte de la manière dont une partie des migrants, supposés ne rester que temporairement en ville, s'affirme comme **habitants** au même titre que les urbains d'origine, contribuant à co-produire la ville depuis les espaces dans lesquels ils sont relégués.

PARTIE I : OBJET D'ÉTUDE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1. LA PLACE DES MIGRANTS INTERNES DANS LA CROISSANCE URBAINE EN RPC AU PRISME DE L'ANCRAGE RÉSIDENTIEL

> *« Contemplant ces paysages essentiels, Kublai réfléchissait à l'ordre invisible qui régit les villes, aux règles auxquelles répondent leur surgissement, leur façon de prendre forme, de prospérer, de s'adapter aux époques, de s'étioler et de tomber en ruine. Il lui semblait parfois qu'il était sur le point de découvrir un système cohérent et harmonieux existant sous l'infinité des difformités de disharmonies ; mais aucun modèle ne soutenait la comparaison avec celui du jeu d'échecs. Peut-être, plutôt que de se creuser la cervelle à évoquer avec les maigres secours des pièces d'ivoire des visions de toute façon vouées à l'oubli, suffisait-il de jouer une partie selon les règles, et de regarder chaque état successif de l'échiquier comme l'une des innombrables formes que le système des formes assemble et détruit. ».*
>
> Italo Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 1972, p.148-149.

Introduction

Lorsqu'à partir de 1978 la République Populaire de Chine (RPC) entame sa transition économique, le pays s'engage dans un vaste processus de restructuration urbaine sous la direction de l'État-Parti qui accorde un rôle de premier plan au marché. Il s'agit tout à la fois de passer à une économie de marché en misant sur l'industrialisation et de sortir la Chine de son isolement géographique, économique et technique en attirant les capitaux et les technologies indispensables au développement du pays. Ces profondes évolutions s'appuient sur des transformations sociales de grande ampleur, telles que l'essor d'une main-d'œuvre rurale se déplaçant vers les centres urbains du pays. Ces flux contrôlés ou incontrôlés de migrants internes vont bouleverser la géographie humaine de la Chine, faisant passer le taux d'urbanisation de 18,5% en 1980 (191 millions d'urbains) à 59,58 % à la fin de l'année 2018 (Bureau National des Statistiques Chinois (BNSC), 2019). Le PIB de la Chine sera multiplié par un facteur de 224 au cours de quatre décennies (de 1978 à 2018), hissant ce pays du dixième au deuxième rang des puissances économiques mondiales (Wang 2018). Le processus de croissance économique et urbaine en Chine est donc indissociable d'une explosion des mobilités tant spatiales que sociales. Toutefois, si ces dynamiques ont permis d'élever les conditions de vie des urbains comme des ruraux, elles n'ont pas contribué à la disparition des inégalités socio-spatiales, à la

fois entre ville et campagne et entre provinces côtières et intérieures, existantes depuis la fondation de la RPC en 1949.

L'introduction de mécanismes de marché modifie fortement la manière de piloter la croissance dans le pays, portant prioritairement sur des processus de développement métropolitain. L'expansion urbaine s'opère par une valorisation foncière qui permet d'améliorer la production industrielle tout en développant une industrie d'exportation. Elle favorise également la création d'un marché de l'immobilier très dynamique dans le pays. Le foncier et l'immobilier deviennent les piliers d'un nouveau mode de croissance productiviste (Hsing 2010 ; Wu F. 2015a).

La crise financière de 2008 modifie toutefois cette dynamique en impulsant un modèle de croissance moins tirée par les exportations et davantage par la demande intérieure, misant sur l'expansion de la classe moyenne urbaine, le rôle déjà central du marché immobilier et les compétences des migrants de l'intérieur. Dans ce scénario, des fortes tensions émergent entre objectifs sociaux et économiques, entre villes prétendant à l'« inclusivité » (包容性城市 *bāoróngxìng chéngshì*), mais dans les faits toujours plus exclusives, entre renforcement de l'offre résidentielle et difficultés grandissantes pour se loger. Le logement joue un rôle pivot au sein de ces tensions, car il continue de se revendiquer en tant que bien social essentiel tout en étant le garant du développement économique, car en tant que déterminant de la croissance urbaine, il complexifie le rapport entre urbain et rural, et enfin car ce symbole d'inclusion constitue désormais un important marqueur d'ascension sociale et d'aisance matérielle.

1.1 Les phases de la mobilité interne de 1949 à nos jours : le lien étroit entre dynamisme économique et attractivité migratoire des centres urbains

Pour mieux appréhender les dynamiques migratoires au sein de l'espace chinois, il convient de revenir dans un premier temps sur les moments charnières de l'histoire récente (de 1949 à nos jours) des migrations internes en RPC. Ces moments, rythmés essentiellement par les relations et les équilibres changeants entre ville et campagne, permettent de distinguer plusieurs phases de (im)mobilité. Bien que les études portant sur les migrations intérieures de la RPC (K. W. Chan et Zhang 1999 ; J. Wang 2012 ; Froissart 2013) identifient généralement trois grandes périodes de migrations (deux phases au cours de l'époque maoïste et la troisième à partir du lancement des Réformes et de l'Ouverture), il semble judicieux de segmenter la phase allant de 1978 à nos jours,

les réformes ayant commencé il y a plus de 40 ans et les équilibres internes ayant fortement évolué depuis, notamment à partir des années 1990 (Liang 2001). Je distinguerai donc ici quatre phases migratoires : la première, de la fondation de la RPC en 1949 à la fin des années 1950, se caractérise par une relative liberté de circulation ; la deuxième phase qui couvre les années 1960 jusqu'à la fin de l'époque maoïste est marquée par un étroit contrôle des mouvements migratoires internes ; la troisième phase, qui commence en 1978 avec le lancement de l'ouverture économique par Deng Xiaoping et perdure jusqu'au début des années 1990, voit réapparaître des migrations spontanées ; enfin, la quatrième phase, des années 1990 à nos jours, se caractérise par une intensification et une diversification des migrations à l'intérieur du pays. Au cours des deux dernières phases, les migrations spontanées en dehors de canaux officiels augmentent de manière exponentielle, montrant que les déséquilibres socio-spatiaux perdurent et que le rôle des migrants demeure crucial dans les reconfigurations économiques et urbaines du pays.

1.1.1 L'émigration rurale vers les villes et « l'euphorie urbaine » (1949-1959)

L'instauration par Mao Zedong de la République Populaire de Chine en 1949 signe le recours à la planification en tant que voie privilégiée de l'industrialisation du pays. Après une période de reconstruction de l'appareil administratif et de relance de l'économie (1949-1952), l'objectif principal est de transformer la Chine d'une nation à prédominance agricole en un pays industrialisé. Il se traduit par un premier Plan quinquennal de développement économique (1953-1957) d'influence soviétique, qui priorise l'industrie lourde au détriment de l'agriculture[7]. Ce plan met l'accent sur la production à petite échelle mais à forte intensité de travail et envisage la transformation des entreprises privées en « entreprises mixtes » ou nationalisées[8] pour maximiser la production sous contrôle de l'État. En cette phase d'étatisation de l'économie urbaine, les villes connaissent « une phase d'euphorie générale » (Fairbank et Goldman 2013, 498) et les déplacements entre villes et campagnes étant incontrôlés, un réservoir de main-d'œuvre rurale vient soutenir l'industrialisation de la nouvelle République. On assiste

[7] Entre 1953 et 1975, 76,4% des investissement étatiques sont dispensés aux secteurs de l'industrie et des transports, tandis que le secteur de l'agriculture n'en recevra que 7,6% (Domenach et Richer 1987, 46-47).
[8] Cela signifie que les propriétaires des entreprises chinoises sont indemnisés, mais contraints de réinvestir leurs capitaux (*Ibid.*, 126). A la fin de l'année 1956, la phase de nationalisation de l'industrie urbaine est achevée et l'État contrôle la quasi-totalité de la production urbaine (Guiheux 2018, 39).

donc, au début des années 1950, à un exode rural d'envergure qui fera presque doubler la population urbaine en l'espace de huit ans (de 57 millions en 1949 à 99 millions en 1957). L'accomplissement des objectifs industriels du premier plan quinquennal dépend toutefois des progrès en termes de production agricole. En Union Soviétique, c'est le transfert de ressources agricoles excédentaires qui avait permis de financer les technologies nécessaires à un développement industriel rapide. En Chine, bien qu'en 1956 les objectifs de production industriel aient été atteints, ils apparaissaient très modestes au regard d'une population aussi importante (Fairbank et Goldman 2013, 512). Par ailleurs, le surplus agricole est moindre en Chine en raison d'une série de calamités naturelles et d'une mauvaise gestion des cultures, qui ne permettent pas l'accumulation de capital et de technologies nécessaires à une industrialisation lourde telle que celle accomplie en Union Soviétique. Suite à ces résultats mitigés, le Deuxième plan quinquennal accorde une plus grande attention à l'industrie légère et à l'agriculture[9], exploitant sa plus importante ressource : la main d'œuvre issue du milieu rural. Dans ce contexte, les autorités envisagent des mesures de contrôle plus stricts des migrations campagne-ville. Bien qu'au début des années 1950, plusieurs ordonnances sont émises afin de dissuader la main d'œuvre rurale de migrer vers les villes (Zhao 1989), ces mesures se révèlent inefficaces. Entre 1952 et 1957, on enregistre une augmentation de 30% de la population urbaine (Fairbank et Goldman 2013, 527) ce qui génère du chômage en milieu urbain. Dans ce contexte d'urbanisation incontrôlée, la publication en 1958 des « Règlements concernant l'enregistrement de la résidence et de l'état civil de la RPC »[10] signe l'entrée en vigueur officielle du système d'enregistrement des ménages dénommé *hùkǒu* (户口）[11]. Il s'agit d'un instrument institutionnel de recensement et de contrôle des foyers qui, combiné au système de rationnement des denrées alimentaires et des biens d'usage courant[12] ainsi qu'au système d'allocation publique des logements, doit limiter

[9] C'est à ce moment que Mao lance le slogan « marcher sur les deux jambes » (两条腿走路) pour affirmer l'importance de l'agriculture en tant que base de développement économique et l'industrie en tant que facteur essentiel.

[10] Comité permanent de l'Assemblée Nationale Populaire, 1958, *Règlements concernant l'enregistrement de la résidence et de l'état civil de la RPC* (中华人民共和国户口登记条例), 9/1/1958.

[11] Avant la mise en place par le décret national du Président de la RPC en 1958, le système du *hùkǒu* avait d'abord été instauré en milieu urbain en 1951, puis élargi aux régions rurales en 1955. Voir : Ministère de la Sécurité Publique, *Règlements temporaires sur la gestion du hùkǒu urbain* (城市户口管理暂行条例), 16/7/1951. CAE, *Directive concernant l'établissement d'un système permanent d'enregistrement des ménages*, (国务院关于建立经常户口登记制度的指示), 22 Juin 1955. Voir aussi (Chan et Zhang 1999).

[12] Le rationnement, introduit en ville comme à la campagne en 1955, ne concerne initialement que les céréales. Toutefois, il est rapidement étendu à toutes les denrées alimentaires de base (huile, œufs, sucre,

l'émigration rurale vers les villes, mieux contrôler la population urbaine et les ressources à lui attribuer, et garantir la bonne réussite des politiques économiques (Cheng et Selden 1994 ; Mallee 1995). Les années du « Grand Bond en avant » (1958-1960), pendant lesquelles la valeur de la production industrielle devait être doublée et le développement agricole simultanément propulsé, se sont avérées au contraire une période de famine[13] et de malnutrition causée principalement par la réquisition démesurée de céréales aux paysans afin de dégager le capital nécessaire au financement d'ambitieux projets industriels. Par ailleurs, les usines d'État ayant besoin de main d'œuvre pour réaliser les objectifs d'hyper-industrialisation, ce sont 38 millions de paysans qui quittent leurs exploitations en 1958 pour contribuer à la production urbaine d'acier considéré comme le levier de la production industrielle (Cheng et Selden 1994, 665). La mise en œuvre officielle du système du *hùkǒu* dans tout le pays et l'établissement d'une nouvelle structure administrative vouée à figer la population dans le lieu d'origine[14], n'empêchent pas d'intenses mouvements migratoires vers les zones urbaines à la fin des années 1950. Entre 1957 et 1960 la population urbaine passe de 99 millions à 130 millions, soit une augmentation de la population urbaine du pays de 31% en seulement trois ans (Fairbank et Goldman 2013, 510 ; Shen 2014, 338 ; Cheng et Selden 1994, 665).

1.1.2 Descendre à la campagne : l'inversion forcée des mouvements migratoires (1960-1978)

Une fois l'échec du Grand Bond en avant[15] reconnu, il faut reprendre en main le secteur industriel en redimensionnant la production et en réduisant la population en zone urbaine. La fermeture d'un grand nombre d'usines et le brusque accroissement du

viande) et aux vêtements (coton et autres tissus), qui ne sont accessibles que par des coupons utilisables exclusivement dans une localité donnée. Bien que dans un premier temps le système demeure assez flexible, à partir de 1960, à cause du désordre causé par le Grand Bond en avant et pour regagner contrôle sur l'économie et la société, le système du rationnement ainsi que du *hùkǒu* sont mis en œuvre de manière stricte (Parish et Whyte 1978 ; Cheng et Selden 1994 ; Mallee 1995b).

[13] Les années allant de 1959 à 1961, décrites comme les « trois années de grande famine », génèrent un nombre de victimes estimé à quelques 50 millions de personnes (Becker 1996, 272).

[14] Cette nouvelle structure administrative est centrée en zone urbaine sur les « unités de travail » et en zone rurale sur « les communes populaires ».

[15] En janvier 1961, Mao demande au Comité Central du Parti (CCP) un compte rendu sur les trois ans du « Grand bond en avant » (GB) et inaugure une phase de « réajustement ». Toutefois, c'est seulement en 1962 que le CCP assume la responsabilité des erreurs commises lors du GB. Bien que Mao déclare être « responsable de toutes les erreurs directement commises par le CCP, et [qu'il] partage la responsabilité de celles qui lui sont indirectement liées » il met surtout l'accent sur le rôle joué par les catastrophes naturelles (sécheresse, inondation). Reconnaître les erreurs du CCP sans réel consensus sur le(s) responsable(s) de cette catastrophe, équivaut à une évasion de responsabilité qui engendré ensuite la Révolution Culturelle (Joseph 1986 ; Chinese Law & Government 1996; Chen 1999 ; Guiheux 2018)

chômage en zone urbaine avec la suppression de plus de 20 millions de postes (Wang 2012, 32) ouvre la voie à une campagne de désurbanisation. Durant les années 1950, la main d'œuvre d'origine rurale formant la catégorie des « travailleurs temporaires » (民工 *míngōng*[16]) était arrivée en ville par millions[17] avec ou sans autorisation[18]. Demeurant dorénavant sans emploi, elle est renvoyée à la campagne (下放农村 *xiàfàng nóngcūn*).

En l'espace de quelques années, de 1961 à 1965, la population rurale s'accroît tandis que la population urbaine se réduit au rythme moyen de 4,4% par an (Zhao Y. 2008, 94). Ce bouleversement de la mobilité interne s'intensifie au cours de la Révolution culturelle (1966-1976) avec l'envoi forcé à la campagne d'une autre catégorie sociale, celle des jeunes instruits (知识青年 *zhīshi qíngnián*) nés en ville et qui nécessitent, selon le régime communiste, d'être rééduqués et affranchis des idéaux bourgeois par les paysans[19]. Au cours de cette campagne, intitulée « monter à la montagne et descendre à la campagne » (上山下乡 *shàngshān xiàxiāng*) qui perdure durant les onze années de la Révolution Culturelle, 17 millions de jeunes diplômés sont transférés en zone rurale (Hu et Zhang 1984 ; Mallee 2000 ; Shen 2014), notamment dans les régions les plus reculées de l'ouest et du centre de la Chine[20]. Exception faite de ces vagues migratoires forcées, la mise en marche de la nouvelle structure socio-économique des « communes

[16] Le terme chinois *míngōng* (民工) se traduit littéralement par l'expression « ouvrier-paysans ».

[17] A la fin de juin 1963, 26 millions de ces travailleurs avaient quitté les villes (Shen 2014, 338).

[18] Depuis le début des années 1950, la menace, tant économique que sociale, des « flux aveugles » (盲流 *mángliú*), donc incontrôlés, de main-d'œuvre rurale se dirigeant vers les villes, obligeait l'État à encadrer tout déplacement à l'intérieur du pays. Dès 1954, seuls ceux qui reçoivent des autorisations de départ par le village et à partir de 1958 des autorisations d'accueil par la ville de destination ont le droit de quitter leur village « temporairement » (sans changement de résidence) pour aller travailler en ville. Il s'agit souvent de combler des besoins d'emploi (le plus souvent des travaux publics manuels) dans certaines localités sous contrat de travail collectif, à l'issue duquel, il faut rentrer au lieu d'origine. Les *míngōng* se déplacent le plus souvent durant les périodes « creuses » de l'activité agricole (Fei, Wang, et Deng 1950 ; Froissart 2013 ; Diao 2019).

[19] Cette mobilité vers la campagne issue de « décisions politiques venues d'en haut » (Guiheux 2018, 281) doit être aussi lue à l'aune de l'égalitarisme socialiste, visant à abolir à terme les « trois grands écarts » : les écarts entre l'industrie et l'agriculture, entre la ville et la campagne et entre le travail mental et manuel (Lin 2002, 302).

[20] En 1964, Mao Zedong lance une campagne connue sous le nom de « mouvement du troisième front » (三线建设 *sānxiàn jiànshè*) en soutien aux régions moins développées de l'ouest et du centre de la Chine. L'objectif de cette campagne est d'une part de décharger les zones côtières des bases industrielles pour les rendre moins vulnérables en cas de guerre et d'autre part de développer l'industrie dans les régions le plus reculées et les moins avancées du pays (mais riches en ressources naturelles), à travers des investissements massifs et une importante main-d'œuvre intérieure (Naughton 1988).

populaires » (人民公社 *rénmín gōngshè*)[21] à la campagne et des « *dānwèi* » (单位)[22] en zone urbaine, renforcée par le dispositif du *hùkǒu* et le système de rationnement, réduit toute migration spontanée durant la période de collectivisation (1960-1978). Au cours de ces décennies, la mobilité devient quasi-inexistante, que ce soit en provenance des zones rurales vers les villes, des petites villes vers les grandes villes ou des villes de taille normale vers les villes directement administrées par l'autorité centrale, à savoir Shanghai, Beijing ou Tianjin (Q. Zhang 1988). Cette machine institutionnalisée de contrôle social s'avérera fort efficace, notamment grâce à sa structure – administrative et spatiale – stratifiée et emboîtée dans laquelle chacun a un rôle bien déterminé.

En ville, la mobilité professionnelle est devenue inexistante dès la moitié des années 1960 : une fois que l'on a intégré une unité de travail et obtenu un statut au sein de la main-d'œuvre urbaine, on y reste généralement à vie (Naughton 2007, 117). L'allocation centralisée de l'emploi urbain détermine en effet différents statuts au sein de la main d'œuvre, à chacun desquels correspond un niveau de salaire et de protection sociale bien distinct (accès au logement, aux infrastructures médicales et de loisir, scolarisation des enfants, retraite). Les employés qualifiés embauchés par les entreprises d'État (*dānwèi* étatiques) de grande envergure sont les plus avantagés[23], bénéficiant d'un salaire fixe et de nombreux bénéfices sociaux ; les entreprises collectives (*dānwèi*

[21] L'établissement des communes populaires en 1958, constitue une nouvelle étape de la collectivisation ou « communisation » chinoise. Il s'agit de la transformation à une plus grande échelle des coopératives agricoles de production installées en 1953. Comparées aux anciennes coopératives les communes populaires regroupent un plus grand nombre de familles permettant une répartition plus rationnelle de la main-d'œuvre. Par ailleurs, les collectivités qui avaient jusque-là pu utiliser (*usus*) et bénéficier (*fructus*) de la terre transfèrent la propriété du sol, des outils et des biens collectifs aux communes. Enfin, à la différence des collectivités, ayant vocation à devenir des organismes polyvalents de planification à grande échelle, les communes régissent l'ensemble des activités : l'industrie, l'agriculture, le commerce, l'éducation, le crédit et les milices. A partir d'août 1958, 26 500 communes sont établies, chacune regroupant environ 30 coopératives, 4 700 familles, 4 000 hectares de terres labourées et 9 000 travailleurs (Dumont 1964 ; Domenach et Richer 1987, 166,167).

[22] Une *dānwèi* ou unité de travail décrit une forme spécifique d'organisation sociale qui en est venue à dominer les villes chinoises pendant l'époque maoïste. Cette organisation qui porte les marques de l'influence républicaine, soviétique et du PCC a pour vocation de contrôler et de mobiliser la population urbaine chinoise dans un contexte de besoin de modernisation rapide. Chaque unité de travail fournit à ses membres de nombreux biens (logement) et prestations sociales et familiales (accès aux services médicaux, à la retraite, aux écoles, aux activités récréatives). En plus d'être le pilier de ce système de protection sociale, le *dānwèi* assume un large éventail de fonctions politiques, judiciaires, sociales et civiles, ce qui en fait la principale « source d'identité » pour les résidents urbains (Walder 1986 ; Lu et Perry 1997 ; Bray 2005).

[23] Les employées des entreprises d'État jouissaient du privilège de l'emploi à vie. Cette garantie de sécurité de l'emploi qui donnait droit à nombre d'autres avantages et prestations sociales et familiales est désignée en chinois par l'expression « bol de riz en fer » (铁饭碗 *tiěfànwǎn*).

collectives), de taille plus modeste et absentes de la planification d'État[24], recrutent une main d'œuvre d'artisans dont les conditions de travail sont moins avantageuses ; enfin, la catégorie la plus dépourvue au sein de la main d'œuvre urbaine est celle des « travailleurs temporaires » d'origine rurale, dont la migration en ville est étroitement règlementée, et qui assume les tâches manuelles les plus pénibles dans les secteurs de la construction, des transports et de l'industrie, sans pour autant bénéficier du rationnement ni d'aucun avantage social[25].

En zone rurale, chaque foyer fait partie d'une unité de production organisée en trois échelons : une « équipe de production » (生产队 *shēngchǎn duì*) (le niveau le plus bas), une « brigade de production » (生产大队 *shēngchǎn dàduì*) soumise au contrôle d'une « commune populaire » (人民公社 *rénmín gōngshè*)[26]. La plupart de la main-d'œuvre en zone rurale est engagée dans les activités agricoles et seule une faible proportion (5% officiellement) peut travailler dans les secteurs non-agricoles, notamment dans les usines rurales. Un « service médical coopératif » (合作医疗 *hézuò yīliáo*) animé par un personnel médical et paramédical faiblement qualifié[27] est mis en place à chaque niveau de la structure tripartite garantissant les soins médicaux de base pour un faible coût[28]. L'éducation des enfants est confiée aux écoles rurales (民办学校 *mínbàn xuéxiào*), prises en charge financièrement par les brigades de production et gérées par la population locale. Ces écoles ne garantissent qu'un niveau d'éducation minimal et un contenu d'enseignement très simplifié (Robinson 1986).

Le bon fonctionnement de cette structure binaire institutionnelle et sociale (rural/urbain), s'adosse au système du *hùkǒu*. La fonction d'enregistrement de la

[24] Les *dānwèi* collectives n'étaient pas subventionnées par l'État et étaient donc responsables de leurs rendements.

[25] L'alimentation de ces travailleurs temporaires continuait à dépendre de leur équipe de production en zone rurale. Leurs denrées alimentaires étant distribuées avant leur départ, ils devaient l'apporter en ville où il était quasiment impossible de survivre sans coupon de rationnement.

[26] La Commune Populaire constituait pendant la période de collectivisation une unité administrative qui correspond à la structure administrative actuelle au canton (乡 *xiāng*).

[27] Le personnel médical employé au niveau de la brigade et de l'équipe de production était constitué des « médecins aux pieds nus » (赤脚医生 *chìjiǎo yīshēng*). Il s'agissait de paysans qui recevaient une formation médicale et paramédicale minime d'une durée allant de trois à six mois et qui, en dehors de leur activité de médecin, continuaient à exercer leur métier dans les champs ou en usine. Leur rôle était fondamental à la garantie d'un bon niveau de santé et d'hygiène publique en zone rurale tout en maintenant le coûts des soins à un faible niveau (Prybyla 1976 ; D. Zhang et Unschuld 2008 ; Whyte et Sun 2010).

[28] En zone rurale, le « service médical coopératif » fonctionne par cotisation annuelle. Chaque individu cotisant environ un RMB par an a droit à des soins médicaux dont il paye la moitié du coût total (Prybyla 1976).

résidence des ménages rattache chaque individu à son lieu de domiciliation, rendant chaque aspect de la vie dépendant de l'unité de travail ou de l'équipe de production d'appartenance. En l'absence d'un marché libre et dans une situation où tout bien et service s'obtient en fonction du livret de résidence (户口本 *hùkǒu běn*), il s'avère extrêmement difficile de mener une vie en dehors du lieu officiel de vie et du travail auquel l'individu est affecté. Toutes formes spontanées de mobilité spatiale et sociale sont ainsi drastiquement limitées durant une période d'environ vingt ans. En 1978, la population urbaine représente seulement 17,9% de la population totale de la RPC[29].

1.1.3 Résurgence des migrations internes : l'ère des réformes s'amorce (1978-1990)

Après la mort de Mao en 1976, qui met fin à la Révolution culturelle, suivent deux années de lutte acharnée pour le pouvoir s'achevant par la prise de contrôle du Parti Communiste Chinois (PCC) par Deng Xiaoping. S'imposant lors du troisième plenum du Comité Central de 1978 en tant que nouveau dirigeant *de facto* du pays, Deng Xiaoping lance une nouvelle phase d'urbanisation et d'industrialisation qui réactive les flux migratoires internes dans le pays. La double structure socio-professionnelle rurale-urbaine reste toutefois intacte.

La dualisation économique et sociale mise en place pendant l'époque maoïste et les déséquilibres démographiques entre villes et campagnes qui en découlent imposent ainsi une réforme en deux temps, touchant d'emblée les zones rurales et s'étendant successivement aux zones urbaines.

L'ère des réformes et de l'ouverture économique débute en 1978 avec le processus de décollectivisation des campagnes par le démantèlement du système centré sur les communes populaires, remplacé en 1982 par celui de la « responsabilité familiale » (家庭承包责任制 *jiātíng chéngbāo zérènzhì*), correspondant à un retour aux exploitations familiales[30]. Celui-ci s'opère par la signature d'un contrat engageant les ménages ruraux

[29] Il est nécessaire d'interpréter avec vigilance les chiffres de la population urbaine. Comme plusieurs chercheurs l'ont montré, il existe une grande confusion en ce qui concerne la nature des données urbaines en Chine. Cela est principalement dû à l'utilisation de méthodologies et de sources différentes ainsi qu'aux définitions des villes chinoises, changeantes et floues (Ma et Cui 1987 ; Sanjuan 1996).

[30] L'adoption du système de « Responsabilité familiale » dans tout le pays n'a pas été inopiné. Comme pour toute réforme en Chine, ce système est le résultat d'une expérience préalable mise en place dans la province de l'Anhui à partir de 1979. Les terres détenues collectivement par deux tiers des unités de production de la province ont été transformées en lopins individuels. Les récoltes dérivant du nouveau système étant exceptionnelles pour plusieurs années consécutives, le système a été généralisé.

à livrer un quota de production céréalière[31] à l'État et à lui verser un impôt agricole (sur la récolte). Les ménages ruraux doivent également s'acquitter d'une taxe forfaitaire auprès des gouvernements locaux en échange du droit d'usufruit des terres. En contrepartie, ils peuvent déterminer le type de culture qu'ils vont produire et vendre librement le surplus de leur production à des prix déterminés par le marché. Cette réforme entraîne un premier type de mobilité de proximité : *les migrations saisonnières* de paysans, qui combinent activité agricole et vente ambulante par la commercialisation de leur excédent de récolte sur les marchés urbains[32]. De plus, l'autonomie accordée aux familles d'agriculteurs dans la gestion des lopins de terre alloués par l'État (représenté par les collectivités), permet d'optimiser la production agricole, générant un excédent de main-d'œuvre dans les campagnes. La reprise des migrations intérieures est inévitable, mais elle s'opère graduellement, se limitant en un premier temps à une mobilité intra-provinciale. Pour résorber le surplus de main d'œuvre rurale, les autorités optent pour une diversification des activités économiques dans les districts (县 *xiàn*), bourgs (镇 *zhèn*) et cantons (乡 *xiāng*). S'ensuit un développement de l'artisanat, de l'élevage, de la pisciculture, de l'industrie et du commerce. La proportion de paysans s'engageant dans des activités non-agricoles augmente alors très rapidement, passant d'environ 10% en 1978 à plus de 30% au milieu des années 1990 (Mallee 2000). Les entreprises collectives de l'époque maoïste se transforment en coopératives artisanales et en « entreprises des bourgs et des cantons » (乡镇企业 *xiāngzhèn qǐyè*), permettant une reconversion professionnelle des paysans[33] et leur migration[34] vers les bourgs et les petites villes à

[31] Le monopole d'État sur les céréales est supprimé en décembre 1985, de même que le système de remise des quotas de production.

[32] Dans le cadre des exploitations devenues familiales, les cultures céréalières sont associées à des cultures commerciales (arbres à fruits, légumes, cultures oléagineuses) plus variées, qui permettent des débouchés sur les marchés urbains (Guiheux 2018, 334).

[33] Les entreprises rurales à l'échelon de village et de canton, auraient absorbé entre 13 et 14 millions de travailleurs pendant la période 1984-1988 (Wen 2004).

[34] Si jusqu'en 1984, les migrations vers les bourgs et les petites villes n'étaient que temporaires, à partir de 1984 le CAE introduit le *hùkǒu* « d'autosuffisance alimentaire » (自立口粮 *zìlì kǒuliáng*). Cela signifie que les migrants qui gèrent un commerce en ville ou qui sont employés dans une entreprise urbaine et disposant d'un logement en ville sont éligibles à ce nouveau type de *hùkǒu* urbain qui les oblige, toutefois, à apporter avec eux leur ration de céréales depuis leur lieu d'origine. Bien que les autorités soient plus flexibles vis-à-vis des paysans qui veulent déménager dans les petites villes et bourgs pour y travailler, ceux-ci n'ont toujours pas le droit au rationnement alimentaire en ville, mais ils doivent rendre le lopin de terre sur lequel travaillaient précédemment à la campagne à leur équipe de production. Les migrants qui obtiennent le *hùkǒu* « d'autosuffisance alimentaire », ne sont plus officiellement désignés comme faisant partie de la population agricole, mais ils ne peuvent pas bénéficier des mêmes droits sociaux que les « urbains de souche » (Chan et Zhang 1999, 835,836).

l'intérieur de la province d'appartenance. Les premières années des réformes (1978-1984) se caractérisent ainsi par des vagues migratoires à courte distance de paysans « quittant la terre sans quitter la campagne, entrant en usine sans migrer en ville » (Lin 2002, 304). Entre 1982 et 1987, les bourgs sont la principale destination des migrants ruraux, totalisant 41% des flux migratoires internes (Ma et Lin 1993, 595 ; Lin 2007, 1832). La mobilité inter-provinciale n'est pas inexistante, mais elle continue de passer principalement par les circuits autorisés, notamment en raison du système de rationnement qui empêche (et ce, jusqu'à 1984) aux individus migrant individuellement de se procurer des denrées alimentaires. Le premier objectif des réformes est donc de promouvoir l'industrialisation des campagnes par une main-d'œuvre de proximité, en contrôlant tout déplacement de longue distance, en particulier ceux dont la portée dépasse les frontières du district (县 *xiàn*).

L'extension des réformes économiques aux zones urbaines, à partir de 1984, change la donne. La loi de l'offre et de la demande se renforce en ville où les entreprises d'État conservent un rôle essentiel dans l'économie, employant une main-d'œuvre urbaine qui continue de bénéficier du « bol de riz en fer ». L'essor rapide du secteur privé[35], notamment le long des deux deltas du Yangtze et de la rivière des Perles, ainsi que l'établissement des zones économiques spéciales (ZES) en tant que pôles d'attraction de capitaux étrangers, favorisent l'accroissement des entreprises à capitaux mixtes (*joint-venture*). Les opportunités de travail en zone urbaine se multiplient dans plusieurs secteurs en expansion et l'économie rurale enregistre un important ralentissement à partir de la seconde moitié des années 1980[36]. Les conditions sont alors réunies pour des migrations moins contrôlées et de plus longue distance. Progressivement, certaines mesures contribuent à la facilitation des déplacements individuels. La carte d'identité est introduite en 1985 en complément du *hùkǒu*, l'interdiction de migrer vers les villes est supprimée en 1984[37], la proscription pour les migrants de bénéficier du parc locatif privé

[35] Le secteur privé inclut les entreprises individuelles (个体户 *gètǐhù*) et les sociétés embauchant au moins sept personnes (Shi 2006, 8). D'après Fairbank et Goldman (2013, 589), depuis le début des années 1980, le secteur privé enregistre un taux de croissance annuelle de 20%.

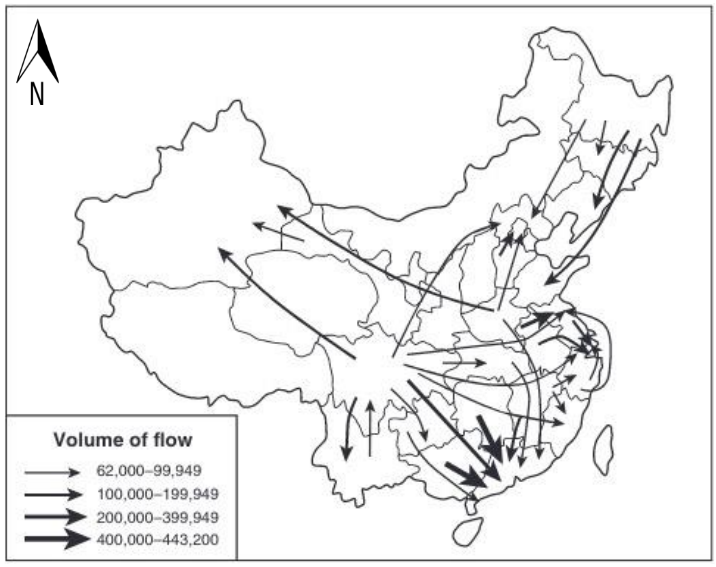
[36] À partir de 1985, avec la baisse des prix de céréales voulue par l'État et le maintien de l'impôt agricole, les activités agricoles deviennent de moins en moins rentables. La baisse de production des cultures céréalières et la réduction graduelle de la surface des terres cultivées, dans un contexte de forte inflation, contribuent à la stagnation puis à un affaiblissement de la croissance des revenus des paysans, qui passe de 15% dans les premières années des réformes (1980-84) à 4% pour la période 1985-1989.

[37]

urbain est levée en 1985 (Froissart 2013, 72), enfin, le système de rationnement est aboli en 1994. Par ailleurs, des réseaux d'interconnaissance (关系 *guānxi*) familiale et d'origine géographique commencent à se mettre en place, permettant d'une part une organisation spontanée (自发 *zìfā*) des flux migratoires par le bouche-à-oreille et d'autre part, une arrivée en zone urbaine plus aisée pour les migrants. Pour limiter cette mobilité considérée comme chaotique » (乱 *luàn*), l'État encourage les autorités provinciales à instaurer des bureaux d'emploi et à signer des accords interprovinciaux d'exportation-importation de personnels par rapport aux besoins locaux d'embauche et à la disponibilité de main-d'œuvre excédentaire (notamment issues des régions à prédominance rurale). En effet, les réformes ne se mettent pas en place de la même manière sur tout le territoire : elles sont mises en œuvre selon des modalités et des temporalités différentes dans les zones urbaines et rurales, avec une dynamique à deux vitesses entre les régions littorales (en particulier celles du sud-est) et les régions du centre et de l'ouest à l'intérieur du pays. Les écarts se creusent entre les premières qui se développent à un rythme plus rapide car bénéficiant d'investissements étrangers et publics qui amplifient leurs besoins en capital humain, et les secondes qui deviennent exportatrices de force de travail. Si une migration de proximité s'était développée au cours des années 1980 entre les provinces industrielles du Nord-Est (principalement Heilongjiang et Jilin vers le Liaoning et la Mongolie Intérieure), au début des années 1990 les migrations interprovinciales s'intensifient à partir des régions à faible revenu de l'ouest et le centre du pays (notamment le Sichuan, le Guangxi, le Hunan, le Henan et l'Anhui) vers les zones économiques spéciales et les villes portuaires du long de la côte orientale et méridionale[38] (**Carte *1***).

[38] Une enquête réalisée en 1994 révèle que parmi les localités qui reçoivent le plus de migrants internes figurent Shanghai et Pékin (8% chacune) et les provinces du Guangdong (18%) – où se situe le Delta de la Rivière des Perles et où se trouvent trois des quatre ZES établies en 1978 – du Jiangsu – province qui borde la municipalité de Shanghai – et exceptionnellement celle du Xinjiang (6%) – la province la plus à l'Ouest de Chine, où la réserve foncière est importante et la construction d'infrastructure encouragée, dans un contexte de main d'œuvre déficitaire (Florence 1999, 78 ; Wang 2012, 115).

Carte 1. Les 30 plus grands flux migratoires interprovinciaux, 1990-1995.



Source : Bureau national de l'enquête démographique par sondage, 1997. (K. W. Chan 2013, 10)

La migration intra-provinciale s'intensifie également, mais seulement à l'intérieur des provinces où le rythme de développement est plus intensif et les opportunités de travail plus avantageuses, comme dans le Guangdong ou dans les municipalités de Shanghai et de Pékin [39]. En d'autres termes, les disparités économiques, démographiques et territoriales historiquement marquées entre les provinces isolées du nord-est et celles plus connectées du sud-est, démarquées par la diagonale Heihe-Tengchong (Hu 1935)[40], s'accroissent face aux nouvelles aspirations politiques et économiques orientant les flux migratoires (**Carte *4***).

[39] Shanghai et Pékin en tant que municipalités sous l'administration directe de l'État sont traitées sur le plan politique et administratif au pair d'une province.

[40] La diagonale imaginaire Heihe-Tengchong (黑河—腾冲线 *hēihé-téngchōng xiàn*), qui relie la ville de Heihe dans la province nord-orientale du Heilongjiang (longeant la frontière russe) et la ville de Tengchong dans la province sud-occidentale du Yunnan (longeant la frontière birmane) est tracée pour la première fois par le géographe et démographe Hu Huanyong en 1935. La ligne découpe diagonalement la Chine en deux zones opposées : celle du nord-est s'étendant sur 57% de la superficie du pays mais n'abritant que 4% de la population totale (en 1935) et celle du sud-ouest qui recouvre 43% de la superficie chinoise et sur laquelle se concentre 96% de la population (Hu 1935). De nos jours, la situation démographique du pays demeure presque inchangée. Selon les données du dernier recensement national en 2010, 94% de la population totale est toujours concentrée à droite de la ligne Heihe-Tengchong et seulement 6% à sa gauche (M. Chen et al. 2016 ; Gao, Wang, et Zhu 2017).

1.1.4 Intensification et diversification des flux migratoire : l'ère du marché s'affirme (1990-2019)

L'ère du marché, qui débute par tâtonnement dans les zones rurales mais qui s'affirme en zone urbaine, actionne une migration interne de travail qui s'intensifie et se diversifie au fil du temps. Bien que l'intensité de cette mobilité soit difficile à estimer de manière rigoureuse (voir chapitre 4), le nombre de migrants ruraux se déplaçant en zone urbaine sans transfert officiel du *hùkǒu* d'origine serait passé de 6,6 millions en 1982, à 21,6 millions en 1990, pour atteindre 144 millions en 2000, soit 12% de la population nationale (Yang 2004, 14) – dont 79 millions de migrants extra-provinciaux (Naughton 2007, 130). Ces données montrent que ce qui était extrêmement rare à l'époque maoïste, à savoir une migration illégale et « informelle »[41], est devenu le mode de migration le plus courant à l'intérieur du pays. À partir des premières années des réformes, plus particulièrement après l'introduction en 1984 de l'autorisation pour les ruraux de se déplacer en zone urbaine, les flux spontanés (ou migrations temporaires) vers les villes augmentent exponentiellement, prenant en 1993 le dessus sur les migrations « officielles » avec transfert du *hùkǒu*. En 1999, les migrants temporaires, plus généralement définis par l'expression de *population flottante* (流动人口 *liúdòng rénkǒu*), représentent les deux-tiers du total des migrants. En 2000, cette proportion passe à 70% (Yang 2003), soit 121 millions de personnes (China Statistical Yearbook). Bien qu'il convienne d'aborder ces chiffres avec prudence, ils indiquent un accroissement du phénomène migratoire après les années 2000. Selon le recensement de la population de 2010, la *population flottante* comptait 221 millions de personnes[42] à la fin de l'année 2009, soit 17% de la population totale. Si la crise financière mondiale de 2008 a eu un impact sur le rythme de croissance et la direction des migrations, les déplacements sans transfert de *hùkǒu* à l'intérieur du pays demeurent massifs. Selon le Rapport annuel portant sur le développement de la *population flottante* (2018)[43], le taux de croissance de

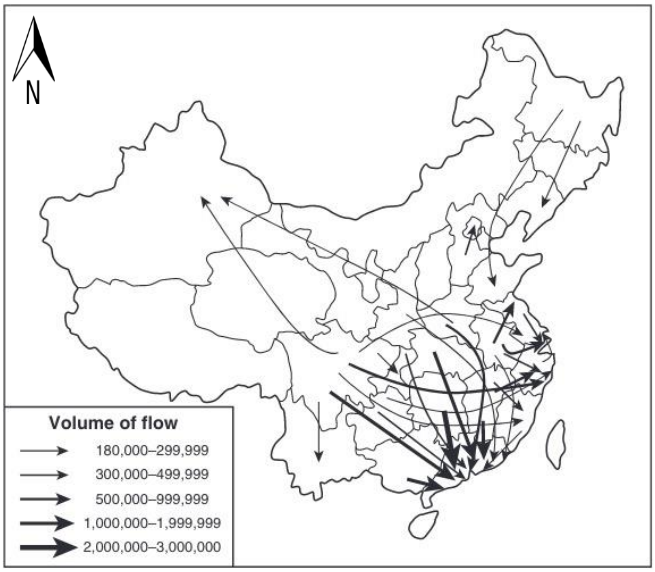
[41] La migration informelle (非正式迁移 *fēizhèngshì qiānyí*) désigne toute migration en dehors du processus officiel de conversion du statut d'agricole à non agricole et du transfert du lieu de résidence de la campagne à la ville figurant sur le livret de famille.

[42] BNSC, 2011, *Publication des principales données du sixième recensement national* (第六次全国人口普查主要数据发布), 28/04/2011, http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201104/t20110428_12707.html, (consulté le 9/12/2019).

[43] Commission Nationale de la Santé, 2018, *Publication du « Rapport 2018 sur le développement de la population migrante en Chine » : la population flottante entre dans une période d'ajustement* (《中国流动人口发展报告 2018》发布：流动人口规模进入调整期), 25/12/2018, http://www.gov.cn/xinwen/2018-12/25/content_5352079.htm, (consulté le 11/12/2019).

cette population a commencé à décroître à partir de la période 2010-2015. Elle se serait réduite de 1,7 millions de personnes entre 2015 et 2016, puis de 820 000 personnes entre 2016 et 2017. Les dernières estimations du BNSC comptabilisent 288 millions de migrants de l'intérieur à la fin 2018[44]. L'ampleur et la constance de ces migrations spontanées en dehors des canaux officiels révèle qu'il est plus facile de se déplacer sans transférer le *hùkǒu* d'origine et que les déséquilibres territoriaux subsistent entre zones rurales et urbaines et entre l'ouest (et le centre) du pays et les provinces orientales.

Carte 2. Les 30 plus grands flux migratoires interprovinciaux, 1995-2000.



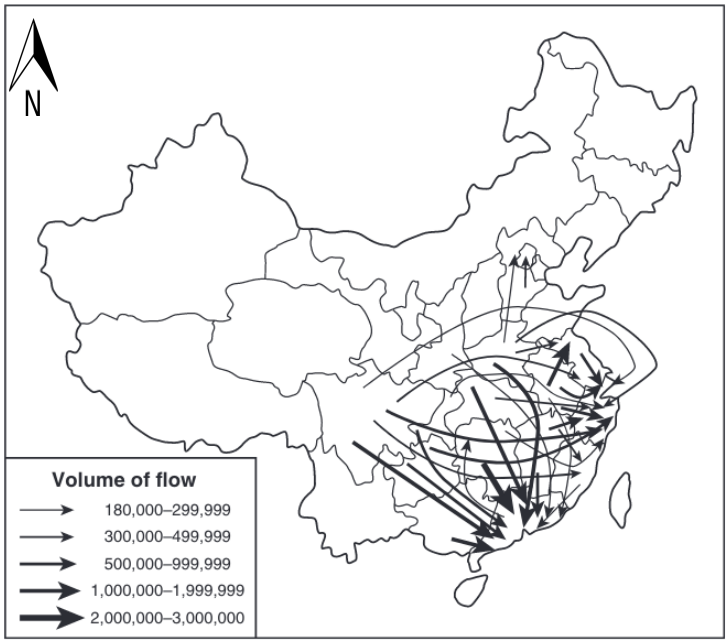
Source : Conseil des Affaires d'État (CAE) et BNSC, 2002. (K. W. Chan 2013, 10)

À partir de la première décennie des années 2000, la municipalité de Chongqing[45] ainsi que les provinces du Hubei, de Guizhou, et du Jiangxi font partie des provinces émettrices des plus gros volumes de flux sortants de migrants (Sichuan, Guangxi, Hunan, Henan, Anhui) (**Carte *3***). Autrement dit, la majorité des départs interprovinciaux s'effectuent dans l'ouest et le centre du pays, plus particulièrement des provinces les plus densément peuplées (le Sichuan et le Henan) et les plus pauvres, celles qui contribuent le moins au PIB de la Chine (J. Wang 2012, 120).

[44] BNSC, 2019, *Rapport d'enquête et de suivi des ouvriers-migrants en 2018* (2018 年农民工监测调查报告), 29/04/2019, http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201904/t20190429_1662268.html (consulté le 11/11/2019).

[45] La ville de Chongqing, auparavant sous la juridiction de la province du Sichuan, est la première et la seule de l'ouest du pays à obtenir, en 1997, le statut de municipalité. Ce changement la place sous administration directe de l'État, l'érigeant en modèle de développement économique pour l'ouest de la Chine.

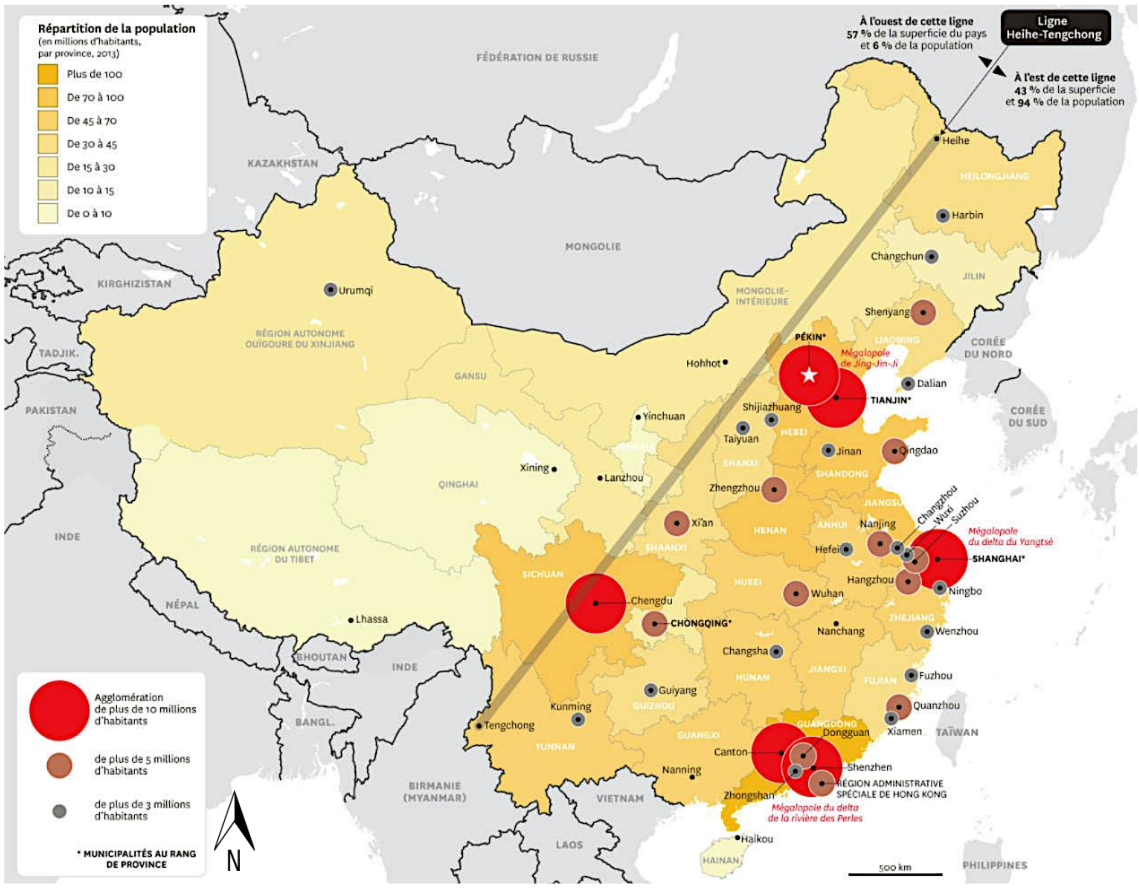
Carte 3. Les 30 plus grands flux migratoires interprovinciaux, 2000-2005.



Source : CAE et BNSC, 2007. (K. W. Chan 2013, 11)

La direction de ces flux reste orientée principalement vers trois régions le long de la côte orientale : le delta de la rivière des Perles dans la province du Guangdong, le delta du Yangzi centré sur Shanghai, et la conurbation Pékin-Tianjin qui comprend le golfe de Bohai. Ces trois régions au développement urbain et industriel accéléré se révèlent les plus attractives, pour les migrants de provinces adjacentes aussi bien que pour ceux des provinces les plus éloignées, y compris durant la période 2010-2015. Au cours de cette période, le flux interprovincial le plus important part du Hunan en direction du Guangdong, mais des volumes substantiels de migrants internes sont observés à partir des provinces du Henan, Anhui, Sichuan et du Hubei vers les provinces orientales du Zhejiang et Jiangsu ainsi que vers les municipalités de Pékin, Shanghai et Tianjin (Qi et al. 2017) (**Carte *4***).

Carte 4. Les principales agglomérations urbaines de la RPC en 2013.



Le pays est coupé en deux par la ligne imaginaire Heihe-Tengchong proposée par le géographe Hu Huanyong en 1935. Source : *Courrier International*, 'Demographia World Urban Areas' (2019).

Toutefois il est important de noter que la crise financière de 2008 a considérablement affecté les flux de population flottante. La chute des exportations, la fermeture de nombre d'usines et l'affaiblissement consécutif de la demande de main-d'œuvre dans des villes autrefois très dynamiques[46] se répercutent sur les mouvements migratoires à longue distance. Ceux-ci se réduisent à la faveur d'une mobilité de proximité principalement orientée vers les capitales provinciales[47](Su, Tesfazion, et Zhao 2017). Le lien entre

[46] L'un des exemples les plus représentatifs est Dongguan, ville-préfecture de la province du Guangdong parmi les plus attractives depuis les années 1980 pour la population migrante – qui compte, en 2000, plus de trois quarts de la population totale de la ville (Chan 2007, 397) et entre 70% et 80% de la main d'œuvre locale (Chan 2010, 663). Centre manufacturier et d'exportation parmi les plus importants du pays, Dongguan a durement été touchée lorsque les exportations se sont effondrées suite à la crise financière mondiale de 2008.

[47] Lorsque le gouvernement central autorise une ouverture sélective de certaines villes chinoises aux investissements étrangers au cours de la seconde moitié des années 1990, les flux de capitaux s'orientent d'abord vers le littoral mais aussi vers les capitales provinciales de l'intérieur du pays : Wuhan (province du Hubei), Changsha (province du Hunan), Chengdu (Sichuan), Xi'an (Shaanxi), Kunming (Yunnan) (Boquet 2009, 391).

dynamisme économique et attractivité migratoire ayant été démontré tout au long de la période des réformes, le gouvernement central fait savoir que la population flottante entre désormais dans une « *phase d'ajustement* » (调整期 *tiáozhěngqī*). Celle-ci vise à « *une répartition plus égalitaire et optimisée du capital humain dans l'ensemble des régions* »[48]. Autrement dit, la Chine s'oriente vers un ajustement substantiel des inégalités territoriales, de revenus et de développement, entre zones urbaines et rurales et entre provinces côtières et intérieures (Cai F. et Wang 2005). Il est difficile à ce stade d'évaluer la réalisation de ces objectifs. Il convient plutôt de comprendre le contexte dans lequel ces inégalités se sont accrues depuis 1978, malgré le passage à une ère de croissance accélérée et de prospérité ostentatoire. Ces déséquilibres sont dus aux caractéristiques physiques du pays (l'ouest enclavé par les chaines montagneuses et des hauts plateaux, l'est raccordé au reste de la Chine par les bassins fluviaux et bénéficiant d'une ouverture maritime) et résultent de la société duale héritée de la période maoïste. Mais quels sont les mécanismes qui contribuent à faire perdurer ces déséquilibres après quarante ans d'ouverture au marché ? De quelle manière les piliers de ce mode de croissance donnent-ils lieu à de nouvelles inégalités, non plus seulement entre ville et campagne ou entre provinces littorales et reculées de l'intérieur, mais aussi et surtout au sein même des villes ?

1.2 Développement urbain et valorisation foncière : les impératifs à l'ère des réformes

Le gouvernement chinois s'efforce depuis le lancement des réformes économiques d'éviter un bouleversement incontrôlé de l'équilibre ville-campagne en favorisant une urbanisation graduelle à travers l'essor des petites villes et des bourgs en vue de limiter les mouvements migratoires chaotiques et de longue distance. L'effet escompté n'est toutefois pas atteint. En effet, la croissance urbaine chinoise s'appuie en réalité sur les flux migratoires incontrôlés tant redoutés par le gouvernement. Une convergence se produit entre le processus de développement – économique et urbain – et la mobilité – tant spatiale que sociale. Cependant, si cette convergence améliore les conditions de vie des urbains et des ruraux, elle contribue à un transfert des inégalités existantes entre ville et campagne dans l'espace urbain. Autrement dit, le dépassement de l'ère maoïste, qui se fonde sur une stratégie productiviste d'État guidée par les logiques de marché, n'a pas concouru à la réduction des déséquilibres préexistants mais a présidé

[48] Commission Nationale de la Santé, 2018, *Publication du « Rapport 2018 sur le développement …op.cit.*

à leur transformation en de nouvelles disparités sociales. La stratégie productiviste de « l'État développeur » (Leftwich 1995 ; Wu F. 2015 ; Aveline-Dubach 2017 ; Székely-Doby 2020) s'avère ainsi centrale dans la compréhension des dynamiques d'urbanisation de la Chine post-maoïste. Cette stratégie ne s'est pas affirmée selon les mêmes modalités dans tout le pays et n'a pas évolué de la même manière au cours de l'ère des réformes, mais elle s'est appuyée dans ses différentes phases sur une constante : la (re)mise en valeur du foncier.

Durant l'époque maoïste, la propriété privée de la terre a été supprimée conformément aux valeurs du communisme. Les terres urbaines ont été transformées en propriété de l'État et les terres rurales sont devenues des biens collectifs. Les ressources foncières étant essentiellement considérées comme des moyens de production socialiste, tout usage commercial en a été interdit et leur attribution est devenue gratuite et gérée par l'État. Dans un nombre très limité de métropoles devenues les bassins privilégiés de la production industrielle et de l'économie planifiée (Lin 2002, 309), les terres ont été allouées aux unités de travail (*dānwèi*). Les campagnes, dominées par les structures collectives de production agricole, ont vu les terrains ruraux (la plus importante ressource du pays) confiés aux collectivités rurales (农村集体 *nóngcūn jítǐ*) qui les exploitent, mais de façon peu efficace. En effet, la collectivisation a privé la paysannerie de tout enthousiasme et de créativité dans les modes de production. Au passage de l'époque maoïste à l'ère denguiste (1978-1979)[49], l'introduction des mécanismes de marché va non seulement reconfigurer les équilibres entre villes et campagnes et entre gouvernement central et gouvernements locaux, mais elle bouleverse aussi le rôle des ressources foncières dans le processus de construction urbaine du pays. A partir de 1978, il est ainsi possible de discerner deux phases consécutives de développement et de transformation spatio-économique : une première phase de mise en valeur du foncier en tant que *moyen de production industrielle* qui correspond à une phase « d'urbanisation par le bas » (Ma et Lin 1993) centrée sur les bourgs et les petites villes, et une deuxième phase « d'accumulation foncière » (Hsing 2010 ; Wu F. 2015a), c'est-à-dire de mise en valeur du foncier en tant que *bien de consommation*, centrée sur les plus grandes villes du pays et sur leur expansion.

[49] À la mort de Mao Zedong en septembre 1976, le passage à l'ère des réformes et de l'ouverture économique est « progressif ». Deng Xiaoping, à la tête des « pragmatistes », impose son projet de modernisation du pays en 1978, ouvrant la voie à l'économie de marché (Guiheux 2018, 93-122).

1.2.1 Le développement urbain « par le bas » : le foncier comme moyen de production industrielle

Au cours de la première décennie des réformes, la décollectivisation des exploitations agricoles et l'établissement du système de responsabilité des ménages permettent l'accroissement de la production agraire et l'apparition d'une main-d'œuvre rurale excédentaire incitée à s'engager dans l'industrie et les services. La prolifération des entreprises des bourgs et des cantons (乡镇企业 *xiāngzhèn qìyè*), qui passent de 1,52 million en 1978 à 18,88 millions en 1988 (Sun 2004, 147 ; Chen 2020) absorbe plusieurs millions de jeunes ruraux, transformant en profondeur l'armature urbaine du pays.

1.2.1.1 La conversion urbaine des bourgs et des cantons : une métamorphose administrative pour favoriser la croissance « par le bas »

L'industrialisation rurale, devenue le moteur de la croissance nationale, (Chen et Rozelle 1999) sans pour autant être financée par le gouvernement central (Xu 2008, 67), a pour résultat d'augmenter la part de la population non-agricole dans les villages et dans les bourgs au point de permettre à ces unités rurales d'acquérir un statut « urbain ». Au cours de la première décennie des années 1980, le gouvernement central assouplit les critères de désignation des villes facilitant l'annexion de districts ruraux aux centres urbains les plus proches (Hsu 1994, 516). Un nombre croissant de bourgs obtient le rang de petites villes et une quantité grandissante de petites villes est désignée comme villes moyennes ou grandes villes (Sun 2015 ; *The Paper* 2017 ; Wang 2018)[50]. De 1984 à 1996, les villes de moins de 200.000 habitants passent de 162 à 385 et, dans la même période, le nombre de villes comptant entre 200.000 et 500.000 habitants est multiplié par 2,4 passant de 81 (1984) à 194 (1996) (Lin 2007, 1838)[51]. Le système centré sur les préfectures – lesquelles contrôlaient auparavant une population et des ressources concentrés majoritairement en zones rurales – est remplacé par un système centré sur les municipalités. Les anciennes préfectures (地区 *dìqū*), désormais devenues des districts (县 *xiàn*), ainsi que les cantons et bourgs (乡镇 *xiāngzhèn*) sous leurs juridictions, sont

[50] Cette pratique de reclassement, connue sous le nom de « abolir les districts pour établir des villes » (撤县设市 *chèxiàn shèshì*), sera interdite avec le moratoire de 1997.

[51] La désignation de nouvelles villes (majoritairement de petite et moyenne taille), ainsi que l'expansion des bourgs et des petites villes existantes, ont eu principalement lieu dans les provinces côtières de l'est de la Chine (Lin 2002, 311).

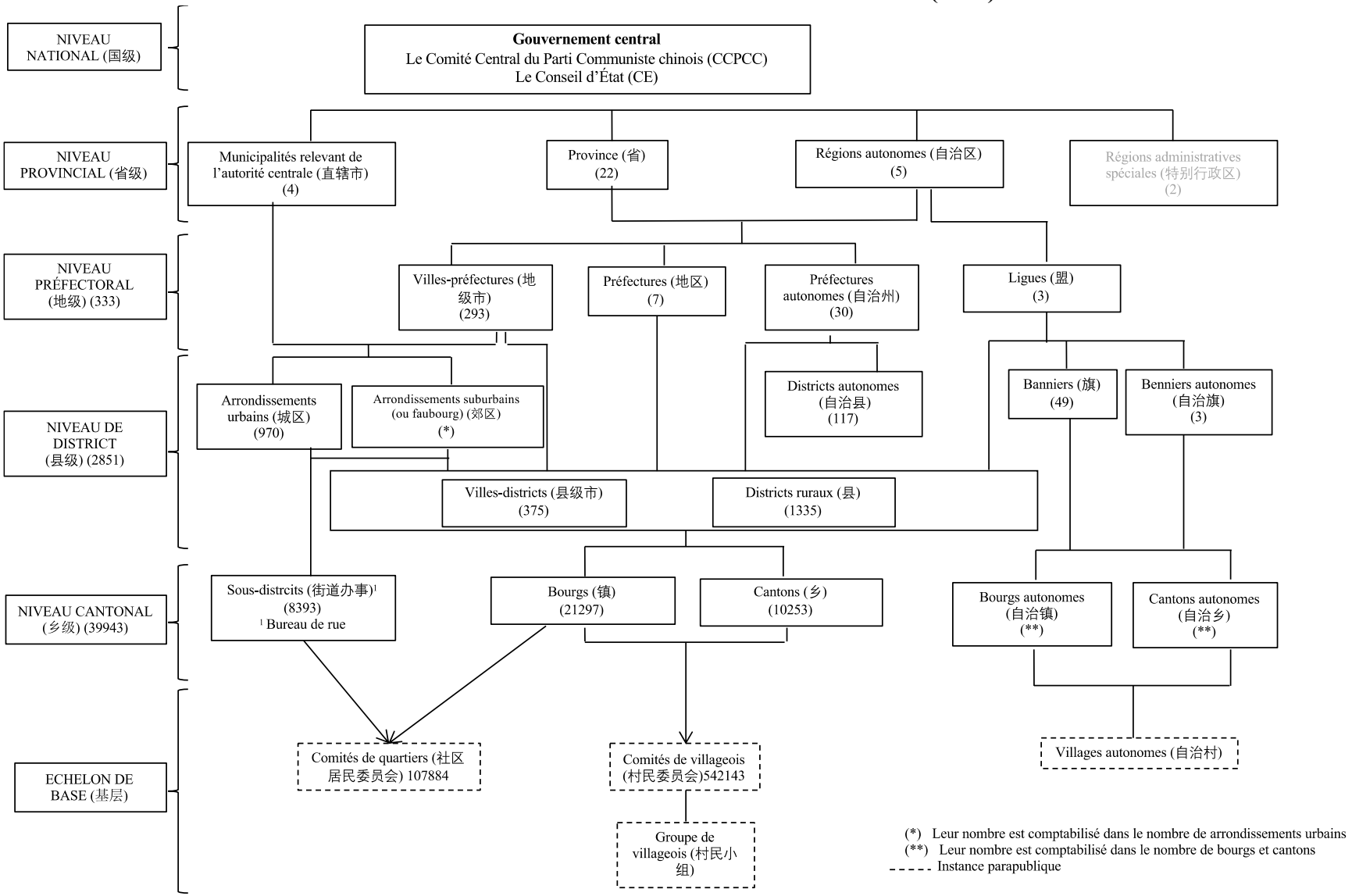
intégrés aux noyaux urbains centraux, à savoir les municipalités qui acquièrent le statut préfectoral (地级市 *dìjíshì*) (Swerts 2013, 59 ; Sanjuan et Fayolle-Lussac 2017, 297). De leur côté, certains districts économiquement très dynamiques obtiennent le statut de municipalité mais de rang de district (县级市 *xiànjíshì*) (**Tableau *1***).

De façon plus générale, l'on assiste, durant un intervalle temporel très court, à une métamorphose de la hiérarchie urbaine chinoise induite administrativement[52] et à une transformation du mode de croissance « par le bas » du pays (Ma et Lin 1993 ; Ma et Fan 1994 ; Ma et Cui 2002). Autrement dit, ces changements sont avant tout le résultat d'expérimentations locales et dérivent du dynamisme des bourgs et cantons ainsi que de leur capacité à dégager une importante marge de développement, à la fois industrielle et agricole. Cela est principalement rendu possible grâce à la décentralisation du pouvoir décisionnel, à l'assouplissement du contrôle étatique sur le développement économique local ainsi qu'à une nouvelle flexibilité dans les découpages administratifs des entités urbaines[53]. L'État interventionniste laisse ainsi graduellement la place à un État régulateur. Celui-ci ouvre les portes aux forces de marché et aux investisseurs étrangers et il reconfigure les équilibres géopolitiques entre gouvernement central et gouvernements locaux et entre villes et campagne.

[52] Au cours de l'époque maoïste, la hiérarchie urbaine du pays est dominée par un nombre limité de grandes et très grandes villes, développées en tant que nœuds clés de l'économie planifiée et de l'industrialisation. Toutefois afin de rendre ce modèle de croissance efficace tout en minimisant les coût des services urbains, le surplus de main d'œuvre rurale est maintenu dans les campagnes à travers le système de contrôle de la population En parallèle, le gouvernement central empêche les zones rurales (villages et bourgs) de se transformer en villes, car cela est coûteux pour les gouvernements locaux. George C.S. Lin a étudié la manière dont la désignation des nouvelles villes ou le déclassement des villes existantes est devenue un moyen pour l'État d'accélérer ou de ralentir le rythme du développement urbain en fonction de l'évolution de la situation politique et économique (Lin 2002, 304). Jae Ho Chung and Tao-chiu Lam définissent ce phénomène « urbanisation gonflée » (虚假城市化 *xūjiǎ chéngshìhuà*) (Chung et Lam 2004, 948).

[53] Pour une analyse plus fine de « l'urbanisation dirigée par l'État » voir (Chan K. W. 1994 ; Fan 1999 ; Chan R. C. K. et Zhao 2002)

Tableau 1. L'administration territoriale de la RPC (2018).



Source : Réalisé par l'auteure, d'après les données du ministère des Affaires Civiles de la RPC (2019).

1.2.1.2 Les zones économiques spéciales comme laboratoires de pratiques foncières novatrices

Ces transformations déplacent progressivement le cœur de la croissance vers la ville, mais ne s'exercent pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire. Ce sont d'abord les quatre Zones Économiques Spéciales (ZES) établies en 1979 dans les provinces côtières du Guangdong (Shenzhen, Zhuhai, Shantou) et du Fujian (Xiamen) qui servent de terrains d'expérience. Déjà à partir de 1978, certaines firmes hongkongaises sont autorisées à sous-traiter des activités de transformation à des usines chinoises de la proche province du Guangdong. Les résultats très positifs de l'externalisation de l'appareil productif hongkongais vont pousser les autorités à autoriser les premiers investissements directs étrangers sur le sol chinois en 1979 par l'implantation de sociétés mixtes sino-étrangères[54] dans la province du Guangdong. Les contrats de sous-traitance, les sociétés mixtes sino-étrangères ainsi que d'autres formes d'assimilation des technologies et des méthodes de gestion étrangères se répandent d'abord dans les quatre ZES créées en 1979, dans les 14 villes côtières ouvertes au commerce extérieur en 1984[55], puis dans l'île de Hainan en 1988 et dans le district de Pudong à Shanghai en 1990. L'afflux d'investissements directs, principalement dans les zones côtières de l'est et du sud du pays, creuse les inégalités entre les provinces de l'intérieur (et de l'ouest) et celles du littoral. Ce sont les gouvernements de ces municipalités qui profitent tout au long des années 1980 de la décentralisation du pouvoir décisionnel, décrochant une autonomie toujours plus grande leur permettant de tirer des revenus de la vente de droits d'usage foncier aux entrepreneurs étrangers. Dans la province du Guangdong, par exemple, la forme de coopération sino-étrangère la plus développée est celle des entreprises coopératives ou *contractual joint venture* (合作经营企业 *hézuòjīngyíng qǐyè*), qui n'impliquent pas d'apport de fonds mais d'équipements et de technologies de la part du partenaire étranger et en contrepartie de main d'œuvre,

[54] Les sociétés mixtes sino-étrangères ou *equity joint-venture* (合资经营企业 *hézījīngyíng qǐyè*) désignent des sociétés par action à responsabilité limitée dont le capital est fourni mutuellement par des investisseurs étrangers (minimum 25%) et chinois (contribuent généralement à hauteur de 50% ou plus). Généralement l'investisseur étranger apporte les fonds, les équipements mécaniques et les technologies nécessaires, tandis que le partenaire chinois investit sous forme d'immeubles, usines et terrains (plus précisément de droit de jouissance du sol).

[55] Les 14 villes côtières ouvertes en 1984 aux investissements étrangers sont : Qinhuangdao, Tianjin, Dalian, Yantai, Qingdao, Lianyungang, Nantong, Shanghai, Ningbo, Wenzhou, Fuzhou, Guangzhou, Zhanjiang, Beihai.

services, bâtiments et de droits d'utilisation de terrains de la part du partenaire chinois (Roy 1983, 160)[56]. Aux portes de Hong Kong, les municipalités cantonaises, les plus familiarisées avec les mécanismes de marchés de la colonie britannique, développent très rapidement des moyens pour maximiser les revenus de leurs ventes foncières. Les contrats, impliquant principalement des entrepreneurs hongkongais et macanais (appâtés par des incitations fiscales et douanières) se multiplient en l'espace de quelques mois. Cette situation engendre un besoin en terrains et en infrastructure et occasionne le lancement de nombreux projets d'aménagement conjoints qui inciteront les autorités municipales à surévaluer les prix de location des terrains et des bâtiments. La ZES de Shenzhen, ville frontalière de Hong Kong, va plus loin en imposant en 1980, en violation de la constitution[57], une redevance d'utilisation du sol pour tout projet immobilier impliquant des entrepreneurs étrangers. En 1981, cette redevance est étendue aux investisseurs chinois (Qiao 2017a, 25). Shenzhen est en effet une ville pionnière dans la marchandisation du foncier en Chine, la première cession à titre onéreux du droit d'utilisation y ayant été effectuée en 1987 (Cartier 2001, 457 ; Qiao 2017, 26). Le foncier n'est plus un simple outil de production agricole mais commence à être perçu comme un vecteur de développement industriel et urbain susceptible d'attirer des capitaux étrangers[58]. Cette approche deviendra rapidement dominante dans tout le pays.

1.2.1.3 Consolider le contrôle étatique sur le foncier par un nouvel arsenal juridique et institutionnel

Durant les premières années des réformes économiques, la croissance urbaine demeure assez chaotique. Cela entraîne la nécessité pour l'État de se doter d'un cadre normatif et institutionnel pour faciliter le développement du marché foncier tout en le réglementant. Dès l'adoption de la constitution de 1982 qui ratifie, pour la première fois dans l'histoire de la RPC, la propriété exclusivement étatique du sol[59], l'introduction

[56] Dans le cas des entreprises mixtes de nature coopérative, la répartition des profits se fait en fonction des termes du contrat et non au prorata du capital apporté ou des actions détenues.

[57] À l'époque la mise à disposition à titre onéreux des terres équivalait à enfreindre les principes socialistes et la conception marxiste de la propriété collective et de la planification pour se tourner vers les principes capitalistes et le marché.

[58] Entre 1980 et 2000, les ZES attirent 16,8 milliards de dollars d'investissements étrangers au titre de 30 000 projets lancés au sein des zones, ce qui représente un septième des investissements étrangers en Chine dans la même période (Reardon 1996, 282).

[59] « Dans les villes, la terre est propriété d'État. A la campagne et dans les banlieues des villes, elle est propriété collective, exception faite de celle qui, en vertu de la loi, est propriété d'État ; de même les terrains pour construire des logements et les parcelles de terre cultivable ou montagneuse réservées à l'usage

d'une série de mesures permet de redéfinir les modes de gestion des terres urbaines et rurales. En 1982, les Règlements sur la réquisition des sols pour les constructions nationales[60] stipule que les terres rurales doivent être réquisitionnées (征用 *zhēngyòng*) pour être utilisées dans la construction urbaine, interdisant toute autre forme de transfert (achat ou location) de terres rurales. En 1986, la Loi sur la gestion foncière réaffirme la propriété de l'État sur la terre à usage non agricole et introduit l'expropriation (征收 *zhēngshōu*) des terrains ruraux de la part des gouvernements locaux au nom de l'intérêt public[61]. Enfin, la révision constitutionnelle de 1988, introduit la distinction entre *droit de propriété* et *droit d'usage du sol* (étatique aussi bien que collectif) et institutionnalise le transfert du droit d'usage du sol à titre onéreux (土地有偿转让 *tǔdì yǒucháng zhuǎnràng*), mais uniquement pour les terrains urbains. Cela implique que les ressources foncières rurales doivent être converties en terrain urbains pour être utilisées à des fins non-agricoles et commerciales. Il en résulte un régime foncier de type socialiste basé sur la propriété étatique du sol en zone urbaine où les droits d'usage sont régis par les lois du marché, et sur la propriété collective en zone rurale où les droits d'usage sont confiés à titre temporaire aux ménages ruraux. Ce double régime confère tout pouvoir décisionnel concernant la commercialisation des ressources foncières (rurales et urbaines) du pays à l'État. Pour affirmer son autorité, l'État met en place un dispositif institutionnel de gestion des sols centré sur le ministère de l'Administration foncière, créé en 1986 et mis sous contrôle direct du CAE, et ensuite ramifié sur tout le territoire. Des bureaux locaux de l'administration foncière apparaissent au niveau municipal (préfectoral), de district et cantonal. Néanmoins, les vrais représentants de l'État au bas de l'échelle sont les cadres municipaux, autorisés à élaborer les plans annuels d'utilisation des sols et à établir les quotas annuels de reconversion des terrains agricoles en terrains constructibles (Hsing 2010, 39 ; Qiao 2017, 21).

1.2.2 Le foncier comme bien de consommation

personnel sont propriété collective. Dans l'intérêt public, l'État peut, selon les dispositions de la loi, réquisitionner la terre. Nulle organisation, nul individu ne peut s'approprier des terres, les vendre, les acheter, les donner à bail ou les céder illicitement à autrui sous diverses formes. Toute organisation et tout individu faisant usage de la terre doivent le faire rationnellement. » Art. 10, La Constitution de la RPC, 1982, Assemblée Populaire Nationale de la République Populaire de Chine.

[60] CAE, 1982, *Les Règlements sur la réquisition des sols pour les constructions nationales n. 80* (国家建设征用土地条例), 14/5/1982.

[61] Comité permanent de l'Assemblée Nationale du Peuple, 1998, *Révision de la loi sur la gestion foncière de 1986* (1998)…*op. cit.,* art.2.

La première décennie des réformes s'avère être, pour les gouvernements locaux, une phase de prise de conscience de la valeur économique générée par le foncier. Depuis que la loi sur la gestion foncière de 1986 a conféré uniquement à ces derniers le pouvoir d'acquérir des terrains ruraux à bas prix directement aux agriculteurs pour ensuite vendre les droits d'usage aux investisseurs chinois au prix de marché, le différentiel de prix devient une source de revenus importante pour les administrations locales[62]. Toutefois, jusqu'au début des années 1990, la prise de conscience concernant la valeur foncière demeure principalement attachée à l'objectif initial de création des ZES, celui de faciliter l'introduction et l'assimilation de technologies, d'équipements et de savoir-faire avancés afin d'améliorer la production industrielle et de développer une industrie d'exportation. La « tournée d'inspection dans le Sud » (南巡 *nánxún*) de Deng Xiaoping en 1992, destinée à consolider les réformes économiques, signe le début d'une nouvelle phase de développement urbain qui transforme le foncier en un véritable bien de consommation. A cela s'ajoute l'introduction du système de partage des impôts entre gouvernement central et gouvernements locaux en 1994 (分税制 *fēnshuìzhì*), qui modifie profondément le comportement des cadres locaux vis-à-vis des ressources foncières (Wu F. 2015a, 80). Consolider la mainmise sur ces ressources devient une nécessité car le profit qui leur est associé permet de combler l'écart entre les dépenses et les recettes locales. Les cadres locaux se doivent de jouer un rôle toujours plus central dans la coordination des opérations d'approvisionnement foncier afin de ne pas creuser le déficit budgétaire et d'organiser leur promotion dans un système d'évaluation des cadres ou « *système de responsabilité* » (责任制 *zérènzhì*) qui met l'accent sur la performance économique[63]. Le foncier constitue désormais le principal actif sous le contrôle du gouvernement local, ce qui provoque l'explosion d'une véritable « fièvre foncière ».

1.2.2.1 L'explosion de la fièvre foncière et la première vague d'enclosures (les années 1990)

L'expansion urbaine chinoise est le résultat d'une vague incontrôlée de reconversion massive des terrains ruraux en terrain urbains (de propriété étatique), c'est-

[62] Les expressions administrations locales, gouvernements locaux et autorités locales désignent ici de manière générale toutes les entités locales allant du bourg (镇 *zhèn*) à la province (省 *shěng*).

[63] Afin de pousser les cadres locaux à respecter les objectifs de croissance tout en composant avec l'autonomie budgétaire instituée par la réforme fiscale de 1994, l'État central introduit un système de promotion des cadres basé sur leur performance (Whiting 2004). La capacité à générer de la croissance assure une carrière ascendante aux responsables des exécutifs municipaux (Aveline-Dubach 2020).

à-dire en terrains susceptibles d'être loués, vendus (transfert de droit d'usage) et bâtis. Tout au long des années 1990, cette « fièvre foncière » prend la forme de *kāifāqū* (开发区) ou « zones de développement économiques » qui à l'instar des ZES sont voués à attirer des capitaux, des technologies et des techniques de gestion modernes (Cartier 2001). Une fois les terres agricoles réquisitionnées et converties en terrains urbains, on y construit des complexes industriels, touristiques, résidentiels ou commerciaux (Yeh et Wu 1996). Ce mode de développement à la frontière entre univers rural et urbain prendra une ampleur démesurée, à tel point qu'il gagnera l'appellation de « mouvement des enclosures »[64] (圈地运动 *quāndì yùndòng*) (Q. He 2000). Dans la lignée de la ZES de Shenzhen, les premières villes à adopter le modèle des zones de développement économiques seront celles du Delta de la Rivière de Perles, parmi lesquelles les ZES de Zhuhai et Shantou, mais surtout la ville de Guangzhou, où la première *kāifāqū* (hors-ZES) sera créée en 1984 (Lin 2007, 1842). Ces villes profitaient principalement des investissements hongkongais[65] mais rapidement, le modèle se répandra dans d'autres villes côtières (l'un des premiers exemples est celui de Shanghai, avec le district de Pudong[66]). Certaines de ces villes se mettront à attirer des capitaux taïwanais (notamment Xiamen et Fuzhou), japonais et sud-coréens (Dalian, Qingdao et Tianjin) (Q. He 2000, 59 ; Cartier 2001). La plupart de ces capitaux y seront investis dans les infrastructures industrielles mais aussi dans la construction de surfaces commerciales, résidentielles et touristiques. Les discours de Deng Xiaoping lors de sa tournée dans le Sud en 1992, invitant « *les zones disposant de conditions adéquates à se développer plus rapidement* » (Deng 1992, 4), ouvre la voie à une course d'émulation et de concurrence pour la création de zones innovantes de développement économique dans toutes les provinces du pays. Selon les données du ministère de la Construction, en 1993, les *kāifāqū* officiellement enregistrées à l'échelle nationale comptent 6 000 unités et occupent 15 000 kilomètres

[64] Le « mouvement des *enclosures* » désigne le processus de transformation du système agraire ayant eu lieu en Angleterre entre le XVI et le XVII[e] siècles. Lors de ce processus, les ressources foncières utilisées collectivement par la paysannerie sont morcelées et encloses, pour l'exploitation directe des grands propriétaires. Au sens plus large, le terme d'*enclosure* est utilisé pour définir toutes les dynamiques de privatisation des terres collectives pour leur mise en valeur/ exploitation intensive (Festa, Dulong de Rosnay, et Miralles Buil 2018)

[65] Hong Kong a été, depuis le début des réformes économiques le premier et le principal investisseur extérieur en Chine (Law 1994, 43 ; Cartier 2002, 1519). Selon les estimations du *Domestic and Foreign Real Estate Herald* (中外房地产导报) (1993, 26), en 1992 un dixième des capitaux du marché hongkongais a été investi dans le marché immobilier en plein essor en Chine (He Q. 2000, 59).

[66] Pour des informations détaillées sur les projets d'infrastructures et les investissements concernant la Zone de Développement de Pudong à Shanghai voir : (Hovasse 1993).

carrés de terres rurales, dépassant de 1 600 kilomètres carrés la surface de plancher urbain bâti de l'ensemble des villes chinoises de l'époque (13 400 km^2) (Yeh et Wu 1996, 345). Ces chiffres ne prennent pas en compte les *kāifāqū* créées par des gouvernements ruraux au niveau des bourgs, cantons et villages, qui constituent une part importante des zones de développement économiques (estimée à 2 700 par Yang (1997)).

La transition économique se manifeste donc par des opérations lucratives de valorisation foncière, motivée par les intérêts des dirigeants locaux. L'expansion urbaine, perceptible dans la multiplication du nombre de villes dans le pays, est en grande partie financée par le transfert des ressources foncières, rurales et péri-urbaines, sous le contrôle des gouvernements urbains. Si entre 1978 et 1997, le nombre total des villes officiellement désignées s'accroît de 190 à 664 (BNSC 2016, 4), le bâti urbain se développe à forte allure, passant de 7 438 km^2 en 1981 à 20 532 km^2 en 1996 (Lin 2007, 1838 ; BNSC 2019b) au détriment des terres cultivables. Selon les statistiques officielles, au cours de la première décennie des réformes économiques et jusqu'au début des années 1990, la Chine perd près de 5 millions d'hectares de terres agricoles (soit 5% des surfaces), converties à des fins de développement infrastructurel et industriel (BNSC 2014, 221-222)[67].

Dans ce contexte, d'autres effets secondaires apparaissent. Premièrement, cette frénésie foncière ne s'accompagne pas d'une activité immobilière comparable, faute de capitaux. Seules quelques villes au développement rapide, telles que Shenzhen ou Wuxi (Jiangsu), font l'expérience d'un boom du secteur résidentiel au cours des années 1980 et 1990, notamment en raison de la croissance démographique et de l'augmentation rapide des revenus des ménages. Ailleurs, la conversion des parcelles agricoles en terrains urbains n'est souvent qu'un changement de leur statut au détriment de la paysannerie, avec d'énormes étendues – estimées à 50 000 hectares à la fin de 1993 – de terres « encloses » demeurantes vides et « brûlant au soleil » (烈日下烘烤 *lièrìxià hōngkǎo* ou 晒太阳 *shài tàiyáng*)[68] . Deuxièmement, la portée du phénomène engendre également

[67] Ces données, issues du BNSC, sont sujets à débat. Selon certaines estimations (Ash et Edmonds 1998 ; Smil 1999) les terres agricoles seraient beaucoup plus étendues (à hauteur de 45% de plus) que ce que les chiffres officiels laissent présager. Par conséquent, les pertes des terres agricoles dans les deux premières décennies des réformes seraient beaucoup plus importantes (Cartier 2001 ; Lin et Ho 2005).

[68] Souvent les terrains « enclos » se déversaient dans le marché secondaire avec un très faible retour sur l'investissement initial. Les sols n'étaient que l'objet d'un jeu de transactions foncières qui contribuait à augmenter artificiellement leur prix sans qu'ils soient véritablement exploités ou dotés d'infrastructures. Pour une analyse détaillée de ces transactions foncières le plus souvent illicites, voir : (He Q. 2000, 57-88).

entre 30 et 50 millions de mètres carrés de terrains bâtis et aménagés à la fin 1993. Ces terrains, aussi appelés « terrains cuits » (熟地 *shóudì*) restent inutilisés et encombrés de bâtiments à moitié terminés (烂尾楼 *lànwěilóu*) ou de villas de luxe trop coûteuses au regard des capacités d'achats de la population locale[69]. En effet, bien que depuis 1988 le gouvernement ait lancé une réforme de marchandisation et de privatisation des logements publics, encourager les ménages urbains à investir dans l'achat d'un logement alors qu'ils ont depuis près de 30 ans joui de ce même bien à titre gratuit[70], n'est pas une tâche facile. Pour stimuler le marché résidentiel, le gouvernement doit contenir les tensions inflationnistes et encourager l'accession à la propriété à travers l'augmentation des salaires, l'introduction de dispositifs d'épargne salariale, la diversification de l'offre en logement, et la mise en place de dispositifs de crédit au logement. Il faudra encore quelques années avant de pouvoir mettre ces changements en place. Pour cela, le secteur immobilier durant la première phase de la fièvre foncière se limite à la construction de complexes résidentiels de luxe destinés quasi exclusivement aux investisseurs étrangers – notamment les Chinois d'outremer – négligeant toute adéquation entre l'offre et la demande[71].

En raison de cette situation désastreuse, le premier ministre Zhu Rongji annonce en 1994 une politique d'austérité envers les banques d'État afin de réduire le volume de créances douteuses favorisant la fièvre spéculative et mettant en péril les ressources et la stabilité nationale. À partir de 1997, le Ministère des Terres et des Ressources (国土资源部 *guótǔ zīyuán bù*) met en œuvre plusieurs mesures pour empêcher les transactions foncières, licites et illicites[72], en vue de protéger les terres agricoles. Ces mesures ne

[69] En 1996, la surface de logements vacants est estimée à 66,24 millions de m^2 sur l'ensemble du territoire national (Wu F. 2001, 277).

[70] Comme expliqué plus haut, au cours de l'époque maoïste, chaque ménage urbain bénéficiait d'un logement gratuit fourni par son unité de travail (*dānwèi*). La réforme nationale du logement de 1988 incite ces ménages à acheter à très bas coût la propriété du logement occupé. Ce type de logement est défini en chinois sous le terme de « logement réformé » (房改房 *fánggǎifáng*). Un marché de l'immobilier neuf est introduit mais reste très peu développé jusqu'aux années 1990. C'est pour cela qu'on parle d'une situation de « quasi-marché » (Logan, Fang, et Zhang 2009, 3).

[71] Dans plusieurs grandes villes chinoises au long des années 1990, nombre de ces complexes de luxe sont démolis quelques mois après leur construction et sont parfois remplacés par des logements abordables. Pour plus de détails voir (He Q. 2000, 71-72).

[72] Parmi ces mesures : un moratoire d'un an sur la conversion des terres agricoles en terres constructibles et à usage industriel (Hsing 2010, 99) ; l'interdiction de délivrer des permis de construire, ou des autorisations pour la construction de complexes de luxe (He 2000, 76-78) ; la fermeture de zones de développement non autorisées par le CAE ou le gouvernement provincial ; ainsi que l'interdiction pour les provinces de vendre des baux fonciers dans les zones militaires aux investisseurs étrangers (Cartier 2001,

s'avèreront toutefois qu'une vaine tentative pour maîtriser la production de *kāifāqū*.

1.2.2.2 La seconde vague d'enclosures (au tournant des années 2000)

Malgré le climat d'austérité de la seconde moitié des années 1990, l'entrée en vigueur d'une nouvelle réforme fiscale en 1994 instaure un système de partage des impôts entre les autorités centrales et locales : les gouvernements locaux reçoivent dorénavant 47% des recettes publiques mais doivent contribuer à 80% des dépenses (He S. et Wu 2009, 285 ; Lin G. et Yi 2013, 54). Néanmoins, ils peuvent conserver les recettes des ventes des droits d'usage fonciers. La mise en place du nouveau système fiscal modifie l'attitude des cadres locaux vis-à-vis des ressources foncières, les transformant en « entrepreneurs » du foncier urbain (Wu F. 2015a, 80). Les terrains urbains, dont la demande est en constante augmentation, permettent aux cadres locaux, qui sont dépositaires du monopole foncier de l'État, de générer les recettes nécessaires pour couvrir les dépenses en infrastructures et services publics qui doivent désormais être couvertes localement. Ce système est renommé « le régime fiscal centré sur le foncier » (土地财政 *tǔdì cáizhèng*). Par ailleurs, les projets de valorisation foncière permettent aux gouvernements locaux d'assurer des taux de croissance annuel du PIB suffisamment élevés pour leur permettre de satisfaire les principaux critères régissant le système d'évaluation des fonctionnaires.

En d'autres termes, la dévolution de pouvoirs du gouvernement central aux gouvernements locaux donne un coup de fouet au développement du marché foncier, entraînant encore davantage de conversions forcées de terrains ruraux en terrains urbains. Les zones spéciales de développement économique, notamment les *xiǎoqū* (小区), « les petites zones » au niveau de district et de canton, continuent d'augmenter, et cela malgré les mesures de 1997 visant à contrôler la gestion foncière et à sauvegarder les terrains cultivés. C'est là le signe d'une « nouvelle vague d'enclosures » (新圈地运动 *xīn quāndì yùndòng*) (Ren 2003).

Bien que le nombre total des zones de développement économique officiellement enregistrées[73] dans le pays ait diminué (3 837 en 2002 comparées aux 6 000 enregistrées en 1993), les *kāifāqū* occupent une surface qui s'accroît : 36 000 kilomètres carrés en

447). En 1998, le moratoire sur la conversion des terres agricoles en terre à usage non agricole, est prolongé d'un an.

[73] Des études traitant des *kāifāqū* ont mis en évidence la faible fiabilité des statistiques sur les zones de développement économique (Yeh et Wu F. 1996, 345 ; He Q. 1997, 75 ; Hsing 2010, 99).

2003 contre 15 000 kilomètres carrés en 1993 (Yeh et Wu 1996, 345). Par ailleurs, de nombreuses zones de développement au niveau local échappent au contrôle de l'État car elles sont issues de processus illicites de réquisition par les gouvernements ruraux. Souvent ces derniers poursuivent leur projet sans obtenir l'autorisation de transfert du droit d'utilisation des terres du niveau administratif supérieur. Pour éloigner tout soupçon, ils évitent de mentionner les termes *xiǎoqū* ou *kāifāqū* dans l'appellation de zones économiques spéciales (Cartier 2001, 457). Dans la plupart des cas, ces zones échouent dans leur objectif de devenir le moteur de la croissance locale. Elles s'avèrent être des projets incomplets, asservis par une logique de profit personnel, formant un mode de développement fragmenté et dépourvu de toute type de planification.

1.2.3 De l'accumulation foncière à la surproduction immobilière

À partir de la fin des années 1990, le modèle de *kāifāqū* va rapidement céder la place à de nouvelles formes d'expansion urbaine et territoriale plus « raisonnées », dominées par une logique de projet. Il ne s'agit plus d'initiatives fragmentées et contrôlées par des petits cadres de villages. L'expansion territoriale passe désormais par de vastes opérations de renouvellement urbain et de redéploiement métropolitain sous le contrôle des gouvernements municipaux au niveau préfectoral et de district. Ces projets qui témoignent du passage de « *l'urbanisme à l'ancienne* » (规划 *guīhuà*) vers la « *planification stratégique* » (策划 *cèhuà*) (Hsing 2010, 105) prennent le nom de « villes nouvelles » (新城 *xīnchéng*) et de « cités universitaires » (大学城 *dàxuéchéng*). Ce sont des projets remplaçant la mono-fonctionnalité industrielle des *kāifāqū*, par une approche plus inclusive, mêlant la fonction commerciale, résidentielle et récréative aux activités industrielles, administratives, tertiaires et de recherche (Hsing 2010, 104 ; Wu F. 2015a, 148 ; Henriot 2015, 29). Les « villes nouvelles » ne sont pas des véritables unités urbaines au sens administratif du terme, mais elles comptent se développer en tant qu'entités indépendantes et clusters de mixité fonctionnelle, à l'instar des villes. Ces projets de plus grande envergure se développent en phases successives, souvent à partir d'une *kāifāqū* échouée et s'appuient sur les effets de débordement (ou *spill-over effects*) (Tao et al. 2010, 2225 ; Wu F. 2015a, 80) : la vente du droit d'usage des sols pour le développement industriel est censée stimuler le développement de l'économie locale dans son ensemble, entraînant d'abord une augmentation de la demande de logements, puis d'espaces commerciaux et de tous types de services. Ce nouveau modèle de développement par la

création de clusters d'emplois et d'activités favorise le mitage[74] des espaces ruraux, facilitant l'emprise des gouvernements locaux sur un nombre toujours plus élevé de ressources foncières dans les zones périphériques. En même temps, il permet de justifier la rapidité de la croissance, qui dépasse souvent les limites de planification urbaine imposées au niveau national (Wu F. 2011, 242). Le lien entre urbanisme et aspiration productiviste devient plus solide, se transformant en un nouveau mode de production urbaine rationnellement planifié par voie administrative et légitimé dans le cadre de stratégies d'aménagement territorial.

C'est au cours de cette phase que la fièvre foncière s'accompagne d'une fièvre immobilière. La production de « logements-marchandises » (商品房 *shāngpǐnfáng*) qui avait timidement émergé dans la Chine urbaine au début des années 1990 connaît une croissance rapide à partir de 1998, lorsque le gouvernement central supprime le système de distribution des logements urbains par les *dānwèi* (les unités de travail). Le logement urbain, qui avait été tout au long de l'époque maoïste un bien public essentiel, est soudainement transformé en un atout de valorisation du capital. Ce n'est pas le hasard qui donne un coup d'accélérateur à la réforme du logement à partir de 1998. En 1997, la crise financière asiatique fait craindre une appréciation du RMB et le ralentissement des exportations. Afin de maintenir le taux de croissance autour de 8% malgré l'instabilité des marchés, l'État envisage pour la première fois le passage vers un modèle économique fondé sur la consommation intérieure à travers la création d'un marché immobilier. L'industrie du logement s'apprête alors à devenir le nouveau moteur de la croissance économique chinoise.

1.2.3.1 L'engrenage du marché immobilier : objectifs nationaux et intérêts locaux

La première réforme du logement à l'échelle nationale est lancée en 1988, dans le but d'amplifier et d'améliorer l'offre résidentielle. Au lancement des réformes et de l'ouverture économique (1978), la Chine hérite d'un parc de logements qui répond très mal à la demande réelle. A l'issue des premières expériences pilotes de vente de logements publics aux occupants, (notamment à Shenzhen, Guangzhou et Shanghai) et d'augmentation des loyers du secteur public (à Yantai, dans la province du Shandong), le

[74] Le « mitage » désigne « une forme d'urbanisation dispersée portant atteinte à des espaces naturels ou compromettant des activités agricoles ou forestières » (Châteaureynaud 2003).

gouvernement franchit en 1991 un premier pas vers l'institutionnalisation d'un marché de l'immobilier (Wang et Murie 1996 ; 1999)[75]. Un double système du logement basé sur la coexistence des mécanismes du marché et des institutions socialistes est mis en place :

1. d'une part le marché des « logements réformés » (房改房 *fánggǎifáng*), qui fait référence aux logements publics d'époque maoïste vendus à prix préférentiels aux occupants[76], c'est-à-dire les salariés des unités de travail (*dānwèi*) disposant de peu de ressources ;
2. d'autre part le marché de l'immobilier neuf, appliquant des prix totalement libres[77].

Tout le long des années 1990, nombre de mesures sont mises en place pour accélérer la privatisation du logement (Wang et Murie 1996 ; 1999 ; 2000). Si dès 1994, le Fonds de prévoyance pour le logement (住房公积金 *zhùfáng gōngjījīn*)[78], une forme d'épargne salariale est instituée, en 1998 la Banque populaire de Chine définit les procédures pour l'obtention de prêts hypothécaires et de taux d'intérêt favorables pour l'achat d'un logement[79]. Durant la même année, les villes dans lesquelles le prix du logement dépasse de quatre fois le revenu annuel moyen d'un ménage urbain introduisent une subvention à l'achat de logement (购房补贴 *gòufáng bǔtiē*), délivrée en espèces par les unités de travail (Huang 2004, 49)

[75] Bureau général du CAE, 1991, *Notice sur les opinions pour la mise en œuvre de la réforme complète du système du logement urbain, n. 73* (关于全面推进城镇住房制度改革意见的通知), 23/11/1991 ; (Wang Y. P. et Murie 2000, 403).

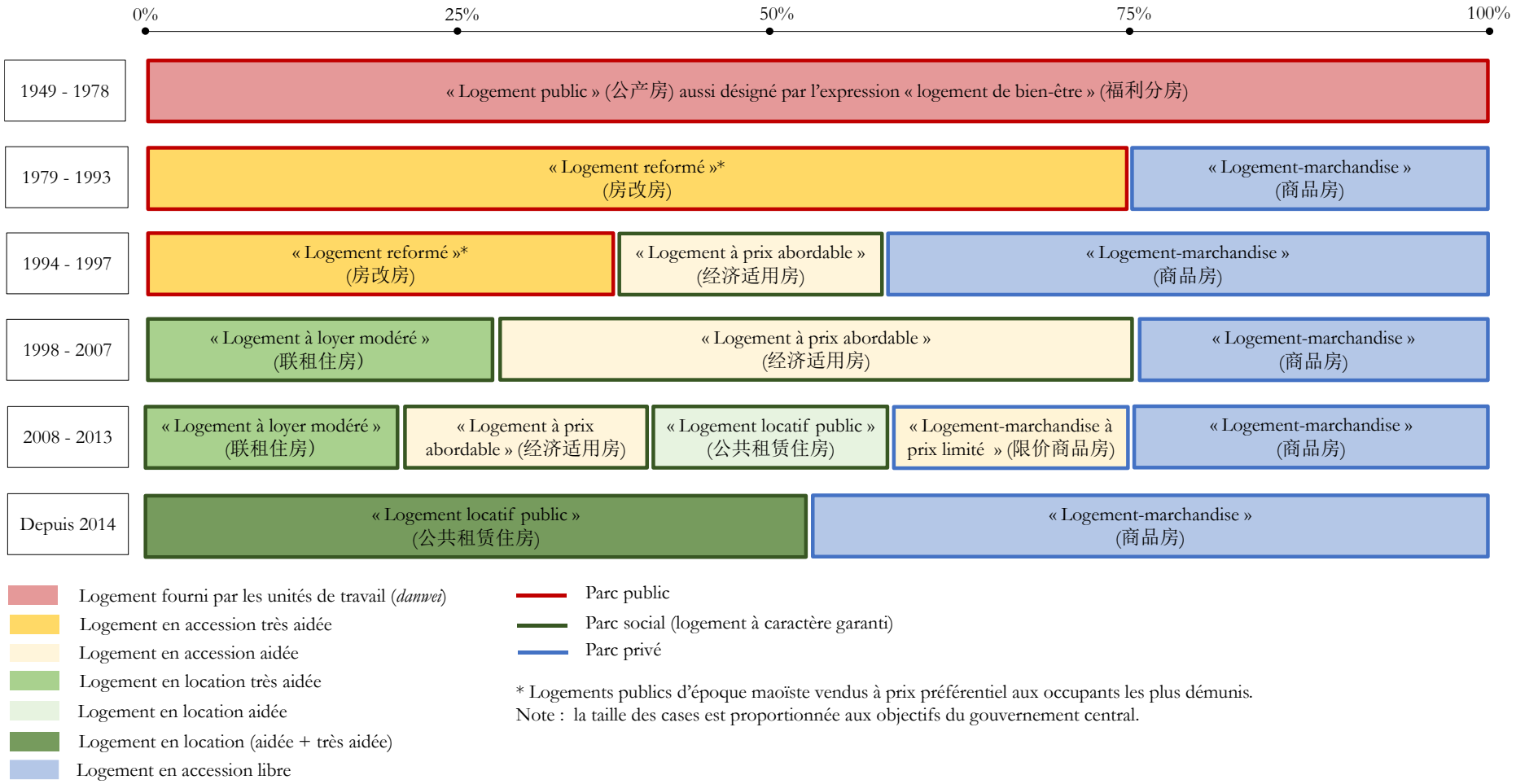
[76] La vente des « logement réformés » n'implique que la vente du droit d'utilisation. La propriété étant partagée entre l'unité de travail et le salarié-occupant, ce dernier n'a pas le droit de vendre le logement sur le marché (Y. P. Wang et Murie 2000, 403).

[77] Bien que la réforme de 1991 préconise de limiter le rôle des unités de travail dans la distribution de logements, elle produit un résultat totalement inverse. En effet, le marché de l'immobilier neuf est majoritairement géré par les *dānwèi*. Celles-ci cèdent aux promoteurs immobiliers à un coût très faible des terrains qui leur sont alloués gratuitement par l'État, puis leur rachètent les logements neuf pour les revendre ou les louer à leurs salariés (Yeh et Wu F. 1996, 351).

[78] Cette forme d'épargne salariale prévoit que chaque employé et unité de travail cotise 5% du salaire annuel de l'employé sur le Fonds de prévoyance pour le logement. Cette somme peut être utilisée par l'employé pour acheter, louer ou entretenir un logement.

[79] Le prêt hypothécaire avait déjà été introduit en Chine au début des années 1990, toutefois plusieurs contraintes avaient empêché sa généralisation (Cai 2019).

Tableau 2. Les évolutions de l'offre résidentielle en milieu urbain depuis 1949.



* Logements publics d'époque maoïste vendus à prix préférentiel aux occupants les plus démunis.
Note : la taille des cases est proportionnée aux objectifs du gouvernement central.

Source : Réalisé par l'auteure.

Par ailleurs, les réformes lancées par le gouvernement central en 1998 s'efforcent de prendre en compte les difficultés d'accession au logement de différentes catégories sociales urbaines. Un marché du logement stratifié est envisagé : entre 10% et 15% de « logements à loyer modéré » (联租住房 *liánzū zhùfáng*) pour les ménages à revenus très faibles ; entre 10% et 15% de « logements-marchandises » pour les familles aux revenus élevées ; et entre 70% et 80% de « logements à prix abordable » (经济适用住房 *jīngjì shìyòng zhùfáng*), une première forme sociale d'accession à la propriété introduite en 1994[80]. Destiné aux ménages urbains aux revenus faibles et moyens, le « logement à prix abordable » est vendu à des prix inférieurs à ceux du marché grâce à l'exonération des frais de transferts du foncier (划拨 *huàbō*). Du point de vue des administrateurs locaux, la production de logements économiques n'est donc pas la meilleure façon d'accroître les recettes foncières[81]. Les « logements-marchandises » vendus sur le marché à prix libre et construits sur des terrains d'État après en avoir payé les droits d'utilisation, apportent beaucoup plus d'argent dans les caisses des gouvernements locaux, qui en encouragent fortement la production et l'achat. Du point de vue des promoteurs, la vente de « logements à prix abordable » ne permet pas de maximiser leur marge. Bien qu'ils bénéficient d'une exonération de redevance d'utilisation des terrains, les promoteurs ont tendance à construire de grands logements haut-de-gamme, dont les prix dépassent les capacités des ménages urbains à revenus faibles et moyens (Wang 2001, 632). Si au niveau national l'engrenage du marché immobilier est déclenché pour promouvoir la croissance économique du pays et pour améliorer les conditions résidentielles des ménages urbains, au niveau local cet engrenage est principalement soutenu par trois catégories d'acteurs : les gouvernements locaux, qui encouragent le développement du marché immobilier pour bénéficier de la valorisation foncière et améliorer leur performance économique ; les promoteurs immobiliers qui jonglent entre les réglementations nationales et les intérêts des cadres locaux pour amplifier leurs profits ; et les ménages aisés pour qui l'immobilier s'est transformé en un véhicule d'investissement privilégié faute d'un développement de produits alternatifs de placement financiers (Aveline-Dubach 2017, 7).

[80] CAE, 1994, *Mesures pour la gestion de la construction du logement à prix abordable en ville, n. 761* (城镇经济适用住房建设管理办法, 761 号).

[81] En 2004 le « logements à prix abordable » ne représentait que 4,6% de l'offre urbaine de logement (Donnée du Peoples' Daily, 8/6/2005 citées par Wu F. 2015b, 13).

1.2.3.2 Les effets contradictoires de la valorisation immobilière

a. Amélioration générale des conditions résidentielles

Les comportements de ces trois catégories d'acteurs contribuent en quelques années à transformer l'immobilier en un pilier majeur de la croissance économique. L'accent mis par l'État sur la production et la consommation de logements fait rapidement croître les investissements dans le secteur immobilier. En 1998, ces investissements s'élèvent à 361,42 milliards de RMB, dont 208,15 investis dans l'immobilier résidentiel. Dix ans plus tard (en 2008), ils bondissent à 3 120,32 milliards de RMB, dont 2 244,08 investis dans l'immobilier résidentiel. En 2018, les investissements dans le secteur immobilier s'élèvent à 12 026,35 milliards de RMB (China National Statistics Bureau [CNSB] 2010 ; 2019). La hausse des investissements se reflète dans l'augmentation de la surface de logements achevés qui passe de 38 millions de m² en 1978 à 760 millions en 2008 (CNSB 2014)[82]. Entre 1978 et 1998, le poids de l'immobilier dans l'économie nationale double, passant de 2,2% à 4,4% du PIB national, et sa valeur monétaire de 8 milliards de RMB à 343.45 milliards de RMB. Ce chiffre ne cesse de gonfler, atteignant 1 473,87 milliards de RMB en 2008 (4,7% du PIB) (CNSB 2001 ; 2013). Par ailleurs, les réformes de 1998 permettent de réaliser des progrès substantiels dans la marchéisation du logement. Le taux d'accession à la propriété subit une accélération spectaculaire. À la fin de l'année 2000, il est estimé à 72% dans l'ensemble des villes du pays et à 78% dans l'ensemble des bourgs, tandis que quelques années plus tard, en 2007, il atteint 87% à la fois dans les villes et dans les bourgs (Wu 2012, 326). Bien que dans un premier temps le marché des logements publics détenus par les *dānwèi* est le plus dynamique, le marché de l'immobilier neuf gagne vite en ampleur. Si en 1988 la proportion de logements-marchandises neufs acquis par des individus est de seulement 28%, elle est estimée à 72% en 1998 et à 96% en 2003 (Li 2014, 96) (**Tableau *3***). Avec les réformes de 1998, l'État régulateur réussit non seulement à transformer les Chinois en en peuple de propriétaires, mais aussi à améliorer les conditions résidentielles des ménages urbains, leur surface moyenne par habitant passant de 6,7 m² en 1978 à 18 m² en 1998 puis à 28,5 m² en 2006 (31.6 m² en 2010) (CNSB 2009 ; 2013a).

[82] La surface de logements achevés atteint 1,07 milliard de mètres carrés en 2013, soit une augmentation de 6% en moyenne chaque année.

b. Hausse des prix et cycles spéculatifs

Ainsi que les statistiques gouvernementales en témoignent, les réformes du logement de 1998 favorisent la création d'un marché de l'immobilier très dynamique tout en atténuant la pénurie de logements enregistrée en 1978, soulageant l'État de son rôle de pourvoyeur direct. Toutefois, l'essor du marché du logement expose le pays aux cycles immobiliers et à leurs effets négatifs, notamment la hausse des prix des logements et l'encouragement aux anticipations spéculatives, plus particulièrement dans les grandes villes. Entre 1998 et 2007, la moyenne nationale des prix immobiliers double, passant de 1 854 RMB/m² à 3 645 RMB/m² (CNSB 2019a). Dans les grandes villes côtières (Shenzhen et Canton) et dans les municipalités de rang provincial (Pékin, Shanghai, Tianjin et Chongqing), l'augmentation des prix est encore plus impressionnante.

Ainsi, la hausse des valeurs résidentielles stimule l'accumulation de capitaux dans l'industrie du logement. La valorisation exceptionnelle d'actifs immobiliers achetés à prix subventionné permet à une partie des ménages urbains de cumuler facilement des richesses, lesquelles sont alors investies dans l'achat d'un deuxième ou d'un troisième logement. En 2012, plus de 10% des ménages urbains possèdent deux logements ou plus (Xie et al. 2013 ; Li 2014). Par ailleurs, l'absence de taxation de la propriété foncière et immobilière encourage les ménages à détenir plusieurs logements, ce qui accentue la vacance résidentielle (Aveline-Dubach 2017, 21).

En parallèle, le fort dynamisme du marché immobilier alimente et s'appuie dans le même temps sur les dynamiques foncières menées par les gouvernements locaux. L'essor du marché du logement a accru les recettes foncières de façon quasi-exponentielle[83]. L'accroissement des revenus locaux favorise le développement urbain, la construction d'infrastructures et la mise en œuvre de politiques de rénovation urbaine dans les centres-villes, ce qui encourage la promotion immobilière. Cette situation touche toutefois de manière très peu équitable les différents segments de la société.

c. Recrudescence des inégalités socio-spatiales : un regard sur l'accès au logement

Les réformes du logement mise en œuvre/introduites en 1998 contribuent à creuser les inégalités existantes sous le régime maoïste, non seulement entre la population

[83] Plusieurs études démontrent que dès la fin des années 1990, la cession à titre onéreux des terres étatiques a eu un rôle primordial dans la génération de revenus au niveau local (Hsing 2010 ; Rithmire 2013). Cependant, il est extrêmement difficile de calculer avec précision le poids effectivement occupé par les recettes foncières dans les finances locales (Lin 2014).

urbaine et rurale, mais aussi au sein de la population urbaine.

Premièrement, elles laissent la population rurale à l'écart des mécanismes facilitant l'accession à la propriété dans l'immobilier métropolitain. En zone rurale, l'habitat auto-construit reste la seule mesure encouragée pour faire face à la pénurie de logements (Li 2014 ; Wu 2012), ce qui ne résout pas la question du manque d'équipements et d'infrastructures et favorise le développement de formes d'habitats précaires et désordonnées. Par ailleurs, les cycles fonciers et immobiliers (Wu F. 2015a ; Aveline-Dubach 2017) contribuent toujours plus à l'empiètement de terrain urbains sur les terres agricoles, donnant lieu à des expropriations foncières massives et à l'expulsion forcée de villageois (Chen 2003 ; Zhao 2008).

Deuxièmement, les mesures d'encouragement à l'accession à la propriété des années 1990 (politiques de vente de logements publics aux locataires occupants, contributions des employeurs aux fonds de prévoyance pour le logement, développement du crédit hypothécaire, politique de taux d'intérêt favorables, subventions à l'achat de logement) ne concernent que les employés du secteur public. A l'instar de la structure sociale urbaine d'époque maoïste, les employés des *dānwèi* étatiques de grande envergure, qui occupaient depuis les années 1960 des appartements de très bonne qualité, peuvent désormais obtenir un droit d'usage grâce à l'achat subventionné, s'assurant de bonnes conditions résidentielles ainsi qu'une rente immobilière. Les travailleurs des *dānwèi* collectives de taille modeste et moins performantes bénéficient dans le nouveau système de subventions moins importantes et ne voient guère leur situation résidentielle s'améliorer. Par ailleurs, si à l'époque maoïste, la catégorie au sein de la main-d'œuvre urbaine la plus dépourvue en termes de biens et services, celle des « travailleurs temporaires » d'origine rurale, ne constituait qu'une minorité étroitement contrôlée par les organismes d'État, les migrations spontanées intra- et interprovinciales s'intensifient très rapidement. Le nombre de migrants d'origine rurale se déplaçant en milieu urbain sans transfert du *hùkǒu* s'élève à 21,6 millions en 1990 et bondit à 144 millions en 2000. Ces migrants de l'intérieur constituent une main-d'œuvre à bas coût employée dans le secteur industriel et du bâtiment. Ils forment donc un rouage essentiel dans la l'essor des villes, permettant la construction des *kāifāqū* et assurant le fonctionnement des zones industrielles. Pourtant, les réformes du logement de 1998 négligent complètement les migrants de l'intérieur en ville. Bien qu'une réglementation nationale de 1984 empêchant la location de tout logement public aux migrants ait été assouplie au début des années

1990, l'accès à l'habitat en zone urbaine reste une chimère pour la plupart de la population flottante (Wang Y. P., Wang, et Wu 2009, 959 ; Wu W. 2004, 1288). Seuls les migrants ayant enregistré leur déplacement auprès de la police locale (派出所 *pàichūsuǒ*) de la ville de migration, et détenant donc un permis de résidence provisoire ainsi qu'un permis de travail, ont le droit de devenir locataire d'un logement urbain. Et seuls les propriétaires (individuels ou unités de travail) de logements publics ou privés ayant enregistré leur activité de location auprès du bureau de sécurité publique (公安机关 *gōng'ān jīguān*) et ayant obtenu un certificat de responsabilité le prouvant, sont autorisés à louer un logement aux résidents temporaires, sous contrainte de rapporter à la police locale tout changement de situation (Froissart 2013, 111). La rigidité des règles régissant l'accès au logement urbain des migrants témoigne du climat de surveillance auquel est soumise la population migrante en ville après l'ouverture économique, et ce malgré le rôle essentiel qu'elle occupe dans la machine du développement urbain.

d. Logement social, une pénurie entretenue

La volonté d'amplifier le parc de logements sociaux annoncée lors des réformes de 1998 ne suffit pas à réduire les inégalités croissantes d'accès au logement. L'offre réelle en logements sociaux des années 2000 ne correspond aucunement aux prévisions.

Du côté du parc locatif social, le « logement à loyer modéré » qui aurait dû loger de 10 à 15% des ménages urbains n'en abrite en 2005 que 0,2% (329 000 ménages) (Ba et Wang 2010, 82) (**Tableau *3***). Comme dans le cas des « logements à prix abordable », les « logements à loyer modéré » ne constituent pas une production suffisamment rentable, ni du côté des gouvernements locaux qui doivent céder le foncier gratuitement aux promoteurs, ni du côté des promoteurs qui doivent assumer des coûts de production assez élevés en échange de recettes locatives très faibles.

Du côté de l'accession sociale à la propriété, le « logement à prix abordable » qui était au cœur de la réforme de 1998, ciblant de 70% à 80% des ménages urbains, ne parvient pas non plus à s'épanouir. Bien que sa production soit fortement encouragée par l'État, ce qui permet d'enregistrer durant quelques années une augmentation de la surface dédiée à sa construction[84], les acteurs publics et privés au niveau local sont beaucoup

[84] À partir de 2000 et pour trois ans consécutifs, la surface annuelle de logement à prix abordable mis en chantier est de 53,1 millions de m², ce qui représente 21,8% de l'ensemble des logements mis en chantier. Toutefois, à partir de 2003, en raison de l'introduction d'un système d'allocation de logement (资金补贴 *zījīn bǔtiē*) aux ménages à faible revenu, la proportion de la surface annuelle de logements économiques mis en chantier diminue considérablement, passant à 6,7 % en 2008. Cela est principalement dû au fait que

moins enclins à favoriser le développement de l'accession sociale à la propriété, et ce pour des raisons économiques évidentes. Par ailleurs, en 2005, seuls 6,5% des ménages urbains sont propriétaires d'un logement à prix abordable (contre 70-80% initialement prévu) (BNSC, 2006 cité par Li 2014, 110 ; Li et Driant 2014, 208) et la plupart de ces ménages sont à revenus moyens et élevés (**Tableau *3***).

Par ailleurs, l'échec du système d'offre de logements sociaux est exacerbé par la « circulaire relative à la promotion du développement sain et continu du marché immobilier »[85] qui, en 2003, réoriente l'axe des réformes vers le marché de l'immobilier à prix libre. Le changement d'orientation du gouvernement central, qui avait auparavant encouragé la création d'un marché du logement social, donne aux gouvernements locaux, le feu vert pour ignorer la réforme de 1998 vis-à-vis de laquelle ils étaient déjà réticents.

Tableau 3. Objectifs fixés et atteints par la réforme du logement de 1998.

Régime social	Type	Objectifs fixés par la réforme du logement (de 1998)	Objectifs atteints (en 2005)
Logement à loyer modéré (联组住房)	Logement en location très aidée	10%-15%	0,20%
Logement à prix abordable (经济适用房)	Logement en accession aidée	70%-80%	6,50%
Logement-marchandise (商品房)	Logement en accession libre	10%-15%	93,3%

Source : Réalisé par l'auteure d'après les données de Ba et Wang (2010 ; BNSC (2006) et Li et Driant (2014).

1.3 Les prémices du tournant social du développement urbain

La crise de 1997 a transformé le secteur immobilier en pilier de la croissance stimulant l'économie nationale et le développement urbain. Cependant, la hausse des prix du logement, la prolifération des activités spéculatives dans les secteurs foncier et immobilier, le système de logements sociaux insuffisamment développé et les inégalités croissantes mettent le problème de « l'abordabilité du logement » (住房支付能力 *zhùfáng zhīfùnénglì*) au centre des préoccupations publiques.

les allocations de logement peuvent être utilisées dans le secteur locatif privé, ce qui diminue la demande en logements sociaux neufs (Li 2014, 116).

[85] CAE, 2003, *Circulaire relative à la promotion du développement sain et continu du marché immobilier, n. 18* (关于促进房地产市场持续健康发展的通知), 31/8/2003.

1.3.1 Les multiples visages de l'État chinois : entre objectifs sociaux et économiques

Le gouvernement doit être capable de trouver un équilibre entre objectifs économiques et objectifs sociaux, afin de continuer à encourager la prospérité du marché immobilier sans mettre en péril sa légitimité face à une société en plein mutation. Déjà en 2003, suite à de nombreuses émeutes paysannes dans tout le pays pour dénoncer les expropriations foncières et les méthodes abusives des dirigeants locaux corrompus, un débat s'était ouvert sur les « trois problèmes ruraux » (三农问题 *sānnóng wèntí*) obligeant le gouvernement à lancer des nouvelles politiques dans les campagnes[86]. En parallèle, l'aggravation des pathologies urbaines (城市病 *chéngshìbìng*)[87] telles que la flambée des prix de l'immobilier et l'inabordabilité du logement pour une part croissante des ménages, risquent de mettre en péril la stabilité sociale des villes. Les réformes lancées en 1998 accordent trop d'importance aux objectifs économiques, à l'attraction de capitaux et à la commercialisation du logement sans penser aux risques liés à la création d'un marché de l'immobilier trop dynamique et faiblement porté sur les exigences des ménages les plus dépourvus. Après des années de hausse incessante des prix, à partir de 2005, l'État est contraint de se tourner vers la macro-régulation (宏观调控 *hóngguān tiáokòng*) pour contenir les tensions inflationnistes sur le prix des logements et réduire autant que possible les risques d'instabilité sociale. Des mesures sont lancées pour restreindre l'accès au crédit immobilier pour resserrer la cession du foncier destiné à la

[86] En 2002, un cadre d'un bourg de la province de Hubei, Li Changping, envoie une lettre ouverte au secrétaire du parti, Zhu Rongji, signalant trois problèmes (三农问题 *sānnóng wèntí*) interdépendants qui touchent la sphère rurale : un problème de nature économique qui concerne la baisse de la production agricole (农业 *nóngyè*) ; un problème de nature sociale, concernant l'insuffisance des revenus des paysans (农民 *nóngmín*) et les inégalités croissantes ; et un problème de nature politique, la détérioration des villages ruraux (农村 *nóngcūn*) due à l'impossibilité pour les villageois de participer à la gouvernance locale. En effet, la condition déplorable des paysans est principalement due à l'augmentation des taxes locales, à l'implantation d'industries polluantes dans les *kāifāqū* aux abords des villages, mais surtout aux réquisitions abusives de foncier. Face à la multiplication des révoltes paysannes, le gouvernement chinois lance des nouvelles politiques rurales reconnaissant l'urgence d'améliorer les revenus des paysans, d'assurer la stabilité sociale et d'accroître leur participation à la vie politique.

[87] Le terme « 城市病 » (*chéngshìbìng*) littéralement maladie urbaine ou maux urbains, est souvent utilisé dans les documents officiels comme dans la presse pour désigner les déséquilibres causés par la croissance rapide de la population en ville et l'insuffisance des services publics et sociaux. La pénurie de logements, notamment pour les ménages à faible et moyens revenus, est considérée comme l'un des principaux maux urbains. Voir : *CAE, 2014, Plan national d'urbanisation de nouveau type* (2014-2020) (国家新型城镇化规划 (2014 — 2020 年)), 16/3/2014 ; China Daily, « Urban diseases (城市病) » (https://language.chinadaily.com.cn/news/2012-02/14/content_14605045.htm) ; The Ohio State University, 2018, « Urban Diseases » (https://u.osu.edu/mclc/2018/03/27/urban-diseases/).

construction résidentielle et pour augmenter la part de foncier consacrée à l'immobilier social. Cependant, la stratégie de refroidissement des marchés immobiliers n'a pas le temps d'aboutir. La crise des *subprimes* en 2008 n'épargne pas le marché immobilier chinois qui enregistre une chute tant en volume de transactions qu'en prix, provoquant l'effondrement du taux de croissance du pays en 2008 et 2009. À nouveau, l'État est forcé de recourir à des mesures de macro-régulation pour limiter l'impact de la crise sur le marché immobilier. Les mesures restrictives de 2005 sont remplacées par des politiques encourageant l'accession à la propriété. L'État introduit des mesures financières et fiscales visant à favoriser le pouvoir d'achat, telles que la baisse des taux d'emprunt immobilier, la réduction de la part exigée d'apport personnel et une réduction des taxes sur les transactions financières. Ces mesures visent une réorientation vers une demande intérieure plus dynamique et exercent une nouvelle pression sur les marchés immobiliers. L'État doit jongler entre deux objectifs contradictoires : stabiliser le marché de l'immobilier pour lui faire regagner son rôle moteur dans la croissance nationale, et modérer dans le même temps les prix de l'immobilier. En 2009, le gouvernement central impose à nouveau des mesures visant à freiner la spéculation immobilière : la part d'apport personnel exigée pour l'obtention d'un crédit est augmentée ; les prêts hypothécaires sont différenciés entre primo-accédant et acheteurs d'un deuxième, voire d'un troisième logement ; la quantité de logements achetée par un seul ménage est limitée. La spéculation étant cantonnée géographiquement aux villes les plus grandes, ces mesures sont détaillées localement et mises en œuvre en fonction des conditions des marchés locaux. Toutefois, ces politiques anti-spéculatives contribuent seulement à réduire le volume de transactions sans avoir un réel impact sur la hausse des prix immobiliers. Le gouvernement doit poursuivre deux objectifs contradictoires : assurer le rôle de régulateur économique de l'État central et freiner l'État local dans son rôle de propriétaire foncier.

1.3.2 Le virage social des politiques du logement

Au vu de l'exacerbation des inégalités en matière d'accès au logement, en particulier suite à la crise de 2008, le gouvernement prend conscience des risques d'explosion d'une crise sociale. Il s'attache donc à restructurer l'offre en logement en faveur des ménages à faibles revenus. Cependant, il faut trouver la manière d'articuler objectifs sociaux et économiques, pour assurer une croissance du PIB stable. Promouvoir le marché du logement social comme socle de la politique du logement permettrait de

garantir les impératifs de production et consommation tout en réorientant l'offre vers les besoins des groupes à faible revenu.

L'intention de placer les objectifs sociaux au cœur de l'agenda politique avait déjà été formulée officiellement par le CAE en 2007 avec la publication des « Suggestions pour résoudre les difficultés à se loger en ville des ménages à faibles revenus »[88]. Au cours de la même année, le « logement à loyer modéré » avait été relancé grâce à la mise en place d'un « fond de subventions dédié » (专项补助资金 *zhuānxiàng bǔzhù zījīn*) financé par deux agences nationales (la Commission nationale de développement et de réforme ainsi que le ministère des finances) (Huang 2012, 945).

Mais le virage social des politiques du logement s'amorce à partir de 2008. Le plan chinois de relance de 4 000 milliards de RMB, lancé au lendemain de la crise mondiale de 2008, prévoit de destiner 10% des fonds (soit 400 milliards de RMB) à l'offre de logements sociaux. Ces fonds seront affectés à la mise au point d'un ambitieux projet, désigné par l'expression « Projet pour une vie confortable et garantie » (保障性安居工程 *bǎozhàngxìng ānjū gōngchéng*) visant à reconfigurer la production, l'attribution et l'offre en logements sociaux sur une période de dix ans.

Des objectifs toujours plus ambitieux de production de logements sociaux sont fixés pour les années à venir. En 2009, l'objectif national de production de logements sociaux est porté à 7,5 millions sur trois ans. Cet objectif est très rapidement revu à la hausse. Le gouvernement s'engage dans la construction de 5,8 millions de logements pour la seule année 2010 et double cet objectif pour l'année suivante, dans la perspective d'atteindre 10 millions de logements pour la fin 2011 (+ 72,4 %). Le 12ème plan quinquennal confirme le même objectif annuel de 10 millions de logements sociaux pour la période 2010-2015.

La nouvelle stratégie entend redéfinir les critères d'attribution du logement social. Il s'agit non seulement d'augmenter la proportion de ménages urbains ayant le droit d'accéder au système de logements sociaux, mais aussi de mieux définir les catégories sociales visées. La circulaire de 2007 remplace les bénéficiaires très vaguement définis auparavant comme « public qualifié » et « ménages aux revenus très bas », par une nouvelle cible plus clairement définie de « ménages à faibles revenus ayant des difficultés à se loger » (低收入住房困难户 *dī shōurù zhùfáng kùnnanhù*), c'est-à-dire les ménages

[88] CAE, 2007, *Suggestions pour résoudre les difficultés à se loger en ville des ménages à faibles revenus* (关于解决城市低收入家庭住房困难的若干意见), 13/8/2007.

percevant le « revenu minimum de subsistance » (低保户 *dībǎohù*)[89]. En désignant plus clairement les bénéficiaires, le gouvernement entend accroître la transparence des attributions de logement avec pour nouvelle stratégie officielle de « couvrir tous les ménages qui ont besoin d'une aide au logement ». Cependant, en définissant plus clairement les catégories sociales éligibles aux logements abordables, les groupes qui en sont exclus deviennent plus visibles. Le problème du déséquilibre entre l'offre et la demande devient ainsi flagrant.

Trois catégories de ménages sont en effet exclues du parc dit « social » en 2008 :

1. Ceux qui disposent de revenus trop élevés pour accéder aux « logements à loyer modéré » mais qui ne peuvent pas se permettre d'acheter un « logement à prix abordable » ;
2. Ceux qui disposent de revenus trop élevés pour accéder aux « logements à prix abordable », mais insuffisants pour acheter un logement au prix de marché ;
3. Les migrants de l'intérieur, qui s'élèvent en 2007 à 136 millions de personnes en zone urbaine.

Ces catégories forment le groupe dit « sandwich » (夹心层 *jiāxīncéng*)[90], incluant principalement les ménages à revenu moyen-inférieur qui ne remplissent pas les conditions pour pouvoir accéder aux logements à prix abordable ou à loyer modéré mais qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour pouvoir se loger dans le parc privé.

En 2010, afin d'augmenter la part du secteur locatif social, le gouvernement introduit le « logement locatif public » (公共租赁住房 *gōnggòng zūlìn zhùfáng*), un nouveau programme de logements destiné aux ménages urbains à revenus moyen-inferieur ayant des difficultés à se loger (城镇中低收入住房困难家庭 *chéngzhèn zhōngdī shōurù zhùfáng kùnnan jiātíng*). L'objectif est de réduire la pression exercée sur le groupe dit « sandwich » en ouvrant plus largement l'accès aux logements abordables. Bien que ce régime favorise les deux premières catégories susmentionnées formant le group « sandwich », pour la première fois, les migrants qualifiés (ceux ayant un emploi

[89] Introduit au niveau national en 1999, le « revenu minimum de subsistance » entend pourvoir aux besoins des ménages les plus touchés par la restructuration économique commencé au début des années 1980. Il est destiné aux ménages urbains dont les revenus sont inférieurs aux seuils de subsistance de base fixés au niveau local (Solinger 2008).

[90] Voir par exemple : Portail du gouvernement central, 2008, « Pékin : la catégorie 'sandwich' à faible revenu sera incluse dans le programme de garantie de location à bon marché » (北京：低收入"夹心层"将纳入廉租保障), *Beijing Daily*, 24/1/2008.

stable et ayant séjourné en ville pour un certain nombre d'années) sont inclus dans le public-cible du régime de « logement locatif public » de certaines villes. Auparavant complètement négligées, les conditions résidentielles des migrants de l'intérieur font officiellement l'objet de préoccupations étatiques en 2006, avec la publication par le CAE du document n°5[91], s'attachant à résoudre les principaux problèmes des ouvriers-migrants en ville. En 2010, les inégalités résidentielles des migrants deviennent l'objet de mesures plus concrètes, énoncées notamment dans le document n°87 concernant le « logement locatif public »[92]. Le 11ème plan quinquennal (2005-2010) prévoit en effet une prise en compte plus appuyée des aspects sociaux et environnementaux dans les orientations de croissance économique.

Dans un premier temps, le « *projet pour une vie confortable et garantie* » n'adresse que de manière marginale la question du logement des migrants en milieu urbain. À partir de 2010, toutefois, plusieurs mesures sont prises dans cette direction. Le 11ème plan quinquennal ne revient pas sur la primauté du développement économique mais fait évoluer le modèle de croissance. L'accent mis sur la demande intérieure, notamment à travers l'accroissement de la classe moyenne et l'intégration en son sein des migrants internes, devient un enjeu important pour consolider le nouveau modèle de croissance (Losavio 2016). Cela permet non seulement d'assurer une transition économique plus fluide vers un modèle basé sur la consommation intérieure, mais aussi de corriger le décalage entre mobilité spatiale (en augmentation) et mobilité sociale (stagnante) de la population migrante.

1.3.3 Le premier plan national d'urbanisation 2014-2020 : vers un développement urbain qualitatif

En 2014, le CAE lance le premier plan d'urbanisation (2014-2020)[93] fixe l'objectif de porter à 45% la part de la population disposant d'un *hùkǒu* urbain à la fin de 2020 (contre 35,5% à fin 2012), ce qui implique d'octroyer ce permis à 100 millions de migrants, notamment dans les villes petites et moyennes.

Il s'agit là du premier document national mettant en perspective la question du

[91] CAE, 2006, *Suggestions concernant la résolution des problèmes liés aux ouvriers-migrants, n. 5* (关于坚决农民工问题的若干意见), 31/1/2006.
[92] CAE, 2010, *Suggestions pour accélérer le développement des logements locatifs publics, n. 87* (关于加快发展公共租赁住房的指导意见), 8/6/2010.
[93] CAE, 2014, *Plan national d'urbanisation de nouveau type (2014-2020)...op.cit.*

foncier et les enjeux des migrants de l'intérieur dans le contexte de croissance urbaine accélérée des dernières décennies et qui préconise un rééquilibrage des inégalités socio-économiques et socio-spatiales. Le gouvernement central admet que le modèle de croissance urbaine financé par les recettes foncières n'est pas durable (不可持续 *bùkě chíxù*). « *L'urbanisation foncière* » (土地城镇化 *tǔdì chéngzhènhuà*), c'est-à-dire la conversion des terres rurales en terrains urbains) s'avère être un processus beaucoup plus rapide que « *l'urbanisation démographique* » (人口城镇化 *rénkǒu chéngzhènhuà*) c'est-à-dire l'inclusion urbaine *de jure* des migrants internes). L'étalement urbain menace non seulement la sécurité alimentaire du pays mais augmente aussi les risques financiers associés à la dette des gouvernements locaux.

En parallèle, le surplus de main-d'œuvre rurale ayant fortement diminué dans un contexte de vieillissement démographique en émergence, le modèle de croissance urbaine reposant principalement sur une offre de main-d'œuvre bon marché n'est pas non plus viable.

Enfin, ce modèle d'urbanisation accélérée, qui repose principalement sur un accès inégal aux services publics de base pour maintenir les coûts à un faible niveau, contribue à transférer les inégalités ville-campagne en milieu urbain, creusant un fossé toujours plus profond entre la population avec *hùkǒu* et la population migrante de l'intérieur[94].

Une telle conjoncture socio-économique impose le passage vers un modèle de développement urbain plus « qualitatif » (质量 *zhìliàng*). Ce modèle, désigné dans le plan d'urbanisation par l'expression « *nouveau type d'urbanisation aux caractéristiques chinoises* » (中国特色新型城镇化 *Zhōngguó tèsè xīnxíng chéngzhènhuà*) met l'accent sur l'individu (以人为本 *yǐrénwéiběn*) et sur la *justice sociale* (社会公平正义 *shèhuì gōngpíng zhèngyì*). Il préconise un accès égalitaire aux ressources sociales ainsi que le « partage équitable (公平共享 *gōngpíng gòngxiǎng*) des fruits de la modernisation ». La nouvelle stratégie entend contrôler strictement la production de surfaces bâties et réformer le système d'enregistrement des migrants (*hùkǒu*). L'amélioration des conditions de vie des ouvrier-migrants doit s'effectuer par différents moyens, parmi lesquels figure l'élargissement de l'accès aux logements sociaux. Le plan précise que le gouvernement doit ajuster les politiques régulant la construction des logements abordables par rapport aux logements commerciaux, tout en améliorant l'offre de

[94] Pour une analyse critique de ce terme, voir le chapitre 4.

logements à loyer modéré et de logements locatifs publics, ainsi que les aides au loyer (租赁补贴 *zūlìn bǔtiē*) pour les ouvrier-migrants[95]. Par ailleurs, le plan fait aussi appel à d'autres *forces sociales* (社会资本 *shèhuì zīběn*), incluant acteurs publics et privés. Les entreprises qui comptent un grand nombre d'ouvriers-migrants ainsi que les autorités administrant les zones de développement économique et les parcs industriels où se concentrent cette main-d'œuvre, sont appelées à s'engager dans la construction de logements locatifs publics, sous la forme d'unités résidentielles ou de dortoirs.

Accélérer les mécanismes d'inclusion des migrants en ville tient d'une double démarche : les gouvernements locaux doivent se charger de supporter les coûts des services urbains pour les migrants (dans des domaines de l'enseignement, l'emploi, les retraites, les soins de santé ou le logement social.), tandis que les migrants doivent de leur côté contribuer activement au régime d'assurance sociale urbaine[96]. Stimuler un modèle d'urbanisation permettant aux migrants de devenir *de jure* partie intégrante de la population urbaine implique de les encourager à devenir consommateurs en ville. Le plan souligne que « l'urbanisation, ayant le potentiel de stimuler la demande nationale, est un moteur puissant pour un développement économique sain et durable ». Toutefois, pour assurer l'objectif de *construction de villes inclusives* (建设包容性城市 *jiànshè bāoróng xìng chéngshì*), la nouvelle stratégie d'urbanisation annoncée en 2014 devrait être promue de manière coordonnée entre grandes, moyennes et petites villes, de manière à réduire la pression sur les plus grandes villes et rééquilibrer les inégalités au sein du système urbain national.

Conclusion : Migrants internes acteurs du développement ? une problématique croisée au prisme de l'ancrage résidentiel

Comme démontré le long de ce chapitre, le lien existant entre migrations internes et dynamiques urbaines demeure indissociable en Chine. Il a toutefois indéniablement évolué au cours de ces 40 dernières années. La publication du premier plan national d'urbanisation (2014-2020) préconisant le passage d'un modèle de croissance centré sur

[95] Pour une définition précise des différents régimes de logement sociale en RPC, voir le chapitre 5.

[96] Au début des année 2000 le CAE annonce son ambition de transformer la Chine en une nation innovante à l'horizon 2020 (CAE, 2006, *Avis du CAE sur la publication et la mise en œuvre de plusieurs politiques de soutien au « plan national de développement scientifique et technologique à moyen et long terme (2006-2020) »* (国务院关于印发实施《国家中长期科学和技术发展规划纲要（2006—2020 年）》若干配套政策的通知), 7/2/2006).

le foncier à un modèle plus qualitatif axé sur les besoins de la population y compris des migrants internes, semble constituer un tournant important dans la reconfiguration des équilibres socio-économiques en milieu urbain. La question foncière et immobilière se chevauche avec la question de l'intégration des migrants internes en ville tout en croisant la question du développement urbain. Des zones de contact de ces trois questions se dégage la problématique du rôle joué par les migrants de l'intérieur dans la reconfiguration socio-spatiale de l'espace urbain en RPC. Les politiques publiques, l'offre de logement, les choix résidentiels et les caractéristiques et conditions de logement des migrants de l'intérieur constituent des vecteurs d'analyse importants pour comprendre leur intégration au sein des villes. Cette thèse étudie l'ensemble de ces dimensions, en interrogeant les mécanismes qui les lient et en identifiant des principes théoriques génériques quant à leur fonctionnement. Afin d'expliquer les choix conceptuels et théoriques qui guideront ce travail, le chapitre 2 introduit deux ensembles de travaux scientifiques dans lesquels s'inscrit la problématique. Il s'agit de revenir sur la littérature portant sur les migrants de l'intérieur et sur la question de leur logement afin d'en démontrer les acquis et lacunes. Un troisième ensemble, sur l'informalité, permet d'affiner les hypothèses et de préciser l'apport théorique de ce travail.

CHAPITRE 2. LA RECHERCHE SUR LES MIGRANTS DE L'INTÉRIEUR VIS-À-VIS DE L'URBAIN : APPORTS, LIMITES ET PERSPECTIVE D'ETUDE

> « *– À partir de maintenant ce sera moi qui décrirai les villes, avait dit le Khan. Et toi, dans tes voyages, tu vérifieras si elles existent.*
> *Mais les villes qui Marco Polo visitait étaient toujours différentes de celles que l'empereur imaginait.*
> *"Et pourtant, j'ai bien construit en esprit un modèle de ville à partir duquel déduire toutes les villes possibles. Il contient tout ce qui répond à la norme. Comme les villes qui existent s'éloignent à des degrés divers de la norme, il me suffit de prévoir les exceptions à la norme et d'en calculer les combinaisons les plus probables."*
> *– Moi aussi j'ai pensé à un modèle de ville duquel je déduis toutes les autres, répondit Marco. C'est une ville qui n'est faite que d'exceptions, d'impossibilités, de contradictions, d'incongruités, de contresens. Si une ville ainsi faite est tout ce qu'il y a de plus improbable, en abaissant le nombre des éléments anormaux la probabilité grandit que la ville existe véritablement. Par conséquent, il suffit que je soustraie de mon modèle des exceptions, et de quelque manière que je procède j'arriverai devant l'une des villes qui, quoique toujours par exception, existent. Mais je ne peux pas pousser mon opération plus loin qu'une certaine limite : j'obtiendrais des villes trop vraisemblables pour être vraies. ».*
>
> Italo Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 1972 (2013), p.88-89.

Introduction. Les migrants de l'intérieur en milieu urbain : approches antérieures et vecteurs d'analyse

Le déclenchement des migrations internes en Chine à la fin des années 1970, après l'immobilité spatiale et sociale de l'époque Maoïste, a fortement affecté la structure socio-spatiale de la Chine contemporaine. Les déplacements massifs de population à l'intérieur de la RPC, l'irruption des migrants dans les mégapoles chinoises et les enjeux qui en découlent, constituent depuis les années 1980 des sujets d'étude parmi les plus abordés par les chercheurs en sciences sociales.

Les travaux des années 1980 et 1990 se focalisent principalement sur les causes et caractéristiques de ces flux migratoires, dans le but d'étudier leurs impacts sur le développement socio-économique du pays (Xu 1984 ; Kim W.B. 1990 ; Wei 1990 ; Pannell 1995).

À partir de la seconde moitié des années 1990, l'orientation des études académiques change. Le centre d'intérêt n'est plus la migration intérieure en tant que phénomène démographique, mais la nouvelle catégorie sociale issue des flux migratoires

spontanés : celle des « ouvriers-paysans » (农民工 *nóngmingōng*)[97] ou plus généralement de la « population flottante » (流动人口 *liúdòng rénkǒu*). On bascule ainsi vers les champs de la démogéographie et surtout vers une analyse sociologique des acteurs des migrations inter et intra-provinciales. La présence toujours plus visible de ces migrants de l'intérieur en milieu urbain, leurs conditions de vie et de travail et la manière dont ils sont traités et perçus (par les autorités, les media, les urbains) deviennent des thèmes centraux de la recherche en sciences sociales. Celle-ci porte une attention particulière aux défis sociaux auxquels les migrants font face et sur aux obstacles à leur intégration en milieu urbain.

Les paradigmes qui dominent la recherche sur les ouvriers-paysans s'articulent autour des thématiques suivantes :

- les inégalités institutionnelles et les enjeux de justice sociale, centrés sur le système du *hùkǒu* et sur le dualisme ville-campagne ;
- l'intégration en milieu urbain, centrée sur la question de la citoyenneté et du droit à la ville.

Ces paradigmes ont fait des « inégalités de chances et de statut » des migrants chinois un phénomène mondialement connu. Ils ont contribué à donner une vision univoque et figée des acteurs de ces migrations internes qui figurent toujours d'avantage comme des victimes – dans un premier temps passives, puis actives – discriminées par une société éternellement duale.

Le thème de l'accès des migrants au logement urbain a émergé dans les années 2000 comme un sujet parmi d'autres (statut social, accès à l'éducation, à la formation et à la protection sociale, avenir de la seconde génération). L'accent était mis sur la misère de ces migrants, thème majoritairement abordé à travers les questions du *hùkǒu* et de la citoyenneté. Les études se penchant sur l'accès au logement urbain, problématique devenue majeure depuis la suppression du « système du bol de riz en fer », font ressortir le sujet de l'inégale distribution des droits sociaux dans le pays, caractérisée entre autres par l'exclusion des ouvrier-paysans du système de logement sociaux. De plus, les politiques d'aménagement urbain s'intensifiant, notamment au sein des anciens quartiers et des villages urbains[98] des mégapoles où se concentrent les ouvriers-paysans, les

[97] Le terme ouvrier-paysans désigne d'une part le statut de « paysan » (ou mieux d'agricole) sur leur *hùkǒu* et d'autre part leur identité professionnel d' « ouvrier » en ville (Wang X. 2009, 127).

[98] Les villages urbains (城中村 *chéngzhōngcūn*) désignent les villages ruraux qui, en raison de l'urbanisation accélérée des dernières décennies, ont été atteints par l'expansion urbaine et encerclés de

chercheurs montrent l'impuissance de ces migrants face au relogement forcé. Les résultats de ces analyses « par le droit » mettent en lumière une vision manichéenne de la société chinoise, opposant la catégorie privilégiée des urbains (aussi appelée « résidents de souche » ou « locaux ») à celle des ruraux démunis. Ces derniers sont perçus comme les suppléants de la population rurale en milieu urbain (Solinger 1999a, 242-243).

Bien que l'approche par le droit soit pertinente dans l'étude de tout fait migratoire, notamment en Chine, où le contrôle de la mobilité a toujours été un enjeu majeur, elle s'avère insuffisante. En effet, cette approche ne rend pas bien compte des rapports de pouvoir et des logiques économiques complexes régissant le rôle des migrants de l'intérieur en milieu urbain. Elle ne fait que mettre en lumière la marginalisation, l'exclusion, le non-existence juridique des migrants, laissant dans l'ombre une série d'autres enjeux jugés centraux par les migrants eux-mêmes et qui vont bien au-delà de la mise à l'écart par le droit. Malgré l'absence d'un statut juridique clair, les migrants sont des habitants de la ville et en tant que tels jouent un rôle important dans les transformations socio-urbaines. Ils ne font pas que subir les transformations urbaines, au contraire ils les façonnent à différents degrés. Ce sont ces mutations qu'il est intéressant de questionner et qui me conduisent à porter le regard sur le groupe des migrants de l'intérieur qui, contrairement à ce qu'affirment la plupart des analyses, n'est plus une catégorie sociale homogène et traitée uniformément par les acteurs urbains.

Compte tenu de l'ampleur du champ scientifique couvert par ces enjeux migratoires en Chine, ce chapitre a pour objet d'élaborer un cadre d'analyse en combinant trois grandes approches : les travaux sur les migrants et leur intégration en ville, ceux sur l'immobilier et l'habitat en ville, et ceux sur *l'informalité urbaine*.

2.1 Les premières études sur les migrants de l'intérieur en Chine

2.1.1 La persistance du système du *hùkǒu*

Au cours des années 1990, avant que les migrants de l'intérieur ne deviennent un véritable objet d'étude, nombre de chercheurs s'intéressent à la persistance du système du *hùkǒu* dans un contexte de transition vers une économie de marché (Christiansen 1990 ; Chan K.W. 1994 ; Cheng et Selden 1994 ; Mallee 1995). Ce dispositif, qui dans la

gratte-ciels (Zhang, Zhao, et Tian 2003 ; Wu F., Zhang, et Webster 2014 ; Losavio 2020). Spatialement intégrés dans le périmètre urbain, les villages urbains sont devenus, lors des quatre dernières décennies, le principal lieu de vie des migrants de l'intérieur en ville. Pour une analyse approfondie sur le sujet voir le Chapitre 6.

structure bureaucratique et planifiée d'époque maoïste avait contribué à faire des Chinois une population spatialement et socialement immobile, se pérennise malgré l'entrée dans une ère de migrations internes d'envergure déclenchées par les réformes économiques. En retraçant les évolutions du système du *hùkǒu* depuis ses origines dans les années 1950, Cheng et Selden (1994) montrent la manière dont il s'est transformé au cours de l'époque maoïste en un mécanisme institutionnel régissant les relations ville-campagne et façonnant les relations entre l'État et la société. Le *hùkǒu* a permis de contrôler la mobilité de la population et de définir les priorités de l'État en termes de développement économique. Les auteurs insistent sur les importantes conséquences sociales du système du *hùkǒu*, particulièrement sur ses implications dans la création d'une hiérarchie spatiale séparant villes et campagnes. Bien que celle-ci devienne à nouveau partiellement perméable avec les réformes économiques, les auteurs concluent que le système du *hùkǒu* continue à différencier les « structures d'opportunités » (*Ibidem*, 668) pour l'ensemble de la population. Hein Mallee (1995) identifie trois rôles joués par le *hùkǒu* dans la Chine des réformes et de l'ouverture. Premièrement, il est un instrument central de la stratégie de l'État socialiste pour permettre une industrialisation rapide tout en contrôlant la taille de la population urbaine. Deuxièmement, le *hùkǒu* est une « institution » de dualisation sociale, capable de maintenir un profond fossé entre les citadins privilégiés et les paysans délaissés. Troisièmement, c'est un dispositif de contrôle utilisé par l'État pour étouffer les ennemis politiques et cultiver des groupes d'allégeance clientélistes. Comme le souligne Kam Wing Chan (1994), les « murs institutionnels » séparant villes et campagnes depuis les années 1950 ne font que se renforcer dans l'ère post-maoïste, pour promouvoir l'industrialisation tout en limitant les coûts d'une urbanisation trop rapide. En effet, le *hùkǒu*, qui constitue le mur institutionnel le plus solide, permet à l'État de s'exonérer de la prise en charge d'une population toujours plus nombreuse de migrants ruraux en ville, malgré leur évidente contribution à la croissance du pays.

2.1.2 L'approche socio-économique et la consécration progressive du hùkǒu comme objet d'étude

Malgré l'émergence d'études prouvant le rôle décisif du *hùkǒu* dans la dualisation de la société chinoise, les recherches des années 1990 se consacrent principalement aux causes et conséquences des flux migratoires des campagnes vers les villes (Huang 1997 ;

Cai 1998 ; Zhou 2005). Ces études sont dominées par des approches socio-économiques[99] qui reposent sur le paradigme néoclassique associé au paradigme de « l'homo œconomicus » (经济人 *jīngjìrén*) ou « quasi œconomicus » (准经济人 *zhǔn jīngjìrén*) : les paysans sont contraints d'émigrer en ville en quête de moyens de subsistance, leur choix sont rationnels et voués à maximiser leurs gains pour améliorer leur qualité de vie (Wang X. 2009, 122). Dans ces études, le *hùkǒu* est traité comme un élément de contexte ayant certes contribué à creuser les inégalités entre villes et campagnes, mais il n'en n'est pas la cause principale. La migration des paysans vers des lieux où les salaires sont plus élevés est principalement influencée par des facteurs économiques.

La fin des années 1990 marque un tournant dans la manière d'analyser les migrations intérieures. Le *hùkǒu* s'impose progressivement comme objet incontournable dans l'étude des flux migratoires campagne-ville, devenant le principal élément explicatif des discriminations auxquelles les migrants font face en milieu urbain. L'attention portée au *hùkǒu* fait glisser l'intérêt des chercheurs de la *migration* vers les *migrants*, lesquels deviennent un objet d'étude à part entière. Chercheurs et analystes dénoncent le caractère injuste et inefficace de ce dispositif, démontrant en quoi le *hùkǒu*, malgré les quelques réformes imposées par la transition vers l'économie de marché, reste un puissant instrument de contrôle social et le principal obstacle à l'installation des populations d'origine rurale en ville (Chan et Zhang 1999, 846 ; Liu Z. 2005). Dans un contexte de forte pression pour la réforme du système du *hùkǒu*, le gouvernement central s'en remet aux gouvernements locaux, qui sont cependant réticents à prendre en charge la main d'œuvre rurale en ville. Dans la mesure où le *hùkǒu* prive les migrants des services, droits et ressources dont bénéficient les urbains, il est considéré comme le premier facteur explicatif de ces inégalités qui empêchent les migrants de devenir des « citoyens à part entière ».

2.1.3 La grille de la citoyenneté

En 1999, la chercheuse américaine Dorothy Solinger publie un ouvrage intitulé *Contesting Citizenship in Urban China*, qui introduit une nouvelle perspective dans l'étude des migrants ruraux en ville. Celle-ci est centrée sur les relations entre l'État, le marché et la citoyenneté (Solinger 1999a). Le *hùkǒu* demeure central à l'analyse mais s'inscrit dans une nouvelle grille de lecture, celle de la citoyenneté. Selon Solinger, le

[99] Cette approche est également appelée l'approche « économique et de subsistance » ("生存—经济" 殊死模式, *"shēngcún - jīngjì" shūsǐ móshì*) (Wang X. 2009).

hùkǒu est l'emblème de la citoyenneté urbaine en Chine et l'exclusion des migrants des avantages sociaux accordés par cette citoyenneté les transforme en étrangers dans les villes de leur propre pays. Il s'agit d'une forme de discrimination institutionnalisée qui fait des migrants des « non-citoyens déracinés » (*unrooted non-citizens*) (*Ibidem*, 1, 16). Dans sa définition du concept de citoyenneté, Solinger discute celle du sociologue Thomas H. Marshall (1950). Selon lui, la citoyenneté est le résultat de l'agencement graduel de trois dimensions de droits : civils, politiques et sociaux[100]. Estimant que la citoyenneté en Chine est moins une question de droits civils et politiques que de droits sociaux et économiques Solinger opte pour la définition proposée par Bryan S. Turner. Celle-ci combine une dimension sociale (faire partie d'une communauté) et une dimension de justice sociale, notamment d'égale distribution des ressources. Ce choix annoncé, Solinger finit toutefois par se focaliser sur le rapport entre institutions économiques et politiques, notamment entre capitalisme et citoyenneté. La sociologue trouve « paradoxal » que la relation de causalité entre libéralisme économique et libéralisme politique (dictée par la transitologie classique) ne s'opère pas en Chine, où la combinaison de l'État socialiste autoritaire aux forces émergentes de marché entravent « l'accomplissement d'une citoyenneté urbaine normale » (Solinger 1999, 8).

2.1.4 L'approche « politico-identitaire » : citoyenneté universelle et enjeux de justice sociale

L'analyse proposée par Solinger a une influence non négligeable sur la littérature. Elle inaugure une nouvelle approche, définie plus tard comme « politico-identitaire » (“身份—政治”分析叙事模式 “*shēnfen – zhèngzhì” fēnxi xùshì móshì*) (Wang X. 2009, 124).

Chen Yingfang (2005), professeure à l'École des affaires internationales et publiques de l'université Jiao-Tong de Shanghai, étudie les mécanismes de construction identitaire des ouvriers-paysans en ville en tant que « citoyens non-urbains » (非市民 *fēi shìmín*) à travers une réflexion portant sur la « citoyenneté urbaine » (市民权 *shìmínquán*) (Chen Y. 2005, 120-121). Bien que Chen fasse référence à Solinger, le concept de

[100] Présentée au cours d'une conférence intitulée *Citizenship and Social Class* à Cambridge en 1949 la théorie de Marshall se fonde sur le concept d'égalité et conçoit la citoyenneté d'un point de vue socio-juridique. Sa réflexion montre la manière dont la citoyenneté s'est constituée au Royaume Uni entre le VIIIe et le XXe siècle. Dans sa théorie, les droits civils désignent la liberté d'expression et de croyance, le droit à la propriété et la liberté contractuelle, ainsi que les droits judiciaires. Les droits politiques sont essentiellement incarnés par le droit de vote tandis que les droits sociaux sont définis comme les droits à des prestations sociales de la part de l'État ainsi que le droit à l'éducation.

citoyenneté qu'elle mobilise ne correspond pas à celui de la chercheuse américaine. Deux dimensions sont structurantes dans sa notion : la dimension juridique ou de statut et la dimension psychologique ou identitaire. Selon Chen, le statut et donc les « droits » (权利 *quánlì*) conférés à travers la citoyenneté urbaine affectent l'« identité » (身份认同 *shēnfen rèntóng*) citoyenne d'une personne, c'est-à-dire la manière de concevoir son appartenance à la communauté urbaine. S'appuyant sur ce concept, Chen montre que le rôle majeur du *hùkǒu* et la reconnaissance par l'État des ouvriers-paysans en tant que troisième catégorie sociale (第三种身份 *dìsānzhǒng shēnfen*), après les urbains et les ruraux[101] (*Ibidem*, 130), ne doivent pas être appréhendés comme l'amorce d'un processus de reconnaissance et de consolidation de « leurs droits et intérêts ». Au contraire, ce n'est qu'une manière de légitimer la présence des ouvriers-paysans en ville et donc de normaliser l'existence du système inégalitaire et discriminatoire qui les régit. Ce processus de reconnaissance officiel des migrants en tant que catégorie sociale à part entière contribue, selon Chen, à faire des migrants un « groupe silencieux » (沉默的群体 *chénmò de qúntǐ*) en ville. Le fait de s'identifier dans une catégorie institutionnellement et socialement acceptée, celle des citoyens non-urbains, rendrait les migrants incapables de revendiquer tout droit à l'égard des autorités urbaines.

À l'inverse de Chen Yinfang, Isabelle Thireau et Hua Lishan (2004) considèrent que les actions des migrants eux-mêmes auraient contribué à faire émerger le dispositif du *hùkǒu* comme un problème public. Ces auteurs se focalisent sur les prises de position et les revendications des migrants (ruraux et urbains) qui contestent le système du *hùkǒu* en s'appuyant sur les principes d'équité et de justice distributive, d'égalité des chances et d'égalité des droits civils mais surtout sur les notions de citoyen et de citoyenneté[102]. Les migrants dont Thireau et Hua analysent les discours sont vus comme étant en opposition aux résidents détenteurs de droits (ceux qui détiennent le *hùkǒu* urbain de la ville où il résident). Ils sont donc analysés par ces auteurs selon une logique binaire, qui est également celle adoptée par les experts, les administrateurs et des citoyens ordinaires[103]. L'égalité et la citoyenneté sont aussi des concepts clefs utilisés dans leur étude pour

[101] Le modèle d'une structure sociale tripartite et des migrants en tant que troisième groupe identitaire de la société chinoise est également développé par Gang Mantang (2001) et Li Qiang (2004, 369-391).

[102] Ce processus de prise de position par les acteurs eux même a été qualifié par Kevin J. O'Brien de « résistance légitime », en anglais « *rightful resistance* » (O'Brien 1996).

[103] Comme le note L. Roulleau-Berger (2010) : « Les autorités urbaines participent activement à la construction des discriminations des migrants en les présentant comme un groupe social homogène constitué de 'pauvres' et 'd'errants' ».

dénoncer le caractère injuste, inefficace et nocif du *hùkǒu.* L'approche juridique centrée sur la notion de citoyenneté finit, selon les deux chercheurs, par influencer les orientations « réformatrices » des années 2000, contraignant les autorités locales et nationales à mobiliser elles aussi le principe de citoyenneté. Elles ne l'utilisent cependant pas pour autant dans la même acception que les acteurs sociaux.

Sous l'influence des travaux de Solinger et des autres sociologues susmentionnés, un axe de recherche centré sur la notion de citoyenneté s'est imposé dans l'étude des migrants ruraux en milieu urbain en RPC. Nombre de chercheurs reprennent le concept d'égalité de droits (平等的权利 *píngděng de quánlì*) et de citoyenneté, notamment sa définition marshallienne, pour analyser les inégalités existantes entre « gens venus de l'extérieur » (外地人 *wàidíren*) et « locaux » (本地人 *běndíren*), « ouvriers réguliers » (正式工人 *zhèngshì gōngrén*) « ouvrier-paysans », « ouvriers contractuels » (职工 *zhígōng*) et « ouvriers prestataires de service » (劳务工 *láowùgōng)*.

Ren Lixin (2010), professeur de philosophie à l'université du Shandong, mobilise la théorie de T. H. Marshall de manière analogue à Solinger. En effet, il identifie les droits sociaux réservés aux urbains à la citoyenneté sociale dont parle Marshall. Selon Ren, les droits à la sécurité sociale correspondent aux droits sociaux universels et sont donc une composante essentielle des droits civils et politiques considérés par la théorie de Marshall. Ren dénonce le traitement discriminatoire dont les migrants font l'objet en matière de sécurité sociale. Il considère que les migrants devraient jouir des mêmes droits sociaux que les ouvriers urbains sous contrat (城镇职工 *chéngzhèn zhígōng*). Son analyse assimile droits sociaux et libertés sociales et repose sur une vision unilatérale de la relation entre l'État et la société dans le processus de construction identitaire.

Dans la même perspective, Liu Aiyu, professeur de sociologie de l'université de Pékin, s'appuie sur la théorie marshallienne de la citoyenneté pour expliquer le fait que les ouvrier-paysans qui vivent et travaillent en ville continuent de ne pouvoir être qualifiés de citoyens (Liu 2012). Suivant Marshall, Liu affirme que c'est l'identité de citoyen qui confère à une personne le statut de membre à part entière de la communauté dans laquelle il vit, lui accordant ainsi les mêmes droits et obligations que les autres membres. Selon Liu, les ouvrier-paysans qui travaillent dans le secteur informel n'ont donc pas accès à la sécurité sociale, sont sous-représentés politiquement, vivent séparés de leur famille, n'ont pas le même droit à l'éducation que les urbains, et sont privés des droits civils, politiques et sociaux théorisés par Marshall. L'auteur préconise que l'État chinois adopte une

politique claire vis-à-vis les migrants, centrée sur leur droit à devenir citoyens. Il estime que réformer ou supprimer le *hùkǒu* ne serait pas suffisant pour améliorer la situation des migrants. Il faudrait une réforme politique substantielle qui consisterait à rendre les services sociaux et publics accessibles à tous, faisant ainsi évoluer le *hùkǒu* d'un marqueur d'identité dédié à l'allocation de droits sociaux en un simple document d'enregistrement. D'après Liu, afin de donner aux migrants les moyens de s'intégrer véritablement en ville il faut leur permettre d'élever leur niveau d'éducation et de formation professionnelle, conditions essentielles pour obtenir un revenu permettant une participation active dans la dynamisation des marchés urbains[104].

Wu Jieh-Min (2010), chercheur associé à l'Institut de sociologie de L'Academia Sinica (Taiwan), théorise la notion de « citoyenneté différenciée » (*differential citizenship*) en se basant sur la définition marshallienne. Selon lui, la Chine a d'une part vécu depuis la fondation de la RPC (1949) un développement non linéaire des droits de citoyenneté. D'autre part, dans le contexte des réformes économiques, elle a consacré le principe de différenciation plutôt que l'universalité des droits. Le processus, que Marshall estime universel, de déploiement graduel d'une citoyenneté fondée sur trois dimensions du droit (droits civils, droits politiques et droits sociaux), n'a donc pas émergé en Chine. Cela s'explique en partie à cause du dispositif du *hùkǒu*, qui a créé dès sa mise en œuvre un double statut de citoyens ruraux et urbains, imposant des bases pour une citoyenneté institutionnellement inégale, susceptible de devenir toujours plus différenciée. Cette logique a entraîné un accès conditionnel aux droits sociaux vidant par conséquent les droits civils de toute signification.

Chloé Froissart (2013), professeure à l'INALCO, poursuit l'analyse des discriminations des migrants à travers le prisme de la citoyenneté (Froissart 2013). Elle se réfère à l'approche marshallienne mais ne l'utilise pas de la même manière que Solinger ou que Ren. Elle insiste sur la différence entre citoyenneté sociale marshallienne et droits sociaux, car en Chine « *l'appartenance sociale des urbains se résume à des droits sociaux sans citoyenneté* » (Froissart 2013, 17). Dans une réflexion qui s'approche de celle de Wu Jieh-Min, Froissart montre qu'en Chine la notion marshallienne et libérale de citoyenneté est remplacée par une citoyenneté « *locale, stratifiée et fonctionnelle* » (*Ibidem*, 16). Sa conception de la citoyenneté se rapproche de celle de Bryan S. Turner,

[104] L'auteur mobilise la théorie de la structuration de Giddens (1973) et notamment la notion de « structure de classe » dans les sociétés capitalistes.

qui ne se base pas sur un déterminisme entre capitalisme et citoyenneté mais sur une dépendance entre droits et conscience de droits. Pour Froissart, la citoyenneté désigne avant tout la place des individus dans la société telle qu'elle est déterminée par leur rapport à l'État. S'appuyant sur cette définition sociologique de la citoyenneté, et poursuivant l'approche de Thireau et de Hua, qui se focalisent sur l'action des migrants, Froissart met l'accent sur la bascule des migrants d'une résistance passive vers une résistance active (la « résistance légitime » dont parle O'Brien)[105] (*Ibidem*, 289). L'auteure explique que l'éclosion du « mouvement pour la défense des droits » (维权运动 *wéiquán yùndòng*), initié par l'État-Parti dans le but d'imposer le droit comme nouvel instrument de son pouvoir[106], a favorisé une prise de conscience des migrants et leur résistance au pouvoir, mobilisant la loi pour demander le respect de leur « droits légaux »[107]. Malgré la volonté initiale de Froissart d'adopter la vision non déterministe de Turner, le cœur de son analyse repose sur une comparaison avec le modèle de Marshall (*Ibidem*, 253, 279, 280).

Cet état de la littérature montre que la recherche sur l'entrée en ville des migrants d'origine rurale s'est largement appuyée sur le principe de citoyenneté universelle et sur les enjeux de justice sociale. Ces travaux ont surtout interrogé la pertinence de la théorie de la citoyenneté de T. H. Marshall dans le cas chinois. Mais cette démarche analytique atteint un point de saturation et présente plusieurs limites.

2.1.5 Les limites de l'approche « politico-identitaire »

L'approche par la citoyenneté a attiré l'attention de l'opinion publique sur les contradictions provoquées par la « division urbain-rural, un pays deux politiques » (城乡分治,一国两策 *chéngxiāng fēnzhì, yīguó liǎngcè*) sous l'effet des réformes économiques (X. Lu 2000). Ces travaux scientifiques ont eu un profond impact politique en contraignant les autorités à faire évoluer le principe d'intégration des migrants en ville. Cependant, sur le plan théorique, l'approche politico-identitaire centrée sur la notion

[105] Voir note 6.

[106] Froissart définit le mouvement pour la défense des droits « *comme un mouvement pour la reconnaissance des droits civiques au sens marshallien du terme* ». Mais elle explique que ce mouvement n'est pas conçu de la même manière par l'État et par les migrants. L'émergence d'une culture juridique qui fait apparaitre le droit comme une norme légitime et prévalente dans les rapports sociaux a été initiée par le gouvernement Hu-Wen en 2004 et a fait émerger de nouvelles pratiques contestataires « par le bas ».

[107] Ce que l'auteure appelle la logique du « se sauver soi-même » (Froissart 2013, 355).

marshallienne de citoyenneté présente trois principales limites.

2.1.5.1 La vision orientaliste : démanteler les oppositions binaires

Tout d'abord, cette approche aborde l'évolution du système socio-économique chinois en se référant au modèle occidental, en vue d'en critiquer le retard. Mobiliser le concept de citoyenneté d'origine anglo-saxonne et ses multiples formulations pour appréhender les injustices et inégalités du système socio-politique chinois – dont la condition des migrants est la plus révélatrice –, relève d'une démarche qu'Edward Saïd (1978) a qualifié d'« orientalisme ». Dans son essai de 1978, Saïd définit l'orientalisme comme la manière de comprendre et de définir les autres à travers des catégories « générales » et « réductrices » (Saïd 1978, 102, 239) qui sous-tendent une opposition rigide et binaire entre « nous » et « eux », de manière à rendre ce qui est « autre » plus intelligibles à nos yeux et de ne le faire exister qu'en fonction de « nous » (*Ibidem,* 45, 227, 247). Saïd dénonce cette approche qui tend à réduire toute analyse de la complexe réalité humaine à partir d'un point de vu essentialiste (*Ibidem*, 333). En d'autres termes, il s'oppose à une lecture binaire du monde dominée par la logique du « The West and the Rest » (Ferguson 2011). Selon Saïd « l'opposition binaire », véritables « menottes forgées par l'esprit »[108] ne peut pas contribuer à la compréhension de l'évolution des civilisations. « Quand on utilise des catégories telles que 'Oriental' et 'Occidental' à la fois comme point de départ et comme point d'arrivée pour des analyses, des recherches, pour les politiques publiques […], cela a pour conséquence de polariser la distinction – l'Oriental devient plus oriental, l'Occidental plus occidental – et de limiter les contacts humains entre les différentes cultures, les différentes traditions, les différentes sociétés. »[109] (*Ibidem,* 45, 46). Pour Saïd, le raisonnement binaire propre à l'orientalisme, exercé tant sur la scène géographique, historique et imaginative (*Ibidem,* 362) que sur le plan philosophique (*Ibidem,* 25), est non seulement « trompeur et hautement indésirable » (*Ibidem,* 336) mais il développe une conception « essentialiste et idéaliste » de l'Orient (*Ibidem,* 246), lui associant une « identité figée » (*Ibidem,* 336). Bien que la thèse de Saïd soit circonscrite au monde arabo-musulman, son usage pour interpréter les études sur les

[108] « […] *mind-forged manacles* […] » (Saïd 1978, 328).

[109] "When one uses categories like Oriental and Western as both the starting and the end points of analysis, research, public policy […], the result is usually to polarize the distinction—the Oriental becomes more Oriental, the Westerner more Western—and limit the human encounter between different cultures, traditions, and societies" (traduction en français de l'auteure).

migrants au prisme de la citoyenneté en Chine paraît tout à fait pertinent[110]. L'Orient dont parle Saïd n'est pas un orient « réel » (*Ibidem*, XIV, 322) mais une « fiction idéologique » (*Ibidem*, 321,328), c'est-à-dire une « catégorie discursive servant à définir, négativement, l'Autre absolu de l''Occident' moderne » (Villard 2018, 2). La formulation d'une citoyenneté de type libéral comme repère épistémologique et normatif met la Chine en position d'altérité face à un occident en « *position épistémologique dominante, celle de l'universel et du moderne susceptible de transcender tous les particularismes. Dès lors, l'occidental serait celui qui a la maîtrise du discours, celui qui est en position de nommer les autres, de les situer dans son cadre de référence et, in fine, de les assujettir à ses structures intellectuelles et culturelles.* »[111] (*Ibidem*, 5). Bien que la grille de la citoyenneté libérale soit désormais devenue un outil analytique également employé par les chercheurs chinois[112], qui tentent de leur côté d'influencer les décisions politiques, on constate une corrélation entre la production du savoir autour des migrants et cette figure normative centrale de la modernité occidentale.

Ma perspective n'entend toutefois pas introduire une lecture elle-même essentialiste de la Chine, qui en tant que « réalité autonome et singulière » (Leys 1985, 96) n'aurait pas besoin d'être analysée par rapport à d'autres réalités. Au contraire, mon approche se veut constructiviste et vouée, à la manière de Saïd, à rendre compte de la complexité des phénomènes étudiés et à « désapprendre l'esprit spontané de domination » (Saïd 1978, 28)[113]. Cela signifie démanteler les plates-formes d'opposition binaires et simplistes telles que les conceptions traditionnelles de l' « Orient/Chine » sous-développé et en constant retard en opposition à l' « Occident » libéral, démocratique et avancé.

[110] La théorie de l'orientalisme de Saïd a déjà été mobilisée dans le contexte chinois, notamment depuis les années 1990 (Tang 1993 ; Liu 1995 ; Hung 2003 ; Villard 2018). À notre connaissance seulement l'étude de Jakimów Małgorzata (2012) a jusque à présent utilisé la notion d'orientalisme dans l'analyse du concept de citoyenneté en Chine, utilisant le cas des migrants de l'intérieur.

[111] « Un des principaux dogmes de l'Orientalisme […] est la différence absolue et systématique entre l'Occident, qui est rationnel, développé, humain, supérieur, et l'Orient, irrationnel, sous-développé, inférieur » (Saïd 1978, 300).

[112] Villard rappelle justement que « les intellectuels chinois se représentent le monde, interprètent leur passé et produisent des idées dans un langage et au moyen de théories occidentales depuis plus d'un siècle » (Villard 2018, 9).

[113] "[…] the 'unlearning' of the inherent dominative mode […]" (traduction en français de l'auteure).

2.1.5.2 Une vision homogénéisante et manichéenne de la société chinoise : vers l'approche « d'habiter la ville »

Une deuxième limite de l'approche centrée sur la citoyenneté est la conception figée des rapports de pouvoir qu'elle suggère. En effet, elle insiste sur des relations d'opposition binaire, telles que l'État répressif en opposition à la société civile, et les ruraux/migrants en opposition aux « urbains de souche ».

Bien que certaines des études présentées plus haut ont mis en évidence les contradictions croissantes entre l'État central et l'État local (Wu J.M. 2010, 129,130), il est souvent difficile d'appréhender la notion d'État en Chine, de discerner ses composantes et les mécanismes qui les régissent. De même, la démarche visant à mettre en évidence les injustices subies par les migrants a contribué à dresser une image faussement homogène de cette catégorie. Cette dernière est décrite et analysée avant tout comme une catégorie antithétique aux urbains en termes de droits et bénéfices, entrant en concurrence avec eux (Thireau et Hua 2004, 286,287 ; Wu 2010, 60 ; Froissart 2013, 171 ; Li Q. 2004, 217,239). Hormis quelques rares tentatives d'identifier plusieurs groupes de migrants (Li P. 1996[114] ; Béja et al. 1999[115] ; Li Q. 2004[116] ; Roulleau-Berger 2010[117] ; Wu J.M. 2010[118]) , la plupart des études ne pensent pas les groupes de migrants en milieu urbain au-delà de l'identité de statut qui leur est octroyé par le *hùkǒu*. Par ailleurs, les urbains, principalement définis en tant que « résidents détenteurs de droits » disposant d'un *hùkǒu* urbain, ne forment pas non plus une catégorie socialement et économiquement uniforme. Ce point constitue une autre faiblesse de ces approches

[114] Li Peilin (1996), sociologue de la stratification sociales, est parmi les rares chercheurs à parler dès les années 1990 de différenciation sociale du groupe des ouvriers-paysans en fonction de leur capital économique, les concevant au-delà du statut institutionnel qui leur est imposé par le *hùkǒu*.

[115] Suivant l'approche de Li Peilin, Béjà, Bonnin, Feng et Tang (1999) parlent de « *seconde différenciation sociale des paysans migrants* », selon différents critères, telles que la possession de capital, le revenu économique, le prestige social, les relations d'intérêt et la conception des valeurs. Voir également les travaux de Hu (2007).

[116] Li Q. (2004) identifie deux grandes catégories de migrants en ville : les « urbains venus d'ailleurs » c'est-à-dire les migrants ayant un *hùkǒu* urbain mais qui se déplacent dans une ville avec plus d'opportunité de travail, et les « paysans venus d'ailleurs », c'est-à-dire les migrants ayant un *hùkǒu* rural (Li Qiang 2004, p. 296).

[117] Roulleau-Berger (2010, 95) identifie les migrants dits « illégaux », les migrant ruraux, les migrants urbains.

[118] Wu J.M. (2010, 66) identifie trois catégories de migrants :

- les « *denizen* », les migrants qui profitent d'une adhésion *partielle* aux droits de citoyenneté, suite à l'achat d'un logement en ville, grâce à l'obtention d'un « permis de résidence » de long durée ou grâce au statut d'employé dans une entreprise d'État.
- Les personnes de passage (*legal transient*) qui disposent d'un « permis de résidence » temporaire.
- Les « travailleurs de l'ombre » (*ghost workers*), qui ne sont pas enregistrés en ville.

centrées sur les droits de citoyenneté. Le problème qui se pose ici est ancré dans le concept même de citoyenneté et dans la manière dont il est mobilisé dans le cas chinois. La notion de citoyenneté en chinois coïncide avec le concept de citoyen. Il existe actuellement trois mots pour désigner un citoyen, chacun mettant l'accent sur un aspect particulier de la relation entre l'État et la société (Goldman et Perry 2002, 5 ; Underhill et Gianninoto 2019, 174)

- Le terme « 国民 » (*guómín*) *composé* des caractères *guó* qui signifie pays et *mín*, le peuple, désigne un citoyen en terme de membre d'une nation ou d'un pays et renvoie au concept de « nationalisme » ;
- Le mot « 公民 » (*gōngmín*), qui inclut le caractère *gōng*, public, met l'accent sur « l'esprit public» du citoyen ;
- Le terme « 市民 » (*shìmín*), qui se traduit par « citoyen » ou « citadin » (contenant le caractère *shì* « ville ») et qui met l'accent sur les « droits et responsabilités urbaines »[119].

Les trois mots partagent le caractère *mín*, le peuple, issu du concept confucéen de 民本 (*mínběn*), littéralement « le peuple est la racine », qui renvoie à l'idée de souveraineté populaire (Zarrow 1997, 3 ; Harris 2002, 187). Leur signification actuelle est le produit d'une hybridation d'influences nationales et étrangères (Jakimów 2012, 660), liée notamment à l'introduction de la pensée sociopolitique occidentale en Chine à la fin de la période de Qing (1644-1911) (Liu L. 1995, 25 ; Zarrow 1997 ; Underhill et Gianninoto 2019).

Les études mentionnées plus haut posent la question de l'inégalité de droits entre paysans/migrants et urbains et tendent à associer la notion de citoyenneté universelle (公民权 *gōngmínquán*) à celle de la citoyenneté urbaine (市民权 *shìmínquán*). Elles ont

[119]Au passage de l'époque impériale à l'époque républicaine (1912), le pouvoir étatique privilégie le terme nationaliste ***guómín*** affirmant la position de la Chine vis-à-vis des puissances impérialistes étrangères. Au cours de la même période, ***shìmín*** est utilisé de manière plus récurrente pour désigner l'émergence de l'activisme politique urbain et les tentatives d'autonomisation des villes face à l'État. Lors de l'instauration de la RPC (1949), le concept de citoyen en tant qu'individu est remplacé par celui de « masses » (民众 mínzhòng) et de « peuple » (人民 *rénmín*). Le lancement des réformes économiques (1978) réhabilite les notions de citoyen et de citoyenneté mais s'appuie sur les concepts de ***gōngmín*** et ***shìmín***. Le terme ***gōngmín*** est utilisé dans le contexte juridique pour désigner la citoyenneté. Il est également associé aux notions de « droits civils » (公民权利 *gōngmín quánlì*). Le mot ***shìmín*** (*quán*) est employé au sens large pour désigner le « statut de citoyenneté » (市民的资格 *shìmín de zīgé*). Ce terme, étant également l'abréviation de « 城市居民 (*chéngshì jūmín*) », résidents urbains, fait référence aux citadins ayant le *hùkǒu* urbain. (Keane 2001, 10 ; Harris 2002, 188 ; Goldman et Perry 2002, 4 ; Chen 2005, 120 ; Underhill et Gianninoto 2019).

ainsi tendance à donner à la citoyenneté urbaine, octroyée par un *hùkǒu*, la valeur de citoyenneté de plein droit[120]. Cela n'équivaut pas à définir la citoyenneté mais à la réduire « à un simple statut légal » (Mouffe 2010, 148), c'est-à-dire à penser la citoyenneté comme étant un ensemble de droits universellement reconnus, abstraits et statiques. Or, dans les faits, non seulement la marque distinctive de la citoyenneté dans son sens pratique reste l'exclusivité (elle ne confère des droits et des privilèges qu'à ceux qui vivent légalement au sein de frontières spécifiques) (Brubaker 1992, 21 ; Soysal 1994, 21), mais les droits de citoyenneté ne sont pas fixes ou standardisés. Ils évoluent constamment en fonction des interactions entre groupes et de l'évolution de leurs intérêts. Les études de Guo et Liang (2017) et de Kochan (2020) sont les premières à mettre en discussion la définition qu'ils jugent trop simpliste de citoyenneté et à démontrer empiriquement qu'elle n'est pas indispensable à la compréhension de l'intégration des migrants en ville. Par ailleurs, les groupes sociaux ne sont pas figés par un lien « inconditionnel et intrinsèque » (Wang X. 2009, 134) et dans le cas chinois, ils ne sont pas uniquement définis par le *hùkǒu* (Kochan 2020). Ne penser la société urbaine qu'à partir des statuts institutionnels implique de considérer qu'il n'existe qu'un groupe dominant et un groupe marginalisé, dont les relations sont forcément antagonistes et réduites au principe du « tout ou rien ». Or, comme le suggère Mouffe (2010, 144) « *il faut reconnaitre qu'il n'existe pas de relation à priori* [...] *ni d'identité sociale qui soit acquise de manière totale et permanente* ». La persistance des migrations intérieures aux cours de ces quarante dernières années et la normalisation de la présence en milieu urbain des migrants exigent de dépasser cette vision manichéenne d'une société urbaine conçue *uniquement* par le *hùkǒu* et par les droits de citoyenneté. Les migrants de l'intérieur, une fois arrivés en ville et malgré les contraintes institutionnelles, en deviennent des *habitants* au même titre que les urbains d'origine, contribuant ainsi à transformer les rapports sociaux et de pouvoir au sein des villes et à instaurer de nouvelles relations non prédéterminées par l'identité institutionnelle. Il est donc proposé ici de remplacer la question du droit à la ville par celle d'*habiter la ville*. Cette perspective permet de concevoir les populations migrantes qui vivent en milieu urbain non pas en fonction d'une opposition binaire définie par le droit, mais en fonction d'une multitude de relations complexes qui lient les habitants de la ville, indépendamment du fait qu'ils soient ou non

[120] Ces ambiguïtés sont principalement dues à l'évolution sémantique de ces termes et à leur polysémie. Cela a entrainé une osmose sémantique entre les mots *shìmín* et *gōngmín*, qui a conduit à associer les droits de citoyenneté urbaine aux droits de citoyenneté universelle.

des citoyens de droit. Il ne s'agit pas d'ignorer le statut des migrants – car le *hùkǒu* joue encore pour les décideurs politiques un rôle important dans l'allocation des ressources urbaines – mais de ne pas essentialiser l'identité des migrants à ce statut. Un tel positionnement permet de mettre en lumière les multiples zones d'ombre dans le rapport des migrants à la ville tout en poussant l'analyse au-delà de la question de « la conquête de la citoyenneté » (Froissart 2013) en tant que simple statut légal.

2.1.5.3 Une conception de l'intégration urbaine réduite à la question du statut légal : laisser place aux acteurs

La question de *l'intégration en milieu urbain* des migrants se cristallise également, dans les travaux mentionnés plus haut, autour d'un raisonnement centré sur le statut légal. La citoyenneté urbaine à travers l'obtention du *hùkǒu* étant un point focal pour une majorité d'auteurs, la question de l'intégration en ville est le plus souvent associée au processus d'obtention de ce document. Ce processus demeurant inachevé pour la plupart des migrants de l'intérieur, l'accent est mis sur leur « semi-urbanisation » ou leur « urbanisation incomplète » (Ji 2011 ; Liao et Liao 2012 ; Yong 2012), sur la marginalisation et l'exclusion sociale des migrants en ville (Solinger 1999b ; Froissart 2013, 249). Pour parler de ce processus, des binômes tels que intégration/assimilation urbaine (城市融入/融合 *chéngshì ròngru/rónghé*), intégration/assimilation sociale (社会融入/融合 *shèhuì ròngru/rónghé*), citoyennisation (市民化 *shìmínhuà*)[121] et urbanisation (城市化 *chéngshìhuà*), sont souvent mobilisés de manière interchangeable, sans qu'ils ne soient véritablement définis.

L'article de Ma Guanghai (2001), professeur associé de sociologie à l'Université du Shandong, en est un exemple. Bien que Ma définisse avec précision plusieurs concepts clefs tels que la notion d'identité[122] ou d'exclusion[123], il mobilise la notion « d'intégration substantielle » (实质性融合 *shízhìxìng rónghé*) pour qualifier l'intégration des migrants

[121] Le terme *shìmínhuà*, indique le processus de transformation/conversion en citoyen et peut être un processus actif (se transformer en citoyen) ou passif (être transformé en citoyen).

[122] S'appuyant sur la définition d'identité de Ralph Linton (1936) Ma (2001, 67) distingue entre « l'identité attribuée », qui désigne l'identité qu'un individu acquiert naturellement par ses caractéristiques biologiques et qui est donc immuable, et « l'identité acquise » qui désigne l'identité qu'un individu acquiert en faisant des efforts pour s'améliorer et qui peut donc évoluer.

[123] Pour expliquer l'exclusion des ouvriers paysans, Ma (2001, 69) fait appel à la distinction faite par le sociologue américain Frank Parkin (1979) entre « l'exclusion collective » et l' « exclusion individuelle ». L'exclusion collective est l'exclusion d'un groupe social dans son ensemble, le privant ainsi de possibilités de mobilité ascendante ou de l'accès à certaines ressources sur la base de facteurs tels que la race, l'ethnie ou la religion. L'exclusion individuelle est liée aux qualités et capacités individuelles d'une personne.

en ville, notion qui demeure assez floue. Cantonnés au marché secondaire en ville et majoritairement employés à des postes délaissés par les urbains de souche, les ouvrier-paysans, « absorbés économiquement, mais exclus socialement » deviennent selon Ma des « quasi-citoyens » ou des « quasi-paysans ». Pour l'auteur, le fait que les ouvriers-paysans constituent une catégorie sociale « déracinée » en ville (无根 *wúgēn*) est fondamentalement lié au système du *hùkǒu*, obstacle principal à leur intégration. La suppression des inégalités économiques et sociales liées au système du *hùkǒu* signerait donc la fin des inégalités entre urbains et ruraux. Mais l'égalité *institutionnelle* entre urbains et ruraux parviendrait-elle véritablement à résoudre la question des inégalités *sociales* en milieu urbain ? L'auteur ne semble pas prendre en compte l'ensemble des effets des réformes économiques sur la structure sociale, économique et politique du pays et leur impact direct ou indirect sur l'intégration des migrants en ville. Une définition plus claire de l'intégration substantielle prenant en compte plusieurs aspects de la vie des migrants et non leur seule identité « attribuée » par le *hùkǒu* aurait pu être utile pour saisir le rôle joué par d'autres facteurs d'exclusions et en mesurer l'importance.

Le *hùkǒu* a toujours joué un rôle important dans le contrôle et la segmentation de la population chinoise. Toutefois, faire du *hùkǒu* la cause de tous les problèmes des migrants quarante ans après le lancement des réformes économiques n'est pas réaliste. Se limiter à une telle vision ne permet pas d'analyser avec rigueur les évolutions de ce dispositif (notamment l'introduction d'un nouveau système du *hùkǒu* à points, voir chapitre 4) et d'en comprendre la nature et les conséquences. Étudier la manière dont les mécanismes et dispositifs institutionnels se transforment et impactent la vie en ville des migrants de l'intérieur est une étape indispensable pour comprendre l'évolution de la place des migrants internes en milieu urbain au cours des quarante dernières années. Il importe donc de ne pas confondre *intégration institutionnelle* et *intégration urbaine*. L'intégration urbaine est un processus à plusieurs niveaux, façonné par divers facteurs parmi lesquels figure l'intégration institutionnelle.

Hu Jiecheng (2007), chercheur en sociologie à l'Université Normale de Huazhong (Wuhan) est l'un des premiers auteurs à s'être détaché des études centrées sur le *hùkǒu*. Il appréhende l'intégration urbaine des migrants par une notion multidimensionnelle d'exclusion sociale d'inspiration anglo-saxonne. Hu distingue six sphères au sein desquelles les ouvriers-paysans subissent l'exclusion sociale : économique, politique, culturelle, spatiale, des organisations et des interactions sociales, de la protection sociale et de l'éducation. Ces différentes dimensions de l'exclusion s'entremêlent et se

superposent, poussant les travailleurs migrants en marge de la société urbaine. Inspiré par l'approche de Li Peilin, l'étude de Hu est l'une des rares à montrer que l'intégration des migrants en ville est un processus différencié qui reflète la stratification interne du groupe de travailleurs migrants, en fonction du capital humain et des différences générationnelles (Hu 2007, 89).

Après Hu, plusieurs recherches ont tenté d'élargir la manière d'analyser l'intégration en ville des ouvrier-paysans en appliquant les théories de l'intégration des migrants internationaux au cas des migrants internes en Chine, au travers de plusieurs dimensions : économiques, socio-culturelles et identitaires (Ren et Qiao 2010 ; Zhang et Wang 2010 ; Liu J. 2010 ; Yang J. 2010 ; Wang W.W. et Fan 2012 ; Yue et al. 2013 ; Wu F. et Li 2013 ; Afridi, Li, et Ren 2015). Toutefois, à part quelques exceptions (Zhang L. et Wang 2010 ; Wu F. et Li 2013), ces recherches tendent à n'attribuer le manque d'intégration urbaine des migrants qu'à la barrière institutionnelle du *hùkǒu*.

Essentialiser le statut institutionnel dans l'analyse de l'intégration en ville des migrants de l'intérieur présente deux limites majeures. D'une part, en mettant l'accent sur la marginalisation (边缘化 *biānyuánhuà*) par le droit, cette approche fait apparaître les migrants comme des individus qui subissent la réalité urbaine sans contribuer à la transformer. D'autre part, elle néglige d'explorer la question de l'appartenance et de l'intégration en milieu urbain des migrants dans leur quotidien. Comme souligné par Brubaker (2010, 66) : « la politique de l'appartenance comporte des aspects à la fois formels et informels. Certains types d'appartenance […] sont régis par un personnel dédié utilisant des règles formelles et codifiées. L'appartenance […] dans un sens plus informel, cependant, n'est pas gérée par un personnel dédié mais par des personnes ordinaires au cours de la vie quotidienne, en se fondant sur une compréhension tacite de qui appartient et qui n'appartient pas, entre nous et eux. Ces pratiques quotidiennes d'identification et de catégorisation, d'inclusion et d'exclusion, peuvent être en contradiction avec les formes codifiées d'appartenance officielle et formelle »[124]. Bien que Brubaker fasse référence à « l'appartenance nationale », sa réflexion s'applique également à l'échelle urbaine. L'intégration en ville n'est pas qu'un processus formel qui se réduit à une

[124] "*[…] the politics of belonging has both formal and informal aspects. Certain kinds of membership […] are administered by specialized personnel using formal, codified rules. […] membership in a more informal sense, however, is not administered by specialized personnel but by ordinary people in the course of everyday life, using tacit understandings of who belongs and who does not, of us and them. These everyday membership practices of identification and categorization, and of inclusion and exclusion, may well be at variance with codified forms of official, formal membership.*" (Brubaker 2010, 66).

question d'identité institutionnelle (et de *hùkǒu*, dans le cas chinois), elle est aussi et surtout vécue et perçue au quotidien par les acteurs impliqués. Il est donc pertinent d'explorer ce qui se passe au-delà de la marginalisation par le droit.

2.1.5.4 Vers une approche de l'intégration « par le bas »

Dans cette thèse, je défends l'idée que l'intégration des migrants en ville est un processus à plusieurs niveaux. Pour accorder une place de premier plan aux acteurs impliqués dans ce processus multidimensionnel, ce travail s'appuie principalement sur une définition de l'intégration urbaine « par le bas », c'est-à-dire issue des discours des migrants eux-mêmes. Selon les résultats de mon enquête à Zhuhai, la majorité des migrants-habitants interrogés (soit 128 informants) met sur un pied d'égalité l'intégration urbaine et l'accès au logement urbain. À la question « vous sentez-vous intégrés en ville ? » ou « quel est pour vous le facteur le plus important ou problématique dans le processus d'intégration en ville ? » 64 % des migrants ont donné une réponse relative au logement urbain. Les réponses les plus courantes étant : « *Intégrés en ville ? Non, non, nous n'avons pas d'argent pour acheter un appartement à Zhuhai !* » ; « *Comment peut-on s'intégrer ? ! les prix du logement sont de plus en plus élevés ici !* » ou encore « *Nous louons un appartement. Nous ne sommes pas propriétaires ici à Zhuhai ! Mon frère a acheté un logement ici…* » ; « *Pour s'intégrer il faut acheter un logement ! Nous n'avons pas encore assez d'argent !* ». Ou au contraire « *Oui, nous sommes devenus des résidents de Zhuhai (Zhūhǎi rén) nous avons un appartement ici en ville, on a acheté il y a presque 20 ans* ». 25 % des enquêtés ont mentionné en première instance le fait de posséder un logement dans le lieu d'origine, la plupart du temps à la campagne : « *Intégré en ville ? Vous savez, j'ai une maison à la campagne et un lopin de terre. Depuis peu on a élargi la maison, je ne vais pas rester toute ma vie ici à Zhuhai, je vais bientôt retourner chez moi, au village, la maison m'appartient là-bas, ici je loue un logement* » ; « *Je vis sur le chantier à Zhuhai, ma maison est au village, même si j'ai vécu plusieurs années à Shenzhen, puis à Dongguan, je ne me suis pas intégré en ville, si je suis là c'est juste pour travailler et gagner de l'argent, ma maison est au village […]* ». Dans ce type de réponse, la question du logement urbain est abordée indirectement. La notion d'intégration suscitant un sens de stabilité, les migrants enquêtés l'associent au logement dont ils disposent. Seuls 11% des enquêtés ont évoqué la question de l'appartenance institutionnelle, au travers notamment du système du *hùkǒu* à points (积分入户 *jīfēnrùhù*) en vigueur à Zhuhai depuis quelques années et que j'analyserai dans le chapitre 5.

Quelle que soit la durée du séjour des migrants à Zhuhai, c'est la propriété d'un logement qui constitue le premier attribut de leur *intégration en ville*, et non l'obtention du *hùkǒu* local. Compte tenu des évolutions radicales ayant touché le secteur du logement au cours des dernières décennies, il est nécessaire de se pencher sur la question du logement en milieu urbain, afin d'analyser la place faite aux migrants de l'intérieur dans l'offre résidentielle des villes chinoises.

2.2 Les études sur l'habitat des migrants en ville

2.2.1 À l'aube des réformes économiques : les migrants écartés de la question du logement urbain

Les inégalités face au logement en milieu urbain ne sont pas un problème récent en Chine (Lee 1990 ; Logan et Bian 1993 ; Audin 2013) mais elle ne sont devenues un objet de préoccupation publique qu'à partir des années 2000 (Huang Y. 2003 ; Chen Y. 2010). Durant l'époque maoïste, le logement en ville était un bien fourni par l'État aux résidents disposant d'un *hùkǒu* urbain dans leur ville de résidence. Il n'était pas question de discuter publiquement des défauts de ce système. Selon Huang Youqin (2003, 591) le manque de données sur le logement a constitué un autre obstacle à l'émergence d'un débat public sur le sujet. Les premières études se penchant sur la question du logement urbain se sont focalisées sur les inégalités d'accès à ces biens et les conditions résidentielles entre différentes catégories de résidents urbains[125] au cours de la transition économique (Lee 1990 ; Logan et Bian 1993 ; Wu F. 1996 ; Bian et al. 1997 ; Davis 2003 ; Pan 2004). Ces travaux montrent que l'état du logement dans les villes chinoises à la fin des années 1970 était de manière générale médiocre, bien que certaines catégories sociales bénéficiaient de meilleures conditions résidentielles. D'autres recherches se sont intéressées plus précisément aux réformes du logement lancées à partir des années 1980 (Chen X. et Gao 1993a ; 1993b ; Wang Y. P. et Murie 1996 ; 1999b ; 1999a ; 2000 ; Li S. 2000 ; Wang Y. P. 2001 ; Y. Huang 2004). Ces travaux, qui instaurent souvent une comparaison avec les pays en transition de l'Europe de l'Est ou avec les pays « en voie de développement »[126], ont fortement contribué à la compréhension des problèmes liés au logement dans la phase

[125] Ceux travaillant dans les entreprises d'État, ceux travaillant dans les entreprises collectives, les travailleurs indépendants, les cadres d'entreprises et les membres de l'élite politique.

[126] L'emploi des expression « pays du tiers monde / en voie de développement / du sud » renvoient à des catégories utilisées par d'autres chercheurs cités dans le corps du texte. Je ne partage pas ces catégories simplificatrices, qui apparaissent le long de la thèse toujours entre guillemets.

de transition économique en Chine (pénurie de logements, investissement public insuffisant, distribution inéquitable, mauvaise gestion). Ils ont montré que malgré l'atténuation de certains problèmes, les réformes ont contribué à en créer des nouveaux (Wang Y. P. et Murie 1996, 987). L'amélioration des conditions de logement en Chine est présentée comme beaucoup plus graduelle qu'en Europe de l'Est, car les unités de travail (*dānwèi*) ainsi que l'État continuent de jouer un rôle important dans l'attribution des logements (Wang Y. P. et Murie 1996 ; Zhou M. et Logan 1996 ; Zhang X. Q. 2000). Toutefois, ces études privilégient une approche macro-spatiale se focalisant sur la question de la commercialisation/privatisation du logement et sur les mesures d'amélioration de l'habitat. Elles ne prêtent pas attention au logement des migrants de l'intérieur, en dépit de leur présence toujours plus importante dans les villes chinoises.

2.2.2 L'habitat urbain des migrants au début des reformes : Une entrée centrée sur les enclaves aux périphéries des mégapoles

Les seules études qui traitent de l'habitat des migrants en milieu urbain, à partir des années 1990, documentent la formation d'enclaves (聚居区 *jùjūqū*) aux périphéries des mégapoles (Biao 1995 ; Ma L.J.C. et Xiang 1998). Ces enclaves, appelées « centres de peuplement » (Piante et Zhu 1993, 34), « ghettos » (Béja et Bonnin 1995, 6), « arrière-cour » de grandes villes (Liu X. et Liang 1997, 106), « quartiers de taudis » (*slum-like settlements*) (Zhang L., Zhao, et Tian 2003, 914) sont désignées selon le terme chinois de « village » (村 cūn) (Béja et Bonnin 1995, 6 ; Wang C. 1995b, 22). Elles se sont transformées au début des années 1990 en « colonies résidentielles occupées par les migrants ruraux » (Liu X. et Liang 1997, 98). Il s'agit de bourgades aux périphéries des villes caractérisées par des habitations vétustes, où les migrants ruraux originaires d'une même ville ou province s'installent, formant des « communautés de provinciaux » (Wang C1995b, 22). Les villages les plus étudiés sont ceux de la périphérie de Pékin, dont le plus ancien, le plus peuplé et le plus documenté est le « village du Zhejiang ». Il est habité par une communauté de migrants originaire de Wenzhou, ville-préfecture de la province du Zhejiang (Béja et Bonnin 1995 ; Biao 1993 ; 1999 ; Piante et Zhu 1993 ; Ma L.J.C. et Xiang 1998 ; Wang C. 1995a ; 1995c ; Meng et Cao 1997 ; L. Zhang 2001 ; Gu et Liu 2002).

Quelques rares recherches comparent les villages de la périphérie de Pékin à ceux de Shanghai (Fan J. et Taubmann 2002). Ces travaux s'intéressent aux transformations de l'ordre social et spatial de ces espaces évoluant en dehors du champ de vision de l'État,

et résultant de l'interaction entre les autorités de village, les familles autochtones et les ménages de migrants (Liu X. et Liang 1997 ; Biao 1999 ; Zhang L. 2001). Bien que ces études montrent l'émergence de nouvelles inégalités sociales et de nouvelles formes de ségrégation spatiale en milieu urbain, il s'agit d'études préliminaires assez descriptives, ne mobilisant pas une lecture théorique poussée pour expliquer les difficultés des migrants à se loger ailleurs que dans ces « villages » aux périphéries des villes. Par ailleurs, ces études se focalisent sur Pékin et Shanghai, qui en dépit de leur importance ne sont pas les plus représentatives des contextes migratoires des villes côtières du sud et des ZES où se concentrent les ouvrier-paysans.

Zhang Li, Zhao Simon X.B. et Tian Jianping (2003) sont parmi les premiers auteurs à tenter d'expliquer du point de vue de la planification et des politiques publiques les raisons de production d'une offre résidentielle à bas prix dans les « villages dans les villes ». S'appuyant sur des études de cas à Guangzhou et Dongguan, deux villes de la province méridionale du Guangdong qui attirent le plus grand nombre de migrants en Chine dans les années 2000[127] (Lu M. et Xia 2016, 14), ils utilisent la notion de « *self-help-housing* » pour explorer la raison d'être de ces enclaves de migrants et pour examiner les nombreuses contraintes et discriminations institutionnelles auxquels ils font face[128]. La notion de « *self-help-housing* », empruntée des études des années 1960 sur les bidonvilles péruviens de William Mangin et John Turner, puis transformée en des programmes financés par les organismes internationaux (Banque mondiale) et déployés dans les « pays du tiers monde », est perçue comme solution ultime pour parvenir aux besoins de logement des « pauvres » en milieu urbain dans les « pays du Sud » (Mangin 1967 ; Turner 1968 ; 1982 ; Valladares 2015). Selon Turner, les bidonvilles rendent possible une certaine mobilité sociale et doivent, de ce fait, être considérés davantage comme une solution que comme un problème. Suivant cette logique, Zhang, Zhao et Tian (2003, 913) font ressortir le rôle positif joué par les villages urbains dans « l'assimilation » des migrants en ville en critiquant les projets de rénovation toujours plus fréquents de ces villages (Wang Y. P., Wang, et Wu 2010a ; Wu F., Zhang, et Webster 2013 ; Wang M., Lin, et Ning 2013 ; Chung 2013 ; Wong, Qiao, et Zheng 2018).

[127] Rares sont les études qui documentent les conditions résidentielles des migrants dans les villes de l'intérieur. Parmi ces exceptions, les travaux de Wang Ya Ping (2003 ; 2004) analysent le cas de Chongqing et Shenyang.

[128] La notion de « *self-help housing* » est aussi mobilisé par Chan R.C.K. Yao Y. M. et Zhao S. X. B. (2003).

Cette approche – qui n'est pas exempte de limites[129] – s'efforce de mettre à distance les stéréotypes sous-jacents aux discours des autorités et de la presse sur ces enclaves considérées comme des foyers d'activités illégales et criminelles. Elle devient quelques années plus tard l'approche dominante dans les études sur l'habitat de migrants de l'intérieur dans la Chine urbaine.

2.2.3 Intégrer les migrants à l'étude du logement urbain : l'affaire de très peu de chercheurs

Ces travaux des années 1990 et du début des années 2000 montrent que l'habitat urbain des migrants de l'intérieur est non seulement un sujet peu étudié et limité à quelques grandes villes, mais qu'il est aussi traité comme étant décorrélé à la question plus large du logement urbain.

Au début des années 2000, quelques chercheurs s'intéressant aux questions socio-politiques qui découlent des réformes du logement se rendent compte de l'absence des migrants dans les études du logement urbain. Ils commencent donc à s'y intéresser.

Wang et Murie (2000) affirment que les réformes du logement des années 1990 n'ont aucun impact sur la société rurale, notamment pour les dizaines de millions de migrants de l'intérieur séjournant en ville. Bien que l'offre de logements ait augmenté et que les conditions résidentielles des urbains se soient améliorées, les migrants ne peuvent pas accéder aux logements abordables ni aux subventions mises en place pour aider les ménages rencontrant des difficultés à se loger.

Huang Youqin (2003) étudie la question du surpeuplement des logements et de la consommation résidentielle dans les villes chinoises, en portant une attention particulière aux habitants disposant d'un *hùkǒu* rural ou d'un permis de résidence temporaire. Elle montre que les migrants en milieu urbain sont les habitants jouissant de la surface habitable la plus restreinte en ville et souligne les difficultés d'accès au marché immobilier de ces populations, contraintes de se loger dans le parc privé.

[129] Pour expliquer l'approche du « *self-help housing* », Zhang Zhao et Tian (2003) ne s'appuient que sur les études de Turner (1968) Ward (1982), Payne (1982 ; 1989) portant sur les « pays sous-développés » en proie à une urbanisation sauvage. Cependant, Harms (1982) a montré que l'idée du « *self-help housing* » avait déjà été adoptée en Allemagne et aux États-Unis à la fin du XIXe et au début du XXe siècles. Les auteurs retombent ainsi dans le piège de l'approche analytique de type orientaliste, remplaçant l'opposition Est/Ouest par celle de « pays développés » et « pays du tiers monde ». La notion de « *self-help housing* » pourrait être employée dans le contexte chinois à condition d'analyser la tenure de la propriété foncière de ces villages.

Wu Weiping (2001 ; 2002 ; 2004) est la première chercheuse à aborder frontalement la question de l'accès des migrants au logement et à comparer leurs conditions résidentielles à celles des résidents urbains locaux. Elle met en relation les variables socio-économiques ou individuelles, généralement utilisées dans les études sur les migrants d'autres pays « en voie de développement », avec les facteurs institutionnels propres à la Chine (la nature circulatoire de la migration, le système du *hùkǒu* et la lente transition vers la privatisation du logement). Après avoir évalué les choix et les conditions résidentielles des migrants temporaires à Pékin et Shanghai (campagne-ville et ville-ville), elle conclut que les restrictions institutionnelles constituent la plus grosse barrière à l'accès au logement urbain pour les migrants. Ces restrictions, associées au système du *hùkǒu*, s'ajoutent à certains facteurs socio-économiques, notamment le niveau d'éducation et les revenus qui empêchent les migrants d'investir pour se loger en ville.

Les études pionnières de Wu, première à aborder la question du logement des migrants dans sa complexité, auraient pu ouvrir la voie à un champ de recherche plus structuré sur le sujet. Celui-ci reste cependant très peu investi par les spécialistes de la question migratoire, qui s'intéressent davantage au rôle des migrants sur le marché du travail urbain (Pun 1999 ; 2004 ; Aubert et Li 2002 ; Pun et Smith 2007 ; Guo et Cheng 2010 ; Li B. et Duda 2010 ; Guiheux 2012 ; Swider 2015) et aux difficultés d'accès à l'éducation de leurs enfants en ville (Froissart 2003 ; Kwong 2004 ; Huang Z. et Xu 2006 ; Liang et Chen 2007 ; Salgues 2012 ; Wang Y. 2013). L'accès au logement urbain pour les migrants est le plus souvent analysé comme une question annexe à celle du *hùkǒu* et donc traité comme un problème parmi d'autres.

2.2.4 Structurer le champ d'étude sur l'habitat des migrants : une transition lente

Bien que rares, les études sur l'habitat des migrants en ville au début des années 2000 démontrent l'extrême précarité résidentielle de ces catégories de la population ainsi que leur exclusion du système d'attribution des logements publics. Cependant, comme l'ont souligné Li Bingqin et Mark Duda (2008, 14), il n'existe pas d'études empiriques à l'échelle micro portant sur les politiques d'accès au logement pour les migrants, qui questionnent l'impact réel du *hùkǒu* sur les inégalités en matière de logement urbain des migrants. En outre, les travaux susmentionnés de Wu Weiping et Huang Youqin se focalisent exclusivement sur Pékin et Shanghai. Or, comme pour les études sur les enclaves des migrants, les résultats sont difficilement transposables aux autres villes du

pays. La littérature, très pauvre sur le sujet, ne permet pas de comparer les différentes situations locales ni de généraliser les résultats des premières études qui attribuent toute responsabilité au système du *hùkǒu*. Li et Duda (2008), ont tenté d'élargir le spectre des études empiriques sur le sujet en proposant une analyse des conditions résidentielles des migrants à Tianjin. Ils montrent que les migrants de l'intérieur sont confrontés à des options de logement dépendantes de leurs choix en matière d'emploi. Les auteurs affirment que la plupart des migrants de l'échantillon obtiennent un logement (souvent fourni gratuitement par l'employeur) indépendamment de l'absence du *hùkǒu* en ville. Cette analyse qui tente de remettre en question le modèle centré sur le *hùkǒu* traditionnellement pris pour acquis, ne s'intéresse toutefois qu'aux migrants les plus dépourvus, négligeant d'importantes fractions du spectre varié de cette population.

Au début des années 2000, le champ d'étude sur l'habitat des migrants en milieu urbain est restreint. Peu de travaux s'intéressent à des villes autres que les mégapoles et proposent des approches nuancées (Song, Zenou, et Ding 2008 ; Lin L. et Zhu 2008 ; Logan, Fang, et Zhang 2009b ; 2009a). Parmi eux, Logan, Fang, Zhang (2009b ; 2009a) étudient les inégalités d'accès au logement entre les autochtones (ceux disposant d'un *hùkǒu* urbain et ceux disposant d'un *hùkǒu* agricole) et les migrants, en fonction de leur *hùkǒu* (urbain ou agricole) et de leur durée de résidence en ville (installés depuis plus ou moins de cinq ans). Leur démarche, vouée à nuancer les résultats de la littérature préexistante, propose une analyse plus complète des modes d'occupation des logements en ville, en lien avec les différents statuts résidentiels déterminés par le *hùkǒu*. S'appuyant sur des données de huit grandes villes chinoises (Beijing, Chongqing, Guangzhou, Harbin, Nanjing, Shanghai, Tianjin et Xi'an) issues du recensement national, ces études révèlent d'importantes différences régionales quant aux modes d'occupation résidentielle. Ces résultats montrent l'importance d'approfondir les connaissances sur l'habitat des migrants de l'intérieur dans d'autres villes chinoises, non pas selon leur taille mais selon la proportion de migrants qu'elles accueillent. Ils soulignent également la nécessité de compléter ces données avec des éléments empiriques et qualitatifs permettant de documenter les conditions résidentielles des migrants qui échappent au recensement national (Logan, Fang, et Zhang 2011, 75).

2.2.5 Les principaux axes d'analyse de l'habitat des migrants après la crise de 2008

Après la crise des subprimes de 2008, le besoin de structurer les études sur la question résidentielle des migrants en milieu urbain devient cruciale. Afin de redynamiser le marché intérieur, le gouvernement relance le secteur immobilier et investit massivement dans l'amélioration de l'offre résidentielle, notamment pour les groupes à revenus modestes. Toutefois, malgré la présence croissante et durable des migrants en milieu urbain, ces populations continuent d'être négligées par les politiques publiques de logement et ce en dépit de la reconnaissance en 2006 par le CAE de la nécessité d'améliorer leurs conditions résidentielles en ville[130]. De plus, si les études des années 2000 ont montré que les facteurs institutionnels constituent l'obstacle le plus important dans l'accès au logement urbain pour les migrants, les facteurs liés au marché commencent à prendre de l'ampleur, notamment la croissance exponentielle des prix du logement (Chen A. 1996 ; Wu F. 2001 ; Sato 2006 ; Zheng et Kahn 2008 ; Chen J., Hao, et Stephens 2010).

À partir de 2010, un nombre croissant de recherches émergent sur l'habitat des migrants tout en demeurant principalement centrées sur deux problématiques :

- l'accessibilité au logement, qui se focalise sur la diversification de l'offre résidentielle, publique et privée, en milieu urbain pour les ménages à faibles revenus, dont les migrants (Stephens 2010 ; Logan, Fang, et Zhang 2011 ; Y. P. Wang et Murie 2011 ; Y. Huang 2012 ; J. Chen et al. 2013 ; Henriot 2013 ; M. Li 2014) ;
- les enclaves, visibles et invisibles, des migrants en milieu urbain (He et al. 2010 ; Liu Y. et al. 2010 ; Liu Y. et He 2010 ; Wang Y. P., Wang, et Wu 2009 ; 2010b ; Hao, Sliuzas, et Geertman 2011 ; Lin Y., De Meulder, et Wang 2011 ; Lin Y., Hao, et Geertman 2015 ; Li J., Qi, et Chai 2014 ; Wu F., Zhang, et Webster 2014 ; Huang Y. et Yi 2015 ; Kim A. M. 2016 ; Wu F. 2016).

[130] Ministère du logement et du développement urbain et rural, 2007, *Avis sur la publication des « Lignes directrices pour l'amélioration des conditions de vie des ouvrier-paysans », n. 276* (关于印发《关于改善农民工居住条件的指导意见》的通知) ; CAE, 2006, *Suggestions pour résoudre certains problèmes des ouvriers paysans, n. 5* (国务院关于解决农民工问题的若干意见),

2.2.5.1 Les études sur l'exclusion des migrants des politiques du logement social

Les études portant sur la diversification de l'offre résidentielle et de l'habitat social mettent l'accent sur le rôle toujours plus contradictoire du marché de l'immobilier en Chine, notamment de l'immobilier abordable qui doit remplir les objectifs économiques tout en assurant l'accessibilité à ce bien de première nécessité. Il en résulte l'exclusion des migrants de l'intérieur du marché urbain du logement social malgré l'introduction de nouveaux régimes résidentiels (Stephens 2010 ; Logan, Fang, et Zhang 2011 ; Y. P. Wang et Murie 2011 ; Y. Huang 2012 ; Henriot 2013 ; J. Chen et al. 2013). Toutefois, ces analyses portant sur l'accessibilité au logement des migrants à l'échelle nationale nécessitent d'être nuancées à l'échelle des villes. En effet, les orientations du gouvernement central sont interprétées différemment au niveau local, selon la taille et la localisation des entités urbaines.

Li Mingye (2014) se démarque des travaux précédents en étudiant les inégalités d'accès au logement pour les ménages urbains à faibles revenus et pour les migrants, à l'échelle de *la ville*, sous l'angle de l'accessibilité économique et des politiques du logement social. Li traite les cas de Chongqing, Nanjing et Changzhou, trois grandes villes peu documentées qui diffèrent en termes de taille, de structure économique, de localisation et de position dans la hiérarchie des villes chinoises. L'approche de Li intègre l'analyse des politiques du logement social à celle des secteurs de l'immobilier et du foncier en Chine dans une perspective internationale. Elle donne toutefois une image très homogène des migrants de l'intérieur et de leur traitement dans les politiques sociales du logement. Son étude ne s'appuie pas sur des entretiens avec les migrants pour traiter la question de l'abordabilité du logement de leur point de vue.

Mis à part ces lacunes, ces études contribuent à transformer la question de l'accessibilité au logement pour les migrants en problème de plus en plus pressant pour les autorités. Elles poussent également d'autres chercheurs à documenter et à analyser de plus près les zones urbaines à forte concentration de migrants.

2.2.5.2 Du ghetto au villages urbains : les enclaves visibles et invisibles des migrants en villes

La littérature sur les enclaves des migrants au sein des villes s'étoffe après la crise de 2008 et se ramifie en deux directions : d'une part, les études se concentrant sur l'offre résidentielle des enclaves spatialement visibles, c'est-à-dire les villages urbains (城中村

chéngzhōngcūn) (He et al. 2010 ; Liu Y. et al. 2010 ; Liu Y. et He 2010 ; Wang Y. P., Wang, et Wu 2009 ; 2010b ; Hao, Sliuzas, et Geertman 2011 ; Lin Y., De Meulder, et Wang 2011 ; Lin Y., Hao, et Geertman 2015 ; Wu F., Zhang, et Webster 2014) ; et d'autre part, les études portant sur les enclaves invisibles, à savoir les chambres en sous-sols (地下室 *dìxiàshì*) (Li J., Qi, et Chai 2014 ; Huang Y. et Yi 2015 ; Kim A. M. 2016 ; F. Wu 2016). Bien que l'intérêt reste porté sur les mégapoles de plus de 10 millions d'habitants, les études ne sont plus limitées aux cas de Pékin et de Shanghai.

a. Le rôle positif des villages urbains

En ce qui concerne les enclaves spatialement visibles, on ne parle plus explicitement d'enclaves ou de ghettos comme dans les années 1990. Dès les années 2000, on désigne les quartiers habités par les migrants par le terme « *chéngzhōngcūn*» (城中村), traduit en différentes expressions anglaises telle que « *urban village* » (village urbain), « *urbanized village* » (village urbanisé), « *village within/in the city* » (village dans la ville), ou encore « *village amid the city* » (village englobé par la ville) (Zhang L., Zhao, et Tian 2003 ; Tian 2008 ; He et al. 2010 ; Hao, Sliuzas, et Geertman 2011). Les villages urbains désignent les villages ruraux qui, à la suite du processus d'urbanisation accéléré des quatre dernières décennies, ont été englobés dans le tissu urbain et encerclés par des gratte-ciels. Les droits d'usage sur le foncier y sont détenus par le collectif de villageois et non par le gouvernement local. Ces enclaves ne bénéficient pas des services urbains au même titre que les autres quartiers et sont peu réglementées par la planification urbaine locale, ce qui en fait des espaces peu valorisés mais dont la forte densité bâtie permet aux villageois d'optimiser leurs revenus locatifs (Voir chapitre 6).

L'étude de Wang Ya Ping, Wang Yanglin et Wu Jiansheng (2010b) montre la manière dont ces quartiers hybrides, à la frontière entre ville et campagne, sont devenus le lieu de vie privilégié des migrants de l'intérieur dans la ville de Shenzhen, ZES de la province du Guangdong qui attire depuis la fin de années 1970 une énorme population migrante, composée de travailleurs manuels mais aussi de personnel hautement qualifié. Il s'agit d'un des rares travaux à reconnaître la diversification du groupe des migrants de l'intérieur et à prendre en compte cette diversité dans l'étude de leur situation résidentielle en ville. Suivant l'approche de Zhang, Zhao et Tian (2003) (voir plus haut) et mobilisant à leur manière la notion de « *self-help housing* », les auteurs mettent l'accent sur le rôle capital joué par les villages urbains dans l'accueil des migrants en milieu urbain. Wang, Wang et Wu (2010b) livrent également une critique des projets de renouvellement des

villages urbains. Ils devraient selon eux être déployés avec plus de prudence pour éviter les erreurs commises par d'autres pays « en voie de développement ». Toutefois, les parallèles établis par les auteurs entre la Chine et les pays d'Amérique latine se basent sur la catégorisation très simpliste de « pays en voie de développement » sans tenir en compte leurs contextes socio-historique respectifs, la différence de leur régimes fonciers et la diversité de leurs trajectoires de croissance.

D'autres études contribuent à sensibiliser davantage à la question des villages urbains en soulignant leur rôle positif de quartiers de transitions, capables de faciliter le passage de la Chine d'une société rurale à une société urbanisée (Liu Y. et al. 2010 ; Hao, Sliuzas, et Geertman 2011). Ces villages ont indéniablement atténué le problème du chômage des villageois, expropriés de leurs terres agricoles et donc en quête d'emploi. Mais, ils ont surtout contribué à résoudre les problèmes causés par un marché immobilier déséquilibré et marqué par l'inadéquation entre l'offre et la demande, en fournissant des logements abordables en milieu urbain pour les migrants ainsi que des opportunités d'emploi et des écoles pour leurs enfants[131] (Liu Y. et al. 2010 ; Lin Y., de Meulder, et Wang 2011 ; Lin Y. et al. 2014).

Les publications toujours plus nombreuses sur ces sujets montrent l'importance de ces quartiers et l'unanimité des chercheurs à vouloir les sauvegarder face à un urbanisme qui ne tient pas compte des besoins des migrants. Les analyses se penchent sur de nombreux aspects de ces villages telles que leurs formes administratives et politiques, leurs caractéristiques physiques et économiques, les normes sociales et relationnelles qui les régissent (Liu Y. et He 2010 ; Hao, Sliuzas, et Geertman 2011 ; Lin Y., de Meulder, et Wang 2011 ; Lin Y., Hao, et Geertman 2015). Les villages urbains ne sont plus des espaces isolés, des ghettos, comme on le pensait dans les années 1990 et au début des années 2000. Ils sont liés au reste de l'espace métropolitain et en constituent une composante importante (Lin Y., De Meulder, et Wang 2013 ; Wu F. et Li 2013). Ces villages partagent avec les gouvernements municipaux la responsabilité de fournir un logement aux migrants, ce qui doit encourager les autorités à être particulièrement prudentes quant à leur redéveloppement (Liu Y. et al. 2010). Cependant, les gouvernements municipaux perçoivent les villages urbains comme l'expression d'une « pathologie urbaine » qui nuit à l'image de la ville moderne (He et al. 2010, 676). Les

[131] À partir des années 1990, des écoles privées autogérées par les migrants appelées « écoles simplifiées » (简易学校 *jiǎnyìxuéxiào*) se multiplient dans les villages urbains des mégapoles du pays pour répondre au nombre croissant d'enfants en âge scolaire exclus du système d'instruction urbain.

gouvernements locaux, honteux de leur bâti désordonné et des activités criminelles qui les gangrènent, déploient des projets de réaménagement pour se débarrasser des villages urbains, d'autant qu'ils offrent de très intéressantes recettes foncières potentielles (Hao, Sliuzas, et Geertman 2011, 221-222). Ces projets de réaménagement des villages urbains dépendent d'un processus complexe de négociations entre autorités locales, promoteurs immobiliers et comités de villageois, négligeant les intérêts des populations migrantes (voir chapitre 6). Les études montrent qu'ils pourraient également avoir de graves conséquences sur le reste de la ville : la destruction systématique de ces villages aurait un impact sur l'économie urbaine, qui repose en grande partie sur des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre ; elle poserait des nouveaux défis à l'offre de logement abordables et mettrait sous pression les réseaux de transports (Liu Y. et al. 2010 ; Hao, Sliuzas, et Geertman 2011 ; Lin Y., de Meulder, et Wang 2011 ; Lin Y., Hao, et Geertman 2015).

b. Les études sur les enclaves invisibles

À Pékin et à Shanghai, la destruction très bien documentée des enclaves de migrants dans les quartiers périphériques a eu plusieurs conséquences. Premièrement, ces enclaves ont été remplacées par de nouveaux lotissements sous forme de tours qui ont entraîné l'augmentation des prix et des loyers résidentiels dans les zones environnantes (Lin Y. et al. 2014). Deuxièmement, la démolition des habitations illégales et vétustes des villages de périphérie a fortement impacté les modes de vie des migrants, les obligeant à se déplacer toujours plus loin du centre-ville (Liu R. et Wong 2018). L'éloignement forcé de ces populations vers des quartiers toujours plus reculés a augmenté le temps passé dans les transports et la durée des navettes pendulaires. Enfin, la réduction drastique de ce « parc social *de fait* » a provoqué l'apparition de nouvelles enclaves invisibles. Il s'agit de chambres en sous-sol (地下室 *dìxiàshì*) d'immeubles situés dans des zones moins excentrées de certaines mégapoles (Pékin, Shanghai et Tianjin[132]), aménagés, le plus souvent illégalement, en mini-chambres louées aux migrants de l'intérieur qui travaillent dans le secteur des services (Huang Y. et Yi 2015 ; Tao et Mustafa 2015 ; Kim A. M. 2016). Souvent excessivement petites et surpeuplées, caractérisées par l'humidité, le manque de lumière naturelle, d'eau courante et de chauffage, ces chambres en sous-sol

[132] À Pékin, il s'agit souvent d'anciens abris anti-aériens désaffectés, construits sous un grand nombre d'immeubles à partir des années 1950 (Kim A.M. 2014, 2 ; Y. Huang et Yi 2015, 2951). Les immeubles en sous-sol existent également dans d'autres villes telles que Shanghai et Tianjin, où les sols arides ont permis de réaliser des fondations profondes (Kim A. M. 2016, 148).

deviennent les seuls abris accessibles dans les mégapoles telles que Pékin ou Shanghai pour une grande part des migrants, ce qui leur vaut le sobriquet de « tribu des rats » (鼠族 *shǔzú*). On dénombre à Pékin pas moins d'un million de chambres en sous-sol (Kim A. M. 2016, 148) .

D'autres types d'enclaves invisibles de migrants sont les « maisons conteneurs » (集装箱住房 *jízhuāngxiāng zhùfáng*), anciens conteneurs maritimes transformés, le plus souvent par des migrants de première génération, en unités de location bon marché pour d'autres migrants. Ce phénomène, spécifique à Shanghai, est apparu avec la destruction de quartiers anciens en vue de l'exposition universelle de 2010. Les regroupements de conteneurs se situent à l'intérieur d'anciens parcs industriels ou le long des voies ferrées à la périphérie de la ville. Ils contribuent à dissimuler la présence des migrants à la vue du public (Ling 2020).

Ces études montrent qu'en dépit de l'émergence de formes alternatives de logements abordables pour les migrants en milieu urbain, les gouvernements des mégapoles telles que Pékin et Shanghai n'ont pas modifié leur politique : par la démolition forcée d'enclaves visibles ils contribuent au déplacement des populations vers de nouvelles enclaves toujours plus invisibles.

2.2.6 Le logement des migrants de l'intérieur comme objet d'étude à part entière : trois vecteurs d'analyse

2.2.6.1 La « qualité du logement » : une approche inclusive pour étudier l'habitat des migrants

La littérature qui a traité la question du logement des migrants des années 1990 à nos jours a contribué à montrer l'exclusion des migrants des politiques sociales du logement et leur marginalisation dans les villages urbains et les enclaves invisibles. Elle n'a toutefois jamais véritablement traité le logement des migrants de l'intérieur en objet d'étude à part entière. Les travaux sur les politiques du logement et ceux sur les enclaves des migrants ont jusqu'à présent été conduits de manière séparée. Or, comme Lin Y. et al. (2014, 2) l'ont noté, les études sur l'accès au logement devraient combiner les deux approches, car elles sont liées. Une vision intégrée mettant en lumière le lien entre l'offre officielle de logement social et l'offre alternative en logement abordable est essentielle pour comprendre les logiques sous-jacentes à l'équilibre fragile qui régit la question du logement dans les villes chinoises.

Pour comprendre ces logiques, il n'est pas question de faire abstraction des discours et des pratiques des migrants eux-mêmes, qui sont parfois négligés dans les études portant sur leurs conditions résidentielles. Lorsque les migrants s'installent en ville, ils deviennent des habitants qui occupent une place économique, sociale et spatiale. Cette place, qu'elle soit marginalisée ou non, leur permet d'interagir avec le reste de la ville, même si cette relation, comme la relation au logement, est plus complexe que pour les individus spatialement immobiles (Kochan 2016). Afin d'analyser la question du logement de manière plus intégrée, cette recherche a pour ambition de contribuer à l'analyse de la « qualité du logement » (*housing quality*) des migrants de l'intérieur en RPC (Lawrence 1995 ; 2012 ; Zlatar Gamberožić 2015). L'architecte australien Roderick J. Lawrence insiste sur la nécessité d'adopter une approche intégrée dans les recherches sur le logement. Cette approche doit, selon Lawrence, englober « *un faisceau de facteurs architecturaux, démographiques, économiques, écologiques et politiques qui sont explicitement liés entre eux* »[133] (Lawrence 1995, 1656). Selon lui, « *La qualité du logement englobe des dimensions quantifiables et des dimensions qualitatives qui concernent le logement et l'environnement dans lequel il se trouve* [...], *l'accessibilité et l'abordabilité du logement* [...] *ainsi que les liens familiaux et les relations entre voisins* [...] »[134] (Lawrence 2012, 327). Afin d'étudier la question du logement dans sa complexité, il est donc essentiel de combiner différentes approches, de s'intéresser à la diversité des acteurs du résidentiel et d'analyser le logement à travers différents prismes (Zlatar Gamberožić 2015). En m'inspirant de la démarche de Lawrence et de Zlatar Gamberožić, j'évalue dans cette thèse la « qualité du logement » des migrants par deux moyens : en étudiant d'une part l'offre de logement abordable leur étant destinée par l'analyse des politiques publiques et des projets de logements sociaux ; en examinant d'autre part les conditions résidentielles des migrants au travers des caractéristiques socio-physiques, socio-spatiales et fonctionnelles (statut d'occupation**)** de leur habitat en milieu urbain. Ces deux approches seront traitées à un double niveau :

---

133 "*There is an urgent need for an integrated definition of housing quality in which sets of architectural, demographic, economic, ecological and political factors are explicitly interrelated.*" (Lawrence 1995, 1656).

134 "*Housing quality includes quantifiable and qualitative dimensions of the housing unit and its immediate surrounding […]*" *"housing accessibility and affordability […]"* ; *"household and family bonding, neighbor relations* […]" **(**Lawrence 2012**).**

- subjectif, en tenant compte du ressenti et des pratiques des acteurs impliqués dans le processus décisionnel et de production du logement, ainsi que des habitants et des relations qui se tissent entre l'ensemble des acteurs ;
- objectif, en se focalisant sur les caractéristiques architecturales et spatiales et sur les installations et infrastructures de quartier.

2.2.6.2 Les migrants de l'intérieur : changer de focale pour appréhender l'hétérogénéité d'une population en mutation

Cette approche intégrée me permet non seulement de comprendre la manière dont les conditions résidentielles des migrants ont évolué dès le lancement des réformes (1978) à nos jours, mais aussi de mieux appréhender les évolutions du rôle des migrants internes rapportées aux dynamiques de construction de l'espace urbain. Le processus d'intégration ne peut être pensé comme étant uniforme car les personnes qui migrent à l'intérieur des frontières de leur province ou rejoignent les grandes villes sans transférer leur *hùkǒu* d'origine ne constituent plus une catégorie homogène, comme la littérature le laisse souvent entendre.

Après quarante ans de réformes et de flux migratoires en direction des villes, la place des migrants de l'intérieur dans le processus de croissance urbaine a fortement évolué. Les différences générationnelles et d'origine (rurale et urbaine) deviennent incontournables dans l'analyse de l'habitat des migrants (Song, Zenou, et Ding 2008 ; Logan, Fang, et Zhang 2009b ; 2009a ; Fan C.C. et Chen 2013 ; Huang X. et al. 2017). Cependant, il est nécessaire de pousser plus loin la différenciation entre migrants. A l'ère du nouveau plan national d'urbanisation 2014-2020, il ne convient plus de parler d'une population de migrants internes mais de *populations* de migrants de l'intérieur. Ce travail de déconstruction de la catégorie « migrants de l'intérieur » permet de saisir avec plus de finesse les diverses dynamiques sous-jacentes aux processus d'intégration des migrants en ville.

2.2.6.3 Investiguer le logement des migrants à Zhuhai : une étude de cas hors des mégapoles

Pour mettre en lumière ces processus différenciés d'intégration je traite du cas de la ville de Zhuhai. Le choix de travailler sur cette ville offre plusieurs avantages. Tout d'abord il permet de rompre avec la focale des travaux sur les métropoles décamillionnaires, qui ne sont pas représentatives des conditions résidentielles des

migrants dans l'ensemble du pays. Mis à part de rares exceptions (Huang X. et al. 2017 ; Yang S. et Guo 2018), la recherche sur l'habitat des populations migrantes ne couvre pas, en effet, les villes de plus petite taille accueillant de grosses proportions de migrants. Ensuite, ce choix est cohérent avec la nouvelle politique introduite par le Plan national d'urbanisation de 2014-2020, dont l'objectif est de faciliter l'intégration résidentielle de 100 millions de migrants dans les villes de taille moyenne. Il s'agit d'assurer une transition vers un modèle de développement urbain plus qualitatif, centré sur les besoins de la population et sur un partage plus équitable des ressources du pays. Enfin, Zhuhai connaît un phénomène migratoire particulièrement intense. Figurant parmi les premières ZES de Chine et située dans une des zones les plus attractives pour les migrants, elle compte parmi les trois villes du pays dont le taux de population flottante[135] excède 60% de la population de résidence (61,95%, après Guangzhou et Shenzhen) (Xiao 2019).

2.3 L'informalité, une porte d'entrée sur les transformations de la Chine urbaine

L'expérience du terrain à Zhuhai a fait évoluer mon hypothèse initiale, basée sur les parcours différenciés dans les processus d'ancrage résidentiel des migrants en ville, dans un contexte de changement d'orientation des politiques urbaines et de logement. Les échanges itératifs entre la dimension théorique et empirique de la recherche m'ont orientée vers un concept structurant pour l'analyse et qui était difficilement discernable en amont : le concept d'*informalité*. Cet élément a affleuré à plusieurs niveaux au cours de la phase de collecte de données, devenant un élément connecteur entre la question migratoire et la question du logement dans la Chine urbaine. L'état de l'art sur ces deux thèmes a ainsi été complété par une analyse de la notion d'informalité, depuis son apparition dans les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.

Décortiquer ce concept a été une étape essentielle à l'évolution de l'hypothèse de départ, car la notion d'informalité ne renvoie pas à une définition nette et précise (Roy 2009a, 8). Elle a été employée au fil du temps dans des contextes très variés s'adaptant à une pluralité de nuances sémantiques qu'il a fallu explorer afin d'aboutir à une définition de l'informalité adaptée à mon sujet d'étude.

[135] Généralement le terme population flottante indique les migrants de l'intérieur. Pour une analyse plus fine de ce concept voir chapitre 4.

2.3.1 Le paradigme de l'informalité : de l'économie informelle à l'informalité endogène

La première conceptualisation de l'informalité, élaborée dans les années 1970 par l'anthropologue anglais Keith Hart (1970 ; 1973), puis diffusée par l'Organisation international du travail (1970 ; 1972), est appliquée au domaine de l'économie. Cette notion d'*informalité économique* désigne dans les « pays du Sud »[136] toute activité à petite échelle, aux techniques peu sophistiquées, caractérisées par un niveau de productivité et de revenus plus bas que ceux des activités professionnelles « modernes », qui reposent quant à elles sur la division technique, sociale et institutionnelle du travail promue par le capitalisme et régulée par l'État (Rakowski 1994, 510 ; Massiah et Tribillon 1988, 213). Dans le « tiers monde », l'informel évolue « *librement en marge de la contrainte légale ou institutionnelle et sans devoir se référer aux diktats de la raison technique* » (Massiah et Tribillon 1988, 280). L'article devenu référence de Cathy Rakowsky (1994) « Convergence and Divergence in the Informal Sector Debate: A Focus on Latin America, 1984-92 », expose les principales approches de l'économie informelle débattues au sein des travaux portant sur les « pays en voie de développement », tout particulièrement en Amérique latine. Rakowsky (1994) différencie les *approches structuralistes* de l'Organisation internationale du travail et des néo-marxistes (Portes 1983 ; Portes, Castells, et Benton 1989), des *approches néolibérales* des ONG et des légalistes (de Soto 1988 ; 1989). L'objectif de Rakowsky est de faire ressortir les convergences et les divergences de ces approches, l'incompatibilité des idéologies politiques qui les sous-tendent et la nature non-univoque de l'informalité. Elle montre que l'informalité est assimilée à la pauvreté dans les travaux des années 1980-1990 et qu'elle est traitée comme une catégorie résiduelle à l'ombre du formel et résolument séparée de celui-ci. Elle note également que l'informalité est reléguée au « tiers monde », aux « pays en voie de développement », géographiquement, politiquement et surtout économiquement, aux antipodes des « pays avancés et modernes ». Dans ces premières études, les contours de l'informel semblent facilement identifiables, même s'ils intègrent nombre d'activités et de groupes de personnes, car tout ce qui y est désigné comme informel est conçu comme étant marginal. Il semble impensable d'envisager l'informalité

[136] Les travaux de Hart (1970 ; 1973) portent sur le Ghana, mais la notion d'informalité sera vite transposée à d'autres pays africains et aux pays d'Amérique Latine.

comme une modalité présente dans tout contexte, dans les pays du « Nord » comme du « Sud ».

Les premiers chercheurs à affranchir la notion d'informalité du stigmate de la pauvreté sont Ananya Roy et Nezar AlSayyad (2004). Ces deux auteurs ne conçoivent plus l'informalité comme un élément distinctif des pays étiquetés « tiers monde », mais se penchent sur la *dimension urbaine de l'informalité*. Celle-ci est saisie comme un nouveau paradigme pour comprendre l'urbain (*Ibiedem*, 9), au-delà des anciennes catégories de l'occident moderne en opposition à un « tiers monde » toujours arriéré[137]. Roy et AlSayyad ne considèrent plus l'informalité comme étant séparée ou opposée au formel. Ils la perçoivent au contraire comme étant en continuité avec celui-ci. L'informalité ne doit pas être pensée comme une forme de désordre social ou d'anarchie antithétique aux interactions sociales formelles (*Ibiedem*, 25). Le dépassement des dichotomies formel/informel et « Nord/Sud »**,** distinctives des approches précédentes, permettent de dévoiler la malléabilité et la flexibilité des frontières entre formel et informel et d'envisager le concept d'informalité dans un espace plus banal, celui de la ville.

La notion d'informalité urbaine de Roy et AlSayyad s'oppose à celle des auteurs considérés par Rakowsky (1994) comme légalistes, représentés par Hernando de Soto et par d'autres économistes de la Banque mondiale. Selon cette approche, l'émergence de l'informalité est due à l'excessive bureaucratisation de l'économie officielle et aux obstacles institutionnels imposés par l'État, qui ont fait basculer tout un pan d'activités économiques hors de son contrôle. Selon de Soto « L'informalité massive apparaît lorsque les gouvernements n'arrivent pas à faire coïncider le droit avec la façon dont les gens vivent et travaillent. » (de Soto 1993, 4). L'informel est une soupape de sécurité pour les tensions sociales et « *le revers économico-juridique d'un État omniprésent et tout puissant* » (Lautier, Miras, et Morice 1991, 79). D'empreinte fortement néolibérale, l'approche légaliste de de Soto considère « le secteur informel » comme une modalité propre aux pauvres des pays « sous-développés » dominés par un État trop présent et dirigiste qui ne veut pas laisser place à l'économie de marché. La seule manière de mettre fin aux inégalités matérialisées dans les activités informelles (sur le plan du travail ainsi que de l'habitat) serait de « formaliser » ces activités, c'est-à-dire « les transposer dans

[137] Inspirée par l'approche de Jennifer Robinson (2002), Roy (Roy 2005, 147) souligne : "*There is an urgency for urban studies and planning to move beyond the dichotomy of First World 'models' and Third World 'problems'*".

des outils d'échange normalisés, universellement accessibles et enregistrés dans un système central régi par des règles juridiques. » (de Soto 1993, 3). En d'autres termes, le droit doit s'adapter au tournant néolibéral. De Soto poursuit sa thèse en l'appliquant à la question de la propriété. Selon l'auteur péruvien, les « pauvres » dans le pays en voie de développement disposent de biens de valeur dont ils ne peuvent pas tirer profit (de Soto 2003). Le fait que leurs biens constituent un capital inactif (« *the dead capital* ») réduit la capacité des « pauvres » à épargner et à investir. L'ingrédient manquant (« *the missing ingredient* ») auquel de Soto fait référence dans son article de 1993 est la formalisation par voie légale de ces biens, dont la propriété foncière et immobilière. Ce discours qui légitime la privatisation et considère la division entre formel et informel comme étant tranchée « *s'inscrit dans la bataille néo-libérale contre l'État* » (Lautier, Miras, et Morice 1991, 79).

En désaccord avec cette approche, Roy et AlSayyad montrent que mettre fin à l'informalité (par voie légale) ne mettra pas fin à la pauvreté, mais aussi que l'informalité est un « idiome de l'urbanisation » (Roy et AlSayyad 2004 ; Roy 2009b). Selon ces auteurs l'informalité est produite, utilisée et intentionnellement retenue par l'État pour gouverner la ville, pour faciliter une « flexibilité territoriale » dans son intervention la plus locale (Roy 2005, 149,155). Roy (2009b, 81) note que « l'État est lui-même une entité informelle qui utilise activement l'informalité comme un instrument d'accumulation et d'autorité. L'État, en tant que gardien souverain du droit, est capable de se placer en dehors du droit afin de pratiquer le développement »[138]. Pour la première fois, l'État est reconnu comme un acteur impliqué dans la production de l'informel. Bien que certains structuralistes (Lomnitz 1978[139] ; Portes, Castells, et Benton 1989[140]) aient déjà exploré l'articulation entre informel et champ politique, Roy et AlSayyad (2004) approfondissent l'analyse de cette relation. Ils s'appuient sur le concept d' « État d'exception », du philosophe italien Giorgio Agamben, défini comme « une suspension de l'ordre constitutionnel existant, ou du moins d'un segment significatif de celui-ci, effectuée par la même autorité étatique qui devrait normalement être garante de la légalité

[138] « *The State itself is a deeply informalized entity one that actively utilize informality as an instrument of both accumulation and authority. The State as the sovereign keeper of the law is able to place itself outside the law in order to practice development.* » (traduction en français de l'auteure).

[139] Sur la base de ses travaux sur la marginalité à Mexico, Lomnitz (1978) avait avancé une théorisation de la dimension politique de l'informalité, bien que cela se limitait au rôle intermédiaire des « contremaîtres » entre secteur informel et appareil d'état.

[140] Selon ces auteurs, les frontières entre le formel et l'informel dépendent de choix et d'arbitrages politiques et d'enjeux sociaux auxquels les gouvernements doivent faire face.

et de son respect. »[141] (Simoncini 2008, 198-99 ; Agamben 2003 ; 2005). Agamben observe que l'État d'exception est devenu une technique gouvernementale appliquée non seulement aux cas de conflits armés, lorsque la division entre les pouvoirs étatiques est suspendue, mais aussi dans les situations de crise financière, politique et sociale, durant lesquelles l'État d'exception n'est pas nécessairement formellement déclaré (Agamben 2003 ; 2005). Selon Roy, en milieu urbain « l'informalité est l'*État d'exception* déterminé par le pouvoir souverain de l'appareil de planification », qui l'utilise de « manière stratégique » (Roy 2005, 153). Selon elle, l'informel ne peut pas être conçu dans son acception traditionnelle, comme étant intrinsèquement opposé au formel et comme une conséquence involontaire de l'action de l'État. À ce propos, Roy introduit le concept de d' « épistémologie politique » (*policy epistemology*) mettant en exergue la manière dont l'informalité relève d'une action planificatrice et consciente (Roy 2005) : elle n'est pas le résultat d'un système non régulé mais d'un système dérégulé et autorisé par l'État. La démonstration de Roy, plus théorique qu'empirique, révèle ainsi le continuum entre formel et informel, entre *nomos* et *anomie* dans le langage d'Agamben, qui découle du pouvoir souverain de l'État, défini en tant qu'entité monolithique.

Suite aux travaux de Roy et Al Sayaad, le concept d'informalité émerge toujours plus fréquemment dans les débats sur l'urbain, et évolue au fil des débats scientifiques. L'informalité n'est plus conçue en tant que catégorie résiduelle mais comme « objet polysémique » (Azaïs et Steck 2010, 9) ancré dans la réalité urbaine. Elle devient ainsi l'objet de plusieurs tentatives vouées à remettre en question les dichotomies formel/informel, légal/illégal, et « Nord/Sud ».

Le numéro spécial *d'Espace et Société* dirigé par Christian Azaïs et Jean-Fabien Steck (2010) sur « les territoires de l'informel » atteste cet intérêt conceptuel. Ce dossier propose de repenser le concept d'*informalité* à partir d'une approche *spatiale*. Les différentes contributions interrogent l'informel au travers des stratégies de production de la territorialité et de l'appropriation des espace locaux (Touzri 2010 ; Moretto 2010), de l'articulation entre mobilité et ancrage (Pujol 2010), ainsi qu'à travers les mécanismes de fabrication de la ville (Clerc 2010 ; Belguidoum et Mouaziz 2010). Bien que ces contributions s'accordent sur l'inadaptation du dualisme formel/informel dans différents contextes, le pari de dépasser le dualisme « Nord/Sud » dans la recherche sur l'informalité

[141] "*Una sospensione dell'ordine costituzionale vigente o almeno di un suo segmento significativo, effettuata da parte della stessa autorità statale che dovrebbe essere normalmente garante della legalità e del suo rispetto*" (traduction en français de l'auteure).

ne semble pas tenu. Certains de ces articles continuent de s'appuyer sur les différences qui séparent les pays latino-américains des pays européens (Pujol 2010) et de recourir à la catégorie de « pays en voie de développement » (Moretto 2010).

Une autre tentative de détacher l'informalité de ces formulations binaires et simplificatrices se trouve dans une publication collective de *Planning Theory and Practice* (Porter et al. 2011). Inspirés de la démarche de Roy et en opposition à la manière dont de Soto et les Nations unies[142] conçoivent l'informel, les contributeurs entendent l'informalité « comme un mécanisme délibérément produit qui renforce le pouvoir de ceux qui sont définis comme des modes légitimes et formels de la vie urbaine »[143] (Porter et al. 2011, 116). L'informalité, analysée ici en tant que mode d'urbanisation, n'est pas considérée comme étant en dehors du formel mais comme le produit de structures formelles. Certains auteurs abordent l'informalité dans des contextes autres que ceux qui y sont traditionnellement associés. Ils montrent, avec l'exemple de villes des États-Unis, les failles de la théorie de la planification qui reste parfois une simple manifestation de rhétorique dans son acceptation de l'informel (Porter et al. 2011, 144-150). Toutefois l'articulation entre informalité, production de l'urbain et pouvoir politique n'est pas développée explicitement.

D'autres auteurs se sont penchés sur cette triple relation, insistant sur le lien entre action publique et informel. Oren Yiftachel (2009) qualifie les logiques informelles dans le gouvernement des villes « *d'espaces gris* ». Les espaces gris constituent tous les degrés d'informalité entre les logiques de « blanchiment » (de légalisation, de légitimation et de sécurisation) et les pratiques de « noircissement » (de criminalisation, de destruction et d'expulsion) des gouvernements urbains (*Ibidem,* 89). L'informel politique qui se manifeste en ces espaces gris est chez Yiftachel stratifié et agencé en « une multitude de groupes, de corps, de logements, de terres, d'économies et de discours, qui se trouvent littéralement 'à l'ombre' du formel » (*Ibidem,* 89)[144]. L'informel n'est plus traité à partir

[142] Deux organismes des Nations unies sont explicitement évoqués : La Commission économique des Nations unies (United Nations Economic Commission) et UN-Habitat. Ces organismes assimilent l'informalité aux « formes d'habitat et aux usages fonciers non réglementés, désordonnés et inefficaces. L'informalité devient « l'autre » des espaces ordonnés et soignés par les aménageurs et est ainsi transformée en problème politique » (Porter et al. 2011, 116).

[143] "[Informality] can be seen as an actively produced mechanism that supports the power of those defined as legitimate and formal modes of urban life" (traduction en français de l'auteure).

[144] *"Gray spaces contain a multitude of groups, bodies, housing, lands, economies and discourses, lying literally 'in the shadow' of the formal* […]" (traduction en français de l'auteure).

de sa seule dimension urbaine mais par ses multiples formes qui peuvent être désapprouvées, tolérées ou parfois même renforcées « par le haut ».

Une autre formulation du concept d'informalité appliqué au champ politique est proposée par un collectif de huit chercheurs français qui en 2010 lancent le programme de recherche « Informalité, pouvoirs et envers des espaces urbains – Inverses » (Collectif Inverses et al. 2016). Inspirés par la réflexion de Roy et AlSayyad sur le rôle de l'État dans la production de l'informel mais voulant en dépasser certaines limites, ils forgent le concept d'*informalité politique*. Cette notion ne doit pas être pensée en opposition à celle d'informalité urbaine de Roy mais plutôt comme sa prolongation. Dans les deux cas, l'articulation entre informel et politique est structurelle. Toutefois, l'approche de Roy conçoit l'État souverain comme une entité porteuse d'intentionnalité irréductible et monolithique. Au contraire, les chercheurs du collectif Inverses, engagés dans une réflexion à la fois théorique et empirique, ne conçoivent pas l'État comme un bloc d'institutions aux règles strictement établies. L'État est une « réalité concrète » mais fragmentée. Pour ces auteurs, qui adoptent une approche foucaldienne du pouvoir, basée sur son caractère relationnel, l'informalité relève de négociations entre acteurs sans cesse reformulées. À cet égard, le concept d' « arrangement » énoncé par Boltanski et Thévenot (1991)[145] permet de saisir comment l'informalité politique conditionne les pratiques, les normes sociales et les relations entre acteurs qui participent à la production de l'informel en ville. L'arrangement permet non seulement « *d'évoquer les capacités de résistance des sujets* » vis-à-vis du contrôle institutionnel, mais aussi « *de reconsidérer le rapport entre formel et informel selon diffèrent modes : substitutions, gradients, imbrications, contiguïtés.* » (Collectif Inverses et al. 2016). Les chercheurs du collectif Inverses tentent donc « *d'identifier les usages politiques en dehors ou qui contournent les pratiques officielles du pouvoir, et d'examiner leur insertion non seulement dans les politiques urbaines mais aussi dans la manière dont se fait la ville.* » (Jacquot, Sierra, et Tadié 2016).

Ker-Hsuan Chien (2018) interroge également les mécanismes de production de la ville au prisme de l'informalité urbaine selon Roy, mais en lien avec le concept de ville entrepreneuriale (Harvey 1989 ; Sassen 2001). Basant son analyse sur « l'agentivité locale » (*local agency*), elle aborde l'informalité urbaine non comme une conséquence du

[145] Le concept d'arrangement désigne « *un accord contingent local et circonstanciel de validité limitée et qui repose sur une convergence d'intérêts particuliers du côté de l'illégitime* » (Boltanski et Thévenot 1991, 408-410, cité dans Collectif Inverses et al. 2016)

développement urbain, mais comme une forme d'urbanisme *subalterne* qui s'est développé conjointement à l'esprit entrepreneurial des autorités locales, se transformant en instrument de co-production de la ville (Chien 2018, 2900). Bien que Chien cherche à dépasser la compréhension stéréotypée de l'informel, l'État semble dans sa vision simplement *faire avec* l'informel tout en restant détaché de sa production.

Claire Bénit-Gbaffou (2018) dans sa réflexion sur l'informalité, est moins convaincue par cette vision d'État. En dialogue avec Roy, Bénit-Gbaffou s'attache à décortiquer l'État « de l'intérieur » (*unpacking the State*) (Bénit-Gbaffou 2018, 2140, 2143) pour voir si les pratiques étatiques sont délibérément régies et utilisées par les agents de l'État ou si elles résultent de processus relationnels plus complexes. Bénit-Gbaffou analyse le lien entre savoir et pouvoir à la manière de Roy (« la volonté de ne pas savoir » ou l'ignorance érigée en instrument de pouvoir). Cependant, critiquant l'approche déductive et purement théorique de Roy (*Ibidem*, 2144), son objectif est de montrer plus concrètement la manière dont l'État se sert de l'informalité pour mener son action. À la manière du collectif Inverses, l'État est compris ici comme une entité complexe, hétérogène et à plusieurs niveaux, mais qui ne peut pas être pensée uniquement en termes de forces centrifuges. Derrière une diversité d'agences émerge l'unité de l'État et sa volonté de bâtir une direction cohérente.

La conceptualisation la plus récente de la notion d'informalité est incarnée dans l'idée d'un *urbanisme informel.* Cette idée, qui s'inscrit dans la continuité du travail de Porter et al. (2011), a été développée dans un numéro spécial de *Urban Studies*, intitulé « *Trasncending (in)formal urbanism* » et édité par Michele Acuto, Cecilia Dinardi et Colin Marx (2019). Bien que l'objectif affiché du dossier soit de dépasser les visions dichotomiques de l'informalité, sa portée est bien plus ambitieuse. Les contributions visent à *transcender* l'opposition, implicitement acceptée, entre formel et informel (Marx et Kelling 2019), à transformer la manière de traiter l'informalité comme le produit unique du néolibéralisme et à dépasser les frontières disciplinaires qui ont cantonné l'urbanisme informel au champ du marché du travail et de l'habitat. Derrière cette démarche vouée au « dépassement » – qui n'aboutit pas toujours[146] – le but est de considérer l'informalité urbaine comme un catalyseur susceptible de renouveler les

[146] Certaines contributions de ce numéro se focalisent sur les habitats informels (Grashoff 2019 ; Cirolia et Scheba 2019) et d'autres sur les « économies populaires » en relation à la production capitaliste (Simone 2019). Parmi les objectifs annoncés on retrouve pourtant celui de dépasser l'analyse de l'informel urbain exclusivement en relation aux questions de logement et de néolibéralisme.

théories urbaines et les rendre moins centrées sur les manières de penser le « Sud » au prisme des concepts élaborés au « Nord ». Cela est d'autant plus nécessaire dans un contexte où l'on continue de considérer l'informel comme étant une *exception* quand il est en fait très répandu (Canclini 2019, 491), non seulement hors de l' « occident » mais aussi dans les villes « paradigmatiques occidentales » (Marx et Kelling 2019, 495). Il ne s'agit pas de faire sans l'informel mais d'en identifier l'utilité tout en admettant les flous qui existent entre ce qui est désigné comme formel et ce qui est considéré informel (McFarlane 2019). Revendiquer un urbanisme informel est avant-gardiste et reste dans ce numéro principalement l'objet de spéculations théoriques (Acuto, Dinardi, et Marx 2019 ; Canclini 2019 ; Marx et Kelling 2019 ; Pratt 2019 ; McFarlane 2019 ; Simone 2019).

L'ensemble des études mentionnées témoignent d'un débat en pleine effervescence autour de la notion d'informalité, devenue incontournable dans les réflexions sur l'urbain. Les formulations, les usages et les évolutions de ce concept témoignent d'un informel non plus pensé comme étant une catégorie résiduelle mais comme un facteur *endogène* du développement urbain. Ancrée dans les pratiques quotidiennes et ordinaires (Cirolia et Scheba 2019), l'informalité est une notion en pleine ébullition, dont la définition ne fait toujours pas l'unanimité. Elle est délibérément ou involontairement liée aux fonctionnements étatiques jusqu'aux échelles les plus locales, territorialisée tout en étant un *mode d'urbanisation* globalisé (Collectif Inverses et al. 2016 ; Chien 2018). Elle a le plus souvent fait l'objet de démarches théoriques vouées à en dévoiler la centralité et à l'affranchir de simplifications trompeuses qui l'ont stigmatisé depuis sa conceptualisation. Cependant, l'informalité demeure un outil d'analyse qui demande à être explorée empiriquement afin de clarifier les liens entre local et global sur lesquels elle repose, de préciser dans quelle mesure elle relève du particularisme ou de l'universel.

Avant d'expliciter la manière dont je me saisis du concept d'informalité dans cette thèse et la manière dont il sera utilisé comme clef de lecture de l'intégration résidentielle des migrants de l'intérieur à Zhuhai, je propose d'en parcourir plus spécifiquement les usages dans les études urbaines sur la Chine.

2.3.2 L'informalité dans les études sur la Chine urbaine

Dans le champ des études chinoises sur l'urbain et les migrations, la notion d'informalité n'a pas été un outil d'analyse employé fréquemment au cours des quatre dernières décennies, comme ce fut le cas pour les pays d'Amérique latine. Ce concept a été mobilisé très récemment dans quelques travaux pour qualifier le marché de l'emploi dans lequel évoluent le plus souvent les migrants de l'intérieur (Swider 2015b) ou encore pour étudier des espaces d'habitat urbains (Mobrand 2006 ; Y. P. Wang, Wang, et Wu 2009 ; Zhang L. 2011 ; Wu F., Zhang, et Webster 2013 ; Chen Y. 2019). L'étude de Zhang Li (2011) vise à définir l'habitat informel des villages urbains en prenant comme point de comparaison les « pays postsocialistes en voie de développement ». À différence de ces pays, et comme Mobrand (2006) l'avait déjà noté dans une comparaison aux pays d'Amérique latine, l'habitat informel dans les villes chinoises, exemplifié par l'auteur par le marché locatif informel des villages urbains, n'est pas complètement illégal[147]. Il ne figure simplement pas dans les plans d'urbanisme et n'est pas soumis à la responsabilité des autorités municipales (*unplanned and unregulated*) (Zhang L. 2011, 473). Toutefois, si certains auteurs avaient précédemment désigné ces formes d'habitat informel comme des conséquences inattendues de contextes institutionnels spécifiques et comme le résultat de l'incapacité des pouvoirs publics à pourvoir aux besoins en logement de la population (Smart et Tang 2004), Zhang veut démontrer que l'informalité spatiale en Chine est façonnée par l'interaction d'intérêts économiques et de considérations politiques.

Wu F., Zhang et Webster (2013) mobilisent le concept d'*informalité urbaine* selon Roy pour appréhender les sources de l'informalité dans les villes chinoises. Ces auteurs interrogent la comparabilité des villages urbains aux périmètres équivalents des pays du Sud. Ils démontrent que l'informalité dans les villes chinoises est intentionnellement mobilisée comme mode de développement économique à travers l'ambiguïté des droits qui régissent les ressources urbaines (Wu F., Zhang, et Webster 2013, 1923). Ils se focalisent sur les mécanismes sous-jacents de l'informalité (à travers les questions de droit et de propriété) davantage que sur les acteurs. Ainsi, à l'instar de Roy, ils désignent l'État en Chine comme une entité unique aux contours très nets. Il faut également noter que ces études restent spatialement confinées à l'analyse des villages urbains, laissant

[147] Y. P. Wang, Wang, et Wu (2009) sont moins précis dans leur définition de ce qui est informel en milieu urbain en Chine. Dans leur étude l'informalité et l'illégalité sont utilisées comme deux synonymes.

penser qu'il n'y aurait pas de manifestations de l'informalité dans d'autres espaces de la ville.

L'étude plus récente de Chen Yulin (2019) tente de dépasser cette limite. Cette auteure s'intéresse aux diverses formes d'habitat informel présentes dans plusieurs types de quartiers des mégapoles chinoises : les quartiers traditionnels, formés de les grandes cours partagées (大杂院 *dàzáyuàn*) et les maison sans étage des anciennes *dānwèi* (平房 *píngfáng*) ; les résidences de logements commerciaux caractérisés par les chambres en sous-sol et les marchés de rue ; et les quartiers réservés à la population flottante, notamment les villages urbains et les quartiers délabrés (棚户区 *pénghùqū*) (Chen Yulin 2019, 44). Chen s'intéresse également aux mécanismes qui régissent ces types d'habitat informel ainsi qu'aux approches des autorités pour traiter et régler ces espaces. Sa démarche, comparée aux études précédentes sur l'informalité, est beaucoup plus englobante et ne se focalise pas exclusivement sur les questions de droits et de propriété. Elle prend en compte plusieurs dimensions de l'informel en ville en les articulant autour d'un élément central dans son analyse : les besoins des habitants (市民需求 *shìmín xūqiú*). Bien qu'elle n'y fasse pas explicitement référence, l'approche de Chen semble inspirée de la notion de *housing quality* de Lawrence. Elle s'engage dans une analyse des habitats informels à plusieurs niveaux et de plusieurs points de vue. Son objectif est de sensibiliser les autorités des mégapoles à des approches plus durables et institutionnalisées de l'espace informel, afin de limiter les démolitions forcées. Selon Chen, ces actions forcées ne sont guère efficaces et entraînent des coûts de récupération des terrains très élevés au niveau économique et social. Par ailleurs, les mesures imposées par le haut sont susceptibles d'entraîner des contre-mesures par le bas. Il est temps de reconnaître le caractère banal de l'informalité, qui n'est pas qu'une marque distinctive des « pays en voie de développement » mais existe aussi dans les « pays développés » comme les États-Unis. L'approche de Chen est constructiviste et souligne les côtés positifs des phénomènes informels tels que la *flexibilité* et la *créativité*, qui devraient pousser les autorités à adopter une attitude plus ouverte, vouée à donner plus d'espace au développement informel par le bas.

Bien que rares et peu développées, les études portant sur l'informalité en Chine montrent la pertinence de cette notion pour explorer la production de l'urbain. Toutefois, à l'instar des études portant sur l'intégration des migrants et le logement de ces

populations en villes, ces travaux demeurent focalisés sur les mégapoles. On constate un réel besoin d'élargir le spectre des études de cas mobilisant le concept d'informalité pour déchiffrer le lien entre phénomène migratoire, habitat et développement urbain en RPC.

2.3.3 Une définition intégrée de l'informalité

Comme le montre l'état de la littérature dans ce chapitre, la manière de concevoir et de traiter la notion d'informalité, à la fois sur le plan théorique et empirique, a indéniablement évolué depuis les réflexions de Roy et Al Sayyad (2004). Cependant, malgré leur tentative de s'en détacher, les nouvelles définitions d'informalité continuent, du moins en partie, à établir un lien de causalité entre informalité et pauvreté, de s'appuyer sur les différences entre « pays développés » (le « Nord », l' « occident ») et « pays en voie de développement » (le « Sud », les pays « non-occidentaux ») et d'opposer le formel et l'informel comme s'ils étaient « le blanc et le noir » (Yiftachel 2009).

Dans le cas de l'intégration résidentielle en ville des migrants chinois de l'intérieur, ces formulations basées sur une vision binaire de l'informel ne semblaient pas, lors de l'enquête, permettre d'expliquer théoriquement la réalité que j'observais. Afin de surmonter ces faiblesses théoriques vis-à-vis de la recherche empirique, j'ai ainsi relié différentes formulations, pour aboutir à une *définition intégrée de l'informalité*.

Cette notion puise dans le concept d'*informalité urbaine* de Roy et Al Sayyad (2004), dans la notion d'*informalité politique* du collectif Inverses (2016) et dans celle d' « espaces gris » de Yiftachel (2009).

Comme cela a été démontré dans les études sur l'informalité en Chine, l'informalité urbaine, définie par Roy et AlSayyad (2004) comme logique organisationnelle de l'urbain en symbiose au formel et intentionnellement retenue par l'État, est un élément constitutif des ville chinoises. Cependant, dans la vision de Roy et Alsayyad qui est également partagée par Wu F., Zhang et Webster (2013), l'*informalité urbaine* découle d'un État souverain. En Chine, l'imbrication entre informel et politique est structurante, toutefois il n'est pas possible de considérer l'État comme une entité unique et clairement discernable. Non seulement les intérêts de l'État central et de l'État local (au niveau provincial, municipal et d'arrondissement) ne sont pas forcément alignés, mais il existe une multitude de départements et bureaux aux différents échelons de la ville qui en font une entité fortement ramifiée et stratifiée, aux contours parfois flous. Dans cette thèse, l'État est compris comme une force complexe, s'exprimant sur plusieurs

dimensions, mais vouée à poursuivre un objectif cohérent tel que défini par Bénit-Gbaffou (2018).

Cette multidimensionnalité de l'État chinois entraîne un besoin d'élargir la notion d'informalité urbaine en l'articulant avec celle de l'*informalité politique* du Collectif Inverse inspirée de l'approche foucaldienne des pouvoirs (Foucault 1994 ; 2001 ; Foucault et al. 2004). Appliquée à l'urbain, cette notion met l'accent sur les négociations constantes des acteurs et sur la « pluralité des pouvoirs en ville » (Jacquot, Sierra, et Tadié 2016). Elle me semblait ainsi plus apte à retracer la réalité que j'observais. Dans la ville chinoise, les relations entre les instances étatiques multi-niveaux, les habitants – autochtones ou venant d'ailleurs –, les instances parapubliques au niveau micro-local et les promoteurs immobiliers s'imbriquent et participent toutes à la production de l'urbain.

Enfin, ces deux notions d'informalité, urbaine et politique, sont complétées par la définition d'*espaces gris* de Yiftachel (2009), pour qui l'informalité est une entité segmentée, découlant d'un processus de stratification régi « par le haut ».

Cette thèse ne se contentera pas de faire glisser ces notions d'informalité du « Sud » à la Chine mais déterminera les spécificités de cette formulation intégrée d'informalité dans l'analyse des processus de production d'une « ville ordinaire » (Robinson 2002 ; 2006 ; 2020). Le cas chinois est emblématique, en raison de la taille immense du territoire, du caractère dual de l'économie chinoise (très développée dans les mégalopoles notamment côtières, émergente ailleurs) et de la grande autonomie des gouvernements locaux. Ces facteurs conditionnent des réalités locales très diverses qui obligent à dépasser les dichotomies existantes.

Conclusion. L'hypothèse d'une intégration fractionnée au prisme de l'informalité

À l'aune de ce cadre théorique renouvelé, mon hypothèse de départ a évolué vers une thèse plus affirmée et peut désormais être formulée ainsi : l'intégration urbaine des migrants de l'intérieur ne relève pas d'un processus homogène englobant de la même manière tous ceux qui se déplacent à l'intérieur du pays et s'installent dans une autre ville pour y travailler. En modulant et en autorisant divers niveaux et degrés d'intégration et *en admettant divers degrés et niveaux d'informalité***,** les gouvernements locaux s'efforcent de réguler la croissance urbaine, d'accroître la capacité d'innovation des villes et de contrôler les dépenses locales tout en assurant la stabilité sociale et politique.

Cette thèse est une immersion dans la boîte noire de la production urbaine chinoise telle qu'elle opère à Zhuhai, afin d'appréhender les trajectoires résidentielles des migrants de l'intérieur au prisme d'une notion *intégrée de l'informalité*. Il s'agit d'analyser les modalités par lesquelles l'intégration des migrants en milieu urbain opère et se reconfigure autour des logiques du marché de l'immobilier, à l'aune de l'impératif d'une croissance économique et urbaine axée sur l'innovation. Avant d'appréhender, selon la grille d'analyse proposée, la manière dont les politiques publiques, les jeux d'acteurs et la structuration de l'offre résidentielle pour les migrants contribuent à stratifier l'intégration des migrants en ville, il est essentiel de présenter l'appareillage méthodologique de la thèse. J'expliquerai d'une part les raisons qui m'ont amenée à choisir Zhuhai comme espace laboratoire pour étudier l'intégration résidentielle des migrants en ville et je reviendrai d'autre part sur les choix méthodologiques opérés, les matériaux mobilisés et les difficultés rencontrées lors de l'enquête.

CHAPITRE 3. ENTRE TERRAIN ET MÉTHODE : ZHUHAI UN LABORATOIRE DES MÉCANISMES D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE DES MIGRANTS DE L'INTÉRIEUR EN RPC.

> *« C'est selon l'humeur de celui qui la regarde que Zemrude prend sa forme. Si tu y passes en sifflotant, le nez au vent, conduit par ce que tu siffles, tu la connaîtras de bas en haut : balcons, rideaux qui s'envolent, jets d'eau. Si tu marches le menton sur la poitrine, les ongles enfoncés dans la paume de la main, ton regard ira se perdre à ras de terre, dans les ruisseaux, les bouches d'égout, les restes de poisson, les papiers sales. Tu ne peux pas dire que l'un des aspects de la ville est plus réel que l'autre, pourtant tu entends parler de la Zemrude d'en-haut surtout par ceux qui se la rappellent pour s'être enfoncés dans la Zemrude d'en-bas, parcourant tous les jours les mêmes morceaux de rue et retrouvant le matin la mauvaise humeur de la veille collée au pied des murs. Pour tous, vient tôt ou tard le jour où ils abaissent le regard en suivant les gouttières et ne parviennent plus à le détacher du pavé. Le cas opposé n'est pas exclu, mais il est plus rare : c'est pourquoi nous continuons à tourner dans les rues de Zemrude avec des yeux qui désormais fouillent plus bas que les caves, jusque dans les fondations et les puits. »*
>
> Italo Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 1972 (2013), p.84-85.

Introduction : le contexte institutionnel de la thèse

Ce chapitre revient sur le protocole méthodologique de la thèse. La première partie est consacrée au terrain de l'enquête : en quoi Zhuhai constitue une étude de cas pertinente pour une recherche sur la situation résidentielle des migrants de l'intérieur en Chine contemporaine ? Après avoir présenté les principales caractéristiques et évolutions qui ont transformé Zhuhai d'un village de pêcheurs à une Zone Économique Spéciale (ZES), je présente les trois aspects qui font de cette ville un véritable laboratoire d'observation : son aspiration à être « inclusive » ; son attractivité vis-à-vis des investisseurs et des migrants ; les tensions existantes entre son marché immobilier et l'accessibilité au logement. Au sein de cette ville de quasiment deux millions d'habitants, j'ai sélectionné un périmètre d'étude : le bourg de Tangjiawan. Ce dernier correspond à la « Zone de développement de hautes et nouvelles technologies de Zhuhai » (ZDHNT). J'explicite les raisons qui m'ont poussée à choisir ce bourg, au nord de l'arrondissement de Xiangzhou, et sur ses caractéristiques qui en font un micro-laboratoire des mécanismes du développement urbain en Chine.

La deuxième partie est dédiée à l'approche méthodologique de la thèse : une approche qualitative et centrée sur les acteurs, adaptée au terrain de l'enquête et à ses

contraintes. Après avoir présenté les quatre groupes d'acteurs impliqués dans la question résidentielle – les habitants, les décideurs, les promoteurs et les instances parapubliques – je détaillerai les trois approches adoptées pour atteindre chacun de ces groupes : l'approche « par le bas », l'approche « par le haut » et l'approche « méso » de collecte et d'analyse des données. En guise de conclusion, j'aborderai les apports et les limites de la méthodologie de la recherche.

Avant de présenter mon étude de cas ainsi que les outils et procédés méthodologiques utilisés, il est important de situer le contexte institutionnel dans lequel ma recherche doctorale s'est inscrite.

Entreprendre une thèse dans le cadre d'un projet sino-européen

Comme mentionné en introduction, ma thèse s'inscrit dans le cadre du projet sino-européen MEDIUM, qui m'a permis de mener une enquête au long cours, dans une des villes associées au projet. La perspective d'une longue période d'immersion sur le terrain chinois a constitué une excellente opportunité de poursuivre mon travail déjà engagé lors de ma deuxième année de master sur l'intégration urbaine des migrants de l'intérieur (Losavio 2016), tout en me permettant d'observer de près les mutations socio-économique d'une ville de troisième rang[148] – espace urbain encore très peu étudié par la communauté scientifique. De plus, regroupant plusieurs institutions européennes et des universités chinoises, le projet MEDIUM offrait l'occasion de collaborer avec d'autres chercheurs traitant de l'urbanisation en Chine selon différentes approches, tout en étant pleinement intégré sur le terrain au sein d'une des universités chinoises partenaires. Ceux ou celles qui ont mené des enquêtes de terrain en Chine connaissent le sentiment d'isolement et de frustration dû à la distance physique qui éloigne du laboratoire d'appartenance, et qui implique l'impossibilité de participer aux ateliers, aux journées d'études et, plus généralement, aux discussions avec d'autres chercheurs et doctorants (Marichalar 2009). En outre, lorsque le doctorant n'est pas accueilli en Chine dans le cadre d'un échange universitaire, la difficulté d'insertion ne relève pas seulement de l'ordre académique (être à l'écart de l'environnement scientifique chinoise), mais aussi méthodologique et d'accès aux sources. Les « réseaux de relations » (关系 *guānxi*) universitaires sont un atout déterminant en Chine pour prendre contact avec les acteurs institutionnels et socio-économiques locaux et pour obtenir l'accès à certaines données. Ainsi, le fait de m'insérer

[148] En Chine, le rang attribué aux villes dépend de critères administratifs, de la taille de population qui administrent, et du PIB qui produisent.

dans une plateforme de coopération entre institutions européennes et chinoises allait me permettre d'avoir de véritables échanges avec d'autres chercheurs, de mobiliser le réseau académique en cas de besoin, et de bénéficier du statut d'étudiante d'une université chinoise.

Revenir si précisément sur le contexte dans lequel a débuté cette thèse est nécessaire dans la mesure où le choix de mon étude de cas, les conditions d'entrée sur le terrain ainsi que ma place au sein du milieu étudié, ont été directement influencés par ma participation au projet MEDIUM. Le cadre général de ma recherche doctorale avait déjà été défini. Il fallait s'y plonger afin de choisir le terrain de l'enquête parmi les villes concernées par le projet et d'en justifier l'importance dans ma propre recherche. Ensuite il m'a fallu choisir les outils et les méthodes les plus adaptés au terrain de l'enquête, et envisager la façon dont mon engagement dans l'organisation des activités du projet MEDIUM allait se déployer avec l'avancement de ma propre enquête de terrain.

3.1 Le terrain de l'enquête

3.1.1 Choix du terrain : entre deux villes contrastées

Cette recherche s'appuie sur une enquête de terrain étalée entre octobre 2016 et septembre 2018 à Zhuhai, ville-préfecture de la province du Guangdong. Comme mentionné plus haut, l'étude de cas de ma recherche est un choix lié au contexte institutionnel du projet MEDIUM. Trois villes ont fait l'objet de ce projet de recherche sino-européen : Hangzhou (province du Zhejiang), Datong (province du Shanxi) et Zhuhai (province du Guangdong). Plusieurs chercheurs étant déjà partis à Hangzhou, mon choix devait se faire entre Datong et Zhuhai, deux villes très peu étudiées et qui ont donc, toutes deux, suscité mon intérêt. Zhuhai et Datong sont définies dans le système des villes chinoises comme deux ville-préfectures dites de troisième rang[149], leurs populations respectives s'élevant à 1,6 millions et 3,4 millions d'habitants en 2015[150]. Comparable en termes de taille, ces deux villes présentent toutefois des situations contrastées. Ville de

[149] En Chine, le rang attribué aux villes dépend de critères administratifs, de la taille de population qui administrent, et du PIB qui produisent.

[150] Bureau municipal des statistiques de Zhuhai (BMSZ) et Équipe d'enquête de Zhuhai du bureau nationale de statistique, 2016, *Bulletin statistique du développement économique et social de la ville de Zhuhai en 2015* (2015 年珠海市国民经济和社会发展统计公报) ; Bureau municipal des statistiques de Datong et Équipe d'enquête de Datong du Bureau nationale de statistique, 2016, *Bulletin statistique national sur le développement économique et social de la ville de Datong 2015* (大同市 2015 年国民经济和社会发展统计公报).

l'intérieur, Datong est située au nord de la province septentrionale du Shanxi, à 350 km de Pékin, capitale politique du pays. Ville côtière, Zhuhai est située au sud de la province méridionale du Guangdong, à 150 km de Shenzhen, l'un des plus importants centres économiques du pays. Mise à part leur situation géographique opposée, c'est la structure socio-économique de ces deux villes qui a orienté mon choix. Connue comme la « capitale du charbon », Datong s'est développée autour de l'industrie de cette ressource fossile, ses principales activités économiques étant l'extraction du charbon et la production électrique basée sur sa combustion. Depuis les années 1980 et encore durant la « décennie d'or » (2003-2012) au cours de laquelle les prix du charbon ont rapidement augmenté, cette industrie a non seulement fourni du travail à la plupart de la population locale mais a attiré nombre de migrants venus travailler comme mineurs. Malgré la dureté du travail, l'afflux de cette main d'œuvre est notamment dû au fait que depuis 1983, Datong fait partie de six zones pilotes qui, sous injonction des autorités nationales, accordent aux mineurs et à leur famille le *hùkǒu* urbain de la ville où ils travaillent[151] (Mallee 1995, 17). Cela a contribué à réduire la *population flottante* à Datong. En outre, la restructuration du secteur minier du charbon de la province du Shanxi à partir de 2008, suivie d'une crise de ce secteur en 2013, a abouti au chômage de nombre de mineurs et provoqué le départ de Datong de la plupart des migrants dépourvus du *hùkǒu* local[152].

De son côté, Zhuhai, ancien centre de pêche, de production de sel[153] et du commerce extérieur, était devenue à la fin de l'époque maoïste une petite ville à faible intensité démographique, située en arrière-plan de Macao[154].

---

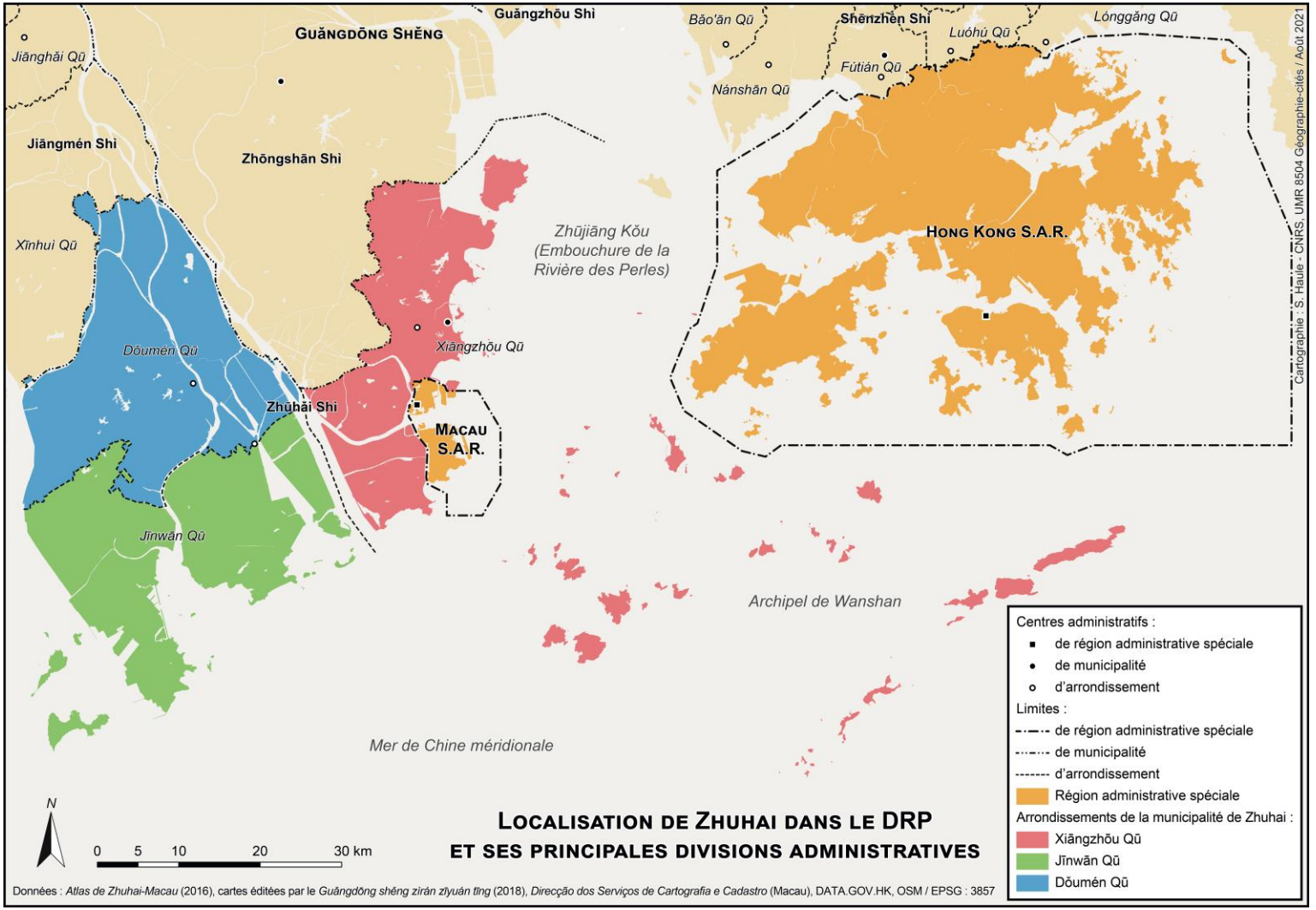
[151] CAE, 1984, *Avis du CAE approuvant le rapport du Ministère du charbon et d'autres départements sur le résumé du projet pilote pour octroyer le* hùkǒu *urbain aux familles des mineurs et l'avis pour mettre en œuvre ce projet pilote dans les zones minières à l'échelle nationale, n. 91* (国务院批转煤炭部等部门关于煤矿井下职工家属落城镇户口试点工作总结和在全国煤矿推行落户工作意见的报告的通知) 6/7/1984.

[152] Visite de terrain de l'auteure à Datong, Septembre 2017, Mai 2018.

[153] L'économie du sel avait prospéré à Zhuhai à l'époque de la dynastie des Song du Sud (1127-1279), lui permettant de devenir le centre politique de l'ancien district de Xiangshan (香山县 *Xiāngshān xiàn*). L'équipe de recherche et de reportage « One Belt one Road » 2015, « L'héritage retrouvé de la civilisation maritime de Zhuhai : entretien au chercheur Xiao Yiting (在珠海，找到海洋文明的传承：遇见研究员肖一亭), *China Securities Journal*,
file:///Users/cinzialosavio/Zotero/storage/KAWLUUZN/event,2015ydyl-cityzhuhai-201505-3425850.html (consulté le 15/1/2021).

[154] À l'arrivés des Portugais au début du XVIe siècle, le territoire de Macao faisait partie du bourg de Xiangshan, territoire de Zhuhai. L'accord à s'installer et à créer un village sur le territoire chinois (obtenu en 1557) prévoyait en échange le soutien portugais à la lutte contre les pirates côtiers menaçant le delta de la rivière des Perles ainsi que la remise d'un tribut annuel. Le territoire de Macao est resté sous la juridiction du district de Xiangshan jusqu'en 1847 quand il est devenu colonie portugaise (Ricci et Trigault, traduction anglaise Gallagher 1953, 140).

Carte 5. Localisation de Zhuhai dans le Delta de la Rivière des Perles.



Source : Carte réalisée par S. Haule (CNRS, UMR 8504) d'après l'Atlas de Zhuhai-Macao (2016).

Au lancement des réformes économiques, Zhuhai est désignée parmi les quatre premières ZES de Chine, se transformant à partir de 1980 en une municipalité en pleine expansion (industrie légère et de transformation, pèche et secteur des services), dans l'une des provinces les plus dynamiques du pays en terme économique et d'afflux de migrants, le Guangdong. Mon étude ayant vocation à explorer l'évolution des conditions résidentielles et d'insertion en milieu urbain des migrants de l'intérieur, le choix parmi ces deux villes s'est révélé évident. Zhuhai, qui constitue un centre industriel et technologique et qui accueille depuis quarante ans des projets à forte intensité de main-d'œuvre se prêtait beaucoup mieux que Datong – en décadence économique et désertée par la main d'œuvre migrante – à faire l'objet de mon étude de cas.

3.1.2 Zhuhai : caractéristiques d'une ville côtière du DRP

Zhuhai est une ville de niveau préfectoral (地级市 *dìjíshì*) située dans la partie occidentale du Delta de la Rivière des Perles (DRP). La ville actuelle inclut des territoires qui, en 1949[155], étaient passés sous l'administration de la sous-préfecture de la rivière des Perles, et qui allait devenir, entre les années 1950 et 1960, les districts de Zhuhai (珠海县 *Zhūhǎi xiàn*) et de Doumen (斗门县 *Dǒumén xiàn*)[156].

L'ancien district de Zhuhai voit sa création le 7 avril 1953. Son nom, qui signifie littéralement la « Mer des Perles », est dû à son emplacement géographique entre l'embouchure de la rivière des Perles et la mer de Chine méridionale. Lors du passage de l'époque maoïste à l'ère des réformes (1978), et suite à la transformation de la hiérarchie urbaine qui s'ensuit (Voir chapitre 1), le district de Zhuhai est converti le 5 mars 1979 en ville de niveau préfectoral (**Carte *6***). À cette date, Zhuhai est une petite ville de pêcheurs à prédominance rurale[157] qui compte une population totale de 360 742 habitants, dont 19 238 « pêcheurs flottants » (流动渔民 *liúdòng yúmín*)[158].

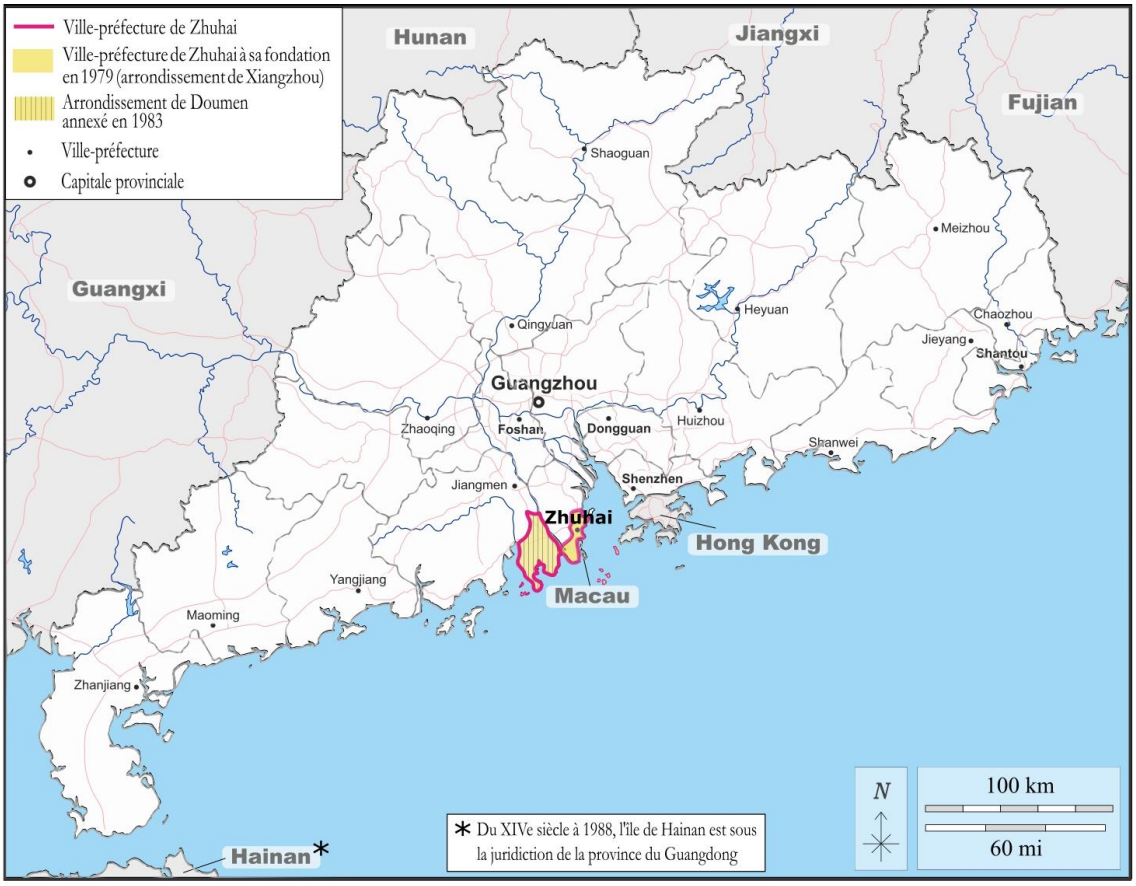
[155] Année de la fondation de la RPC.

[156] Le district de Doumen a été créé sous l'approbation du Conseil des Affaire de l'État le 19 juillet 1965, passant sous la juridiction de l'ancienne préfecture de Foshan, dans la province du Guangdong. Il incluait le territoire de l'ancienne grande commune de Doumen (斗门大公社 *Dǒumén dàgōngshè*), fondée en 1958 et l'une des sept grandes communes du district de Zhongshan. (Gouvernement populaire de Doumen, 2011, La longue histoire et les évolutions de Doumen (斗门的历史长河与时代变迁), (http://www.doumen.gov.cn/doumen/lssj/201101/58a693523a9645d68b1d273eb1c93ae5.shtml) (Consulté le 25/2/2021).

[157] Avant 1979 l'économie de Zhuhai reposait principalement sur la pêche), l'agriculture intensive (canne à sucre, bananes, litchis), activités auxquelles s'ajoutera à partir de 1978 l'élevage de porcs et des volailles. L'équipe de recherche et de reportage « One Belt one Road » 2015, *op. cit.*

[158] Les pêcheurs flottants désignent les pêcheurs qui disposent d'un *hùkǒu* doublement enregistré à la fois dans une des deux ZES de Hong Kong ou Macao et dans une des villes côtières de la province du

Carte 6. La ville de Zhuhai et ses limites administratives entre 1977 et 1987.



Source : Réalisée par l'auteure d'après MapHead. (d-maps.com)

La situation géographique stratégique de Zhuhai, reliée aux principales villes du DRP (Guangzhou, Shenzhen, Macao et Hong Kong) lui a permis tout au long de son histoire d'établir des liens maritimes et terrestres avec l'extérieur[159]. Cet emplacement est l'une des raisons qui ont poussé le gouvernement central à désigner Zhuhai, le 26 août 1980, parmi les quatre premières ZES du pays, la transformant en une des villes fer de lance du développement économique de la région méga-urbaine du DRP[160] (Mu et Yeh 2016 ; Florida, Gulden, et Mellander 2008).

Guangdong (Shenzhen, Zhuhai, Huizhou, Shanwei, Yangjiang et Taishan). Ces pêcheurs ont le droit de « flotter » librement entre Hong Kong, Macao et le continent, et leur bateaux, sont enregistrés à la fois à Hong Kong et Macao et dans la province de Guangdong, avec deux séries de permis de bateau pour Hong Kong, Macao et le continent (BMSZ, 2018, Zhuhai Statistical Yearbook 2018 (2018 年珠海市统计年鉴)).

[159] Le rôle de Zhuhai en tant que point de départ d'un couloir important pour le commerce extérieur remonte aux dynasties Qin (221-207 AD) et Han (206-220 AD). (L'équipe de recherche et de reportage « One Belt one Road », 2015, L'héritage retrouvé de la civilisation maritime de Zhuhai…*art. cit.*).

[160] La région du DPR désigne une conurbation de 11 entités urbaines, 9 villes (Guangzhou, Shenzhen, Zhuhai, Dongguan, Foshan, Jiangmen, Zhaoqing, Huizhou, Zhongshan) et 2 régions administratives spéciales (Hong Kong et Macao) situées autour du DRP. En 1978, le dynamisme du Delta (sans compter HK et Macao) repose sur l'essor d'un bassin industriel centré sur la capitale provinciale, Guangzhou, et se développant sur deux axes : l'un vers le sud-est, traversant Dongguan et Shenzhen et l'autre vers le sud-ouest, coupant Foshan et Zhuhai.

Le changement de son statut administratif ainsi que l'industrialisation rurale rapide intervenue après l'adoption des réformes, conformément au slogan de « promouvoir vigoureusement le développement des petites villes et des villages » (积极发展小城镇 *jījí fāzhǎng xiǎochéng-zhèn*)[161], ont stimulé la croissance économique et démographique de Zhuhai, entraînant des modifications profondes dans sa morphologie. L'acquisition du statut préfectoral et la conversion de Zhuhai en ZES favorisent l'annexion, en juillet 1983, de Doumen, devenu ainsi le seul district sous la juridiction de Zhuhai[162] (Voir carte 7). Ce district qui en 1997 administrait 8 bourgs, s'étendant sur une surface de 925,3 km^2 et comprenant une population de 326 000 personnes permet d'agrandir la taille du territoire de Zhuhai de deux-tiers et d'accroitre la population sous sa juridiction. Suite à cette annexion, le CAE autorise l'élargissement du périmètre de la zone économique spéciale au sein de Zhuhai, zone dans laquelle s'appliquent un régime juridique spécifique et des politiques économiques préférentielles. Cette zone qui s'étale sur une surface de 6,81 km² en 1980, va doubler dans l'espace de trois ans, passant à 15,16 km² en 1983[163].

Ce périmètre sera élargi dans les années suivantes, atteignant une surface de 121 km^2 en 1988, puis de 227,46 km^2 en 2009[164]. Selon les données du Bureau Municipal des statistiques de Zhuhai (BMSZ), la population totale de la ville-préfecture passe de 360 742 personnes en 1979 à 640 731 personnes en 1990. L'augmentation annuelle de la population totale de Zhuhai sera ensuite constante, dépassant le seuil d'un million d'habitants (1 014 605) en 1997 et s'établissant à 1 561 569 d'habitants en 2010, puis à 1 634 121 d'habitants en 2015 (BMSZ 2018).

L'introduction d'avantages fiscaux ainsi que des exonérations des droits de douanes ont favorisé l'afflux de capitaux étrangers, notamment en provenance de Hong

[161] Le slogan complet est : « contrôler strictement le développement des grandes villes, développer rationnellement les villes moyennes et promouvoir vigoureusement le développement des petites villes » (Shen et Cui 1990, 167).

[162] Le 4 avril 2001, le CAE a approuvé la suppression du district de Doumen et la création des arrondissements (区 qū) de Dǒumén et de Jīnwān, qui forment avec l'arrondissement de Xiāngzhōu, crée en avril 1984, les trois arrondissements de Zhuhai. L'administration territoriale de Doumen, 2009, *Histoire de l'arrondissement de Doumen* (斗门区历史), (http://www.xzqh.org) (Consulté le 25/2/2021).

[163] Le bureau des annales locaux de la ville de Zhuhai, (珠海市地方志办公室), Constitution administrative de Zhuhai (珠海建制隶属), 10/6/2009, *Portail du gouvernement de la ville de Zhuhai* (http://www.gd-info.gov.cn/shtml/zh/).

[164] Zhang M., 2008, « Le CAE a approuvé l'extension de la zone économique spéciale de Zhuhai à toute la ville à partir d'octobre » (国务院批准珠海经济特区范围 10 月起扩大至全市) *China News*, 26/08/2010, https://urlz.fr/j3L7, (consulté le 26/2/2021)

Kong et de Macao et des Chinois d'outre-mer. Cela a favorisé, dès 1979, l'implantation à Zhuhai de sociétés mixtes sino-étrangères et d'entreprises de capitaux exclusif étrangers (Roy 1983, 161). À la fin de l'année 1990, on en compte déjà au moins 1110, dont la valeur du capital investi s'élève à un milliard de dollars américain (Genzberger 1994, 194). À partir de 1990, grâce à la promulgation de 22 instructions générales régissant l'investissement étranger et à la création de la bourse de Shenzhen (Weissberg 1997, 106), le développement de ces entreprises s'accélère, avec une moyenne de près d'une entreprise créée par jour. Tout au long des années 1980, il s'agit surtout de petites sociétés mixtes sino-étrangères. Cependant, avec la hausse de rentabilité des investissements étrangers, le nombre de projets entièrement [165]détenus par des étrangers s'accroît de manière significative, facilitant l'intégration de technologies nouvelles. Alors que seules 45 entreprises à capitaux étrangers avaient été créées à Zhuhai durant la décennie 1980, on enregistre au cours du seul premier semestre de 1991 la création de 90 entreprises étrangères. Ce nombre continuera de s'accroitre, dépassant les 200 entreprises à la fin de cette même année (Genzberger 1994, 194).

Grace à l'afflux de capitaux étrangers, l'économie industrielle de Zhuhai, très faible au lancement des réformes, se développe de manière exponentielle en l'espace de 15 ans. En 1994 la valeur brute totale de l'industrie s'élève à 25 milliards de RMB, soit 51 fois plus élevée qu'en 1984 (Yang 1996, 39 ; BMSZ 2019, 356). Le secteur secondaire devient ainsi le moteur de la croissance de la ville-préfecture, contribuant à hauteur de 8 milliards de RMB au PIB de Zhuhai, qui en 1994 s'élève à 15,5 milliards de RMB[166].

Les investissements étrangers sont initialement déployés dans des secteurs orientés vers l'exportation et se concentrent, notamment pendant la première décennie des réformes, autour de projets à petite échelle[167] et à fort recours en main-d'œuvre. Les

[165] Par exemple, juste après le voyage de Deng Xiaoping dans le sud, le groupe japonais Panasonic a investi 142,5 millions USD dans sa première filiale en Chine, dans la ville-préfecture de Zhuhai. (Chen Q., 2017, « Zhuhai, foreign investors prosper in decades after Deng Xiaoping's tour », *Global Times*, 19/02/2017, https://www.globaltimes.cn/content/1033747.shtml, (consulté le 21/3/2021).

[166] En 1994, le PIB de Zhuhai est parmi les 6 plus élevés de la province du Guangdong et il est 22 fois plus élevé que dix ans auparavant (678 millions en 1984). Au cours de la même année, Zhuhai enregistre le PIB par tête le plus élevé du Guangdong, avec une valeur de 19 264 RMB. Son importance en termes de PIB et surtout de PIB par tête, qui perdure jusqu'à nos jours, s'explique par la concentration d'activités à forte valeur ajoutée et sa population relativement faible comparée aux autres principales villes du DPR (China Statistical Yearbook 1994 ; Guangdong Statistical Yearbook, 1994 ; BMSZ 2019, 125).

[167] Cela est principalement dû à l'insuffisance énergétique. Aux cours des année 1980-1990, Zhuhai, comme les autres villes du DRP, s'appuyait sur les deux centrales de Shajiao et celle de Hong Kong. Toutefois, à cause de l'écart entre la production et la demande énergétique, les coupures électriques étaient récurrentes. Ce problème sera résolu à Zhuhai avec le projet (approuvé en 1995 et financé en partie par HK Electric) de construction d'une centrale thermique doté de deux plateformes capables de produire 1,4

secteurs se développant le plus intensément et le plus rapidement sont ceux de l'industrie légère, du textile, de la construction électrique et électronique. Bien que l'industrie lourde soit beaucoup moins représentée, le secteur de la chimie (pétrochimie et chimie pharmaceutique), de la métallurgie, et surtout des matériaux de construction, des machines et de la construction navale bénéficient aussi d'importants investissements étrangers. Le secteur des services connait également une évolution favorable à Zhuhai. Depuis les années 1970, les emplois peu qualifiés dans le secteur du bâtiment, de la gestion immobilière, des travaux publics, des transports, du commerce et de la distribution sont transférés depuis Macao et Hong Kong vers le continent. La ville de Zhuhai devient donc productrice de services marchands, notamment ceux afférant au tourisme (hôtels, résidences de luxe, centre de loisir et de golf[7], restaurants, taxis).

Tableau 4. Répartition des secteurs d'activité économique à Zhuhai.

Année	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	PIB (En milliards de RMB)
1980	36.4%	31.8%	31.8%	0,26
1990	14.4%	43.6%	42.0%	4,14
2000	4.6%	52.0%	43.4%	33,14
2005	3.6%	53.4%	43.0%	63,50
2006	3.4%	55.4%	41.2%	75,19
2007	2.9%	55.3%	41.8%	89,59
2008	2.9%	54.6%	42.5%	99,21
2009	2.8%	52.4%	44.8%	104,90
2010	2.7%	54.8%	42.5%	122,59
2011	2.6%	54.4%	43.0%	143,10
2012	2.6%	51.6%	45.8%	153,67
2013	2.6%	51.1%	46.3%	170,96
2014	2.6%	50.6%	46.8%	190,14
2015	2.3%	49.7%	48.0%	206,64

Source : Zhuhai Statistical Yearbook 2009, 2015, 2019, 2020.

L'éclosion de l'industrie et des services, le développement rapide des entreprises privées et des multinationales et la prolifération subséquente des opportunités de travail, couplés à une règlementation sur le contrôle des migrants internes relativement souple (Zhang 2010, 53), font de Zhuhai l'une des villes les plus attrayantes pour les migrants de l'intérieur venus des provinces voisines (Guangxi, Fujian, Jiangxi) mais aussi de provinces plus éloignées (Sichuan, Hunan et Henan). Entre 1979 et 2000, la population

million de kilowatts. Les deux plateformes ont été achevées respectivement en 1999 et en 2000, devenant un important appui pour l'approvisionnement en électricité dans la partie occidentale du DRP. (Weissberg 1997, 106-7).

flottante de la ville augmente à un rythme rapide, passant de 0 à 497 523 personnes[168]. Toutefois, ce chiffre demeure sommaire car il n'inclut que le flux de migrants enregistrés auprès des autorités locales à leur arrivée à Zhuhai. Les modalités de recrutement et de gestion de la force de travail étant nettement plus libérales dans les ZES que dans le reste de la Chine (Weissberg 1997, 106), l'enregistrement à l'arrivée à Zhuhai n'est pas une pratique courante. Ainsi, un nombre important de migrants de l'intérieur se déplacent sans s'enregistrer dans la zone d'arrivée et ne sont donc pas comptabilisés.

3.1.3 Zhuhai, une ville attractive en tension entre prétendue inclusivité et inaccessibilité résidentielle

Les caractéristiques présentées ci-dessus montrent la pertinence du terrain de Zhuhai pour étudier la problématique migratoire. Toutefois, cette ville présente trois aspects spécifiques qui font d'elle un véritable laboratoire pour l'observation des mécanismes d'intégration des migrants interne en RPC : son aspiration à être une ville « inclusive » ; son attractivité vis-à-vis des investisseurs et des migrants ; les frictions existantes entre son marché immobilier et l'accessibilité au logement.

3.1.3.1 Zhuhai : une ville prétendant à l'« inclusivité »

Comme développé dans le chapitre 2, la majorité des recherches portant sur l'ancrage urbain des travailleurs migrants, notamment via le logement, ont jusqu'à récemment été menées dans des villes décamillionnaires. Ce choix est justifié par le fait que les migrants de l'intérieur ont tendance à se déplacer vers les mégapoles qui offrent plus d'opportunités de travail et des salaires plus élevés. Plusieurs études portant sur la direction des flux migratoires de l'intérieur ont en effet démontré que durant les trois premières décennies des réformes économiques, les flux inter et intra-provincial les plus importants sont dirigés vers la province du Guangdong, notamment sa capitale provinciale, Guangzhou, la ZES de Shenzhen et la ville industrielle de Dongguan, ainsi que vers les municipalités de Shanghai et de Pékin (Chan K.W. 2013 ; Lu et Xia 2016) (chapitre 1). Toutefois, Zhuhai figurait en 2000 parmi les cinquante villes accueillant le plus grand nombre de migrants internes de tout le pays, s'établissant au 28ème rang (Lu et Xia 2016, 14). Si l'on s'en tient aux données officielles[169], la population flottante de la ville-préfecture,

[168] BMSZ, 2016, *Zhuhai Statistical Yearbook 2016* (2016 年珠海市统计年鉴).

[169] Il est important de préciser que les données sur la population flottante publiés par le NSBC et les bureaux des statistiques provinciales et municipales sont souvent biaisées en Chine et ne sont pas toujours une source

comptait 509 581 personnes en 2015, soit un tiers de sa population totale (1 634 121 personnes) (BMSZ 2018, 129). Bien que la taille de la population flottante recensée à Zhuhai puisse sembler négligeable comparée à celle des mégapoles du DPR en valeur absolue[170], la proportion très élevée des migrants en fait un terrain idéal pour mener à bien ce travail de thèse. Cela d'autant plus que les orientations du nouveau plan national d'urbanisation (2014-2020) imposent de contrôler toujours plus strictement la taille de la population des grandes villes pour orienter les flux migratoires vers les villes de moyenne et petite taille. Plus précisément, le plan prévoit de lever toute restriction empêchant l'installation des migrants dans les bourgs et les petites villes, de réduire de manière ordonnée ces restrictions dans les grandes villes de 500 000 à 1 million de personnes, et de faire de même mais de façon plus « rationnelle » dans les grandes villes dont la population est comprise entre 1 et 3 millions d'habitants[171]. Cela signifie qu'à l'heure actuelle, l'intégration des migrants de l'intérieur en milieu urbain est fortement encouragée dans les entités urbaines de petite taille et elle est permise avec une certaine flexibilité dans les villes qui comptaient en 2013 une population de moins de 3 millions d'habitants. Dans cette hiérarchie des villes dans leur capacité d'accueil et d'intégration de migrants de l'intérieur, Zhuhai occupe une position intermédiaire. Comptant en 2013 une population totale de 1,6 millions d'habitants, Zhuhai figure parmi les grandes villes (大城市 *dà chéngshì*) où l'intégration des migrants peut continuer à se faire à condition qu'elle soit « rationnelle » (合理 *hélǐ*). Bien que le mot « rationnel » ne soit pas défini dans le plan d'urbanisation national, il est traduit au niveau local par l'expression « contrôler modérément les nouvelles installations » (适度控制落户节奏 *shìdù kòngzhì luòhù jiézòu*). Il en découle que les migrants souhaitant s'installer à Zhuhai au cours de la période 2014-2020 ne feront pas l'objet d'un contrôle aussi strict de la part des autorités que celui prévu pour les mégapoles. Cette situation devrait constituer une condition favorable à un afflux migratoire dynamique vers la ZES.

---

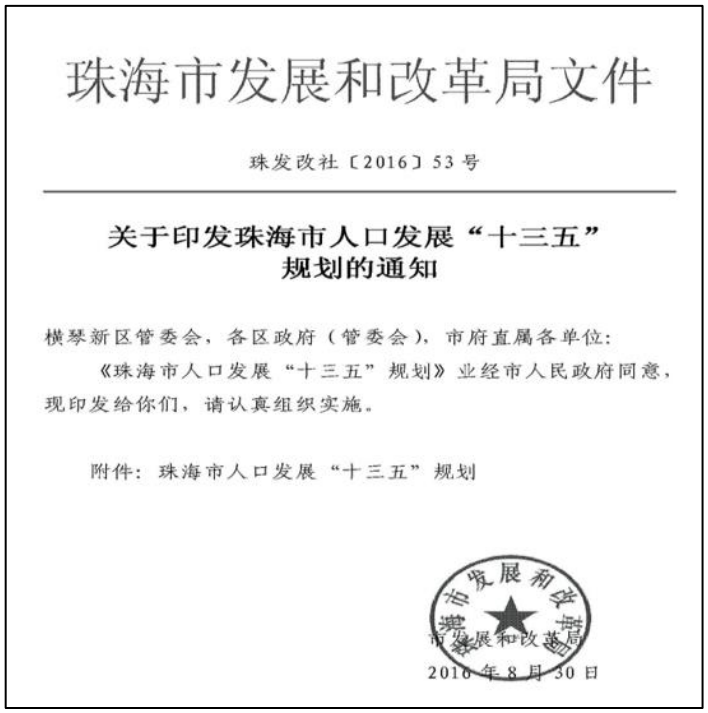
fiable pour le décompte de la population migrante effectivement installée dans une unité urbaine. La population flottante n'inclue pas une partie significative de migrants qui, pour nombre de raisons, décident de ne pas s'enregistrer auprès des institutions locales de la ville où ils migrent. Ces migrants que je définis comme « invisibles » sont souvent négligé dans les études concernant les flux migratoires en RPC. Pour une analyse détaillée concernant ce sujet, voir chapitre 4 dans cette thèse.

[170] À la fin de l'année 2015, à Shenzhen la population flottante comptait 7,82 millions d'individus pour une population totale de 11,38 millions d'habitants. Dans la même période, à Guangzhou la population flottante registrait 4,96 millions de personnes, sur une population totale de 14,5 millions d'habitants. (Shenzhen Statistical Yearbook 2018 ; Bulletin statistique du développement économique et social national et de la ville de Guangzhou en 2015).

[171] CAE, 2014, *Plan national d'urbanisation de nouveau type* (2014-2020)...*op.cit.*

Ces nouvelles dispositions sont appliquées à Zhuhai en août 2016, dans le cadre du « 13ème plan quinquennal concernant le développement de la population de Zhuhai » pour la période 2016-2020. Il est prévu une augmentation annuelle de la population de 2% pour les cinq années suivantes, ce qui devrait porter la population totale de 1,6 millions de personnes en 2015 à 1,8 million de personnes en 2020[172].

Figure 1. Page de couverture du document officiel livrant le « 13ème plan quinquennal concernant le développement de la population de Zhuhai ».



珠海市发展和改革局文件

珠发改社〔2016〕53号

关于印发珠海市人口发展“十三五”规划的通知

横琴新区管委会，各区政府（管委会），市府直属各单位：

《珠海市人口发展“十三五”规划》业经市人民政府同意，现印发给你们，请认真组织实施。

附件：珠海市人口发展“十三五”规划

珠海市发展和改革局

2016年8月30日

Source : Site officiel du Gouvernement municipal de Zhuhai.

L'accroissement systématique de la population s'appuie en partie [173] sur l'intégration institutionnelle de migrants de l'intérieur, notamment par l'attribution du *hùkǒu* local. Selon le « Bureau pour le développement et la réforme de la ville de Zhuhai » (BDRZ) (珠海市发展和改革局 *zhūhǎishì fāzhǎn hé gǎigéjú*) la politique d'attribution du *hùkǒu* local pour les migrants est « plutôt souple » (趋于宽松 *qūyú kuānsōng*) dans la ville-préfecture. Dans la période du 12ème plan quinquennal chinois (2011-2015), plus de 9 300 migrants ont obtenu le *hùkǒu* de Zhuhai, ce qui a permis de réduire la population

[172] BDRZ, 2016, 13ème plan quinquennal concernant le développement de la population de Zhuhai (珠海市人口发展“十三五”规划), p.21.

[173] Le 1 janvier 2016 la RPC a adopté « la politique des deux enfants » qui remplace la politique de l'enfant unique en vigueur depuis 1979. Les autorités chinoises espèrent ainsi favoriser un rebond durable de la fécondité suffisant à ralentir le vieillissement démographique et le déclin de la population d'âge actif. Voir : Attané I., 2016, La fin de l'enfant unique en Chine ?, *Population & Sociétés* n. 535, juillet/août 2016

flottante et d'augmenter la population permanente de la ville (**Tableau *5***).

Tableau 5. L'évolution de la population avec *hùkǒu* et de la *population flottante* entre 2005 et 2015.

Période	Population disposant du *hùkǒu* de Zhuhai (户籍人口)	Pourcentage dans la population de résidence habituelle (常住人口)*	Hausse quinquennale de la population disposant du hukou	Taux de croissance annuel moyen
Fin du du 10ème plan quinquennal (2005)	896 000	63,30%	157 000	3,93%
Fin du du 11ème plan quinquennal (2010)	1 047 400	67,10%	151 400	3,17%
Fin du du 12ème plan quinquennal (2015)	1 124 500	68,80%	77 100	1,43%

Période	Population flottante (流动人口)	Pourcentage dans la population de résidence habituelle (常住人口)*	Hausse quinquennale de la population flottante	Taux de croissance annuel moyen
Fin du du 10ème plan quinquennal (2005)	519 600	36,70%	22 100	0,87%
Fin du du 11ème plan quinquennal (2010)	514 100	32,90%	-5 500	-0,21%
Fin du du 12ème plan quinquennal (2015)	506 900	32,80%	-4 500	-0,18%

*La « population de résidente habituelle » désigne dans ce tableau la population qui réside de manière régulière à Zhuhai depuis au moins six mois. Selon les dispositions du recensement et de l'enquête par sondage, cette population inclue trois catégories d'individus : les individus dont le *hùkǒu* est enregistré à Zhuhai, ville où ils résident en permanence ; la population dont le *hùkǒu* est enregistré ailleurs, mais disposant d'un permis de résidence à Zhuhai ; la population dont le *hùkǒu* n'est enregistré nulle part, mais qui dispose d'un permis de résidence à Zhuhai.

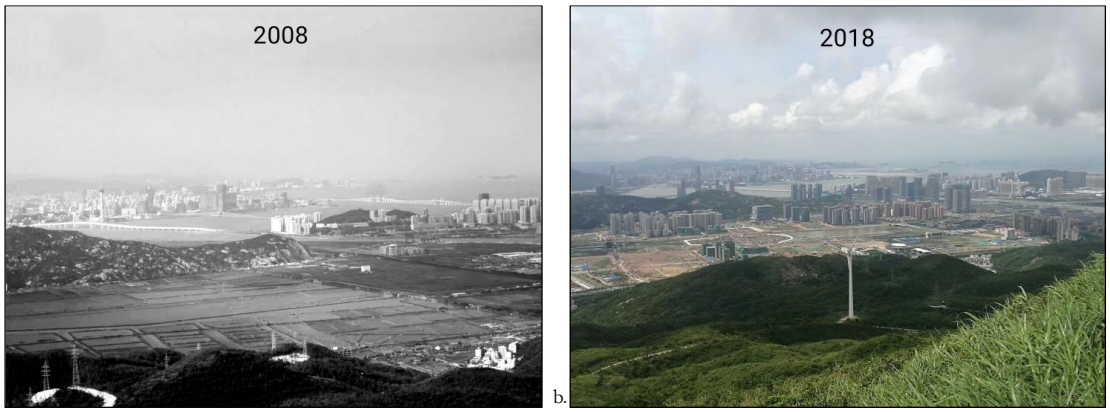
Source : 13ème plan quinquennal concernant le développement de la population de Zhuhai, 2016.

La promotion de la réforme du système du *hùkǒu* (户籍制度改革的推进 *hùjí zhìdù gǎigé de tuījìn*), vouée à faciliter l'octroi de ce document aux non-résidents, est également censée se poursuivre au cours du quinquennat 2015-2020. Elle compte parmi les mesures pouvant contribuer au rééquilibrage démographique de la ville-préfecture et pouvant notamment remédier au problème pressant du vieillissement de la population. L'intégration institutionnelle des migrants de l'intérieur est envisagée pour toute la période 2015-2020. Il est question dans cette thèse d'en appréhender les modalités effectives dans cette ville-préfecture prétendant à l'inclusivité.

3.1.3.2 Zhuhai : une ville attractive

Une fois les politiques migratoires précisées, il est légitime de se demander si les migrants souhaitent toujours s'installer à Zhuhai. Partant du postulat que les trajectoires migratoires sont principalement influencées par l'attractivité économique d'une ville (la quantité et la variété des opportunités d'emploi, les salaires élevés), les récentes transformations économiques dont Zhuhai fait l'objet semblent confirmer une capacité d'attraction de la main d'œuvre interne toujours très importante.

Photo 2. Les transformations du tissu urbain de Zhuhai entre 2008 et 2018.



a. b. Partie sud-orientale de Zhuhai (arrondissement de Xiangzhou), à proximité de la frontière avec Macao.



c. d. Partie nord-orientale de Zhuhai, bourg de Tangjiawan.

Source : Bureau municipal du logement, de la construction et de la planification urbaine et Rural de Zhuhai (BMLCP) (2018).

Bien que les zones attirant des investissements étrangers se soient démultipliées sur tout le territoire au cours des années 1990 et 2000, Zhuhai demeure une ZES particulièrement importante pour les investisseurs attirés par ses politiques incitatives mais aussi par la proximité de Hong Kong et Macao et la centralité de Zhuhai dans l'ambitieuse initiative de la Belt and Road Initiative (BRI). En effet, lancée en 2013 par le président Xi Jinping et inclus dans la constitution en 2017, ce projet entend créer un gigantesque réseau d'infrastructures terrestres et maritimes reliant la Chine à l'Asie

centrale, à l'Europe, à l'Afrique et à l'Asie du Sud Est. Outre le renforcement de la connectivité intercontinentale, la BRI a comme première ambition de créer des corridors économiques transnationaux favorisant les échanges économiques et de capitaux. Le Guangdong, province la plus prospère de Chine au cours des années 2000, est depuis 2014 directement impliqué dans le déploiement de la BRI. Sa participation dans ce projet sera renforcée par le projet de développement à long terme de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao (粤港澳大湾区 *Yuè-Gǎng-Ào dàwānqū*)[174]. Officialisé en 2017, ce projet entend promouvoir la création d'une « zone internationale de premier rang » s'appuyant sur « un cluster de villes de rang mondial »[175]. Parmi ces villes, Zhuhai demeure un nœud central (重要节点 *zhòngyào jiédiǎn*). Tout d'abord, suite à l'ouverture en 2018 du Pont Hong Kong-Zhuhai-Macao, un pont-tunnel maritime de 55 km vanté comme étant le plus long au monde, Zhuhai devient la seule ville de Chine continentale à être connectée par voie terrestre aux deux régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao. La ville-préfecture devient un pivot dans les échanges avec Hong Kong et la rive orientale du delta, contribuant à accélérer le développement de la région de la Grande Baie (Raimbault 2019, 103) (**Carte *7***).

Par ailleurs, Zhuhai étant la deuxième plus grande ville portuaire de Chine après Shenzhen[176], elle est l'un des points de départ de la BRI vers les pays de l'Asie du Sud. Enfin, à travers le développement de la zone nouvelle de Hengqin, île de 86 km^2 sous la juridiction de Zhuhai, la ville-préfecture est vouée à devenir une plateforme de coopération économique et commerciale entre la Chine, l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC)[177].

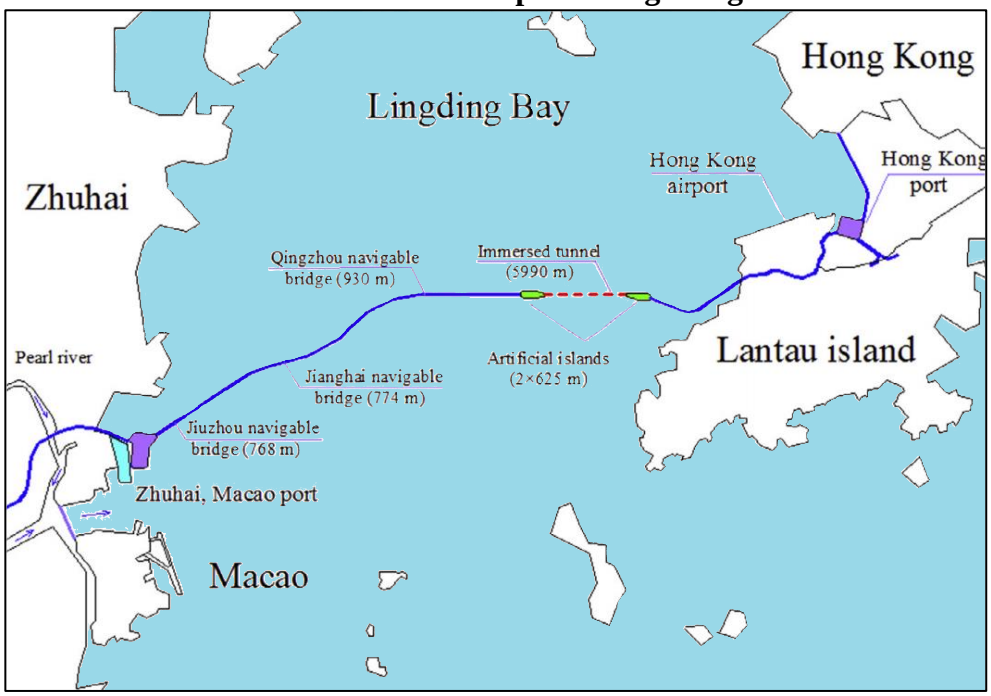
[174] Le projet de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao entend renforcer l'intégration des deux régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao à la Chine continentale en approfondissant les liens avec neuf villes de la province du Guangdong dont Guangzhou, Shenzhen, Zhuhai, Foshan, Huizhou, Dongguan, Zhongshan, Jiangmen et Zhaoqing. L'ensemble du projet concernent une superficie de 56 000 kilomètres carrés et une population totale d'environ 70 millions d'habitants à la fin de 2017. Le volume économique total de la région de la Grande Baie était d'environ 10 000 milliards de yuans en 2017. (CAE, 2019, *Plan de développement pour la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao* (粤港澳大湾区发展规划纲要) (http://www.gov.cn/zhengce/2019-02/18/content_5366593.htm#1) (Consulté le 20/1/2021).

[175] *Ibidem.*

[176] Zhuhai compte 8 ports nationaux de catégorie n.1 : le port de Gongbei, le port de Jiuzhou, le port de Zhuhai, le port de Wanshan, le port de Hengqin, le port de Doumen, le port de Wanzai et la zone industrielle transfrontalière.

[177] CAE, 2019, *Plan de développement pour la région de la Grande Baie…, art. cit. 9.*

Carte 7. Carte de localisation du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao.

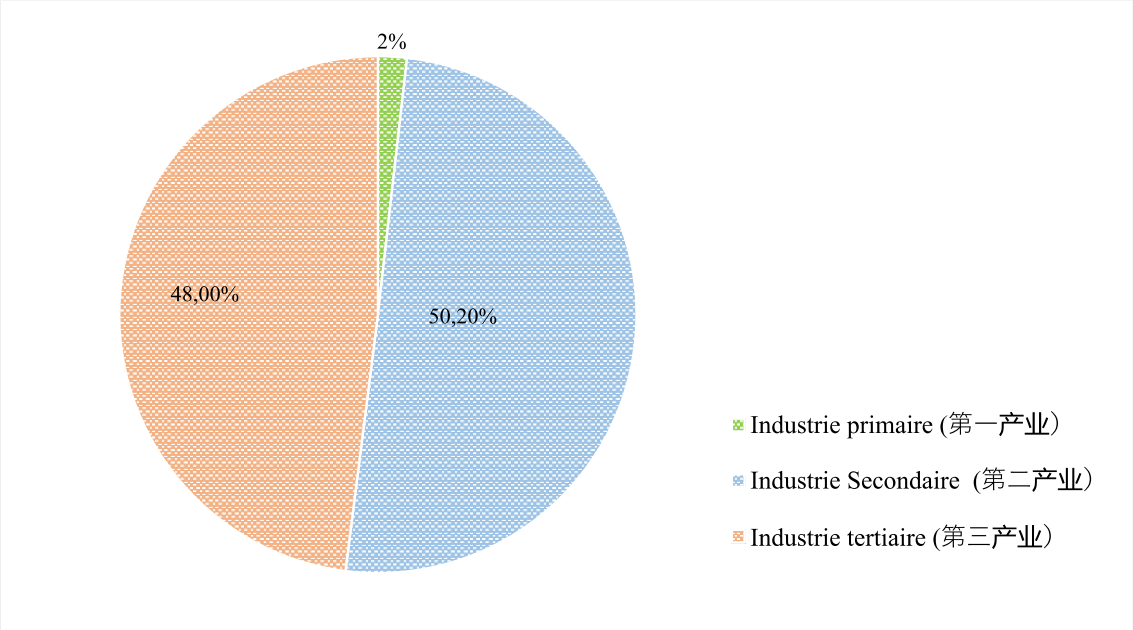


Source : (Hu, Xie, et Wang 2015)

Les investissements étrangers vers la ZES de Zhuhai qui étaient déjà importants auparavant, se démultiplient à partir de 2016, notamment en provenance des pays partenaires de la BRI[178]. Cela renforce le développement de l'industrie, notamment des secteurs stratégiques émergents (战略性新兴产业, zhànlüèxìng xīnxīng chǎnyè), de la manufacture avancée (先进制造业, xiānjìn zhìzàoyè), et des services modernes (现代服务业, xiàndài fúwùyè). Principalement dominée par les secteurs secondaire et tertiaire (**Tableau *6***), la structure économique de la ville est soumise ces dernières années à d'importantes transformations.

[178] Selon le Bureau du commerce de Zhuhai, lors du démarrage de mon enquête en juillet 2016, la ville-préfecture comptait 3 293 projets d'investissements étrangers évalués à 12,1 milliards de dollars (Chen Qingqing, 2017, *art. cit.*). Au cours de l'année 2017, le nombre de nouvelles entreprises de capitaux étrangers créés à Zhuhai s'élevait à 1 565, soit une augmentation de 94,9 % par rapport à l'année précédente. Durant la même année, le montant contractuel des investissements étrangers s'élevait à 8,83 milliards d'euros, soit une augmentation de 18,4 % ; le montant réel des investissements étrangers absorbés (notamment dans l'industrie manufacturière, immobilière, des services aux entreprises et de la construction) était de 2 milliards d'euros, soit une augmentation de 6,0 % (BMSZ et Équipe d'enquête de Zhuhai du bureau nationale de statistique, 2018, *Bulletin statistique du développement économique et social de la ville de Zhuhai en 2017* (2017 年珠海市国民经济和社会发展统计公报)).

Tableau 6. Répartition de l'activité économique de la ville-préfecture de Zhuhai en 2017.

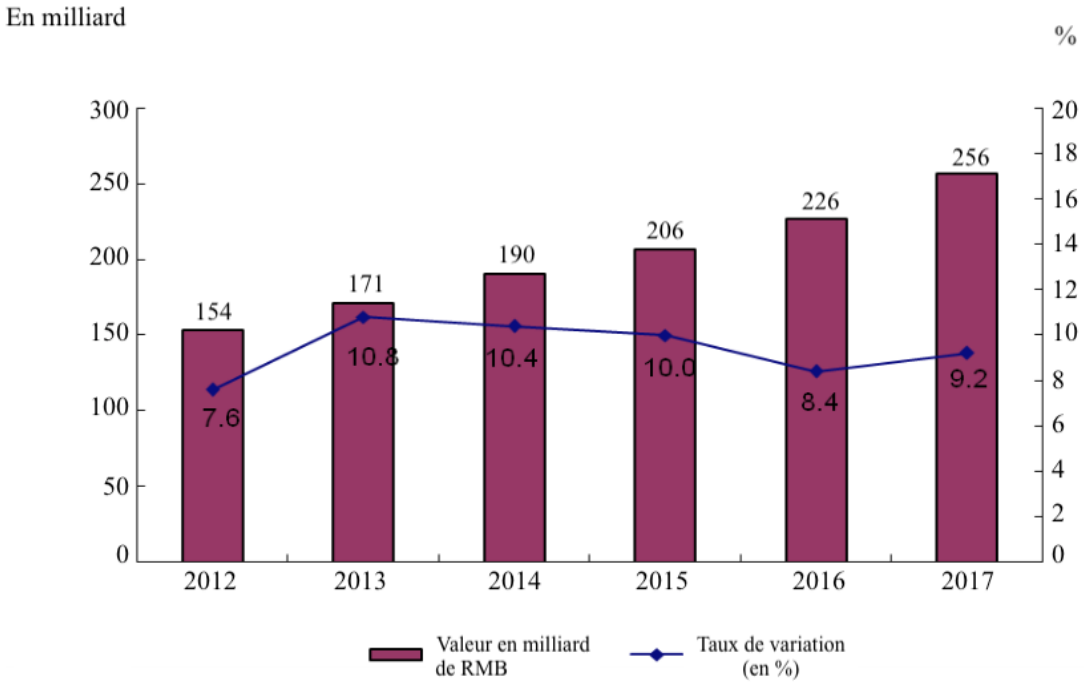


Source : Zhuhai Statistical Yearbook 2018.

En 2015 le secteur secondaire contribuait à la croissance du PIB à hauteur de 54,8 % contre 44,6 % pour le tertiaire[179]. Trois ans après, le secteur de l'industrie avait nettement pris le dessus. En 2018, l'industrie secondaire contribuait à la croissance du PIB de la ville à hauteur de 78,5 %, contre 21,5 % pour le secteur tertiaire. Si la contribution de ce dernier a diminué, ses activités présentent dorénavant une plus forte valeur ajoutée. Par contraste avec les économies matures où le tertiaire tend à augmenter, Zhuhai présente donc une tendance à la secondarisation. Ce secteur compte six principaux piliers : biomédecine, pétrochimie, fabrication de machines de précision, d'appareils ménagers et électriques, technologies de l'information et de l'énergie électrique. Son développement accéléré – premier du DRP en termes de croissance en 2017 – soutenu par le secteur des services marchands (commerce de gros, services aux entreprises, ou encore tourisme) contribue à faire de l'économie de Zhuhai l'une des plus prospères de Chine. Durant les années 2016-2017, Zhuhai affichait le taux de croissance le plus rapide de la province du Guangdong (10,8 %) (**Tableau *8***).

[179] Zhuhai Statistical Yearbook 2018, *op. cit.*

Tableau 7. Valeur du PIB de la ville-préfecture de Zhuhai et son taux de variation annuel (2012-2017).



Source : Zhuhai Statistical Yearbook 2018.

La prospérité économique de Zhuhai se reflète également dans le PIB par habitant qui s'élève à 149 100 RMB (environ 21 600 €) en 2017[180], montant supérieur à celui des municipalités de Pékin (129 992 RMB, env. 18 800 €) et de Shanghai (124 536 RMB, env.18 000 €) et légèrement en dessous de celui de Shenzhen (183 127 RMB, 26 500 €) et Guangzhou (150 678 RMB, env. 21 800 €)[181] (**Carte *8***). Par ailleurs, le revenu disponible annuel par tête pour les résidents urbain de Zhuhai s'élève en 2017 à 46 826 RMB (env. 6 800 €) et son rythme de croissance est le deuxième plus rapide du DPR pendant deux années consécutives. Bien que ces données ne concernent que la « population de résidence habituelle » (常住人口 *chángzhù rénkǒu*)[182] et ne sont pas indicatives du revenu des migrants internes[183], elles demeurent toutefois révélatrices de

[180] BMSZ et Équipe d'enquête de Zhuhai du bureau nationale de statistique, 2018, *Bulletin statistique du développement économique et social de la ville de Zhuhai en 2017* (2017 年珠海市国民经济和社会发展统计公报).

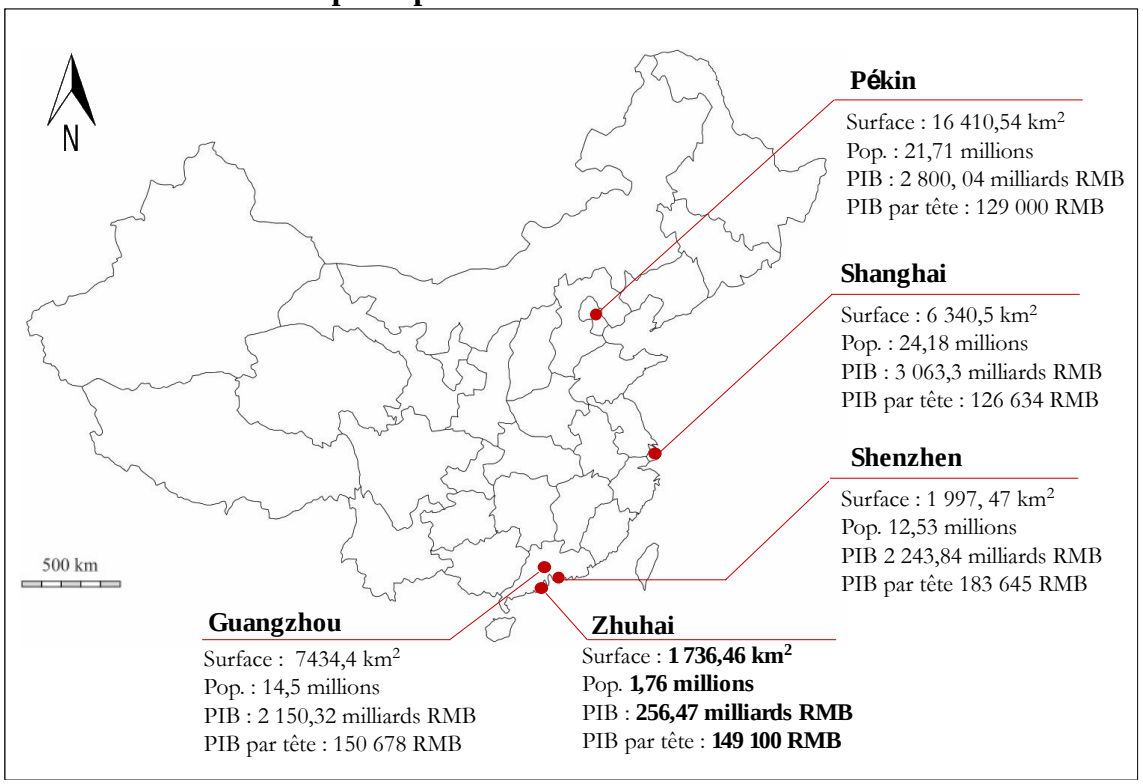
[181] En 2018, le GDP par tête de Zhuhai registrait 159 400 RMB dépassant celui de Guangzhou (155 491 RMB) (BMSZ et Équipe d'enquête de Zhuhai du bureau nationale de statistique 2018, *Zhuhai Statistical Yearbook 2018*（2018 年珠海市统计年鉴).

[182] La « population de résidence habituelle » inclut les résidents bénéficiant du *hùkǒu* local et ceux qui détiennent un permis de résidence permanent (Voir chapitre 4).

[183] Selon une enquête de 2007 sur 1500 ouvriers migrants d'origine rurale, dans 5 villes de la province de Guangdong, (Guangzhou, Foshan, Shenzhen, Dongguan et Zhuhai), à Zhuhai l'écart de revenu entre résidents disposant d'un *hùkǒu* local et ouvriers migrants est de 1,35, le plus faible parmi les cinq villes. À Guangzhou, un résident avec le *hùkǒu* local gagnent deux fois plus qu'un ouvrier migrant (Huang 2010, 22).

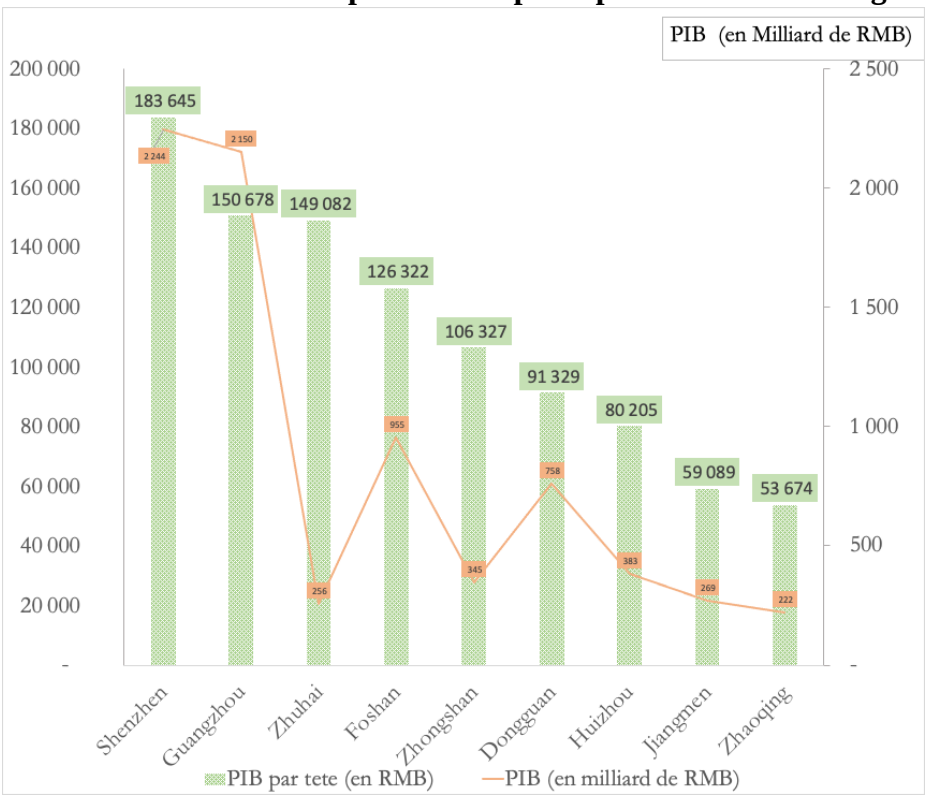
salaires assez élevés au sein de la ville-préfecture.

Carte 8. Les performances économiques de Zhuhai comparées à celles des principales villes chinoises en 2017.



Source : Réalisée par l'auteure d'après les données du China Statistical Yearbook 2018

Tableau 8. Le PIB et le PIB par tête des principales villes du Guangdong.



Source : Bureau des statistiques du Guangdong 2018.

Le dynamisme économique et le rôle de Zhuhai dans le projet d'intégration de la Chine au sein de l'économie globale ainsi que les perspectives d'enrichissement qu'elle suscite, déterminent sa capacité d'attraction pour les migrants internes. Les opportunités de travail y demeurent nombreuses et variées, les salaires y sont relativement élevés, et la ville offre l'avantage d'un emplacement stratégique. Les migrants qui s'installent à Zhuhai demeurent très mobiles au sein de la région, ce qui leur permet de profiter des opportunités de travail dans tout le Delta. Cela m'a été confirmé lors de mon enquête de terrain. De plus, la majorité des migrants interrogés ont déclaré avoir évité les mégapoles de la région telles que Shenzhen et Guangzhou car elles sont saturées et beaucoup plus coûteuses que Zhuhai[184]. Bien que le marché du travail y soit toujours dynamique, accéder à un logement peu éloigné du lieu de travail, assez grand pour un ménage, le tout pour un prix raisonnable, est devenu particulièrement difficile dans ces deux mégapoles. Par ailleurs, les réseaux de *lǎoxiāng* (老乡关系 *lǎoxiāng guānxi*) – réseaux d'interconnaissances basés sur le lieu d'origine[185] – ont tendance à être moins efficaces qu'auparavant dans les mégapoles où l'essor métropolitain contribue à la dispersion et à la désarticulation des liens sociaux[186]. Les entretiens avec les migrants installés à Zhuhai révèlent que la capacité de cette ville à attirer la main d'œuvre migrante n'est pas uniquement basée sur son potentiel économique. Deux raisons supplémentaires orientent les choix des migrants vers la ZES de Zhuhai : son climat très doux (23,9 °C en moyenne en 2015) et la bonne qualité relative de l'air. La proximité de Zhuhai à la mer et les effets de la circulation de brise sur la dispersion des polluants atmosphériques concourent à la bonne qualité de l'air à Zhuhai. Selon les données publiées par le ministère de l'Environnement et par d'autres études portant sur les 74 villes où la qualité de l'air est constamment surveillée, Zhuhai s'est trouvée à plusieurs reprises au sommet du classement national des villes selon l'indice de qualité de l'air (Gao et al. 2019, 13). Les choix migratoires en Chine ne sont donc pas seulement déterminés par les performances

[184] Entretiens de l'auteure auprès des migrants, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018.

[185] Shen Yuan (2008, 109-12), sociologue à l'université Tsinghua, distingue les relations sociales attribuées qui concernent « *les relations que l'on noue 'naturellement' dans le cadre de la famille, du voisinage, etc*. », des relations sociales tissées durant leur expérience migratoire en ville. Chloé Froissart (2013, 205) pour distinguer ces deux types de relations parle de « relations primaires (fortes) » qui s'affaiblissent au profit des « relations secondaires (faibles) ». Cependant, bien qu'il a été constaté que les migrants diversifient leurs réseaux sociaux après la migration (Shan 2007), d'autre chercheurs mettent en évidence que les réseaux familiaux et d'origines géographiques demeurent importantes et continuent d'influencer les choix des migrants sur le long terme (Knight et Yueh 2004 ; Zhao Y. 2003 ; Xu et Palmer 2011).

[186] Dans les mégapoles, la destruction des quartiers d'habitat ancien pour faire place au opérations immobilières de modernisation urbaine brise les réseaux d'interconnaissance entre habitants du quartier. Voir par exemple Zhao Y. (2008).

économiques des villes – contrairement à ce qu'indique la littérature – mais relèvent également d'une quête de qualité de vie.

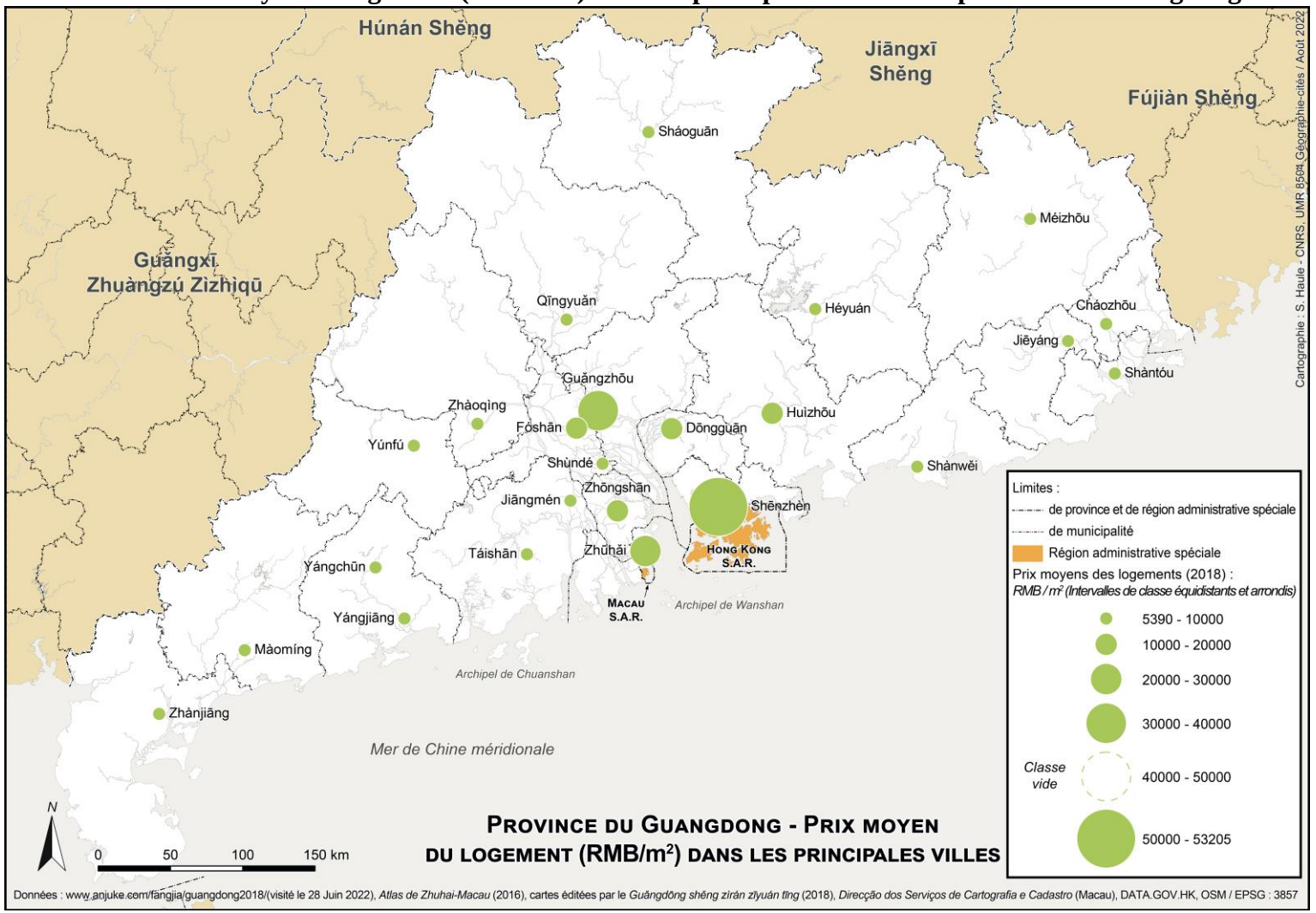
3.1.3.3 Le logement à Zhuhai : les frictions entre marché et accessibilité

Dans les parties précédentes, j'ai mis en évidence d'une part que les caractéristiques économiques de Zhuhai permettent de maintenir son potentiel d'attractivité pour les migrants de l'intérieur, et, d'autre part, que la ZES a pour ambition récente d'être une ville inclusive à l'égard de cette population. Cette conjoncture fait de Zhuhai un exceptionnel laboratoire d'observation des transformations socio-urbaines à l'œuvre en Chine contemporaine. Par ailleurs, une autre circonstance relative au marché du logement à Zhuhai s'ajoute à cette conjoncture, et rend la ville-préfecture un cas d'étude encore plus pertinent pour analyser la manière dont l'intégration en milieu urbain des migrants de l'intérieur se fait au prisme du logement.

Le marché de l'immobilier de Zhuhai connaît depuis plusieurs années une expansion considérable. Selon les données de Anjuke.com, l'une des plateformes les plus populaires pour la location et la vente des biens immobiliers en Chine, les prix de l'immobilier à Zhuhai sont parmi les plus élevés du pays. En 2013, Zhuhai était la 13ème ville la plus chère de Chine en termes de prix de logements neufs (11 365 RMB/m^2 soit env. 1 500 €/m2) (**Tableau *9***), et le rythme de croissance des prix atteignait le 2ème rang national (le première étant la ville balnéaire de Sanya, sur l'île de Hainan). Au niveau provincial, Zhuhai est la 3ème ville la plus chère du Guangdong en termes d''immobilier, après Shenzhen (24 910 RMB/m^2) et Guangzhou (19 208 RMB/m^2) (**Carte *9***). En dépit des mesures ponctuelles visant à refroidir le marché immobilier, Zhuhai continue, ces dernières années, d'enregistrer une hausse des prix du logement neuf, avec une valeur moyenne de 14 980 RMB/m^2 (environ 2 150 €) en 2015, à 21 134 RMB/m^2 (env. 3 000 €) en 2019[187] (**Tableau *9***). Le rapport sur l'immobilier de Zhuhai de 2018, réalisé par la branche de Zhuhai du World Union Group montre la même tendance de croissance soutenue des prix de l'immobilier (résidentiel et commercial), dont le rythme accélère notamment à partir de 2014 (**Tableau *10***).

[187] https://zh.anjuke.com (consulté le 12/6/2020).

Carte 9.Prix moyen du logement (RMB/m2) dans les principales villes de la province du Guangdong



Source : Réalisée par S. Haule (CNRS, UMR 8504) d'après les données de anjuke.com (2018).

Tableau 9. Les cinquante villes les plus chères de Chine en termes de prix du logement en 2013, 2015 et 2019 [188].

2013				
Rang	Ville	RMB/M²	Variation	
1	Pékin	40 342	0,28%	↑
2	Shanghai	29 978	1,30%	↑
3	Shenzhen	24 910	0,78%	↑
4	Xiamen	23 124	0,91%	↑
5	Guangzhou	19 208	-1,94%	↓
6	Hangzhou	19 131	-1,67%	↓
7	Sanya	19 094	3,94%	↑
8	Prix	17 313	1,34%	↑
9	Ningbo	15 461	-0,48%	↓
10	Tianjin	14 519	2,20%	↑
11	Fuzhou	13 841	0,57%	↑
12	Qingdao	12 822	-0,84%	↓
13	Zhuhai	11 365	3,07%	↑
14	Dalian	10 972	-0,20%	↓
15	Suzhou	10 941	0,27%	↑
16	Nanchang	9 208	0,46%	↑
17	Jinan	9 158	0,58%	↑
18	Wuhan	8 825	1,34%	↑
19	Quanzhou	8 724	1,07%	↑
20	Lanzhou	8 716	-5,24%	↓

2015				
Rang		RMB/M²	Variation (*)	
1	Shenzhen	41 494	5,00%	↑
2	Pékin	39 437	N/A	-
3	Shanghai	35 237	3,00%	↑
4	Xiamen	25 970	N/A	-
5	Guangzhou	20 016	N/A	-
6	Nanjing	18 697	1,00%	↑
7	Wenzhou	16 873	1,00%	↑
8	Hangzhou	16 080	-1,00%	↓
9	tianjin	15 553	N/A	-
10	Zhuhai	14 980	3,00%	↑
11	Fuzhou	14 577	1,00%	↑
12	Sanya	14 390	-1,00%	↓
13	Qingdao	12 384	N/A	-
14	Suzhou	12 251	3,00%	↑
15	Ningbo	12 250	N/A	-
16	Wuhan	10 000	N/A	-
17	Putian	10 000	-1,00%	↓
18	Jinhua	9 914	11,00%	↑
19	Dalian	9 816	N/A	-
20	Jinan	9 281	-3,00%	↓

2019				
Rang		RMB/M²	Variation	
1	Pékin	58 568	0,05%	↑
2	Shenzhen	54 790	0,15%	↑
3	Shanghai	50 945	-0,07%	↓
4	Xiamen	46 003	-0,66%	↓
5	Guangzhou	31 692	1,60%	↑
6	Nanjing	28 526	-0,98%	↓
7	Sanya	28 478	-0,75%	↓
8	Hangzhou	27 002	-0,56%	↓
9	Fuzhou	24 281	-0,82%	↓
10	Ningbo	22 814	1,61%	↑
11	Zhuhai	21 134	0,14%	↑
12	Wenzhou	20 970	2,29%	↑
13	tianjin	20 952	-0,50%	↓
14	Yiwu	20 554	1,13%	↑
15	Suzhou	19 568	0,64%	↑
16	Ryan	17 275	0,29%	↑
17	Zhoushan	17 064	3,71%	↑
18	Wuhan	16 818	-1,17%	↓
19	Qingdao	16 340	-1,09%	↓
20	Dongguan	16 105	1,16%	↑

(*) Les variations de l'année 2015 ont été arrondies par la source de ces données : Anjuke.com
Source : Anjuke.com 2013, 2015, 2019

L'ouverture du pont Zhuhai-Hong Kong-Macao est l'un des principaux facteurs de cette accélération. En avril 2019, le prix du logement neuf à Zhuhai augmente de 1,9 %, soit le taux de croissance le plus élevé de la région de la grande baie, et le troisième des 100 villes chinoises suivies par le China Real Estate Index System, crée par la plateforme immobilière Soufun. Les investisseurs hongkongais sont particulièrement présents sur le marché de Zhuhai car ils bénéficient d'avantages spécifiques pour acquérir des logements dans la ZES, où les prix ne sont qu'au dixième du prix moyen de Hong Kong[189]. Selon Real Estate Foresight[190], l'emplacement géographique de Zhuhai et sa proximité aux deux Régions Administratives Spéciales (RAS) de Hong Kong et de Macao, l'ont transformé en l'un des marchés immobiliers les plus performants du Guangdong mais aussi de Chine[191].

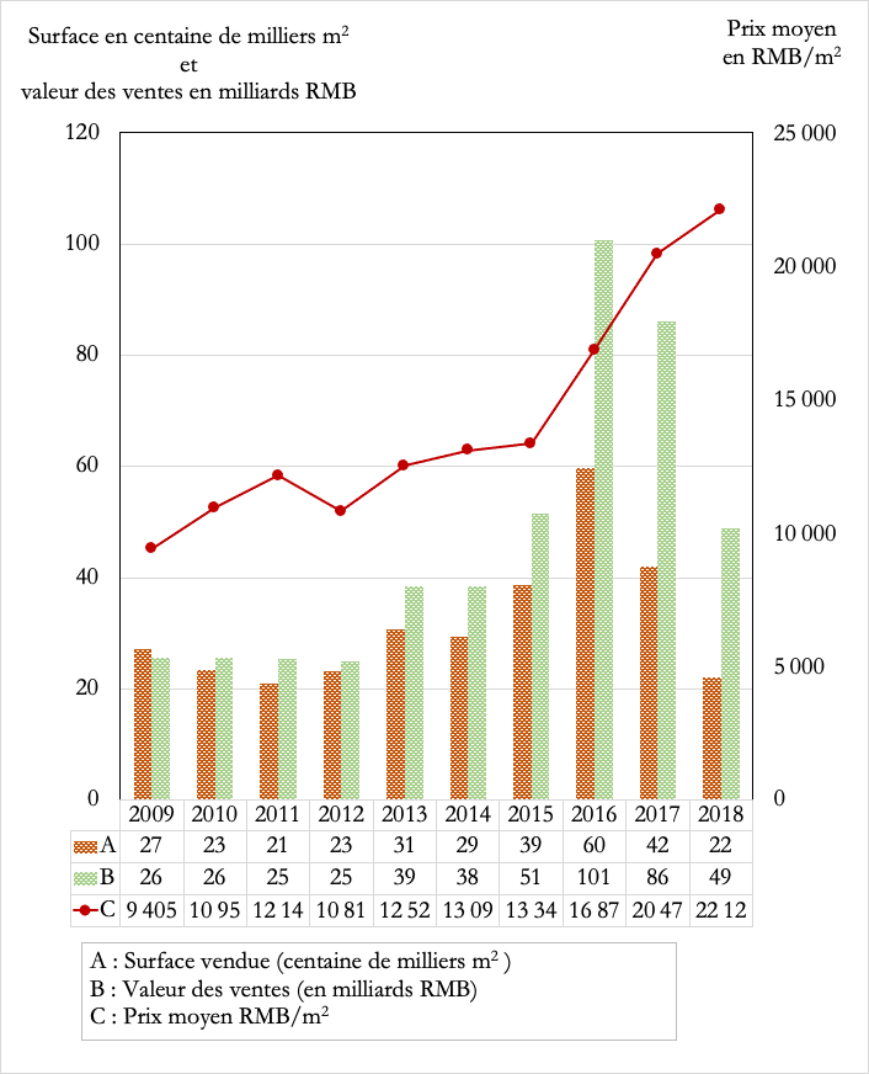
[188] Voir tableau complet en annexe 2.

[189] Estimée entre 10 et 15 % des acheteurs de logements à Zhuhai, les hongkongais – comme les habitants de Macao – bénéficient, depuis le 24 mai 2019, de conditions d'achat avantageuses. Ils peuvent désormais acheter un nouvel appartement avec un bail de 70 ans aux mêmes taux hypothécaires que les acheteurs locaux.

[190] Real Estate foresight est une société indépendante de conseil, d'analyse et de recherche fondée en 2012 et basée à Hong Kong.

[191] Ciemniak R., « China's Top 5 Housing Market Reversals In The Past 5 Years », *Forbes*, 19/09/2016, https://www.forbes.com/sites/robertciemniak/2016/09/19/top-5-reversals-in-chinas-housing-market-in-the-past-5-years/, (consulté le 3/2/2021) ; Zheng Y., « Zhuhai's proximity to Hong Kong and Macau should

Tableau 10. Prix moyen, valeur et surface des transactions immobilières résidentielles et commerciales entre 2009 et 2018 à Zhuhai.



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
A	27	23	21	23	31	29	39	60	42	22
B	26	26	25	25	39	38	51	101	86	49
C	9 405	10 95	12 14	10 81	12 52	13 09	13 34	16 87	20 47	22 12

Source : Réalisé par l'auteure d'après les données du Rapport sur l'immobilier de Zhuhai de 2018, World Union Group, 2018.

Dans un tel contexte de boom immobilier, la question de l'abordabilité du logement pour les migrants internes à Zhuhai se pose de façon cruciale, ce qui fait de Zhuhai une étude de cas tout particulièrement pertinente pour étudier l'ancrage résidentiel des migrants. Selon une étude conduite dans 28 villes chinoises en 2017, Zhuhai présente l'investissement en capital par tête le plus élevé pour l'amélioration des conditions de logement de ses résidents[192]. Toutefois, l'étude ne prend pas en compte la *population flottante*, laissant inexplorée la question des besoins en logement des migrants de l'intérieur dans la ZES. Il s'agira d'explorer la manière dont Zhuhai compte devenir un

make it one of the best-performing property markets in Greater Bay Area », *South China Morning Post*, 12/05/2019, https://www.scmp.com/property/hong-kong-china/article/3009883/zhuhais-proximity-hong-kong-and-macau-should-make-it-one, (consulté 1/2/2021).

[192] China Development Research Foundation et PwC, 2017…*op. cit.* p.26

territoire inclusif pour les migrants alors que le logement, autrefois bien de base garanti pour tous, devient de plus en plus exclusif.

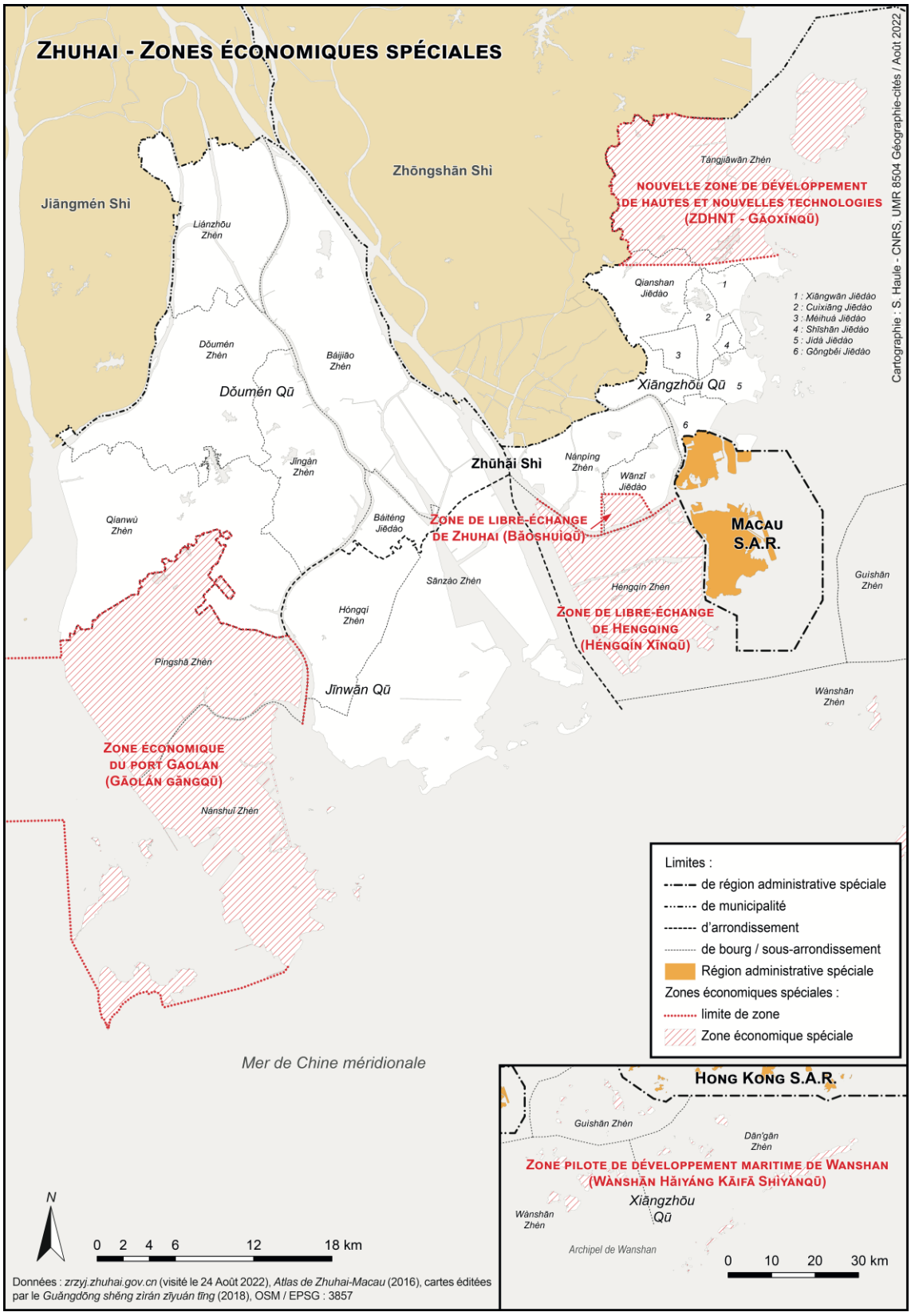
3.1.4 La Zone d'étude : Tangjiawan, un micro-laboratoire des mécanismes du développement urbain en Chine

Il est maintenant nécessaire de circonscrire une zone d'étude plus limitée au sein de la ville-préfecture. Bien que mon objectif initial était de mener l'enquête de terrain à l'échelle de la ville, la perspective d'une démarche qualitative couplée à un territoire très étendu et inégalement desservi, m'ont orientée à privilégier un périmètre d'analyse plus réduit. La compréhension de la morphologie urbaine et les observations préliminaires sur le terrain ont été deux étapes fondamentales dans le choix de la zone d'étude. Une démarche inductive a été nécessaire, car les données sur la population accessible sur le site officiel du Bureau des statistique de Zhuhai ne donnent aucune information sur le lieu de vie et de travail de la *population flottante* recensée.

3.1.4.1 Morphologie urbaine et développement urbain d'une ville fragmentée : les inégalités interurbaines de Zhuhai

S'étendant sur un territoire de 1 736 km^2, Zhuhai compte aujourd'hui trois arrondissements administratifs, Xiāngzhōu (香洲), Dǒumén (斗门) et Jīnwān (金湾) ainsi que cinq zones économiques spéciales, le port Gaolan (高栏港区 *Gāolán gǎngqū*), la nouvelle zone de développement de hautes et nouvelle technologies (ZDHNT) (高新区 *Gāoxīnqū*), la Zone de libre-échange de Zhuhai (保税区 *Bǎoshuìqū*), celle de Hengqing (横琴新区 *Héngqínxīnqū*) ainsi que la Zone Expérimentale de Développement Maritime de Wanshan (万山海洋开发试验区 Wànshān hǎiyángkāifā shìyàn) (**Carte *10***).

Carte 10. Carte des Zones économiques spéciales.



Source : Réalisée par S. Haule (2022) d'après Atlas Zhuhai-Macao (2016).

Bien que Xiangzhou soit le noyau urbain de Zhuhai, il n'est pas correct de parler d'un unique « centre-ville » (城市核心 *chéngshì héxīn*). Caractérisé par un étalement urbain sans continuité bâtie, Zhuhai a une morphologie urbaine fragmentée, qui confère à la ville un caractère polycentrique. Cela est notamment dû à la manière dont la ville-préfecture s'est constituée au fil du temps, réunissant deux entités urbaines autrefois séparées. Les transformations de l'époque maoïste des années 1960 ont reconfiguré les bourgs en arrondissements et les cantons en communes. Les premiers accueillent les *dānwèi* (unités de travail), des quartiers pavillonnaires comprenant dans un même espace zone de vie et de travail[193], les seconds se composent de brigades et d'équipes de production. Les noyaux ruraux, caractérisés par des habitations de style Lingnan de fin XIXe et début XXe, sont converties à la fin des années 1970 en coopératives artisanales[194] et en « entreprises des bourgs et des cantons », se dotant ainsi de zones industrielles plus au moins développées. La ville-préfecture de Zhuhai ayant regroupé plusieurs de ces noyaux ruraux et urbains anciens, il est difficile d'identifier un seul centre-ville. Par ailleurs, l'ancien arrondissement de Doumen (fractionné en deux en 2001) ne bénéficie pas encore à l'heure actuelle d'un système de transport efficace le reliant à Xianzhou, ce qui contribue à rendre les trois parties de la ville assez autonomes les unes des autres.

Du fait de ce profil morphologique fragmenté, le processus de développement urbain de ces trois zones n'a pas avancé partout au même rythme. Doumen et Jinwan n'ont été inclus que récemment dans le plan directeur de la ville-préfecture. Ces deux arrondissements ont connu un développement urbain ralenti, conservant leur morphologie de l'époque maoïste formée de petits centres historiques entourés de zones industrielles. La majeure partie de leur territoire reste rurale ou inoccupée. Moins denses et peuplés que leur contrepartie orientale, ils comptent respectivement une population de 353 408 habitants et de 139 606 habitants en 2015[195], contre 631 526 habitants pour l'arrondissement de Xiangzhou. Ce dernier s'est imposé comme le plus urbanisé et le plus densément peuplé des trois arrondissements grâce à sa proximité avec Macao et Hong

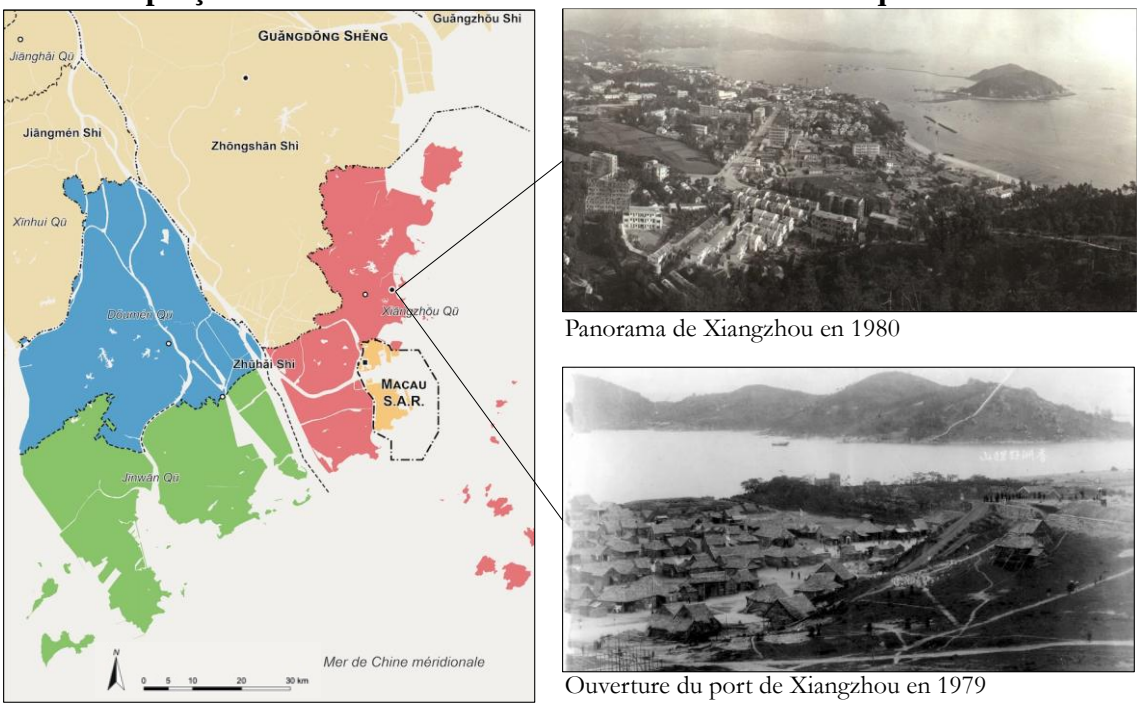
[193] Le sous-arrondissement de Xiangzhou accueille à l'époque maoïste les *dānwèi* industrielles urbaines. Lors de mon enquête de terrain (2016-2018), les quartiers pavillonnaires étaient encore visibles dans cette zone qui constituait le noyau urbain de la ville. Toutefois, une opération municipale de reconstruction des anciennes *dānwèi* était en cours de réalisation.

[194] Par exemple, dans la partie occidentale du bourg de Tangjiawan, les premiers élevages de porcs de la ville sont créés.

[195] BMSZ, 2016, *Zhuhai Statistical Yearbook* 2016. Ces données se réfèrent à la population pourvue du *hùkǒu* de Zhuhai. Sur le site officiel du Bureau local des statistiques, il n'y a pas de données concernant la *population flottante* dans chaque arrondissement.

Kong. Au sein même de cet arrondissement, le développement n'a pas été homogène le long de l'axe nord-sud. La partie méridionale, à la frontière avec la RAS de Macao, incluant le sous-arrondissement de Gongbei ainsi que la zone de libre-échange de Zhuhai, est celle qui a subi les mutations territoriales les plus rapides dès le début des années 1980. La partie médiane, au niveau du port de Xiangzhou[196], évolue plus lentement car elle était déjà la plus urbanisée en 1979. La partie septentrionale de Xiangzhou, correspondant au bourg de *Tángjiāwān* (唐家湾) – la ZDHNT– plus périphérique et éloignée de Macao, a gardé jusqu'à récemment une structure de micro-noyaux ruraux entourés de zones industrielles. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, elle fait l'objet de profondes transformations orientées depuis 2014 par un ambitieux plan d'aménagement.

Photo 3. Aperçu de Zhuhai au lendemain des réformes économiques.



Source : Photos de l'Institut d'urbanisme et de design de Zhuhai (2017).

La partie occidentale de Zhuhai s'avère moins urbanisée et aménagée que la partie orientale. Toutefois, il existe au sein de chacune des deux zones des inégalités non négligeables en termes d'aménagement de l'espace, de typologie des quartiers, de densité et d'infrastructures. Les prix immobiliers dans les arrondissements et sous-arrondissements de la ville reflètent assez bien ces inégalités. En 2018, les valeurs immobilières les plus faibles se trouvent du côté occidental de la ville, de l'ordre de

[196] Cette partie inclue les sous-arrondissements de vieux Xiangzhou (老香洲 Lǎo Xiāngzhōu), du nouveau Xiangzhou (新香洲 Xīn Xiāngzhōu) ainsi que Jida (吉大 Jídà) et Qiánshān (前山).

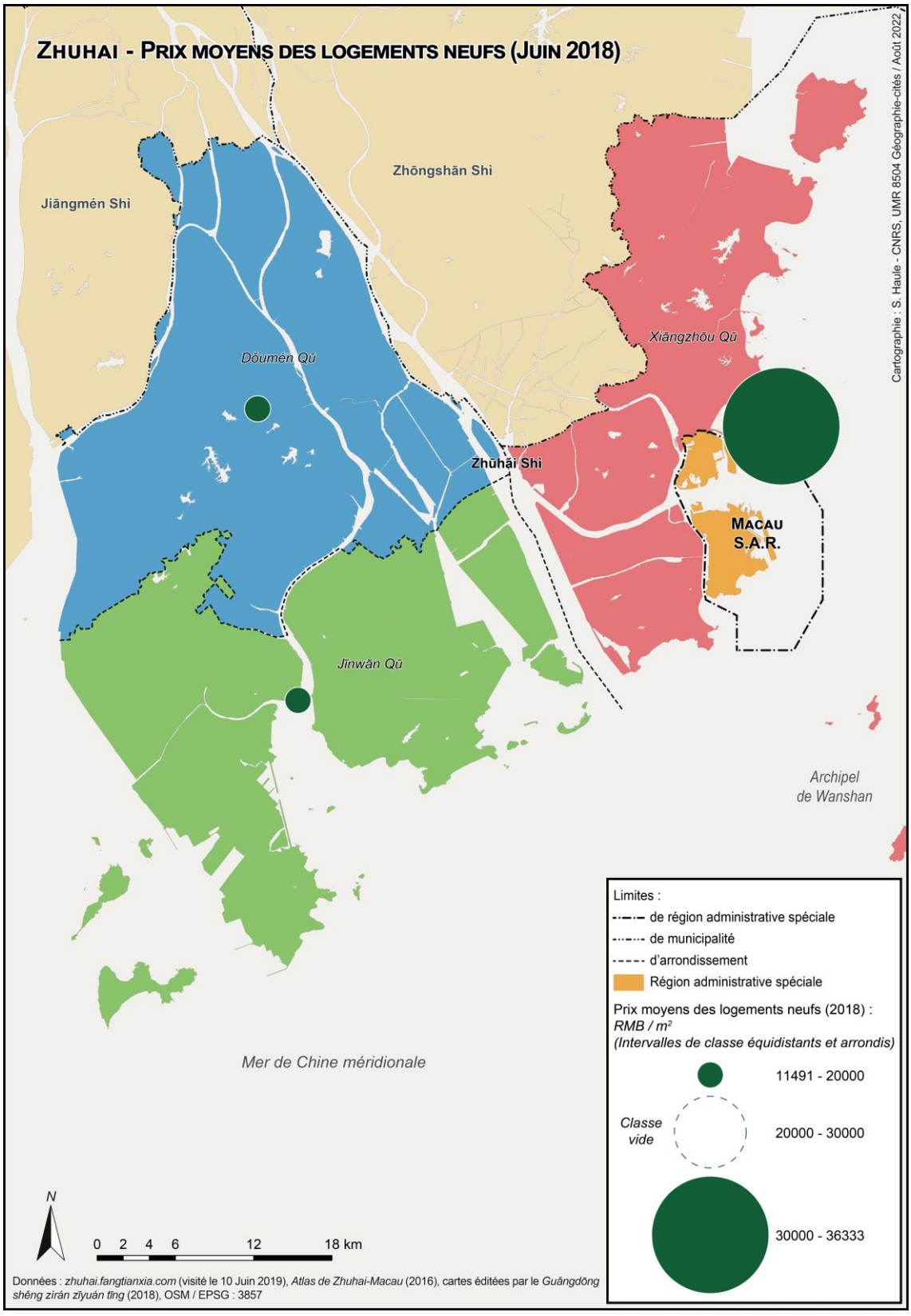
11 500 RMB/ m^2 (env. 1 600 €) dans l'arrondissements de Jinwan et 11 600 RMB/m^2 dans celui de Doumen (**Carte *11***). La partie orientale affiche au contraire des prix immobiliers très élevés. À Xiangzhou le prix moyen du logement neuf s'élève à 36 300 RMB/m^2 en 2018, avec des pics à 41 300 RMB/m^2 dans la zone de libre-échange de Hengqin[197] (**Carte *12***). Au sein de Xiangzhou, seul le bourg de Tangjiawan affiche un prix moyen du logement moins élevé (23 200 RMB/m^2)[198].

Cet examen détaillé des caractéristiques des différents quartiers de Zhuhai était indispensable pour appréhender la variabilité de la structure urbaine au sein de la ville-préfecture. Cependant, elle n'apportait pas d'indication sur le site à privilégier pour entrer en contact direct avec la population flottante – en l'absence de toute information pertinente à cet égard. Les zones industrielles anciennes et récentes étant disséminées dans plusieurs parties de Zhuhai, il était fort probable que les migrants de l'intérieur soient répartis dans les trois arrondissements. Néanmoins, la présence plus forte d'industries et de services à Xiangzhou, ainsi que l'importance des chantiers d'aménagement urbain, laissaient présager une plus importante concentration de migrants dans cet arrondissement. En outre, les informations sur le rythme du développement urbain et sur les prix de l'immobiliers m'ont aidé à affiner la perception des inégalités au sein de cet arrondissement. Les migrants de l'intérieur se concentrent dans des quartiers où les loyers sont moins élevés et où l'offre de logements anciens est abondante. Le bourg de Tangjiawan, moins urbanisé et plus abordable, a constitué une piste intéressante. Tangjiawan accueille en outre une branche de l'Université Sun-Yat Sen (SYSU) de Guangzhou dans laquelle je me suis installée provisoirement.

[197] Zhuhai.fangtianxia.com (visité le 10/6/2019).

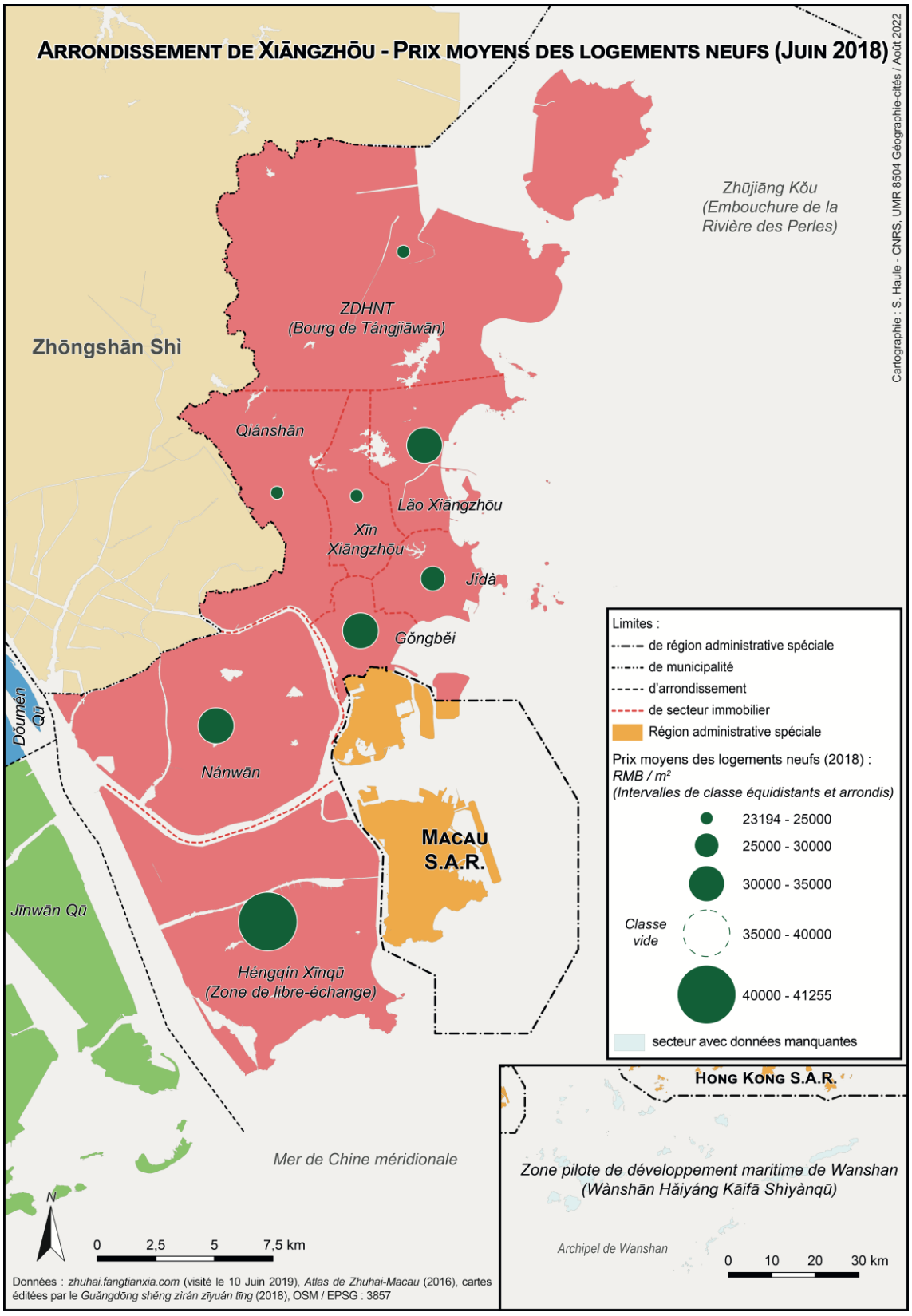
[198] Pour un aperçu des prix du logement ancien dans la ville de Zhuhai et dans l'arrondissement de Xiangzhou voir annexes 3 et 4.

Carte 11. Prix moyens du logement neuf dans les trois arrondissements de Zhuhai en 2018.



Source : Réalisée par S. Haule (2022) d'après les données de Zhuhai.fangtianxia.com (2019).

Carte 12. Prix moyens du logement neuf dans l'arrondissement de Xiangzhou, Zhuhai en 2018.

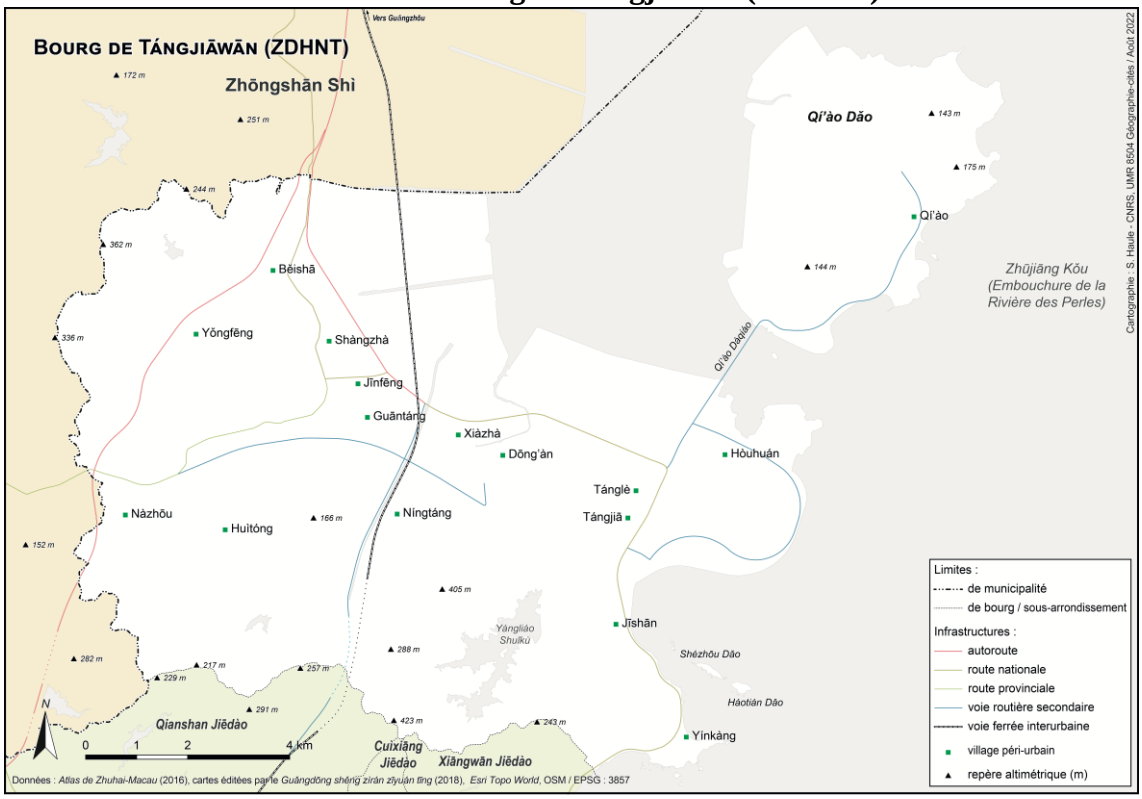


Source : Réalisée par S. Haule (2022) d'après les données de Zhuhai.fangtianxia.com (2019).

3.1.4.2 Tangjiawan : de bourg à zone de haute technologie

Une fois sur le terrain, la partie septentrionale de l'arrondissement de Xiangzhou, correspondant au bourg de Tangjiawan, m'est apparue un quartier idéal pour observer les récentes transformations socio-urbaines de la ville. Ce bourg accueille la « Zone de Développement de Hautes et Nouvelles Technologies de Zhuhai » (ZDHNT). Créée en décembre 1992 et dotée du titre de zone nationale de haute technologie en 1993 par le CAE, elle est l'une des toutes premières zones de Développement Économique et Technologique du pays[199].

Carte 13. Le Bourg de Tangjiawan (ZDHNT)



L'emplacement des villages sur la carte corresponds à l'emplacement des comités de quartiers.
Source : Réalisée par S. Haule (2022) d'après l'Atlas de Zhuhai-Macao (2016).

Bien que son site principal soit implanté à Tangjiawan, la ZDHNT de Zhuhai inclut quatre parcs industriels situés dans les trois arrondissements : le parc industriel technologique de Nanping (au sud de Xiangzhou), le parc industriel, scientifique et technologique de Sanzao (à Jinwan), celui de Xinqing (à Doumen) ainsi que la zone côtière d'innovation scientifique et technologique (dans le bourg de Tangjiawan). En

[199] Les zones de Développement Économique et Technologique, qui sont une évolution des ZES, sont prioritairement orientées sur l'accueil d'activités à haut contenu technologique. Elles sont également définies comme Zones de Hautes et Nouvelles Technologies ou *High-tech zone* en anglais.

2006, le gouvernement municipal a fusionné la zone de haute technologie et le bourg de Tangjiawan selon le principe « intégrer les pratiques des bourgs et des zones de développement » (区镇合一 *qūzhèn héyī*), créant ainsi la nouvelle zone de développement des hautes technologies de Tangjiawan. En 2015, à la veille de mon arrivée sur le terrain, le CAE y avait officiellement approuvé la construction d'une zone nationale indépendante de démonstration pour l'innovation (高新区 *Gāoxīnqū*) qui comprenait également un projet d'une ville nouvelle. Cette zone a fait l'objet de transformation économiques, sociales et morphologiques radicales. Un exemple en est la création de plusieurs campus universitaires accueillant des branches d'universités renommées telle que SYSU, l'Université Normale de Pékin, l'Institut de Technologie de Zhuhai, le United international College (UIC). Il en va de même avec l'implantation d'entreprises high-tech, notamment de logiciel et de circuits intégrés (au nombre de 280) mais aussi de biomédecine[200]. Le bourg de Tangjiawan a aussi créé une plateforme d'innovation d'une surface de 254 100 m^2 et accueillant 258 entreprises incubées. Bien qu'il soit devenu un corridor industriel de haute technologie et d'innovation où se côtoient production, éducation et recherche, ce bourg reste le berceau d'anciens villages ruraux (旧村 jiùcūn). Ces villages, qui ont subi des premières mutations à l'époque maoïste, puis au début des réformes économiques de 1978, ont connu un développement urbain à partir des années 2000, se transformant progressivement en « villages urbains ». Comme on l'a évoqué, l'habitat souvent vétuste de ces villages constitue un « parc locatif de fait » destiné principalement aux migrants de l'intérieur (voir Chapitre 6). Dans le cas de Zhuhai, les propriétaires et anciens villageois ont très souvent quitté leur village pour déménager dans des quartiers centraux ou à l'étranger, tirant des revenus locatifs de leurs biens immobiliers (Losavio 2020).

Les premières observations sur le terrain m'ont permis de constater l'importante présence de migrants de l'intérieur à Tangjiawan. Ceux-ci ont commencé à s'y installer au début des réformes économiques, quand les premières zones industrielles formées d'entreprises à capitaux mixte ou étrangers ont été créées autour des villages ruraux. Ces anciennes zones industrielles, toujours en activité lors de mon enquête, ainsi que des petits ateliers de confections, deviennent le lieu de travail des premières vagues de migrants

[200] Parmi les plus importantes le groupe helvético-suédois ABB, et les société chinoises ou à capitaux mixte Powerbridge Technologies, Jafron Biomedical, Meizu Technology, Duowan Technology, Kingsoft Software et Ygsoft Inc.

dans le bourg. A partir de 2006, l'installation croissante d'entreprises technologiques attire également une main d'œuvre migrante plus jeune et légèrement plus qualifiée par rapport à la première génération. Par ailleurs, les nouveaux chantiers de construction destinés à fournir de nouvelles infrastructures et à donner une image plus moderne de ce bourg ancien attirent aussi d'autres groupes de migrants dans la zone, parfois plus mobiles. Le bourg de Tangjiawan n'est pas seulement un lieu de travail pour les migrants de l'intérieur, il constitue aussi leur lieu de vie. Il a l'avantage d'être à la fois un quartier d'habitation peu coûteux et proche du lieu de travail, qui procure d'avantageux services urbains telles que des infrastructures de communication et de commerce.

Tangjiawan m'est donc apparue comme un site privilégié pour ma recherche doctorale. Dans quelle mesure les migrants de l'intérieur participent-ils à la reconfiguration socio-spatiale de la ville-préfecture de Zhuhai ? Comment s'opère le processus d'intégration résidentielle des migrants de l'intérieur au sein d'une zone en voie de modernisation ? La présence de plusieurs générations et groupes de migrants dans le quartier permet de saisir les évolutions de l'offre en logement abordable à Zhuhai sur une longue durée. De quelle manière le bourg de Tangjiawan vise-t-il à devenir un espace socialement inclusif alors qu'il s'efforce de devenir un nœud stratégique de développement et d'innovation dans le projet de la Grande Baie ? Il apparaît d'autant plus pertinent d'explorer ces questions au moment de la mise en œuvre à Zhuhai d'un nouveau plan d'urbanisation (2014-2020) qui vise à encourager davantage le *développement humain* plutôt que le *développement immobilier* (voir chapitre 1).

3.2 L'approche méthodologique : une démarche à l'épreuve du terrain

Pour mener à bien ce travail de recherche, j'ai privilégié des outils et des procédés s'adaptant au contexte et au milieu étudié. Tout travail de terrain doit être précédé d'une analyse documentaire préalable. Or, une telle démarche n'est pas aisée en Chine. Premièrement, tous types de données, y compris les données cartographiques, sont très difficiles d'accès, notamment pour un public étranger, car détenues par les administrations locales et les agences de planification urbaine. Être rattachée à SYSU (Guangzhou) par le biais du projet MEDIUM ne m'a pas permis d'améliorer la situation sur ce plan. Deuxièmement, les données statistiques, les documents officiels et les articles de presse ne sont pas des éléments fiables et suffisants pour étayer scientifiquement une recherche. Ces données sont sujettes à des catégories changeantes et à des approximations

problématiques. Plus encore, elles reflètent la présentation officielle des faits, et ne correspondent donc pas à une analyse objective des phénomènes.

Consciente de ces biais et forte d'une formation sociologique préalable à l'enquête, j'ai accordé une place primordiale à des outils de recherche et à des procédés d'investigation qualitative. La méthodologie de cette recherche, qualitative et centrée sur les acteurs, s'appuie d'une part sur l'observation participante et attentive et sur l'enquête ethnographique, et d'autre part sur des entretiens semi-directifs et approfondis ainsi que sur l'analyse documentaire. Bien que ce type d'approche empirique soit souvent considérée comme prérogative des sociologues et des anthropologues, elle s'est avérée une méthodologie très adaptée à ma recherche à la croisée entre la géographie urbaine et humaine. Dès 1948, le géographe André Allix, dans un article intitulé « L'esprit, et les méthodes de la géographie » paru sur la revue *Les Études rhodaniennes*, insiste sur l'importance du « *rôle des facteurs humains* » dans tout type de géographie (Allix 1948, 297). L'article, critique vis-à-vis de la catégorisation de la géographie en domaines, souligne le lien incontournable que la géographie partage avec « *d'autre sciences : celles de l'anthropologiste, de l'ethnologue, du sociologue, parfois du médecin, dans la plupart des cas celle de l'historien* » (*Ibid*., 298). Bien qu'Allix reconnaisse l'importance des « *données chiffrables* » en géographie (*Ibid*., 302), il ne laisse pas pour autant de côté le sens exprimé par ces données, à savoir le « *sens du concret* » et le « *sens des rapports* » (*Ibid.*, 303-4). Faire abstraction des situations sociales dans l'étude sur l'utilisation du milieu implique de se détacher du rôle principal de la géographie qui consiste dans « *l'analyse des connexions* » (Allix 1948, 303). Comment se passer de l'observation attentive des situations sociales lorsque l'on étudie un phénomène dans l'espace ? Inspirée par la réflexion d'Allix, je fais de l'enquête ethnographique et de l'observation – qu'elle soit attentive, de mécanismes à l'œuvre, ou participante, de la réalité sociale étudiée – les socles de la méthodologie de cette recherche.

3.2.1 Une approche qualitative centrée sur les acteurs

Empruntant des outils et techniques à la sociologie, j'ai construit une réflexion et une méthodologie centrée sur les acteurs autour de la question résidentielle, donnant une place

primordiale à leurs discours, à leurs rôles, à leurs trajectoires ainsi qu'à leurs interactions au sein de la ville[201]. Quatre groupes d'acteurs sont concernés (**Tableau *11***).

- les décideurs : le gouvernement à l'échelon municipal, d'arrondissement urbain, et de la ZDHNT,
- les aménageurs : les promoteurs immobiliers publics, à savoir les entreprises d'État ;
- les habitants : les migrants de l'intérieur et les résidents locaux (pourvus du *hùkǒu* de Zhuhai)
- les instances parapubliques, qui servent de courroie de transmission entre les décideurs et les habitants : les comités de quartiers (社区居民委员会 *Shèqū jūmín wěiyuánhuì*) et les sociétés coopératives par actions (股份公司 *Gǔfèn gōngsī*).

[201] « *Il s'agit en quelque sorte d'une microphysique du pouvoir que les appareils et les institutions mettent en jeu, mais dont le champ de validité se place en quelque sorte entre ces grands fonctionnements et les corps eux-mêmes avec leur matérialité et leurs forces*. » (Foucault 1975, 31)

Tableau 11. Les quatre groupes d'acteurs impliqués dans la question résidentielle.

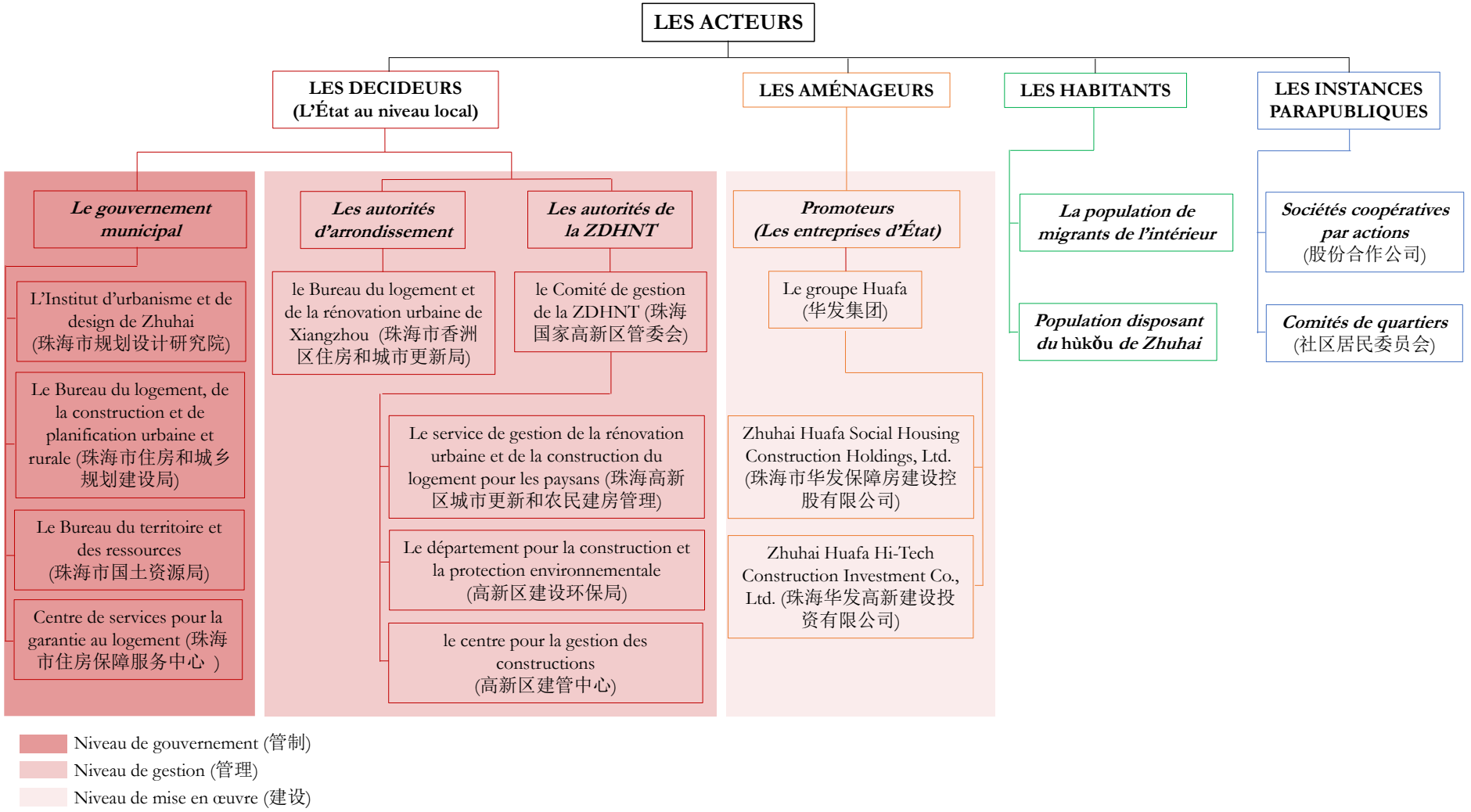


Figure : Réalisée par l'auteure.

3.2.1.1 Les décideurs : l'appareil étatique au niveau local

Les décideurs désignent les acteurs officiellement impliqués dans la planification urbaine et dans la production de logements, notamment abordables, pour la ville de Zhuhai, le district de Xiangzhou et la ZDHNT. Au sein de ce groupe, des acteurs publics sous-tendent à un appareil « hyper-pyramidal » (Curien 2014, 30) qui commence au niveau national et se décline ensuite jusqu'à l'échelle urbaine. Dans cette structure, les décideurs s'agencent entre un niveau de « gouvernement » (管制 *guǎnzhì*) municipal et un niveau de gestion (管理 *guǎnlǐ*) d'arrondissement. Il faut imaginer ce groupe d'acteurs comme un tableau électrique très dense et complexe, comme l'enchevêtrement de câbles d'un générateur.

Le gouvernement à l'échelon municipal définit des grandes orientations en matière d'urbanisme, de gestion et de production des logements abordables au moyen d'un « plan urbain d'ensemble » (城市总体规划 *chéngshì zǒngtǐ guīhuà*)[202]. Les différentes branches du gouvernement municipal s'occupent de l'élaboration de plans spécifiques : le plan de développement économique et social (经济和社会发展规划 *jīngjì hé shèhuì fāzhǎn guīhuà*), le plan de développement du logement (住房发展规划 *zhùfáng fāzhǎn guīhuà*), le plan de développement de la population (人口发展规划 *rénkǒu fāzhǎn guīhuà*) le plan d'occupation des sols (土地利用规划 *tǔdì lìyòng guīhuà*). Parmi les principaux bureaux à cet échelon, on trouve le Bureau du Territoire et des Ressources (BRT) (国土资源局 *Guótǔ zīyuán jú*), le Centre de services pour la garantie au logement (住房保障服务中心 *Zhùfáng bǎozhàng fúwù zhōngxīn*), l'Institut d'urbanisme et de design de Zhuhai (规划设计研究院 *Guīhuàshèjì yánjiūyuàn*), le Bureau Municipal du Logement, de la Construction et de la Planification urbaine et rurale (BMLCP) (住房和城乡规划建设局 *Zhùfáng hé chéngxiāng guīhuà jiànshèjú*). Ces bureaux sont affiliés chacun à un ministère et à une agence provinciale et se composent de plusieurs branches.

Les autorités au niveau d'arrondissements et de la ZDHNT sont en charge de la gestion de l'urbanisme dans leur territoire et de la mise en place de tous les plans susmentionnés à l'échelle micro-locale. Parmi ces autorités figurent le Bureau du logement et de la rénovation urbaine de Xianzhou (香洲区住房和城市更新局

[202] Ce plan est conçu en adaptant les orientations nationales et provinciales à la situation locale.

Xiāngzhōu zhùfáng hé chéngshì gēngxīn jú) et le Comité de gestion de la ZDHNT (国家高新区管委会 *Guójiā Gāoxīnqū guǎnwěihuì*). Au sein de ce dernier, trois départements sont notamment en charge de la gestion de l'urbanisme et du logement : le service de gestion de la rénovation urbaine et de la construction du logement pour les paysans (高新区(唐家湾镇)城市更新和农民建房管理 *Gāoxīnqū (Tángjiāwān zhèn) chéngshì gēngxīn hé nóngmín jiàn fángguǎnlǐ*), le département pour la construction et la protection environnementale (高新区建设环保局 *Gāoxīnqū jiànshè huánbǎojú*), et le centre pour la gestion des constructions (高新区建管中心 *Gāoxīnqū jiànguǎn zhōngxīn*).

3.2.1.2 Les aménageurs : les promoteurs immobiliers publics

À côté des décideurs figurent les aménageurs, à savoir les promoteurs immobiliers (开发商 *kāifāshāng*), qui s'occupent concrètement de la mise en œuvre des projets d'urbanisme, d'aménagement et de construction de logements abordable,

Bien qu'à Zhuhai, comme dans le reste de la Chine, il existe une grande variété de promoteurs, grands et petits, publics et privés[203], les entreprises d'État (国家企业 *guójiā qǐyè*) continuent de jouer un rôle très important dans la production urbaine. Ces promoteurs, qui assurent la maîtrise d'ouvrage, sont ainsi des auxiliaires des politiques publiques et travaillent en symbiose avec les décideurs, bénéficiant d'avantages considérables en matière de financement et d'accès au foncier (Aveline-Dubach 2017). Ils nouent des relations étroites avec les autorités municipales, d'arrondissement et, dans le cas de Zhuhai, aussi avec les autorités de la ZDHNT. La plus importante entreprise d'État de Zhuhai est le groupe Huafa (华发集团 *Huáfà jítuán*). Crée en 1980, année de la désignation de Zhuhai en tant que ZES, le groupe immobilier Huafa a été le principal maître d'ouvrage du projet national de développement de cette zone économique franche. Créé par le gouvernement central et restée sous son contrôle, Huafa a su passer d'une petite entreprise immobilière d'échelon municipal à un groupe de renommée nationale. Porté sur l'innovation, ce groupe a diversifié ses activités en adoptant un modèle « 4 +2 » : quatre principaux secteurs d'activité que sont les opérations urbaines, le développement immobilier, l'industrie financière et l'investissement commercial, et deux activités complémentaires, dont le commerce ainsi que les services commerciaux et les services

[203] Parmi les grands groups immobiliers chinois qui interviennent à Zhuhai figurent China Poly, Evergrande et Vanke. Tous les trois sont originaires du Guangdong.

modernes. Le groupe a aussi élargi son aire d'influence en dirigeant d'abord d'important projets dans le DRP, puis se déployant au niveau national et international. Depuis 2015, Huafa figure parmi les 500 entreprises les plus importantes de Chine[204]. Toutefois, comparé aux plus grands groupes chinois de l'immobilier (China Poly, Evergrande, Vanke, Country garden) Huafa fait figure de promoteur de taille moyenne, avec 200 milliards de RMB d'actifs (env. 30 milliards d'euros) en 2018, contre par exemple 1000 milliards de RMB pour le Poly Development and Holding [205].

Dans le millefeuille qui compose Huafa, la « Zhuhai Huafa Social Housing Construction Holdings Limited » est responsable de la mise en œuvre de la plupart des projets de logement sociaux dans l'ensemble de la ville-préfecture. Huafa se déploie également à l'échelon de la ZDHNT. Sa branche Zhuhai Huafa Hi-Tech Construction Investment Co., Ltd. (HTC) est responsable du financement et de la gestion de tous les projets d'utilité publique, dont les logements sociaux, soutenus par les fonds financiers de la ZDHNT et joue un rôle prédominant comme investisseur dans ces projets. En outre, elle est en charge de tous les projets d'urbanisme confiés par la municipalité (en collaboration avec l'administration ZDHNT) dans ce périmètre : voirie, infrastructures (écoles, hôpitaux, etc.), aménagement foncier de premier niveau (土地一级开发 *tǔdì yījí kāifā*)[206] et construction de logements sociaux. C'est donc sur ces deux branches de l'entreprise que j'ai concentré mon enquête auprès des acteurs de la production urbaine.

3.2.1.3 Les habitants : une mosaïque variée au sein de l'espace urbain

Une troisième catégorie d'acteurs est constituée des habitants de la ville-préfecture et en particulier de la ZDHNT. Au sein de Tangjiawan, comme au sein de la ville, deux grands groupes d'habitants sont distingués ceux disposant du *hùkǒu* de

[204] En 2020, Huafa figure à la 296ème position parmi les 500 plus importantes entreprises de Chine recensées par « Fortune ». Le groupe immobilier Poly Developments and Holding à la 44ème, le groupe immobilier Vanke à la 27ème et le groupe pétrolier Sinopec à la 1ère (https://www.fortunechina.com/fortune500/c/2020-07/27/content_369925.htm) (Consulté le 20/7/2020).

[205] Voir le portail de Huafa (http://www.cnhuafag.com/about/index.html) et celui de Poly (https://www.poly.com.cn/english/1659.html).

[206] L'expression de « développement foncier de premier niveau » fait référence au processus complet de développement du foncier qui se compose de plusieurs phases : de l'expropriation des terres collectives, à la démolition des anciens immeubles à la réinstallation des résidents expropriés ou à leur indemnisation, jusqu'à la projetassions et constructions de nouvelles infrastructures. Il s'agit du processus plus souvent connu sous l'expression « sept liens et un nivellement » (七通一平 *qītōngyīpíng*), permettant à des terrains ruraux d'obtenir les conditions pour devenir constructibles, se transformant en « terrains cuits » (熟地 *shóudì*) (Yeh et Wu 1996).

Zhuhai et les migrants de l'intérieur.

Les premiers comptent les résidents de l'agglomération centrale (les seuls qui disposaient auparavant du *hùkǒu* non agricole de la ville) et des anciens détenteurs du *hùkǒu* rural de Zhuhai, aujourd'hui fusionnés dans la même catégorie institutionnelle. La population disposant du *hùkǒu* local inclut également les personnes ayant déménagé à Zhuhai pour des raisons professionnelles où maritales, transférant ainsi leur *hùkǒu* d'origine[207]. Les étudiants inscrits dans une des universités locales rejoignent également la population disposant du *hùkǒu* de Zhuhai, car il leur est consenti, pour la durée de leurs études, d'enregistrer ce document dans la ville de leur faculté.

La population de migrants de l'intérieur ne dispose pas du *hùkǒu* de Zhuhai mais vivent et travaillent de manière plus ou moins stable dans la ville-préfecture. Au cœur de cette recherche, cette population inclut ceux qui migrent pour des périodes indéfinies et qui enregistrent leur arrivée en ville auprès des institutions locales sans modification de leur *hùkǒu*, tout comme ceux qui ne signalent pas leurs migrations. La situation migratoire est particulièrement complexe dans la ZES de Zhuhai où les flux migratoires sont anciens et ont contribué à la formation même de la population de la ville.

Il ne faut pas s'imaginer ces deux populations comme étant antagonistes, leur situation étant héritière d'une politique en vigueur à l'époque maoïste et qui perdure en partie aujourd'hui. Les villes se peuplent d'habitants d'origine et de statut différents : ceux qui déménagent officiellement modifiant le lieu d'enregistrement du *hùkǒu* ; ceux qui migrent pour des périodes moins définies et qui enregistrent leur arrivée en ville auprès des institutions locales sans modification de leur *hùkǒu* ; et ceux qui ne signalent pas leurs migrations. Indépendamment de la diversité de leur statut, ces populations habitent les mêmes espaces et tissent des liens qui sont essentiels dans l'analyse des parcours d'intégration résidentielle des migrants de l'intérieur au sein de la ville. Par ailleurs, l'agglomération centrale des villes s'étale toujours davantage et absorbe des territoires ruraux ainsi que leur population agricole. En 2016, Zhuhai, comme d'autres villes, élimine la distinction entre *hùkǒu* agricole et *hùkǒu* non agricole[208], ce qui réduit institutionnellement l'écart entre ruraux et urbains. Bien que le poids du *hùkǒu* ne soit plus le même qu'il y a soixante ans, la perdurance de ce document continue de scinder les

[207] Il s'agit de la population migrante officielle définit en chinois par le terme « 迁移人口 » (*qiānyí rénkǒu*).
[208] BSPZ, 2016, *Avis du Gouvernement Populaire de la municipalité de Zhuhai sur la publication de l'avis d'implémentation concernant la poursuite de la réforme du Système d'enregistrement des ménages, n. 134* (珠海市人民政府关于印发进一步推进户籍制度改革的实施意见的通知), 29/12/2016.

différences d'origine géographique au sein de la ville et à créer de nouvelles hiérarchies, qui feront l'objet d'un examen détaillé au chapitre 4.

3.2.1.4 Les instances parapubliques : les gestionnaires à l'échelle micro-locale

La quatrième catégorie d'acteurs est celle des instances parapubliques, à savoir les comités de quartiers (社区居民委员会 *shèqū jūmín wěiyuánhuì*) et les sociétés coopératives par actions (股份合作公司 *gǔfèn hézuò gōngsī*). Ces instances qui servent de courroie de transmission entre les décideurs et les habitants, détiennent un pouvoir décisionnel et de contrôle important à l'échelle du quartier.

Pour mieux comprendre le rôle des comités de quartier dans la zone d'étude (la ZDHNT) il est nécessaire de distinguer les comités de villageois (村民委员会 *cūmín wěiyuánhuì*) et les comités de résidents (居民委员会 *jūmín wěiyuánhuì*).

Les *comités de résidents urbains* existent depuis 1954 en tant « qu'organisation de masse »[209] pour faciliter certaines tâches administratives et la surveillance au niveau du quartier, notamment des résidents hors unité de travail (*dānwèi*)[210] (Chan C.L.W. 1993, 15 ; Benewick, Tong, et Howell 2004, 12). Au cours de l'ère maoïste, les *dānwèi* occupaient un rôle de pourvoyeurs de services et de biens essentiels – le logement, l'éducation, la garde d'enfants, les soins de santé – et veillaient à la bonne application des normes politiques à travers les cellules du Parti présentes en leur sein (Bray 2005, 5 ; Song 2018, 346). Les comités de résidents effectuaient quant à eux des tâches banales et routinières telles que la distribution de journaux, mais aussi des tâches intrusives telles que la collecte des impôts et la mise en œuvre du contrôle des naissances (Read 2000 ; Benewick, Tong, et Howell 2004, 14 ; Audin 2014, 103). L'accélération des réformes lancées par Deng Xiaoping en 1992 a déclenché d'importantes évolutions socio-économiques sur la scène urbaine conduisant à la réforme des entreprises d'État ainsi qu'à la redéfinition du rôle des *dānwèi* au cours des années 1990 (Song 2018, 351-52). Désormais, les unités de travail n'ont plus la responsabilité de l'aide sociale, fonction qui

[209] Les « Organisations de masse » (群众团体 *qúnzhòng tuántǐ* ou 人民团体 *rénmín tuántǐ*) ont été créées après 1949 à l'initiative du PCC pour regrouper les mouvements sociaux existants. Il s'agit d'organisation à but non-lucratif pilotées directement par le gouvernement, qui remplissent des fonctions dans l'ensemble des domaines du social et qui disposent de réseaux solides sur l'ensemble du territoire.

[210] Au cours de l'époque maoïste, bien que la plupart de la population urbaine soit rattachée à une *dānwèi*, il y a des catégories sociales telle que les ouvriers paysans, les petits commerçants de rue ou les petits entrepreneurs (个体户 *gètǐhù*) qui ne relèvent pas des unités de travail (Whyte et Parish 1984, 17-24).

est reprise par les organismes d'État. Dans un effort de rationalisation, cette tâche est transmise aux échelons administratifs de niveau inferieurs, d'où la nécessité de renforcer le rôle des comités de résidents au sein d'une nouvelle entité micro-spatiale, la « communauté de quartier » (社区 *shèqū*) (Bray 2005 ; Heberer et Göbel 2011, 9). Les comités de résidents urbains sont ainsi transformés en comités de quartier (社区居民委员会 *shèqū jūmín wěiyuánhuì*). Bien qu'ils n'en fassent pas officiellement partie, les comités de quartier sont *de facto* une extension des gouvernements municipaux. Non seulement ils en reçoivent des ressources financières, mais ils s'occupent de la mise en œuvre des politiques gouvernementales, des règlementations provinciales (contrôle des naissances, recensement par foyer) ainsi que des programmes d'aide sociale. Installés au sein de la communauté de quartier en contact direct avec les habitants, ces comités ont la tâche d'écouter les besoins des résidents et de les servir, leur fournissant nombre de services tels que l'aide à la recherche d'emploi, le conseil juridique, ou encore des formations gratuites (Read 2000 ; Heberer et Göbel 2011, 37- 45)[211]. Les comités de résidents ont ainsi évolué d'une organisation de voisinage, basée principalement sur le bénévolat de personnes âgées, à une instance parapublique et territorialisée composée d'un personnel professionnel[212] impliqué dans la gouvernance quotidienne à l'échelle micro-locale.

Les *comités de villageois* ont été formés lors de la décollectivisation au début des années 1980[213] pour remplacer en milieu rural les anciennes équipes et brigades de production d'époque Maoïste. A l'instar des comités de résidents, ils sont des « organisations de masse » dont la tâche principale est de mettre en place les règlementations et lois nationales et provinciales et de faire remonter les avis et suggestions des villageois au gouvernement populaire. Toutefois, à la différence des comités de résidents urbains, les comités de villageois assurent non seulement des fonctions administratives mais aussi économiques. Ils sont chargés du maintien de l'ordre

[211] Les comités s'occupent par ailleurs de la médiation de conflits de voisinage et de l'organisation d'activités culturelles et de loisirs à l'échelle du quartier (Read 2000 ; Audin 2014).

[212] Bien que non fonctionnaires, les employés des comités sont recrutés sur concours et désignés en tant qu'employés administratifs (管理员 *guǎnlǐyuán*) (Heberer et Göbel 2011).

[213] Les comités de villageois ont été inscrits dans la constitution de 1982. Leurs fonctions ont été précisées dans la Loi organique des comités de villageois de la RPC de 1987, qui a été révisée après une décennie d'expérimentations en 1998. La révision de la loi organique a institutionnalisé l'autonomie villageoise vis-à-vis des bourgs et des cantons, notamment dans la gestion de leur territoire et dans l'élection démocratique de leurs représentants. Les bourgs et les cantons ont le droit de « guider, d'aider et de soutenir » les comités mais ils n'ont pas le droit d'intervenir dans leurs décisions. (Liu et Tran 2000 ; Benewick, Tong, et Howell 2004).

public et de la stabilité sociale ainsi que de l'offre de services publics. Par ailleurs, ils sont impliqués dans les décisions concernant l'utilisation des terres collectives et les réserves fiscales, et sont chargés de la collecte des impôts, de la gestion des entreprises de village, et du développement général du territoire sous leur juridictions (Liu et Tran 2000, 24). Depuis leur création, les comités de villageois détiennent un pouvoir décisionnel bien plus important que les comités de résidents. Par conséquent, le lien entre ces comités et les villageois qui en élisent « démocratiquement » les représentants est beaucoup plus direct et solide que dans le cas de leur contrepartie urbaine. En parallèle, il existe un lien étroit entre le leadership du Parti dans les affaires des villages et les représentants des comités, souvent incarnés par les mêmes personnes. Ces représentants recouvrent ainsi plusieurs rôles au sein des villages et sont porteurs de multiple intérêts parfois contradictoires.

À Zhuhai, la conversion des terres agricoles en terrains urbains commencé à la fin des années 1980 a entrainé la transformation des anciens villages en communauté de quartier, et donc des comités villageois en comités de quartier. Il ne s'agit toutefois que d'un changement formel de leur appellation, car dans les faits, les comités de quartier continuent de recouvrir le même rôle que les anciens comités villageois et restent principalement sous le contrôle des anciens représentants villageois.

Dans la zone d'étude, ces transformations ont impliqué la conversion de l'ensemble des villages ruraux qui formaient l'ancien bourg de Tangjiawan en communautés de quartiers durant les années 2000. Cependant, ces communautés continuent *de facto* à fonctionner selon l'ancien modèle villageois et à s'administrer de façon autosuffisante par leurs comités. Cela est rendu viable au plan économique grâce aux « sociétés coopératives par actions » considérées ici comme un acteur déterminant au sein des instances parapubliques.

Les *sociétés coopératives par action* (股份合作公司 *gǔfèn hézuò gōngsī*), instances caractéristiques de la province du Guangdong, découlent directement des comités de villageois. Elles sont le résultat de la séparation des fonctions administratives et économiques au sein des comités de villageois, et constituent avec ceux-ci les deux faces d'un même organisme. Il s'agit d'organisations sociales et économiques en charge de la gestion foncière au sein du village et de toutes les activités économiques qui en sont liées. Ces instances qui se sont développées dans les années 1980 -1990 dans des villages

de la province du Guangdong [214], sont devenues un modèle caractéristique du développement rural, périurbain et urbain du DPR, et a été par la suite reproduit dans des villages d'autres provinces. L'industrialisation rapide du DRP et des ZES déclenchée par les réformes économiques a donné aux paysans la possibilité de louer leur lopin de terre[215] pour l'aménagement de parcs industriels. Sur une base volontaire, les villageois mettent en commun leurs terres dans une copropriété villageoise. De cette manière, chaque villageois renonce au droit d'usage sur le lopin de terre qui lui a été attribué, et devient actionnaire de la société villageoise. La principale tâche de cette société privée est de maximiser les profits des actifs collectifs qu'elle gère. Ces profits, dont le détail est affiché chaque mois sur la devanture de la société (**Photo *3*** et **Photo *4***), servent tout d'abord à assurer une offre de services publics de base tels que l'approvisionnement en eau, l'éclairage public, la collecte des eaux usées, le ramassage des ordures, les subventions scolaires, les patrouilles de sécurité. Ces revenus permettent également de financer des infrastructures et des équipement publics (équipements sportifs, entretien de la voirie notamment). Enfin, une partie des dividendes est distribuée à la fin de l'année à chacun des villageois-actionnaires. L'autonomie dont jouissent les anciens villages leur autorise à créer des organisations économiques indépendantes à but lucratif, tout en leur permettant de perpétuer leur droit sur le foncier collectif face à l'expansion urbaine. Malgré la transformation des comités villageois en comités de quartiers, les sociétés coopératives par action demeurent une instance importante à l'échelle micro-locale car elles gardent leur rôle de collecteur de fonds pour la gestion des anciens villages.

[214] Le modèle des sociétés villageois par actions s'est d'abord développé au cours des années 1980 dans l'arrondissement de Nanhai de la ville de Foshan, en peu au sud de Guangzhou. Il a ensuite été reproduit dans les ZESs de Shenzhen et Zhuhai et puis s'est répandu dans toute la province. Pour une analyse plus détaillée du modèle de Nanhai voir Dang, Yuan, et Kong (2016).

[215] Les villageois disposent du droit d'usage de ces lopins, dont la propriété est collective.

Photo 4. L'entrée d'une des sociétés coopératives par action d'un ancien village de la ZDHNT.



Sur le panneau sont affichés les tableaux détaillant recettes, dépenses et profits pour chaque actionnaire. Ces tableaux sont désormais disponibles sur une plateforme internet dédiée et accessibles par un QR-code. Le slogan sur la banderole rouge annonce : « Faire pleinement recours à la démocratie et respecter strictement la loi lors des élections ». **Source** : photo de l'auteure, 16/8/2018, village de Nazhou, ZDHNT, Zhuhai.

Photo 5. Un tableau détaillé concernant les profits partagés par les actionnaires de la société coopérative par action d'un des villages de la ZDHNT.



利润表

2018年5月

报表单位：珠海市唐家湾镇北沙上北经济合作社　　单位：元

序号	账套号	年份	月份	项目	行次	本年数	本月数
1	040701001002	2018	5	一、营业收入	1	12000.00	4500.00
2	040701001002	2018	5	减：营业成本	2		
3	040701001002	2018	5	营业税金及附加	3		
4	040701001002	2018	5	其中：消费税	4		
5	040701001002	2018	5	营业税	5		
6	040701001002	2018	5	城市维护建设税	6		
7	040701001002	2018	5	资源税	7		
8	040701001002	2018	5	土地增值税	8		
9	040701001002	2018	5	城镇土地使用税、房产税、车船税、印花税	9		
10	040701001002	2018	5	教育费附加、矿产资源补偿费、排污费	10		
11	040701001002	2018	5	销售费用	11		
12	040701001002	2018	5	其中：商品维修费	12		
13	040701001002	2018	5	广告费和业务宣传费	13		
14	040701001002	2018	5	管理费用	14	6101.06	
15	040701001002	2018	5	其中：开办费	15		
16	040701001002	2018	5	业务招待费	16		
17	040701001002	2018	5	研究费用	17		
18	040701001002	2018	5	财务费用	18	-3957.10	
19	040701001002	2018	5	其中：利息费用（收入以"-"号填列）	19		
20	040701001002	2018	5	加：投资收益（损失以"-"号填列）	20		
21	040701001002	2018	5	二、营业利润（亏损以"-"号填列）	21	9856.04	4500.00
22	040701001002	2018	5	加：营业外收入	22	24245.00	
23	040701001002	2018	5	其中：政府补助	23		
24	040701001002	2018	5	减：营业外支出	24	2425.00	
25	040701001002	2018	5	其中：坏账损失	25		
26	040701001002	2018	5	无法收回的长期债券投资损失	26		
27	040701001002	2018	5	无法收回的长期股权投资损失	27		
28	040701001002	2018	5	自然灾害等不可抗力因素造成的损失	28		
29	040701001002	2018	5	税收滞纳金	29		
30	040701001002	2018	5	三、利润总额（亏损总额以"-"号填列）	30	31676.04	4500.00
31	040701001002	2018	5	减：所得税费用	31		
32	040701001002	2018	5	四、净利润（净亏损以"-"号填列）	32	31676.04	4500.00

（以上公开数据根据债单位提交的原始单据核算）

Source : photo de l'auteure, 22/6/2018, Village de Beisha, ZDHNT, Zhuhai.

Bien qu'il s'agisse de fait d'entreprises privées, mon choix d'inclure les sociétés villageoises par actions dans le groupe des instances parapubliques est principalement dû au fait qu'il est très difficile de les différencier des comités de quartier. En pratique, la leadership du parti à l'échelle de l'ancien village, les représentants des comités et la direction générale de la société par actions finissent souvent pour se chevaucher. Par ailleurs, la leadership des sociétés coopératives par action joue *de facto* le rôle d'intermédiaire entre ses actionnaires - les anciens habitants du village - et les autorités à l'échelle municipale et de la ZDHNT concernant toutes les questions foncières.

L'ensemble des acteurs qui viennent d'être présentés constituent le cœur de cette recherche doctorale. Chacune de ces quatre catégories, ainsi que le « *réseau de relations toujours tendus* » (Foucault 1975, 31) existant entre eux, m'ont permis d'appréhender la question de l'intégration résidentielle des migrants de l'intérieur comme un rouage complexe et non pas comme un processus univoque et unidirectionnel. Combinant ces points de vue différents et constatant que « *ces relations descendent loin dans l'épaisseur de la société* » (*Ibidem*, 32) tout en la modelant, j'ai pu approcher la problématique étudiée de manière plus fine. La méthodologie de l'enquête sur le terrain a ainsi été construite autour de ces quatre groupes d'acteurs impliqués dans la question résidentielle et elle a été adaptée aux contingences liées à chacun de ces groupes.

3.2.2 L'enquête ethnographique : Une approche « par le bas »

3.2.2.1 L'entrée sur le terrain : habiter parmi les talents

Ayant la possibilité de devenir provisoirement une habitante de la ville faisant l'objet de l'étude, j'ai pu m'imprégner de sa réalité sociale et appréhender la complexité du phénomène étudié de *l'intérieur*, l'approchant « *par le bas* », tout en affinant ma problématique initiale.

Mon accueil sur le terrain s'est effectué dans le cadre du partenariat MEDIUM avec SYSU (Guangzhou), qui administre une branche à Zhuhai exclusivement dédiée au premier cycle universitaire. J'ai pu ainsi bénéficier d'un logement dans la « résidence des talents » (voir. Chapitre 5), qui constitue une unité de logements abordables à proximité du campus de SYSU. Dans un premier temps, je ne me suis pas aperçue de l'importance que mon lieu de résidence pouvait constituer pour mon enquête. Quelques semaines plus tard, j'ai réalisé que je vivais dans le seul complexe de logements locatifs publics de la ZDHNT réservée aux allochtones, celui-ci venant tout juste d'être construit. Grâce à l'institution d'accueil, et

indirectement grâce au projet MEDIUM, je faisais maintenant partie d'un groupe important de résidents provenant d'autres provinces de la Chine, qui grâce à leur statut de « talent » (人才 *réncái*) – c'est-à-dire de jeunes actifs contribuant au développement économique et au renouvellement du tissu industriel et technologique local – pouvaient bénéficier de ce type de logement social. L'environnement dans lequel je me suis installée me permettait donc d'observer la façon dont la politique d'inclusion urbaine des migrants intérieurs, inscrite dans la récente politique de développement urbain, ne relevait pas d'un processus homogène. Cette hypothèse basée sur ces observations préliminaires me confirmait que le choix d'accorder une place primordiale aux acteurs et aux diversités des situations, s'avérait pertinent. J'allais ainsi tenter de déconstruire le groupe des migrants afin d'éviter les amalgames concernant cette part très diversifiée de la population chinoise. Dans ce but, mon emplacement sur le terrain commençait à se révéler un excellent point d'observation.

3.2.2.2 Négocier ma place au sein de la ZDHNT

Mon premier réflexe une fois sur le terrain a été de m'insérer progressivement au sein de la population locale et de me mêler à sa vie ordinaire au gré de contacts réguliers, en cherchant à limiter la perturbation due aux biais produits par l'observateur dans le cadre de l'observation participante (Malinowski 1922 ; Hamel, Dufour, et Fortin 1991, 25). Mon aspect de femme occidentale[216] ne passait pas inaperçu et a marqué inévitablement mon statut d'étrangère (外国人 *wàiguórén* ou 老外 *lǎowài*). Je devais négocier ma place au sein de la zone d'étude, justifier ma présence et faire en sorte d'être acceptée au sein de la communauté que je m'apprêtais à étudier, conformément aux préconisations de Peretz (2004)[217]. Bien que dans ce périmètre, plusieurs universités accueillent des enseignants et plus rarement des étudiants étrangers, ceux-ci restent le plus souvent dans un entre-soi. De mon côté, je me promenais à vélo seule, j'explorais tous les recoins de la zone d'étude, et je posais des questions, utilisant un vocabulaire assez précis. Je me présentais aux gens du quartier comme une doctorante en géographie en échange à SYSU sans toutefois révéler en détail l'objet de mes recherches. Ma présence de plus en plus régulière dans le quartier m'a permis de neutraliser – graduellement et partiellement – ma position sur le terrain. J'ai commencé à établir des liens de confiance avec les habitants de l'ancien village de Tángjiā (唐家), le plus

[216] Ce n'était pas rare d'entendre lors de mon passage « Quels grands yeux ! » (« 你的眼睛好大 ! » *nǐ de yǎnjing hǎo dà !*), ou simplement le mot « étrangère » (« 老外» *lǎowài*).

[217] « *Une grande part de la pratique de l'observation consiste en une adaptation sociale de l'observateur au milieu observé* » (Peretz 2004, 6).

proche de ma résidence. Les conversations issues de ces rencontres ainsi que les premières observations attentives m'ont permis de collecter des informations sur la zone d'étude, connaître ses habitants et leur parcours, et me rendre compte de la complexité socio-économique du périmètre. Mon approche méthodologique « par le bas », nourrie par les informations et les discours des habitants, m'a conduit à mener l'enquête selon un procédé concentrique : j'ai entamé l'enquête dans le village de Tangjia, pour élargir graduellement mon investigation d'abord aux autres anciens villages de la ZDHNT, puis au reste de Xiangzhou avec seulement quelques visites de terrain dans les districts plus éloignés de Doumen et Jinwan.

3.2.2.3 L'immersion ethnographique : décoder la ZDHNT par ses habitants

Une fois mon rôle défini au sein du quartier, l'immersion ethnographique s'est faite de manière naturelle. Je passais des journées entières dehors, dans les ruelles des anciens villages qui parsèment l'ancien bourg de Tangjiawan et dans les zones industrielles environnantes. Il n'était pas difficile de trouver un prétexte pour entamer une conversation et m'entretenir avec les habitants. Je ne choisissais pas au préalable les gens avec lesquels j'allais m'entretenir. J'ai volontairement restreint au minimum les critères de sélection des personnes à interroger de manière à couvrir l'hétérogénéité sociale des habitants du quartiers. Aucun critère de sélection systématique, comme le sexe, l'âge, la provenance ou la profession n'a été appliqué dans le choix des informants, d'où un échantillon assez varié. Parmi les deux grandes catégories d'habitants distingués plus haut, la population disposant du *hùkǒu* local est principalement représentée dans le bourg de Tangjiawan par les détenteurs de l'ancien *hùkǒu* agricole de Zhuhai, c'est-à-dire les habitants originaires des anciens villages (transformé en communautés de quartiers). La population de migrants de l'intérieur est majoritaire dans la zone d'étude. Il ne s'agit pas d'une population uniforme. Par exemple, les cafés et petits restaurants à la mode, ainsi que les boutiques de bijoux et petits objets de décoration ou de vêtements assez recherchés, m'ont permis de me familiariser avec des groupes de jeunes entrepreneurs, ayant entre une vingtaine et une trentaine d'années, souvent diplômés d'une licence et originaires d'autres provinces chinoises. Attirés par le charme de Zhuhai, connue pour ses qualités de ville verte et durable, par le climat doux, le rythme de vie moins frénétique que celui des mégapoles, ces jeunes ont décidé de déménager dans la ville-préfecture et démarrer une activité contribuant à soutenir le tourisme local. Il s'agit le plus souvent de ceux qu'on désigne en mandarin par l'expression « 富二代 » (*fùèrdài*), littéralement « deuxième

génération de riches », qui fait référence aux enfants de la première génération d'entrepreneurs enrichis par la transition économique des années 1980. Ces jeunes entrepreneurs font bien partie de la *population flottante* (car ils gardent leur *hùkǒu* d'origine), mais quelle place leur donner dans l'enquête ? Je n'ai pas mené d'entretiens formels avec ces jeunes entrepreneurs migrants, mais les échanges et conversations régulières avec eux ont été un support important lors de l'enquête, me persuadant d'éviter le piège de la reprise de catégories analytiques rigides et préétablies.

A côté de ces jeunes migrants entrepreneurs évoluent dans la zone d'étude différentes générations de travailleurs-migrants arrivés dans le bourg à différentes périodes – dans cette diversité de parcours, les deux extrêmes sont ceux qui se sont installés à Zhuhai depuis près de quarante ans au lancement des réformes des années 1980, et ceux qui sont arrivés dans la ville-préfecture au cours de l'année précédant l'enquête. La plupart d'entre eux, notamment ceux de la première génération, est originaire de zones rurales, même si d'autres viennent de petits bourgs, canton ou petites villes. Les provinces d'origines sont variées, et une majorité des migrants rencontrés viennent du Hunan (32 personnes), de zones plus éloignées de la province du Guangdong (17 personnes), du Sichuan (11 personnes) et du Guangxi (10 personnes). Bien que dans l'arrondissement de Xiangzhou j'aie repéré des anciens villages, accueillant des communautés migrantes d'une même origine géographique, le bourg de Tangjiawan accueille une population migrante d'origines très diverses (Annexe 7). En général, ces migrants ont un niveau d'éducation assez faible[218], mais il existe des différences générationnelles importantes : les plus de 50 ans ont arrêté leurs études après l'école élémentaire, les plus jeunes ont au moins commencé l'enseignement secondaire et ont souvent bénéficié de formations professionnelles. Ils travaillent dans des secteurs variés : il s'agit de petits commerçants, de marchands (ambulants ou au marché), d'ouvriers sur les chantiers, de serveurs, d'éboueurs, de maçons, de pêcheurs, de chauffeurs (de taxi ou de camion), de coiffeurs, d'esthéticiennes, d'ouvriers en usine, de gardiens, de serveurs, de cuisiniers, ...

La fréquentation habituelle des espaces du bourg de Tangjiawan (les ruelles des anciens villages, les petits commerces, le marché, les bouis-bouis, les places, les parcs, les petites zones industrielles anciennes, et les chantiers de constructions) m'a permis de constituer un échantillon varié de 128 migrants de l'intérieur (Annexe 7).

[218] Parmi les migrants interrogés 56 n'ont terminé que l'école élémentaire, 47 le collège, 21 ont fréquenté une école ou un lycée professionnel et seulement 4 ont bénéficié d'une formation professionnelle équivalent à un niveau de licence (大专 *dàzhuān*). Voir annexe

3.2.2.4 Entretiens semi-directifs et « ethnographique » avec les migrants : L'apport des nouvelles technologies

Le choix de recourir aux entretiens semi-directifs et à caractère « ethnographiques » (Emerson, Fretz, et Shaw 2001, 369) m'a semblé le plus approprié pour établir un climat de confiance avec les enquêtés en essayant de ne pas les intimider avec des questionnaires. J'avais déjà expérimenté cette méthode lors d'une enquête précédente à Wuhan. A l'époque j'avais expérimenté plusieurs techniques lors des conversations avec les migrants. L'enregistrement par dictaphone et la prise de notes extensive, lors des échanges avec les enquêtés, n'ont jamais vraiment fonctionné. Les migrants doutaient de mon rôle, ne comprenaient pas pourquoi je devais enregistrer, ils pensaient à une journaliste étrangère (comme ailleurs, le rôle du chercheur n'est pas toujours très clair pour les interlocuteurs rencontrés dans le contexte étudié) et ne pouvaient pas prendre le risque d'être vus par des gens du quartiers, les forces de l'ordre ou par les caméras (désormais installées à chaque coin de rue) parlant avec une étrangère prenant des notes (pour lui dire quoi ?). Les rares fois où je l'avais utilisé, le dictaphone mettait non seulement mes interlocuteurs mal à l'aise, mais avait influencé leurs réponses. De même, la prise de notes modifiait le comportement des migrants, lesquels mettaient souvent fin à la conversation à la vue du cahier. Ces techniques rapidement abandonnées m'ont orientées vers une approche plus discrète, la même que j'ai ensuite utilisé lors de mon enquête à Zhuhai. Il s'agissait de m'appuyer sur des situations banales d'interaction, comme les courses au marché ou dans les commerces de quartier, les repas dans les bouis-bouis, les échanges dans la rue pour demander une information ou un renseignement lors de mes balades à vélo, afin de créer les bases d'une prise de parole spontanée de la part des habitants-migrants. Pour minimiser l'artificialité de l'entretien, j'ai adapté mes questions dans une langue proche de celle de mes interlocuteurs, utilisant des expressions dialectales apprises pendant mes précédents séjours en Chine. J'ai laissé les migrants parler de leurs expériences, j'ai écouté leurs récits et répondu à leurs questions. Un « canevas d'entretiens » m'a toutefois aidée à créer un fil rouge des points importants à traiter. Les questions touchaient notamment 4 grandes thèmes : les caractéristiques socio-économiques des personnes interrogées, leur trajectoire migratoire et leur statut en ville, leurs conditions de logement, leur processus d'intégration urbaine et résidentielle et leur rapport à la ville (Annexe 5). Toutefois, il était nécessaire de pouvoir prendre des notes sans gêner mes interlocuteurs. Pour le type d'interaction que je cherchais à mettre en œuvre avec les acteurs, le cahier constituait « un objet gênant ». Face à ce casse-tête, j'ai dû chercher un autre outil de support à mes entretiens

compatible à l'univers quotidien des migrants. Presque intuitivement, j'ai commencé à me servir de mon téléphone portable, utilisant une application de dictionnaire chinois-anglais (Pleco). Pour une étrangère, se servir de son portable pour chercher des mots inconnus n'avait rien d'insolite. Le portable me permettait à la fois de noter des mots clés retenus dans l'historique (utiles pour reconstruire dans un deuxième temps les différents moments de l'entretien) ou des noms propres (dont le coté phonétique n'est pas souvent suffisant à positionner un lieu ou identifier une personne), et d'avoir un support n'influençant pas l'interaction avec les migrants. Le portable est désormais un dispositif *banal* car il est à la portée de tout le monde. En Chine, il est encore plus utilisé qu'ailleurs, car la diffusion des QR-code et des portefeuilles électroniques (Wechat Pay ou Alipay) en font un objet totalement incontournable. Le paiement par QR-code, qui nécessite de scanner ce code semblable à un code de barre avec le téléphone, ou de se faire scanner le code de son propre portefeuille dématérialisé sur l'écran, est devenu un geste quotidien. Les QR-code sont placardés partout : des caisses des supermarchés aux comptoirs des restaurants et des commerces, aux étals du marché et devantures des bouis-bouis, jusqu'aux brouettes des marchands ambulants (**Photo *6***). Profitant du caractère ordinaire du téléphone, je pouvais m'en servir sans gêne comme support pour la récolte des données, parfaitement en accord avec le contexte dans lequel se déroulait l'enquête. Ce support est ainsi devenu un véritable objet d'interaction, utilisé aussi bien par l'enquêteur que par les enquêtés. Les migrants écrivaient eux-mêmes les mots clés de leur narration, ceux qu'ils considéraient importants et à ne pas oublier. Ils montraient leur lieu d'origine sur l'application *baidu* map (l'équivalent de Google maps en Chine), ils partageaient des liens et des informations qu'ils considéraient essentiels à la compréhension de leur récit.

Photo 6. Le QR-code chez un vendeur de poulets (à gauche de la photo).



Source : Photo de l'auteure, quartier de Nanping, Xiangzhou, Zhuhai, 18/5/ 2017.

Même à la fin de l'entretien, le portable continuait à être un outil d'interaction, notamment par la plateforme WeChat, qui combine les fonctionnalités de WhatsApp et Facebook auxquelles s'ajoute un véritable écosystème de services. Cette plateforme, où s'effectuent désormais la plupart des interactions de la vie quotidienne, a également remplacé les cartes de visite (名片 *míngpiàn*), étiquette importante dans les relations (关系 *guānxi*) en Chine. Le geste de remettre ou de recevoir à deux mains une carte professionnelle a été remplacé par le scan du QR-code WeChat, qui permet de rentrer dans le cercle social des enquêtés et d'y interagir quotidiennement. Dans le cas de mon enquête, cet outil allait me permettre de garder facilement contact avec les migrants, rencontrés le plus souvent par hasard, pour les recontacter, les revoir, et tisser dans certains cas des relations à long terme, qui perdurent encore à l'heure actuelle.

L'usage des nouvelles technologies dans le cadre de l'enquête de terrain peut selon le contexte, apporter d'énormes avantages au chercheur en sciences sociales. Comme le portable s'est substitué au carnet de notes, l'ordinateur a pris la place du journal de terrain. Ce dernier représente un dispositif indispensable lors d'une enquête ethnographique car il fait office de mémoire écrite pour figer les « évènements de l'enquête » (Beaud et Weber 2010). Il constitue

un support permettant de noter les impressions et les observations qu'il est facile d'oublier, car toujours soumises aux tours joués par la mémoire. Une fois la session d'entretiens terminée, je passais plusieurs heures sur mon ordinateur à retranscrire l'ensemble des conversations avec les migrants. Aidée par les mots dialectaux, les expressions proverbiales chinoises (成语 *chéngyǔ*), les noms et les phrases utilisés de façon répétée et notés sur l'application Pleco qui garde une chronologie précise, je parvenais à reconstituer de manière assez succincte l'ensemble des échanges qui pouvaient durer de 30 minutes à environs 3 heures pour certains cas. Mise à part la retranscription des dialogues, le journal numérisé me permet de noter les moments d'hésitations et les silences, d'évoquer un geste ou un regard marquant. Il s'agit d'un support essentiel pour rassembler les descriptions détaillées des lieux dans lesquels je mène les entretiens et pour noter certains évènements qui se déroulent lors de l'enquête. Dans ce journal, je décris les espaces de vie des migrants et je reconstitue de mémoire leur logement et les objets qui les ornent, aidée par les photos prises elles aussi à l'aide du téléphone portable.

3.2.2.5 Traverser le seuil de l'espace de vie privé des migrants

Comme expliqué précédemment, la rencontre avec les habitants-migrants se faisait le plus souvent par hasard dans les rues de la zone d'étude. Cela ne m'a pas empêchée d'accéder à l'intérieur des logements. Mon aspect d'étrangère, initialement une source de méfiance pour les migrants, se transformait en motif de fierté d'avoir l'opportunité de parler à une étrangère dès que je me présentais en mandarin. La maîtrise de la langue chinoise a constitué un élément essentiel d'accès au terrain, un outil capable de développer la confiance des acteurs. Il n'était pas rare, après avoir commencé à parler, d'être invitée à partager un repas. Dans un premier temps, cette démarche de la part des habitants-migrants me mettait dans une position d'embarras : que faire une fois le seuil de leur logement franchi ? Il me semblait m'imposer dans leur lieu de vie privé[219]. Toutefois, je m'apercevais vite que refuser l'invitation à déjeuner chez eux, était, au contraire, une source de vexation pour les habitants-migrants. Cela signifiait le non-respect d'une courtoisie et équivalait à ne pas employer les mêmes codes, au risque de perdre la confiance des enquêtés. L'hospitalité à laquelle je ne pouvais pas me soustraire jouait en ma faveur, signalant le début d'un rapport de confiance. Ces rapports ont été la clé pour

[219] « […] *un espace déterminé du sol est approprié par un groupement déterminé de telle manière que pénétrer, étant étranger, dans cet espace réservé, c'est commettre un sacrilège au même titre que pénétrer, étant profane, dans un bois sacré, un temple, etc*. » (Van Gennep 1909 (1981), 25)

traverser le seuil[220] de leur espace de vie privé de manière naturelle. En franchissant cette frontière, entre monde extérieur et monde intérieur, entre espace public et espace privé, j'obtenais l'autorisation d'être de part et d'autre du seuil. Je pouvais ainsi observer de *l'intérieur* l'habitat de ces migrants, en saisir les caractéristiques physiques, les objets matériels et symboliques qui les remplissaient. Je pouvais appréhender la manière dont ces lieux étaient vécus, parler avec les migrants de leur parcours résidentiel et de l'accès au logement. Vivre de l'intérieur l'habitat des migrants avec les migrants m'a permis d'observer de près le lieu où se cristallise leur intimité et où d'une certaine manière se construit leur identité (Bonnin 2000, 69). J'ai pu assister à des situations habituelles et routinières de leur vie, détecter les réseaux familiaux, d'affinité, de voisinages ou d'origines géographiques sur lesquelles les migrants s'appuient quotidiennement pour se repérer en ville[221]. J'ai surtout pu saisir le rapport des habitants-migrants à la matérialité de l'habitat, comprendre l'importance qu'ils accordent au logement et à l'accession à la propriété dans leur vision de l'intégration en ville. Le passage à *l'intérieur* de leur habitat a été une étape importante pour comprendre en quoi la matérialité et la spatialité sont des éléments essentiels dans l'analyse du rapport des migrants de l'intérieur à la ville et à la société urbaine qui les entourent.

3.2.3 Les entretiens approfondis avec les décideurs : Une approche « par le haut »

Si la démarche ethnographique dans le milieu étudié m'a permis d'approcher la problématique de l'intégration résidentielle « *par le bas* », il était tout aussi indispensable de développer une approche « *par le haut* », prenant en compte l'évolution des politiques urbaines et résidentielles associées aux politiques migratoires.

3.2.3.1 Négocier ma place auprès des décideurs

Pour documenter ces politiques, j'ai mené douze entretiens approfondis avec les aménageurs et les décideurs politiques du secteur résidentiel de Zhuhai. S'agissant des représentants de l'État au niveau local, prendre contact avec ce groupe d'acteurs n'a pas été une tâche aisée. Malgré mon rattachement à l'université SYSU de Guangzhou, qui m'avait

[220] « […] *la porte est la limite entre le monde étranger et le monde domestique s'il s'agit d'une habitation ordinaire, entre le monde profane et le monde sacré s'il s'agit d'un temple. Ainsi passer le seuil signifie s'agréger à un monde nouveau*. » (*Ibid.*, 29)

[221] Par ailleurs, repérer les réseaux des migrants me permettait de m'insérer encore mieux au sein de mon terrain d'étude, d'élargir le cercle de connaissances et de comprendre de manière plus fines les dynamiques résidentielles à l'œuvre dans ces lieux.

fourni une lettre de présentation tamponnée[222], je n'étais aux yeux de ces acteurs qu'une doctorante étrangère. Les départements universitaires ont pour tâche d'orienter, d'examiner et de contrôler les travaux menés par tous les personnels enseignants et les étudiants. J'ai été convoquée au campus principal de Guangzhou en novembre 2017 pour remplir un nouveau formulaire d'enregistrement à l'université, suite à la modification du règlement intérieur de SYSU et à la publication d'une nouvelle règlementation administrative pour les étudiants étrangers. Lors de ce déplacement, j'ai reçu une copie de cette règlementation (en chinois et en anglais), qui soulignait à plusieurs reprises l'obligation pour les étudiants étrangers « *d'observer les lois et règlements chinois, de respecter les coutumes et traditions chinoises et de se conformer aux règles et règlements de l'université* » [223] . Par la suite, étant en mesure de m'exprimer en mandarin, j'ai été introduite au secrétaire de Parti du département de géographie de SYSU[224], qui m'a cordialement invitée à toujours rendre compte de mes activités, notamment de mes déplacements liés à l'enquête de terrain, auprès d'une étudiante du campus de Guangzhou faisant partie du projet MEDIUM.

Dans ce contexte de surveillance, je devais négocier une deuxième place sur le terrain, celle de jeune chercheuse prudente mais capable de tisser des relations avec le groupe des décideurs. En Chine, lorsqu'on fait face à un problème, qu'il relève de la sphère personnelle, familiale ou professionnelle, on a recours aux *guānxi*, un réseau durable de relations interpersonnelles (Yang M. 2018, 75). Mobiliser ces relations équivaut à rentrer dans un système d'échange de services[225] et dépend aussi du rang occupé par un individu dans ce réseau. La participation à un ensemble d'activités prévues par le projet MEDIUM (séminaires et colloques) s'est révélée une bonne occasion pour négocier cette nouvelle place et entrer dans ce système complexe de relations. Cela s'est toutefois révélé être un processus long et compliqué, car dans la hiérarchie du projet MEDIUM je n'étais qu'une jeune chercheuse qui pouvait difficilement se positionner dans ce cercle d'échanges réciproques, au même niveau

[222] En Chine présenter une lettre officielle de l'institution de rattachement est une démarche obligatoire pour enquêter auprès des décideurs. Elle permet aux décideurs de confirmer le statut de l'enquêteur, de comprendre le contexte de l'entretient ainsi qu'à trier les informations à partager.

[223] Administrative Regulations for International Students (Diploma programs) of SYSU (中山大学国际学生(学历声)管理办法) 10/2017.

[224] En Chine les universités sont gérées conjointement par la direction administrative et le Parti Communiste chinois. Mise à part le directeur, chaque département est sous l'autorité d'une cellule de Parti régi par un secrétaire qui jouit d'un pouvoir décisionnel très important quant à la gouvernance universitaire et le cadrage politico-idéologique de l'institut. Sur ce thème voir Jiang H. et Li X. (2016)

[225] « Lorsqu'on utilise son propre réseau d'interconnaissance, l'autre a une dette sociale envers nous » (P. Liu et Boutin 2012).

que ses interlocuteurs.

3.2.3.2 Carnet d'acteurs dans le secteur résidentiel : un procédé en « boule de neige »

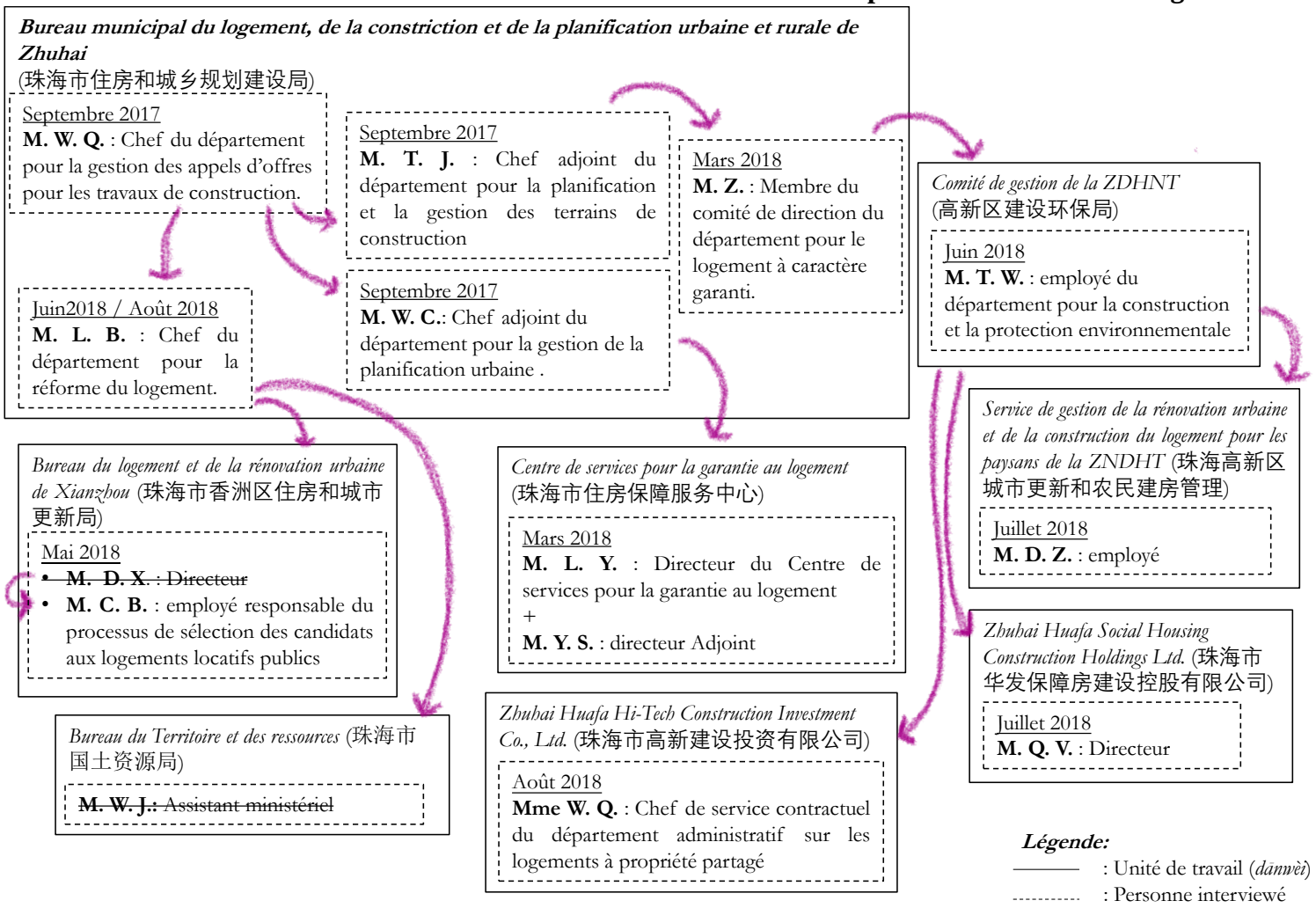
Le projet MEDIUM m'a toutefois offert l'occasion de redéfinir mon rôle sur le terrain. Par exemple, je devais m'engager dans la préparation d'un « stakeholder workshop » (activité s'appuyant sur des principes d'urbanisme collaboratif) avec d'autres chercheurs et étudiants européens et chinois impliqués dans le projet. L'objectif était de rassembler différents acteurs impliqués dans le processus d'aménagement d'une zone donnée de la ville, afin de les mettre en contact, de les faire dialoguer sur différents aspects de la durabilité urbaine et de les faire réfléchir aux enjeux importants et à des solutions possibles au niveau local. La zone choisie de façon concertée par le comité d'organisation pour le déroulement de cette activité était la ZDHNT. Parmi la trentaine de participants au workshop, je n'en connaissais qu'une minorité. Dans les groupes de discussion crées chacun autour d'un aspect donné du développement urbain de la zone étudiée, j'étais observatrice et participante d'une « situation sociale occasionnelle » (Agier 1996, 42) qui n'aurait pas eu lieu en dehors du projet, une situation me permettant de saisir certaines idées et comportements des acteurs, de m'ouvrir des nouvelles pistes, mais surtout de prendre contact avec des acteurs que je n'aurais pas pu rencontrer en dehors de ce contexte. Dans le groupe de discussion sur les enjeux sociaux liés au développement de la ZDHNT, au cours duquel nous avions abordé le problème des logements abordables pour les familles à faibles revenus, j'ai par exemple rencontré un fonctionnaire des douanes, qui, s'intéressant à mon sujet de recherche m'a suggéré de visiter des villages urbains, dans l'arrondissement de Xiangzhou, que je ne connaissais pas. Au cours du workshop j'ai également été introduite à deux autres fonctionnaires – dont un retraité – de l'Institut d'urbanisme et de design de Zhuhai. C'est grâce à l'un d'eux, que j'ai finalement pu avoir un contact avec le chef du département de la gestion des appels d'offres pour les travaux de construction du Bureau municipal du logement et de la construction et planification urbaine et rurale de Zhuhai. Grâce à lui j'ai pu avoir accès à des responsables du Bureau municipal du logement s'occupant de logements sociaux. Le carnet d'acteurs a ainsi été constitué par un procédé « en boule de neige » (Coleman 1958 ; Snijders 1992) (**Tableau 12**). A la fin de chaque entretien je demandais aux interviewés de me suggérer un contact qui aurait pu m'être utile pour continuer mon enquête. Bien que j'aie laissé l'interlocuteur libre de m'indiquer des acteurs de son réseau de *guānxi*, je me permettais également de mentionner le nom d'un

bureau ou d'un département que je savais essentiel à mon enquête[226]. Je demandais également de prévenir, si possible, ce contact de mon appel prochain, de manière à me faire introduire et de rentrer dans le système de *guānxi* de manière indirecte. À travers ce procédé empirique, j'ai ainsi pu avoir accès à dix responsables de différentes services municipaux, d'arrondissement et de la ZDHNT et aux deux branches sous-mentionné de Huafa.

Seul le responsable du bureau du Territoire et des ressources, instance essentielle de la planification et de la production immobilière, car responsable de l'ensemble des ressources foncières de la ville, a refusé pendant un an et demi de me rencontrer. Malgré mes innombrables appels et l'intermédiation d'un responsable d'un service du logement, il n'a pas été question d'obtenir un rendez-vous. Le médiateur, pour ne pas perdre la face (丢面子diū miànzi), m'a ainsi invitée à un diner professionnel avec un groupe d'acteurs impliqués dans l'aménagement urbain[227].

[226] De cette manière je limite les biais auxquels le procédé « en bulle de neige » est soumis. Dans l'entrée dédiée à ce procédé dans « Encyclopedia of Statistical Sciences » Berg explique : « *As a rule, a snowball sample will be strongly biased towards inclusion of those who have many interrelationships with, or are coupled to, a large number of other individuals. In the absence of knowledge of individual inclusion probabilities in different waves of the snowball sample, unbiased estimation is not possible* » (Berg 1988).
[227] En Chine, inviter quelqu'un à un dîner professionnel est une pratique courante afin de nourrir les relations existantes ou d'en tisser de nouvelles pour épaissir son propre réseau de *guānxi*.

Tableau 12. Les acteurs du secteur résidentiel interviewés : un procédé en « boule de neige »



Source : réalisé par l'auteure.

Les entretiens approfondis avec ces douze acteurs ont été menés dans le lieu choisi par l'interlocuteur : il pouvait s'agir d'un lieu formel tel que leur bureau ou d'un lieu plus informel tel qu'un restaurant[228] ou un café peu bruyant. L'ensemble des entretiens, que j'ai menés en mandarin, ont été enregistrés avec un dictaphone. Ils étaient basés sur une quarantaine de questions que j'avais préparées au cours des premiers mois sur le terrain (Annexe 6). Ces questions portaient à la fois sur le rôle de l'institution dont l'interviewé était le représentant ; l'offre de logements sociaux à Zhuhai, les nouveaux projets abordables et l'inclusion des migrants de l'intérieur dans cette offre ; le processus de mise en œuvre de ces projets et le réseau d'acteurs impliqués ; la question des villages urbains et de leur aménagement ; l'accès à la propriété formelle ou informelle en milieu urbain. Lors de chaque entretien, ces questions ont été adaptées aux acteurs interviewés et améliorées progressivement en fonction des connaissances cumulées. Les entretiens avaient une durée variable allant d'une heure à deux heures trente, selon la prédisposition des acteurs à s'exprimer et à partager des informations.

Dans un deuxième temps, pour limiter les erreurs de retranscription en mandarin, j'ai fait appel à une étudiante en licence de langue de SYSU (Zhuhai) pour retranscrire les entretiens. Après avoir procédé à la vérification de ces retranscriptions – étape fondamentale car l'étudiante chinoise ne connaissait pas le lexique spécifique au domaine de l'entretien – j'ai procédé à la traduction des entretiens en anglais. Enfin, l'analyse de ces entretiens a été faites en plusieurs phases. Tout d'abord lors de l'immersion sur le terrain, quand j'étais encore en interaction avec les acteurs : à la fin de chaque traduction d'entretien, j'en analysais le contenu pour en évaluer les apports et identifier des éventuelles nouvelles pistes à poursuivre. Par la suite, la mise en dialogue de l'ensemble de ces entretiens a été faite lors de mon retour en France et à quelques mois de distance de la fin de mon séjour de terrain. Cette deuxième phase m'a permis de prendre le recul nécessaire par rapport à mon expérience de terrain et d'analyser les données collectées de manière plus approfondie.

[228] La plupart des restaurants en Chine sont dotés de salles privées. Ces endroits semi-privés, nous permettait de réaliser l'entretien de manière conviviale, pendant le repas, mais sans trop de bruit pour réaliser un enregistrement audible. Le cadre offre aussi la discrétion nécessaire pour que l'interlocuteur s'exprime sans la crainte d'être écouté par des personnes à son insu.

3.2.4. Analyse documentaire et collecte des données

3.2.4.1 Saisir le corpus de politiques publiques

Lors des entretiens avec le groupe des décideurs, je demandais à obtenir des documents pouvant servir de support pour la compréhension des sujets discutés. Le plus souvent, les informants m'ont fourni des livrets récapitulatifs de lois et règlementations locales ou des brochures concernant des programmes spécifiques de logements abordables, que l'on trouve en ligne. L'accès à des rapports plus factuels et complets a été plus difficile, car il s'agit de documents à usage interne. Je pouvais parfois consulter sur place ce type de documents mais pas en obtenir une copie[229]. Dans certain cas, j'ai été autorisée à prendre des photos de quelques page des documents en question, dans d'autres j'ai réussi à avoir accès à des documents internes plus synthétiques (d'une centaine de pages), notamment sur la ZDHNT.

L'Institut d'urbanisme et de design de Zhuhai, malgré son refus de m'accorder un entretien, a accepté dans le cadre du projet MEDIUM de me fournir quelques documents internes (études de terrain pour des projets d'aménagement) ou semi-publics (projets urbains accomplis ou en cours). Ces documents, en mandarin, incluaient souvent des données, des photos et des schémas utiles pour avoir une vision plus claire des évolutions concernant la question résidentielle et migratoire à Zhuhai et plus précisément dans la zone d'étude.

L'ensemble des lois et règlementations, ainsi que les rapports d'aménagement et les études de terrains collectés lors de l'enquête constituent un corpus de textes relatifs aux politiques publiques qui a fait l'objet d'analyses approfondies. La terminologie de ces rapports et documents se caractérisant par le recours au « *politiquement correct* » (Savatovsky 2011), il a souvent été nécessaire d'en prendre la distance nécessaire pour aller au-delà de « *l'inflation langagière* » (*Ibid.*) et de la « *langue de bois* »[230] (Krieg-Planque 2018) et les analyser par rapport aux réalités sociales et spatiales observées et vécues sur le terrain.

3.2.4.2 Accès et usage des données quantitatives

Outre les données recueillies lors de l'enquête ethnographique et les entretiens, j'ai pu avoir accès par internet à d'autres données de nature quantitative, telles que les

[229] Par exemple, au BMCLP j'ai pu feuilleter un long rapport sur les avancées dans le champ du logement social à Zhuhai incluant des cartes, des chiffres et des informations détaillés sur l'aspect financier des projets, mais je n'ai pu prendre que quelques photos.

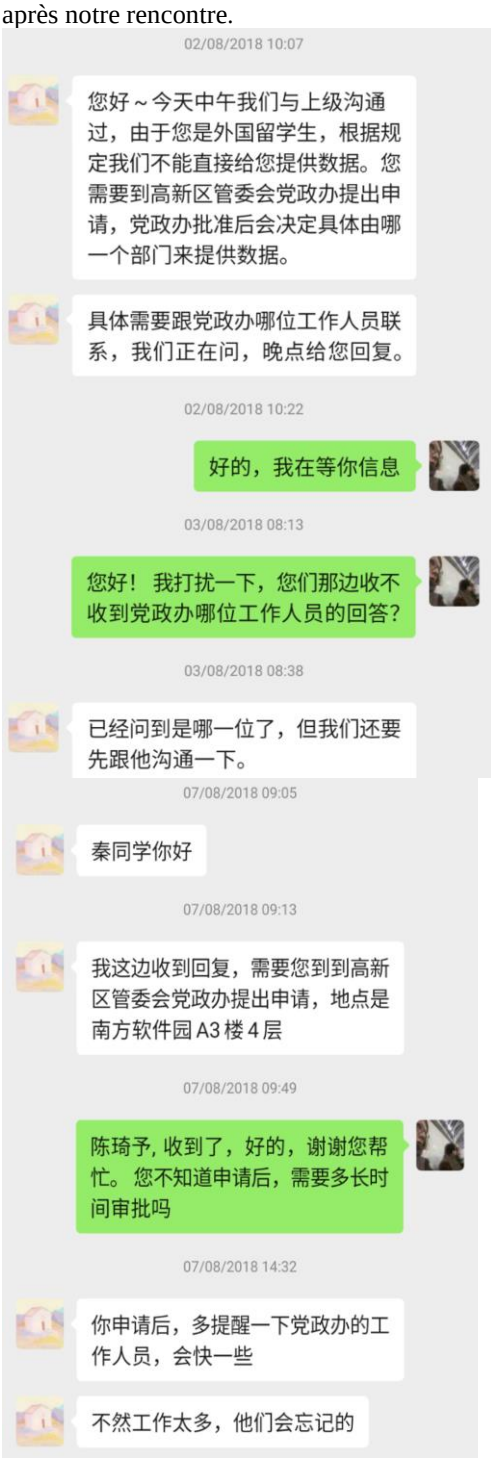
[230] Selon Krieg-Planque la langue de bois à savoir « *l'imaginaire linguistique mobilisé évoque alors l'utopie d'une coïncidence entre les mots et les choses*. » (Krieg-Planque 2018).

données sur la composition de la population à l'échelle de la ville, sur les prix immobiliers et sur le nombre et la composition des migrants de l'intérieurs concernés par les politiques d'intégration résidentielle. J'ai eu recours à plusieurs sites internet :

- Le site de l'Institut National de Statistiques de Chine ainsi que celui du bureau des statistiques de la ville de Zhuhai ;
- Le site du Bureau Municipal des Affaires Civiles de Zhuhai ;
- Les plateformes numériques de plusieurs journaux chinois tels que Zhuahi daily, Zhujiang Evening News, Zhuhai news, Southern Metropolis Daily, Southern Daily, Economic Daily, Le Quotidien du Peuple et le South China Morning Post.
- Les sites de plusieurs plateformes de vente et location immobilières, tels que anjuke.com, la branche de Zhuahi du World Union Group et de Fangtianxia.com, Soufun et Real Estate Foresight.

D'autres données importantes, relatives à l'usage du foncier et la composition de la population au niveau micro-local (de la ZDHNT), ont été collectées de manière plus informelle. Ces données, ne relevant pas du domaine public, sont détenues par les autorités urbaines et en conséquence très difficiles d'accès. La seule manière d'y avoir accès était de me rendre auprès des différentes instances parapubliques de la zone d'étude dont les bureaux sont prêts à accueillir les résidents. Concrètement, il s'agissait de faire le tour des 16 comités de quartiers de la ZDHNT et des sociétés coopératives par actions correspondantes, les premières détenant les données relatives à la composition de la population dans leur quartier et les deuxièmes détenant les données sur le foncier et son usage. En ayant recours à mon double statut de résidente et d'étudiante de SYSU, je pouvais obtenir certaines de ces informations. Collecter ces chiffres quartier par quartier aurait permis de susciter moins de méfiance et d'éviter de passer par la procédure officielle de demande de données groupées (**Encadré 1.**). Mais c'était une démarche itérative et je n'arrivais pas à en mesurer les éventuelles conséquences. Afin de ne pas compromettre ma position sur le terrain et mon enquête, j'ai décidé de garder cette tâche pour les deux derniers mois de mon séjour en Chine. Si les différents bureaux se rendaient compte de ma démarche en faisant un contrôle croisé, je ne risquais pas de nuire à mon enquête, qui touchait de toute manière à sa fin.

Encadré 1. Une anecdote tirée de mon terrain qui atteste de la difficulté d'accès à l'information. Les dernières semaines de l'enquête en aout 2018, lors de ma collecte de données foncières quartier par quartier, les responsables d'un des comités de quartier consultés, ayant des suspicions sur ma légitimé à demander les données concernées et cela malgré la production et la photocopie de ma carte étudiante et de ma lettre tamponnée de SYSU, me disent ne rien pouvoir me communiquer. Ils me conseillent d'aller voir le Centre pour les affaires et le contrôle de l'économie collective des « trois capitaux » de la ZNDHT, car selon eux, ce centre détient les données foncières de chaque village de la ZNDHT. Ayant déjà fait le tour de la plupart des communautés de quartiers de ma zone d'étude et étant à la recherche de données plus fiables et cohérentes sur l'ensemble de la zone, je décide de m'y rendre. Cette tentative n'aboutira pas car les suspicions se poursuivent aussi dans ce deuxième bureau. L'employé du Centre pour les affaires et le contrôle de l'économie collective des "trois capitaux" de la ZNDHT, après avoir photocopié mes documents, ne me donnera pas accès aux données foncières de la ZNDHT. Cependant, il m'assurera de demander à ses supérieurs si une telle démarche serait envisageable. Voici ci-dessous l'échange de messages quelques jours après notre rencontre.



02/08/2018

M. C. : Bonjour, nous avons communiqué avec nos supérieurs aujourd'hui à midi, et comme vous êtes une étudiante étrangère, selon la réglementation, nous ne pouvons pas vous fournir les données dont vous avez besoin directement. Vous devez vous adresser au bureau du Parti et du Gouvernement du Comité de gestion de la ZNDHT. Après approbation, ce bureau décidera quel département pourra vous fournir les données.
M. C. : Nous sommes en train de demander à qui vous devez vous adresser concrètement dans le bureau du Parti et du Gouvernement. Je vous donnerai une réponse ce soir.

Moi : Très bien, j'attends de vos nouvelles.

03/08/2018

Moi : Bonjour, Désolée de vous déranger, est-ce que vous auriez eu des nouvelles à propos de la personne à contacter ?

M. C : J'ai déjà demandé quelle est la personne que vous devez contacter, mais je dois d'abord communiquer avec lui.

07/08/2018

M. C. : Bonjour, Cinzia.
M. C.: J'ai reçu la réponse. Il faudra que vous vous rendiez au bureau du Parti et du Gouvernement du comité de gestion de la ZNDHT afin de déposer une demande officielle pour avoir accès aux données. L'adresse est…

Moi : Bien reçu M. Chen et merci pour votre aide. Est-ce que vous savez combien de temps il faudra pour que ma demande soit approuvée ?

M. C. : Une fois la demande déposée, il faudra solliciter le personnel du bureau du Parti et du Gouvernement pour que la demande soit traitée plus rapidement.
M. C. : Toutefois, ils travaillent beaucoup, il est donc possible qu'ils oublient.

Grâce à cette méthode de collecte des données quartier par quartier, j'ai obtenu une part importante (mais pas la totalité) de données recherchées, selon la prédisposition des bureaux concernés à délivrer les informations. Toutefois, l'accès à ces chiffres et la manière de les collecter a mis en évidence leur caractère problématique. D'une part, il n'y a pas d'autre documents officiels accessibles prouvant leur exactitude. Il s'agit de tableaux incomplets et souvent sans dates de référence. D'autre part, elles reflètent un flou concernant l'usage des sols et leur appartenance à une communauté de quartier/village plutôt qu'à une autre. Le foncier étant une source d'accumulation de richesses importante, mais pas encore complètement exploitée dans la ZDHNT, les frontières entre une communauté de quartier/village et l'autre s'avèrent fluides et indéterminées et chaque partie prenante cherche à en optimiser l'extraction de valeur. Il m'est ainsi arrivé pendant les visites aux comités de quartiers que des employées copient les chiffres que je venais de collecter dans un village à proximité.

Bien qu'elle ne soit pas très linéaire, la démarche adoptée m'a non seulement permis de collecter des données très difficilement accessibles, mais aussi d'observer de près les failles de l'opérationnalité au niveau micro-local ainsi que les logiques de compétitivité territoriale jusqu'à l'échelon urbain le plus bas.

3.2.4.3 Observation photographique et tâtonnements cartographiques

Comme souligné à plusieurs reprises au cours de ce chapitre, l'observation a eu une place de premier plan dans l'approche méthodologique de cette thèse. Comme Beaud et Weber le précisent dans le guide de l'enquête de terrain, *« L'observation, un triple travail de perception, de mémorisation et de notation relève du savoir-faire et de la technique* » (Beaud et Weber 2010, 125). Mise à part la prise de note et le carnet numérique de terrain, j'ai aussi eu recours à la photographie[231]. Utiliser ce support lors de l'enquête sert d'aide-mémoire au moment de l'analyse. L'observation photographique des habitants-migrants et de leurs espaces de vie et de travail ainsi que des lieux en évolution de la ville (les croisements, les places et les trottoirs des anciens villages, les démolitions, les hauteurs contrastées de nouveaux et vieux immeubles, leur diversité architecturale, leur emplacement etc.), permet de recueillir un corpus d'images très

[231] Les photographies ont été prises à l'aide du téléphone portable et parfois d'un petit appareil numérique. Ces outils, moins performants qu'un appareil photo professionnel, ont été privilégiés toujours dans le but de ne pas compromettre mon positionnement sur le terrain et de ne pas susciter des suspicions lors de l'enquête.

informatif. Le caractère permanent de la photographie me permet lors de l'analyse, de repérer certains détails inaperçus ou parfois considéré comme sans importance durant l'enquête. Elle me permet d'enrichir et de complexifier les interprétations spatiales et socio-politique des phénomènes observés et de rendre plus claire la représentation du terrain en relation à la problématique. La photographie n'est pas une « structure isolée »[232] elle communique avec l'expérience du moment vécu avec les acteurs et avec la signification dont les lieux se chargent lors de ces expériences. Dans mon cas, la prise de photographies et son usage relèvent tous deux de l'enquêteur et de son regard porté sur le phénomène étudié, ce qui pourrait être perçu comme une subjectivisation de l'objet étudié. Mais « *il n'y a pas de perception possible sans point de vue.* […] *Il ne faut pas croire qu'il n'y ait qu'un point de vue possible pour l'observateur, de même qu'il n'y a pas un point de vue indigène unique* […] » (Beaud et Weber 2010, 280). L'objectivité de la photographie donne seulement l'illusion d'un réel absolu, mais dans les faits elle ne peut pas être détachée de la singularité du moment où elle a été prise, et du message que son auteur cherche à faire passer[233]. Par ailleurs, « *lorsque l'image est systématiquement utilisée comme support technique de la recherche, c'est parce qu'elle fournit des renseignements dont la qualité d'expression est supérieure à la cartographie des chiffres.* » (Chatelain 1989, 2). Cela est d'autant plus vrai dans le cas chinois où en matière d'information géographique, il faut « produire » de la donnée car celle-ci est difficilement accessible, du fait de son caractère confidentiel.

Lors de mon séjour en Chine, malgré mon rattachement à la Faculté de Géographie et d'Aménagement de SYSU, l'accès aux données cartographiques a été impossible. La seule option qui m'a été proposée par quelques doctorants chinois de la même faculté était de remplir un long formulaire (5 pages) où il fallait renseigner des informations très détaillées sur l'utilisation des données requises et où le chercheur s'engageait à les utiliser selon les lois et règlementations nationales. De plus, il était uniquement autorisé de demander les données d'une seule année, pour éviter toute comparaison spatiale dans le temps. Malgré ces contraintes, j'ai tenté la démarche officielle en déposant le formulaire à SYSU, cela n'a jamais eu de suite. Dans ce contexte d'opacité quant à l'accès de l'information géographique, la photographie a été considérée comme une source primaire

[232] Cela non pas au sens de Roland Barthes selon qui la photographie « est un message sans code » et ne peut rien faire d'autre que reproduire « le réel littéral » (Barthes R., 1961)

[233] « *Admettre l'approximation est nécessaire, car on ne peut espérer être absolu dans sa précision. Il ne peut pas voir, ou même concevoir une chose à partir de tous les points de vue possibles, simultanément*. » Calder Alexander « A propos of measuring a Mobile »1943, manuscrit, Calder Foundation archives.

essentielle lors de la collecte de données socio-spatiales. En effet, le travail de production cartographique de cette thèse était impensable dans un premier temps. Cela n'a pu être réalisé que grâce à la persévérance et au travail de précision de Sébastien Haule, Ingénieur d'Études en traitement, analyse et représentation de l'information spatiale à l'UMR Géographie-cités. Ayant pu se rendre à Zhuhai lors d'un des séminaires scientifiques du projet MEDIUM en 2017, Sébastien Haule a personnellement saisi les difficultés liées à la collecte d'informations géographiques en Chine. Il a donc proposé et adopté différentes approches pour « créer » la donnée inexistante à partir de ressources librement accessibles. Les paragraphes techniques qui suivent ont été rédigés par lui.

La première étape a été l'acquisition de données vectorielles à l'échelle de la ville de Zhuhai via Open Street Map et de données raster via l'application SASPlanet. Ce dernier outil a permis de générer un tuilage d'images satellitaires issues des données Google Map. Ces premières données – non chinoises – ont bénéficié d'une transformation de leur système de coordonnées de référence du WGS84 (système géodésique mondial) vers le WGS84 / UTM Zone 49N (système de coordonnées projetées pour la région de Zhuhai). Bien que ces données soient potentiellement exploitables, les premiers traitements ont souligné la faiblesse – voir l'absence – de certaines informations géographiques. C'est ainsi le cas du maillage administratif qui ne descend pas en dessous du niveau de l'arrondissement, négligeant toute information concernant les limites des bourgs et sous-arrondissement. L'omission d'informations géographiques importantes est aussi discernable à l'échelle des limites administratives des anciens villages ruraux, qui ont été institutionnellement transformés en communautés de quartier.

La première idée a été d'utiliser certains documents collectés lors de l'enquête de terrain : il s'est avéré que les rares cartes, plans et brochures collectées étaient essentiellement des documents prospectifs concernant de possibles aménagements futurs de la ville-préfecture de Zhuhai ; et l'échelle de ces documents ne permettait pas une intégration précise de ceux-ci dans un logiciel SIG.

La solution a semblé émaner du site de l'application « Bigemap », sorte de SIG chinois : bien que l'application soit bridée (car payante) empêchant la récupération de certaines données – comme le maillage administratif fin – le site internet de celle-ci permettaient d'accéder à des images numériques des bourgs et sous-arrondissements de Zhuhai issues du « *clipping* » d'images satellite similaires à Google Map. L'idée a été de géoréférencer ces différentes images sous ArcGis à l'aide du tuilage Google Map créé précédemment. Une fois cette opération terminée, une automatisation du tracé entre les

pièces de ce puzzle a été effectuée : le résultat semblait prometteur. Cependant, l'analyse topologique des polygones créés a souligné un nombre d'erreurs considérable causées par la résolution différente des rasters récupérés sur le site de « Bigemap ». Une première série de corrections manuelles s'est rapidement avérée extrêmement chronophage et source d'imprécision. Cependant, c'était alors la meilleure option pour créer le maillage administratif fin manquant.

Il restait la question des anciens villages ruraux, devenus quartiers urbains. De longues recherches effectuées sur l'internet chinois ont permis de récupérer de très rares cartes administratives chinoises de Zhuhai avec la localisation de nombreux villages : une carte générale éditée en 2009 et 4 cartes – Zhuhai et ses trois arrondissements – datées de 2018. Bien que la résolution de ces cartes numérisées ne soit pas optimale pour un géoréférencement précis, elles ont été intégrées aux données déjà collectées sur place.

Entre temps, la découverte d'un atlas[234] publié en 2016 par les autorités chinoises de Zhuhai et Macao a changé la donne. L'acquisition de la version papier de l'atlas a permis d'avoir une source d'information précise et un matériel cartographique numérisable et intégrable dans un logiciel SIG. Afin de géoréférencer sous ArcGis les 48 planches de l'Atlas concernant la ville-préfecture de Zhuhai, une méthodologie particulière a été utilisée. Du fait du manque de coordonnées de référence qui pourraient en faciliter l'exploitation[235], le seul moyen de géoréférencer les planches de l'atlas était de placer des points de calage au niveau de bâtiments ou croisements (route, autoroute, voie ferrée…) remarquables. Il restait à savoir comment déterminer les coordonnées de ces points, sachant que les données ayant servi à la production de cet atlas étaient nécessairement dans le système de coordonnées de référence utilisé en Chine (GCJ-02), et que nous souhaitions géoréférencer ces planches numérisées en WGS84. La solution est venue d'un article en ligne de l'ingénieur informatique Dmitry Smirnov[236]. Hormis les informations techniques autour du SCR GCJ-02 utilisé en Chine, Smirnov propose un outil permettant de convertir des coordonnées géographiques d'un point localisé via la

[234] Département provincial du territoire et des ressources du Guangdong, Bureau Municipal du territoire et des ressources de Zhuhai, et Bureau de la cartographie et du cadastre du gouvernement de la RAS de Macao, 2016, *Atlas Zhuhai-Macao* (珠海澳门地图集), Guangzhou: Guangdong provincial map & atlas publishing house.

[235] La seule indication portée sur ces cartes et dans l'atlas est l'échelle métrique.

[236] Smirnov D., 2020, « GCJ-02 Explained. A Short Guide To The Chinese Coordinate System », Blog: *Abstract kitchen, 07/07/2020* (https://abstractkitchen.com/blog/a-short-guide-to-chinese-coordinate-system/).

page internet du « Baidu Get Point Service » en coordonnées GCJ-02 et WGS-84. Ainsi, pour chaque point de calage, le processus suivant a été nécessaire :

1) Récupération des coordonnées du point de calage sur « Baidu Get Point Service » ;
2) Traitement de ces coordonnées avec l'application en ligne de Dmitry Smirnov ;
3) Récupération des coordonnées du point de calage en WGS84 ;
4) Création du point de calage sous ArcGis avec l'outil de géoréférencement.

La méthode de géoréférencement sélectionnée est le type « pline » qui induit un étirement proportionné du raster à partir de 10 points de calage uniformément répartis. Le nombre de point de calage par planche a été variable, allant de 15 à plus de 40 pour quelques-unes. Cette méthode, fastidieuse et terriblement chronophage, a ainsi permis la création des couches vecteurs relatives au maillage administratif fin de la ville de Zhuhai.

L'ensemble des étapes présentées ci-dessus, notamment la nécessité de recourir à la triangulation de différentes sources et le travail méticuleux de production des données géographique via les points de calages, mettent en évidence une difficulté supplémentaire pour le chercheur-géographe travaillant en RPC : celle d'avoir accès à des données géographiques fiables. De cette difficulté découle ainsi la frustration du chercheur de ne s'appuyer que sur des procédés par tâtonnements, qui risquent parfois de ne pas aboutir. Cependant, grâce au soutien appuyé de Sébastien Haule, ce travail de thèse présente des représentations cartographiques inédites présent dans ce chapitre, ainsi que dans les chapitres 5 et 6.

Conclusion : Apports et limites de la méthodologie de la recherche

La combinaison des procédés et des outils méthodologiques exposés dans les pages précédentes constituent le protocole de l'enquête empirique de collecte de données de cette thèse. La présence sur le terrain, l'immersion dans la vie quotidienne de la zone d'étude, les observations, les échanges et les entretiens avec les différents groupes d'acteurs constituent le cœur de cette recherche. Malgré les innombrables difficultés de l'enquête liées à mon double positionnement sur le terrain, à la « sensibilité » de l'objet d'étude, à la difficulté d'accès aux données et à la méfiance des acteurs, j'ai essayé ici de montrer les efforts déployés pour adopter une démarche méthodologique aussi rigoureuse que possible.

En combinant l'approche « par le bas », à travers l'étude de l'ordinaire des acteurs et de leur espace de vie, la compréhension des mécanismes administratifs imposés par le pouvoir politique, jusqu'à la réaffirmation du rôle essentiel des instances parapubliques au niveau micro-local, j'ai cherché à saisir la complexité des relations entre acteurs dans l'espace urbain[237]. Explorer ces relations permet d'appréhender l'intégration résidentielle de migrants de l'intérieur non pas comme un processus unidirectionnel, mais comme le résultat de pratiques différentes, qui relèvent du formel comme de l'informel et qui impliquent une multiplicité d'acteurs et de stratégies. Cependant, cette approche multi-située, centrée sur les acteurs et s'adaptant à leur caractère spécifique n'est pas sans limites.

D'une part, l'approche « par le bas », qui m'a emmenée du côté des migrants et des habitants de la ZDHNT pendant quasiment deux ans, ainsi que les relations d'amitié tissées avec certains d'entre eux, mettent en lumière les risques de participer à la réalité que l'on observe. Bien que l'éloignement du terrain, une fois l'enquête terminée, m'ait aidé à prendre du recul et à me détacher du milieu étudié, les biais d'interprétation et la tentation du particularisme demeurent les deux limites auxquelles l'ethnographe est soumis. Comme Beaud et Weber le synthétisent à propos de l'observation : « *On ne peut espérer prendre un point de vue totalisateur, on peut seulement tenter de totaliser différents points de vue* » (Beaud et Weber 2010, 280). C'est ce que j'ai tenté de faire en combinant une multiplicité d'approches et de méthodes. L'autre limite découlant de l'immersion ethnographique est l'impossibilité d'enregistrer les entretiens avec les migrants et les habitants à l'aide d'un dictaphone. Comme expliqué plus haut, le risque d'utiliser un outil « gênant » pour les enquêtés est de compromettre l'enquête elle-même. Le fait d'avoir sanctuarisé cette méthode – très fastidieuse et réclamant un niveau de concentration très élevé et constant – de la prise de note rapide sur le téléphone portable suivie d'une retranscription de l'entretien et des observations sur ordinateur n'était pas un choix de facilité. J'ai dû « *fonctionner avec la mémoire* » (Schwartz 2012, 48) et restituer les récits de manière aussi fidèle que possible, consciente d'avoir pu oublier une phrase ou un mot clé important dans le récit des migrants. Malgré ma maîtrise de la langue chinoise, j'ai été confrontée aux inévitables obstacles linguistiques dus aux dialectes des

[237] « *Une société n'est pas un corps unitaire dans lequel s'exercerait un pouvoir et seulement un, mais c'est en réalité une juxtaposition, une liaison, une coordination, une hiérarchie aussi, de différents pouvoirs, qui néanmoins demeurent dans leur spécificité.* […] *La société est un archipel de pouvoirs différents*. » (Foucault 1994, 187).

régions d'origine des migrants de l'intérieur, aux mots souvent caractérisés par des nuances différentes selon la région de provenance ou expressions à quatre caractères dont je ne saisissais pas forcément le sens au premier abord.

D'autre part, l'approche « par le haut », s'appuyant sur la prise de rendez-vous « en boule de neige » et les entretiens – cette fois enregistrés, donc moins soumis aux trous de la mémoire – avec le groupe des décideurs, souligne la complexité des *guānxi* et le recours à la « langue de bois » et « au politiquement correct » des pouvoirs publics en RPC. Elle affirme la nécessite de prendre la juste distance des récits officiels et de voir au travers des réponses sans failles des fonctionnaires. Cette approche révèle également la difficulté d'accepter les refus en boucle de certains acteurs à dialoguer et celle d'intégrer ces refus à l'analyse tout en admettant le caractère partiel et incomplet du corpus de données.

Enfin, l'approche « méso » de collecte de données foncières et démographiques auprès des instances parapubliques dans un contexte de surveillance, a requis de la prudence, limitant cette phase aux derniers mois de l'enquête. Bien que cela nous ait permis au final de mieux appréhender le rôle de ces instances et de débusquer les lacunes à l'échelle micro-locales, limiter la collecte de ces données sur une très courte période restreint non seulement la quantité des données accessibles, mais empêche aussi de les exploiter lors de ma présence sur le terrain.

Revenir dans ce chapitre sur le protocole méthodologique de ma recherche tout en mettant en évidence ses failles, n'est pas une façon d'admettre le manque de rigueur scientifique de l'approche qualitative. Ancrée dans un exercice de réflexivité et d'auto-analyse, cette démarche entend montrer que le cheminement du géographe-ethnographe n'est pas linéaire et préétabli mais qu'il dépend du terrain et de ses rugosités, ainsi que de sa capacité à s'adapter aux circonstances de l'enquête, tout en assumant ses limites.

PARTIE II : L'INFORMALITÉ COMME ANALYSEUR DES TRAJECTOIRES D'INTEGRATION RESIDENTIELLES DES MIGRANTS DE L'INTERIEUR

CHAPITRE 4. STRATIFIER « PAR LE HAUT » AFIN DE PRODUIRE DES INTERSTICES D'INFORMALITÉ[238]

> « *L'enfer des vivants n'est pas chose à venir ; s'il y en a un, c'est celui qui est déjà là, l'enfer que nous habitons tous les jours, que nous formons d'être ensemble. Il a deux façons de ne pas en souffrir. La première réussit aisément à la plupart : accepter l'enfer, en devenir une part au point de ne plus le voir. La seconde est risquée et elle demande une attention, un apprentissage, continuels : chercher et savoir reconnaître qui et quoi, au milieu de l'enfer, n'est pas l'enfer, et le faire durer, et lui faire de la place.* »
>
> Italo Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 1972 (2013), p.198.

Introduction

Ce chapitre se penche sur le processus de stratification sociale en tant qu'outil politique de production urbaine. Comme théorisé par Oren Yiftachel (2009, 93), « les instruments pour classer et stratifier découlent souvent des grilles et des catégories établies par la planification urbaine […] »[239] : les processus de catégorisation sont institutionnalisés par la mise en œuvre de politiques urbaines, de prestations de services et de pratiques quotidiennes. Ils forment « un système institutionnalisé de contrôle de l'espace et de la population »[240] (*Ibidem*, 94) qui normalise « un processus d'incorporation séparatrice »[241] (*Ibidem*, 90). Cette démarche à double tranchant, qui se nourrit de stratifications permanentes donnant lieu à « un arsenal de catégories », tend selon Yiftachel « à préserver les espaces gris » et à maintenir les populations et leurs activités dans un état de « perpétuel provisoire »[242] (*Ibidem*, 90). Dans les pages qui suivent, je tente d'appliquer la logique de Yiftachel au cas chinois, afin de montrer la manière dont le processus de catégorisation, qui se déploie à plusieurs niveaux, contribue à la production et au maintien d'interstices d'informalité en milieu urbain.

Dans un premier temps, j'analyse le processus itératif de catégorisation des

---

[238] Une partie du contenu de ce chapitre a fait l'objet des deux publications : un article (Losavio 2021) et un chapitre d'ebook (Losavio 2019).

[239] "[…] *tools for classifying and stratifying groups often derive from the grids and categories laid by urban planning*".

[240] "*an institutionalized system of controlling space and population*". L'auteur définit ce système comme l'ensemble devenu relativement stable « de toute forme prévisible d'institutions, de réglementations, de discours et de pratiques de contrôle, destinées à gérer les relations entre les espaces et les sujets gris et l'espace reconnu comme étant 'blanc' de l'urbain. » (Yiftachel 2009, 94).

[241] "[…] *a process of 'separating incorporation'*".

[242] "*This double-edged move tends to preserve gray spaces, activities and populations in 'permanent temporariness'.*".

migrants de l'intérieur, de leur apparition dans les années 1980 à nos jours. Ce processus est loin d'être neutre, fixe et objectif, et relève au contraire de stratégies d'intervention publique. L'objectif est de dévoiler la malléabilité des frontières entre catégories politiques et analytiques associées aux migrations internes en Chine. Les catégories statistiques, les usages médiatiques et vernaculaires ainsi que la compréhension de la migration par les sciences sociales se modulent mutuellement, se soumettant aux évolutions politiques, économiques et urbaines. Les catégories deviennent fluides et se prêtent à des phénomènes d'osmose qui compliquent leur usage, formel et informel, et la manière de les appréhender. Se pencher sur les catégorisations et illustrer leur caractère flou et versatile n'a pas que des implications épistémologiques, mais dévoile la portée politique de ces processus. Les catégories de la mobilité spatiale ne correspondent pas aux catégories de l'intégration urbaine. Cela est notamment démontré par les nouveaux outils d'interventions publiques, tels que les nouvelles typologies de logements sociaux et le récent système du *hùkǒu* à points. Ces outils, qui règlent l'intégration des migrants de l'intérieur en milieu urbain, seront analysés dans un deuxième temps, dévoilant quatre types d'effets : administratifs, matériels, spatiaux, symboliques et identitaires.

4.1 Catégoriser les migrants de l'intérieur : l'essor d'une nouvelle échelle sociale

4.1.1 Pourquoi questionner les catégories migratoires internes en RPC ?

Entreprendre une réflexion sur les catégories de la migration interne en Chine a d'abord été une exigence méthodologique, qui s'est ensuite transformée en élément structurant dans la construction de cette thèse. De quelle manière constituer mon échantillon d'étude ? Cette question, qui a émergé au cours des premières semaines de l'enquête de terrain, a graduellement trouvé une réponse dans l'observation de la zone d'étude – plus ou moins limitée au bourg de Tangjiawan (ZDHNT) – qui accueille une mosaïque très diversifiée de population *venant d'ailleurs*. Il était important de ne pas limiter le choix des personnes enquêtées, afin d'analyser la diversité de cette population et de ses conditions résidentielles. La nécessité de se pencher sur la catégorisation des migrants de l'intérieur a émergé plus tard, lors d'une présentation synthétique de ma recherche auprès d'autres chercheurs. À cette occasion, j'avais montré que la littérature sur l'ancrage résidentiel des migrants dans la Chine urbaine avait été jusque-là limitée et très peu structurée. À la fin de la présentation, un professeur du département de

géographie de l'université SYSU (Guangzhou) m'a fait remarquer que « *si la littérature est presque inexistante, c'est dû au fait qu'il n'y a pas de politiques sur les logements sociaux qui s'adressent aux ouvrier-paysans* (农民工 *nóngmíngōng*). ». Lors de ma présentation en anglais, je n'avais pas fait explicitement référence à la catégorie des *nóngmíngōng*, mais j'avais utilisé le terme plus général de « migrants de l'intérieur » (internal migrants). Cependant, la discussion sur le déséquilibre entre offre et demande dans l'immobilier résidentiel et le logement social pour les migrants avait amené ce professeur à invoquer précisément cette catégorie. Cette remarque m'a interpellée pour deux raisons. Tout d'abord, elle m'a fait réfléchir sur le lien de causalité qu'il semble y avoir entre catégories politiques et analytiques dans la sphère académique chinoise qui rendrait donc invisible, dans les analyses scientifiques, une partie consistante des migrants de l'intérieur ne faisant pas l'objet de politiques ponctuelles. Deuxièmement, cette affirmation m'a poussée à me questionner sur la puissance des politiques publiques et sociales dans la structuration et la hiérarchisation du monde social.

Dans le champ interdisciplinaire de la recherche sur les migrations, les réflexions les plus poussées sur la catégorisation des individus en mouvement se développent autour des migrations internationales. Migrants temporaires ou saisonniers, étrangers en situation irrégulière, réfugiés ou demandeurs d'asile, telles sont les catégories auxquelles on associe aujourd'hui de manière spontanée le fait migratoire. Cela est dû à la régularité des mouvements migratoires de la Méditerranée vers l'Europe, mais surtout à la production politico-médiatique d'une « crise migratoire ». En raison de l'ampleur donnée au problème des flux migratoires vers l'Europe et l'occident, et de manière plus générale aux migrations sud-nord, les études sur les migrants internationaux ont aujourd'hui une position prédominante dans la recherche et cela malgré le fait que les migrations à l'intérieur des frontières nationales sont quantitativement plus importantes que les flux de personnes d'un pays à un autre (Goodkind et West 2002 ; King et Skeldon 2010 ; Wihtol de Wenden 2012).

La Chine est l'un des exemples les plus significatifs de cette mobilité intérieure depuis le début des années 1980. Le passage d'une économie planifiée à une économie de marché a ouvert la voie à une mobilité spatiale inédite qui a bouleversé la géographie humaine du pays, faisant passer le taux d'urbanisation de 26,4% en 1990 à 59.58 % de la population à la fin de l'année 2018 (BNSC 2019). Toutefois, en Chine, malgré l'apparition de nouvelles hiérarchies urbaines (Roulleau-Berger 2014), les réflexions sur les processus de catégorisation et de hiérarchisation des migrants internes sont limitées.

Cela nourrit l'idée erronée selon laquelle les individus qui migrent au sein de leur province d'origine ou vers les grandes villes d'une autre province constituent une catégorie socio-économique homogène. Au contraire, quel que soit le type de migration considéré, la construction de ce phénomène en tant que problème public est inévitablement liée à un processus de différenciation et de catégorisation des populations impliquées, légitimant ainsi l'intervention publique et l'intérêt porté par les analystes politiques et les chercheurs.

Au sein de la littérature sur les migrations internationales, de nombreuses études ont analysé les enjeux des catégorisations migratoires (Kévonian 2005 ; Labridy 2008 ; Crawley et Skleparis 2018 ; Frigoli 2010), notamment la manière dont les catégories juridiques, politiques et administratives déterminent les catégories d'analyse utilisées par les chercheurs (Martiniello et Simon 2006 ; Bakewell 2008)[243]. Ces catégorisations, qui se forgent « par le haut » sur plusieurs niveaux territoriaux – supranational, national, puis à différents échelons locaux – (Frigoli 2010) et qui sont souvent déterminées par les catégories statistiques (Asal 2010), contribuent à circonscrire les migrations de manière à ce qu'elles apparaissent comme un phénomène totalement contrôlé et contrôlable. En catégorisant, on autorise certains individus à se déplacer et d'autres à rester temporairement, on permet à certains de s'installer pour une longue durée et à d'autres de s'intégrer en leur octroyant les mêmes droits que les résidents locaux. Le processus de catégorisation sert donc à « la mise en forme institutionnelle du social » (Bourdieu 1993) et finit par enfermer les individus dans « un statut qui est un cul-de-sac » (Wihtol de Wenden 2010). La compréhension et la rationalisation du monde social se fait à partir de ces catégories institutionnelles et les chercheurs se sentent légitimés, afin d'éviter toute ambiguïté, à formuler leur problématique à partir de ces concepts et groupes construits par l'action publique et socialement acceptés. Mais le chercheur en sciences sociales peut-il penser que la société qu'il analyse se réduit à des catégories construites par des techniciens de l'administration ou de la statistique ? La formulation de la question migratoire dans la sphère académique peut-elle exclusivement se fonder sur des catégories d'intervention publique préalablement créées par des instances de pouvoir ?

[243] Très peu de chercheurs ont tenté de dépasser cette approche en pratique. C'est le cas de Zolberg et Suhrke (1985) de Hugo et Bun (1990) qui questionnent la notion internationale de réfugié international respectivement dans le contexte des « pays du tiers monde » et de « l'Asie » tout en dévoilant l'incongruence qui existe entre les définitions légale, sociologique et politique des mêmes acteurs.

Autrement dit, serait-il normal que catégories politiques et analytiques se confondent, sans laisser d'espace à une lecture sociale détachée de l'agencement institutionnel ?

Les études sur les migrations internationales ont révélé à quel point les processus de catégorisation des migrants s'avèrent politisés et imbriqués dans des relations de pouvoir (Crawley et Skleparis 2018). Elles ont conséquemment insisté sur la nécessité pour le chercheur d'affirmer son rôle critique face aux processus de classement déployés par l'action publique (Turton 2005 ; Martiniello et Simon 2006 ; Bakewell 2008).
La question de la catégorisation et de la hiérarchisation se pose donc explicitement et implicitement à chaque étape de la recherche (Asal 2010) et cela vaut pour l'analyse de tout phénomène migratoire, international comme interne.

S'inscrivant dans une démarche réflexive, ce chapitre entend mettre en évidence les limites dues à la malléabilité des frontières entre catégories politiques et analytiques associées aux migrations internes en Chine. En m'appuyant sur les données recueillies lors de mon enquête ethnographique effectuée à Zhuhai entre 2016 et 2018, j'analyse le processus itératif de catégorisation qui relève des politiques sociales et des stratégies d'intervention publique. Tout d'abord, je reviens sur le contexte socio-politique explicitant l'émergence d'une *grammaire des catégories de la migration interne* en Chine à partir de l'ère des réformes et de l'ouverture (1978). Puis, en m'appuyant sur un corpus d'études académiques, de recensements et documents officiels, j'analyse *les catégories statistiques* de la mobilité spatiale en révélant leurs contours flous et leurs chevauchements. Par la suite, j'expose l'éventail de nomenclatures utilisées dans la sphère politico-médiatique chinoise pour désigner, classer et traiter les migrants de l'intérieur des années 1980 à nos jours. L'étude des politiques publiques et des articles de presse prouve que les catégories migratoires sont changeantes, continuellement renégociées et redéfinies. La section suivante exploite l'exemple des catégories de l'habitat social à Zhuhai, pour dévoiler la façon dont la hiérarchisation au sein des migrants alimente un processus d'inclusion et d'exclusion en milieu urbain qui évolue selon l'agenda politique. Ce processus agit sur les espoirs individuels d'ascension sociale des migrants, mais sert surtout les objectifs de croissance poursuivis par l'État chinois. Enfin, les discours des migrants interrogés lors de l'enquête à Zhuhai m'ont servi de support empirique pour appréhender la façon dont les migrants qui restent invisibles dans l'action publique se définissent « par le bas ». Il en résulte que les représentations que les migrants ont d'eux même dérivent en grande partie du processus de catégorisation et de hiérarchisation s'effectuant « par le haut ».

4.1.2 L'émergence d'une grammaire des catégories migratoires de l'intérieur en RPC

L'essor de l'urbanisation en Chine à partir des années 1980 tient principalement à des vagues migratoires internes qui, comme on l'a vu (chapitre 1), s'orientent initialement des régions défavorisées de l'ouest et du centre du pays vers les ZES et les villes côtières, puis plus récemment s'effectuent plutôt au sein des provinces, vers les plus grandes villes (Su, Tesfazion, et Zhao 2017). Pendant les premières décennies des réformes, alors que la décollectivisation et l'établissement du système de responsabilité des ménages (Chapitre 1) engendrent une main d'œuvre rurale excédentaire, incitée à s'engager dans les secteurs non agricoles, aucune réforme sociale n'est prévue pour les paysans « qui quittent la terre sans quitter la campagne » (Lin 2002). Les services sociaux de base des migrants ruraux demeurent rattachés au lieu d'enregistrement de leur résidence et dépendent du statut *rural* qui leur est institutionnellement attribué par le *hùkǒu* (Solinger 1999 ; F.-L. Wang 2005 ; Froissart 2013).

Dès les années 1980, l'intensification des migrations internes contraint le gouvernement à réguler la présence incontrôlée et potentiellement dangereuse des ouvrier-paysans (农民工 *nóngmígōng*) en ville. C'est ainsi que les autorités de tous les niveaux administratifs s'engagent dans la construction d'une nouvelle problématique publique autour des *nóngmíngōng* ou plus généralement de la « population flottante » (流动人口 *liúdòng rénkǒu*). Parallèlement, un nouveau lexique discriminant désignant cette population fait irruption dans le langage politico-médiatique et les nomenclatures statistiques, avant de ressortir dans les études académiques chinoises, puis occidentales. L'institutionnalisation du problème des ouvrier-paysans et la place centrale qu'il occupe dans les débats publics contribuent à diffuser une représentation homogène des individus *flottants* entre campagne et ville. Bien que, depuis quarante ans, les questions liées aux *nóngmíngōng* figurent parmi les sujets de recherche les plus étudiés, ce n'est qu'au cours des années 2000 que certaines études révèlent la difficulté à définir les acteurs et les modes de migrations internes en Chine (Liu T. et Chan 2001 ; Goodkind et West 2002). Cette prise de conscience émerge parallèlement au débat sur la représentativité des données statistiques (Scharping 1997, 2001 ; Liu et Chan 2001) qui montre l'inconsistance d'une catégorie unique de migrants internes. Les rares études se focalisant sur les représentations politiques et médiatiques des migrants d'origine rurale en contexte

urbain mettent en exergue les mêmes incongruences (Davin 1996 ; Jacka 2000 ; Florence 2006 ; Lee C. K. 2007). Les migrants internes chinois constituent, en effet, l'un des groupes les plus difficiles à définir, à chiffrer et à analyser (Goodkind et West 2002).

La recherche sur les migrations définit généralement les migrants à partir de critères spatiaux (lieu d'origine et de destination), de critères temporaux (le temps de la migration et sa durée) ou selon les causes des migrations (Lee E. S. 1966 ; Todaro 1976 ; Massey 1999). Or, ces critères ne sont pas suffisants pour définir les individus en mouvement, notamment en Chine (Scharping 1997). L'analyse migratoire y est complexifiée par le système institutionnel de gestion de la population (qui s'appuie principalement sur le dispositif du *hùkǒu*), son évolution dans le temps et sa déclinaison aux différents échelons administratifs, mais aussi par les recensements statistiques et l'existence d'une riche terminologie politico-médiatique et vernaculaire. La complexité de cette population en mouvement et les mutations auxquelles elle est soumise, se reflète en un lexique très varié qui témoigne l'existence d'une palette de catégories socialement construites dépendantes du locuteur et du contexte. Ces catégories jouent un rôle, jamais neutre, aussi bien dans le processus de hiérarchisation urbaine que dans le processus de représentation des migrants internes.

4.1.3 Les chevauchements des catégories statistiques de la mobilité spatiale

En Chine, les recensements démographiques officiels, devenus un enjeu important suite au lancement de la politique de l'enfant unique en 1979[244], sont organisés tous les dix ans par le Bureau National des Statistiques Chinois (BNSC). Ces données, qui depuis 1987 réunissent également des informations sur les migrations internes, sont complétées par des estimations intermédiaires réalisées par l'Administration de l'Enregistrement des Ménages (户籍行政 *hùjí xíngzhèng*) – relevant du Ministère de la Sécurité Publique –, ainsi que par différents bureaux au niveau provincial, municipal et d'arrondissement. D'autres données officielles sont aussi diffusées par l'agence de presse Xinhua, l'organe de presse officiel de la RPC. Dans ces documents, mise à part la distinction entre migration internationale (外部移民 *wàibù yímín*) et migration interne (内部移民 *nèibù yímín*), deux autres catégories sont distinguées: la « population migrante » (迁移人口 *qiānyí rénkǒu*), qui englobe les individus s'installant de façon permanente dans une

[244] La politique de l'enfant unique a été remplacée par « la politique des deux enfants » entrée en vigueur le 1 janvier 2016 (Attané 2016).

nouvelle unité administrative suite à un transfert de *hùkǒu* ; et la « population flottante », composée d'individus se déplaçant temporairement (Chan 2013 ; Chan et Zhang 1999) sans l'obtention d'un permis de résidence permanente (Goodkind et West 2002). Cette dernière catégorie, concentrée essentiellement en milieu urbain, pose problème dans la mesure où les différents types de recensements n'utilisent pas des définitions équivalentes et durables de population flottante[245] (Chan 2013). En outre, la définition même de ville chinoise, qui peut facilement induire à confondre entre l'unité administrative et l'unité démographique ou entre la ville-centre et l'ensemble administratif qui en dépend (Sanjuan et Fayolle-Lussac 2017), contribue à complexifier davantage la conception de la migration intérieure.

Le BNSC intègre la population flottante au sein d'une catégorie plus large, celle de « *population séparée du lieu de résidence officielle* » (人户分离人口 *rénhù fēnlí rénkǒu*). Cette dénomination désigne l'ensemble des individus ayant quitté depuis au moins six mois leur lieu de domiciliation officiel[246] (canton, bourg ou quartier) pour se déplacer à l'intérieur des frontières de leur district/arrondissement ou à l'extérieur, pour rester dans leur province ou la quitter pour une autre. Au sein de cette catégorie est distinguée la population flottante, qui rassemble les individus ayant quitté depuis au moins six mois leur lieu de domiciliation officiel pour ne se déplacer qu'à l'extérieur de l'arrondissement urbain de provenance[247]. Le décompte de la population flottante ne prend donc pas en compte les déplacements – sans transfert de *hùkǒu* – à l'intérieur de l'arrondissement urbain dont le lieu de domiciliation officiel fait partie[248]. Bien que les deux définitions soient distinctes, analystes et chercheurs ne font que rarement référence à la catégorie de population séparée du lieu de résidence officielle, assimilant tout déplacement d'au moins six mois (à l'intérieur et à l'extérieur de l'arrondissement urbain d'origine) à la population flottante. De plus, le BNSC distingue également population

[245] Le terme « population flottante » en référence aux ouvrier-migrants est aussi amplement utilisé par la presse chinoise. Pour une analyse plus complète de la terminologie relative aux discours officiel relayée par les médias voir Florence (2006).

[246] Ce terme désigne dans le texte le « lieu officiel d'enregistrement du ménage » (户口所在地 *hùkǒu suǒzàidì*).

[247] Selon le BNSC (2019), en 2018 la population séparée du lieu de résidence officielle comptait 286 millions de personnes, tandis que la population flottante en comptait 241 millions. (BNSC, 2019, *National Economic Performance Maintained within an Appropriate Range in 2018 with Main Development Goals Achieved*, http://www.stats.gov.cn/english/PressRelease/201901/t20190121_1645832.html, (consulté le 23/8/2019)).

[248] Selon les données du recensement national de 2010, la population flottante du pays comptait 261 386 075 personnes et la population séparée du ménage 39 959 423 (Lian 2013, 007).

flottante « entrante » (流入人口 *liúrù rénkǒu*)[249] et « sortante » (流出人口 *liúchū rénkǒu*)[250], ainsi que la population flottante « de longue durée » (常住流动人口 *chángzhù liúdòng rénkǒu*) – domiciliée en dehors du lieu de domiciliation officiel depuis au moins cinq ans – et « à court terme » (短期流动人口 *duǎnqī liúdòng rénkǒu*) – pour un séjour de moins de cinq ans (**Tableau *13***).

Une autre définition de population flottante affleure dans les comptes rendus diffusés par la presse officielle (Chan 2013). Elle inclut un ensemble de typologies migratoires qui varient selon la nature du séjour (de loisirs, d'études ou de travail) et concerne différents types de trajectoires au-delà des frontières provinciales, municipales ou de district : il peut s'agir de migration d'une ville vers une autre ville, d'une zone rurale vers une ville ou encore d'une zone rurale vers une autre zone rurale. La durée, parfois ignorée, peut varier d'un minimum de trois jours – période à partir de laquelle tout déplacement doit être enregistré auprès de la police locale – à six mois, un an, voire jusqu'à cinq ans.

À cet emploi général de l'expression population flottante s'en ajoutent d'autres plus restreints qui forment des nouvelles catégories figurant dans les recensements provinciaux ou municipaux. Ces catégories résultent d'un système de « permis de résidence provisoires » (暂住证 *zànzhùzhèng*)[251] qui n'est pas unifié au niveau national, mais qui évolue constamment depuis sa diffusion à partir des années 1980, se différenciant d'une municipalité (ou province) à l'autre. Parmi ces catégories, qui se substituent parfois à celle de population flottante sans pourtant être équivalentes, figure celle de « population temporaire » (临时人口 *línshí rénkǒu*), apparue dans les décomptes démographiques de Shanghai dès 2008 suite à l'adoption dans la même ville d'une « carte de résidence temporaire » (临时居住证 *línshí jūzhùzhèng*) renouvelable et accordant la résidence shanghaïenne pour une période de six mois à tous ceux qui s'y installent plus de trois jours[252]. À Shenzhen, les recensements municipaux et d'arrondissements

[249] La « population flottante entrante » correspond à la population qui s'installe dans une unité administrative différente de son propre lieu d'origine sans transfert de *hùkǒu*

[250] La « population flottante sortante » correspond à la population qui quitte, sans transfert de *hùkǒu*, le lieu d'origine pour vivre ailleurs dans le pays

[251] Le « permis de résidence provisoires » a été adopté pour la première fois par la municipalité de Shenzhen en 1984 pour permettre aux migrants de travailler et d'habiter temporairement dans une autre ville sans modifier le lieu indiqué sur leur *hùkǒu* permanent.

[252] En 2018, la « carte de résidence temporaire » a été remplacée par le « permis de résidence » (居住证 *jūzhùzhèng*).

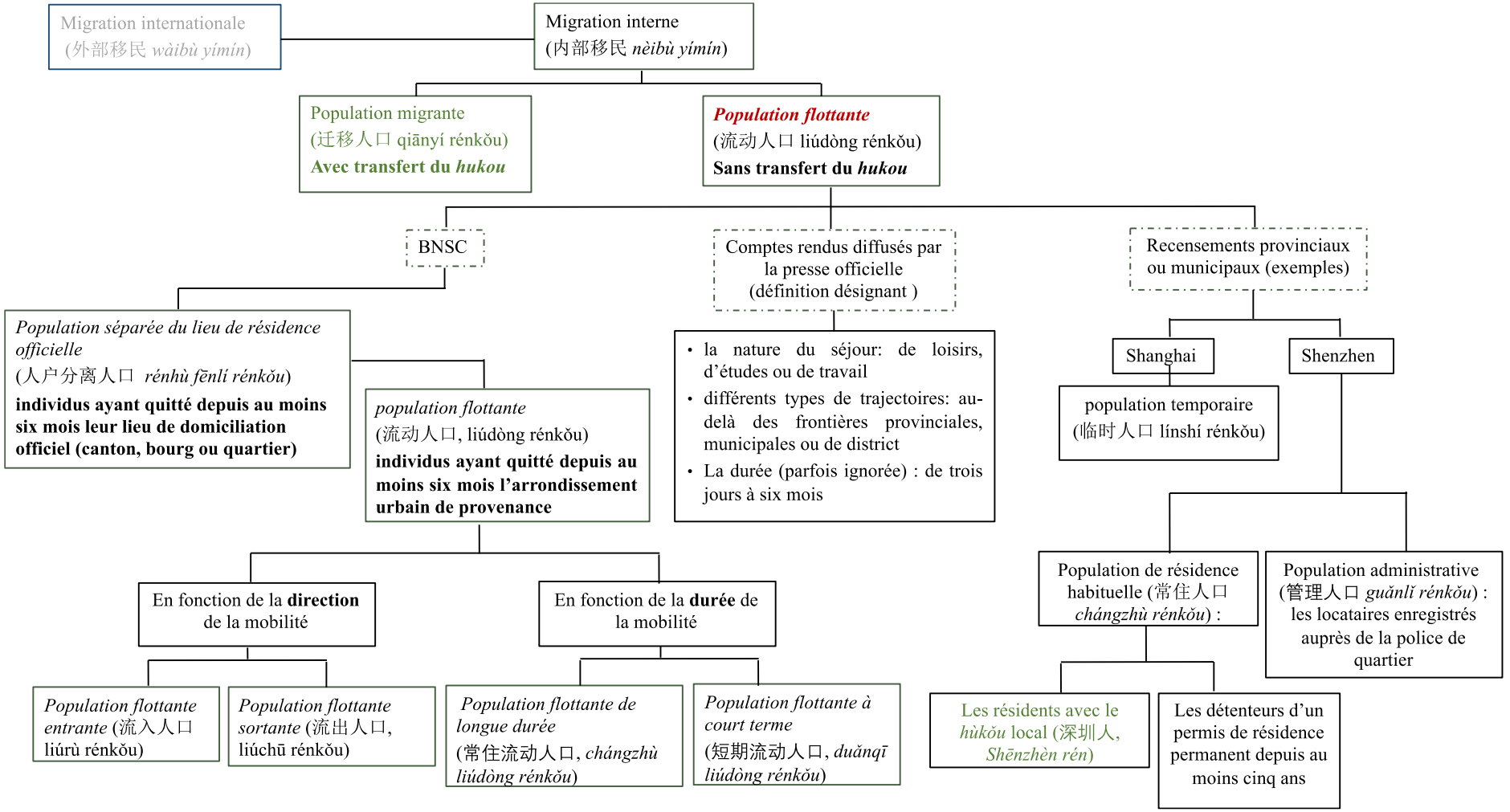
distinguent la « population de résidence habituelle » (常住人口 *chángzhù rénkǒu*), qui inclut les résidents bénéficiant du *hùkǒu* local (深圳人 *Shēnzhèn rén*), les détenteurs d'un permis de résidence permanent (常住证 *chángzhù zhèng*) depuis au moins cinq ans, et la « population administrative » (管理人口 *guǎnlǐ rénkǒu*), qui désigne les locataires enregistrés auprès de la police de quartier (**Tableau *13***). Les chiffres concernant la *population administrative* sont utilisés dans les communiqués de presse pour désigner la population flottante alors que les deux catégories ne sont pas équivalentes au niveau national. Ce système fragmenté de permis de résidence temporaires complexifie de fait l'évaluation des déplacements internes sans transfert de *hùkǒu*. Bien que depuis 2010 le CAE ait annoncé sa volonté d'appliquer un système de « permis de résidence » (居住证 *jūzhùzhèng*)[253] à l'échelle nationale, la responsabilité du déploiement du nouveau permis – qui octroierait des droits quasi identiques à ceux des résidents locaux aux migrants jouissant d'un emploi stable et d'un domicile fixe[254]– incombe aux administrations provinciales et municipales. Le nouveau système, récemment adopté par les villes et provinces les plus prospères (发达 *fādá*) [255], est encore loin d'être uniformisé dans le pays, ce qui ne simplifie guère le décompte de la population migrante et l'interprétation de ces données.

[253] Le passage du « permis de résidence temporaire » (暂住证 *zànzhùzhèng*) au « permis de résidence » (居住证 *jūzhùzhèng*) qui est en train de se mettre en place en plusieurs villes, non seulement représente symboliquement une diminution des connotations négatives et des limites associées à l'expression *temporaire*, mais permet d'améliorer la gestion de la population urbaine en réservant un traitement plus égalitaire entre autochtones et migrants. À Zhuhai comme à Foshan, Guangzhou ou Dongguan, le permis de résidence temporaire a été abrogé en 2010.

[254] Dans les villes où il a été adopté, le « permis de résidence » confère aux foyers qui l'ont obtenu le droit d'intégrer le système local de sécurité sociale et le droit de bénéficier gratuitement du système d'éducation publique pour leurs enfants, de bénéficier des services publics de base de l'emploi (par ex. bénéficier de formations professionnelles), des services de santé publique et des soins de base aux personnes âgées, des services de planification familiale et d'aide judiciaire. En outre, ces bénéficiaires peuvent faire une demande pour une carte d'identité de résident, immatriculer leur véhicule dans la ville et y obtenir un permis de conduire, et passer un examen pour obtenir une qualification professionnelle.

[255] Parmi ces localités figurent les mégapoles de Pékin et Shanghai qui prétendent contrôler de manière plus stricte la population entrante, et les provinces du Zhejiang et du Guangdong qui, pour affronter la pénurie de main d'œuvre dans le secteur, comptent garantir plus d'avantages aux nouveaux migrants recrutés avec ce permis.

Tableau 13. Les catégories statistiques de la mobilité spatiale : les biais de la « population flottante ».



Source : réalisée par l'auteure.

Dans la ville-préfecture de Zhuhai, où le tiers de la population est composé de migrants, la population flottante ne figure pas parmi les catégories recensées. Les tableaux publiés sur le site du bureau municipal des statistiques de Zhuhai (BMSZ) indiquent seulement la « population ayant le *hùkǒu* local » et la « population de résidence habituelle », qui renvoie aux individus domiciliés en ville depuis au moins cinq ans et pourvus d'un permis de résidence, ou aux individus enregistrés auprès de la police locale. Selon les chercheurs et fonctionnaires de Zhuhai enquêtés, le calcul de la population flottante s'obtiendrait en soustrayant la *population de résidence habituelle* à la population avec *hùkǒu*. Toutefois, le fait que la population flottante ne soit pas soumise à des critères de définition clairement explicités pose un doute quant à l'exactitude de ces chiffres[256] (**Tableau *14*).** Par ailleurs depuis 2007, la ville préfecture de Zhuhai a été l'une des premières à introduire un système de collecte d'information concernant la « population réelle » (实有人口 *shíyǒu rénkǒu*)[257]. Le principal objectif du nouveau dispositif est d'évaluer avec plus de précision la population qui réside réellement dans la ville-préfecture, ce qui inclut : la population de résidence habituelle, la population flottante, la population avec le hùkǒu local et la population de nationalité étrangère (外籍人口 *wàijí rénkǒu*)[258]. Le système de gestion de la population réelle est géré par le Bureau de Sécurité Publique de Zhuhai (BSPZ) (公安机关 *Gōng'ān jīguān*), qui centralise les données de la police de quartier. Dès qu'une personne arrive et s'installe dans un des arrondissements de Zhuhai, elle est censée se rendre au bureau de la police du quartier de résidence afin de s'enregistrer et ainsi d'être inclue dans le système de gestion de la population réelle. L'absence de données précises sur la population flottante de Zhuhai dans le tableau du bureau municipal des statistiques atteste de l'inefficacité du système de gestion de la population réelle, plus de dix ans après son introduction.

[256] Selon le *Livre bleu sur l'intégration sociale de la population flottante*, la population flottante de Zhuhai en 2017 représentait 61,95 % de la *population de résidence habituelle* de la ville (Xiao Z. 2019). Cette proportion ne correspond pas à celle extrapolée à partir du tableau du Bureau Municipales des Statistiques.

[257] Bureau général du gouvernement populaire de la province du Guangdong, Zhuhai lance la collecte d'informations sur la population réelle, le critère principal étant le décompte des personnes qui vivent dans un logement, *Portail du gouvernement populaire de la province du Guangdong* (广东省人民政府门户网站), 4 juillet 2007, http://www.gd.gov.cn/govpub/zwdt/dfzw/200707/t20070704_17601.htm, (consulté le 15/9/2019).

[258] La municipalité de Shanghai a introduit le système de gestion de la population réelle en 2009 (Meyer-Clement et Wang 2020, 76) et la municipalité de Pékin en 2011. (« La gestion intégrale de la population de Pékin inclut les ressortissants étrangers » (北京全覆盖管理在京人口外籍人员包括在内), *Chinanews*, 20/11/2011, http://www.chinanews.com/gn/2011/11-20/3472900.shtml, (consulté le 15//2020).

Tableau 14. Les données sur la population de la ville de Zhuhai (Guangdong) en 2018.

Population de résidence habituelle

Population avec *hukou* local

3–1 人口主要指标

指 标	单 位	2000 年	2010 年	2014 年	2015 年	2016 年	2017 年
	10 000 personnes						
年末常住人口	**万人**	**123.65**	**156.16**	**161.42**	**163.41**	**167.53**	**176.54**
男性比例	%	50.06	52.08		52.00		
女性比例	%	49.94	47.92		48.00		
0–14 岁人口比例	%	17.31	13.57		14.85		
15–64 岁人口比例	%	78.66	81.42		78.60		
65 岁及以上人口比例	%	4.03	5.01		6.64		
城镇人口占常住人口比例	%		87.65	87.87	88.07	88.80	89.37
人口密度	人 / 平方公里	758	913	936	943	967	1017
户籍人口							
年末总户数	万户	20.64	29.41	30.66	30.96	31.76	32.50
年末总人口	万人	73.90	104.74	110.22	112.45	114.78	118.87
性别比	女 =100	106.4	104.1	104.1	103.9	103.4	101.5

– = *Population flottante*

Une catégorie dépourvue de définition

Source : Réalisé par l'auteure d'après les données du BMSZ 2018.

De façon générale, chaque recensement comptabilise la population flottante inégalement, en fonction de critères fluctuants de limites géographiques, de durée minimale du séjour, et de flux de population entrante et sortante d'une unité urbaine, ainsi qu'en fonction des permis de résidence temporaire octroyés. Il convient de rester prudent quant à la fiabilité de ces chiffres pour une autre raison : les statistiques ignorent une importante portion de migrants internes qui se déplacent sans s'enregistrer auprès de l'administration de la ville où ils travaillent et s'installent sans permis de résidence. Bien que le nombre de migrants enquêtés dans le cadre de cette thèse ne soit pas représentatif de la situation générale à Zhuhai ou en RPC, sur les 128 personnes interrogées, seules 97 (soit 76 %) n'étaient pas enregistrées ni auprès de la police locale ni auprès d'autres bureaux administratif (par exemple le Bureau de santé et de la planification familiale), de la ville de Zhuhai. Cette population qui est partie intégrante de la population flottante du pays reste donc invisible dans les estimations et les recensements statistiques, contribuant à rendre le panorama des migrations intérieures encore plus flou.

L'analyse des catégories statistiques a mis en évidence leur forte plasticité, les

chevauchements dont elles font l'objet et leur inaptitude à quantifier de manière rigoureuse les populations migrantes. Néanmoins, cette analyse n'est pas suffisante. Bien que l'expression population flottante soit devenue un terme générique, une mosaïque hétéroclite d'expressions, pas toujours équivalentes, s'est progressivement constituée, finissant par forger d'autres catégories migratoires employées dans des contextes différents (politico-médiatique, académique, pratique quotidienne).

4.1.4 Catégories politico-médiatiques : usages formels et informels par « le haut »

Dès les années 1980, un arsenal de catégories de la migration interne émerge dans la sphère politico-médiatique. Ces catégories toujours en évolution oscillent entre pratiques formelles et informelles, contribuant à rendre leur contour flou et leurs usages changeants et discrétionnaires. La création de « zones grises » (Yiftachel 2009), avant même leur spatialisation, se matérialise dans des discours et des pratiques quotidiennes qui selon le contexte « blanchissent » et « noircissent » (Yiftachel 2009, 96) la manière de traiter certains groupes sociaux issus, dans notre cas, de migrations internes.

Comme plusieurs chercheurs l'ont noté, mise à part l'appellation de population flottante, le terme utilisé de manière prédominante par les médias chinois durant les années 1980-1990 pour désigner les migrants ville-campagne est « *mángliú* » (盲流), traduit littéralement comme « flux aveugle » (Jacka 2000 ; Florence 2006 ; Lee C. K. 2007). Cette expression issue de l'époque maoïste a été employée par le Parti pour la première fois en 1952[259] et a depuis été utilisée dans les documents officiels pour désigner les flux de paysans qui abandonnaient « aveuglément » leur lieu d'origine (盲流外出 *mángliú wàichū*) pour se « déverser en ville de manière irréfléchie » (盲流流入 *mángliú liúrù*) (Cui 2006 ; Florence 2006 ; He 2009). Chargée d'une connotation péjorative, l'expression *mangliu* témoigne comme on le voit de la volonté de la Chine maoïste de limiter tout mouvement spontané de la population susceptible d'entacher son projet de modernisation rationnelle et planifiée.

[259] En 1952 le Conseil d'administration du gouvernement chinois (政务院 *zhèngwùyuàn*) adopte « La résolution sur la question de l'emploi » qui reconnaît pour la première fois le problème de l'entrée « non organisée » (无组织 *wú zǔzhī*), « non planifiée » (无计划 *wú jìhuà*) et « aveugle » (盲目 *mángmù*) de la main d'œuvre rurale en ville préconisant de mesures pour « contraindre les paysans à rester à la campagne » (Cui 2006 ; He 2009). Voir aussi : « Nous devons décourager la migration aveugle des paysans dans les villes » (应劝阻农民盲目向城市流动), *Le Quotidien du Peuple*, 26/11/1952, https://new.zlck.com/rmrb/news/J9ZQ7S1H.html, (consulté le 7/12/2019).

Au fil des années 1980, cette terminologie répandue dans la presse gagne également la sphère académique chinoise qui, pour partie, en décrie fortement l'emploi[260], démontrant qu'au contraire, ces migrations ne sont pas irrationnelles mais stimulées par des besoins économiques (Zhao 1995) et rationnellement organisées par des réseaux d'interconnaissance. Dans ce contexte, le sociologue Zhang Yulin introduit l'expression de « *nóngmíngōng* » (农民工), ou *ouvrier-paysan* – déjà employée dans sa forme abrégée de « *míngōng* » (民工) sous le régime maoïste (Fei, Wang, et Deng 1950 ; Diao 2019) – pour désigner la main d'œuvre rurale qui, une fois en ville, se consacre aux travaux non agricoles (Zhang 1984). Avant que ce terme ne soit officiellement intégré dans le vocabulaire administratif au début des années 1990, d'autres formules circulent dans la presse, comme « vagues d'ouvrier-paysans » (农民潮 *nóngmín cháo*) ou « marées d'ouvrier-paysans » (民工浪潮 *míngōng làngcháo*) (Jacka 2000 ; Florence 2006 ; 2008 ; Lee C.K. 2007). L'emploi de ces expressions renvoie au caractère irréfrénable, imprévisible et démesuré des flux migratoires campagnes-villes dont le volume augmente – malgré la volonté du gouvernement de freiner toute migration de longue distance[261] –, déstabilisant l'ordre social et spatial des pôles urbains (Davin 1996 ; Florence 2008) et provoquant du « désordre » (乱 *luàn*).

À côté de ces expressions, une autre appellation à connotation péjorative, les « trois sans » (三无人员 *sānwú rényuán*), émerge dans les discours officiels au tournant des années 1980 et 1990, en lien avec le contexte d'instabilité économique (inflation galopante) et sociale (mouvement de la place Tiananmen[262]) (Biao et Shen 2005, 14 ; Froissart 2013, 119). Le fil directeur unissant ces expressions est le rétablissement de l'ordre et le renvoi chez eux de tous les individus illicitement présents en ville. La catégorie des *sānwú* est parfaite à cet égard : empruntée au vocabulaire maoïste[263], cette

[260] Biao et Shen (2005) ont toutefois noté que dans les années 1980-90, outre les études académiques semi-indépendantes qui analysent la migration interne en tant qu'expérience humaine multidimensionnelle, des recherches issues d'institutions gouvernementales contribuent au contraire à polariser le débat public sur le rôle soit positif, soit déstabilisant des migrations, négligeant d'en nuancer la complexité.

[261] Au tournant 1970 et 1980, le taux de chômage étant déjà très élevé en zone urbaine, les gouvernements urbains emploient, sous ordre de l'État central, la stratégie connue sous le nom d' « encercler, poursuivre, bloquer et rafler » les migrants (Biao et Shen 2005, 14).

[262] CAE, 1991, *Avis sur le problème de la réforme du travail des centres d'hébergement et de rapatriement*, n. 48 (48 号文件《关于收容遣送工作改革问题的意见》).

[263] L'expression « les trois sans » (三无 *sānwú*) en référence aux urbains qui n'étaient pas en capacité de travailler (« sans travail ») et qui ne disposaient d'aucun revenu (« sans revenu ») ni d'aucun soutien

catégorie « fourre-tout » (Florence 2008, 125) fait référence aux individus dépourvus des trois documents attestant la régularité de leur présence en ville : la carte d'identité, le permis de séjour temporaire et le permis de travail (Pils 2007, 179). Si la formule des *sānwú* continue d'être utilisée par les autorités des grands centres urbains comme cible des campagnes policières de nettoyage[264] (Florence 2008, 125-65), dans la même période l'expression *nóngmíngōng* s'impose dans le vocabulaire administratif comme catégorie de migrants légalement admis en ville. En effet, après la « tournée d'inspection de Deng Xiaoping dans le Sud », qui réaffirme la voie des réformes économiques, les migrations intérieures ne sont plus un synonyme de désordre, mais représentent, une fois canalisées et contrôlées, une ressource pour la croissance urbaine. Afin de légitimer une « mobilité ordonnée » (有序流动 *yǒuxù liúdòng*), le CAE recourt à l'expression « paysans ouvriers sous contrat » (农民合同工人 *nóngmín hétong gōngrén*) – par la suite simplifiée en *nóngmíngōng* – pour désigner les ruraux recrutés sous contrat en tant qu'ouvriers en ville pour plus d'un an[265]. Néanmoins, l'ambiguïté des politiques publiques vis-à-vis des migrants internes contribue à transférer au terme *nóngmíngōng* le stigmate rattaché aux flux aveugles et aux *sānwú*. Dans l'imaginaire social, les *ouvrier-paysans* ne désignent pas les ouvriers sous contrat d'origine rurale, mais une masse homogène définie par le manque : le manque d'un statut stable, de documents, de qualifications, d'instruction, de « qualité humaine » (素质 *sùzhì*), les reléguant dans une position d'infériorité. Par une inévitable relation transitive, ce même sens finit également par affecter le sens originel de l'expression population flottante (Mallee 2000 ; Florence 2006).

Ce vocabulaire est encore plus stratifié dans le DRP, et notamment dans les ZES, où la population migrante est en nombre supérieur à la population permanente. L'analyse de Florence (2008, 155, 169) portant sur des articles de presse à Shenzhen souligne la distinction entre la catégorie illégale des *sānwú,* désignant les mendiants et les vendeurs ambulants, la catégorie intermédiaire des *míngōng*, à la recherche d'un travail dans la ZES, et les *dǎgōngzhě* (打工者), les migrants ayant un travail régulier. Cette dernière expression, employée encore de nos jours par les migrants travaillant dans le secteur

familial « sans famille »), désignait à l'époque maoïste la seule catégorie qui bénéficiait d'assistance sociale proprement dite en zone urbaine (Yang L. 2018, 2).

[264] Il s'agit de campagnes de lutte contre la criminalité lancée régulièrement sous le slogan « frapper fort » (严打运动 *yándǎ yùndòng*) et qui mobilisent les forces de police afin de renvoyer les « trois sans » à leur lieu de résidence officielle après une période de détention (Tanner 2005).

[265] CAE, 1991, *Règles pour les entreprises propriétés du peuple qui emploient des paysans comme ouvriers sous contrat n. 87* (87 号令《全民所有制招用農民合同制工人的規定》).

informel pour s'auto-définir et se différencier des « ouvriers sous contrat » (合同工 *hétonggōng*)[266], et que je traduis avec l'expression « travailleurs à la tâche », est devenue synonyme d'ouvrier. Le mot *dǎgōng* se compose de deux caractères : *dǎ* (打) associé à plusieurs significations dont celle de *construire, fabriquer* qui renvoie aux travaux manuels, ou celle de *battre, frapper* qui évoque la pénibilité de ces métiers ; et *gōng* (工), qui désigne tout type de travail ouvrier (Losavio 2016, 60). L'émergence du terme *dǎgōng* dans le vocabulaire politico-médiatique des ZES, est emblématique de la nouvelle *économie socialiste de marché* (Crane 1994, 76,80). Selon Pun, le mot de *dǎgōng* peut s'interpréter comme « *vendre son propre travail* » (Lee C. K. 1998 ; Pun 1999 ; 2016) par opposition au terme *gōngrén* (工人) qui désigne les ouvriers des entreprises d'État de l'époque maoïste jouissant d'un emploi stable et d'un statut privilégié. Les variantes genrées *dǎgōngmèi* (打工妹) et *dǎgōngzǎi* (打工仔), respectivement « petites sœurs » et « garçons travaillant à la tâche », marquent l'introduction des catégories de genre dans le monde industriel chinois, témoignant ainsi du dépassement du socialisme maoïste qui mettait l'accent sur le concept de classe (Pun 1999, 14-15).

Par ailleurs, la transition de l'économie nationale vers un mode de production capitaliste et l'insertion de la Chine dans l'économie mondiale à travers l'ancrage urbain des villes mondiales et globales (Friedmann 1986 ; 2006 ; Sassen 2001) modulent les discours politico-médiatiques et finissent par produire de nouveaux imaginaires. Dans ce nouveau contexte d'emboîtements scalaires, les *dǎgōng* sont appelés à être les ouvriers d'un nouveau régime de production industrielle essentiel à la construction d'un monde urbain moderne et toujours plus internationalisé (Cartier 2002, 1519). Participer à cette construction serait pour « les jeunes villageois(e)s ignorant(e)s » (乡下妹/仔 *xiāngxiamèi/zǎi*), l'occasion de devenir des ouvriers urbains modernes (Liu 2006 ; Shen et Li 2009 ; Wen 2009). Pour démontrer cette capacité, chaque individu est contraint de travailler dur et de s'engager dans un processus d'amélioration personnel, se défaisant de toute habitude rurale pour s'élever au stade de la modernité urbaine. Les discours officiels ne mettent plus l'accent sur la force des masses mais sur les compétences individuelles de chacun, l'objectif étant de discipliner cette nouvelle catégorie ouvrière en réclamant d'elle une implication sans faille dans le projet de développement économique, tout en

[266] Entretiens de l'auteure auprès des migrants de la ZDHNT, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018.

alimentant les espoirs individuels d'ascension sociale[267].

L'attitude de l'État chinois envers les migrations internes a constamment été influencée par les fluctuations politico-économiques du pays. Suite aux restrictions qui ont perduré jusqu'aux années 2000, l'arrivée au pouvoir de l'administration Hu Jingtao - Wen Jiabao en 2003 change la donne, avec une nouvelle rhétorique « centrée sur les individus » (以人为本 *yǐrénwéiběn*) et attentive aux les besoins des « populations vulnérables » (弱势群体 *ruòshìqúntǐ*). En 2003, le Document n°1, définissant les priorités nationales annuelles, place la question des migrants au centre de l'action publique. Il s'agit dorénavant de pourvoir aux besoins des *wàidìrén* (外地人) ou *wàiláirén* (外来人), respectivement *personnes de l'extérieur* ou *personnes venues d'ailleurs*[268], et de défendre leurs droits. Ces termes dérivés de l'expression plus administrative de « population venue d'ailleurs » (外来人口 *wàilái rénkǒu*), employée dès les années 1990 pour différencier la population sans *hùkǒu* local des « résidents locaux » (本地居民 *bendì jūmín*), se chargent dans ce nouveau contexte d'implications plus accommodantes. La recherche et les médias jouent un rôle décisif dans ce changement de paradigme (Biao et Shen 2005 ; Sun 2014, 8-9). Comme Shen et Biao (2005) l'expliquent, une relation triangulaire s'installe dès les années 2000 entre chercheurs, médias et décideurs politiques. La publication d'articles dénonçant les traitements abusifs subis par les ouvrier-paysans[269] (entre autres recrutements sans contrats, salaires impayés, détention arbitraires) fait surgir la question des inégalités entre urbains et ruraux en matière d'accès aux services publics et sociaux, et déclenche une vague d'actions pour la défense des droits collectifs des migrants. Dans ce contexte, une nouvelle terminologie plus positive à l'égard des migrants internes émerge dans la sphère politico-médiatique et académique. La presse célèbre les initiatives locales encouragées par l'État-parti et menées par les communautés de quartiers (社区 *shèqū*) et les organisations de soutien aux migrants, sous le nom de « mouvement pour les nouveaux citadins » (新市民运动 *xīnshìmín yùndòng*) (Yang 2005 ; Xu et Sun 2011). Il s'agit de créer des écoles, d'organiser des formations professionnelles, d'instituer des centres d'assistance juridique et d'aide à la recherche

[267] Pun (2005) analyse la manière dont les désirs et les espoirs d'ascension individuels des ouvrier-migrants s'encastrent parfaitement dans les exigences du capitalisme industriel.

[268] Antonymes de *bendìrén* (本地人), littéralement les gens de cette terre, les autochtones, les termes *wàidìrén* /wàiláirén réaffirment l'opposition entre les gens de l'extérieur, notamment les ruraux, et les autochtones, c'est-à-dire les urbains.

[269] L'« affaire Sun Zhigang » en est un exemple emblématique. Voir : Biao et Shen (2005, 24) Pils (2007) Froissart (2013, 321-36).

d'emploi, afin d'améliorer la « qualité humaine » (素质 *sùzhì*) des ruraux travaillant en ville et de les transformer graduellement en nouveaux citadins. Les chercheurs discernent le processus de « dépaysannisation » (非农化 *fēinónghuà*), qui transformerait les paysans en travailleurs migrants, et le processus de « citoyennisation » (市民化 *shìmínhuà*), qui convertirait les migrants en *nouveaux citadins* (Liu C. 2006 ; Shen et Li 2009 ; Wen 2009). En 2006, les autorités de Xi'an et Qingdao sont les premières à remplacer dans toute réglementation locale les termes « gens de l'extérieur », « travailleurs venus de l'extérieur » et *dǎgōng* par l'expression « nouveaux citadins ». Les ouvrier-paysans ne doivent plus être traités comme des « gens de passage » (过客 *guòkè*) en ville mais y être intégrés en tant que « nouveaux résidents » (居民 *jūmín*) et bénéficier des mêmes droits octroyés aux urbains de souche. Autrement dit, il est temps de mettre fin aux catégories d'origine maoïste opposant urbains et ruraux. En ce sens, les organisations de défense des droits des migrants envisagent de mettre fin à la distinction entre « classe ouvrière urbaine » (职工 *zhígōng*) et *dǎgōng*, proposant le terme plus neutre de « travailleur » (劳动者 *láodòngzhě*) (Froissart 2011, 22).

Le discours officiel promouvant les nouveaux citadins se clarifie progressivement, et révèle que l'intégration des migrants en ville s'inscrit dans une stratégie combinant urbanisation, croissance économique et contrôle social. À la suite de la crise financière de 2008, qui marque un tournant dans l'orientation économique du pays, la grammaire des catégories migratoires se recomplexifie. La nouvelle stratégie de développement économique s'appuie fortement sur la demande intérieure, notamment à travers l'accroissement de la classe moyenne. À cet égard, le rôle des migrants devient cruciale pour soutenir le nouveau modèle de croissance des économies urbaines[270]. Le lancement du premier plan d'urbanisation 2014-2020 injecte ainsi de nouvelles expressions dans les discours politico-médiatiques et académiques, parmi lesquelles deux marquent fortement le panorama des migrations intérieures : celle de « talent » (人才 *réncái*), déjà utilisée dans les discours officiels depuis le lancement des réformes, mais pas en référence aux migrants internes (Bakken 2000 ; Hoffman 2001), et que nous analyserons plus bas ; et

[270] Une étude portant sur le niveau de consommation des *nouveaux migrants urbains* montre que, alors qu'il existe une stratification du niveau de revenu parmi les migrants urbains de nouvelle génération, le revenu moyen mensuel de ces migrants est supérieur à celui des urbains de souche, mais que leur consommation est inférieure. En améliorant le rapport revenu/consommation, les nouveaux migrants urbains seraient voués à devenir les principaux consommateurs du pays (Liu 2013).

celle de « nouveaux migrants urbains » (城市新移民 *chéngshì xīnyímín*) apparue dans les années 2000 dans le domaine académique (Zhang et Lei 2008 ; Lian 2013 ; Zhou et Yang 2014) et politique, et qui fait écho à l'expression « nouveaux citadins »[271] (Wei 2015). Aussi, la catégorie désignant le « personnel hors site » (异地务工人员 *yìdì wùgōngrényuán*) est de plus en plus récurrente.

L'émergence de cette terminologie vise à insister sur l'image renouvelée de la population flottante qui ne peut plus être synonyme de *nóngmíngōng*. La nouvelle génération de migrants ne ressemble guère à celle de ses parents : elle est plus jeune, plus éduquée, complètement détachée des professions agricoles et surtout désireuse d'intégrer l'écosystème urbain, et plus seulement d'y séjourner temporairement. Le terme de « nouveaux migrants urbains » met l'accent non plus sur l'origine rurale des ouvriers, mais sur leurs aptitudes urbaines (城市 *chéngshì*), sur leur *nouvelle* (新 *xīn*) image de jeunes qualifiés ainsi que sur leur diversité socio-professionnelle[272]. En 2012, huit avocats et chercheurs envoient au CAE une « Proposition d'initiative citoyenne » appelant à la suppression de l'appellation d'ouvrier-paysans, jugée discriminatoire, de toute réglementation administrative, départementale et gouvernementale, revendiquant ainsi l'accélération des réformes du système du *hùkǒu*[273]. Les secrétaires de Parti de plusieurs provinces – Henan, Guangdong et Zhejiang – rejoignent l'appel, souhaitant qu'à cette suppression succèdent des mesures promouvant une réelle intégration des migrants dans les villes d'accueil.

Bien que la volonté de remplacer le mot d'*ouvrier-paysans* par celui de *nouveaux migrants urbains* semble positive, la création d'une nouvelle catégorie plus instruite, qualifiée, donc apte à trouver un travail et un domicile stable, n'a pas fait disparaître les ouvrier-migrants sans contrats dans le secteur industriel et des services. Toutefois, insister

[271] « 'D'ouvrier-paysans' à 'nouveaux citadins' » (从"农民工"到"新市民"), Xinhua News, 17/12/2018, http://www.xinhuanet.com/photo/2018-12/17/c_1123864153_2.htm, (consulté le 23/8/2019).

[272] L'équipe du sociologue Lian Si interprète différemment l'expression *nouveaux migrants urbains.* Le terme *ville*【城市, *chéngshì*) ferait référence au lieu effectif de vie et de travail des migrants d'au moins 16 ans. Le caractère *nouveau*【新 *xīn*) serait synonyme de *jeune* indiquant les générations nées après 1980. Le terme *migrants* évoquerait la perspective de transfert (移 *yí*) du *hùkǒu* du lieu de domiciliation officielle au lieu de migration ainsi que, à travers le caractère *mín* (民), leur rôle de citoyen (公民 *gōngmín*) ou les droits citoyens (公民权利 *gōngmín quánlì*) dont ils bénéficient à l'instar de la population locale. Selon cette définition, les *nouveaux migrants urbains* compteraient entre 147 et 189 millions de personnes. Toutefois, cette interprétation, notamment du terme *yímín*, me semble particulièrement forcée (Feng 2013, 005-008).

[273] Xiao Y., 2012, « Huit chercheurs et avocats chinois plaident pour l'abolition du terme *nóngmíngōng* auprès du CAE » (八位律师学者致信国务院 建议改变"农民工"称谓), *China News*, 12/1/2012, http://www.chinanews.com/gn/2012/01-12/3598443.shtml, (consulté le 20/8/2019).

sur la faculté des migrants à s'intégrer dans une nouvelle population urbaine « civilisée » (文明 *wénmíng*) s'avère pour les autorités publiques un moyen efficace de montrer leur volonté de faire bouger les lignes. Le glissement du paradigme de l'*exclusion* à celui de l'*inclusion* évoque le projet de construire une « société harmonieuse » (和谐社会 *héxié shìhuì*) à travers un modèle de « gouvernance centrée sur le peuple » (为民执政 *wèimín zhízhèng*). La rhétorique autour des *nouveaux citadins*, puis des *nouveaux migrants urbains* et les mesures qui en découlent, signent le passage vers une nouvelle perception de la catégorie des migrants de l'intérieur, non plus homogène et indifféremment dangereuse, mais fragmentée et partiellement utile au développement urbain. Si durant les deux premières décennies des réformes, tout document politique, médiatique et académique oppose la « *masse* » d'ouvrier-paysans aux urbains, depuis les années 2000 une nouvelle hiérarchie urbaine des migrants de l'intérieur se constitue, établissant des oppositions parmi les migrants eux-mêmes. Afin d'encourager le développement d'une industrie toujours plus innovante et portée par le high-tech, les gouvernements municipaux élaborent des politiques publiques et sociales ainsi que des programmes spécifiques[274] s'adressant au « *personnel haut-de-gamme* » (高端人士 *gāoduān rénshì*), catégorie plus générale qui rassemble les migrants les plus talentueux, compétents et productifs. Il s'agit de garantir l'intégration urbaine via la promotion d'un nouveau mode de production, l'un des principaux objectifs de la récente phase d'urbanisation se voulant « qualitative » et axée sur les individus et les questions sociales, et pour qui les *talents* et les *nouveaux migrants urbains* sont une ressource importante (Aveline-Dubach 2020).

4.1.5 Les catégories migratoires de l'habitat social à l'ère du nouveau plan d'urbanisation

Depuis le lancement des réformes économiques, le processus de construction urbaine a contribué à la mise en compétition des villes et à la transformation des gouvernements locaux en entités entrepreneuriales chargées d'accumuler tout type de ressources nécessaires au progrès urbain (Wu F. 2003 ; 2015a, 79-118). Si au cours des années 1980, les capitaux étrangers sont privilégiés, les autorités locales réalisent

[274] Par exemple le « Plan pour les nouveaux migrants urbains : promouvoir l'intégration sociale et la santé physique de la population flottante (新市民计划：促进流动人口健康与社会融合) », Xintu, http://www.xintu.org/new-page-2, (consulté le 26/8/2019).

rapidement que les ressources internes – économiques, foncières et sociales – sont tout aussi primordiales. Au milieu des années 1990, afin de stimuler la croissance, les autorités des mégapoles chinoises déploient des stratégies pour attirer les catégories de migrants les plus utiles au développement urbain. À partir de 1992, ces villes voient l'introduction du « *hùkǒu* tampon bleu » (蓝印户口 *lányìn hùkǒu*) (Li L., Li, et Chen 2010, 147) qui permet au personnel hautement qualifié *venu de l'extérieur*, déjà installé en ville de manière stable, et prêt à investir considérablement dans le secteur de l'immobilier ou de l'industrie de pointe, d'obtenir plus aisément le *hùkǒu* local. La subordination des objectifs sociaux aux objectifs économiques est évidente. Le projet de modernisation urbaine est pensé comme essentiellement matériel, marchand et technologique, et s'appuie sur la sélection des individus qui doivent contribuer à l'édifier tout en consommant ses biens et services. D'une portée décisive, ce processus de sélection repose sur des instruments toujours plus performants – le *hùkǒu* à points (积分入户 *jīfēnrùhù*) en est une excellente illustration (Losavio 2019)[275]. Par ailleurs, l'accès aux bénéfices sociaux, désormais traités comme des biens de consommation essentiels, est stratifié et contribue ainsi à figer des nouvelles catégories. Le cas du logement abordable (保障性住房 *bǎozhàngxìng zhùfáng*), devenu depuis la crise de 2007 l'un des principaux outils de stimulation de la demande intérieure, est très parlant à cet égard.

Jusqu'en 2010, en dépit de leurs difficultés d'accès à un logement abordable en ville, les migrants internes ont été complètement exclus de l'offre de logements sociaux (Huang 2012), qui s'était pourtant améliorée depuis les années 1990, essentiellement pour les détenteurs d'un *hùkǒu* urbain. Suite à la publication d'une directive du Ministère du logement et du Développement Rural Urbain (2010) [276], certains gouvernements municipaux – Xiamen et Chongqing – acceptent que les migrants ayant un emploi stable et pouvant apporter la preuve de leur participation au développement local pendant plusieurs années soient éligibles au *logement locatif public* (公共租赁住房 *gōnggòng zhūlìn zhùfáng*). Dès le lancement du nouveau plan d'urbanisation (2014-2020), l'offre de logements abordables s'oriente vers des nouvelles catégories de migrants internes. Seules trois catégories de migrants peuvent prétendre à un des régimes de logements

[275] Adopté par plusieurs municipalités (Pékin en 2018) et provinces (Guangdong en 2011) chinoises, le système basé sur l'attribution de points vise à intégrer en ville les catégories les plus qualifiées de migrants internes. Voir plus loin dans ce chapitre.

[276] Ministère du logement et du Développement Rural et Urbain, 2010, *Suggestions pour accélérer le développement du Logement Locatif Public, n.87* (关于加快发展公共租赁住房的指导意见).

garantis : les migrants ayant obtenu le *hùkǒu* local depuis au moins 5 ans, le « *personnel hors site* (异地务工人员 *yìdì wùgōng rényuán*) et les « talents ». La première de ces trois catégories figure dans la politique sur le « logement à prix abordable » (经济适用住房 *jīngjì shìyòng zhùfáng*), un type d'accession sociale qui confère un titre de propriété partielle[277]. Seuls les migrants ayant obtenu le *hùkǒu* local depuis au moins cinq ans y sont admis, soit la *population migrante officielle*, analysée plus haut dans les catégories statistiques de la mobilité spatiale. La deuxième catégorie, celle du « personnel hors site » (*yìdì wùgōng rényuán*) terme plus généralement traduit par l'expression « ouvrier-migrant » – non sans confusion – figure dans la réglementation relative au logement locatif public[278]. Y sont éligibles les ouvriers sous contrat depuis au moins un an, dépourvus du *hùkǒu* local mais détenteurs d'un diplôme d'école professionnelle et d'un des certificats d'évaluation des talents qualifiés (技能人才 *jìnéng réncái*). Les migrants candidats à ce programme sont donc des techniciens qualifiés et au profil recherché qui contribuent depuis au moins un an au développement économique de Zhuhai. Pour les autres, ceux qui contribuent également à la croissance urbaine, qui détiennent un contrat de travail mais ne possèdent pas les qualités d'excellence requises, la seule alternative en dehors du parc locatif privé est l'attribution d'une des rares places dans les dortoirs de l'unité de travail. Enfin, la troisième catégorie bénéficiant de nombreux programmes d'habitat social, au niveau local aussi bien que national, est celle des *talents*.

Le terme « talent », d'origine confucéenne, a d'abord servi dans les discours officiels des années 1980-1990 à désigner les jeunes urbains diplômés, symboles de la modernisation morale, idéologique et productive de la nation (Bakken 2000 ; Hoffman 2001). Il est réapparu en début de ce siècle avec une nouvelle signification. Dans la sphère politique des années 2000, les talents désignent le personnel contractuel hautement qualifié, arrivé en ville sans changer leur *hùkǒu* d'origine, cotisant au régime local de sécurité sociale et affichant des parcours académiques et professionnels sans faille. Dans les documents et discours officiels, afin de souligner le degré d'excellence recherché, le mot « talents » est souvent accompagné d'expressions mélioratives comme « talents professionnels » (专业人才 *zhuānyè réncái*), talents « créatifs » (创新 *chuàngxīn*),

[277] Le logement à prix abordable, lancé en 1998, constitue le premier type de logements sociaux destinés à la vente à prix modéré (Voir chapitre 5).
[278] Le *logement locatif public*, introduit en 1998 mais vraiment encouragé à partir de 2010, est destiné au groupe dit *sandwich*（夹心层，*jiāxīncéng*) incluant les ménages à revenu moyen inférieur ayant des difficultés à se loger (Voir chapitre 5).

talents « exceptionnels » (优秀 *yōuxiù*) , ou encore talents « haut de gamme » (高端 *gāoduān*) (**Photo *7***).

Photo 7. « Avis concernant l'impression et la distribution des 'mesures pour garantir un logement aux talents de haut-niveau' à Zhuhai ».



中共珠海市委组织部
珠海市财政局
珠海市人力资源和社会保障局
珠海市住房和城乡规划建设局 文件

珠规建保〔2014〕13号

关于印发《珠海市高层次人才住房保障办法》的通知

横琴新区管委会，各区政府（管委会），市府直属各单位：

经市委、市政府批准，现将《珠海市高层次人才住房保障办法》印发给你们，请认真贯彻执行。执行中遇到的问题，请迳向市住房和城乡规划建设局或市人力资源和社会保障局反馈。

附件：《珠海市高层次人才住房保障办法》

中共珠海市委组织部　　珠海市财政局

珠海市人力资源和社会保障局　　珠海市住房和城乡规划建设局

2014年8月15日

— 1 —

Ce document a été publié en 2014 par plusieurs départements municipaux dont le Département de l'organisation du Comité central du PCC, le Bureau des finances, le Département des ressources humaines et la sécurité sociale, ainsi que le Bureau du logement et de la construction et planification urbaine et rurale. Source : (BMLCP 2014)

La ville-préfecture de Zhuhai a officiellement lancé en mars 2012 une procédure d'identification et d'évaluation des « talents de haut niveau » (高层次人才 *gāocéngcì réncái*) ainsi qu'une procédure de sélection des « jeunes talents exceptionnels » (青年优秀人才 *qīngnián yōuxiù réncái*) en mars 2012[279]. Ces différentes catégories de talents se

[279] Bureau des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai, *Questions et réponses sur la politique de repérage (par évaluation) des talents de haut niveau à Zhuhai* (珠海市高层次人才认定（评审）政策问答), 13/4/2012, http://zhrsj.zhuhai.gov.cn/zc/zcjd/content/post_2111572.html (consulté le 18/1/2019).

différencient en fonction de l'âge. Si les « jeunes talents exceptionnels » désignent les talents de moins de 30 ans, ceux de haut niveau correspondent à quatre différentes catégories[280] : les talents de « top niveau » (顶尖人才 *dǐngjiān réncái*) pour lesquels il n'y a pas de limite d'âge ; les talents de premier, second et troisième niveau (respectivement 一类人才 *yīlèi réncái*, 二类人才 *èrlèi réncái*, 三类人才 *sānlèi réncái*), dont l'âge limite est fixé à 60, 55 et 50 ans. Seuls les travailleurs des secteurs de la haute technologie, de l'industrie manufacturière haut de gamme, des services haut de gamme et des industries stratégiques émergentes peuvent prétendre à être reconnus comme talents de haut niveau ou des jeunes talents exceptionnels, à l'issue d'un processus d'évaluation assez complexe[281]. Les critères pour départager ces différentes catégories sont également liés à la « contribution réelle » (实际贡献 *shíjì gòngxiàn*) de ces migrants au développement de la ville[282], à leur niveau de performance (业绩 *yèjì*) et de compétences professionnelles (专业水准 *zhuānyè shuǐzhǔn*) qu'ils démontreront à l'aide de divers certificats formels. Par exemple, les jeunes talents exceptionnels doivent attester de plus de trois ans d'expérience de travail en recherche et développement technique dans une entreprise en ayant un besoin urgent ; doivent occuper des postes importants au-dessus du niveau intermédiaire de l'entreprise et figurant dans la liste des métiers désignés en pénurie à Zhuhai ; il doivent détenir des certifications professionnelles de niveau national et apporter la preuve qu'ils ont remporté des concours de compétences professionnelles ; ils doivent aussi attester, à l'aide d'une lettre de recommandation de leur employeur, qu'ils possèdent « une capacité de réflexion stratégique, une vision internationale, du professionnalisme, une mentalité moderne et des performances exceptionnelles »[283]. Autant de critères spécifiques régissent également la sélection des

[280] Au lancement de la stratégie d'attraction et d'intégration des talents en 2012 il n'y avait que 3 catégories de talents de haut niveau, une quatrième a été ajoutée en 2018. (Réseau de talents de Guangdong, *Mesures concernant la mise en œuvre du programme de promotion des talents de haut niveau de Zhuhai* (珠海市高层次人才支持计划实施办法), 18/10/2019, http://web.gdrc.gov.cn/gdrcw/rczc_hzs/201910/86336949be9e41a69368ad19136c469a.shtml, (Consulté le 18/1/2019)).

[281] (Bureau des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai, *Mesures concernant la mise en œuvre du programme de promotion des talents de haut niveau de Zhuhai, n. 254* (珠海市高层次人才支持计划实施办法(珠人社〔2018〕254 号)) 21/11/2018, http://www.osechina.com/selectPolicyById.html?id=631, (consulté le 12/1/2019).

[282] La contribution au développement urbain peut être grande (大 *dà*), comparativement grande (较大 *jiàodà*) ou énorme (巨大 *jùdà*) (*ibidem*).

[283] Bureau des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai, 2012, Questions et réponses sur la politique de repérage (par évaluation) des talents …*art. cit.*.

différents sous-groupes de talents de haut niveau. Ces critères sont régulièrement ajustés en fonction des nécessités de développement économique et social de Zhuhai.

Les titulaires d'un certificat de talent de haut niveau (dont la validité est de cinq ans) et ceux d'un certificat de jeune talent exceptionnel (d'une validité de trois ans) peuvent bénéficier de politiques préférentielles. Si les *jeunes talents* ne peuvent bénéficier que d'une prime à l'emploi (工作津贴 *gōngzuò jīntiē*)[284] et d'une aide à la location (租房补贴 *zūfáng bǔtiē*), les *talents de haut niveau* peuvent se voir accorder de nombreux avantages. Ils ont droit à d'importantes primes à l'emploi[285], à des subventions de démarrage pour les projets d'entreprise, à scolariser leurs enfants dans les écoles publiques, à bénéficier d'un emploi pour leur conjoint, ainsi qu'à des primes complémentaires d'assurance retraite et des régimes spécifiques d'assurance médicale. En ce qui concerne l'aide au logement, les talents de haut niveau peuvent bénéficier d'un aide au loyer allant de 1 400 à 2 000 RMB par mois mais aussi de subventions allant jusqu'à 6 millions de RMB pour l'achat d'un appartement[286]. Comme expliqué par un responsable du Centre de service pour la garantie du logement de Zhuhai (M. L. Y.), les talents et notamment ceux de haut niveau comptent « *les techniciens qualifiés, les cadres supérieurs d'entreprise, et tous ceux qui détiennent au moins un titre professionnel de niveau intermédiaire, ainsi que les maîtres de conférences et professeurs des universités. Pour eux, les restrictions liées au hùkǒu local et au revenu ne sont pas appliquées* »[287]. En effet, les bénéfices auxquels ils peuvent prétendre sont de la même portée, sinon supérieure, à celles dont les résidents avec le *hùkǒu* local ont droit. Un informant du Département pour le logement à caractère garanti à Zhuhai ajoute : « *on est en train de parler de la quintessence des talents* (精英人才 *jīngyīng réncái*) […]. *Compte tenu de leurs besoins diversifiés en matière de logement, les talents peuvent bénéficier de*

[284] Cela peut atteindre 20 000 RMB par an (maximum pour 3 ans).

[285] Ces allocations varient de 40 000 à 100 000 RMB selon le sous-groupe de talents de haut niveau.

[286] Cette somme ne peut être allouée qu'aux talents de top niveau et sera versée sur 5 ans. Il s'agit du montant fixé en 2018. Auparavant la subvention maximale prévue pour l'achat d'un logement pour les talents de haut niveau était de 1 million de RMB. Les talents de premier, deuxième et troisième niveau peuvent respectivement bénéficier de 2 million, 1,4 million et 1 million de RMB (sur les 5 ans) au titre du même type de subvention. (BMLCP, 2014, *Avis concernant l'impression et la distribution des 'mesures pour garantir un logement aux talents de haut-niveau' à Zhuhai, n.13* (关于印发《珠海市高层次人才住房保障办法》的通知), 15/8/2014 ; « Les talents de haut niveau et les jeunes talents exceptionnels peuvent bénéficier d'une allocation de travail et d'une subvention pour l'achat d'un logement pouvant atteindre 1 million de RMB » (高层次人才、青年优秀人才工作津贴最高房补 100 万元), Zhuhai Daily, 11/7/2017, https://zh.news.fang.com/2017-07-11/25704946.htm, (consulté 18/1/2019)).

[287] Entretien de l'auteure, M. L.Y. (Centre de service pour la garantie du logement de Zhuhai), 7/3/2018.

subventions pour la location et l'achat d'un logement, ils peuvent participer aux programmes de '*logements locatifs publics*', *dont le très ciblé 'logement dédié aux talents*[288] (人才房 *réncáifáng*) »[289] (**Photo *8***). Depuis 2015, ils sont aussi la cible de projets pilotes tels le « logement à propriété partagée » (共有产权住房 *gòngyǒu chǎnquán zhùfáng*) – type d'hébergement sur lequel je reviendrai plus en détail dans le chapitre 5 – et le « logement locatif de long terme » (长租公寓 *chángzū gōngyù*)[290].

Photo 8. La résidence des talents de la ZDHNT à Zhuhai.



Photo de l'auteure, ZDHNT, Zhuhai, 21/6/2017.

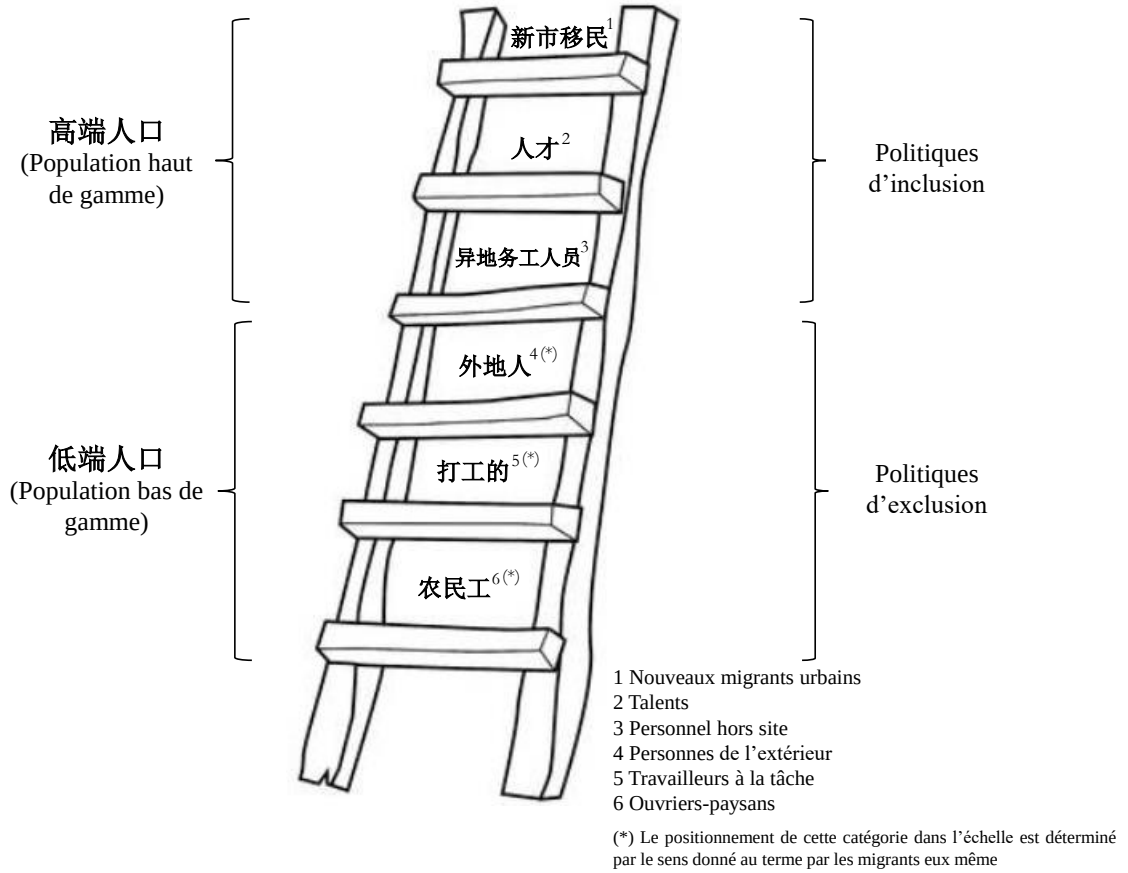
Pour décrocher l'appellation de « nouveau migrant urbain » et bénéficier des droits réservés aux détenteurs d'un *hùkǒu* local se plaçant en haut de la *nouvelle échelle sociale des migrants internes en milieu urbain* (**Figure 2**), il faut donc prouver sa qualité de « talent » ou « d'ouvrier-migrant hautement qualifié ».

[288] Les talents de top niveau peuvent bénéficier gratuitement d'un appartement des talents d'une surface de 200 m^2 ; les talents de premier, deuxième et troisième niveau ont droit à des surface plus restreintes respectivement de 160, 120 et 100 m^2.

[289] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018

[290] Les logements locatifs à long terme, présents sur le marché chinois depuis 2005, ne se sont répandus que récemment sous l'impulsion du gouvernement central. Le promoteur immobilier Vanke, l'un des premiers à se lancer dans l'investissement et la production de ce type de logement, en a développé 82 000 unités dans 35 grandes villes, dont Pékin, Shanghai, Shenzhen, Guangzhou et Hangzhou. En 2019, les gouvernements de plusieurs mégapoles (dont Guangzhou et Shenzhen) ont commencé à introduire des politiques visant à accorder le droit de bénéficier de ces unités aux talents. À Zhuhai, l'introduction de logements locatifs à long terme est en cours de discussion.

Figure 2. Nouvelle échelle sociale de migrants internes en milieu urbain en RPC.



Source : Réalisé par l'auteure (Losavio 2021, 61).

Ceux qui ne répondent pas à ces critères continuent de se situer tout en bas de l'échelle. Il s'agit des « travailleurs de l'ombre » (幽灵工人 *yōulíng gōngrén*)[291] (Wu J.M. 2017), le plus souvent d'origine rurale, séjournant en ville sans s'être enregistrés et travaillant dans l'industrie informelle, aussi nommée industrie « bas de gamme » (低端产业 *dīduān chǎnyè*) (Li J., Zhou, et Yang 2018, 41). Cela leur a récemment valu la nouvelle appellation, ostensiblement discriminatoire, de « population bas de gamme » (低端人口 *dīduān rénkǒu*)[292] (**Photo *9***). Sans faire explicitement référence à la population migrante, cette expression, employée suite à un incendie ayant éclaté en 2017 dans un immeuble de la banlieue pékinoise où logeaient des migrants aux conditions modestes, rappelle la

[291] Wu J. M. (2017, 131) définit les « travailleurs de l'ombre » comme des travailleurs qui ne sont pas enregistrés dans le système de gestion de la population de la ville d'accueil et/ou non couverts par le système de sécurité sociale.

[292] Sun (2014, 11) rappelle que les migrants ruraux sont souvent désignés comme membres de la communauté « *dǐcéng* » (底层), qui signifie le bas d'une pile, ou l'échelon le plus bas de la société.

catégorie des « *trois sans* ». D'après les planificateurs urbains de Pékin[293], la « *population bas de gamme* » désigne les locataires expulsés de logements illégaux tels que les « grandes cours partagées » (大杂院 *dàzáyuàn*)[294] et les « appartements » (公寓 *gōngyù*)[295], principalement situés dans des villages urbains ou périurbains qui, pour des prétendues raisons de sécurité, font l'objet de campagnes de destruction. Connotée négativement, l'appellation *dīduān rénkǒu* catégorise les migrants comme étant des habitants indésirables des mégapoles et des grandes villes du pays, devenant l'objet de politiques d'*exclusion* sous couvert de requalification urbaine.

Aucun document officiel accessible en ligne et portant sur la population migrante à Zhuhai ne contient l'expression discriminatoire de « population bas de gamme ». Cependant, le plan de rénovation urbaine (2013-2020) de la ville-préfecture fait référence à la faible qualité humaine (素质低 *sùzhìdī*) de la population qui réside temporairement en ville (暂住人口 *zànzhù rénkǒu*)[296]. Par ailleurs, des articles de presse et des documents municipaux[297], signalent l'exigence de réduire « l'industrie bas de gamme » à Zhuhai et de promouvoir « l'industrie haut de gamme », d'où le besoin d'attirer un grand nombre de talents[298]. Une étude récente (Li J., Zhou, et Yang 2018, 41) sur les évolutions spatiales et temporelles de la répartition des migrants à Zhuhai affirme que « [À Zhuhai] *les gens venus d'ailleurs sont généralement engagés dans l'industrie des services et dans l'industrie manufacturière bas de gamme* […] ». Le lien entre l'industrie bas de gamme

[293] Gouvernement municipal de Pékin, *Comité pour la réforme et le développement du quartier de Shijingshan, Rapport sur la mise en œuvre du Plan sur le développement social et l'économie nationale de 2016 et du Plan provisoire pour l'année 2017 sur le développement social et l'économie nationale dans le quartier de Shijingshan à Pékin* (北京市石景山区 2016 年国民经济和社会发展计划执行情况与 2017 年国民经济和社会发展计划草案的报告), 3/1/2017.

[294] L'expression « grandes cours en désordre » désigne la déformation des maisons pékinoises traditionnelles formées d'une cour carrée entourée de bâtiments (Audin 2013, 221-234).

[295]Dans le parc locatif privé des villages urbains, notamment à Pékin, les « appartements » représentent une alternative plus moderne et spacieuse aux « grandes cours partagées » et aux « maisons sans étage » (平房 *píngfáng*), symbolisant un léger surclassement des conditions d'habitat des plus modestes (Visite de terrain de l'auteure à Pékin, juin 2019).

[296] BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020)* (珠海市更新专项规划 (2013-2020）) p. 27.

[297] Parmi ces documents, les deux derniers plans quinquennaux pour le développement économique et social de la ville-préfecture ainsi que le 13e plan quinquennal pour le développement de la population dans la ville de Zhuhai.

[298] Voir : Bureau des statistiques et de la réforme du développement de l'arrondissement de Xiangzhou, *L'orientation du 12ème plan quinquennal pour le développement économique et social de l'arrondissement de Xiangzhou* (珠海市香洲区国民经济和社会发展第十二个五年规划纲要), Zhuhai, 4 janvier 2012 (http://www.zhxz.gov.cn/xxgk/jhgh/fzgh/content/post_1448620.html) (consulté le 22/9/2019).

et les migrants qui y travaillent, bien que subtilement occultée dans le discours officiel de la ville-municipalité, est rapidement établi.

Photo 9. Un groupe de « travailleurs de l'ombre » à Zhuhai.



Source : Photo de l'auteure, village de Guantang, ZDHNT, Zhuhai, 8/10/ 2017.

Dès leur apparition, les catégories migratoires internes en Chine sont, à l'instar des catégories internationales, sans cesse redéfinies en fonction des évolutions politiques, économiques et urbaines, et surtout en fonction de l'aspect que l'on veut donner aux acteurs de la mobilité intérieure « *par le haut* » afin qu'ils soient à la hauteur de la nouvelle image des villes-mondes technologiquement avancées (Cartier 2002). Non seulement ces catégories fortement enracinées dans la sphère politico-médiatique modulent et sont mutuellement modulées par les catégories analytiques de chercheurs et analystes, mais leur genèse produit une hiérarchisation qui les rend visibles ou faussement invisibles dans l'action publique.

Afin de montrer la manière dont le vocabulaire institutionnel est capable d'affecter la manière de se concevoir au quotidien, je vais également me pencher sur la façon dont les migrants interrogés lors de l'enquête utilisent certaines des catégories mentionnées jusque-là. Il s'agit d'étudier les circonstances dans lesquelles cette terminologie est utilisée et quel est le sens qui lui est donnée, de façon à appréhender la représentation que les acteurs ont d'eux-mêmes.

4.1.6 Catégories vernaculaires : usages « par le bas » et enjeux identitaires

Lors des échanges avec les migrants de mon enquête à Zhuhai, la terminologie pour décrire les catégories migratoires analysées plus haut est également employée au quotidien par les migrants eux-mêmes. Certains termes sont utilisés plus que d'autres. Le terme *dăgōng,* comme les expressions gens de l'extérieur (*wàidìrén*) ou gens venus d'ailleurs (*wàiláirén*), reviennent très fréquemment dans les récits. Le terme de *talents* est également récurrent, tandis que la catégorie de *(nóng)míngōng* est modérément utilisée. Ce vocabulaire est à la fois mobilisé pour se définir et se caractériser face à celui qui les interroge, et pour décrire la manière dont ils perçoivent la réalité dans laquelle ils vivent et agissent. D'une importance indéniable, l'analyse des « catégories vernaculaire » est, toutefois, plus complexe que les autres. Elle est inévitablement biaisée par ma présence en tant qu'étrangère, malgré mes efforts pour m'en distancier. Parler de soi face à quelqu'un qui n'appartient pas à même la réalité sociale affecte sans doute le choix des mots utilisés et la manière de les utiliser. Il ne s'agit donc pas d'instrumentaliser les termes et les catégories mentionnées par les migrants afin d'en tirer des significations figées. Bien qu'il s'agisse de « typifications » (Schütz 1972 ; 1987), c'est-à-dire de schémas typifiés, préexistant et disponibles que les migrants interrogés se sont eux-mêmes appropriés, le choix d'un mot au lieu ou en opposition à un autre est éclairante sur la façon d'intérioriser une catégorie[299]. La manière de mobiliser certaines catégories pour s'identifier ou pour décrire les relations que les migrants entretiennent avec la réalité sociale qui les englobe peut nous renseigner sur l'idée que les ouvrier-migrants se font d'eux-mêmes et où ils se situent socialement.

Un des termes les moins utilisés par les migrants de notre échantillon pour s'auto-définir est celui de *(nóng)míngōng*, ou *ouvrier-paysan*. Ce terme, comme évoqué plus haut, est apparu dans les années 1990 et a été utilisé dans le langage politico-médiatique et académique tout au long des années 2000. Les migrants qui en ont recours le plus souvent sont ceux de la première génération, arrivés à Zhuhai dans les années 1980-1990. Ayant vécu à la campagne, ces migrants ne renient pas leur identité passée de paysan bien

299 "*Needless to say, our reduction of statements about social collectives to personal ideal typification does not foreclose a sociological analysis of these constructs. On the contrary, such an analysis is one of the most important tasks of sociology*. […] *It will also be necessary to study the exact sense, if any, in which a subjective meaning-context can be ascribed to a social collectivity. This will involve determining whether, by the subjective meaning-contexts of a collectivity, we do not really mean those of its functionaries*." (Schütz 1972, 200).

qu'ils aient conscience des évolutions socio-économiques déterminées par leur migration :

> « *Ici au à Dingshenyuan*[300] *il n'y a que des* ***nóngmíngōng****, je connais tout le monde, il y a beaucoup de gens de mon village natal. Avant on était tous paysans, maintenant au village, la terre demeure incultivée…mes parents sont encore là-bas, mais c'est inutile de travailler la terre, ça ne rapporte rien. Ici en ville on gagne bien notre vie, chaque mois ma femme et moi arrivons à gagner plus de 10.000 yuans. Quand nous sommes rentrés au Hunan pour le nouvel an, on a donné 10.000 yuans à mes parents. La prochaine fois on voudrait les amener ici en ville avec nous.* ».
>
> (Li X., 43 ans, chauffeur de taxi au noir, originaire du Hunan, village de Lianjiang).

Il s'avère plus rare que l'expression *(nóng)míngōng* soit utilisée par les générations de migrants plus jeunes. La génération des 30-40 ans ayant migré dans les années 2000, ou encore les enfants de la première génération de migrants le plus souvent nés en ville, ont un rapport moins direct avec leur lieu d'origine ou celui de leurs parents, notamment quand qu'il s'agit de villages ruraux, de bourgs ou de petites villes. Le fait de n'avoir jamais exercé de métier agricole, d'avoir migré après leurs études et d'avoir vécu plusieurs années (ou toute leur vie) dans les villes et mégapoles du DRP, réduit le lien avec le lieu d'origine et rend l'ancrage urbain plus solide. Par ailleurs, comme indiqué plus haut, l'emphase mise sur l'urbanisation dans les stratégies politiques et l'insertion des villes chinoises dans un monde globalisé influence les imaginaires de ceux qui migrent, fascinés par la modernité et la prospérité. Le monde rural, la vie d'avant, sont à l'opposé de cette modernité et quand les migrants y font référence, notamment en lien avec leur condition actuelle, c'est pour souligner l'écart qui les sépare de cette modernité. Par exemple, les frères Zhang, respectivement de 37, 31, 23 ans, originaires du Yunnan et ouvriers dans une usine de composants électroniques à Zhuhai l'utilisent pour décrire leur condition modeste et les écarts relatifs à leur situation matérielle :

> Moi : Êtes-vous marié ?
> Chenmiao : *Non, aucun de nous n'est marié, car nous sommes trop pauvres, aucune femme ne veut se marier avec un homme qui n'a pas d'argent, qui n'a pas d'appartement, ni voiture. Nous ne sommes que des* ***nóngmíngōng***
>
> (Les trois frère Zhang, 37, 31, 23 ans, ouvriers dans une usine de composants électroniques, originaires du Yunnan)

Lors de mes échanges avec les migrants, le terme *dǎgōng* est plus fréquemment utilisé que *nóngmíngōng*. Comme on l'a vu, l'expression *dǎgōng* désigne les migrants de

[300] Nom d'une des zones industrielles du bourg de Tangjiawan, ZDHNT.

l'intérieur ayant un travail dur et instable, et indique aussi l'action de travailler de ces migrants, pénible et pour le compte d'un tiers. Les exemples qui suivent permettent de clarifier ce mot polyvalent. Souvent le recours au terme *dăgōng* intervient lorsque j'interroge les migrants à propos de leur lieu de travail ou de leur contrat de travail :

> Moi : Avez-vous un contrat de travail ?
> M. Hu : (Ils se regardent les uns les autres et sourient) : *Un contrat de travail ? Non, nous sommes tous dăgōng, aucun d'entre nous n'a de contrat de travail* »
>
> (M. Hu, 61 ans, ouvrier sur les chantiers de construction, originaire du Anhui ; M. Ning, 62 ans, gardian chantier, originaire du Henan)

> Moi : où travaillez-vous ? (littéralement « Où se trouve votre unité de travail (单位 *dānwèi*) ? »)
> M. Lan : *Je n'ai pas de* dānwèi. *Je suis venu travailler pour un patron* (*dăgōng*). En ce moment je travaille au club de golf sur l'avenue Gangwan, tu y es déjà allée ?
> Moi : Oui, je suis déjà passée devant en vélo. Comment avez-vous trouvé du travail là-bas ?
> M. Lan : *Il y a une connaissance qui y travaille et qui m'a présenté le patron* (老板 *lăobăn*).
> Moi : Peut-être que je passerai vous rendre visite au club de golf.
> M. Lan : (il rit) *Tout est cher là-bas, il n'y a que des gens avec des grosses voitures qui viennent s'amuser*.
> Moi : Vous vous occupez de quoi ?
> M. Lan : *Je fais ce qu'il y a à faire : tondre l'herbe, nettoyer les lacs…regarde comme je suis bronzé, je passe toute la journée sous le soleil.*
> Moi : Est-ce que ça vous plait ?
> M. Lan *: Ça va, j'ai travaillé dur tout au long de ma vie, travailler au club de golf ce n'est pas si mal.*
>
> (M. Lan, 60 ans, travailleur à la tâche au club de golf, originaire du Hunan)

Le terme *dăgōng*, permet à ceux qui l'utilisent de se définir en opposition à ceux qui ont un contrat de travail régulier – les « ouvriers sous-contrat », mais aussi les « travailleurs dans le public » ou dans le privé (员工 *yuángōng*) – et de ceux qui sont officiellement embauchés dans une unité de travail. Le terme *dānwèi* qui indiquait à l'époque maoïste les entreprises collectives ou d'État en milieu urbain prenant en charge tous aspects de la vie de leurs employés et de leurs familles, fait aujourd'hui référence à l'entreprise ou à l'entité administrative dans laquelle on est embauché. Malgré son évolution sémantique, le terme *dānwèi* renvoie toujours à la stabilité du travail en ville. Être *dăgōng* ne correspond donc pas à travailler dans une *dānwèi*. Recourir à l'expression *dăgōng* permet de faire état de sa propre condition de travail en s'identifiant avec un groupe reconnu

socialement comme étant précaire. Être *dăgōng* implique de travailler pour quelqu'un, d'avoir un travail irrégulier et donc une forte mobilité professionnelle, d'avoir des revenus incertains et une instabilité résidentielle, ainsi que d'avoir un statut de résident non enregistré. Être *dăgōng* signifie aussi être parti et s'être engagé dans un parcours de vie certes dur, mais voué à améliorer son statut et celui de sa propre famille. Ceux qui ont réussi ce pari et qui ne travaillent plus pour le compte d'un autre mais se sont lancés dans une activité comme indépendant (un restaurant, une épicerie, un stand au marché, une petite entreprise) tiennent à remplacer le verbe *dăgōng* par la locution « faire des affaires » (做生意 *zuò shēngyi*) et la catégorie des *dăgōng* par le groupe des « entrepreneurs individuels » (个体户 *gètǐhù*)[301], ceux qui deviennent eux même patron (当老板 *dāng lǎobǎn*). C'est par exemple le cas de M. Wen, originaire d'un village du Guangdong, qui après avoir travaillé comme ouvrier dans l'électronique a pu ouvrir une petite boutique de reprographie à Tangjia :

> « […] *Oui ça fait très longtemps que je vis à Zhuhai. Ça fait 19 ans. Je suis d'abord parti travailler* (*dăgōng*) *à Zhongshan, là-bas j'ai travaillé dans une usine d'électronique. Le travail était un peu répétitif . Après un an je suis parti. Ma femme travaillait déjà à Zhuhai, elle s'y rendait tous les jours. Finalement on a décidé de déménager ici. On s'est installés dans le bourg de Tangjiawan. Ma femme prenait tous les jours le bus, elle mettait le même temps que quand on vivait à Zhongshan pour se rendre à l'usine. De mon côté, j'ai travaillé pendant plusieurs années dans une usine d'assemblage d'appareils photos, c'était des Leika, tu connais ? C'est une marque étrangère très très connue […]. Mais je ne supportais plus de travailler sous quelqu'un, ni de devoir toujours suivre les ordres. Dès que j'ai eu assez d'argent j'ai ouvert ma reprographie. Ça fait dix ans que je suis auto-entrepreneur* (*gètǐhù*) »
>
> (M. Wen, 48 ans, autoentrepreneur en reprographie, originaire du Guangdong, préfecture de Maoming)

D'autre migrants, livreurs, marchands ou chauffeurs de taxi, utilisent le mot *dăgōng* pour différencier leur travail, précaire et flexible, de celui des « cols blancs » (白领 *báilǐng*) qui vont au travail (上班 *shàngbān*) dans des bureaux, qui ont des responsabilités définies et une rémunération régulière. Madame Deng, qui a migré à

[301] Lu Xueyi (2002), sociologue de l'académie des Sciences Sociales de Chine, à l'issue d'une recherche de grande envergure sur les stratifications sociales à l'ère des réformes économiques inclut les entrepreneurs individuels dans le commerce et l'entreprise » (个体工商户 *gètǐ gōngshāng hù*) parmi les dix grandes couches de la nouvelle structure sociale chinoises. Les entrepreneurs individuels peuvent employer au maximum 7 salariés extérieurs à la famille.

Zhuhai depuis 25 ans utilise les deux verbes, *dǎgōng* et *shàngbān*, pour décrire les parcours divergents entrepris par ces deux fils :

> Mme Deng : *Oui, nos deux fils ont fait l'école primaire, le collège et le lycée ici à Zhuhai, mais ils sont rentrés à Chongqing pour passer l'examen d'admission à l'université. Puis un des deux a fait l'université à Chengdu et à présent il est en Belgique. L'autre n'aime pas étudier il n'a pas voulu continuer ses études et maintenant il* ***travaille (dǎgōng)*** *à Guangzhou. Il change souvent de boulot, il fait ce qu'il a envie de faire, en ce moment il est livreur de colis*.
> Moi : Que fait votre fils en Belgique ?
> Mme Deng : *Il fait un doctorat, comme toi.*
> Moi : Vous savez dans quelle discipline ?
> Mme Deng : *En écologie, mais je ne sais pas bien de quoi il s'agit, je ne comprends pas.*
> Moi : Il est en quelle année ?
> Mme Deng : *Il vient de terminer la première année, il lui reste encore trois ans.*
> Moi : Après son doctorat pense-t-il rentrer en Chine ?
> Mme. Deng : *Il ne sait pas encore, mais il me répète souvent qu'il aimerait* ***aller travailler (上班 shàngbān)*** *à Hong Kong, là-bas il pourrait trouver un bon poste et les salaires sont très élevés. De plus, Hong Kong est juste à côté, il pourrait venir nous voir plus souvent.*
>
> (Mme Deng, 50 ans, autoentrepreneur dans la confection, originaire de la périphérie de Chongqing)

Le vocabulaire pour dire le « travail » exprime dans le récit de Mme Deng des stratifications sémantiques liées à la manière de concevoir la structure sociale non comme étant horizontale et homogène mais verticalement organisée et régie par le désir d'une mobilité ascendante.

Le terme *dǎgōng* est aussi, dans certains cas, utilisé en opposition au mot « talent », notamment lorsque les migrants parlent des politiques d'intégration en ville, telles que les politiques du logement social et du *hùkǒu* :

> « *Les autorités pensent que nous, les* ***dǎgōng****, ne sommes que des gens de basse qualité* (低素质的人 *dī sùzhì de rén*). *C'est ça la vraie question. Tous les officiels ne souhaitent avoir que des gens avec beaucoup de qualités personnelles,* ***des talents de haut niveau (高端的人才 gāoduān de réncái)***. *Ils pensent que l'océan n'est habité que par des requins* (像一个海洋只有鲨鱼 *xiàng yīgè hǎiyáng zhǐyǒu shāyú*), *mais ils ne connaissent pas la logique de base de la vie aquatique* : *sans petits poissons et crevettes, la chaîne biologique se brise et les requins meurent.* »
>
> (M. Lin, 44 ans, cuisinier dans une cantine d'usine, originaire du Hunan, préfecture de Yongzhou)

Les différents contextes dans lesquels le terme *dăgōng* est employé montre dans quelle mesure ceux qui ont migré, le plus souvent du milieu rural en ville et qui travaillent pour un patron, se reconnaissent dans la catégorie de *dăgōng*. Cette catégorie n'existe pas nécessairement en opposition aux urbains, ou aux locaux « de souche », comme beaucoup d'études l'ont jusqu'à présent souligné, mais elle semble se mesurer à une série de groupes et catégories, y compris de migrants, différentes en fonction du type de profession exercée ou du niveau de qualifications professionnelles recherchées par les autorités.

Enfin, deux autres expressions très fréquemment employées par les migrants de tout âge de mon échantillon sont celles de *wàidìrén* et *wàiláirén,* les « gens de l'extérieur » ou « venus d'ailleurs ». Ces expressions font partie du vocabulaire pour exprimer l'origine géographique et sont utilisées dans les récits des migrants pour faire part de leur insertion progressive dans l'univers socio-spatial que je suis en train d'explorer. Il s'agit de faire ressortir les différences avec les gens originaires de Zhuhai sur le plan institutionnel (en relation au système de propriété foncière ou d'enregistrement du *hùkŏu*), mais aussi culturel et linguistique. Toutefois pour les plus jeunes ces différences sont moins perceptibles :

> Yimin : *Mes parents sont arrivés à Zhuhai il y a 27 ans pour travailler* **(*dăgōng*)**. […] *Je suis resté au village, au Sichuan, jusqu'à l'âge de cinq ans et après mes parents ont décidé de m'amener ici en ville avec eux.*
> Moi : C'est comme si vous étiez originaire d'ici (本地人 *běndìrén*).
> Yimin : *Oui, moi je me sens originaire de Zhuhai* (珠海人 *Zhūhăirén*)*, j'ai grandi ici, j'ai connu ma femme ici, je me suis marié ici, ma fille est née ici… mais la vérité est que comme la plupart des gens de Guantang*[302] ***je suis venu de l'extérieur* (我是外来的 *wǒ shì wàiláide*).**
>
> (Yimin, 32 ans, chauffeur de camion pour le transport de matériaux de constructions, originaire du Sichuan, village de Haofang)

Les migrants les plus jeunes, comme Yimin, ne se reconnaissent aucunement dans l'expression d*'ouvrier-paysan* et ne souhaitent pas mettre en avant la nature irrégulière, manuelle ou pénible de leur profession. Ils préfèrent mettre l'accent sur leur origine géographique pour parler de leur migration. Mobiliser les termes *wàidìrén* et *wàiláirén* ou indiquer plus précisément la province d'origine, semble être une manière plus neutre que les précédentes pour évoquer le processus migratoire.

Les discours des migrants, qui font rarement l'objet d'une analyse concernant leur

[302] Nom d'un des villages urbains dans le bourg de Tangjiawan.

labélisation, constituent une ressource importante pour étoffer l'étude des stratifications migratoires et appréhender l'usage des catégories au quotidien. L'analyse de la terminologie employée par les migrants pour se définir et pour décrire la réalité sociale qui les englobe s'avère essentielle pour comprendre que ces usages ne sont pas détachés des pratiques de labélisation et catégorisation étatique. Le sens affecté aux catégories migratoires « par le haut » a façonné la manière de se concevoir « par le bas » des migrants. Cela renseigne aussi sur le processus de production identitaire des migrants : ils ne se distinguent pas que des urbains, les autochtones, mais aussi des autres catégories migratoires : celles qui ont réussi, ne serait-ce que partiellement, leur ascension urbaine et que l'on aspire un jour à remplacer.

4.2 Différencier l'intégration institutionnelle des migrants de l'intérieur : le *hùkǒu*, un vieil outil face aux nouvelles aspirations urbaines

4.2.1 Les réformes du *hùkǒu* à Zhuhai des années 1980 à nos jours : « l'efficacité d'abord »

Afin de montrer plus concrètement la manière dont la stratification des migrants dépourvus du *hùkǒu* local sert d'outil politique à la construction urbaine, je vais dans la deuxième partie de ce chapitre me pencher sur les politiques du *hùkǒu* adoptées à Zhuhai dans l'ère des réformes économiques. Le système du *hùkǒu,* héritage de l'époque maoïste, est le principal outil utilisé par les autorités publiques pour administrer l'intégration institutionnelle des migrants en milieu urbain. Le livret d'enregistrement des ménages (户口本 *hùkǒuběn*), calqué sur le modèle de la *propiska* soviétique (passeport intérieur) et adopté officiellement en 1958, est un document détenu par tous les foyers chinois. Il classe chaque membre d'un ménage selon le statut (类别 *lèibié*) d' « agricole » (农业 *nóngyè*) ou de « non agricole » (非农业 *fēinóngyè*) et selon le lieu d'enregistrement du hùkǒu (户口所在地 *hùkǒu suǒzàidì*). Les avantages sociaux dont une personne peut bénéficier sont liés à ce document et sont variables en fonction du statut et du lieu d'enregistrement du document. Par exemple, avoir le statut d'« agricole » restreint l'accès aux services publics (éducation, soins médicaux…) à la zone rurale d'enregistrement, qui peut être un district rural, un bourg, un canton, un village en dehors ou à la périphérie d'une ville. Toutefois, à cause de la dualisation économique et social entre zone rurale et urbaine héritée depuis l'époque maoïste, les campagnes disposant de ressources publiques

beaucoup plus restreintes donnent accès à des avantages sociaux très limités comparés à leur contrepartie urbaine. De même, les personnes ayant le statut d'urbain (non-agricole), et qui disposent d'un *hùkǒu* enregistré dans une petite ville, une ville moyenne, une grande ville, une très grande ville ou une mégapole, auront accès à des avantages sociaux et des services publics proportionnés aux ressources de la ville en question. Durant l'époque maoïste, le système, bien qu'inégal, posait de moindres problèmes dans la mesure où la mobilité spatiale de la population était strictement contrôlée. Le lancement des réformes économiques au début des années 1980 a changé la donne. L'émergence dans les villes côtières et les ZES d'une population flottante et flexible issue du surplus de main d'œuvre rurale et au service d'une croissance industrielle et urbaine effrénée, risquait de compromettre l'ouverture des territoires à l'urbanisation pensée comme progressive et raisonnée (Shen et Cui 1990, 167). De ce fait, la mobilité interne de la population, bien qu'utile à la croissance économique, n'est pas vouée à être permanente et *de jure*, mais est volontairement construite comme temporaire et informelle. Cela est rendu possible en limitant strictement les conversions du statut et les transferts du lieu d'enregistrement du *hùkǒu* dans la ville de migration[303], ce qui implique de limiter aussi l'accès aux avantages sociaux. Avec la décentralisation des pouvoirs aux gouvernements locaux adossée à la réforme fiscale de 1994 (Tsui et Wang 2004), ceux-ci développent des politiques différenciées en matière de *hùkǒu* selon la pression budgétaire qu'ils subissent. En règle générale, les critères sont moindres et les quotas plus importants au bas de la hiérarchie urbaine, où les avantages sociaux sont moins développés et les possibilités d'emploi moins attrayantes. Au contraire, les critères sont plus nombreux et les quotas plus restreints dans les couches supérieures de la hiérarchie urbaine, qui offrent des salaires et des avantages sociaux plus importants.

Au cours des quatre dernières décennies, suite à la montée en flèche de la présence de migrants dépourvu du *hùkǒu* en milieu urbain, de nombreuses stratégies ont été mises en place afin de régler le transfert du *hùkǒu* et donc le processus d'intégration institutionnelle des migrants de l'intérieur en ville. Au fil du temps ces stratégies ont évolué vers une approche plus « inclusive » (包容性的 *bāoróngxìng de*)[304] vis-à-vis des migrants en milieu urbain. Toutefois ces politiques continuent d'être subordonnées aux

[303] La conversion formelle de son statut de hùkǒu ou de son lieu d'enregistrement nécessite de passer par un processus administratif articulé déterminé par un ensemble de critères changeants et de quotas.

[304] Ce mot en référence aux politiques publiques d'intégration des migrants à Zhuhai, est utilisé à plusieurs reprises lors d'entretiens avec des fonctionnaires du gouvernement de la ZDHNT et de l'arrondissement de Xiangzhou.

exigences de croissance, aux objectifs d'urbanisation et aux ressources disponibles dans les villes où elles s'appliquent. Bien que certaines villes aient supprimé la distinction entre statut « agricole » et « non agricole »[305] et aient étendu récemment certains services publics et sociaux à certaines catégories de migrants de l'intérieur, l'intégration institutionnelle via le *hùkǒu* reste fortement restreinte.

Bien que les migrants enquêtés ne parlent pas souvent de ce type d'intégration, il est important d'appréhender le mode de fonctionnement des politiques du *hùkǒu*, notamment pour mettre au jour les mécanismes les régissant qui semblent, à l'issue de notre analyse, dominés par la logique de stratification et de différenciation dont cette thèse fait l'hypothèse. À Zhuhai, trois principales formes de *hùkǒu* se sont succédées des années 1990 à nos jours : le *hùkǒu* reposant sur l'achat d'un logement (1997), le *hùkǒu* centré sur l'investissement (2008) et le *hùkǒu* à points (dès 2011). Les trois politiques sont dominées par l'impératif de « l'efficacité d'abord » (效率优先 *xiàolǜ yōuxiān*)[306]. Elles montrent la manière de jongler avec les catégories de la migration interne en fonction des aspirations économiques et sociales changeantes au niveau national mais surtout local. La politique du *hùkǒu* à points, la dernière mise en œuvre et toujours en vigueur à Zhuhai, confirme ces logiques de stratification croissante des migrants de l'intérieur.

4.2.2 La politique du *hùkǒu* reposant sur l'achat d'un logement

Au début des années 1990, certains gouvernements locaux commencent à attacher une valeur monétaire au *hùkǒu* pour dynamiser l'économie locale et encourager l'émergence du marché immobilier. Ils se mettent alors à conditionner l'octroi du *hùkǒu* à de l'investissement utile au développement local. La première forme de marchandisation du *hùkǒu* revêt la forme du « *hùkǒu* tampon bleu » (蓝印户口 *lányìn*

[305] À Zhuhai, la distinction entre *hùkǒu* agricole et *hùkǒu* non agricole est supprimé en 2016 (BSPZ, 2016, *Avis du Gouvernement de Zhuhai sur la publication de l'avis d'implémentation concernant la poursuite de la réforme du Système d'enregistrement des ménages, n. 134* …(*art. cit.*)).

[306] « L'efficacité d'abord, tout en prenant en compte l'équité » (效率优先，兼顾公平 *xiàolǜ yōuxiān, jiāngù gōngpíng*) est l'orientation politique officiellement adoptée par le gouvernement chinois depuis le lancement des réformes de 1978. Toutefois, les inégalités se creusant (le coefficient de Gini étant passé de 0,16 avant les réformes à plus de 0,45 dans les années 2000) et l'écart de revenus s'élargissant toujours plus, plusieurs chercheurs ont proposé de transformer la formulation en « accorder autant d'attention à l'équité et à l'efficacité » (公平与效率并重 *gōngpíng yǔ xiàolǜ bìngzhòng*) ou « l'équité d'abord, tout en prenant en compte l'efficacité » (公平优先、兼顾效率 *gōngpíng yōuxiān, jiāngù xiàolǜ*). Malgré cela, la formule « l'efficacité d'abord et l'équité ensuite » semble rester l'orientation principale dans la formulation des politiques publiques. (« La théorie de L'efficacité d'abord, et de l'égalité ensuite » (论“效率优先、兼顾平等”), *Quotidien de la jeunesse de Chine*, 11/3/2014, https://epaper.gmw.cn/wzb/html/2014-03/11/nw.D110000wzb_20140311_1-06.htm (consulté le 21/1/2018).

hùkǒu), distinct du *hùkǒu* formel (正式户口 *zhèngshì hùkǒu*) à cachet rouge. Ce document à tampon bleu peut être obtenu sous réserve d'investissements conséquents (par exemple pour l'achat d'un appartement dans la ville de migration) et donne accès à certains avantages sociaux réservés aux détenteurs du *hùkǒu* formel. À l'issue de quelques années, il peut être converti en un *hùkǒu* tampon rouge. La province septentrionale du Shanxi est la première à avoir introduit le *hùkǒu* tampon bleu en 1992, dans le but d'attirer des investisseurs étrangers, notamment de la diaspora chinoise. Pour y avoir accès, il faut investir au moins un million de RMB (env. 144 000 € de 1992) dans une entreprise en ville, ou bien 300 000 RMB dans une entreprise de bourg et de canton (Li R. 2001). Après l'introduction du *hùkǒu* tampon bleu dans des villes de petite et moyenne taille, telles que Xiamen (province du Fujian) et Yingkou (province du Liaoning) en 1993, le document est adopté l'année suivante par le gouvernement de Shanghai (Li R. 2001 ; J. Wang 2012, 48 ; Froissart 2013, 263). Seuls peuvent l'obtenir les entrepreneurs et les investisseurs[307], ou bien le personnel hautement qualifié d'entreprises ayant acheté un logement d'une surface d'au moins 80 m^2 (réduit ensuite à 65 m^2) ou d'une valeur de 400 000 RMB (réduite à 160 000 RMB) (R. Li R. 2001 ; Shi 2014, 165). En 1996, c'est le tour de la ZES de Shenzhen et en 1999, de Guangzhou. Plus la ville occupe une position importante dans la hiérarchie urbaine du pays, plus la valeur attribuée au *hùkǒu* tampon bleu devient élevée et les critères pour y accéder inabordables. Parfois une charge supplémentaire, justifiée comme « charge de développement des infrastructures urbaines », vient s'ajouter aux critères d'investissement. À Nanjing par exemple, cette contribution s'élève à 40 000 RMB (Li R. 2001). Les investissements en échanges desquels l'on attribue le *hùkǒu* alimentent ce que certains auteurs ont nommé un « mouvements des enclosures » au cours des années 1990 (chapitre 1). Surtout investis dans l'immobilier, ces capitaux permettent de soutenir la privatisation du logement d'abord encouragée, puis imposée au niveau national en 1998.

Dans la ZES Zhuhai, un peu moins attractive que celle de sa voisine Shenzhen mais déjà atteinte de la fièvre foncière et immobilière, l'on délivre un *hùkǒu* tampon rouge en contrepartie de l'achat d'un logement[308]. Dès 1997, la publication du « Règlement sur

[307] L'apport minimum requis est d'un million de RMB (Wang J. 2012, 189).

[308] De telles politiques d'attribution du *hùkǒu* locale en échange de l'achat d'un logement sont introduite à Haikou (province de Hainan) en 1996, à Changsha en 1999 et dans les villes de la province de Guizhou en 2000 (Li R. 2001).

la gestion des migrations officielles par le *hùkǒu* à Zhuhai »[309] par le gouvernement municipal, acte la mise en vigueur de la politique du *hùkǒu* basée sur l'achat d'un logement, définie par l'expression « 购房入户 (*gòufáng rùhù*) » littéralement traduit par l'expression « acheter un appartement pour obtenir le *hùkǒu* local ». Cette politique accorde aux migrants ayant un emploi stable et un domicile fixe à Zhuhai[310], la possibilité de transférer de manière permanente leur *hùkǒu* dans la ville-préfecture, à condition d'acheter un appartement neuf de type « logement-marchandise » (商品房 *shāngpǐnfáng*).

Figure 3. Le hùkǒu en soutien au marché immobilier.



Vignette illustrant une tour penchée symbolisant le marché immobilier (房市 *fángshì*) ayant besoin d'être soutenu. La tour est maintenue en place par une pancarte sur laquelle figurent les caractères « acheter un appartement pour obtenir le *hùkǒu* ». La nouvelle stratégie, dirigée par un cadre du gouvernement local (au centre), permet aux « gens de l'extérieur », représentés en sueur dans la vignette, de fournir les capitaux nécessaires à l'achat d'un appartement comme critère d'obtention d'un *hùkǒu* (落户费 *luòhù fèi*). Source : Soufun.com, 2009.

En fonction de la taille du logement acheté, il leur est accordé de transférer également le *hùkǒu* d'une partie ou du ménage entier – incluant ainsi leur conjoint et leurs enfants : l'achat d'un logement d'une surface allant de 30 à 50 m^2 permet uniquement le transfert du *hùkǒu* de l'acheteur ; s'il s'agit d'un appartement d'une surface allant de 50 à 75 m^2 le transfert est accordé à deux personnes du même ménage ; si la taille de l'appartement

[309] Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 1997, *Règlement sur la gestion des migrations officielles par le hùkǒu à Zhuhai* (珠海市户口迁移管理规定，令 1997 年第 8 号), 16/10/1997.

[310] Selon la réglementions de 1997 avoir un emploi stable signifie disposer d'un contrat de travail avec une unité de travail de Zhuhai depuis au moins 7 ans. Le domicile fixe implique de détenir un « permis de résidence de la province du Guangdong » ou un « permis de résidence temporaire à Zhuhai » depuis au moins 7 ans. Les autres conditions nécessaires pour pouvoir bénéficier de la politique du *hùkǒu* basée sur l'achat d'un logement sont de contribuer au régime de sécurité sociale local, d'avoir un casier judiciaire vierge et de ne pas avoir violé la politique des naissances.

est comprise entre 75 et 100 m^2 trois personnes du ménage pourront bénéficier du transfert du document ; et si l'appartement est d'une surface supérieure à 100 m^2 le transfert du *hùkǒu* sera accordé à 4 personnes. Depuis l'entrée en vigueur de cette mesure, le BSPZ délivre directement aux promoteurs immobiliers un permis de vente d'appartements incluant l'octroi du *hùkǒu* (售房入户许可证 *Shòufáng rùhù xǔkězhèng*)[311]. Les ménages de migrants intéressés doivent, au moment de la demande d'obtention du *hùkǒu*, fournir une preuve de l'achat du logement qui peut être une attestation de propriété (房产证 *fángchǎn zhèng*), l'acte officiel d'achat (购房合同 *gòufáng hétong*), ou un certificat correspondant délivré par la police de quartier. L'achat d'un bien immobilier neuf garantit ainsi l'intégration institutionnelle en ville.

Selon le discours officiel, cette politique liant le *hùkǒu* et l'achat d'un bien immobilier a pour objet de « contribuer à renforcer la gestion des migrations, et faire en sorte d'adapter la croissance et la structure de la population au développement économique et à la planification urbaine »[312]. Plus concrètement, cela signifie le contrôle de l'allocation des biens et des services publics, afin de ne les rendre disponibles qu'aux migrants de l'intérieur qui contribuent à la croissance locale. Disposer d'un contrat de travail et d'un domicile fixe et surtout, se permettre l'achat d'un logement ne sont pas des conditions aisées pour la plupart des migrants, notamment pour ceux d'origine rurale. Il s'agit principalement d'une stratégie visant à dynamiser le marché immobilier local au lendemain de la crise économique asiatique de 1997 et à quelques mois de la suppression définitive du système maoïste de distribution des logements urbains par les unités de travail. Par ailleurs, la nouvelle politique du *hùkǒu* à Zhuhai est mise en place trois ans après la mise en œuvre de la réforme de décentralisation fiscale (voir chapitre 1) qui redistribue les recettes fiscales au profit du gouvernement central. Les provinces et les villes les plus industrialisées, notamment les villes côtières et les ZES, doivent livrer une part plus importante de leurs revenus pour compenser les revenus plus faibles des provinces agricoles, auparavant abondamment subventionnées. Cela contraint les autorités locales des villes telles que Zhuhai à faire preuve de créativité pour boucler leur budget. Il en résulte une grande sélectivité dans l'intégration de *jure* des migrants à Zhuhai. En effet, seuls les migrants déjà intégrés dans la structure économique de la ville-

[311] Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, *Règlement concernant la gestion des migrations officielles par le hùkǒu à Zhuhai, n.8* (珠海市户口迁移管理规定, 市政府 8 号令), 25/7/1997.
[312] *Ibidem*.

préfecture sont autorisés à négocier l'obtention du *hùkǒu* local en contribuant au marché immobilier local[313] (Wu F. 2015b, 7).

Au cours de l'année 2002, qui marque le début d'un nouveau boom immobilier qui durera jusqu'à la crise de 2008, le gouvernement de Zhuhai étend la politique de marchandisation du *hùkǒu* de 1997 aux appartements d'occasion afin de stimuler le marché immobilier local. L'introduction de la politique « acheter un appartement ancien pour obtenir un *hùkǒu* local » (二手购房入户 *èrshǒu gòufáng rùhù*) durant les premières années de l'imposition de la privatisation du logement, doit favoriser la liquidation des appartements vétustes des anciennes *dānwèi* tout en accumulant des nouvelles ressources pour poursuivre le développement urbain. Les ménages de migrants arrivés à Zhuhai au tout début des années 1980, et ayant cumulé le plus de ressources, sont les meilleurs candidats pour cette offre en logements anciens.

L'introduction à Zhuhai des politiques du *hùkǒu* reposant sur l'achat de logements marque le début d'un processus administratif visant à déconstruire la catégorie des migrants de l'intérieur en fonction de critères économiques, c'est-à-dire selon la nature de la stratégie de croissance urbaine envisagée. Les migrants ayant un capital économique conforme aux besoins de la ville-préfecture peuvent envisager une intégration institutionnelle, tandis que la masse informe des « trois-sans » (*sānwú*), continue, de manière informelle, à contribuer à la construction urbaine, sans trop peser sur les finances locales.

4.2.3 La stratégie du *hùkǒu* centrée sur l'investissement

Les politiques du *hùkǒu* reposant sur l'achat d'un appartement neuf ou d'occasion ne dureront pas longtemps. Bien qu'elles aient effectivement stimulé l'économie locale par le biais du marché immobilier, la soudaine croissance démographique qu'elles entrainent fait émerger des problèmes de gestion démographique. Entre 2003 et 2006, la population avec le *hùkǒu* à Zhuhai augmente de 308 %[314]**.** Les prix du logement n'ayant pas encore augmenté de manière généralisée à Zhuhai et les conditions de crédit ayant été assouplies pour les acheteurs, l'accession à la propriété devient attrayante pour les

[313] Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, Guangdong, 1996, *Avis sur l'adoption de certaines mesures visant à revitaliser l'industrie immobilière de la ville de Zhuhai, n. 78* (印发关于进一步搞活我市房地产业若干措施的通知，珠府〔1996〕78 号).

[314] Réseau du *hùkǒu* de Zhuhai, *La politique du hùkǒu centrée sur l'achat d'un appartement a été abolie en 2008* (珠海买房入户政策、珠海购房入户政策在 2008 年就已取消), 25/4/2008, http://www.zhrh.org/html/fff/1848.html, (consulté le 21/1/2017).

ménages de migrants. L'effervescence du marché immobilier accélérée par les deux politiques de 1997 et de 2002, se traduit par l'enregistrement du *hùkǒu* de plus de 20 000 ménages et près de 50 000 personnes en un an. La pression budgétaire exercée sur le gouvernement de Zhuhai par l'intégration conséquente des migrants conduira à l'abolition de ces mesures.

L'attribution du *hùkǒu* pour l'achat d'appartements d'occasion est abrogée en 2005, seulement trois ans après sa mise en place. Les prix des logements anciens étant bien plus accessibles pour les ménages de migrants plus modestes, les achats ont été massifs. Les effets négatifs du boom immobilier s'ajoutent alors à la pression sur les finances locales. La hausse des prix s'accompagne de stratégies spéculatives. Les autorités locales ainsi que la presse dénoncent les astuces (噱头 *xuétóu*) des promoteurs immobiliers qui attirent les acheteurs avec de fausses annonces garantissant l'octroi du *hùkǒu* à l'issue de la vente d'appartements[315]. Le gouvernement de Zhuhai est alors contraint de suspendre l'attribution du *hùkǒu* pour l'achat de logements neufs en avril 2008[316].

Afin « d'adapter la structure démographique aux contraintes du développement économique et social », le gouvernement local adopte en juin 2008 une nouvelle réglementation du *hùkǒu*[317]. Le nouveau « Règlement sur la gestion des migrations officielles par le *hùkǒu* à Zhuhai » introduit par la Circulaire n° 60 met complètement fin à la politique du *hùkǒu* reliée à l'achat d'un logement et la remplace par une nouvelle politique centrée sur l'investissement, désignée par l'expression « investir pour obtenir un *hùkǒu* » (投资入户 *tóuzī rùhù*). Les critères d'éligibilité deviennent beaucoup plus stricts et reflètent les nouvelles ambitions économiques de Zhuhai, qui vise à devenir la ville-clé de la rive ouest du DRP en termes de développement technologique et d'innovation. Parmi les objectifs justifiant la mise en place de la nouvelle règlementation, la circulaire n°60 mentionne celui de promouvoir le développement scientifique, économique et social de la ville tout en optimisant la structure démographique et en

[315] Wang J., 2014, « À Zhuhai 'l'achat d'un appartement en échange du *hùkǒu*' est seulement une astuce, mais c'est déjà illégal » (珠海“买房入户”尽管只是噱头，但或已涉违规), *Southern Metropolis Daily*, 17/12/2014, http://www.zhrh.org/index.asp?zhrhnews/1800.html, (consulté le 21/1/2017).

[316] Bureau municipal de la construction de Zhuhai et BSPZ, 2008, *L'avis du Bureau municipal de la construction et du BSPZ sur la suspension de la mise en œuvre de la politique 'acheter un appartement pour bénéficier du hùkǒu local', n.12*. (市建设局、市公安局关于停止执行购房入户政策的通知(珠建[2008]12 号), 21/4/2008.

[317] Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 2008, *Règlement concernant la gestion des migrations officielles par le hùkǒu à Zhuhai, n. 60* (人口结构与经济社会发展相适应, 市政府 60 号令), 30/4/2008.

améliorant la qualité humaine (素质 *sùzhì*) de la population [318]. Si la politique de 1997 mettait l'accent exclusivement sur le potentiel économique des migrants en tant que catalyseur d'une croissance principalement portée par l'immobilier, la politique de 2008 met à l'agenda un modèle de croissance plus qualitatif et orienté sur l'innovation. Cela se reflète dans les deux catégories de migrants visées par la nouvelle politique du *hùkǒu*. La première concerne les migrants ayant signé un contrat de travail avec une unité de travail à Zhuhai[319]. Il faut apporter la preuve, comme c'était le cas auparavant, d'un emploi stable et d'un domicile à Zhuhai depuis au moins cinq ans (non plus sept comme exigé par la politique de 1997) et fournir un extrait de casier judiciaire ne comportant aucune sanction pénale. Mais la circulaire n°60 s'adresse à une portion de migrants de l'intérieur bien plus circonscrite qu'auparavant : les employés jeunes (de moins de 45 ans), instruits (ayant obtenu au moins le baccalauréat général ou professionnel) et performants (ayant remporté un titre honorifique au moins au niveau municipal), ayant déjà contribué à la sécurité sociale de Zhuhai pour au moins cinq ans consécutifs.

L'expression « investir pour obtenir un *hùkǒu* » fait plutôt référence à la deuxième catégorie de migrants auxquels s'adresse la politique de 2008, ou pour être plus précis aux entreprises dans lesquelles ceux-ci travaillent. Seuls les travailleurs employés dans des entreprises privées de production scientifique et technologique (Sci-Tech), contribuant au développement économique de la ville peuvent bénéficier de la nouvelle politique. Deux types d'entreprises sont admises :

a) Les entreprises Sci-Tech dont l'investissement en actifs fixes est égal ou supérieur à 1 million de RMB. Pour chaque tranche de 200 000 RMB d'impôts annuels payés, elles sont en droit de demander l'octroi d'un *hùkǒu* local pour un employé. Le nombre de demandes de transfert de *hùkǒu* par entreprise peut s'élever à un maximum de trois.

b) Les entreprises privées dont l'investissement en actifs fixes est égal ou supérieur à 1,5 million de RMB et ayant acquitté un montant d'imposition égal ou supérieur à 2 millions de RMB au cours des trois dernières années. Elles peuvent

[318] *Ibidem.*

[319] Dans la règlementation de 2008, l'expression pour désigner cette catégorie de migrants est « le personnel dépourvu du *hùkǒu* local » (非本市常住户口人员 *fēi běnshì chángzhù hùkǒu rényuán*). Il ne faut pas confondre les migrants qualifiés avec les ouvrier-paysans (*nóngmingōng*) qui travaillent au bas de la chaîne de production ou dans les services.

demander à ce qu'un maximum de trois de leurs employés puissent obtenir le *hùkǒu* de Zhuhai.

Figure 4. L'inaccessibilité du hùkǒu.



Vignette représentant un groupe de personnes qui attend de savoir si elles pourront transférer leur *hùkǒu* à Zhuhai. Le document, affichant les caractères « *hùkǒu* de Zhuhai » est posé sur un nuage dans le ciel et peut être atteint seulement après avoir monté une échelle supervisée par un ange officier. Source : Southern Metropolis Daily, 2009.

Les employés de ces deux catégories d'entreprises[320] ayant le droit de soumettre une demande de transfert de leur *hùkǒu* à Zhuhai doivent soit occuper le rôle de mandataire social de l'entreprise, soit avoir obtenu au moins un diplôme d'études supérieures, avoir moins de 45 ans et avoir signé un contrat avec l'entreprise en question depuis au moins trois ans tout en ayant cotisé à la sécurité sociale.

Les critères d'intégration dans la ville-préfecture de Zhuhai deviennent assurément plus sélectifs et exigeants. La fracture entre les migrants qualifiés dont les compétences sont certifiées et les migrants moins formés et peu spécialisés s'élargit. Parallèlement, le déclenchement de la crise économique mondiale de 2007-2008 a compliqué la situation. La ZES de Zhuhai étant une des premières villes du pays à bénéficier des politiques d'ouverture et étant très dépendante des exportations, a été un des sites les plus touchés par la crise. Une enquête menée entre 2007 et 2009 par SYSU, en collaboration avec le journal Southern Metropolis Daily dans cinq villes du DPR dont Zhuhai[321], a montré comment les conditions des ouvrier-migrants ont été affectées par la

[320] Ces migrants internes sont définis dans la réglementation de 2008 par l'expression général de « personnel d'entreprise » (企业人员 *qǐyè rényuán*).

[321] Les autres villes inclues dans l'enquête sont Guangzhou, Foshan, Shenzhen, Dongguan. Au total 1500 questionnaires ont été distribués et 1462 ont été retenus, dont 325 (22,2%) à Zhuhai. Dans chacune des

crise financière dans cette zone qui figurait auparavant parmi les plus dynamiques en termes économique et de main d'œuvre. L'enquête a dévoilé que le niveau de revenus des ouvrier-paysans (*nóngmíngōng*) – ceux employé dans le secteur des services mais aussi les ouvriers ordinaires ou qualifiés travaillant dans le secteur industriel – a chuté dans les cinq villes, notamment en termes de salaires et de rémunérations des heures supplémentaires. Cela affecte non seulement le niveau de vie et de consommation de ces migrants, mais contraint un grand nombre d'entre eux à rentrer définitivement au lieu d'origine[322], y compris ceux qui ont travaillé dans le DRP depuis cinq ou dix ans.

Bien que la ville-préfecture de Zhuhai soit contrainte d'être sélective, elle a besoin d'attirer des ouvrier-paysans dans les secteurs de l'industrie et des services. En octobre 2008, le département du travail et de la sécurité sociale de Zhuhai a publié la première liste des métiers en pénurie[323]. Parmi les 37 métiers listés, la priorité est donnée à 22 secteurs pour lesquels les ouvriers qualifiés peuvent bénéficier de subventions. Au mois de novembre 2008, le même département publie le « Guide des procédures de transfert du *hùkǒu* dans la ville de Zhuhai pour les « ouvrier-paysans exceptionnels » (优秀农民工 *yōuxiù nóngmíngōng*) »[324]. On ne peut pas faire sans la catégorie des « ouvrier-paysans », même si seuls ceux qui répondent aux critères d'exception peuvent demander un transfert de leur *hùkǒu*. Parmi ces critères figurent :

- l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle d'ouvrier qualifié ou d'expert technique ;
- avoir occupé un des emplois inclus dans la liste des métiers en pénurie à Zhuhai ;
- avoir cotisé à la sécurité sociale pour la même période.

---

villes sélectionnées, afin d'avoir des échantillons de migrants assez variés, les questionnaires ont été distribués dans des parties différentes de la ville, telles que les villages urbains, les zones industrielles ou les arrêts de bus.

[322] Chen Z., « Rapport sur les conditions de vie des travailleurs migrants dans le DRP » (珠三角农民工生存状况报告), *Southern Metropolis Daily*, 28/2/2010, https://view.news.qq.com/a/20100228/000010.htm, (consulté le 21/2/2018).

[323] « Zhuhai annonce la première liste des métiers qualifiés en pénurie. 22 parmi ces professions peuvent bénéficier de subventions gouvernementales » (珠海首次公布紧缺技工工种目录 22 种专才可享政府补助), *Sina News*, 14/10/2008, http://news.sina.com.cn/c/2008-10-14/224214573332s.shtml, (consulté le 21/9/ 2018)

[324] Le document s'adresse aux ouvrier-paysans (*nóngmíngōng*) qui travaillent dans une unité de travail locale, en bonne santé physique, dont le casier judiciaire est vierge, ayant signé un contrat de travail et ayant cotisé à la sécurité sociale et pourvu d'un acte de naissance légal. Les ouvrier-paysans en question doivent également disposer d'un domicile fixe à Zhuhai (y compris un logement de propriété, une place dans un dortoir fourni par l'employeur, où un logement loué) et d'un permis de séjour temporaire (Réseau du *hùkǒu* de Zhuhai, Guide des procédures de transfert du *hùkǒu* dans la ville de Zhuhai pour les ouvrier-migrants exceptionnels (优秀农民工入户城镇手续办事指南) 10/11/2008, http://zhrh.org/html/zhgbrh/1666.html, (consulté le 15/3/2019).

Le niveau de qualification professionnelle requis peut varier en fonction de l'âge (qui peut atteindre au maximum 40 ans pour les hommes et 35 pour les femmes) et en fonction de la période de travail sous contrat dans un des emplois en pénurie à Zhuhai. Concernant ce dernier critère, le rapport est de proportionnalité inverse : plus le niveau de qualification est élevé, plus la période de travail sous contrat requise est courte. En ce qui concerne l'âge, le rapport est de proportionnalité directe : plus la personne est jeune et plus la tolérance sur son niveau de qualification professionnelle requis sera grande. Avoir moins de 35 ans et disposer d'un brevet, d'une invention ou d'une technologie propriétaire qui répondent aux besoins du développement industriel de Zhuhai est aussi un critère permettant aux ouvrier-paysans de transférer leur *hùkǒu* dans la ville-préfecture.

Les politiques de 2008, parmi lesquelles la stratégie « investir pour obtenir un *hùkǒu* » et la réglementation conçue *ad hoc* pour les « *nóngmíngōng* exceptionnels », montrent la manière dont la pyramide des catégories migratoires de l'intégration ne cesse de se complexifier en fonction des ambitions économiques de la ville-préfecture de Zhuhai. Afin de réduire la pression fiscale sur les caisses du gouvernement municipal et faire en sorte que les recettes soient plus importantes que les dépenses, la stratégie du *hùkǒu* centré sur l'investissement des entreprises innovantes ajoute davantage de restrictions à l'intégration institutionnelle des migrants internes. Les migrants n'ayant pas un travail stable ou un domicile fixe, les plus âgés, les moins éduqués, ceux qui travaillent dans des entreprises utiles à la production mais pas à l'innovation ou dont le patrimoine ne permet pas de contribuer considérablement à abonder le budget de la ville-préfecture, sont contraints de rester en bas de la pyramide. Parallèlement, dans la partie supérieure de la pyramide, les plus qualifiés et jeunes, sont toujours plus stratifiés en fonction du degré de spécialisation qu'ils peuvent mettre à disposition des projets de croissance de leur ville d'accueil. Il est intéressant de noter la différenciation entre les migrants dépourvus du *hùkǒu* local mais qui sont hautement formés et occupent des postes très qualifiés dans des entreprises innovantes, que l'on désigne comme le « personnel d'entreprise dépourvu du *hùkǒu* local », et les jeunes migrants aux compétences techniques plus au moins élevées engagés dans les métiers en pénurie, mais qu'on appelle « ouvrier-paysans » (*nóngmíngōng*). La crise mondiale ayant eu une influence assez importante sur l'économie du DPR et donc sur l'emploi et les flux migratoires vers Zhuhai, les autorités locales reconnaissent l'importance d'une main d'œuvre de *nóngmíngōng* dont le départ a fragilisé toute une série de professions. Il faut les encourager à revenir et s'ils le désirent, à se fixer sur place.

4.2.4 Le système du *hùkǒu* à points

Durant les trois années de sa mise en œuvre (2008-2010), la politique « investir pour obtenir un *hùkǒu* » a permis aux autorités locales de soutenir les ambitions de Zhuhai de devenir une ville innovante de plus en plus internationale, tout en rééquilibrant l'écart entre dépenses et recettes dû à l'octroi d'un trop grand nombre de *hùkǒu.* Entre 2009 et 2011, Zhuhai a été classée parmi les 50 villes les plus innovantes du pays et parmi les 10 villes avec le plus haut niveau d'innovation industrielle de Chine (Fang et al. 2014, 1104, 1105). Bien que difficilement quantifiable, l'impact du *hùkǒu* sur la régulation des modes d'urbanisation et sur l'allocation des avantages sociaux semble toujours important. Le *hùkǒu* reste donc un outil à exploiter par les autorités, notamment au niveau local.

Afin de normaliser le nouveau mode d'écrémage des migrants et de rendre le système de sélection des travailleurs talentueux encore plus efficace, le gouvernement de Zhuhai introduit en 2011 un nouveau système qui accorde le *hùkǒu* de la ville-préfecture sur la base de qualifications et compétences évaluées à travers l'attribution de points.

Figure 5. Le système du hùkǒu à points.



La vignette est parue dans un article du « Quotidien du Sud » portant sur l'introduction du système du *hùkǒu* à points dans certaines villes du Guangdong et titré « Le système à points ouvre une porte aux rêves urbains des ouvrier-paysans ». Elle illustre le bras d'un officier en costume, sur la manche duquel est écrit « le système à points pour les ouvrier-paysans » (农民工积分制 *nóngmíngōng jīfēnzhì*). Sur la paume de sa main se tient un ouvrier-paysan avec sa fille qui pointent du doigt une pancarte indiquant la direction pour le « transfert le *hùkǒu* en ville » (入户城市 *rùhù chéngshì*). Source: Southern daily 2010.

Le système du hùkǒu à points (积分入户 *jīfēn rùhù*) a été conçu dans la première décennie des années 2000 par Zheng Zizhen, alors directeur de l'Institut de sociologie et de démographie de l'Académie des sciences sociales du Guangdong[325]. Lancé en 2009 en voie expérimentale à Zhongshan, ville frontalière de Zhuhai dans la même province du Guangdong, le nouveau système à points s'inspire de plusieurs modèles d'intégration des migrants internationaux (le système américain, anglais et hongkongais[326]) ainsi que sur un autre projet à points lancé à Shanghai en 2004, mais destiné uniquement aux diplômés de l'enseignement supérieur. En juin 2010, le gouvernement de la province du Guangdong publie une directive politique mettant en œuvre une voie expérimentale de système du *hùkǒu* à points dans les principales villes de la province[327] (Zhang 2012 ; Guo et Liang 2017). En décembre de la même année, les autorités de Zhuhai publient « Les mesures pour la mise en œuvre du système du *hùkǒu* à points pour les ouvrier-migrants »[328] qui va entrer en vigueur dès janvier 2011. La nouvelle réglementation remplace la très sélective politique du *hùkǒu* basée sur l'investissement et celle dédiée aux « *nóngmíngōng* exceptionnels », par un système en apparence plus inclusif.

L'ossature de la nouvelle stratégie dépend d'un *quota* annuel et repose sur quatre grands *indicateurs* permettant de cumuler des points. Chaque ville concernée par la nouvelle politique établit le nombre minimum de *points* qu'il faut réunir pour pouvoir participer au programme de transfert du *hùkǒu* à points. À Zhuhai, depuis 2011 le score minimum est fixé à 80 points et cela malgré le fait que la réglementation provinciale ait fixé le seuil minimum à 60 points. Le nombre total de points qu'un migrant peut cumuler résulte de la combinaison de quatre types d'indicateurs, réunissant chacun un ensemble de critères d'éligibilité. La première catégorie d'indicateurs concerne les critères de base (基本要求 *jīběn yāoqiǔ*) et comprennent l'âge, l'état de santé, le statut du contrat de travail, la cotisation à la sécurité sociale, la situation résidentielle, le respect des règles en matière de planification familiale et de tout autre loi et règlementation. Ces critères sont

[325] Chen J., « Le système du *hùkǒu* à points force les villes à progresser » (积分入户，逼着城市前进), *Southern Weekend*, 28/7/2011, https://www.infzm.com/contents/61815 (consulté 20/1/2018).

[326] Le critère principal d'intégration des migrants internationaux à Hong Kong est le niveau d'éducation.

[327] Bureau général du gouvernement provincial de Guangdong, *Guide générale pour la mise en œuvre du système du hùkǒu à points pour les ouvrier-migrants, n. 32* (关于开展农民工积分制入户城镇工作的指导意见, 粤府办〔2010〕32 号).

[328] Bureau municipal des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai, Bureau du développement et de la réforme de Zhuhai, BSPZ, *Avis sur la publication des mesures pour la mise en œuvre du système du hùkǒu à points pour les travailleurs migrants dans la ville de Zhuhai, n. 248* (关于印发珠海市外来务工人员积分制入户实施办法的通知》(珠人社〔2010〕248 号)), 16/12/2010.

essentiels, dans la mesure où ils vont déterminer la participation ou l'exclusion du programme du *hùkǒu* à points. Le candidat doit atteindre un niveau suffisant de points dans cette première catégorie pour pouvoir participer au processus de sélection. La deuxième catégorie d'indicateurs est liée aux qualités personnelles (个人素质 *gèrén sùzhì*) du candidat. Ces critères incluent le niveau de scolarité, le niveau de qualification professionnelle ou de spécialisation technique, les distinctions et les prix obtenus lors de la participation à des concours d'évaluation des compétences professionnelles. La troisième catégorie d'indicateurs se constitue de critères permettant d'ajouter des points bonus (奖励加分 *jiǎnglì jiāfēn*) au score obtenu dans les catégories précédentes. Ces points additionnels concernent la situation personnelle et matérielle (état civil, être propriétaire d'un logement, disposer d'un *hùkǒu* collectif[329]), à l'engagement social (don du sang, participation à des activités de bénévolat, activités philanthropiques), à la participation volontaire à des programmes de santé, de prévention des épidémies et de planification familiale. Une dernière catégorie d'indicateurs est consacrée aux activités susceptibles de conduire à une déduction de points (减分指标 *jiǎnfēn zhǐbiao*). Il s'agit d'infractions et activités criminelles suivie de périodes de rééducation par le travail, de condamnation pénale ou de punition administrative d'ordre sécuritaire[330]. A chaque critère correspond un nombre précis de points pouvant être obtenus ou devant être déduits (**Photo *16***). Tous les candidats éligibles sont classés sur la base de leur score. Les indicateurs ainsi que les différents critères sont définis par le Bureau du Développement et de la Réforme de chaque municipalité en fonction de ceux transmis par le gouvernement provincial[331]. Ils sont ensuite ajustés annuellement en fonction des priorités locales de développement. L'exemple le plus significatif à ce propos est la valeur (en points) donnée aux migrants hautement qualifiés qui occupent des emplois en offre abondante. Comme dans les stratégies du *hùkǒu* de 2008, la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs est un facteur déterminant dans la (re)définition des critères régulant le système du hùkǒu à points.

[329] Les étudiants ou les travailleurs d'entreprises peuvent être enregistré sur le *hùkǒu* de l'entreprises ou de l'université à laquelle ils sont rattachés.
[330] Ces activités criminelles et infractions sont prise en compte si elles ont été commises dans les 5 ans qui précèdent l'envoi de la demande de transfert du *hùkǒu*.
[331] Les critères d'éligibilité ne sont pas exactement les mêmes dans les différentes villes de la province du Guangdong (Zhang 2012).

Tableau 15. Tableau des indicateurs du système du *hùkǒu* à points pour les migrants en œuvre à Zhuhai pour l'année 2016.

Nature des indicateurs	Critère	Détail	Points
Critères de base (基本要求)	Âge	18-30 ans	**8**
		31-39 ans	**5**
		Au-delà de 40 ans	**3**
	État de Santé	Bon état de santé	**5**
	Contrat de travail	Nombre d'années d'un contrat de travail signé et dûment rempli	**2** points/an : contrat avec une unité de travail de Zhuhai. **1** points supplémentaire/an : contrat avec la même unité de travail pour plus de trois ans (Le montant total ne peut pas dépasser 45 points)
	Cotisations à la sécurité sociale	Nombre d'années de cotisations à la sécurité sociale	**1** point par année de cotisations dans une ville de la province du Guangdong (le montant total ne peut pas dépasser 20 points) **2** points par année de cotisations à Zhuhai (Le montant total ne peut pas dépasser 70 points)
	Adhésion à la politique nationale et provinciale de planification familiale	Respect de la politique de planification familiale	**10**
	Statut résidentiel	Détenteur d'un « permis de résidence de la province de Guangdong » ou un « permis de résidence temporaire »	**5** **1** point supplémentaire par année de résidence continue à Zhuhai (Le montant total ne peut dépasser 10 points)
	Respect de la loi	Casier judiciaire vierge	**2**
Qualités personnelles (个人素质)	Niveau de scolarité	Collèges	**5**
		Lycée (y compris les écoles professionnelles secondaires)	**20**

		École professionnelle supérieure (*dàzhuān*)	**40**
		Licence universitaire ou plus	**60**
	Qualifications professionnel ou spécialisations techniques	Ouvrier de niveau inférieur	**10** **10** points supplémentaire : métiers de la liste des métiers en pénurie à Zhuhai
		Ouvrier de niveau intermédiaire	**30** **20** points supplémentaires : métiers de la liste des métiers en pénurie à Zhuhai
		Ouvrier de niveau supérieur	**50** **30** points supplémentaires : métiers de la liste des métiers en pénurie à Zhuhai
		Technicien ou ouvrier qualifié	**60** **40** points supplémentaires : métiers de la liste des métiers en pénurie à Zhuhai
	Concours d'évaluation de compétences professionnelles	Prix des concours nationaux de compétences professionnelles organisés	**20** points pour la première place **15** points pour la deuxième place **10** points pour la troisième place (le candidat ne peut comptabiliser qu'un seul prix et les points ne sont pas cumulables)
	Distinctions honorifiques	Distinctions, prix et titres honorifiques attribués par des instances nationales, provinciales ou municipales	**50** : attribués par des instances nationales, provinciales **40** : attribués par le gouvernement de Zhuhai **10** points supplémentaires : distinction honorifique pour action en faveur d'une cause juste

		Distinctions, prix et titres honorifiques accordés par d'autres gouvernements municipaux du Guangdong	**10** (les points ne sont pas cumulables)
Points bonus (奖励加分)	Situation personnelle de base	État civil	**6** : célibataires
		Domicilié dans un logement personnel (logement occupé par le propriétaire)	**10** : droits de propriété complète
		Domicilié dans l'unité de travail avec un *hùkǒu* collectif	**8**
	Service civique	Don de sang	**2** points par donation **2** points supplémentaires par chaque don effectué à Zhuhai (le montant total ne peut dépasser 10 points)
		Participation à des activités de bénévolat	**2** points/50 heures de bénévolat (pas plus de 10 points) **1** point supplémentaire/50 heures de bénévolat effectué à Zhuhai (pas plus de 3 points) (le montant total ne peut dépasser 13 points)
		Activités philanthropiques (le bénéficiaire doit être une organisation philanthropique autorisée par le gouvernement)	**2** points/1000 RMB donné (pas plus de 10 points) **1** point supplémentaire si le don de 1000 RMB est effectué à Zhuhai (pas plus de 3 points) (le montant total ne peut dépasser 13 points)
	Santé et prévention des épidémies	Certificat de santé sous demande de l'unité de travail	**2**
		Participation volontaire au programme national d'immunité pour les enfants	**1**

		Participation volontaire au programme de soins maternels et infantiles	**1**
		Examen médical préalable au mariage	**1**
	Normes de contrôle des naissances	Détention de tout certificat national et provincial formel de planification familiale pour la population flottante	**2**
		Adoption de méthodes contraceptives à long terme (stérilet, vasectomie) conformément aux règlementations en œuvre dans le Guangdong	**3**
		Réalisation du dépistage prénatal conformément aux exigences de la politique municipale	**3**
Indicateurs pour déduction de points (减分指标)	Violations et activités criminelles	Rééducation par le travail	**– 50**
		Condamnations pénales	**– 100**
		Punition administrative d'ordre sécuritaire	**– 30**

Source : Réalisé par l'auteure d'après le tableau des indicateurs du *hùkǒu* à points publié en 2016 par le Bureau des Ressources Humaines et de la Sécurité Sociale de Zhuhai.

Le système à points est également modulé par un *quota* annuel qui définit le nombre de *hùkǒu* à délivrer. Établi par les autorités municipales, le quota est redéfini chaque année en fonction des ressources locales disponibles et des objectifs économiques à atteindre. Sur la base de ce quota, les candidats avec le meilleur score se verront accorder le *hùkǒu* local et bénéficieront de tous les avantages sociaux qui y sont liés. Lorsque le quota annuel est dépassé, l'ordre de classement sera utilisé pour combler les éventuels désistements.

L'analyse de la structure du système du *hùkǒu* à points permet de dégager certains éléments de discussion. Tout d'abord, les indicateurs et les critères d'éligibilité permettent d'avoir une idée des attributs jugés prioritaires dans le processus local de sélection des migrants. À Zhuhai, les critères qui semblent avoir un poids conséquent dans le processus de sélection sont ceux liés aux qualités personnelles (个人素质 *gèrén sùzhì*), tels que le niveau d'éducation et de qualification professionnelle et la reconnaissance de ces qualités par des titres honorifiques et des prix. À ces critères s'ajoute le nombre d'années qu'un migrant a déjà consacré au développement local, qui doit être justifié par la durée du contrat de travail dans une unité de travail de Zhuhai ainsi que par la durée de l'affiliation au régime de sécurité sociale local. L'âge aussi semble avoir un certain poids dans le processus de sélection dans la ville-préfecture. Le mode de fonctionnement de ce système semble avant tout s'appuyer sur le mérite et sur des attributs dont la valeur est décidée localement.

De plus, il apparaît que ce système, défini comme étant plus inclusif, pousse les migrants à s'enregistrer de manière plus systématique auprès des autorités locales. En effet, un des critères de base pour pouvoir être éligible au système du *hùkǒu* à points est de détenir un permis de résidence de la province du Guangdong ou un permis de résidence à Zhuhai, tout en démontrant une régularité dans l'enregistrement de ces documents. Il s'agit d'un critère hérité des politiques du *hùkǒu* précédentes. Toutefois, la promesse d'un système plus inclusif adossé au nouveau *hùkǒu* à points devrait mieux convaincre les migrants à déclarer leur présence en ville. Du point des vue des autorités locales, cela permet de connaître plus précisément le nombre de migrants tout en renforçant le contrôle et la gestion de la population flottante présente dans la ville-préfecture.

D'après cette première analyse, qui s'est principalement concentrée sur les réglementations définissant l'ossature du système du *hùkǒu* à point, il semble évident que ce système fait figure de nouvel instrument de sélection sociale réservé aux migrants. Il est cependant difficile, à ce stade de l'analyse, de saisir si le nouveau système est

véritablement plus inclusif que les précédents. Afin d'appréhender de manière plus fine le rôle du nouveau dispositif à points, il est nécessaire d'en examiner la mise en pratique.

Figure 6. Le système du hùkǒu à points : un casse-tête administratif.



Dans la vignette figure un ouvrier-paysan, identifiable par les caractères « *nóngmíngōng* » dessinés sur son sac à dos. Il fixe d'un regard abasourdi les immeubles urbains sur lesquels sont affichés les caractères « cumuler des points pour obtenir le *hùkǒu* » (积分入户 *jīfēn rùhù*). Il porte dans les mains plusieurs documents : des titres professionnels (职称 *zhíchēng*), la preuve de ses cotisations sociales (保险费 *bǎoxiǎnfèi*), ses attestations de scolarité (学历 *xuélì*) et le certificat de don du sang (捐血 *juānxuè*). Source : Sohu .com, 2012.

4.2.4.1 Le système du *hùkǒu* à points en pratique

Afin d'illustrer le fonctionnement du système de *hùkǒu* à points, je vais tout d'abord m'appuyer sur les données municipales relatives à la mise en œuvre du système qui sont accessibles en ligne[332]. Ce système étant toujours en vigueur à Zhuhai lors de mon enquête de terrain, je me suis focalisée sur les données de l'année 2016. Il s'agit de dresser le cadre général de mise en œuvre du système du *hùkǒu* à points à l'aide des chiffres concernant le nombre de demandes envoyées, le nombre de *hùkǒu* octroyés et la population flottante. Je vais ensuite rendre compte du cas de deux familles de migrants rencontrées sur le terrain, dans le but d'illustrer en détail le mode de fonctionnement du système à points et les effets qui en découlent. Parmi les migrants de mon échantillon, seules 8 personnes (6% des migrants interrogés) m'ont dit avoir tenté d'envoyer une demande de transfert du *hùkǒu* à travers le nouveau système à points. Parmi eux, 7

[332] Ces données sont divulguées par la presse officielle et sont également publiées sur le site officiel du gouvernement de la ville-préfecture.

migrants étaient âgés de 23 à 33 ans, assez jeunes comparés à la moyenne d'âge de l'échantillon (46 ans), et seule une personne avait 52 ans. Le choix de n'illustrer qu'à partir de deux exemples tient au fait qu'ils soient représentatifs de ces deux tranches d'âge (en dessous et au-dessous des 40 ans).

Avant de se pencher sur ces deux cas particuliers, il importe de faire un cadrage quantitatif du système du *hùkǒu* à points à Zhuhai. Les données de 2016 seront comparées à celles des années précédentes, afin de tirer des premiers éléments d'analyse.

En 2016, sur la base d'une population flottante de 527 200 personnes recensées à Zhuhai, le quota de *hùkǒu* à délivrer est fixé à 3200. Ce chiffre peut sembler très faible par rapport au nombre de migrants officiellement recensés en ville (527 000). Cependant, comparé aux années précédentes, il s'agit de loin du quota le plus élevé jamais fixé depuis le lancement du nouveau système à points[333] (**Tableau 16**). Pour l'année 2016, les autorités locales ont reçu un total de 3595 demandes, dont 3554 ont été validées avant mise en examen[334]. Bien que le nombre minimum de points requis pour participer au programme soit de 80 points, le score le plus bas des candidats était de 125 points en 2016 (le score le plus élevé étant de 304 points). Cela semble indiquer un haut degré de compétitivité parmi les migrants. Ce constat semble confirmé par la tendance du niveau de points minimum des candidats depuis 2011. Durant la première année de mise en œuvre du système à points à Zhuhai, le score minimum enregistré correspond au seuil minimum de 80 points. Toutefois, dès l'année suivante, ce score commence à monter (119 points en 2012) jusqu'à atteindre 127 points en 2014, puis stagne autour de ce chiffre les deux années suivantes (**Tableau 16**). Avec un nombre de *hùkǒu* limité, il est normal que les candidats tentent d'améliorer leur score pour mettre toutes les chances de leur côté. Pour mieux comprendre ces chiffres, nous allons illustrer deux cas représentatifs issus de notre enquête.

[333] Par ailleurs le ratio de ce quota par rapport à la population flottante est beaucoup plus élevé qu'à Shenzhen et Guangzhou. Par exemple lors de l'année 2011, la ville de Shenzhen a fixé un quota de 4600 *hùkǒu* à délivrer pour une population flottante de 7,8 millions de migrants (Shenzhen Statistical Yearbook 2017). À Guangzhou dans la même année le quota est de 3000 *hùkǒu* à octroyer pour une population flottante de 4,2 millions (Guangzhou Statistical Yearbook 2011) Voir aussi: Chang D., « La ville de Guangzhou baisse le seuil du système du *hùkǒu* à points : la volonté d'attirer les talents est évidente » (广州积分入户门槛降低 媒体：显示抢夺人才决心), *Xinhua news*, 27/9/2017, http://www.xinhuanet.com//2017-09/27/c_1121732592.htm, (consulté le 14/12/2021).

[334] « Les indicateurs du système du *hùkǒu* à points à Zhuhai » (珠海市积分入户指标), *Xinhua news*, 20 Octobre 2016, https://www.chinanews.com.cn/m/gn/2016/10-20/8037187.shtml, (consulté le 20/10/2016).

Tableau 16. Tableau d'analyse du système du hùkǒu à points à Zhuhai pour la période 2011-2016.

Année	Population flottante (Personnes)	Score minimum des candidats (Points)	Nombre de candidatures validées avant mise en examen	Quota (*hùkǒu* octroyés)
2011	507 500	80	2800	2800
2012	517 100	119	3314	2800
2013	504 700	121	2399	1800
2014	512 000	127	1947	1500
2015	509 600	126	2290	1800
2016	527 200	125	3554	3200

Source : Tableau réalisé par l'auteure d'après les données du Bureau municipal des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai.

4.2.4.2 Le cas de Monsieur Bo : l'âge parmi les critères qui comptent

Si dans le système à points d'autres villes de la province du Guangdong, l'âge ne figure pas parmi les critères d'éligibilité (Dongguan) ou n'est qu'un critère de moindre importance (Zhongshan), à Zhuhai, le jeune âge est un critère de base permettant de participer au nouveau système à points. Les femmes de plus de 40 ans et les hommes de plus de 50 ans peuvent cumuler des points dans cette catégorie à condition d'avoir cotisé à la sécurité sociale de Zhuhai pendant au moins 10 ans. Dans notre échantillon, une seule personne, un homme âgé de 52 ans, a tenté d'envoyer en 2016 sa demande de transfert de *hùkǒu*. Monsieur Bo, originaire d'un bourg rural sous la juridiction de la ville préfecture de Weinan, à environ 100 km de Xi'an dans la province du Shaanxi, a quitté sa province d'origine vingt ans auparavant. Ayant quitté l'école après un an de lycée professionnel (中职 *zhōngzhí*), M. Bo a rejoint une petite équipe de maçons à la campagne, mais après quelques années, il a pris la décision de quitter le village. En 1997, à l'âge de 22 ans, il quitte le Shaanxi avec un groupe d'autres jeunes de son village (同乡 *tóngxiāng*). Le voyage est pénible. M. Fan explique que son village est à plus de 1 500 km de la province du Guangdong. Ils sont obligés de faire le voyage en plusieurs étapes. Une fois dans le Guangdong, il travaille d'abord durant quelques mois à Guangzhou en tant qu'ouvrier sur les chantiers de construction, son expérience précédente en tant que maçon lui permettant d'intégrer rapidement les réseaux des travailleurs du bâtiment. Après deux ans, grâce à une connaissance originaire de la même préfecture (老乡 *lǎoxiāng*), il part travailler à

Dongguan dans la chaîne de montage d'une usine de jouets en plastique. Il y reste jusqu'en 2001, quand il décide avec sa femme, rencontrée à Dongguan, de suivre le grand frère de celle-ci à Zhuhai. Après un an et demi de petits boulots, il arrive à rentrer dans une usine malaisienne d'assemblages électroniques où son beau-frère travaille comme agent de sécurité. Mr. Bo est embauché dans la chaîne d'assemblage. Après trois ans d'expérience et de très bonnes performances lui permettant de gagner des primes, l'usine lui propose une formation pour améliorer ces compétences techniques. Grâce à cette formation et après plusieurs années de travail, Mr. Bo devient superviseur de la chaîne de montage (流水线主管 *liúshuǐxiàn zhǔguǎn*). Grâce à son énorme persévérance, Mr. Bo détient non seulement un permis de résidence de la province du Guangdong, mais il parvient à signer au bout de quelques années un contrat de travail, fait rare parmi les ouvrier-migrants qui travaillent dans son usine[335]. Il a cotisé à la sécurité sociale, notamment à l'assurance retraite (养老保险 *yǎnglǎo bǎoxiǎn*) pendant plus de 12 ans. 5 ans après l'entrée en vigueur du permis à points à Zhuhai, sa femme le pousse à envoyer son dossier[336].

> « *Avant je n'avais jamais pensé à transférer mon hùkǒu à Zhuhai, à quoi ça servirait ?! Mais ma femme m'a dit que parmi les autres gens originaires du Shaanxi, il n'y en a pas beaucoup qu'on connait qui ont un contrat à mon âge. 'Essaye, qu'est-ce que cela te coûte !', m'a-t-elle dit. Quelques semaines plus tard mon fils m'a apporté le formulaire de demande* (申请表 *shēnqǐngbiǎo*) et *on a commencé à le remplir. J'ai atteint le seuil de 80 points, j'avais en tout 85 points. Ma femme m'a dit 'tu as vu ! Je te l'avais dit !'. Mais mon fils était moins optimiste. Il m'a dit qu'il connait des gens plus jeunes et qualifiés que moi, qui ont essayé l'an dernier et l'année d'avant sans rien obtenir. 'Il faut être jeune et au moins employé supérieur d'usine* (工厂高层 *gōngchǎng gāocéng*) *pour y arriver. Il n'y a que des professeurs, des docteurs, des talents qui y arrivent !'. Finalement j'ai laissé tomber. Je n'ai pas envoyé ma demande et de tout façon ça n'aurait servi à rien, avoir plus de 100 points n'aurait pas été suffisant cette année-là* [2016][337]. ».
>
> (M. Bo, 52 ans, ouvrier contractuel usine d'assemblages électroniques, originaire du Shaanxi, préfecture de Weinan)

[335] D'autres entretiens effectués avec des ouvriers travaillant dans la même usine que Mr. Bo semblent confirmer sa déclaration. Aucun d'entre eux ne détient un contrat de travail.
[336] Carnet de terrain : 24/1/2018.
[337] Mr. Bo fait référence au score minimum de 125 points atteint en 2016.

Tableau 17. Les points cumulés par Mr. Bo en 2016 dans le but de transférer son *hùkǒu* à Zhuhai.

Critères de base (基本要求)	Âge	3
	État de Santé	5
	Contrat de travail (12 ans)	12
	Cotisations sociales de base (12 ans)	24
	Adhésion à la politique nationale et provinciale de planification familiale	10
	Permis de résidence de la province du Guangdong	10
	Casier judiciaire vierge	2
Qualités personnelles (个人素质)	Diplôme de collège	5
	Titre de technicien de niveau inférieur	10
Points bonus (奖励加分)	Certificat de santé de l'unité de travail	2
	Certificat de planification familiale pour la population dépourvue du *hùkǒu* délivré par le comité de résidents	2
Totale		**85**

Source : réalisé par l'auteure d'après l'entretien avec M. Bo (24/01/2018). Village de Waisha, ZDHNT, Zhuhai.

Le cas de Monsieur Bo montre que le système du *hùkǒu* à points ne facilite pas l'intégration institutionnelle des migrants plus âgés en ville. Ce constat est renforcé par l'absence presque totale parmi les migrants interrogés de candidats au-dessus de 40 ans pour le nouveau programme du *hùkǒu*. Mais ce qui confirme encore plus cette observation est qu'en 2016, parmi les 3200 candidats ayant réussi à transférer leur *hùkǒu* à travers le système à points en 2016, 90% avaient un âge compris entre 18 et 39 ans[338].

Bien que la trajectoire professionnelle de M. Bo ait été ascendante, et cela malgré son âge, ses caractéristiques et qualités personnelles ne suffisent pas à lui donner accès au *hùkǒu* local. Pour M. Fan, avoir renoncé à l'envoi de sa demande ne tient pas à un nombre insuffisant de points, mais à la compétitivité du système qui crée un entonnoir de sélection très étroit.

[338] « Les indicateurs du système du *hùkǒu* à points à Zhuhai » (珠海市积分入户指标), *Xinhua news*, 20 Octobre 2016 (*art. cit*.).

Figure 6. Le *hùkǒu* à points : un océan de difficultés.



农民工可凭积分入户广东， 不过要拿到足够的积分， 难度太大了。 （勾犇/CFP/图）

La vignette, parue dans un article du Southern Weekend portant sur l'introduction du système à points dans certaines villes du Guangdong, représente un migrant en train de ramer en pleine mer sur un radeau en bambou et au milieu des vagues avec un sac rempli de documents. En arrière-plan, au loin, on aperçoit les caractères '*hùkǒu*' sur un petit drapeau agité par le vent. La légende dit : « *Les ouvrier-migrants peuvent transférer leur hùkǒu dans le Guangdong grâce au système à points. Toutefois, l'obtention d'un nombre suffisant de points reste très difficile* ». Source : Southern Weekend, 2011.

4.2.4.3 Le cas des Lang : être jeune et « devoir faire de son mieux »

Le jeune âge étant un des critères de base permettant de participer au nouveau système à points, il n'est pas étonnant d'observer que parmi les migrants que j'ai enquêtés, ceux qui avaient déposé une demande de transfert de leur *hùkǒu* avaient moins de 40 ans (leur démarche n'ayant d'ailleurs pas abouti) . Âgés de 23 à 33 ans, les sept migrants en question constituent une part très faible des 128 migrants interrogés. Cela suggère que si le nouveau système à points rend difficile l'accès aux ressources publiques locales pour les migrants d'un certain âge, il n'est pas beaucoup plus accommodant envers les jeunes migrants. Par ailleurs, les chiffres de 2016 publiés par les autorités locales dévoilent que parmi les 3 200 candidats qui ont pu transférer leur *hùkǒu* à Zhuhai lors de l'année 2016, 69% avaient au moins un diplôme d'enseignement professionnel secondaire (中专 *zhōngzhuān*) [339] ou un diplôme d'enseignement professionnel supérieur (大专 *dàzhuān*)[340] (+ 4,68 par rapport à l'année précédente) et que 30,3% étaient des techniciens

[339] Le terme *zhōngzhuān* (中专), abréviation de *zhōngděng zhuānkē xuéxiào* (中等专科学校) désigne dans le système scolaire chinois l'école professionnelle secondaire, en anglais Vocational school.

[340] En Chine, les titulaires du diplôme d'enseignement secondaire, après avoir réussi l'examen d'entrée à l'université (*gāokǎo*) peuvent s'inscrire soit dans un cursus de formation par voie longue leur permettant d'obtenir une licence en 4 ans (本科 *běnkē*), soit dans un cursus de formation par voie courte en 3 ans (专

de niveau supérieur (高级技工 *gāojí jìgōng*)[341]. Au-delà de l'âge, le niveau d'éducation et de qualification sont donc des critères majeurs pour accéder à une intégration *de jure* à Zhuhai. Le cas de la famille Lang permettra d'en savoir davantage.

Les Lang sont originaires d'un village rural dans la préfecture de Huaihua, dans la province du Hunan (centre de la Chine). Ma relation avec cette famille s'est tissée grâce à une première rencontre avec M. Lang en octobre 2016, environ un mois après mon arrivée sur le terrain. Âgé de 58 ans, marié et ouvrier à la tâche, M. Lang est arrivé à Zhuhai neuf ans auparavant pour suivre son fils ainé qui s'était installé dans la ville-préfecture au début de l'année 2007. M. Lang est un des premiers migrants rencontrés sur le terrain et un de ceux avec qui j'ai pu avoir des échanges sur la durée. Après notre première rencontre fortuite dans le village de Tangjia, proche de lieu d'habitation, j'ai pu revoir M. Lang chez lui à plusieurs reprises : à l'occasion de déjeuners improvisés, faisant connaissance avec sa femme, ses deux petits-enfants, et plus tard avec un de ses deux fils et sa belle-fille ; j'ai aussi été invitée à des déjeuners lors de jours de fête (telles que la fête de la mi automne ou la fête des bateaux-dragons) rencontrant son voisinage mais aussi d'autres migrants originaires de la même préfecture ou du même village, ce qui témoigne de l'importance toujours marquée des liens interpersonnels (*guānxi*) – familiaux, d'affinité, de voisinage ou d'origine géographique – dans les parcours migratoires en Chine (Y. Shen 2008, 109-12 ; Roulleau-Berger 2009).

科 *zhuānkē*) qui leur permet d'obtenir un diplôme d'enseignement professionnel supérieur *dàzhuān*. Toutefois, ce dernier cursus ne confère pas de diplôme académique.

[341] Les techniciens de niveau supérieur désignent les diplômés d'une formation de technicien de niveau supérieur (高等职业教育 *gāoděng zhíyè jiàoyù*). Le certificat de qualification professionnelle de technicien supérieur est équivalent au diplôme *dàzhuān*. Il y a cinq niveaux différents de compétence professionnelle qui distinguent les techniciens supérieurs dans les catégories suivantes : élémentaire (niveau 5), intermédiaire (niveau 4), supérieur (niveau 3), technicien (niveau 2) et technicien supérieur (niveau 1) (le niveau le plus élevé).

Photo 10. Déjeuner chez les Xiang



Déjeuner chez les Lang pour célébrer la fête de la mi-automne. Source : photo de l'auteure, village de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai, 4/10/2017.

Je vais notamment m'appuyer sur le cas de son fils aîné[342], Bowei âgé de 33 ans, arrivé à Zhuhai en 2007. Bowei a migré dans la province du Guangdong en 2004 à l'âge de 20 ans, après avoir obtenu un diplôme d'école professionnelle secondaire (职高 *zhígāo*)[343] à Huaihua, dans sa province d'origine. Il travaille d'abord à Guangzhou avec son cousin sur les chantiers de construction, mais au bout de quelques mois il part à Foshan (ville industrielle à l'ouest de Guangzhou), ayant trouvé grâce à une connaissance un emploi comme soudeur dans une usine sidérurgique. Au bout de deux ans, il décide de quitter Foshan pour Zhuhai. « *Le travail en usine était dur et je voulais essayer autre chose* ». Les gens de son village d'origine lui suggèrent d'aller à Zhuhai, car « *là-bas il est facile de trouver du boulot* […] *les salaires sont corrects* » et « on *vit très bien au bord de la*

[342] Le fils cadet de M. Lang, Kaiming, 29 ans, travaille dans le secteur de l'aménagement intérieur à Macao. Lorsque je suis retourné à Zhuhai en 2019 pour une brève visite de terrain, Kaiming vient de se marier avec une fille macanaise.

[343] Abréviation de *zhíyè gāozhōng* (职业高中), école d'enseignement secondaire supérieur de type professionnel.

mer ». À son arrivée, quelque mois à peine avant le déclenchement de la crise mondiale de 2007, il trouve un poste dans une usine d'électronique, où il travaillera pendant trois ans.

> « *Lorsque je suis arrivé à Zhuhai, la vie me plaisait beaucoup plus qu'à Foshan. Le travail était dur, mais le salaire au cours de la première année était bon, environ 3500 yuan par mois, mais il a diminué au cours des deux dernières années.* […] *J'ai voulu changer de secteur et j'ai eu la chance de trouver rapidement un boulot dans la gestion immobilière dans l'arrondissement de Xiangzhou* ».
>
> (M. Lang Bowei, 33 ans, employé dans la gestion immobilière, originaire du Hunan, préfecture de Huaihua)

Lors de nos rencontres en 2016, puis en 2017, Bowei y travaille toujours. Il s'occupe de la gestion des équipements et des installations pour le bâtiment, comme par exemple les ascenseurs dans les immeubles. En 2008, Bowei rencontre sa future épouse, Mme Li, originaire de la province du Guangxi. Lorsque je les rencontre, ils ont deux enfants âgés de 7 et 3 ans. Les deux enfants vivent avec leurs grands-parents dans le village de Tangjia, sous le toit de M. Lang et de sa femme. Bowei a aussi une chambre chez ses parents mais la plupart du temps, il habite dans les résidences dans lesquelles il travaille. Sa femme, Mme Li, que nous n'avons rencontrée qu'une seule fois, travaille dans une usine pharmaceutique et vit avec ses beaux-parents.

Lors du déjeuner de la fête de la mi automne en 2017, Bowei me dit avoir envoyé l'année précédente une demande de transfert du *hùkǒu* à Zhuhai. Disposant d'un contrat de travail officiel avec une *dānwèi* de Zhuhai et ayant cotisé à 3 programmes de sécurité sociale différents depuis 8 ans, Bowei avait les conditions de base pour participer au système local du *hùkǒu* à points. Grâce à son jeune âge, à son niveau d'éducation (il possède un certificat d'école professionnelle) ainsi qu'à un titre de technicien de niveau junior (初级技工 *chūjí jìgōng*), titres agrémentés de points bonus obtenus par le don du sang[344], il obtient un score total de 119 points, dépassant le seuil minimal de 80 points et le rendant éligible au *hùkǒu* de Zhuhai.

[344] Bowei a donné le sang une fois par an pendant quatre ans d'affilé. Il me dit que c'est une pratique commune parmi les migrants qui souhaitent arrondir leur score. « *Certains de mes amis donnent leur sang dans ce but spécifique* ». Entretien de l'auteure, Village de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai, 4/10/2017.

Tableau 18. Les points cumulés par Lang Bowei en 2016 dans le but de transférer son *hùkǒu* à Zhuhai.

Critères de base (基本要求)	Âge	5
	État de Santé	5
	Contrat de travail (8 ans consécutifs de contrat de travail dans une unité de travail de Zhuhai)	24
	Cotisations sociales de base (2 ans a Fosahn + 8 ans à Zhuhai)	18
	Adhésion à la politique nationale et provinciale de planification familiale	10
	Permis de résidence	10
	Casier judiciaire vierge	2
Qualités personnelles (个人素质)	Diplôme d'école professionnelle	20
	Titre de technicien de niveau inférieur	10
Points bonus (奖励加分)	Don du sang (4 ans)	8
	Certificat de santé de l'unité de travail	2
	Participation volontaire au programme national d'immunité pour les enfants	2
	Participation à l'examen médical préalable au mariage	1
	Certificat de planification familiale pour la population dépourvue du *hùkǒu* délivré par le comité de résidents	2
Totale		**119**

Source : réalisé par l'auteure d'après l'entretien avec Lang Bowei (4/10/2017). Village de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai.

« *J'ai envoyé ma candidature pendant trois ans consécutifs, mais il manque toujours un document ou il y a une erreur. De tout manière pour l'instant je n'ai pas assez de points. Il faudra que je continue de travailler dur.* ***Je ferai de mon mieux*** (我一定尽力而为 *wǒ yīdìng jìnglì'érwéi*). *Je pourrais participer à un concours de compétences ou gagner un titre honorifique lié à mes performances professionnelles. Je pourrai aussi obtenir un niveau de qualification professionnelle plus élevé. Puis je peux toujours arrondir avec le don du sang.* […] *Pour les activités de bénévolat je n'ai pas le temps. Je travaille 10 heures par jour et chaque mois je n'ai que 2 jours de congés, et je les utilise pour venir voir mes enfants. Où trouver le temps pour faire du bénévolat ?! En plus ce n'est que du travail pas payé*. […] ».

(M. Lang Bowei, 33 ans, employé dans la gestion immobilière, originaire du Hunan, préfecture de Huaihua)

Le cas de Bowei prouve que pour réussir à transférer le *hùkǒu* à Zhuhai, ville où il a migré depuis plusieurs années, il faut non seulement être jeune, mais aussi éduqué et toujours plus qualifié. « Faire de son mieux » est la seule manière, pour ceux qui n'ont pas le profil jugé suffisant, de s'améliorer et d'avoir enfin accès au programme du *hùkǒu* à points. Rentrer dans cet engrenage générateur de compétitivité, faire toujours plus pour montrer ses capacités et compétences, et le prouver par des certificats et des titres donne l'illusion d'avoir plus de chances de réussite et de pouvoir grimper l'échelle sociale des migrants tout en gagnant légitimement sa place en ville. La notion de « capital culturel » comme défini par Bourdieu (1979) et notamment son troisième état, l' « *état institutionnalisé* », est particulièrement parlant à cet égard : « *Avec le titre scolaire, ce brevet de compétence culturelle qui confère à son porteur une valeur conventionnelle, constante et juridiquement garantie sous le rapport de la culture, l'alchimie sociale produit une forme de capital culturel qui a une autonomie relative par rapport à son porteur et même par rapport au capital culturel qu'il possède effectivement à un moment donné du temps* […] *Il suffit de penser au concours qui, à partir du continuum des différences infinitésimales entre les performances, produit des discontinuités durables et brutales, du tout au rien, comme celle qui sépare le dernier reçu du premier refusé, et institue une différence d'essence entre la compétence statutairement reconnue et garantie et le simple capital culturel, sans cesse sommé de faire ses preuves. On voit clairement en ce cas la magie performative du pouvoir d'instituer, pouvoir de faire voir et de faire croire ou, en un mot, de faire reconnaître*. » (Bourdieu 1979, 5). Dans le cas du *hùkǒu* à points, la reconnaissance institutionnelle conférée aux certificats scolaires et aux titre liés aux qualifications et performances professionnelles permet « *d'établir des taux de convertibilité entre le capital culturel et le capital économique* » (*Ibidem*, 6) nécessaire au développement urbain. Cette valeur est déterminée par « *l'institution arbitraire* […] *d'une frontière juridique* », qui peut bouger en fonction des besoins changeants des décideurs au sein de la ville, et est mesurée à l'aide de points facilitant la comparaison entre les candidats et leur classement.

À la fin du déjeuner chez les Lang, je demande à Bowei pourquoi avoir envoyé sa demande à plusieurs reprises tout en sachant que sa démarche avait peu de chances d'aboutir.

> « *Je l'ai fait principalement pour les enfants, pour l'école* […]. *Si ce n'était que pour moi, je n'aurais même pas fait la demande de transfert du* hùkǒu,

mais les enfants doivent aller à l'école. Eux, ils ne peuvent pas attendre », me répond-il.

(M. Lang Bowei, 33 ans, employé dans la gestion immobilière, originaire du Hunan, préfecture de Huaihua)

4.2.4.4 Le système d'admission scolaire à points expliqué par les Lang

Le système du *hùkǒu* à points est étroitement lié au système d'éducation pour les enfants. C'est le père de Bowei qui me pointe les enjeux majeurs à cet égard :

« *Pour bénéficier de l'enseignement obligatoire à Zhuhai, les enfants dépourvus du* hùkǒu *local ont besoin de points ; ils doivent s'inscrire dans les écoles publiques de Zhuhai par le biais d'un système d'admission à points. Il faut tout d'abord avoir les 5 certificats* (五证 *wǔzhèng*) : *le certificat de naissance de l'enfant, son certificat de vaccination, le diplôme de maternelle, le permis de résidence des parents, ainsi qu'une preuve de leur affiliation au régime d'assurance sociale. Si tu n'as pas ces 5 certificats l'enfant ne peut pas étudier dans les écoles publiques d'arrondissement*, (公办学校 *gōngbàn xuéxiào*), *il faut qu'il y aille ailleurs, dans une école privée* (民办学校 *mínbàn xuéxiào*) *et payer des frais. Normalement il faut aussi avoir un acte de propriété, la preuve d'avoir un appartement à Zhuhai*[345] *; mais si on a envoyé un dossier pour le* hùkǒu *à points, c'est-à-dire que si on a un permis de résidence et qu'on est affilié au régime d'assurance sociale depuis plusieurs années consécutives, cela suffit*. […] *Seuls les enfants des 'gens venus d'ailleurs' qui ont un travail stable et légal* (合法稳定职业 *héfǎ wěndìng zhíyè*) *et qui ont un permis de résidence ici à Zhuhai peuvent y participer.* […] *Nous avons eu de la chance, car l'année dernière* [en 2016] *il fallait avoir au moins 120 points pour que les enfants soient admis*[346]. *Changle avait 124 points*[347] (voir tableau), *ce qui a permis à ma petite fille d'être admise à l'école primaire de Tangjia* […] *mon petit-fils est encore à la maternelle, mais il pourra également intégrer l'école d'ici quelques années* ».

(M. Lang, 58 ans, ouvrier à la tâche, originaire du Hunan, préfecture de Huaihua)

[345] En Chine, les élèves sont affectés aux écoles publiques sur la base de l'adresse « de pleine propriété » de leur famille (完全产权地址 *wánquán chǎnquán dìzhǐ*) et du lieu d'enregistrement du *hùkǒu*. Dans la province du Guangdong cela se fait également sur la base de l'adresse qui figure sur le « permis de résidence ».

[346] Précédemment, jusqu'en 2015, le score minimum requis était de 100 points.

[347] Les points du père ou de la mère (ou des autres tuteurs légaux) de l'enfant qui demande d'être inscrit à l'école sont évalués séparément (à l'exception de la durée de l'acte de propriété). Il n'y a donc pas de cumul de points possible entre les deux parents. Le score retenu est le plus élevé.

Tableau 19. Les points cumulés par Lang Bowei en 2016 dans le but d'inscrire son fils à l'école publique à Zhuhai.

Critère	Détail	Points
Durée du Permis de résidence / durée de l'acte de propriété	« Permis de résidence » (8 ans)	60
Qualification professionnelle / niveau d'éducation	Qualification professionnelle nationale de niveau 4 (Intermédiaire)	10
Durée de l'affiliation au régime d'assurance sociale	Assurance sociale (3 régimes d'assurance pendant 3 ans)	24
Points bonus	Respect de la politique provinciale de planification familiale[348]	30
Total	**124**	

Source : réalisé par l'auteure d'après l'entretien avec Lang Bowei (4/10/2017). Village de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai.

Dans la province du Guangdong, parallèlement à l'introduction du système du *hùkǒu* à points fin 2009, les autorités locales esquissent « les grandes lignes du plan de péréquation des services publics de base »[349]. Zheng Zizhen, qui a élaboré le système du *hùkǒu* à points dans le Guangdong, a dès 2009 fortement encouragé un accès plus égalitaire aux services publics tels que l'éducation, la santé et le logement pour les migrants, par la mise en œuvre de « deux systèmes qui fonctionnent en parallèle » (两种制度并行 *liǎng zhǒng zhìdù bìngxíng*)[350]. Zhuhai a été l'une des premières villes[351] à

[348] Bowei et sa femme ayant deux enfants ont violé la politique provinciale du fils unique (avant janvier 2016 la politique de l'enfant unique était toujours en vigueur). À la naissance de leur deuxième enfant, ils ont payé les frais sociaux d'éducation conformément à la loi. Cela sera pris en compte dans le dossier d'inscription à l'école de leur deuxième enfant, qui n'aura que 15 points dans la catégorie « points bonus ».

[349] Département des finances de la province de Guangdong, *Avis sur la publication des 'grandes lignes du plan de péréquation des services publics de base dans la province de Guangdong' (2009-2020)* (version révisée) (关于印发《广东省基本公共服务均等化规划纲要 (2009-2020 年)》(修编版)), 28/8/2018, http://czt.gd.gov.cn/fwjdh/content/post_174234.html, (consulté le 21/1/2022).

[350] Un système à points pour le *hùkǒu* et un système à points pour les services publics. Voir : Chen J., 2011, « Le système du hùkǒu à points force les villes à progresser… » *(art. cit.)*.

[351] Avant Zhuhai, le système de l'admission scolaire à points pour les migrants avait été seulement été introduit à Zhongshan et Guangzhou en 2010. En 2012 c'est le tour de Foshan et Dongguan ; puis suivent Huizhou et Shenzhen en 2013, l'arrondissement de Duanzhou dans la ville de Zhaoqing en 2014 et Jiangmen en 2015 (Wang Y. et Lu 2019, 71).

mettre en place le système d'admission scolaire à points (积分入学 *jīfēn rùxué*) pour les enfants des « travailleurs migrants ».[352] L'admission aux écoles (publiques) primaires et aux collèges a été introduit en 2011, puis le système a été étendu aux lycées en 2014[353]. À la manière du système du *hùkǒu* à points, le nouveau système d'admission scolaire pour les enfants des migrants est réglé par l'accumulation de points. Les critères pour réunir les points sont :

- la durée du permis de résidence (y compris le permis de résidence temporaire) ou la durée de l'acte de propriété d'un appartement ;
- les qualifications professionnelles ou le niveau d'éducation ;
- la durée de l'affiliation au régime d'assurance sociale ;
- le respect de la politique provinciale de planification familiale ;
- les activités de bénévolat.

Depuis l'introduction du système scolaire à points jusqu'en 2015, le nombre de points requis pour qu'un enfant soit admis à l'école publique est de 100 points, qu'il s'agisse de l'école primaire ou du collège. Le score maximum qui peut être atteint est de 170 points. Les enfants sont donc classés selon le score de leur parents et affiliés aux écoles de l'arrondissement, des meilleures au moins bonnes. Toutefois, l'augmentation exponentielle des étudiants dans les écoles publiques de Zhuhai et la pression fiscale et en termes d'infrastructures ont poussé les autorités locales à modifier le système dès 2016. Selon les statistiques officielles de la municipalité, à la rentrée 2015-2016, le nombre d'élèves scolarisés à Zhuhai dans le secteur public dans le parcours des neuf années d'enseignement obligatoire s'élève à 199 810, dont 116 096 sont des enfants de migrants, représentant 58% du total [354] . L'augmentation concerne notamment l'arrondissement de Xiangzhou, le plus densément peuplé de la ville-préfecture, où sur 14 000 nouveaux candidats via le système à points, 6 000 n'ont pas pu être admis. Par ailleurs, dans le même arrondissement le problème des classes à effectifs élevés se fait

[352] Le terme officiellement utilisé pour désigner les migrants est « personnel venu d'ailleurs » (外来务工人员 *wàidì wùgōng rényuán*) ou « personnel étranger » (异地务工人员 *yìdì wùgōng rényuán*).

[353] Avant 2011, l'admission à l'école publique était accessible seulement aux enfants de certaines catégories de migrants telles que les chinois d'outre-mer retournés travailler ou étudier à Zhuhai (归国创业留学人员 *guīguó chuàngyè liúxué rényuán*), les ouvrier-migrants exceptionnels (优秀外来工 *yōuxiù wàiláigōng*) et les talents de haut niveau (高层次人才 *gāocéngcì réncái*).

[354] « Le score minimum du système d'amission scolaire à points augmente de façon controversée à Zhuhai. Le département de l'éducation déclare que les places sont limitées » (珠海积分入学分数提高引争议 教育部门称学位有限), *Yangcheng Evening News*, 26/7/2016, http://gd.sina.com.cn/news/b/2016-07-26/detail-ifxuhukz1006042.shtml, (consulté le 7/4/2017).

pressant avec plus de 40% des classes ayant entre 50 à 60 élèves. Le responsable du bureau de l'éducation de Zhuhai a déclaré à la presse que malgré les efforts pour promouvoir l'égalisation des services d'éducation publics, « *les ressources publiques de la ville sont vraiment limitées* » [355]. À partir de 2016, le gouvernement municipal décide de déléguer aux autorités d'arrondissements la mise en œuvre du système de scolarisation à points. L'objectif est de régir de manière plus ciblée l'inégale distribution de la population (et notamment de la population flottante et leur enfants) au sein de la ville et de mieux réguler l'accès aux ressources et infrastructures inégalement réparties au sein des trois arrondissements. Les gouvernements d'arrondissement sont appelés à décider, en fonction de leurs ressources, le nombre de points correspondant à chaque critère d'éligibilité ainsi que le score minimum à atteindre pour rentrer à l'école primaire et au collège. En 2016, comme indiqué par M. Lang, le nombre minimum de points requis avait augmenté notamment dans l'arrondissement de Xiangzhou. Pour entrer à l'école primaire il fallait un minimum de 120 points, et de 52 points le collège. Dans les deux autres arrondissements le nombre de points est moins élevé : à Doumen sont nécessaires au moins 100 points pour l'école primaire et au moins 40 pour le collège ; à Jinwan, au moins 66 pour l'école primaire et 40 pour le collège (**Tableau *20***). Depuis, le nombre de points requis ne fait qu'augmenter dans chaque arrondissement (**Tableau *20***). En 2017, des réglementations ponctuelles établissant d'autres seuils de points minimums sont élaborés pour trois des cinq ZES de la ville : la ZDHNT qui correspond au bourg de Tangjiawan (école primaire : 118 points ; collège : 80), la Zone de libre-échange de Hengqing (école primaire : 60 points ; collège : 42) et le Port Gaolan (école primaire : 40 points ; collège : aucun seuil). La gestion de l'éducation est de plus en plus fragmentée afin de pouvoir l'adapter aux ressources disponibles au niveau micro-local.

[355] *Ibidem.*

Tableau 20. Tableau des seuils de points requis pour pouvoir intégrer l'école publique à Zhuhai à travers le système d'admission scolaire à points (2011-2019).

Niveau administratif			**2011-2015**		**2016**		**2017**		**2018**		**2019**		**2020**	
Ville (市)	**Arrondissement** (区)	**ZES** (经济特区)	**École primaire** (小学) (Points)	**collège** (初中) (Points)	**École primaire** (小学) (Points)	**Collège** (初中) (Points)	**École primaire** (小学) (Points)	**Collège** (初中) (Points)	**École primaire** (小学) (Points)	**Collège** (初中) (Points)	**École primaire** (小学) (Points)	**Collège** (初中) (Points)	**École primaire** (小学) (Points)	**Collège** (初中) (Points)
Zhuhai			100		\	\	\	\	\	\	\	\	\	\
	Xiangzhou		\	\	120	52	118	81	141	88	149	120	125	135
		ZDHNT (Tangjiawan)	\	\			118	80	128	88	135	115	125	125
		Hengqin	\	\			60	42	100	–	60	40	110	50
	Doumen		\	\	100	40	98	40	125	82	136	100	125	125
	Jinwan		\	\	66	40	74	46	92	69	104	82	114	110
		Port Gaolan	\	\			40	–	40	–	60	–	60	–

– : aucun seuil prévu.

⇀ : Les ZES suivent le système du district sous la juridiction duquel elles se trouvent.

En 2011, au lancement du système d'admission scolaire à points à Zhuhai, une règlementation unique régit l'accès à l'éducation obligatoire publique dans l'ensemble des arrondissements. Le seuil minimum de points requis pour pouvoir intégrer l'école primaire ou le collège est de 100 points. À la suite d'une explosion des demandes, notamment dans l'arrondissement de Xiangzhou, dès 2016 le système à points est décentralisé au niveau d'arrondissement. Les autorités de chaque arrondissement fixent le seuil de points minimum pour pouvoir être admis à l'école primaire et au collège, en fonction des ressources disponibles au niveau micro-local. En 2017, le système d'admission scolaire à points à Zhuhai est davantage fragmenté : trois des cinq zones économiques spéciales peuvent désormais fixer leur règlementation spécifique et le seuil de points minimum pour l'admission scolaire.

Source : Réalisé par l'auteure à partir du site officiel du Réseau de l'immigration dans la ville de Zhuhai (珠海城市移民网) et du Réseau du *hùkǒu* à Zhuhai (珠海户口网).

La décentralisation du système d'enseignement obligatoire à des échelons administratifs de niveau toujours plus bas peut, vu de loin, sembler une méthode judicieuse pour gérer les finances et infrastructures locales. Toutefois, cette tendance contribue à augmenter la pression fiscale aux niveaux administratifs les plus bas qui détiennent dorénavant la responsabilité d'allouer les ressources. Il est donc important du point de vue des autorités au niveau micro-local, de bien sélectionner les bénéficiaires des services publics parmi les plus fidèles contributeurs au développement local tout en priorisant ceux qui peuvent certifier leurs qualifications professionnelles. Dans les premières années de mise en œuvre du système d'éducation à points à Zhuhai, jusqu'en 2019, les critères qui permettent de cumuler le plus de points sont ceux liés à une présence « stable » et « durable » à Zhuhai et « rentable » dans son développement : avoir un permis de résidence ou un acte de propriété depuis une longue période, ainsi qu'avoir cotisé aux différents programmes d'assurance sociales pour une plus longue durée, permettent de cumuler plus de points. Toutefois, à partir de 2020, tandis que le critère de la « stabilité » demeure inchangé, les autorités de l'arrondissement de Xiangzhou attribuent beaucoup plus de poids et donc de points aux critères en lien avec les qualifications professionnelles et le niveau d'éducation, critères qui sont davantage stratifiés (**Tableau *21***). Par exemple, le niveau d'éducation distinguait auparavant ceux qui avaient obtenu un diplôme d'un collège de formation professionnelle (*dàzhuān*) (10 points) et ceux qui avaient obtenu au moins un diplôme de licence (20 points). À partir de 2020 est introduite une différenciation entre les diplômes universitaires de premier, deuxième et troisième cycle : avoir obtenu un doctorat permet de cumuler 100 points ; avec une maîtrise 60 points ; avec une licence 25 ; et avec un diplôme de *dàzhuān* seulement 15 points. Cela implique que les enfants des migrants les plus qualifiés et éduqués auront une chance plus grande que les autres d'intégrer les écoles publiques. Ainsi que le pointe Zhu Pengjing journaliste du Nandu qui a analysé les changements du système de l'admission scolaire à points dans le district de Xiangzhou, les nouvelles mesures « *espèrent contribuer à l'introduction de talents de haut niveau* (*gāoduān réncái*) *à Xiangzhou, tout en assurant une certaine souplesse dans la scolarisation des enfants des travailleurs ordinaires* (普通务工人员 *pǔtōng wùgōng rényuán*) »[356].

[356] « Proposition pour modifier le système d'admission scolaire à points à Xiangzhou (Zhuhai) : les personnes ayant un doctorat peuvent ne cumuler que 100 points » (香洲积分入学拟调博士可积 100 分) *Sohu.com*, 2/12/2020, https://www.sohu.com/a/435698262_161795, (consulté le 21/1/2022).

Tableau 21. Évolution des critères d'éligibilité, avant et après 2019, pour participer au système d'admission scolaire à points pour les enfants des migrants.

2011 - 2019 (Zhuhai)			
Critère	Détail		Points
Durée du Permis de résidence / durée du titre de propriété	« Permis de résidence de la province du Guangdong »		10 points/an
	Acte de propriété		
Qualification professionnelle / niveau d'éducation	Qualification professionnelle	Qualification professionnelle nationale de niveau 3 (Avancé) et 4 (Intermédiaire)	10 points
		Qualification professionnelle nationale de niveau 1 (technicien supérieur) et de niveau 2 (technicien)	20 points
	Niveau d'éducation	College de formation professionnelle (préuniversitaire) (dazhuang)	10 points
		Licence et plus	20 points
Durée de l'affiliation au régime d'assurance sociale	Assurance sociale Années de contribution		2 points/type d'assurance/an

Dès 2020 (Arrondissement de Xiangzhou)			
Critère	Détail		Points
Durée du Permis de résidence / durée du titre de propriété	« Permis de résidence de la province du Guangdong »		10 points/an
	Acte de propriété		
Qualification professionnelle / niveau d'éducation	Qualification professionnelle	Qualification professionnelle nationale de niveau 4 (Intermédiaire)	10 points
		Qualification professionnelle nationale de niveau 3 (Avancé)	15 points
		Qualification professionnelle nationale de niveau 2 (technicien)	25 points
		Qualification professionnelle nationale de niveau 1 (technicien supérieur)	30 points
	Niveau d'éducation	College de formation professionnelle (préuniversitaire) (dazhuang)	15 points
		Licence	25 points
		Maîtrise	60 points
		Doctorat	100 points
Durée de l'affiliation au régime d'assurance sociale	Assurance sociale Années de contribution		2 points/type d'assurance/an

Source : Réalisés par l'auteure d'après le site du Réseau de l'immigration dans la ville de Zhuhai et du Réseau du *hùkǒu* à Zhuhai.

Figure 7. Prendre les mesures de l'admission scolaire.



Une vignette illustrant le système d'admission scolaire à points (积分入学 *jīfēnrùxué*). Deux enfants souriants rentrent à l'école, symbolisée par un livre, après que les points cumulés par leurs parents sont mesurés avec un mètre. Un autre enfant, à l'expression perdue, se tient à l'écart, boule et chaîne attachée au pied jetant une ombre sur lui. Source : Southern Metropolis Daily – Zhuhai, 2017.

Le système d'admission scolaire à points semble un moyen plus efficace d'intégrer institutionnellement les enfants des migrants de l'intérieur en ville que le système du *hùkǒu* à points ne l'est pour les migrants. Toutefois, l'idée d'un accès égalitaire à l'éducation, telle que préconisé par Zheng Zizhen, génère en pratique un effet en trompe-l'œil. L'accès à l'enseignement obligatoire est plus souple qu'auparavant pour les élèves dont le *hùkǒu* familial est enregistré ailleurs, mais il s'avère de plus en plus stratifié. Faute de moyens suffisants, les autorités municipales et d'arrondissement en charge de l'éducation obligatoire, sont contraintes d'opérer un choix resserré des élèves. La sélection des enfants est déterminée sur la base du capital économique, social et culturel, « à l'état institutionnalisé » (Bourdieu 1979, 5) des parents-migrants et de leur constance aux engagements de cotisations sociales et contributions au développement urbain. Bien que le système d'admission scolaire à points géré au niveau micro-local brise le lien étroit existant auparavant entre *hùkǒu* et éducation, il n'accorde pas les mêmes chances aux enfants dépourvus du *hùkǒu* local. Pour les migrants ayant un nombre de points trop faible pour permettre l'accès à l'école publique à leurs enfants, il y a trois cas de figure qui s'avèrent être les plus récurrents : ils peuvent scolariser leurs enfants dans une école privée à leur frais, où dans une école gérée par les migrants ; ils peuvent décider de migrer dans un autre arrondissement, où le score requis est plus bas ; ils peuvent renvoyer leur enfants aux villages ou dans la ville où leur *hùkǒu* est enregistrée, où ils auront droit à l'éducation obligatoire gratuitement.

De cette mosaïque de situations scolaires asymétriques découle que le niveau de compétences socio-professionnelle des parents détermine le type d'école (publique, privée), la qualité de l'établissement (une meilleures ou moins bonne école) ainsi que le lieu de scolarisation (dans l'arrondissement de résidence à Zhuhai, dans un autre arrondissement, ou dans le lieu d'enregistrement du *hùkǒu* familial) des enfants dépourvus du *hùkǒu* de Zhuhai, mais le plus souvent nés dans la ville-préfecture.

À Zhuhai, le passage vers un système d'intégration institutionnelle à points lors de la dernière décennie, que ce soit pour le transfert du *hùkǒu* mais aussi pour l'accès à certains services publics tels que l'éducation, témoigne d'un accès plus élargi mais de plus en plus stratifié aux ressources publiques en milieu urbain. Comme l'explique un fonctionnaire du comité de résidents de Tangjia, « *Intégrer tout le monde en même temps est irréaliste. Nos ressources sont limitées. La capacité de la ville est limitée. Il faut que cela soit fait en fonction du niveau de développement économique et social local* »[357]

Conclusion : Les effets de la stratification

Le processus de stratification des migrants internes adossé aux politiques publiques s'opère en Chine sur le modèle d'une urbanisation spatialement hiérarchisée, qui ayant comme objectif l'ajustement des disparités territoriales en terme démographiques et de développement, cherche à orienter les flux migratoires vers les villes de petite et moyenne taille, les réduisant drastiquement dans les mégapoles (plus de 10 millions d'habitants) et dans les très grandes villes (entre 5 et 10 millions). Zhuhai, qui rentre dans le groupe des « grandes villes » (entre 1 et 5 millions d'habitants) semble écrasée au milieu de cette hiérarchie urbaine, du fait de son statut de ZES et de son aspiration à devenir un nœud de développement technologique et stratégique qui requiert toujours plus de *talents*. Bien que ce mode d'urbanisation soit promu en raison de son caractère inclusif, sa mise en œuvre s'opère concrètement par des mécanismes d'*inclusion* et d'*exclusion* en fonction du poids démographique de la ville, de ses aspirations économiques et des attributs des migrants. Ces mécanismes s'adressent à un éventail de catégories qui forment une véritable échelle sociale de migrants de l'intérieur.

En dévoilant la malléabilité de ces catégories et le recours à des définitions inégales qui évoluent dans le temps et sont susceptibles d'être confondues et utilisées de façon inégale en fonction qu'il s'agisse de pratiques formelles ou informelles, ce chapitre

[357] Entretien de l'auteure, comité de résidents de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai, 18/11/2016.

a souligné la manière dont les processus de construction et l'usage politico-médiatique et académique des catégories migratoires s'influencent mutuellement, engendrant une hiérarchie qui affecte l'imaginaire social. Par ailleurs, la stratification des migrants de l'intérieur se concrétise dans des traitements différenciés dans la sphère de l'action publique et territoriale. Les catégories de la mobilité spatiale ne correspondent pas aux catégories de l'intégration urbaine. Cela est prouvé par le cas des catégories de l'habitat sociale à l'ère du nouveau plan d'urbanisation, mais aussi par les évolutions des politiques du *hùkǒu* à l'œuvre à Zhuhai.

Cette manière de gouverner les migrants par des processus « d'incorporation séparatrice » (Yiftachel 2009, 90) a des effets administratifs (assignation ou déni d'un statut), matériels (octroi ou non de services publics et sociaux), symboliques (rendre visible ou invisible certains groupes de migrants) et identitaires (vouloir grimper l'échelle sociale). À Zhuhai, l'impératif de « l'efficacité d'abord » et d'une stratégie de développement économique visant à la montée dans la chaîne de valeur, aboutissent à sélectionner les migrants les plus jeunes, les mieux formés et les plus qualifiés tout en gardant les autres dans un état de « perpétuel provisoire » (*Ibidem*, 90) et en les poussant à vouloir *toujours faire de leur mieux* ou à faire autrement.

À Zhuhai, la stratification comme outil politique de construction urbaine contribue, au nom de la croissance, à normaliser « l'incorporation séparatrice » tout en permettant la production et le maintien d'interstice d'informalité. Afin d'appréhender la manière dont ces processus s'opèrent dans la production résidentielle dite abordable, il s'agira dans les chapitres qui suivent d'examiner le parc social formel et le parc social *de fait* pour les migrants à Zhuhai et de discerner les mécanismes qui les lient.

CHAPITRE 5. L'OFFRE OFFICIELLE DE LOGEMENTS SOCIAUX À ZHUHAI : VERS UN ACCÈS PLUS INCLUSIF MAIS SÉLECTIF

> « […] *Dans les croyances de Bersabée il y a une part de vérité et une part d'erreur. Il est vrai que deux projections d'elle-même accompagnent la ville, l'une céleste et l'autre infernale ; mais pour ce qui est de leur consistance, on se trompe. L'enfer qui couve dans le plus profond sous-sol de Bersabée est une ville dessinée par les architectes les plus autorisés, construite avec les matériaux les plus chers sur la place ; elle fonctionne dans chacun de ses mécanismes, mouvements d'horlogerie, engrenages, elle est décorée de glands, de franges et de volants suspendus à chaque tube et chaque bielle.*
> *Appliquée à accumuler les carats de sa perfection, Bersabée prend pour de la vertu ce qui n'est désormais que sombre obsession de remplir le vase vide qu'elle est ;* […] ».

Italo Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 1972 (2013), p.138.

Introduction

Dans le chapitre précédent, il a été fait état des processus de stratification et de catégorisation dont les migrants de l'intérieur font l'objet. J'ai montré que la stratification sert d'outil de régulation de la croissance urbaine et permet de normaliser « l'incorporation séparatrice » des migrants (Yiftachel 2009, 90). Bien que la récente politique du *hùkǒu* à points soit un exemple significatif de mise en œuvre des mécanismes de stratification, elle n'épuise pas la question de l'intégration en milieu urbain des migrants car elle ne rend pas compte de la perception de l'intégration par ces catégories de population. Ainsi que je l'ai évoqué dans le chapitre 2, seuls 11% des migrants de l'échantillon ont mentionné le système du *hùkǒu* à points dans leur discours sur leur processus d'intégration à Zhuhai. Ils accordent une plus grande attention à l'accès au logement en ville, considéré par près de 90% des migrants interrogés comme étant le symbole par excellence du degré d'appartenance à la ville de destination. En conséquence, toute tentative d'étudier l'intégration urbaine des migrants « par le bas » nécessite d'analyser la « qualité du logement » des migrants (Lawrence 1995 ; 2012 ; Zlatar Gamberožić 2015). Il s'agira dans un premier temps d'étudier l'offre résidentielle abordable pour ces populations, en montrant les évolutions dont celle-ci a fait l'objet. Comme vu précédemment, certaines catégories de migrants ont été récemment incluses dans des politiques publiques de l'habitat social. Dans ce chapitre, il s'agira de se focaliser

sur les différents régimes sociaux du logement et leur récents mutations. Je clarifierai le sens donné au terme de « logement social » en Chine de 1949 à nos jours pour appréhender les fonctions évolutives accordées à ce bien essentiel. Les discours des décideurs et des aménageurs interrogés seront un vecteur important pour saisir les enjeux de la machine de la production résidentielle en RPC. Je m'appuierai ensuite sur le cas de Zhuhai et notamment de la Zone de développement de hautes et nouvelles technologies de Zhuhai (ZDHNT), pour appréhender l'évolution de l'offre en logements sociaux pour certaines catégories de migrants et analyser les projets les plus récents. L'objectif est de comprendre les logiques sous-jacentes à l'équilibre fragile qui régit la question du logement urbain à l'ère du nouveau plan d'urbanisation (2014-2020). Cette analyse dévoilera le rôle pivot de ce marché en tant que moteur d'une croissance urbaine axée sur l'innovation et vouée à une montée dans la chaîne de valeur nationale, remettant ainsi en cause la fonction sociale primaire attachée au logement.

5.1 Définir le logement social en Chine : l'impératif de la « garantie » pour répondre à un double objectif

Avant d'analyser de près l'offre officielle en logement sociaux pour les migrants de l'intérieur à Zhuhai, il est indispensable de se pencher sur la définition de logement sociale en Chine.

5.1.1 Les évolutions du concept de garantie au logement de 1949 à 2013 : une offre protéiforme associant accession et location

Le sens donné au concept de logement social a évolué de manière significative en RPC depuis sa constitution à nos jours. Durant l'époque maoïste, il n'y a pas de logement social à proprement parler en Chine[358]. Toutefois, en zone urbaine, le système de distribution du « logement de bien-être » (福利分房 *fúlìfènfáng*) fait du logement un bien public essentiel et *garanti* pour une grande partie de la société urbaine (chapitre 1). Le « logement public » (公房 *gōngfáng*) est un des avantages dont jouissent avant tout les employés des unités de travail (*dānwèi*) étatiques, dans le cadre du système du « bol de riz en fer » (chapitre 1). Ces employés ne bénéficient que du droit d'utilisation de ces logements et en deviennent locataires à vie. De même, les employés des unités de travail collectives en milieu urbain jouissent eux aussi d'un logement alloué par leur

[358] Dans les documents officiels de l'époque ne figure que le terme *gōngfáng* (公房) désignant le logement public. Base de données BCC (Université de Langue et de Culture de Pékin - BLCU) : http://bcc.blcu.edu.cn/hc (consulté le 2/2/2022).

dānwèi. Cependant, ne recevant pas de subventions étatiques, les *dānwèi* collectifs ne peuvent subvenir aux besoins de leur employés que de manière modeste. Quant aux *mingōng*, les travailleurs d'origine rurale de l'époque venus travailler en ville pour des projets publics, ne bénéficient, du fait de lors statut de travailleurs temporaires, que d'abris d'appoints.

Le concept de logement social apparaît dans les années 1990, après une décennie de vente de logements du parc public d'époque maoïste à prix préférentiel (房改房 *fánggǎifáng*). À cette époque, la production de « logements-marchandises » (商品房 *shāngpǐnfáng*), vendus sur le marché à prix totalement libre, devient l'un des principaux piliers du développement économique national. Une fois l'engrenage du marché immobilier en marche, les grandes villes sont rapidement exposées à la hausse des prix des logements, ce qui contraint les autorités à élargir une offre résidentielle jusque-là peu adaptée aux besoins d'une société toujours plus stratifiée[359].

Le CAE mentionne pour la première fois le terme de « logements à prix abordable » (经济适用房 *jīngjì shìyòng fáng*), en référence à une première typologie de logement social, dans une résolution de 1991[360]. Le logement à prix abordable sera officiellement introduit en 1994 dans le but de mettre en place un système de logement « à caractère garanti » (保障性质 *bǎozhàng xìngzhì*) pour les ménages à revenu moyens-inférieurs[361]. S'agissant d'une forme d'accession aidée à la propriété partielle d'un logement, le but est de garantir des taux d'intérêt faibles et un niveau de prix inférieur à celui du marché local[362]. Dès lors, le concept de « garantie » (保障 *bǎozhàng*), qui s'imposera progressivement dans les régimes de logements sociaux en Chine, désigne l'engagement de l'État à assurer des prix inférieurs à ceux du marché immobilier. En

[359] Une phrase récurrente dans nombre de documents et règlementations en lien avec la réforme du logement des années 1990 est « Des politiques d'offre de logements différentes pour des ménages aux revenus différents » (对不同收入家庭实行不同的住房供应政策) Voir par ex. : CAE, 1998, *Notification sur l'approfondissement de la réforme du système du logement urbain et sur l'accélération de la construction de logements, décret n.23* (国务院关于进一步深化城镇住房制度改革加快住房建设的通知).

[360] CAE, 1991, *Résolutions visant à mener la réforme du logement urbain de manière active et appropriée décret, n.30* (关于继续积极稳妥地进行城镇住房制度改革的通知), 7/6/1991.

[361] CAE, 1994, *Mesures pour la gestion de la construction de logements à prix abordable en ville n.761* (城镇经济适用住房建设管理办法), 12/1994.

[362] Dans le cas du logement à prix abordable, le coût de revient se compose de sept facteurs : les frais de transfert du foncier et de démolition, les frais d'arpentage et de conception, les frais de soutien, les frais de construction et d'installation, les frais de gestion, les intérêts d'emprunt et de bénéfice dans la limite de 5%. Généralement, l'exonération des frais de transfert du foncier permet de déterminer des prix inférieurs à ceux du marché.

d'autres termes, la notion de *garantie* renvoie toujours à l'obligation qui incombe depuis l'époque maoïste au gouvernement d'assurer un logement au plus grand nombre, tout en s'adaptant désormais à une économie de marché.

Au lancement des réformes du logement de 1998 qui signent la fin du système de distribution des logements urbains par les *dānwèi*, le remplacement du logement public d'époque maoïste par des nouvelles formes de « logements garantis » se concrétise par le lancement d'une nouvelle politique nationale du logement. Il s'agit de déplacer le centre de gravité de la production résidentielle du « logement-marchandise » vers le « logement à prix abordable ». La réforme introduit également le « logement à loyer modéré » (联租住房 *liánzū zhùfáng*), un régime de location sociale pour les ménages à revenus très faibles[363]. Le principe se clarifie davantage : il s'agit de développer une offre résidentielle diversifiée capable de *garantir* des prix plus faibles, tout en améliorant la fourniture de logements, et en dynamisant la consommation et donc la production.

Cette politique s'oppose néanmoins aux intérêts des gouvernements locaux, qui voient d'un mauvais œil la diminution des recettes foncières qu'elle implique. Elle ne parvient pas à tempérer la flambée immobilière, qui creuse les inégalités sociales. Au début des années 2000, « l'abordabilité » du logement (住房支付能力 *zhùfáng zhīfùnénglì*) est alors placée au cœur des préoccupations publiques[364]. Le contrecoup de la crise financière de 2008 ayant aggravé la situation du marché immobilier, le gouvernement chinois prévoit d'importants investissements pour relancer le secteur du logement social.

Un fonds de 400 milliards de RMB est affecté à la mise au point d'un ambitieux projet de logements sociaux porté sur dix ans. Désigné par l'expression « projet pour une vie confortable et garantie » (保障性安居工程 *bǎozhàngxìng ānjū gōngchéng*)[365], son principe est désormais clair :

> il faut « […] *fournir des logements, en accession ou en location, à des prix inférieurs à ceux du marché. Peu importe le niveau des plafonds de loyers ou des*

[363] Ministère des Affaires Civiles de la RPC, 2007, *Règlement pour la garantie du logement à loyer modéré, n. 162* (廉租住房保障办法), 9/11/2007.
[364] Voir par exemple : Wu Gang (2009) Académie Nationale du Développement et de la Stratégie, Renmin University Of China (2017).
[365] Bureau général du CAE, 2007, S*uggestions pour résoudre … n. 24*, *op. cit.* ; Bureau général du CAE, 2011, *Suggestions d'orientation pour la construction et la gestion du projet pour une vie confortable et garantie du Bureau général du CAE, n.45* (国务院办公厅关于保障性安居工程建设和管理的指导意见), 30/09/2011).

prix d'accession, la règle est toujours de garder les prix en dessous des prix de marché »[366].

Avec ce nouveau projet, la notion de « garantie » est consolidée au point de s'affirmer dans tous programmes sociaux garantissant un accès aidé à un logement décent, protégeant ceux qui sont exposés à la perte de leur logement et indemnisant ceux qui en sont privés. Le « projet pour une vie confortable et garantie » inclut quatre programmes d'aide au logement :

- le programme de réhabilitation des quartiers de taudis (棚户区改造 *pénghùqū gǎizào*) ;
- le programme de réhabilitation des anciens quartiers urbains (城镇老旧小区改造 *chéngzhèn lǎojiù xiǎoqū gǎizào*) ;
- le programme de réhabilitation des maisons rurales délabrées (农村危房改造 *nóngcūn wēiféng gǎizào*) ;
- et le **logement à caractère garanti** (保障性住房 *bǎozhàngxìng zhùfáng*) expression parapluie qui regroupe :
    - les logements à prix abordable (经济适用住房 *jīngjì shìyòng zhùfáng*)
    - le logement-marchandise à prix limité (限价商品房 *xiànjià shāngpǐnfáng*) qui inclut par exemple les logements pour le personnel universitaire (大学园区教职工住房 *dàxué yuánqū jiàozhígōng*) ou les logement pour les ménages issus de l'expropriation foncière ou immobilière dans le cadre de projets de réhabilitation urbaine
    - le logements à loyer modéré (廉租住房 *liánzū zhùfáng*)
    - le logement locatif public (公共租赁住房 *gōnggòng zhūlìn zhùfáng*)

Les dispositifs sociaux relevant de cette nouvelle notion de « garantie au logement » répondent à un public-cible assez large, désigné par l'expression « ménages urbains à revenus moyens-inférieurs ayant des difficultés à se loger »[367]. Contrairement aux régimes de protection sociale européens, ce public-cible ne se limite pas aux ménages les plus défavorisés ou disposant de ressources limitées comme préconisé respectivement par les conceptions résiduelles et généralistes. Il ne s'adresse pas non plus à l'ensemble des

[366] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[367] En mandarin : « 城市中低收入住房困难家庭 (*Chéngshì zhōng dī shōurù zhùfáng kùnnan jiātíng*) ».

ménages à l'instar des modèles dits « universels » (Ghekière 2008). En effet, comme le souligne Li Mingye (2014), et comme illustré en partie dans le chapitre précédent, le système de logements sociaux chinois vise surtout les groupes les plus productifs, répondant à une approche productiviste (Holliday 2000). En RPC les régimes du logement social sont subordonnés à l'impératif de croissance et s'inscrivent dans un cadre de *welfare developmental state* propre au pays de l'Asie du Nord-Est (Li M. 2014 ; Aveline-Dubach 2017, 4). Ce cadre « productiviste » permet de mieux cerner le sens donné à l'expression « logement à caractère garanti » qui doit répondre à la fois aux impératifs de production (et de consommation) et aux objectifs sociaux en matière de logement.

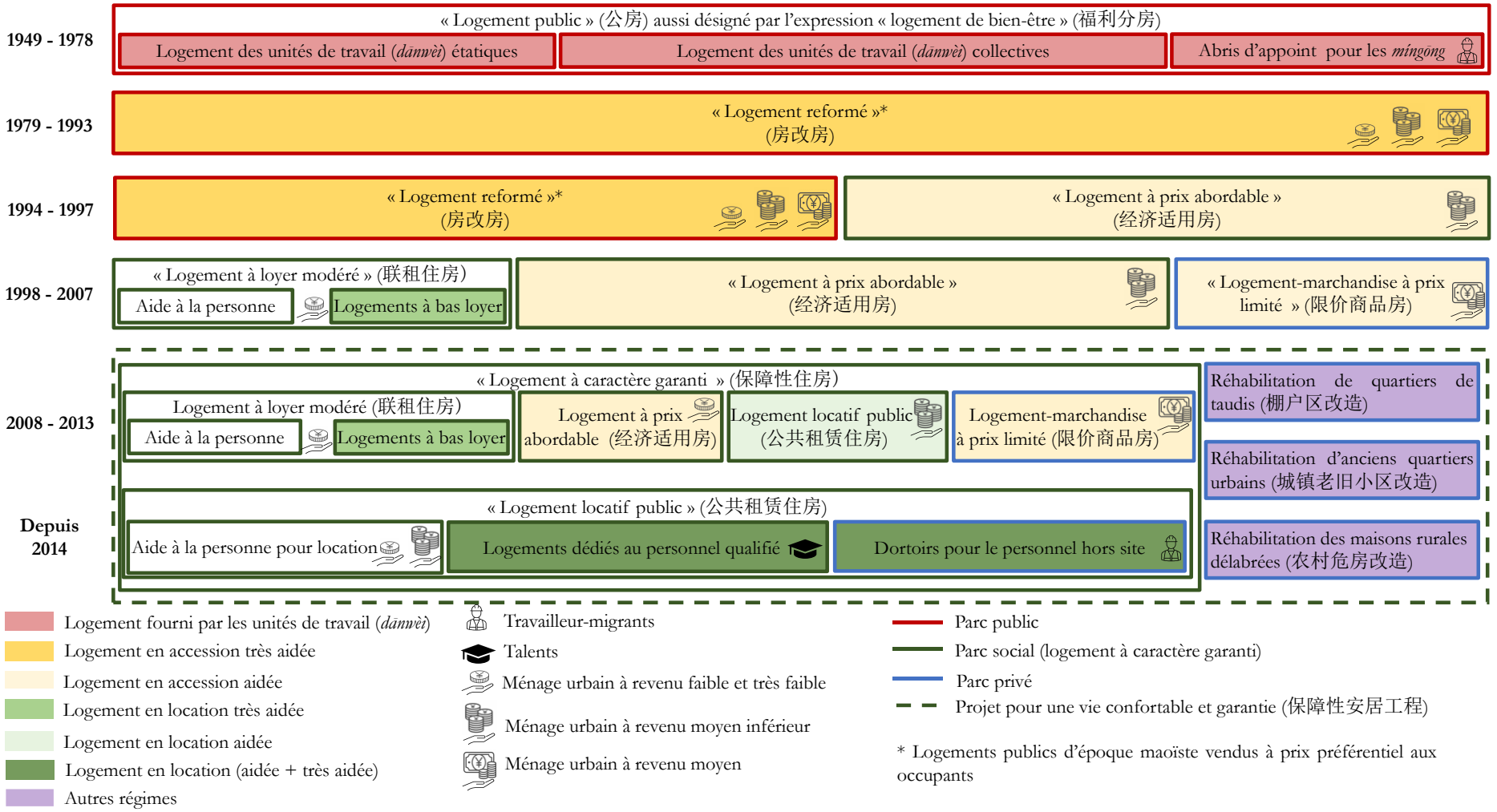
5.1.2 Vers un avatar qualitatif de la « garantie au logement » après 2013

Avec l'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration Xi Jinping – Li Kejiang en 2013, une nouvelle interprétation est donnée à la garantie au logement. Comme mentionné plus haut (voir chapitre 1 p. 46), le modèle d'urbanisation accélérée de la décennie précédente, caractérisé par la prééminence de l'« *urbanisation foncière* » sur l'« *urbanisation démographique* » est fortement décriée car tenu responsable du creusement des inégalités socio-spatiales[368].

Pour assurer une urbanisation dite « qualitative »[369] axée sur les besoins de la population, et sur les principes de justice sociale et d'équité, il s'avère indispensable de réduire la dépendance démesurée des cadres locaux aux revenus des ventes foncières. Aussi, le gouvernement central considère que la garantie au logement ne peut plus reposer sur des régimes sociaux d'accession à la propriété tels que les « logements à prix abordable » ou le « logement marchandise à prix limité [370]», qui renforcent la dépendance des gouvernements locaux des recettes foncières tout en alimentant les cycles spéculatifs (C. Lin 1997 ; Lin G.C.S. 2014 ; F. Wu F. 2015b ; 2015a ; Aveline-Dubach 2017a). C'est ainsi que la politique de logement « à caractère garanti » s'oriente en faveur du logement locatif public (abrégé en 公租房 *gōngzūfáng*), qui absorbe les fonctions du régime de « logements à loyer modéré » (**Tableau *22***).

[368] CAE, 2014, *Plan national d'urbanisation de nouveau type (2014-2020)...op.cit.*
[369] *Ibidem.*
[370] Le « logement-marchandise à prix limité » a été introduit dans des grandes métropoles à marchés tendus comme Pékin en 2006. Il s'agit d'un type de logement vendu sur le marché mais dont le prix est contrôlé par le gouvernement en limitant le prix du transfert du foncier pour sa construction (Li 2014, 129).

Tableau 22. LES ÉVOLUTIONS DE LA NOTION DE GARANTIE AU LOGEMENT EN RPC DEPUIS 1949 (en milieu Urbain)



Source : Réalisé par l'auteure.

Les autorités nationales encouragent les entreprises qui emploient principalement une main d'œuvre de migrants internes [371] – notamment celles des zones de développement économique et des parcs industriels – à construire des unités résidentielles et des dortoirs[372] sur le modèle des premières ZES (dont Zhuhai). Cette réorientation du logement à caractère garanti démontre la ferme intention des autorités nationales de réduire la production de logement en accession à la propriété pour la première fois depuis le lancement des réformes économiques. Pour autant, la double visée sociale et économique sous-tendant la garantie au logement depuis quarante ans ne va pas se résorber dans un objectif à caractère uniquement social. Ayant préconisé une accélération de l'« *urbanisation démographique* » en direction d'un développement innovant, l'attraction des talents en ville représente la clef de voute pour aligner objectifs sociaux et économiques. Comme démontré précédemment (chapitre 4), il s'agit d'améliorer les mécanismes d'intégration urbaine pour attirer une nouvelle population de migrants talentueux et utiles à l'établissement d'une nation innovante. Élargir l'accès aux ressources urbaines, notamment l'accès au logement pour les *talents* et le *personnel hors site* très qualifié, en les introduisant dans le public-cible des régimes de logement à caractère garanti tient d'une double démarche : encourager les talents à s'installer durablement de manière qu'ils puissent mettre leur compétence au service du grand bond en avant de l'innovation ; justifier une nouvelle production immobilière à caractère garanti capable de soutenir le marché. L'offre officielle en logements sociaux est désormais un outil indispensable pour stimuler la croissance urbaine, qualitative et innovantes, préconisée par les pouvoir publics.

5.2 La mise en œuvre de la garantie au logement : une tâche dans le « système de mise sous pression »

Le rôle central des politiques du logement social dans le nouveau modèle de « croissance qualitative » de la RPC est confirmé par l'introduction, dès 2010, du « logement à caractère garanti » dans le cadre du système d'évaluation des fonctionnaires et plus particulièrement des cadres ou « *système d'évaluation et de responsabilité par objectifs* » (目标考核责任制 *mùbiāo kǎohé zérènzhì*). Connu sous le nom de « système de mise sous pression » (压力型体制 *yālìxíng tǐzhì*), le système d'évaluation des cadres

[371] En mandarin : « 异地务工人员 » (*yìdì wùgōngrényuán*) littéralement, le personnel hors site (voir ch 4 p. 23-24)
[372] CAE, 2014, *Plan national d'urbanisation de nouveau type (2014-2020)...op.cit.*, Partie 3, art 7.

a été graduellement introduit en Chine au lendemain des réformes économiques[373] avant d'être généralisé au niveau national dans les années 1990[374]. Il permet d'évaluer les cadres et les fonctionnaires aux différents échelons administratifs en mesurant leur capacité à réaliser des objectifs concrets et très spécifiques, fixés par l'échelon supérieur en suivant les orientations du gouvernement central. Les objectifs qui varient d'une province à l'autre, d'une ville à l'autre, d'un arrondissement à l'autre jusqu'aux différents sous-districts et comités de quartier, sont fixés à partir d'indicateurs établis par le gouvernement central pour résoudre des questions d'importance nationale nécessitant d'être traitées localement. Ce système en cascade, par lequel les tâches et les responsabilités « coulent d'un niveau à l'autre » (层层下达 *céngcéng xiàdá*)[375] , garantit la mise en œuvre des politiques les plus importantes et l'accomplissement des impératifs étatiques. Il génère cependant un environnement de pression et de compétition constante entre les fonctionnaires de même échelon. Le logement à caractère garanti, devenu un impératif des politiques nationales à partir de 2008, est inclus dès l'année suivante parmi les indicateurs de ce « système de mise sous pression ». En juillet 2009, le CAE crée un groupe de coordination du programme national de logements sociaux (« *Projet pour une vie confortable et garantie* »), dirigé par le ministère du Logement et du Développement urbain et rural, avec la participation de vingt départements, dont la Commission du développement et de la réforme, le Ministère des Finances et le Ministère des Affaires civiles[376]. À partir de 2010, le groupe de coordination contraint tous les gouvernements provinciaux à signer un accord pour atteindre des objectifs annuels en matière de *garantie* au logement (住房保障目标责任书 *zhùfáng bǎozhàng mùbiāo zérènshū*)[377]. Si le

[373] Département de l'Organisation du Comité central du PCC, *Avis sur la mise en œuvre du système d'évaluation des cadres* (中共中央组织部关于实行干部考核制度的意见), 21/11/1979.

[374] CCPCC, 1995, *Circulaire sur l'impression et la distribution des* « *Règlements provisoires concernant la sélection et la nomination des cadres dirigeants du parti et du gouvernement* », *n. 12* (中共中央关于印发《党政领导干部 选拔任用工作暂行条例》的通知) 1995), 29/5/1995. Département de l'Organisation du CCPCC, *Mesures provisoires sur l'évaluation des cadres dirigeants du parti et du gouvernement* (党政领导干部考核工作暂行规定), 26/5/1998.

[375] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.

[376] Wang X., 2014, « Le système des politiques chinoises en matière de garantie au logement et les mécanismes organisationnels et de mise en œuvre de celles-ci sont de plus en plus parfaits » (我国住房保障政策体系和组织实施机制日臻完善), *Portail du gouvernement central de la RPC*, 4/6/2014, file:///Users/cinzialosavio/Zotero/storage/JZPFMT2Y/content_2692564.html, (consulté 5/5/2022).

[377] Ministère du logement et du Développement Rural Urbain, 2010, Le ministère du logement et du développement urbain et rural signe en 2010 le contrat de responsabilité sur les objectifs de garantie au logement avec chaque gouvernement local (住房城乡建设部与各地方政府签订 2010 年住房保障工作目标责任书), 20/5/2010.

gouvernement central est principalement responsable de la formulation, de l'orientation, de la supervision et de l'évaluation des politiques en matière de logement, les gouvernements provinciaux en assument la responsabilité générale tandis que les gouvernements des villes, des bourgs et des cantons sont responsables de la mise en œuvre de ces objectifs (抓落实 *zhuā luòshi*)[378]. En d'autres termes, depuis son inclusion dans le « système d'évaluation et de responsabilité par objectifs », la garantie au logement relève de la responsabilité du gouvernement local à l'échelon le plus bas[379]. La mise en œuvre de cet engagement à fournir des logements sociaux en tant que nouvelle « tâche » (任务 *rènwu*) qui leur incombe, est donc une source de pression majeure pour les autorités locales. Pour répondre aux injonctions des échelons supérieurs et atteindre leurs objectifs de production de logements, celles-ci doivent trouver les ressources financières et foncières, et coordonner l'ensemble des acteurs, aux intérêts variés, impliqués dans le processus.

5.2.1 Appréhender le « système de mise sous pression » à Zhuhai par les autorités municipales

5.2.1.1 La hiérarchisation des responsabilités ou le « système de 'garantie multi-niveaux »

Pour appréhender le fonctionnement pratique du système de mise sous pression appliqué au contexte de la production de logements à caractère garanti, je vais m'appuyer sur le cas de Zhuhai. Le principal bureau en charge du logement dans la ville-préfecture de Zhuhai est le *Bureau municipal du logement, de la construction et de la planification urbaine et rurale* (BMLCP)[380]. Son directeur en chef ainsi que les responsables de département du logement à caractère garanti et de la réforme du logement, deux sous-branches de la même institution, m'expliquent que le BMLCP s'occupe principalement de la supervision, de la planification, et de la mise en œuvre de la gestion des projets de logements à caractère garanti[381]. Un autre cadre du même bureau ajoute :

[378] *Ibidem.*

[379] Entretiens de l'auteure, M. L. Y. (Centre de service pour la garantie au logement), 7/3/2018 ; M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 21/6/2018.

[380] En mandarin : « 珠海市住房和城乡规划建设局规建局，住房保障性科 » (*Zhūhǎi shì zhùfáng hé chéngxiāng guīhuà jiànshèjú guījiàn jú, zhùfáng bǎozhàng xìng kē*).

[381] Entretiens de l'auteure, M. W. Q., (BMLCP), M. T. J. (BMLCP), M. W. C., (BMLCP), 28/9/2017.

> le BMLCP « […]*s'occupe de la gestion au niveau macro de la fourniture de logements à caractère garanti dans l'ensemble de la ville. Toutefois, la mise en œuvre et l'organisation spécifique des projets relèvent des autorités d'arrondissement* (区里 *qūlǐ*). *Tout ce qui est lié à la mise en examen et à l'implémentation de ces programmes est de leur responsabilité.* […] *Aussi l'attribution ou le transfert du foncier pour les projets de logements sociaux aux promoteurs, comme Huafa par exemple, sont gérés au niveau d'arrondissements ou de la ZDHNT. Au niveau de la municipalité, nous nous occupons uniquement de la supervision et du contrôle*) *des projets, mais nous n'avons aucun rôle spécifique dans la mise en œuvre de ces projets). Nous avons la responsabilité de formuler les programmes politiques et les règlementations pour leur mise en œuvre.* ***C'est comme si nous étions la tête et que nos mains et nos pieds se trouvaient au niveau de l'arrondissement*** (我们做头，手脚在区里 *wǒmen zuòtóu, shǒu-jiǎo zài qūlǐ*) »[382].

Cette description de la répartition des rôles au niveau municipal met en évidence la hiérarchisation des responsabilités en matière de fourniture de logements sociaux au niveau local. L'organisation de ce système montre que chaque niveau fait peser la responsabilité de l'objectif à atteindre sur le niveau inférieur, ce qui entraîne l'accumulation des responsabilités les plus lourdes – celles liées à l'approvisionnement et à la mise en œuvre des projets – à l'échelon le plus bas. Parler de « coordination d'ensemble » (统筹协调 *tǒngchóu xiétiáo*) dans la réalisation des projets de logements sociaux (entre le niveau national, provincial, municipal et micro-local) n'est donc pas pertinent selon les cadres locaux.

> « […] *Il faut plutôt parler de (système de) 'garantie multi-niveaux'* (层层保障 *céngcéng bǎozhàng*), *car chaque objectif à réaliser doit être garanti par les différents échelons administratifs. Si la tâche n'est pas accomplie, nous en sommes tous responsables, car la responsabilité ne retombe pas seulement de l'État central aux gouvernements provinciaux, elle passe des autorités provinciales aux cadres municipaux, qui ensuite la transmettent aux autorités d'arrondissement. Voici comment fonctionne le système de garantie multi-niveaux, aussi connu sous le nom de 'système de responsabilités par objectifs'* (目标责任制 *mùbiāo zérènzhì*). *Chaque objectif marque une responsabilité que les cadres et dirigeants assument et à partir desquelles ils sont évalués. À chaque niveau il y a un organe de contrôle. Ce bureau de supervision et de contrôle n'existe pas uniquement au niveau municipal, mais aussi au niveau de l'arrondissement et au niveau provincial. C'est pour cela qu'on parle de 'garantie multi-niveaux'. Toutefois, lorsqu'il faut accomplir un objectif qui relève du système de*

[382] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.

> *responsabilité* (问责制 wènzézhì), *chacun sait qu'il assumera une responsabilité qui est, comme vous le savez sans doute, plus ou moins importante. En pratique, il s'agit d'un 'contrat de responsabilité'* (责任状 *zérènzhuàng*), *un contrat qu'il faut signer et conclure : si les conditions et les objectifs stipulées dans le contrat ne sont pas accomplis ou si la tâche n'avance pas comme prévu dans le contrat et n'est pas terminé dans les délais prévus, les dirigeants en charge en seront tenus pour responsables* (要问责 *yào wènzé*), *seront réprimandés* (诫勉 *jièmiǎn*) *et devront donner des explications* (谈话 *tánhuà*). *Le degré d'importance attaché par le gouvernement pour une question se reflète dans la manière d'afficher ce problème, et de le transformer en une tâche qu'il nous incombe de résoudre. Il s'agit de ce qu'on appelle une tâche politique par pression descendante* (压下来的政治任务 *yāxiàlai de zhèngzhì rènwu*) *et pour laquelle nous sommes supervisés, c'est comme ça, même si nous nous écroulons sous le poids de la pression* (压垮啦 *yākuǎla*). *Ce système tire la sonnette d'alarme sur des questions importantes, et le gouvernement veut montrer qu'il fait effectivement de son mieux pour résoudre ces problèmes. Il ne veut pas montrer qu'il travaille sommairement. Il réfléchit de cette manière-là… Chaque année, nous sommes évalués, non seulement par le gouvernement, mais aussi par le service d'audit*[383]. *Lorsque ces deux institutions se confrontent et que des problèmes surgissent, nous sommes tous responsables, du haut en bas de l'échelle. C'est toujours comme ça. Ce système nous met sous pression, mais nous motive en même temps* (比较有压力，也是有动力 *bǐjiào yǒu yālì, yěshì yǒudònglì*). »[384].

D'après cette description, le « système de responsabilités par objectifs » auquel le BMLCP et ces sous-branches sont soumis depuis 2010, est une structure fortement verticale qui repose principalement sur les épaules des échelons locaux et micro-locaux. Les priorités politiques cernées par les plus hauts dirigeants et les mécanismes de contrôle des cadres à tous les niveaux constituent deux des piliers de ce système. Contraints par contrat d'y adhérer et de se soumettre à la pression exercée par le haut – et sous le poids de laquelle ils risquent de s'écrouler –, les cadres locaux doivent trouver la motivation de remplir leurs obligations dans un délai compressé.

[383] Cette manière d'administrer par le biais de plans et d'objectifs précis soumis à un contrôle constant exercé d'un échelon administratif à l'autre a été appelé par Wang Di (2011 ; 2013) « la gestion par les chiffres ».

[384] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.

5.2.1.2 Des « tâches sous la pression » aux « tâches planifiées »

Les cadres municipaux du BMLCP interrogés sont conscient de l'enjeu que représente l'administration du système de gouvernance sociale pour le gouvernement central. Ils comprennent les raisons qui le pousse à se servir de tels moyens pour administrer les cadres aux échelons inférieurs, mais ils ne manquent pas de souligner que le système n'est pas parfait :

> « *L'État nous cautionne avec vigueur et, cela va sans se dire, il apporte au niveau local un soutien important. Toutefois, les gouvernements locaux ont également leurs difficultés. Essentiellement, si auparavant* [jusqu'en 2014, n.d.t.] *il fallait simplement accomplir les* ***'tâches sous la pression'*** (压任务 *yā rènwu*), *à présent il faut soumettre un plan en fonction de la situation locale.* ».
> Moi : Que veut dire réaliser une 'tâche sous la pression' ? »
> « *Cela signifie que des tâches sont transférées vers les cadres locaux, qu'il doivent les accomplir tout en en supportant le poids, même s'ils n'en sont pas capables* (扛不动也得扛 *káng bù dòng yěděi káng*). *Le problème avec le système des 'taches sous pression' est qu'il entraîne un 'mode du rattrapage, du courir après'* (追赶模式 *zhuīgǎn móshì*) *qui fait que les cadres locaux sont toujours débordés et n'ont ni le temps, ni l'énergie pour travailler sereinement et réfléchir à la meilleur manière de faire leur travail, qui est simplement bâclé. Certaines tâches qui semblent être accomplies, ne sont finalement réalisées que de manière sommaire*[385]. *Au niveau local, des camarades sont sans cesse confrontés à la supervision des cadres de l'échelon supérieur. Ils sont aussi confrontés au système d'inspection et de responsabilisation ainsi qu'au classement général établi par les cadres de plus haut niveau, mais ils finissent par en être dépassés. Il est vrai que les cadres locaux ont besoin de 'pression' de la part des échelons supérieurs* […] *toutefois ce mode d'administrer par délégation des 'tâches sous la pression' n'est pas adapté* (不当 *bùdàng*). *Certains dirigeants aux échelons plus élevés pensent que 'mettre la pression sur les cadres locaux' est efficace. Ils ne se rendent pas compte qu'il est épuisant de toujours s'occuper* (疲于应付 *píyú yìngfu*) *de ces 'tâches sous la pression'. Les cadres locaux ne cherchent même plus à obtenir le meilleur résultat possible dans leur travail, mais ils passent leur temps à espérer que leur manière d'agir et de penser soient irréprochables*[386], *surtout lorsqu'ils sont conscients de ne pas être en mesure de faire les choses de manière correcte et satisfaisante. L'important est de faire face aux cadres de niveau supérieur* (应付上级 *yìngfù shàngjí*), *et non pas de faire un bon travail.*

[385] Pour exprimer à quel point le travail des cadres au niveau local est accompli de manière superficielle M. Zheng utilise l'expression à quatre caractères (成语 *chéngyǔ*) : « 水过地皮湿 (*Shuǐguò dìpí shī*) » traduite littéralement : (leur travail est comme) « l'eau qui coule et qui ne fait qu'humidifier la surface du terrain ».

[386] En mandarin : « 不求有功但求无过的思想行为 » (*bù qiú yǒugōng dàn qiú wúguò de sīxiǎng xíngwéi*),

> *Mais dans certains endroits, les 'tâches sous pression' peuvent mener à un manque d'ordre*[387]*. L'État a pris soin de ne pas négliger cet aspect, et maintenant il s'appuie sur les* ***'tâches planifiées'***(按计划任务 *àn jìhuà rènwu*). *Il faut soumettre un plan, puis les cadres à l'échelon supérieur vont vous assigner des tâches en fonction de ce plan, et si vous ne les accomplissez pas, alors vous serez sanctionné* (挨板子 *ái bǎnzi*) [il rit nerveusement]*, car c'est de votre responsabilités si vous avez déclaré dans votre plan de pouvoir respecter cet objectif…* ».
> Moi : Est-ce que cela est mieux que le système des 'taches sous la pression' ? ».
> *« En théorie le système a un peu changé, car les échelons supérieurs nous soumettent des tâches et des objectifs spécifiques plus adaptés, mais dans la pratique la méthode de gestion des cadres locaux est la même. Au contraire, maintenant les cadres locaux sont encore plus responsables de leur travail, car c'est eux qui ont proposé un plan selon leur capacité et s'ils n'arrivent pas à l'accomplir ça veut dire que soit leur plan n'est pas fiable, soit qu'ils ne sont pas suffisamment qualifiés pour le réaliser. En somme, on est toujours sous pression !* [Il rit à nouveau] »[388].

Ce récit, parmi les plus éloignés de la langue de bois institutionnelle, fait non seulement ressortir les imperfections du système d'évaluation des cadres qui régit le millefeuille des bureaux et départements dans le domaine du logement à caractère garanti depuis une dizaine d'année, mais il nuance les changements, à l'efficacité douteuse, introduits récemment pour pouvoir adresser ces imperfections. Il s'agit de trouver un compromis entre les exigences de l'État central et la capacité à les satisfaire de chaque ville. Cette capacité est mesurée par le gouvernement provincial sur la base d'indicateurs tels que la situation économique d'une ville, sa position géographique, les variations de populations, ou encore ses précédents programmes de garantie au logement. Une fois ces critères évalués à partir de dossiers chiffrés renseignés au préalable par les autorités municipales, le gouvernement provincial assigne les obligations en matière de logement social à chaque ville[389].

[387] A noter que M. Z. emploie ici une litote privilégiant le mot « manque d'ordre » (会变得无序 *huì biàn dé wú xù)*, plus atténué du terme « 乱 (*luàn*) » qui désigne le désordre, le chaos, une émeute et qui a une connotation bien plus fort que le premier.
[388] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[389] Entretiens de l'auteure, M. W. Q., (BMLCP) M. T. J. (BMLCP), M. W. C., (BMLCP), 28/9/2017.

5.2.1.3 Appréhender le « système de mise sous pression » à Zhuhai par les autorités de la ZDHNT

a. Une mosaïque d'acteurs et leurs liens de subordination

Afin d'avoir une vision plus complète du fonctionnement de ce système au niveau micro-local, il est important de saisir le rôle des acteurs impliqués dans la production de logements à caractère garanti et les liens qu'ils entretiennent.

Malgré un contexte marqué par un centralisme puissant de l'appareil d'État, la fragmentation des « tâches » de plus en plus spécifiques, quantifiables et liées aux performances de chacun poussent la myriade d'instances qui doivent les remplir à poursuivre leurs propres intérêts, agissant dans les faits comme des entités indépendantes. Cette fragmentation héritée de la « relation de subordination (从属关系 *cóngshǔ guānxi*) » liant les différents échelons administratifs en matière de logement, se reflète dans une mosaïque d'acteurs qui « gèrent de manière conjointe (共同管理 *gòngtóng guǎnlǐ*)[390] » les projets au niveau micro-local. Parmi eux, on retrouve les agences d'évaluation et les unités d'enquête chargées d'étudier la faisabilité des projets ; les promoteurs publics chargés du financement, de la réalisation et de la gestion des biens immobiliers ; puis les différents bureaux et départements chargés d'exploiter et de promouvoir les projets et de collecter les informations concernant les futurs bénéficiaires (parmi eux différents départements du comité de gestion de la ZDHNT, le BMLCP, le Centre de service pour la garantie au logement et le Centre des ressources humaines talentueuses, le Bureau de l'innovation scientifique et technologique et du développement industriel et le Centre d'enregistrement des biens immobiliers de Zhuhai)[391].

Cette mosaïque d'acteurs aux responsabilités diverses donne une idée du morcellement organisationnel dans le domaine du logement social à l'échelle locale et micro-locale. Il en résulte que le processus de mise en œuvre et de gestion des différents projets de logements à caractère garanti se déroule selon un procédé administratif chaotique, encourageant la réalisation de tâches diverses au détriment de la responsabilité générale.

[390] Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.
[391] *Ibidem.*

b. Des responsabilités différenciées mais par pression descendante : le rôle des comités de quartier

Cette fragmentation permet certes d'identifier les responsabilités précises de chaque instance, mais elle contribue de fait à faire retomber le poids de la responsabilité générale sur les acteurs des rangs les plus bas de la hiérarchie. La façon dont un fonctionnaire de la ZDHNT décrit la procédure pour décider le nombre de projets de logements à caractère garanti à réaliser est éclairante :

> « *Le nombre de projets est décidé à l'échelle des arrondissements,* […] *mais sur la base des chiffres fournis par les Communautés de quartiers* (社区). *Ce sont les comités de quartier qui détiennent un dossier détaillé pour chaque personne, incluant revenus, situation familiale, etc. donc ils sont au courant de tout problème éventuel.* […] *Nous nous basons sur les documents et dossiers renseignés par les Comité de quartiers* » [392].

Comme expliqué précédemment (Chapitre 3), bien que les comités de quartier soient des instances parapubliques et ne fassent pas officiellement partie de la hiérarchie administrative, ils constituent *de facto* une extension du gouvernement municipal, et sont impliqués depuis les années 1990 dans la mise en place de programmes d'aide sociale. Soumis aux injonctions en matière de logements des autorités supérieures, les comités de quartier sont contraints de fournir des dossiers détaillés concernant la population et ses besoins. Ils effectuent des enquêtes permettant de mieux cerner ses besoins, y compris les ménages à faible revenu ou ceux qui ont des difficultés à se loger. Sur la base de ces données, la ZDHNT fourni principalement une aide au logement sous forme de subventions aux ménages à faible revenu. Ainsi, l'estimation des besoins réels de la population locale et leur traduction en objectifs de production de logements sociaux pour le quinquennat incombe aux comités de quartiers, qui figurent pourtant en bas de la hiérarchie.

Toutefois, plusieurs employés administratifs des comités de quartiers de la ZDHNT [393] reconnaissent que la population flottante est exclue des activités de la communauté de quartiers[394], ce qui complique l'évaluation de leurs besoins. Certains

[392] *Ibidem*.

[393] Il s'agit plus précisément des comités de quartiers de Tangjia, Tangle, Guantang, Jishan, et Dong'an.

[394] Madame P. du comité des résidents de Tangjia, avoue que le nombre de migrants est estimé à partir des inscririons des enfants à l'écoles. Mais cette méthode exclus tous ce qui migrent sans leurs enfants, d'où l'imprécision des données sur la population. (Entretien de l'auteure, Mme P., comité des résidents de Tangjia, 19/12/2016).

décideurs du gouvernement local et de la ZDHNT admettent que les résultats de ces enquêtes ne sont pas fiables.

> « […] *Je peux honnêtement dire que du point de vue de la formulation des politiques, nous avons compris que ces enquêtes ne sont pas très fructueuses*, […] *le problème est toujours le même, c'est-à-dire le volume des données* […]. *Ce n'est pas que les données ne sont pas fiables* (不是不可靠 *bù shì bù kěkào*), *le problème est la quantité de données* (数据量 *shùjù liàng*) *qui ne reflète pas entièrement la situation réelle.* […] *Par exemple, s'il y a 30 000 ménages qui ont besoin d'un logement à caractère garanti, mais que nous n'incluons que 10 000 ménages dans l'enquête, en excluant 20 000 d'entre eux, cela affectera forcément la formulation de notre plan.* […] »[395].

En d'autres termes, il est facile de se tenir à un plan qui est partiel depuis sa formulation et qui ne prend pas en compte l'ensemble des habitants de la ville. L'échec se situe donc en amont et réside dans la manière d'estimer les besoins en logement. Comme l'admet un autre responsable de la ZDHNT :

> « *Nous pouvons seulement dire que ces enquêtes reflètent de manière approximative les exigences réelles de la population de la ZDHNT*. […] *Les personnes qui viennent d'ailleurs sont recensées par la Bureau de l'innovation scientifique et technologique et du développement industriel, et ceux qui ont besoin d'un logement nous seront signalés par les entreprises.* […] *Mais il y a un petit nombre de personnes qui viennent d'ailleurs qui ne peuvent pas être prise en compte. Il y a des gens qui viennent ici pour faire des petites affaires à leur compte ou ouvrir un magasin sans s'enregistrer, ce qui nous empêche de nous en occuper* (没办法兼顾了 *méi bànfǎ jiāngù le*). »[396]

Le logement semble donc être loin d'être « garanti pour tous ». Les expressions « garantir l'assistance sociale pour toute personne dans le besoin » (应保尽保 *yīngbǎo jìnbǎo*) ou « le logement pour tous » (住有所居 *zhùyǒusuǒjū*) utilisées par l'ensemble des décideurs et aménageurs interrogés, négligent donc une part de migrants difficile à estimer du fait du calcul stratégique des autorités pour sous-estimer la demande.

[395] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[396] Entretien de l'auteure, M. T. W. (employé du département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

L'inclusion « du logement à caractère garanti » parmi les priorités à atteindre dans le cadre du « système de mise sous pression » des cadres, prouve l'importance de la question du logement abordable en Chine depuis 2010. Le fait d'avoir transformé la garantie au logement en une tâche qui tombe du haut vers le bas et de reposer sur une mosaïque stratifiée d'instances œuvrant sous la pression de la hiérarchie, ne fait que fragiliser le système de garantie au logement. Bien que les tâches sous pression aient été transformées en des tâches planifiées, le fait de transférer les responsabilités les plus lourdes aux strates inférieures de la hiérarchie légitime une certaine souplesse à la base qui finit par affecter l'ensemble des politiques régissant la fourniture de logements à caractère garanti.

5.3 Le logement à caractère garanti à Zhuhai : les jeux d'encastrements à l'échelle locale

5.3.1 L'offre en logements sociaux avant 2013 : vers le « logement locatif public »

Jusqu'à la crise financière de 2008, l'offre résidentielle à Zhuhai était dominée par le logement-marchandise, en accession libre sur le marché.[397] Bien que la réforme nationale du logement de 1998 ait encouragé la production de deux nouvelles catégories de logements sociaux, les quelques projets de logement à loyer modéré et de logements à prix abordable qui avaient été prévus dans la ville-préfecture n'avaient jamais vu le jour. Jusqu'en 2008, la majeure partie de l'offre « sociale » provenait de la vente à prix préférentiel de logements publics d'époque maoïste à leurs occupants[398] ainsi que de la mise à disposition des dortoirs des usines et des entreprises qui s'installaient dans la ZES. Le « projet pour une vie confortable et garantie » lancé après la crise financière de 2008 a changé la donne, contraignant les autorités de la ville-préfecture à orienter les politiques de logement vers le nouveau concept de « garantie au logement ». Lors du quinquennat

[397] D'après les données fournies par le BMLCP le logement-marchandise a atteint 27,94 millions de m^2 en 2010 et une surface de vente de 21,87 millions de m^2. Il s'agit principalement de logements de grande surface et de haut standing, vendus à des prix très élevés aux investisseurs étrangers. La surface utilisée pour tout type confondu de logement à caractère garanti à la fin de 2013 est de 7,3 millions de m^2. (Gouvernement de la ville de Zhuhai, *Plan directeur de la ville de Zhuhai (2001-2020) - Révisé en 2015* (珠海市城市总体规划 (2001—2020) (2015 年修订)), 1/2015, p. 112 ; Institut de planification et de design de Zhuhai, *Plan spécial pour la garantie au logement à Zhuhai (2014-2020)*(珠海市自然资源局网站) 8/4/ 2016, p.2)

[398] Les données du BMLCP évoquent quelque 70 000 unités de « logements réformés » vendus à leurs occupants. (Gouvernement de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit*, pp. 119-121).

2008-2013, c'est-à-dire le dernier avant l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, l'offre de logements à caractère garanti à Zhuhai relevait de quatre régimes d'occupation : le logement à prix abordable, le logement à loyer modéré, le logement locatif public et les dortoirs auto-construits par les entreprises de parcs industriels[399].

5.3.1.1 Le « logement à prix abordable » à Zhuhai : un régime de logement social se prêtant à la spéculation

Le logement à prix abordable a été introduit à Zhuhai au milieu des années 1990. Toutefois, comme dans le reste du pays, il ne s'est développé véritablement comme catégorie de logement social qu'à partir de 2007[400]. Destiné aux ménages urbains n'ayant pas de logement ou rencontrant des difficultés à se loger[401], il a été rendu accessible à partir de 2008 aux migrants ayant transféré leur *hùkǒu* à Zhuhai depuis au moins cinq ans ou aux personnes seules d'au moins 35 ans ayant migré et obtenu leur *hùkǒu* depuis au moins 10 ans. Il s'agissait donc non seulement d'un des premiers régimes d'accession aidé à la propriété à l'ère des réformes économiques, mais aussi de la première tentative d'élargir l'offre résidentielle « sociale » aux ménages de migrants désormais intégrés administrativement à Zhuhai.

Le logement à prix abordable permet d'accéder à la propriété partielle d'un logement, vendu avec un faible taux d'intérêt et à un prix plus faible que le logement-marchandise. Le prix n'est pas fixé de manière uniforme à l'échelle nationale ou provinciale, mais il est déterminé sur la base du coût de revient de la construction au niveau préfectoral ou de district afin d'être inférieur au prix du marché local[402].

---

[399] BMLCP, *Plan pour la construction de logements à Zhuhai* (2010-2012) (珠海市住房建设规划 2010-2012), 4/2010, art. 8, p.4 ; Gouvernement Populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit,* p. 119 ; Entretiens de l'auteure auprès des acteurs du secteur résidentiel, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018.

[400] Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, *Mesures de gestion des logements abordables à Zhuhai, n. 59* (珠海市经济适用住房管理办法), 29/11/2007.

[401] Ce groupe-cible désigne les ménages disposant d'une surface habitable par personne inférieure à 10 m^2 ou les ménages qui disposent d'un revenu mensuel par personne inférieur à 250 % du montant du revenu minimum de subsistance (*dībǎo*) dans l'arrondissement de résidence. (*Ibidem*. Ch. 5, art. 21)

[402] Le coût de revient se compose de sept éléments : les frais de réquisition du foncier et de démolition, les frais d'arpentage et de conception, les frais de construction et d'installation, les frais de soutien à la planification et aux infrastructure du quartier, les frais de gestion (fixés à Zhuhai dans la limite de 2%), les intérêts d'emprunt et les frais administratifs, à savoir les impôts et les bénéfices (profit) calculés sur la base des quatre premiers facteurs (fixées à Zhuhai dans la limite de 3%). (Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2007, *Mesures de gestion des logements abordables à Zhuhai n. 59…op.cit.*).

S'agissant d'accession partielle à la propriété, le logement à prix abordable ne peut être mis en vente sur le marché qu'au terme de 5 ans après l'acquisition. Le vendeur doit verser au gouvernement municipal les bénéfices de la part du foncier dans la vente. De plus, il devra reverser au gouvernement municipal et d'arrondissement 70% de la différence de prix entre un logement-marchandise et un logement à prix abordable équivalent dans le même quartier à la même période.

Du fait de la tension entre les objectifs que poursuit le logement à prix abordable, à la fois de stimuler le marché immobilier et de répondre à la demande d'accession à la propriété de ménages à revenu moyen (y compris ceux qui ont migré *de jure* à Zhuhai), les résultats sont peu satisfaisants.

> « […] *il y a eu beaucoup de problèmes liés à la construction, à la vente et à la gestion de logements à prix abordable. Ceux qui ont principalement profité du logement à prix abordable à Zhuhai sont les ménages à revenus supérieurs. Les critères d'admissibilité étaient ambigus*[403] *et les moyens de vérification plus limités qu'aujourd'hui. L'absence d'une base de données numériques complète des demandeurs leur permettait de dissimuler facilement le revenu familial et leur condition résidentielle. Par conséquent, des ménages qui avaient déjà un logement ont pu obtenir frauduleusement* (手段骗取 *shǒuduàn piànqǔ*) *le permis pour pouvoir bénéficier d'un logement à prix abordable.* […] *Certain de ces logements ont été laissés vacants, d'autres ont été loués ou vendus et cela malgré l'interdiction pour les bénéficiaires de le faire dans les 5 années après leur obtention. Ces règles ont été détournées à maintes reprises. Aussi, la surface des logements à prix abordable, qui ne devait pas dépasser les 65 m^2 par unité, atteignait parfois 200 m^2. Un autre problème concerne les prix de ces logements, fixé sans tenir compte des règlementations. À partir de 2009, bien que nous ayons baissé le taux de profit de 3% à 2%*[404]*, et fixé le prix au mètre carré entre 2 610 RMB et 3 040 RMB, en réalité le prix de vente réel était beaucoup plus élevé et correspondait approximativement au prix au mètre carré du logement-marchandise. Les promoteurs pouvaient accroître leur marge, les ménages en ayant les moyens pouvaient acheter un deuxième appartement et les cadres du parti pouvaient aussi gagner leur part.* […] »[405].

À partir de 2010, les autorités municipales de Zhuhai ont décidé de poursuivre la construction de logements à prix abordables dans le cadre de projets de réhabilitation de

[403] Les cadres locaux comptaient récupérer leur investissement dans la construction de logement à caractère garanti, et craignaient que des critères trop stricts ne ralentissent les ventes (Entretiens de l'auteure, M. L. Y. (Centre de service pour la garantie au logement) 7/3/2018 ; M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018).

[404] Il fait référence au taux de bénéfice sur le foncier.

[405] Entretiens de l'auteure, M. W. Q., (BMLCP) M. T. J. (BMLCP), M. W. C., (BMLCP), 28/9/2017.

logements délabrés, tels que ceux des fermes d'outre-mer du district occidental de Jinwan[406]. Après la construction de 4 219 appartements en 2012 pour reloger les familles des fermes d'outre-mer de Hongqi et Pingsha (Jinwan), la construction de logements à prix abordables a été interrompue, à l'exception des projets qui avaient déjà été approuvés[407].

> « *Nous avons tenté d'endiguer les problèmes du logement à prix abordable, on a fait des enquêtes et on a sanctionné les unités responsables ainsi que les demandeurs qui ont détourné la règlementation, mais le problème était toujours là.* » [408].

Au lieu d'apaiser les tensions provoquées par le marché du logement-marchandise le logement à prix abordable a eu l'effet de les exacerber. Les migrants ayant un statut de résident *de jure* à Zhuhai n'en auront que très peu bénéficié, car bien que la règlementation de 2007 soit toujours en vigueur, l'offre a pratiquement disparu.

5.3.1.2 Le « logement à loyer modéré » à Zhuhai : un programme social inadapté

Le parc social d'avant 2013 incluait également le « logement à loyer modéré ». Déjà lancé sans succès en 1998[409], ce type de logement a commencé à se développer à Zhuhai au lendemain de la crise financière de 2007-2008[410]. Il s'agit d'une garantie à l'offre en logement proposant deux voies alternatives :

[406] Les fermes d'outre-mer (华侨农场 *huáqiáo nóngchǎng*) sont des fermes réservées aux différentes vagues de chinois d'outre-mer rentrées en RPC suite à sa fondation (1949), par patriotisme ou chassés d'Asie du sud-est par les émeutes anti chinoises. Principalement concentrées dans les provinces du sud-est de la Chine (Guangdong, Guangxi et Fujian) ces fermes ont accueilli les « chinois d'outre-mer rapatriés » (归侨 *guīqiáo*), afin de les séparer des communautés chinoises autochtones. Deux des fermes établies à cette fin dans le Guangdong, Hongqi et Pingsha, se trouvent dans l'actuel territoire de Zhuhai (arrondissement de Jinwan). Dans les années 1970 les deux fermes ont accueilli environ 5000 chinois provenant du Vietnam et leur famille (Luo 2014 ; van Dongen et Liu 2018).

[407] Un autre de ces projets concerne l'ancienne ferme de Baiteng (arrondissement de Doumen). Durant la période 2008-2013, l'ensembles de logements à prix abordables est d'environ 9 000 unités. (BMLCP, *Plan pour la construction de logements à Zhuhai (2010-2012)* (珠海市住房建设规划 2010-2012), 4/2010. Gouvernement Populaire de la ville de Zhuhai, 2015, Plan directeur de la ville de Zhuhai, *op. cit*, p.113, 120).

[408] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.

[409] *Ibidem*, p.112-113.

[410] Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, Mesures concernant la garantie aux logements à loyer modéré en milieu urbain dans la ville de Zhuhai (珠海市城镇廉租住房保障办法) n.26, 1/5/2008.

- l'octroi d'aides à la personne pour la location d'un logement sur le marché (租赁住房补贴 *zūlin zhùfáng bǔtiē*)[411] ; ou
- l'attribution d'un logement à bas loyer (廉租房实物配租 *liánzūfáng shíwù pèizū*). Cela concerne des logements neufs construits ou achetés par les autorités locales, d'anciens logements publics ou des logements cédés au gouvernement local.

Les logements à loyer modéré sont destinés aux ménages à faibles revenus rencontrant des difficultés à se loger. Dans le cas de Zhuhai, cela désigne des ménages disposant du *hùkǒu* local et qui ne sont pas propriétaires d'un logement, ceux dont la surface habitable par personne est inférieure à 10 m^2 ou encore ceux dont le revenu par habitant ne dépasse pas 150% du revenu minimum de subsistance (*dībǎo*) dans l'arrondissement de résidence. Il semblerait que le groupe-cible du logement à loyer modéré soit moins démuni que celui du logement à prix abordable, ce qui est contradictoire dans la mesure où le premier type est un régime de location aidée et le second, d'accession aidée.[412].

Entre 2009 et 2013, 1 780 ménages ont bénéficié du régime de logement à loyer modéré à Zhuhai, avec une distribution à peu près égale entre ceux ayant reçu un logement à bas loyer et ceux ayant perçu une aide à la location [413]. Début 2014, les autorités municipales affirmaient que les difficultés à se loger de la plupart des ménages de Zhuhai avaient été résolues et qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation significative du nombre de ménages à faible revenu. Dans le cas où il y aurait une augmentation, les difficultés à se loger de certains ménages pourraient être traitées sous la forme d'aide à la personne.[414] Selon le chef du département pour la réforme au logement (BMLCP) :

[411] À Zhuhai, la surface de plancher garantie pour chaque membre d'un ménage à faible revenu étant de 10 m^2, le niveau de subventions par personne est calculé pour cette surface comme étant 20% inférieur au loyer moyen sur le marché locatif. Si la surface du logement loué dépasse la surface garantie, le niveau du loyer pour la surface complémentaire sera calculé comme étant 40% inférieur à la moyenne du loyer sur le marché locatif. Le niveau spécifique des subventions est formulé par le département municipal de gestion de la garantie au logement en collaboration avec le département municipal pour la gestion des prix, en fonction du niveau de vie locale, du niveau des loyers et de la solvabilité des ménages. (*Ibidem*, art. 4.)

[412] Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2008, *Mesures concernant la garantie aux logements à loyer modéré ... op. cit.*, Ch. 4, art. 17.

[413] Gouvernement Populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit*, p.113, 119.

[414] *Ibidem*, p. 119 ; BMLCP, 2010, *Plan pour la construction de logements à Zhuhai* (2010-2012) *op.cit.*, p. 4 ; Entretiens de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; M. C. B. (Bureau du logement et de la rénovation urbaine de Xianzhou), 15/5/2018 ; M. L. B. (BMLCP) 1/8/2018.

> « *à l'ère Wen Jiabao* [2003-2013 n.d.t.], *les prix de l'immobilier ont fortement augmenté en Chine, y compris ici à Zhuhai et certains groupes sociaux n'avaient pas les moyens de se loger. Les efforts accomplis ces dernières années* [de 2008 à 2013 n.d.t.] *dans la fourniture de logements à loyer modéré ont permis de satisfaire la demande. C'est pour cela qu'à l'heure actuelle le rythme de construction de logements à loyer modéré et de logements à prix abordable a ralenti.* […]. » [415].

Selon un autre informant, l'offre de logement à loyer modéré est devenue faible depuis 2013 à Zhuhai,

> « […] *principalement car il n'y a pas beaucoup de personnes aux revenus particulièrement bas et ceux qui en avaient besoin ont déjà pu bénéficier d'une garantie au logement* […].» [416].

Ce programme de location fortement aidée étant uniquement destiné aux ménages originaires de Zhuhai, il était de fait inadapté à la situation de la ville préfecture en raison du poids qu'y représentent les migrants. À la fin de 2013, 93,1% de la population de Zhuhai détenant un *hùkǒu* était déjà propriétaire d'au moins un logement[417], alors que la population flottante qui représentait au moins un tiers de la population totale (Chapitre 3) en restait complètement exclue. Les directives du gouvernement national insistant depuis 2008 sur la « garantie au logement pour tous » étaient donc en forte contradiction avec la réalité des besoins des habitants au niveau local.

Seulement quatre ans après le lancement du « projet pour une vie confortable et garantie », deux de ses piliers, le logement à prix abordable et le logement à loyer modéré, ont été mis à l'écart dans la ville-préfecture de Zhuhai, car selon les autorités, plus aucun ménage n'en a besoin :

> « *En pratique c'est à nous de décider combien de logements à loyer modéré, combien de logements à prix abordable, combien de logements locatifs publics il faut construire et allouer. À l'heure actuelle, l'offre de Zhuhai n'inclut plus ni de logements à loyer modéré ni de logements à prix abordable, nous n'utilisons plus ces concepts, car il n'y en a plus besoin.* » [418].

[415] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018.
[416] Entretien de l'auteure, M. W. Q., (BMLCP), 28/9/2017.
[417] Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit*, pp. 119.
[418] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018.

5.3.1.3 Les dortoirs des parcs industriels ou le déploiement d'initiatives locales de manière ascendante

Si la définition de logement à caractère garanti est façonnée localement selon les exigences et les situations de chaque ville, elle est aussi fonction des initiatives locales. Zhuhai accueille depuis les années 1980 un nombre très élevé d'ouvriers dans les zones industrielles installées sur son territoire depuis sa nomination à ZES. Pour faire face à la pression sur la demande de logement, le gouvernement local a lancé une politique encourageant les usines et les entreprises à construire des dortoirs destinés au « personnel hors site ». Depuis l'année 2000, les entreprises qui signent un bail pour l'usage industriel du foncier dans la ville-préfecture sont autorisées à construire des dortoirs pour leur personnel couvrant jusqu'à 7% de l'emprise foncière du projet ou jusqu'à 15% de la surface de plancher. Le gouvernement encourage fortement ces initiatives pour loger la main d'œuvre de migrants. Des entreprises telles que Flextronics[419], Canon[420], Tsingtao Beer, Elec-Tech [421], By-Health [422] offrent à leurs employés un logement contre rémunération ou gratuitement, suivant leurs propres règlements [423].

La construction de dortoirs par les entreprises offre un double avantage. Elle permet tout d'abord aux autorités locales, au travers du transfert de foncier industriel, de garantir la production de logements pour une part de migrants de l'intérieur difficile à gérer car souvent mobile. Ensuite, elle offre aux entreprises d'importantes exonérations fiscales pour les parcelles dédiées à la construction des dortoirs, à condition qu'elles communiquent aux autorités d'arrondissement un plan détaillé de leur projet résidentiel (en termes de nombre et taille des logements). De plus, les entreprises peuvent réduire les salaires de leur personnel en les logeant[424].

« *Cette politique fonctionne de la même manière depuis presque vingt ans,* […] *Depuis que les autorités provinciales ont pris connaissance de notre politique,*

[419] Flextronics est un des géants mondiaux de la fabrication d'équipements téléphoniques et de communication ainsi qu'un fournisseur d'Apple.

[420] Canon Zhuhai a été fondé en 1990 dans l'arrondissement de Xiangzhou. En 2013 il a déménagé dans la ZDHNT occupant un terrain de 200000 m2.

[421] Fondé en 1996, Elec-Tech se consacre principalement à la conception, à la production et à la vente d'appareils ménagers intelligents. Le groupe compte deux sociétés cotées en bourse : Elec-Tech International Co., Ltd. (ETIC) à la bourse de Shenzhen, et NVC LIGHTING HOLDING LIMITED à la bourse Hong Kong.

[422] By-Health est un des leader chinois et mondiaux dans la production de vitamines et compléments alimentaires. Crée en 1995, By-Health est rentré à la course de Shenzhen en 2010.

[423] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 21/6/2018.

[424] Entretien de l'auteure, M. T. W. (Département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

> *la stratégie des dortoirs a été introduite comme catégorie de logements locatifs publics dans toute la province du Guangdong et est depuis peu, encouragée à l'échelle nationale* »[425].

Selon un rapport à usage interne, les terrains industriels de la ville-préfecture sont passés de 2 029 hectares à 6 435 hectares entre 2000 et 2008[426]. La surface affectée aux dortoirs pour les travailleurs migrants dépourvus de *hùkǒu* local a été estimée à environ 27 hectares par an durant la même période et a atteint 40 hectares par an dans les deux années suivant la crise financière.[427] Entre 2010 et 2012, les autorités de Zhuhai se sont engagées à délivrer 120 hectares supplémentaires de foncier aux entreprises pour poursuivre la construction de dortoirs pour le « personnel hors site ».[428] À la fin de 2013, les dortoirs des parcs industriels représentaient 59% de l'offre en logement à caractère garanti de la ville-préfecture de Zhuhai[429] (Tableau *23*). L'offre de dortoirs pour le personnel d'entreprise dépourvu du *hùkǒu* continue d'être fortement encouragée par les autorités de Zhuhai. Cela suggère que la question du logement des migrants de l'intérieur qui travaillent à Zhuhai sans avoir transféré leur *hùkǒu* reste tout à fait centrale.

5.3.1.4 Le « logement locatif public » : le renouveau d'une ancienne conception de la garantie au logement

En 2010, le gouvernement de Zhuhai a introduit un nouveau programme de logement social destiné au groupe dit « sandwich » (chapitre 1), autrement dit les ménages modestes non éligibles aux logements à prix abordable ou à loyer modéré mais ne disposant pas d'un revenu suffisant pour se loger dans le parc privé.

À Zhuhai, cette forme de location aidée visait notamment trois catégories d'occupants : les familles à revenus faibles et moyens, les diplômés nouvellement employés dans une entreprise de Zhuhai et les talents qui viennent de s'installer dans la ville-préfecture[430]. Elle avait surtout pour but de faire face à l'accroissement continu de la population permanente (celle disposant du *hùkǒu* local) depuis 2005, en fin du 10ème Plan Quinquennal (voir chapitre 3). Selon les directives nationales, l'offre de logements

[425] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018
[426] BMLCP, 2010, *Plan pour la construction de logements à Zhuhai (2010-2012)… op. cit.* p.5.
[427] BMLCP, 2010, *Plan pour la construction de logements à Zhuhai (2010-2012)… op. cit.* p.5-6.
[428] *Ibidem,* p.5-6.
[429] Institut de planification et de design de Zhuhai, 2016, Plan spécial pour la garantie au logement à Zhuhai (2014-2020)…*op. cit.* p.2
[430] BMLCP, 2010, *Plan pour la construction de logements à Zhuhai* (2010-2012)… *op. cit.* p.8.

locatifs publics en milieu urbain devait répondre aux besoins de 5% à 8 % des ménages ayant récemment transféré leur *hùkǒu* dans la ville concernée[431]. À Zhuhai, ces ratios devaient conduire à la construction de 1 361 et 2 178 unités de logements dans la période 2010-2012. Les autorités locales se sont engagées à construire 1 400 unités de logement d'une surface respective d'environ 60 m^2. La ressource foncière à mobiliser était estimée à 84 000 m^2, et devait être transférée gratuitement aux bailleurs sociaux par le Bureau du Territoire et des Ressources[432]. Toutefois, il n'existe pas des données précises sur les logements locatifs publics effectivement réalisés à la fin de 2013. En effet, peu de temps après cette date, cette catégorie de logement social a été fusionnée avec d'autres, devenant le centre de gravité d'une nouvelle vision de garantie au logement plus proche de celle d'époque maoïste (**Tableau *22***).

5.3.1.5 Quantifier la garantie au logement : une situation difficile à (dé)chiffrer

Avant de rendre compte de mon étude du parc social formel à Zhuhai après 2013, il convient de s'arrêter sur la nature des données relatives à l'offre de logements à caractère garanti dans cette ville. D'après mes entretiens avec les décideurs, les quatre programmes concernés totalisaient quelque 68 000 logements à la fin de 2013[433], dont 60 000 unités de dortoirs fournis par les entreprises. Bien que ces chiffres semblent confirmés par le « Plan directeur de la ville de Zhuhai (2001-2020) révisé en 2015 »[434] (**Tableau *23***), il est difficile d'avoir des données précises sur l'offre de logement social car l'expression de « logement à caractère garanti » est utilisée de manière ambiguë d'un rapport à l'autre, voire parfois au sein d'un même rapport. Par exemple dans le **Tableau *23***, selon lequel l'offre de logements sociaux totalisait 164 520 unités en fin de 2013, l'expression « logement à caractère garanti » est utilisée à la fois pour désigner tous les programmes répertoriés, mais aussi pour indiquer une catégorie précise du tableau. En comparant ce tableau à celui du « Plan spécial pour la garantie au logement à Zhuhai (2014-2020) » (**Tableau *24***) publié sur le site du BTR de la ville-préfecture, l'ensemble des logements à caractère garanti achevés à la fin de 2013 à Zhuhai seraient de 121 862

[431] A noter que le *hùkǒu* demeure l'étalon de mesure des besoins en logements des habitants d'une ville.
[432] BMLCP, 2010, Plan pour la construction de logements à Zhuhai (2010-2012)… *op. cit.* p.5.
[433] Bien que les entretiens aient été effectuées entre 2017 et 2018 les autorités locales font toujours référence aux données de la fin de 2013, officialisées avant la publication du 13eme plan quinquennal (2014-2020).
[434] Il s'agit d'un document interne, que j'ai pu obtenir lors de l'enquête.

unités. Les chiffres des deux tableaux ne correspondent pas car le terme « logement à caractère garanti » fait à chaque fois référence à un ensemble différent de programmes de logement sociaux. La **Carte 14. Situation des logements à caractère garanti à Zhuhai (2013)** figurant dans le « 13ème Plan quinquennal pour le développement immobilier à Zhuhai (2014-2020) » qui représente la situation des logements à caractère garanti (en nombre de projets) à la fin de 2013, utilise à peu près les mêmes catégories du **Tableau *24***. Cette manière de jongler avec le concept de « logement à caractère garanti » entraine un effet de confusion et entrave la compréhension de l'offre réelle en logement social à Zhuhai et son évolution dans le temps.

Tableau 23. Données sur la construction de divers types de **logements à caractère garanti** à Zhuhai (珠海市各类**保障性住房**建设情况统计)*

Catégorie	**Régime**	**Nombre d'unité**	
Logements réformés (政府房改房)	Offre en logements publics vendus par le gouvernement dans le cadre de la réforme du logement à Zhuhai (珠海市共按房改政府出售公房)	69820	69820
Logements publics en gestion directe (直管公房)	Logements publics gérés directement par le gouvernement de Zhuhai (珠海市政府直管公产房)	3310	3310
Dortoirs pour les travailleurs venu d'ailleurs (外来工宿舍)	Dortoirs pour les travailleurs venu d'ailleurs (异地务工人员宿舍)	**53751**	53751
Logements à caractère garanti (保障性住房)	Logements construits pour les anciens occupants des villages urbains (城中村改造总拆迁户)	37639	11042
	Réhabilitation des logements délabrées pour les travailleurs agricoles (农场职工危房改造)		8563
	Logements pour le personnel enseignant et administratif des campus universitaires (大学教职工住房)		2910
	Logements à loyer modéré, logements à prix abordable, logements locatifs publics, logements pour le personnel qualifié (talents), etc. (廉租房、经适房、公租房、人才公寓等其余各类保障房)		**8869**
	Dortoirs pour le personnel (员工宿舍)		**6255**
Total		**164520**	**164520**

Dortoirs

Logements à loyer modéré, logements à prix abordable, logements locatifs publics

* Titre original du tableau tel qu'il apparaît dans le Plan directeur. Données à la fin de l'année 2013.

Source : Gouvernement Populaire de la ville de Zhuhai, « Plan directeur de la ville de Zhuhai (2001-2020) révisé en 2015 », p.121.

Tableau 24. Données concernant la construction en cumulé des divers types de **logements à caractère garanti** à Zhuhai (珠海市累计建设各类**保障性住房**统计表)*

	Surface hors œuvre nette totale (m^2)	**Nombre d'unités**	**Pourcentage des logements (%)**
Logements locatifs publics construit sur les réserves foncières gouvernementales (政府储备用地公租房)	317 147	5 706	4,68
Logements construits pour les anciens occupants des quartiers de taudis (ou des vieux quartiers) réhabilités (城市棚户区改造(旧村工作)回迁房)	2 110 637	23 553	19,33
Logements locatifs publics construits sur le foncier des villages ruraux (农村自留用地建设公租房)	103 090	1 754	1,44
Logements pour le personnel enseignant et administratif des campus universitaires (大学园区教职工住房)	397 287	3 693	3,03
Réhabilitation des logements délabrés pour les travailleurs agricoles (农场职工危房改造)	1 092 791	12 134	9,96
Logements construits par les entreprises (单位自建房)	27 535	235	0,19
Logements publics en gestion directe (直管公房)	120 102	3310	2,72
Dortoirs des parcs (industriels) (园区配套宿舍)	3 208 842	71477	58.65
Total	7 377 433	**121 862**	100

* Titre original du tableau tel qu'il apparaît dans le Plan spécial. Données à la fin de l'année 2013.

Source : Bureau municipal pour le logement et la planification urbaine et rurale de Zhuhai, Plan spécial pour la garantie au logement de Zhuhai (2014-2020)

Carte 14. Situation des logements à caractère garanti à Zhuhai (2013)



*Le foncier des villages ruraux de Zhuhai, géré à l'époque maoïste directement par les collectivités, a été complètement transformé en foncier urbain entre 1988 et 1992, devenant propriété étatique.
** Les logements de cette catégorie désignent des projets de logements-marchandises.
*** Logements de l'ancien parc public d'époque maoïste qui inclut les logements des anciennes unités de travail étatiques en milieu urbain et les logements des anciennes collectivités en milieu rural.

Source : Traduction en français par l'auteure de la carte du Bureau municipal pour le logement et la planification urbaine et rurale de Zhuhai, 13ème Plan quinquennal pour le développement immobilier à Zhuhai.

5.3.2 « Un nouveau type de garantie au logement aux caractéristiques de Zhuhai » : vers le logement (locatif) public

À partir de 2013, les pouvoirs publics de Zhuhai se sont affranchis des régimes de logements à prix abordable et de logements à loyer modéré. Conformément aux directives nationales et provinciales[435], l'offre en logements sociaux s'est polarisée autour du « logement locatif public » (公租房 *gōngzūfáng*), qui absorbe progressivement les fonctions précédemment assurées par le logement à loyer modéré[436] (**Tableau *22***). L'objectif est de rassembler tout programme d'aide au logement dans une catégorie unifiée (统一归类 *tǒngyī guīlèi*), dont l'objet social sera élargi, choix qui n'est pas sans rappeler la politique de logement de l'époque maoïste. Quatre régimes sociaux deviennent les piliers de cette nouvelle notion de garantie au logement à Zhuhai :

1. les logements dédiés aux *talents* ;
2. les dortoirs des parcs industriels et technologiques ;
3. l'aide à la personne pour la location d'un logement sur le marché ;
4. les dortoirs pour le personnel enseignant et administratif des campus universitaires[437].

Inspirée par les termes du « nouveau plan national d'urbanisation » (2014-2020) (Chapitre 1), la ville-préfecture propose « un *nouveau type de garantie au logement aux caractéristiques de Zhuhai* »[438]. Les traits distinctifs de ce nouveau système sont la durabilité (可持续 *kěchíxù*) pour préserver les ressources foncières et immobilières, la stratification (多层次 *duōcéngcì*) pour s'adapter à différentes groupes-cibles, la cyclicité (能循环 *néngxúnhuán*) et l'élargissement de l'offre (宽覆盖 *kuānfùgài*) afin de permettre une garantie toujours plus grande au logement tout en améliorant les conditions résidentielles de la population[439].

---

[435] Bureau du gouvernement de la province du Guangdong, *Programme pour la réforme et l'innovation du système de garantie au logement de la province de Guangdong, n.12* (广东省住房保障制度改革创新方案) 28/2/2012.

[436] Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit*, p. 113,119.

[437] Bien que dans la zone d'étude (ZDHNT) plusieurs nouveaux campus aient été construit ou soient en phase de construction lors de l'enquête de terrain, cette thèse ne va pas inclure cette offre résidentielle dans l'analyse.

[438] En mandarin : « 珠海特色的新型住房保障体系 »(*Zhūhǎi tèsè de xīnxíng zhùfáng bǎozhàng tǐxì*)

[439] Gouvernement de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit*, p. 119.

Le nouveau système met l'accent sur le locatif pour apaiser les tensions sociales causées par la hausse rapide des prix immobiliers[440]. Comme montré plus haut, Zhuhai est la 13ème ville la plus chère de Chine en 2013 en termes de prix de logements neufs (chapitre 3). En effet, en 2012 le prix moyen du logement-marchandise atteint 12 123,94 RMB/m2 dans l'arrondissement central de Xiangzhou mais tombent à la moitié de cette valeur dans les arrondissements périphériques de Doumen et Jinwan [441]. Il s'agit donc d'opérer un rééquilibrage territorial des valeurs immobilières en « accentuant la dispersion et en limitant la centralisation » (大分散、小集中 *dà fēnsàn, xiǎo jízhōng*) dans les plans d'aménagement de Zhuhai. Au centre-ville, l'aide à la personne pour la location est privilégiée par rapport à l'attribution de logements locatifs. Par ailleurs, la rénovation d'anciens quartiers et de villages urbains à Xiangzhou sont désormais considérés comme partie intégrante de l'offre en logement garanti au sens où le processus d'expropriation, d'achat et de reconstruction de ces anciens quartiers doit prévoir une part de résidentiel social supérieure à 10% du « résidentiel-marchandise », comme c'est le cas depuis des années dans d'autres villes du DRP, tels que Shenzhen et Guangzhou[442]. Il est ainsi possible de répondre à la fois à la question de la fourniture de logements dans les quartiers « réhabilités » de l'arrondissement le plus inaccessible de la ville, tout en résolvant le problème du foncier des villages urbains, défini dans les discours des acteurs

[440] La montée en flèche des prix du logement-marchandise contraint le gouvernement municipal de Zhuhai à publier en octobre 2011 l'« Avis sur l'approfondissement du travail de réglementation du marché immobilier ». Selon ces nouvelles directives, les ménages avec ou sans *hùkǒu* qui prouvent avoir acquitté l'impôt et cotisé à la sécurité sociale pendant au moins un an durant les deux précédentes années peuvent acheter un logement-marchandise à Zhuhai (limité à une seule accession). Les ménages dépourvus du *hùkǒu* et qui ne remplissent pas ces conditions ne peuvent pas acheter de logement en accession libre. Par ailleurs, il est stipulé qu'à partir du 1er novembre 2011, les promoteurs immobiliers déclarent les prix de prévente de tout logement-marchandise aux autorités compétentes en matière de prix. Le prix de vente ne peut dépasser le prix contrôlé 11 285 RMB/m établis par les autorités de la ville-préfecture sous peine de suspendre la délivrance des permis de prévente. (Bureau du Gouvernement du Peuple de la ville de Zhuhai, *Avis sur l'approfondissement du travail de réglementation du marché immobilier* (关于深入开展房地产市场调控工作的通知) 31/10/2011 ; Bureau des prix de la province de Guangdong, *Règlement du Bureau des prix de la province de Guangdong sur la transparence des prix de vente des logements marchandises*, *n.106* (广东省物价局关于商品房销售明码标价的规定), 1/6/ 2011 ; Gouvernement du Peuple de la ville de Zhuhai, 2012, Annuaire de Zhuhai 2012 (珠海年鉴 2012) p.262)

[441] Gouvernement de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, *op. cit*, p., 113.

[442] Entretiens de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), 5/7/2018 ; M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018 ; M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 21/6/2018.

et les plans d'aménagements comme l'un des « problèmes hérités de l'histoire » (历史欠账问题 *lìshǐ qiàn zhàng wèntí*) qu'il est impératif de résoudre[443].

Dans les zones périphériques, (la ZDHNT au nord de Xiangzhou, et les arrondissements occidentaux de Jinwan et Doumen) les autorités locales se concentrent sur l'offre résidentielle nécessaire au développement industriel et technologique. Soucieuses de promouvoir un équilibre entre offre d'emploi et de logement, les autorités locales élargissent l'offre gouvernementale en dortoirs et encouragent les entreprises à construire des résidences pour le personnel. Si le 13ème plan pour le développement démographique de la ville annonce un accroissement de la population de résidence habituelle à 2,7 millions à fin 2020[444], le plan spécial pour le logement à Zhuhai, estime que le besoin en logement à caractère garanti pour la même période concernerait au moins 37,5% de cette population, à savoir 1 million de personnes ou 322 500 unités de logement (**Tableau *25***)

L'offre résidentielle totale pour la période 2000-2020 ayant été estimée à 340 000 logements, il resterait selon les pronostics des autorités locales 173 000 logements à caractère garanti à pourvoir jusqu'à fin 2020.

Tableau 25. Estimation des besoins en logement à caractère garanti pour la période 2014-2020.

	Ménage ayant des difficultés à se loger (住房困难家庭)	**Nouveaux employés** (新就业职工)	**Talents professionnels** (专业人才)	**Personnel hors site** (异地务工)	**Totale**
Nombre de personnes ayant besoin (需求人数)	91 100 (9%)	122 800 (12%)	182 400 (18%)	616 700 (61%)	**1 001 290**
Demande en nombre d'unités de logement (需要套数)	25 300	101 600	60 800	134 700	**322500**

Source : Bureau municipal pour le logement et la planification urbaine et rurale de Zhuhai, Plan spécial pour la garantie au logement de Zhuhai (2014-2020)

[443] BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020)* (珠海市更新专项规划) (2013-2020), 07/12/2022 16:38:00p.31.

[444] À la fin 2020, la ville atteint 2,45 millions de personnes : Voir: Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, *Interprétation des données principales du 7ème recensement national de la population à Zhuhai* (珠海市第七次全国人口普查主要数据解读), 18/5/2021.

5.3.2.1 Un nouveau public-cible : de la « petite » à la « grande garantie » - attirer les talents au nom de l'innovation

La population étant en train de s'accroître, les individus en quête d'un logement ne correspondent plus forcément aux même groupes-cibles qu'auparavant. Comme mentionné précédemment (chapitre 1), l'accroissement de la population s'appuie sur l'intégration *de jure* de migrants de l'intérieur, elle-même subordonnée aux objectifs de développement économique et d'innovation. Ces besoins déterminent les critères de sélection au niveau local et définissent une hiérarchie de catégories plus ou moins convoitées. Les besoins en logement sont donc adaptés à ce classement. En effet, le nouveau système de garantie au logement « aux caractéristique de Zhuhai » de 2013, s'adresse à un public élargi qui prend en compte de manière plus explicite les migrants de l'intérieur. Toutefois, il tend à privilégier les migrants à plus haut potentiel. Comme expliqué par un cadre du BMLCP :

> « *alors qu'auparavant nous parlions de 'petite garantie'* (小保障 *xiǎo bǎozhàng*) *se focalisant sur les personnes en bas de l'échelle*[445] (底层人民 *dǐcéng rénmín*), *maintenant nous proposons le concept de* ***'grande garantie'*** (大保障概念 *dà bǎozhàng gàiniàn*) *qui inclut également les talents venus d'ailleurs* »[446].

En effet, le logement locatif public s'adresse à six catégories :

1. Les ménages originaires de Zhuhai à faible revenu, soit des personnes au revenu familial inférieur à 1 344 RMB et dont la surface habitable par personne ne dépasse pas 15 m^2. Il s'agit plus précisément du groupe-cible des anciens « logements à loyer modéré »[447] ;
2. Les ménages originaires de Zhuhai à revenu moyen inférieur, dont le revenu familial est d'environ 2 120 yuans [448];

[445] Il fait référence aux personnes disposant du *hùkǒu* local qui se trouvaient au plus bas de l'échelle sociale « urbaine » et qui rencontraient des difficultés à se loger.

[446] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 21/6/2018.

[447] L'expression utilisée pour désigner cette première catégorie est « Ménages à faible revenu ayant des difficulté à se loger » (低收入住房困难家庭 *dīshōurù zhùfáng kùnnan jiātíng*) .

[448] L'expression utilisée pour désigner la deuxième catégorie « Autres Ménages à faible revenu ayant des difficultés à se loger » (其他低收入住房困难家庭 *qítā dīshōurù zhùfáng kùnnan jiātíng*)

3. Les ménages originaires de Zhuhai mais qui n'ont pas de logement. Cette troisième catégorie n'a pas de lien particulier avec le revenu familial, mais fait référence à ceux qui rencontrent des difficultés à se loger[449] ;
4. Les nouveaux employés de Zhuhai (新就业职工 *xīnjiùyè zhígōng*), c'est-à-dire ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire depuis moins de cinq ans et qui travaillent dans une entreprise locale depuis au moins un an ;
5. Les *talents professionnels* (专业人才 *zhuānyè réncái*), venus d'ailleurs et détenteurs d'un des certificats d'évaluation de talents qualifiés ;
6. Le *personnel hors site* (异地务工 *yìdì wùgōngrényuán*), c'est-à-dire les travailleurs migrants qui peuvent bénéficier des dortoirs directement attribués par l'entreprise, et qui, s'ils détiennent au moins un diplôme d'enseignement professionnel secondaire, peuvent prétendre à des subventions plus importantes et faire une demande pour un logement dédié au personnel qualifié.[450]

La cible du nouveau logement public se compose donc de quatre catégories disposant du *hùkǒu* de Zhuhai et de deux autres qui n'en ont pas besoin, à condition d'être hautement qualifié ou de remplir les besoins en main d'œuvre des entreprises high-tech de parcs industriels contribuant à la croissance locale. Comme l'affirme le même cadre du BMLCP :

> « […] *en gros le logement à caractère garanti s'adresse maintenant soit aux talents, soit aux résidents qui rencontrent des difficultés à se loger* »[451].

Les récents changements de définition et de public-cible du logement à caractère garanti suggèrent que l'offre de logements sociaux est certes en cours d'élargissement, devenant plus inclusive y compris envers les populations qui migrent à l'intérieur du pays, mais qu'elle n'est pas pour autant accessible à toutes les catégories de migrants de l'intérieur (voir chapitre 4).

---

[449] L'expression utilisée pour désigner la trosième catégorie « Ménages ayant des difficultés à se loger » (住房困难家庭 *zhùfáng kùnnan jiātíng*)

[450] À noter la manière dont les migrants inclus dans la catégorie du « personnel hors site » peuvent prétendre à des types de logements différents, bien que tous désignés par le terme de logement locatif public, en fonction du niveau d'éducation et de qualification professionnel. (Entretiens de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; Entretiens de l'auteure, M. M. L. Y. (Centre de service pour la garantie au logement) 7/3/2018 ; Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, *Mesures relatives à la gestion du logement locatif public à Zhuhai, n.94* (珠海市公共租赁住房管理办法), 29/6/ 2013)

[451] Entretiens de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 21/6/2018.

> « *Après tout il est impossible que nous puissions garantir* [un logement, n.d.t.] *pour tout le monde*[452]. *Par exemple, s'il y a une personne dont le hùkǒu n'est pas enregistré à Zhuhai mais à Zhongshan, le logement doit être garanti par les autorités de Zhongshan*[453]*. Pour éviter qu'il y ait un dédoublement de garantie* (重复保障 *chóngfù bǎozhàng*), *la demande est estimée sur la base de la population disposant du hùkǒu de Zhuhai*. ».

Si cette logique semble valable dans un pays aux dimensions démesurées tel que la Chine, les discours des autorités sont cependant ambiguës dans la mesure où la logique peut être exceptionnellement altérée lorsqu'il s'il s'agit de personnes très qualifiées. La stratégie du logement public est

> « […] *un des principaux instruments pour attirer les talents et les pousser à rester*. *Bien sûr il y a d'autre manières pour le faire, mais le logement fait partie des facteurs les plus cruciaux* (关键的因素 *guānjiàn de yīnsù*), *spécialement pour le peuple chinois*. *Chez nous, il est très important d'avoir accès au logement dans l'endroit où nous travaillons, c'est ce qu'il y a de plus naturel*[454]. *De plus, dans un contexte où les prix immobiliers continuent de grimper, il est normal que le gouvernement et les entreprises apportent un soutien à ce qu'on appelle la* ***quintessence des talents,*** *en réduisant ce lourd fardeau* (很重的负担 *hěnzhòng de fùdān*) [du logement, n.d.t.] »[455].

Et encore :

> « *Le logement locatif public est le régime auquel les autorités municipales et d'arrondissement veulent le plus recourir afin de loger la main d'œuvre des entreprises, mais surtout afin d'attirer les talents venant d'ailleurs, qui contribuent au développement économique et à l'innovation* (发明创造 *fāmíngchuàngzào*) »[456].

En d'autres termes, l'inclusion de certaines catégories de migrants dans le public-cible n'est pas anodine et doit être interprétée en gardant toujours en tête l'orientation productiviste des politiques du logement, les aspirations d'innovation et de modernisation

[452] En mandarin : « 毕竟不可能全部人都保障 » (*Bìjìng bù kěnéng quánbù rén dōu bǎozhàng*).
[453] Ville limitrophe de Zhuhai.
[454] Pour le peuple chinois le fait de vivre à proximité du lieu de travail est un héritage de l'époque maoïste (chapitre 1)
[455] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[456] Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

sur lesquelles repose l'aménagement urbain dit *qualitatif* lancé par l'administration Xi-Li.

5.3.2.2 Les projets de logement à caractère garanti dans la ZDHNT

Pour appréhender les mutations intervenues depuis 2013 dans le logement social et comprendre les arbitrages sociaux et économiques qui sous-tendent ces mutations, la ZDHNT apparaît comme une étude de cas pertinente.

Créée dans les années 1990 et fusionnée administrativement au bourg de Tangjiawan en 2006, la ZDHNT est devenue en 2013 un corridor industriel de haute technologie et d'innovation (chapitre 3). Il s'agissait de transformer une zone périphérique accueillant essentiellement des villages ruraux semi-convertis à l'industrie, en une plateforme combinant production, éducation et recherche[457]. En effet, avant 2013 la ZDHNT accusait un retard en termes de développement industriel, d'innovation scientifique et d'aménagement urbain par rapport à d'autres zones technologiques du pays[458]. Dans un contexte de compétition interurbaine de plus en plus vive, le 13ème plan quinquennal de la ZDHNT présentait comme une « opportunité historique » le projet de rattraper ce retard en mettant l'accent sur l'innovation et l'industrie haut de gamme[459]. L'élargissement des campus, qui accueillent des antennes d'universités renommées telle que SYSU, l'Université Normale de Pékin, l'Institut de Technologie de Zhuhai ou le United international College (UIC), était vouée à améliorer le positionnement de la ville dans la chaîne de valeur nationale. Une démarche encore plus importante en ce sens a été la création d'une plateforme d'innovation (couvrant une surface de 254 100 m^2) pour favoriser l'implantation d'incubateurs et d'entreprises de production high-tech (Meizu, Kingsoft, Gree Electric pour ne citer que les plus importantes). Afin d'accélérer le renouvèlement économique et social de la ZDHNT et de permettre l'accomplissement des objectifs fixés par le 13ème plan quinquennal, il a été préconisé de créer une zone économique spéciale pour les « talents innovants » (创新人才 *chuàngxīn réncái*) [460]. En

[457] La ville nouvelle projetée pour être au cœur de la ZDHNT a été dénommée « la ville des sciences et de l'éducation » (科教城 *kējiàochéng*) Voir : Gouvernement Populaire de la ville de Zhuhai, *Plan directeur de la ville de Zhuhai*, 2015, *op. cit*, p.126.

[458] Comité de gestion de la ZDHNT, *13ème plan quinquennal pour le développement économique et social de la ZDHNT* (珠海国家高新技术产业开发区 经济社会发展“十三五”规划), 5/2016, p. 10-11.

[459] *Ibidem,* p.11.

[460] Comité de gestion de la ZDHNT, 2016, *13ème plan quinquennal pour le développement économique et social de la ZDHNT*…, *op. cit.*, p. 30

d'autres termes, il fallait faciliter la convergence de talents « haut de gamme » (高端人才 *gāoduān réncái*) et novateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'industrie. Pour ce faire, les autorités locales se sont engagées à supprimer toutes les barrières institutionnelles faisant obstacle au développement des talents tout en mobilisant les moyens nécessaires à leur épanouissement[461]. Le logement étant un élément stratégique de cette politique, les pouvoirs publics ont eu recours à la garantie au logement pour attirer et retenir ces talents.

Depuis 2014, le parc de logements sociaux de la ZDHNT s'accroît. Des aides personnalisées au logement sont introduites pour les jeunes fraîchement recrutés dans le parc high-tech de la ZDHNT. Peuvent en bénéficier pour une durée de 36 mois les titulaires d'un doctorat (à hauteur de 1 000 RMB/mois), d'une maîtrise/master (600 RMB/mois) et d'une licence (300 RMB/mois)[462], le niveau d'éducation s'imposant comme un critère majeur dans la définition d'un talent ayant droit à la garantie au logement. Plusieurs projets incluant les principales catégories de logement locatif public – à savoir les dortoirs pour le personnel universitaire, les dortoirs des parcs industriels et les logements dédiés aux personnel qualifié – ont été lancés dans la ZDHNT. Lors de mon arrivée sur le terrain en septembre 2016, la « résidence des talents » venait tout juste d'être inaugurée. D'autres projets de logements locatifs publics étaient en cours de construction. Enfin, un projet pilote de logement en « propriété partagé » était en phase d'achèvement, prêt à faire évoluer le « logement locatif public » vers « le logement public ».

a. Les dortoirs des entreprises high-tech : aménager le territoire à peu de frais

Zhuhai a été l'une des villes pionnières dans l'offre de logements pour le personnel d'entreprise venant d'ailleurs. En effet, comme exposé plus haut, la ville-préfecture a mis en place un mécanisme de transfert de terrains industriels aux entreprises pour y construire des dortoirs dédiés au personnel. Elles peuvent ainsi bénéficier d'avantages fiscaux pour une part de foncier industriel destinées à la construction d'équipements résidentiels : les proportions autorisées peuvent atteindre 7% de l'emprise

[461] Comme spécifié dans le 13ème plan quinquennal pour le développement sociale et économique de la ZDHNT, le but est « […] de construire une plateforme des talents conforme aux normes internationales et compatible avec le système d'économie de marché socialiste » où les talents nationaux et internationaux puissent collaborer. (Comité de gestion de la ZDHNT, 2016, 13ème plan quinquennal pour le développement économique et social de la ZDHNT…, *op. cit.*, p. 30)

[462] BMLCP, 2014, *Avis concernant l'impression et la distribution des 'mesures pour garantir un logement aux talents de haut-niveau' à Zhuhai, n.13* (关于印发《珠海市高层次人才住房保障办法》的通知), 15/8/2014.

foncière du projet industriel ou jusqu'à 15% de la surface de plancher du projet. Environ 70% de ces surfaces sont effectivement destinés à des dortoirs pour migrants.

Bien que les dortoirs soient construits et gérés par les entreprises, les autorités de la ZDHNT considèrent qu'il s'agit d'un *« financement gouvernemental sous une forme déguisée (变相的融资 biànxiàng de róngzī)* »[463], car les avantages fiscaux octroyés aux entreprises sont financés par les autorités d'arrondissement et de la ZDHNT.

Depuis 2013, les entreprises high-tech qui s'installent dans la ZDHNT sont particulièrement encouragées à profiter de cette politique. Les autorités de la ZDHNT entrent directement en contact avec les entreprises installées sur leur territoire pour connaitre leurs éventuels besoins de dortoirs. Les entreprises intéressées fournissent un plan chiffré de construction. Ce document permettra d'estimer les avantages fiscaux auxquels elles pourront prétendre, sous réserve de l'approbation des autorités municipales. Les exonérations seront ensuite attribuées par le comité de gestion de la ZDHNT.

À l'heure de l'enquête, dix entreprises ont envoyé une demande pour bénéficier de ces avantages fiscaux. Toutefois, les autorités de la ZDHNT ont déjà octroyé une réduction d'impôts au titre de la construction de dortoirs à nombre d'usines et d'entreprises. L'exemple de l'entreprise Canon Zhuhai, qui produit des appareils photo, des caméras numériques et des objectifs, est particulièrement intéressant[464]. Fondée en 1990 dans l'arrondissement de Xiangzhou, l'entreprise a dû déménager en novembre 2013 dans la ZDHNT en raison du réaménagement du centre-ville. Elle s'est donc installée dans une des zones industrielles de la ZDHNT, notamment sur le foncier autrefois d'usage agricole (avant 1992) du village Yongfeng (**Carte *15***).

> « […] *Pour certaines entreprises, comme Canon, qui se développent à Zhuhai depuis longtemps et qui ont contribué au développement de la ville, le gouvernement d'arrondissement leur a transféré davantage de terrains à bâtir. Canon a obtenu un terrain de 200 000 m^2 et est en train d'exploiter une plus grande surface pour la construction de dortoirs* […]. ».[465]

---

[463] Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

[464] En janvier 2022, après 32 ans d'activité dans la ZES, Canon Zhuhai annonce sa fermeture imminente et l'intention de se relocaliser en Asie du Sud Est. « Canon to close Chinese subsidiary following sharp drop in camera market », *Global Times*, 14 janvier 2022, https://www.globaltimes.cn/page/202201/1245992.shtml (consulté 31/5/2022) ; Ji S., « Japan's Canon to cut production at Zhuhai factory, with full shutdown in southern China looming », *South China Morning Post*,14 janvier 2022, https://www.scmp.com/economy/china-economy/article/3163433/japans-canon-cut-production-zhuhai-factory-full-shutdown, (consultés le 31/5/2022).

[465] Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

Photo 11. Immeubles destinés aux dortoirs du « personnel hors site » de Canon Zhuhai.



a. Le bâtiment principal de l’entreprise.



b. Vue de face des immeubles pour le personnel venu d’ailleurs.



c. Vue de côté des immeubles pour le personnel venu d’ailleurs.



d. Le chantier de construction aux alentours de l’entreprise.



e. Le nouveau bâtiment de la société coopérative par action de l’ancien village de Yongfen. Le bâtiment héberge également le club du troisième âge et le centre de service du village.

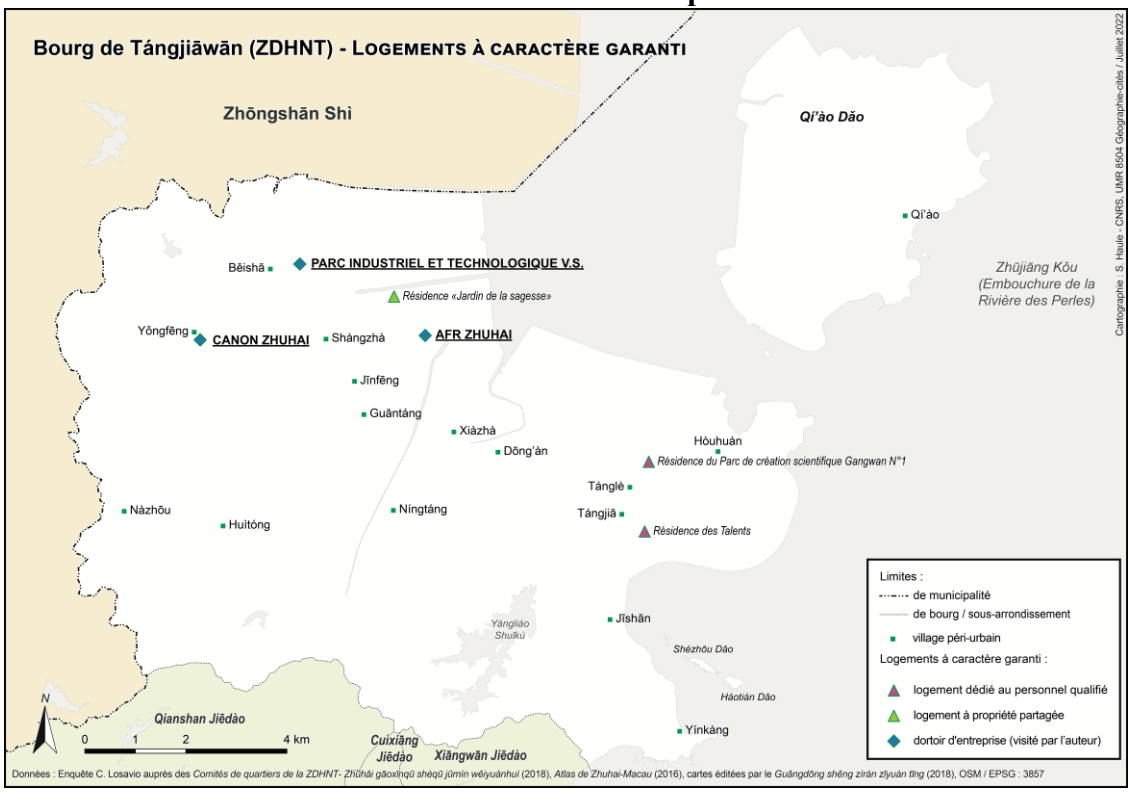
Source : Photos de l’auteure. Zhuhai, zone industrielle de Jinding, ZDHNT, 27 août 2018.

Bien que le foncier à usage industriel ait été transféré à l'entreprise par l'intermédiaire des autorités d'arrondissement, s'agissant en réalité de terrains gérés et utilisés par le comité villageois de Yongfeng, l'entreprise verse chaque année un loyer pour le droit de location du sol à la société coopérative par action de l'ancien village, qui est en charge de la gestion foncière. Les bénéfices issus de la location sont ensuite partagés entre les actionnaires de la société villageoise.

En août 2018, lors d'une dernière visite de terrain, je constate qu'une dizaine d'immeubles de 16 étages sont presque achevés (**Photo *11***). Les alentours de la zone forment un chantier à ciel ouvert. Par ailleurs le comité de résidents de l'ancien village de Yongfeng ainsi que la société coopérative par action en charge de la gestion foncière de l'ancien village, viennent tout juste de s'installer dans un énorme immeuble flambant neuf non loin du site de Canon.

L'immobilier social, avant de servir les besoins du personnel venu d'ailleurs, semble profiter d'abord aux autorités locales, puis aux entreprises, moteurs de la croissance, ainsi qu'aux anciens villageois qui continuent à jouer un rôle de propriétaire foncier *de facto* épaulés par les autorités étatiques locales.

Carte 15. Localisation des trois dortoirs d'entreprises visités dans la ZDHNT.



Source : Réalisée par S. Haule (2021). Données enquête de terrain C. Losavio (2016-2018).

En attendant de terminer la construction des dortoirs pour le personnel, Canon loue des immeubles à des entreprises voisines par l'intermédiaire du bureau de construction d'arrondissement [466]. Une partie du personnel de l'entreprise nippone s'est installé dans le parc industriel voisin de Wei Shimao (ci-après parc industriel et technologique V.S.), à proximité de l'ancien village de Beisha [467] (**Carte *15***). Lors de l'enquête, j'ai pu effectuer plusieurs visites dans les environs du parc industriel V.S. qui constitue une autre étude de cas intéressante du fait de son importante main d'œuvre de migrants. V.S. est un groupe malaisien de fabrication électronique fondé en 1982 installé dans plusieurs pays d'Asie dont l'Indonésie, le Vietnam et la Chine[468]. La filiale de Zhuhai, inaugurée en 2003, se consacre à la fabrication de produits moulés en plastique et de composants électroniques. Selon un rapport de la ZDHNT[469], le personnel de ce parc est d'environ 5 700 employés, dont la majorité est composée de migrants de l'intérieur. Parmi ceux que j'ai rencontrés sur ce site, seuls deux, Lina et Xiaobing y vivent[470]. Xiaobing, âgé de 22 ans, après avoir terminé ses études dans une école professionnelle secondaire (中专 *zhōngzhuān*) en technologie mécanique et électrique dans le Yunnan, a décidé d'abandonner sa province natale pour le Guangdong où « *il y a beaucoup plus de travail et de meilleurs salaires* ». Il vient de quitter Foshan où il a travaillé trois ans :

> « *Je n'ai pas aimé Foshan… je n'ai pas aimé l'entreprise dans laquelle je travaillais. Alors suite au conseil d'une connaissance de mon village, je suis venu à Zhuhai l'an dernier. Ça fait sept mois que je travaille chez V.S.. Je travaille dans un atelier de moulage de plastique, je fais deux services par jour* (两班倒 *liǎngbāndǎo*) .[…] *Mon salaire est de 13 RMB/heure, et j'arrive à gagner en peu plus de 4 000 RMB/mois* ».

(Xiaobing, 22 ans, ouvrier en usine de composants électroniques, originaire du Yunnan)

---

[466] *Ibidem*.

[467] Canon a aussi installé une cantine pour le personnel dans le parc technologique V.S.

[468] Des filiales du groupe ont été cotées sur le marché financier malais en 1998 et à la bourse de Hong Kong dans les années 2000.

[469] Institut de planification et de design de Zhuhai, 2008, *Plan détaillé de régulation de la zone centrale* de Jinding, bourg de Tangjiawan, Zhuhai (珠海市唐家湾金鼎中心区控制性详细规划) p. 5.

[470] Parmi les migrants de l'intérieur interrogés lors de l'enquête, 18 travaillent en usine de production (12%), toutefois seules 3 personnes vivent dans des dortoirs fournis par leur lieu de travail. N'ayant appliqué aucun critère de sélection systématique (telle que la profession) pour composer l'échantillon de migrants, le faible nombre de personnes logées dans les dortoirs d'usine n'est pas nécessairement révélateur de la situation réelle.

Xiaobing me confie ne pas avoir signé de contrat de travail :

> « […] *ne pas avoir de contrat me permet d'être plus libre. Ça fait peu de temps que je suis là et je ne sais pas encore si le travail me plait vraiment. Si je veux partir, sans contrat, je peux le faire quand je veux*[471] *…je ne sais pas combien de temps je vais rester ici*. »

(Xiaobing, 22 ans, ouvrier en usine de composants électroniques, originaire du Yunnan)

Xiaobing n'est pas enregistré auprès du comité des résidents ni auprès de la police locale. Comme expliqué dans le rapport datant de 2008 « *la population du parc industriel n'est pas incluse dans les statistiques démographiques des comités de résidents* »[472], ce qui confirme que la population flottante de la ville-préfecture est bien plus importante que celle annoncée dans les statistiques produites localement. Xiaobing loge dans un dortoir dans l'énorme complexe résidentiel du Parc technologique VS. Il partage une chambre dans un dortoir en tôle (**Photo *12***) avec six autres ouvriers (hommes) pour un loyer mensuel de 100 RMB. L'accès à la zone résidentielle du parc étant limité aux occupants, je n'ai toutefois pas le droit visiter le dortoir de Xiaobing.

Je n'ai pas non plus pu accéder au logement de Lina, autre jeune femme rencontrée lors de l'enquête et qui vit et travaille dans le parc industriel V.S. Lina, 30 ans, d'ethnie Hui[473], est cheffe d'atelier chez V.S. depuis plus de quatre ans. Elle habite dans un des dortoirs dédiés aux femmes. Elle gagne 4 500 RMB/mois et ses repas et son logement sont à la charge de l'employeur. Elle partage avec sept autres femmes un logement constitué d'un salon, d'une salle de bain et de deux chambres.

> « *Le logement est assez confortable et se situe à juste 10 minutes à pied de l'atelier où je travaille, c'est très pratique. […] on est huit dans un appartement, mais ça va, dans chaque chambre il y a des lits superposés mais finalement on a de l'espace. En plus, je m'entends bien avec mes colocataires »*[474].

(Lina, 30 ans, cheffe d'atelier en usine de composants électroniques, originaire du Ningxia)

---

[471] VS ne retient pas de salaire en cas de départ soudain.

[472] Institut de planification et de design de Zhuhai, 2008, Plan détaillé de régulation de la zone centrale de Jinding, … *op, cit.*, p. 5.

[473] Les Hui désignent une des 55 ethnies dites « minoritaires » de la RPC (les Han étant la seule ethnie majoritaire du pays). Les Hui, qui comptent environ 10 millions de personnes dans le pays, pratique l'Islam et sont principalement réparti entre la région autonome Hui du Ningxia, Pékin, le Hebei, la Mongolie Intérieur, le Liaoning, le Henan, le Yunnan, le Shandong, l'Anhui.

[474] Entretien de l'auteure, Lina, Parc industriel et technologique V.S., ZDHNT, Zhuhai, 30/7/2018.

Photo 12. Les dortoirs pour le « personnel hors site » du Parc Industriel et Technologique V.S.



Vue de l'extérieur du Parc technologique V.S.



Vue de l'intérieur du parc technologiques V.S.



Dortoirs en tôle

Plan du Parc technologique V.S.



1. Passage d'entrée
2. Entrée principale
3. Police
4. Restaurant
5. Salle d'activités pour le personnel
6. Bâtiment de synthèse
7. Infirmerie
8. Bureau et station de radiodiffusion
9. Immeubles pour chefs de département (femmes)
10. Immeuble pour visiteurs (femmes)
11. Immeubles pour gestionnaires
12. Dortoirs en tôle (hommes)
13. Immeuble visiteurs (hommes)
14. Immeuble pour directeurs
15. Immeuble pour chefs de département (hommes)
16. Unités de production
17. Terrains de sport
18. Parking

Source : Photos et réalisation de l'auteure. Zhuhai, Parc Industriel et technologique V.S., zone industrielle de Jinding, ZDHNT, 30 juillet 2018.

Le Parc technologique VS dispose de 35 blocs d'appartements pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes (**Photo *12***) [475]. Mis à part les bâtiments loués à Canon, un bloc formé de 15 rangés de dortoirs en tôles est dédié aux ouvriers les moins qualifiés ou ceux qui viennent de rejoindre l'entreprise depuis peu de temps. Plusieurs autres blocs de bâtiments en béton colorés de 6 étages logent le personnel de plus longue date, les directeurs, les chefs de département, les gestionnaires et quelques immeubles sont dédiés aux visiteurs. Les femmes et les hommes sont logés dans des blocs différents. Le complexe résidentiel dispose également d'une infirmerie, d'une station de radiodiffusion, d'un supermarché, d'un cybercafé, d'un salon de coiffure, d'une cantine pour le personnel et de trois terrains de sport (basket et badminton).

D'après les informations d'un rapport public de l'entreprise, le parc technologique couvre une superficie de 400 000 m2 et dispose d'une surface habitable d'environ 150 000 m2. Cela veut dire que V.S., comme Canon, a pu bénéficier, d'une surface pour la construction de logements et dortoirs de 37,5% de la superficie totale à disposition, proportion bien supérieure à celle autorisée par les autorités locales. Le foncier ayant été transféré avec un bail de 50 ans par la société par action de l'ancien village de Beisha en 2001, il est probable que les règles concernant l'usage « résidentiel » du foncier industriel étaient beaucoup plus souples à l'époque que celles officialisées par les mesures sur le logement locatif public de 2013. Malgré l'étendue du parc, beaucoup d'ouvriers du pôle industriel vivent à l'extérieur car ils ont migré avec leur famille. Il se logent dans le parc locatif privé des villages environnants qui sont d'après plusieurs personnes interrogées plus adaptés à leurs besoins.

En dehors du site de V.S., seul un ouvrier migrant interrogé lors de mon enquête vit également dans le dortoir dédié au personnel de son entreprise. Il s'agit de Liutong, un jeune homme de 31 ans originaire d'un village du Guangdong. Liutong a décidé de migrer à l'âge de 23 ans, en laissant au village sa femme et ses deux enfants. Disposant d'un diplôme professionnel secondaire (中专 *zhōngzhuān*) dans le domaine de l'industrie, il a passé en peu plus de trois ans à Shenzhen, puis trois à Dongguan. Lors de notre première rencontre en juin 2018, Liutong est à Zhuhai depuis à peine un an. Il a été embauché assez rapidement chez AFR Zhuhai [476], une entreprise de haute technologie

[475] Site de présentation du parc industriel et technologique V.S., https://m.jobcn.com/position/home.xhtml?comId=278302 (Consulté le 12/5/2018).

[476] Fondée en 2000, la "Advanced Fiber Resources" a été distinguée pour deux ans consécutifs (en 2017 et 2018) par Forbes Asia comme l'une des 20 meilleures petites et moyennes entreprises privées de Chine,

spécialisée dans la production de fibre optique conçue principalement pour les télécommunications, les lasers à fibre, les véhicules autonomes, et les équipements biomédicaux (**Carte *15***). Liutong, qui a signé un contrat de travail avec l'entreprise et qui cotise au régime de base de la sécurité sociale, s'occupe du polissage de pièces destinées à la production de dispositifs photoniques. Il m'explique que pendant ses premiers mois de travail, l'entreprise était située à l'intérieur du Nanfang Software Park[477] et il n'y avait pas de dortoirs

> « […] *à l'époque je vivais dans le village de Dong'an*[478]*, je louais un appartement avec d'autres connaissances de mon village qui travaillent aussi dans les environs. Le mois dernier, les nouveaux bâtiments de AFR ont été achevés et j'ai pu emménager dans les nouveaux dortoirs. Ils sont vraiment confortables, tout est neuf et de plus je ne paie pas de loyer. Les repas*[479] *et le logement sont à la charge de l'employeur* […] *je dois juste payer les frais pour l'électricité et l'eau.* […] *On est quatre par chambre, mais les chambre sont assez spacieuses, d'environ 35-40 m2 il y a deux lits superposés. On a vraiment beaucoup d'espace. De plus les chambres sont climatisées et on a de l'eau chaude et une machine à laver* […] »[480].

Photo 13. Les dortoirs d'une entreprise high-tech de la ZDHNT.

a.  b. 

(a.) Le bâtiment principal de AFS et (b.) les dortoirs pour le « personnel hors site ». Source : photo de l'auteure, ZDHNT, Zhuhai, 17/7/2018.

celles dont le bénéfice est compris entre 5 millions et 1 milliard de RMB pendant au moins un an. (« AFR Selected Among Asia's 200 Best Under a Billion By Forbes Asia, *AFR News Release*, 19/11/2018, https://www.fiber-resources.com/afr-selected-among-asia-s-200-best-under-a-billion-by-forbes-asia_n27, (Consulté 10/4/2020)).

[477] Il s'agit du quartier général du gouvernement de la ZDHNT. L'imposant lotissement accueille le Comité de gestion de la ZDHNT et plusieurs entreprise high-tech.

[478] Un des villages urbains du bourg de Tangjiawan (ZDHNT) (***Carte 15***)

[479] L'entreprise octroie aux employés une carte de 300 RMB/mois pour les repas. Pour les employés qui ne veulent pas manger à la cantine, les 300 RMB de « tickets restaurant » seront ajoutés à leur salaire (Entretien de l'auteure, Liutong, ZDHNT, Zhuhai, 17/7/2018).

[480] *Ibidem*.

Liutong insiste pour m'amener voir les nouveaux bâtiments de l'entreprise, qui embauche selon les données du rapport 2017 environ 600 personnes. Bien qu'il se plaigne du salaire « *de seulement 4 200 RMB/mois* », Liutong est fier de travailler dans une entreprise de « si haut niveau » (这么高级的 *zhème gāojí de*), elle fournit également des composantes pour l'atterrisseur Chang'e, une sonde spatiale lunaire chinoise. Une fois entrés dans l'enceinte de AFR, il m'amène en face du bâtiment principal de l'entreprise dont la construction est en train d'être finalisée (**Photo *13***). Le bâtiment à six étages est sombre, mais des rangées de baies vitrées apportent de la lumière aux intérieurs ainsi qu'un design moderne. L'entreprise dispose d'un espace de production d'environ 30 000 m^2. Les dortoirs pour le personnel se trouvent dans un immeuble voisin. La structure de six étages dispose d'une trentaine de chambres par étage. Selon Liutong, le bâtiment pourrait accueillir plus de 700 personnes, mais pour l'instant il est encore partiellement vide.

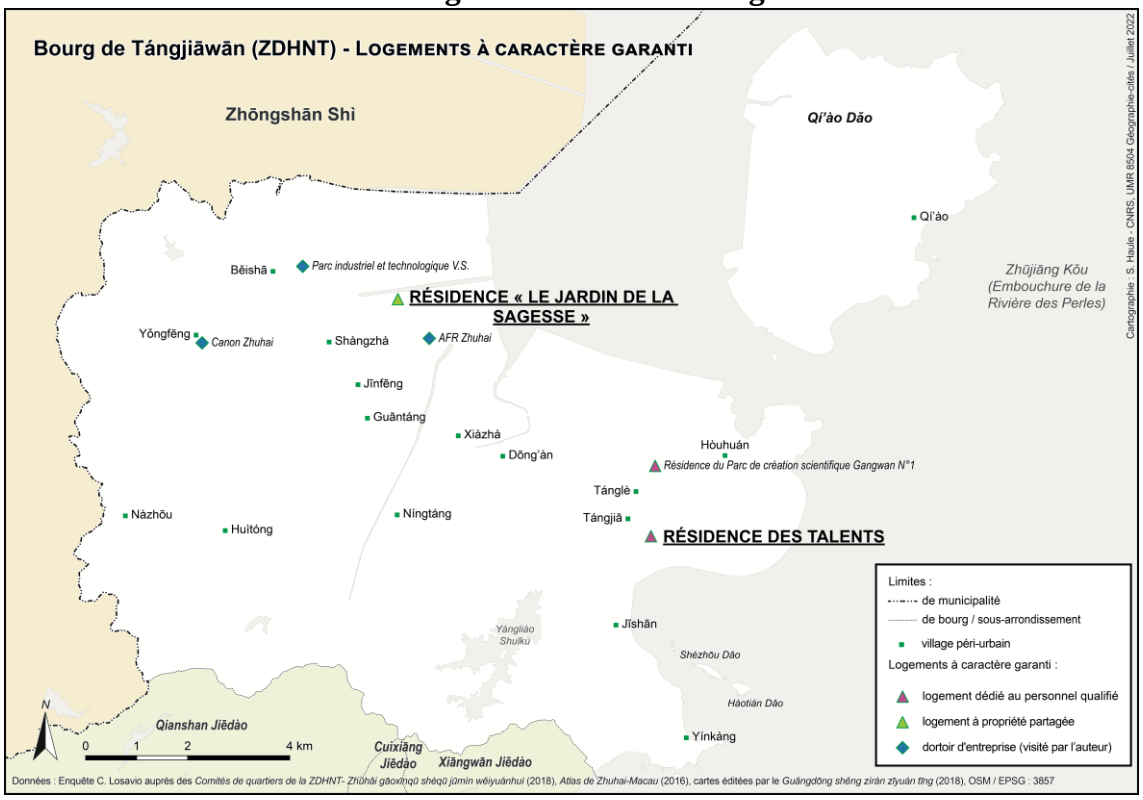
Les nouveaux projets de dortoirs de la ZDHNT reflètent les aspirations locales à poursuivre un développement innovant et démontrent l'efficacité des politiques sociales du logement en termes d'aménagement du territoire. En effet, les dortoirs construits par les entreprises, avant de servir les besoins du personnel venu d'ailleurs, semblent tout d'abord servir l'exploitation de la rente foncière de la ZDHNT. Mettant à disposition à des entreprises innovantes et de haute technologie les sols vacants ou sous-utilisés, les autorités de la ZDHNT s'assurent, en accordant des exonérations fiscales, le développement rapide d'industries dans leur juridiction et l'aménagement du territoire[481]. Les entreprises high-tech bénéficient de réductions fiscales pour construire l'immobilier résidentiel de leur personnel, dans des proportions souvent bien plus importantes que leurs besoins réels. Cela leur permet d'accroître leur revenu en louant, si besoin, les dortoirs excédentaires à d'autres entreprises. Les sociétés coopératives par action des anciens villages, qui continuent à jouer le rôle de propriétaires fonciers *de facto*, profitent de l'urbanisation et de la croissance économique innovante en tirant parti de la rente foncière. Les anciens villageois devenus actionnaires des sociétés coopératives peuvent ainsi améliorer leur niveau de vie. Toutefois, en permettant l'aménagement des terrains ruraux qu'ils occupent depuis l'époque maoïste, ils contribuent à entrainer une hausse des valeurs foncières qui se répercute sur une hausse des prix immobiliers.

[481] Le bail foncier peut durer de 30 à 50 ans. Il reviendra donc à terme à l'État local.

b. *La résidence des talents*

Les entreprises de haute technologie ne disposant pas de foncier industriel étendu et n'ayant pu construire suffisamment de dortoirs pour leur personnel, ont été en mesure, à partir de 2016, de faire une demande de logement pour une partie de leur personnel qualifié venu d'ailleurs dans un nouveau type de résidence « à caractère garanti » [482] : la « résidence des talents » (人才公寓 *réncái gōngyù*). Il s'agit du premier projet de logements locatifs publics de Zhuhai spécifiquement construit pour le personnel hautement qualifié venus d'ailleurs. La construction de la résidence des talents a commencé en octobre 2012, et a été achevé à la fin de 2015, bouleversant d'abord le paysage architectural du bourg de Tangjiawan, puis sa composition sociale.

Carte 16. Localisation des logements à « caractère garanti » dans la ZHNT.



Source : Réalisée par S. Haule (2021). Données enquête de terrain C. Losavio (2016-2018).

[482] Un fonctionnaire de la ZDHNT, cite à titre d'exemple deux entreprises qui se trouvent dans ce cas de figure : Meizu, société chinoise spécialisée dans les smartphones et les lecteurs MP3 et MP4, et Kingsoft, une société de logiciels chinois fondée en 1989 (Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.).

La cité des talents, qui est située dans la partie orientale de la ZDHNT (**Carte *16***), occupe une superficie de 46 700 m^2 et une surface au sol d'environ 130 000 m^2. Elle comprend 6 bâtiments de 28 étages chacun incluant 2 311 unités de logements locatifs publics. Sa structure verticale et bétonnée marque un contraste de hauteur et de style avec le paysage environnant. En effet, autour de l'enceinte de la résidence des talents restent d'anciens bâtiments industriels[483] (**Photo *14***) et des maisonnettes de brique et de tuile à un ou deux étages de l'ancien village de Tangjia d'époque Qing (à 700 mètres au nord de la résidence).

Photo 14. La résidence des talents et ses environs (ZDHNT)

a.



b.



c.



a. La démolition de l'ancienne zone industrielle de Tangjia surmontée par la résidence des talents. b. À droite deux des immeubles de la résidence des talents. À gauche derrière la palissade du chantier en tôle, des anciens bâtiment industriels en cours de démolition. c. Des habitations d'époque Qing du village de Tangjia, à proximité de la résidence des talents. Source : Photo de l'auteure. ZDHNT, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018, 6/2019.

A mon arrivée sur le terrain, en septembre 2016, je deviens l'une des premières locataires de la Résidence des talents, inaugurée un mois auparavant. Étant rattachée à SYSU (Guangzhou), je bénéficie de l'un des logements des talents qui ont été sous-loués à l'université afin de loger le personnel enseignant travaillant sur le campus de Zhuhai.

[483] Lors d'une dernière visite de terrain à Zhuhai, en juin et juillet 2019, les bâtiments des vielles usines autour de la résidence de talents, sont en train d'être démolis.

Étant seule, j'ai droit à un studio de 38 m^2 meublé et pourvu d'électroménager (machine à laver, plaque électriques, réfrigérateur, télévision) par SYSU (**Photo *15***). Les six immeubles qui forment la résidence des talents offrent toutefois plusieurs types de logements qui, conformément aux mesures sur le logement locatif publics, ne dépassent pas les 60 m^2 et prévoient tous une salle de bain et une cuisine: les studios (pour une personne) mesurent 35 à 38 m^2 (885 unités en tous), les appartements pour 2 personnes sont composés d'une chambre et d'un salon (41 m^2, 358 unités), les appartements formés de deux chambres et un salon (48 à 54 m^2) sont destinés aux ménages de trois personnes (714 unités), et les appartements de deux chambres et deux salons (60 m^2) sont dédiés aux ménages d'aux moins quatre personnes (354 unités). Le projet a bénéficié d'un fonds d'investissement de plus d'un milliard de RMB, levé par son bailleur social, le groupe Huafa. Il s'agit de la plus importante entreprise d'État de la ville-préfecture, qui s'est vue confier le projet par les autorités municipales. La « Zhuhai Huafa Social Housing construction holdings Limited » (ZHSH), une filiale du groupe, dont je rencontre le directeur, assure les principales fonctions de maîtrise d'ouvrage :

> « *Nous sommes les propriétaires des unités de logement et nous sommes responsables de la conception du projet ainsi que de la construction, du financement et de la gestion de l'ensemble des logements locatifs publics* »[484].

La ZHSH travaille étroitement avec les autorités de la ZDHNT :

> « *Nous adhérons pleinement à la politique et aux aspirations du gouvernement. En tant qu'entreprise d'État, une grande partie de notre travail est soumise à la supervision et à la gestion du gouvernement. Le gouvernement local décide des modalités d'attribution des logements à caractère garanti, il définit le groupe-cible, le montant du loyer et la durée de location. Les autorités de la ZDHNT examinent les informations des demandeurs et nous les transmettent* […] »[485].

[484] Entretiens de l'auteure, M. Q. V (ZHSH), 18/7/2018.
[485] *Ibidem*.

Photo 15. Aperçu de l'extérieur et de l'intérieur de la Résidence des talents.



Source : Photo de l'auteure. ZDHNT, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018.

Le public-cible du projet est constitué de deux catégories d'occupants : les talents professionnels, comprenant les « talents de l'administration » (管理人才 *guǎnlǐ réncái*), et le personnel hors site (ayant un emploi stable dans la ZDHNT et cotisant à la sécurité sociale de Zhuhai). Le loyer des logements, fixé par les autorités municipales et de la ZDHNT, s'élève à 80% du loyer libre sur le marché local, soit 20 RMB/m^2 par mois au moment de l'enquête en 2016 [486]. Toutefois pour les talents bénéficiant d'une allocation logement, le loyer s'aligne sur le marché libre (25 RMB/m^2 en 2016).

Lorsque je m'installe dans la cité des talents, la plupart des immeubles sont encore presque totalement vide. Parmi les premiers locataires figure le personnel enseignant de SYSU, encore peu nombreux, l'un des deux immeubles lui étant affecté étant encore complètement vide. Au cours de l'année 2017, de plus en plus de talents et de personnel qualifié des entreprises environnantes s'y installent. Beaucoup d'entre eux, mariés et ayant au moins un enfant, déménagent avec leurs parents, qui gardent les enfants toute la journée. J'ai quelques échanges avec eux dans la place publique de la résidence :

> « *La résidence des talents est vraiment bien, nous profitons du jardin avec les enfants et on est en sécurité* »[487] (**Photo *8***).

[486] , 6/4/2016, art. 32.

[487] Entretien de l'auteure, Mme Lang, Carnet de terrain, 18/7/2017.

Le compound des talents est un quartier fermé et sécurisé grâce à des badges d'accès et à de nombreuses caméras. Les gardiens[488], présents nuits et jours aux entrées de la résidence apprennent progressivement à reconnaître les locataires et tout visage inconnu est questionné s'il tente d'entrer.

> « *La résidence des talents est très confortable ! Nous venons d'emménager car mon fils travaille dans une entreprise de technologie médicale de la ZDHNT. Tout est neuf, il y a tous les conforts, bientôt il y aura aussi un Karoké (KTV)* […] *et l'année prochaine l'école primaire va ouvrir juste en face, c'est très pratique* […]»[489].

L'enceinte de la résidence dispose de nombreux emplacements commerciaux. Fin 2016, le premier supermarché est inauguré, suivi d'une pharmacie, d'une laverie, d'une banque, d'un autre supermarché de produits importés, et d'une grande variété de restaurants. Une école privée de langues étrangères et un studio de yoga sont également intégrés. En 2018 une école primaire et un collège ouvrent aussi leurs portes juste en face de la résidence. D'autres chantiers destinés à des logements marchandises et à de l'immobilier commercial entourent la résidence.

La « résidence des talents », premier projet de logement locatif public de la ZDHNT, s'avère un exemple très pertinent pour illustrer la manière dont le « logement à caractère garanti » répond à la fois aux impératifs de production et aux objectifs sociaux en matière de logement. D'une part, sa construction permet aux autorités micro-locales de remplir leurs objectifs chiffrés en matière de logement dans le cadre du « système de mise sous pression ». D'autre part elle répond aux besoins en logement de la nouvelle classe moyenne, hautement éduquée et ouverte aux goûts étrangers dont la ZDHNT a besoin pour s'épanouir. D'après son bailleur social, la résidence des talents n'est qu'un projet « *d'intérêt public* » (公益性 *gōngyì xìng*) et « à *but non lucratif* » : (非营利 *fēiyínglì*) :

> « *Nous ne le faisons pas pour le profit mais principalement pour des raisons politiques et de maintien de la stabilité* (维稳 *wéiwěn*) […] *mais l'aspect le plus fondamental du développement économique réside dans le développement des talents. La résidence des talents est l'un des principaux moyens pour le*

[488] Il s'agit de migrants de l'intérieur embauchés régulièrement et ayant droit à une place de dortoir pour le personnel.
[489] Entretien de l'auteure Mme Wei, Carnet de terrain, 28/6/2017.

gouvernement de Zhuhai d'attirer les talents afin d'améliorer le niveau économique de la ville et de la ZDHNT. Pour ce faire, il faut fournir aux talents toutes sortes d'avantages et de subventions. L'objectif est d'attirer les talents des zones environnantes pour pouvoir développer Zhuhai tous ensemble. […] *Nous agissons en fonction des conditions de marché et selon ce qui passe dans les villes et provinces voisines. Car ce n'est pas seulement Zhuhai qui est en train de mettre en place des logements à caractère garanti, il y a aussi Shenzhen, Guangzhou, Zhaoqing, Foshan et Zhongshan. Il est important d'aller voir et d'apprendre des autres pour nous améliorer* (取长补短 *qǔchángbǔduǎn*[490]). *C'est ça notre mode de fonctionnement.* »[491].

Photo 16. Un panneau municipal représentant le littoral de Zhuhai.



Le slogan énonce : « Nous pouvons construire ensemble la *qualité* de Zhuhai ». Source : photo de l'auteure, Avenue Gangwan, ZDHNT, Zhuhai. 12/11/2016.

Cet entretien montre bien que l'objectif social de la résidence des talents est secondaire au regard des impératifs de développement et de montée de Zhuhai dans la chaîne de valeur nationale. Les villes deviennent ainsi des concurrentes à tous les niveaux, y compris dans la production de logements à caractère garanti. En effet, garantir un logement n'est plus une fin en soi mais devient pour les autorités locales un moyen d'optimiser leurs prestations économiques, tout en améliorant la « qualité humaine » (素质 *sùzhì*) et technique de leur future population.

[490] Il s'agit d'une expression en quatre caractères (成语 *chéngyǔ*) signifiant littéralement « utiliser les forces d'autres pour rattraper ses points faibles ».
[491] Entretiens de l'auteure, M. Q. V (ZHSH), 18/7/2018.

c. Les logements en propriété partagée : attirer les talents par l'accession aidée

Une dernière catégorie de logement qui complète l'offre officielle en logements sociaux de la ZDHNT est le « logement en propriété partagée » (共有产权房 *gòngyǒu chǎnquánfáng*). Il s'agit d'un projet pilote d'accession aidée à la propriété destiné aux migrants hautement qualifiés qui travaillent dans les entreprises de haute technologie de la ZDHNT et ne sont pas propriétaires d'un logement.

Comme indiqué par l'intitulé du nouveau régime de logement à caractère garanti, les droits de propriété sont partagés entre l'acheteur (le talent) et le gouvernement local – un promoteur public – selon les proportions, prédéfinies, de leur apport respectif. Les candidats qualifiés achètent une part correspondant à 70% de la valeur du logement, tandis que les 30% restants appartiennent au promoteur en charge du logement en propriété partagée.[492]. Si l'acheteur travaille sans interruption pendant dix ans dans l'une des principales entreprises industrielles de la ZDHNT, les 30% détenus par le promoteur public en charge du projet seront transférées gratuitement à l'acheteur qui pourra revendre l'appartement sur le marché à prix totalement libre, donc au même titre qu'un logement-marchandise[493]. Si moins de 5 ans après l'achat de l'appartement, l'acheteur cesse de travailler au sein de la ZDHNT, le logement en propriété partagée ne pourra pas être vendu sur le marché. Le promoteur public détenant les 30% du logement en rachète la totalité en fonction du prix d'achat initial et des intérêts déjà payés. Dans le cas où le talent cesse de travailler dans la ZDHNT entre 5 et 10 ans après l'achat de l'appartement, celui-ci peut être vendu sur le marché[494]. Le gouvernement local ou le promoteur public en charge de la résidence auront la priorité pour racheter le logement au prix du marché et le profit sera partagé entre les deux parties en fonction de leur apport initial respectif. L'objectif est toujours le même : retenir le plus longtemps possible le personnel qui a le plus de compétence et qui peut apporter une contribution durable à la politique d'innovation, à travers la *garantie* d'un logement neuf à un prix inférieur au marché.

[492] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.
[493] Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai, 2015, *Mesures de mise en œuvre de la gestion des logements en propriété partagée pour les talents industriels dans la ZDHNT de Zhuhai (Version révisée), n.6* (珠海高新区产业人才共有产权住房 管理实施办法(修订稿)), 16/2/2015, art. 7.
[494] *Ibidem*, art 27.

La propriété partagée a été lancée officiellement dans la province du Guangdong en août 2017[495]. Toutefois, Zhuhai a été la ville pionnière[496] dans la mise en œuvre de ce nouveau régime d'accession aidée à la propriété pour les talents, approuvant son premier projet dans la ZDHNT, « le jardin de la sagesse (惠景慧园 *Huìjǐnghuìyuán*) » en 2015[497].

> « […] *la décision d'introduire des logements à propriété partagée à Zhuhai a été prise par le chef du comité de gestion de la ZDHNT. Grâce à des recherches sur des projets analogues à Hong Kong et Macao, il a été estimé que l'accession à la propriété partagée convenait bien à Zhuhai, à la fois pour retenir les talents et pour favoriser le développement du marché immobilier. La ZDHNT a été le premier quartier de la ville à le développer et à le mettre en œuvre.* [...] »[498].

Photo 17. Le premier complexe de logements en propriété partagée de Zhuhai.

a.  b. 

a. Maquette du « Jardin de la sagesse », exposée chez l'agence de la Huafa Hi-Tech Construction Investment (ZHHTCI) lors de la vente des appartements de la résidence. Source : Photo de l'auteure. Zhuhai, ZDHNT, 25 mai 2017. b. Vue de l'extérieur du « Jardin de la sagesse ». Sur le panneau bleu les caractères précisent : « talents excellents » (优才 *yōucái*), « résidence excellente » (优居 yōujū), « appartements excellents desquels profiter » (优享家 *yōuxiǎngjiā*). Source : Photo de l'auteure. Zhuhai, ZDHNT, 21/5/2018.

---

[495] Département du logement et du développement urbain et rural de la province du Guangdong et La Commission du développement et de la réforme de la province du Guangdong, *Le Nouveau plan d'urbanisation de la province du Guangdong* (2016-2020) (广东省新型城镇化规划 (2016-2020 年)), 8/2017, p.687.

[496] En 2018, le modèle du logement en propriété partagée pour les talents continue d'être expérimenté dans cinq villes du Guangdong : Guangzhou, Shenzhen, Zhuhai, Foshan et Maoming. Les autorités d'autres villes du pays, telles que Chongqing, Nanjing, mais aussi de villes de Mongolie intérieure se rendent à Zhuhai pour en apprendre davantage sur le nouveau régime d'accession aidée à la propriété (partagés) pour les talents. Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018 ; Zhao Y., Cinq villes du Guangdong vont expérimenter la propriété partagée Shenzhen a fourni 17 000 unités (广东 5 市试点共有产权住房 深圳已供应 1.7 万套), *Sina News*, 29 juin 2018, http://gd.sina.cn/news/gz/2018-06-29/detail-iheqpwqy5705985.d.html (Consulté le 29 juin 2019).

[497] En février 2015, les autorités de la ZDHNT publient un document qui annonce la volonté de « tester les eaux » (试水 *shìshuǐ*) des logements en propriété partagée. (Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai, 2015a, A*vis sur la publication des « Mesures de mise en œuvre pour la gestion et la mise en œuvre des logements en propriété partagée pour les talents industriels dans la ZDHNT de Zhuhai, n.6* (à titre d'essai) (révisé) » (关于印发《珠海高新区产业人才共有产权住房管理实施办法(试行)(修订)》的通知), 16/2/2015).

[498] Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

Un régime similaire d'accession à la propriété partagée[499] avait été lancé en 2007 dans la ville de Huai'an (province du Jiangsu, 400 km au nord de Shanghai) et avait ensuite été introduit dans d'autre partie de la même province, y compris à Shanghai en 2012[500]. Le modèle s'est ensuite diffusé dans d'autres grandes métropoles chinoises, comme Pékin, Shenzhen, Chengdu et Huangshi (province du Hubei, à 100 km au sud de Wuhan).

Si à l'échelle nationale le régime de propriété partagée est introduit au sein de la catégorie des logements à caractère garanti[501], même à titre expérimental, les autorités de Zhuhai ont fini par classer la propriété partagée dans le programme des « appartements pour talents »[502]. Il en résulte que l'emphase mise sur le « logement *locatif* public » est atténuée en faveur du « *logement public* » (公房 *gōngfáng*)[503], terme plus neutre qui combine accession et location aidée. Selon une chef de service chez la Huafa Hi-Tech Construction Investment (ZHHTCI) :

> « *La plus grande différence entre le 'jardin de la sagesse' et les autres logements en propriété partagée est le groupe-cible. Pour autant que je sache, dans les autres villes où ce programme a été introduit, les logements en propriété partagée sont destinés au groupe dit 'sandwich', y compris les ménages ayant des difficultés à se loger. Dans la ZDHNT, la propriété partagée n'a été introduite que pour les talents. Cette décision doit être comprise de deux manières. Tout d'abord, c'est par le biais des entreprises que nous avons compris que les talents doivent être mis au premier plan. Nous avons laissé aux entreprises le rôle de juger si les* talents *valent la peine d'être soutenus et s'ils sont utiles à leur développement.* […] *En outre, les entreprises ont eu des difficultés à attirer et à retenir les talents, le processus d'industrialisation étant de haut niveau, mais l'urbanisation ne répondait pas à la demande. Par conséquent, cette mesure administrative va dans ces deux directions : elle aide la ZDHNT à retenir les*

[499] L'appellation chinoise est un peu différente, même si le principe de base est le même. Dans le cas de Huai'an, le nouveau régime d'accession aidée est désigné par le terme « logements partagés » (共享住房 *gòngxiǎng zhùfáng*) au lieu de « logements en propriété partagée ». La proportion des parts de propriété partagée n'est pas la même dans toutes les villes concernées, mais est décidé localement.

[500] À Shanghai 30 000 unités de logement en propriété partagée sont introduites en 2013 ciblant les résidents ayant un salaire mensuel de 5 000 RMB. « Pékin et six autres villes expérimentent des logements à propriété partagée qui peuvent être revendues ou rachetées par la suite » (北京等 6 城市试点共有产权房 以后可转卖或赎回), *Southern Metropolis Daily*, 8/4/2014. https://www.cib-fund.com.cn/contents/2014/4/8-0c593b1d8ec14574b1988dbb580dff6d.html (Consulté le 18/6/2020)

[501] Certains experts du secteur, tel que le vice-ministre du logement et du développement urbain et rural de l'époque, Qiu Baoxing, estimaient que les logements en propriété partagée devraient former « leur propre système » ("自成体系"). « *Pékin et six autres villes expérimentent des logements à propriété partagée …* », *Southern Metropolis Daily*, 8/4/2014. *art. cit.*

[502] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.

[503] Cela explique pourquoi lors des entretiens, les décideurs pivotent souvent de l'expression « logements locatif public » à celle de « logement public ».

entreprises et les entreprises à retenir les talents. Je pense que c'est la plus grande différence entre les logements en propriété partagée de Zhuhai et ceux des autres villes. »[504].

Bien que Zhuhai attire des migrants de l'intérieur depuis désormais plus de quatre décennies, notamment dans la ZDHNT, les décideurs et aménageurs se soucient plus particulièrement de la « qualité » des migrants susceptibles d'être intégrés *par le logement* : ceux-ci doivent être à la hauteur d'une industrialisation de haut niveau. Afin de retenir les meilleurs, le processus de sélection est très compétitif et se base sur un système à points régi par des critères d'excellence tels que les diplômes et les titres universitaires du demandeur et de son conjoint (au minimum une licence), l'expérience professionnelle, les récompenses obtenues au cours des cinq dernières années et le niveau de performance au travail.[505]

« *Pour prétendre à un logement en propriété partagées, les candidats doivent remplir certaines conditions. Tout d'abord, ils doivent avoir un niveau d'éducation suffisamment élevé ; il peut s'agir de jeunes entrepreneurs ayant lancé une start-up dans la ZDHNT et attestant d'un niveau d'imposition élevé, prouvant leur apport économique à la ville ; et il peut également s'agir de talents spécialisés dans des domaines importants* (重要领域的专业人才 *zhòngyào lǐngyù de zhuānyè réncái*). »

Ceux qui ne répondent pas à ces critères ne peuvent pas aspirer à une intégration urbaine par l'accession aidée à la propriété. La propriété n'est plus un bien essentiel, mais un privilège destiné aux meilleurs, visant à soutenir l'industrie high-tech et les revenus qu'elle procure au gouvernement local.

« *Vous devriez avoir compris que le marché du logement-marchandise de la ZDHNT est caractérisé par des prix toujours plus élevés. Alors nous nous sommes demandés s'il était possible de fournir des logements marchandises sous certaines conditions, d'une part pour réaliser cette union* (匹配 *pǐpèi*) *entre développement industriel et urbain, mais aussi pour améliorer le système local d'approvisionnement en logements de haut niveau* (高层次住房 *gāocéngci zhùfáng*) *et fournir des logements marchandises haute de gamme* (高端的商品房 *gāoduān de shāngpǐnfáng*). *C'est dans ce contexte qu'est apparu le logement en propriété partagée, qui est non seulement une solution pour pallier aux besoins*

[504] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.
[505] Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai, 2015, *Mesures de mise en œuvre de la gestion des logements en propriété partagée pour les talents …*, *op. cit.*, p. 12-13.
[505] *Ibidem*, art 27.

immédiats en logements marchandises, mais aussi pour répondre aux besoins de certaines personnes ayant des difficultés à se loger, mais qui sont indéniablement des talents de top qualité (优质人才 *yōuzhì réncái*) »[506].

La montée de l'industrie locale dans la chaîne de valeur nationale déclenche le besoin d'une main d'œuvre de niveau supérieur et devient l'excuse parfaite pour continuer à stimuler l'achat de logements de haut standing, marché qui a toujours été dominant à Zhuhai pour permettre au gouvernement local de boucler son budget par des ventes foncières. Bien que ce type de logement soit excédentaire sur le marché de la ville-préfecture et ne soit plus prioritaire depuis 2014, la demande en talents pour l'industrie innovante en justifie une nouvelle production, ce qui témoigne à nouveau du lien entre stratégies d'aménagement territorial et objectifs productivistes sous le prétexte d'une réponse aux besoins sociaux.

Le double objectif d'un développement économique et social de haut niveau porté par le nouveau régime d'accession à la propriété partagée est assumé par les autorités :

« *Les critères sont divisées en deux types, car depuis le début, nous avons décidé de protéger deux catégories, tout d'abord les entreprises et ensuite les employés qui y travaillent. En ce qui concerne les entreprises, elles doivent être enregistrées dans le parc principal de la ZDHNT, conformément à l'orientation innovante et de pointe de l'industrie de cette zone. Il ne peut s'agir d'un stand de restauration de rue, ni d'une unité de travail qui n'est pas une entreprise. Par exemple, les hôpitaux et les écoles ne sont pas inclus. Les entreprises doivent suivre les orientations dominantes de la zone de haute technologie et être spécialisées par exemple dans le domaine de l'écologie, de l'informatique, ou du biomédical.*[507] […] *En ce qui concerne les personnes qui peuvent prétendre au logement en propriété partagée, elles doivent d'abord obtenir la recommandation de l'entreprise dans laquelle elles travaillent.* […] *Il peut s'agir de talents hautement qualifiés en marketing, de personnes occupant des postes de cadres moyens ou supérieurs, ou d'ingénieurs très demandés*[508]*. En outre, leur situation*

[506] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.

[507] Mme W. Q. oublie d'ajouter qu'une entreprise peut être éligibles seulement si son investissement est supérieur à 100 millions de RMB, si sa valeur de production et ses recettes totales sont égales ou supérieur à 100 millions de RMB et si son équipe a remporté des prix ou des titres honorifiques au niveau nationale ou provinciale. Voir : Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai, 2015, *Mesures de mise en œuvre de la gestion des logements en propriété partagée…op. cit.,* art. 13.

[508] Plus précisément, sont admis :

- les talents ayant un titre professionnel au moins de niveau intermédiaire dont l'entreprise a un besoin urgent ;
- les talents en marketing ou en gestion ayant des capacités exceptionnelles (能力突出 *nénglì tūchū*), un niveau de performances remarquables (业绩显著 *yèjì xiǎnzhù*) et qui ont contribué de manière significative (作用贡献大 *zuòyòng gòngxiàn dà*) au développement de l'entreprise où ils occupent des postes de niveau intermédiaire ou supérieur ;

> *résidentielle à Zhuhai est également soumise à des restrictions. Ces talents doivent avoir cotisé au système de sécurité sociale pendant plus de 6 mois, disposer d'un contrat de travail depuis plus d'un an et n'avoir aucune trace de transaction de logement au cours des 5 dernières années. Cela signifie que non seulement ils doivent prouver qu'ils ne sont pas déjà propriétaire d'un logement, mais aussi qu'ils n'ont pas de trace de transactions immobilières*[509]*. Cela mettra fin au type de situation dans laquelle une personne qui trouve que cette offre de logement est une très bonne opportunité vendrait la maison dans laquelle elle vit et ferait une demande pour obtenir un logement en propriété partagée. Cela mettrait donc fin à la possibilité de spéculation immobilière* (杜绝了炒房的可能 *dùjuéle chǎofáng de kěnéng*)*. Il existe également d'autres conditions particulières à respecter. Par exemple,* […] *il est nécessaire de démontrer un an d'historique d'impôts, car en fait, on peut comprendre si une personne a du talent grâce aux recettes fiscales : si une personne a de la valeur, alors elle gagne naturellement plus, si elle gagne plus, elle paiera plus d'impôts. Il s'agit d'une relation très intuitive*[510]*. »*[511].

Deux considérations importantes découlent du récit de Mme. W. Q.. En premier lieu, en dépit du discours officiel sur la fin du modèle d'urbanisation financé par les recettes foncières, l'immobilier conserve un poids très important dans la stratégie d'urbanisation « qualitative » poursuivie par le gouvernement local ces dernières années. Avec le logement en propriété partagée, les autorités de Zhuhai semblent vouloir reproposer un régime ayant les mêmes fonctions que le « logement à prix abordable » de 2008, mais affranchi des risques de spéculation immobilière et uniquement dédié aux migrants talentueux. Cela ne doit pas surprendre, car la population disposant du *hùkǒu* de la ville-préfecture est déjà une société de propriétaires qui ne pourrait prétendre à une « garantie » de logement. Par ailleurs, la réglementation du nouveau régime de propriété partagée, révèle que les restrictions sur la propriété immobilière ne concernent que le marché de l'immobilier de Zhuhai. En d'autres termes, les talents éligibles peuvent déjà être propriétaires ailleurs et bénéficier au même temps d'un logement en accession aidée à Zhuhai. Cela prouve que les pouvoirs locaux continuent de soutenir une société de (multi)propriétaires en contournant subtilement les réglementations au niveau national. Il

- d'autres jeunes talents exceptionnels (青年优秀人才 *qīngnián yōuxiù réncái*).

Voir : Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai, 2015, *Mesures de mise en œuvre de la gestion des logements en propriété partagée…, op. cit.* art. 14.

[509] Les candidats ne doivent pas disposer de droits de propriété immobilière sous une quelconque forme, y compris sur un logement, un magasin, un bureau, une usine ou autre. *Ibidem*, art. 15

[510] En mandarin : « 我值钱，那我自然挣得多，我挣得多那我纳税就高，是一个很直观的关系 (*Wǒ zhíqián, nà wǒ zìrán zhēng dé duō, wǒ zhēng dé duō nà wǒ nàshuì jiù gāo, shì yīgè hěn zhíguān de guānxì*) »

[511] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.

en résulte que le lieu d'enregistrement officiel du *hùkǒu* n'est plus si important qu'auparavant dans l'octroi de certains biens, tant que les intérêts locaux de croissance sont servis.

Deuxièmement, le récit de Mme. W. Q. témoigne d'une relation de causalité bien ancrée dans les discours officiels entre niveau de compétences, contribution au développement économique local et accès aidé à des biens et services qui confirme la portée heuristique de « l'État développeur » pour appréhender l'urbanisation en Chine (Leftwich 1995 ; Aveline-Dubach 2017 ; Székely-Doby 2020). La démarche productiviste s'est tellement normalisée au sein des acteurs de la production résidentielle qu'assimiler l'offre de logements abordables à celle des logements en accession libre n'est plus en contradiction. Mme. Q. W. affirme sans hésitation que l'objectif principal poursuivi par la création du projet du Jardin de la sagesse est « de nature sociale » tout en définissant le logement en propriété partagée « comme un logement-marchandise à caractère garanti » (保障性质的商品住房). Hormis le prix préférentiel du foncier destiné à ces projets, les fonctions du logement en propriété partagée et son modèle de production sont « exactement les mêmes » que ceux des logements-marchandises[512]. Aussi en termes de surface, un appartement en propriété partagée ne peut dépasser 100 m^2, soit la taille maximale autorisée pour tout logement-marchandise dans la ZDHNT. Il s'agit donc de logements de taille bien plus grande que les autres types de logement à caractère garanti et aussi « de plus haut standing (更加高端一些 *gèngjiā gāoduān yīxiē*) »[513]. La seule limite au développement de ce régime social est la surface de logements en propriété partagée pouvant être vendue au cours d'une année. Celle-ci ne doit pas dépasser 10% de la surface totale des logements-marchandises vendus dans un arrondissement donné l'année précédente, ce afin de ne pas reproduire un phénomène de spéculation équivalent à celui du « logement à prix abordable ».

Lors de ma visite au « jardin de la sagesse » en mai 2018 le nouveau complexe, qui se trouve dans la partie nord-occidentale de la ZDHNT (**Carte *16***), venait d'être achevé et les premières familles de talents était en train d'y emménager.

[512] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.
[513] *Ibidem.*

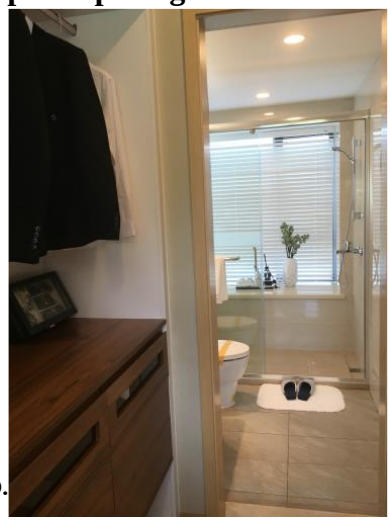
Photo 18. Vue de l’entrée principale du « jardin de la sagesse ».



Au premier plan les caractères énoncent « bienvenue à la maison » (en mandarin et en anglais). Derrière les tourniquets automatiques et les gardiens qui demandent aux premiers habitants du complexe de s’identifier avec leur badge. En arrière-plan les immeubles qui ne sont pas encore complètement achevés. Source : Photo de l’auteure. Zhuhai, ZDHNT, 21 mai 2018.

L’enceinte du complexe était somptueuse, composée de bâtiments-commerciaux pourvus d’escaladeurs pas encore en fonction, mais prêts à relier les différents étages d’un futur centre commercial. Le modèle est toujours identique : s’appuyer sur les effets de débordement (ou spill-over effects) (Tao et al. 2010, 2225 ; Wu F. 2015a, 80) dus à l’arrivée d’une nouvelle population pour stimuler l’économie locale dans son ensemble et fournir une diversité de commerces et services nécessaires à une vie confortable. L’enceinté est fermée et encore plus sécurisée de celle de la « résidence des talents ». En plus des caméras de sécurité, des tourniquets automatiques ont été installés à l’entrée principale pour contrôler l'accès au complexe. Un badge est nécessaire pour les débloquer.

Photo 19. L'intérieur d'un logement en propriété partagée.

a.  b. 

a. Présentation d'une chambre pour enfant et (**b.**) d'une salle de bain d'un appartement de la résidence du « Jardin de la sagesse ». Photo de l'auteure, ZDHNT, 25/5/2017.

Le « jardin de la sagesse » couvre une superficie de 33 000 m^2 et une surface bâtie de 66 000 m^2. Il est composé de sept immeubles de taille et hauteur différentes[514] et de 656 appartements. Chaque étage est composé de quatre appartements eux aussi de tailles différentes. Il y a trois types de logements : le plus petit de 49,5 m^2 qui se compose d'une chambre, un salon et une salle de bain ; un de taille intermédiaire (de 78,5 m^2) avec deux chambres, un salon et une salle de bain ; et enfin un de 98,5 m^2 avec trois chambres, deux salons et deux salles de bain. Lors de la visite du complexe résidentielle, un des régisseurs de la résidence explique :

> « *Tout est soigné dans le détail, du choix des arbres à la position des immeubles. Il faut que tout soit parfait pour l'arrivée des talents* », qu'il définit comme « *des jeunes diplômés, très compètent* (能力强 *nénglìqiáng*) *et très talentueux* (颇具才干 *pōjù cáigàn*) *qui grâce à leurs compétences arrivent à trouver un travail très bien rémunéré* (报酬较好的工作 *bàochóu jiào hǎo de gōngzuò*) ».[515]

[514] Cinq des sept bâtiments sont plus étroits et s'élèvent sur de 17 étages, les deux autres sont plus larges et s'élevant sur 22 étages.
[515] Entretien de l'auteure, M. Yi, régisseur de la résidence, 21/5/2018.

Photo 20. Les alentours du « Jardin de la sagesse ».



Vue d'une partie de la ZDHNT depuis le toit d'un des immeubles du « Jardin de la sagesse ». Au premier plan les rails du train haute vitesse. Derrière, les entreprises high-tech et en arrière-plan la Mer de Chine du Sud. Source : Photo de l'auteure. Zhuhai, ZDHNT, 21 mai 2018.

Le prix d'un logement en propriété partagée est calculé à partir d'un montant fixé par les autorités de la ZDHNT à 20 000 RMB/m^2 (env. 2 900 €)[516], prix très raisonnable au regard du marché du logement neuf dans la zone, qui s'élève en moyenne à 24 000 RMB/m^2 en 2018 et qui affiche une hausse constante (**Carte *12***). Un des nouveaux propriétaires, M. Huang, qui est en train d'emménager au « Jardin de la sagesse » a acheté un appartement en propriété partagée de taille intermédiaire (78,5 m^2). Pour cet appartement d'une valeur fixée à 1,57 millions de RMB (soit 20 000 RMB/m^2), M. Huang n'a eu à débourser que 70% du montant, soit 1,1 million de RMB (14 000 RMB/m^2), prix incluant une décoration intérieure simple (含简装 *hánjiǎnzhuāng*) :

> « *C'est une bonne affaire pour un logement neuf dans la ZDHNT où les prix peuvent atteindre les 40 000 RMB/m^2. Je vais compléter le paiement en 30 ans en payant environ 4 000 RMB/mois* »[517].

[516] *Ibidem.*

[517] Entretien de l'auteure, M. Huang, propriétaire d'un appartement dans la résidence le « Jardin de la sagesse », 21/5/2018.

Si M. Huang arrive à rester plus de dix ans, il aura bénéficié d'une remise importante.

Le projet du « jardin de la sagesse » développé en deux phases, a attiré très rapidement l'attention des entreprise innovantes et des talents travaillant dans la ZDHNT. En 2016, plus de 1 000 entreprises ont envoyé une demande et 149 ont été déclarées éligibles au projet. Sur 700 talents s'étant portés candidats, 300 ont été retenus pour acheter un premier lot de logements en propriété partagée. En 2018, 257 entreprises supplémentaires étaient éligibles et plus de 350 [518] talents ont pu bénéficier d'un appartement dans la résidence.

D'après le comité de gestion de la ZDHNT ce premier complexe de propriété partagée est considéré comme un projet relativement réussi :

> « […] *Les premiers résultats sont en effet assez bons car le projet est en train d'apporter une aide à l'économie tout en attirant les talents.»*[519]

Cependant, lors d'une courte visite de terrain à Zhuhai en 2019, certains propriétaires du Jardin de la sagesse me font noter toute une autre réalité. En effet, pour obtenir le plein droit de propriété, ils doivent travailler au moins dix ans dans une entreprise éligible au projet de la ZDHNT, mais comme M. Wang l'explique :

> « *Si je suis licencié, je n'ai que trois mois pour retrouver un travail dans une entreprise équivalente de la ZDHNT et si ce délai est dépassé il faut envoyer une demande pour mettre fin au bail et quitter l'appartement* »[520].

En outre contrairement aux logements-marchandise, les logements en propriété partagée ne peuvent pas être utilisés en tant que garantie hypothécaire, ce qui signifie qu'en cas de besoin urgent en liquidités, les acheteurs ne peuvent pas hypothéquer leur bien immobilier. Un autre problème concerne la qualité des logements. Mme Shan me fait part d'un problème de fuites d'eau qui concerne plus de 100 familles d'un des immeubles du Jardin de la sagesse qui se sont rassemblées au sein d'un comité de défense des droits des propriétaires (业主维权小组 *yèzhǔ wéiquán xiǎozǔ*) :

---

[518] Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai 2016 ; 2018, Liste des entreprises qui ont passé le processus de qualification en 2016 et en 2018 (2016 年/2018 年度通过资格审核的企业名单) http://www.zhuhai-hitech.gov.cn (Consulté le 30/6/2019) ; Bureau de la construction publique de la ZDHNT de Zhuhai, 2016, *Liste publique des talents industriels de la ZDHNT de Zhuhai bénéficiant du premier lot de logements* en *propriété partagée en 2016* (2016 年珠海高新区产业人才共有产权住房首批配额公示名单), 22/11/2016,http://www.zhuhai.gov.cn/attachment/0/144/144599/1735499.pdf (Consulté le 30/6/2019).

[519] Entretien de l'auteure, M. T. W. (département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

[520] Entretien de l'auteure, M. Wang, propriétaire d'un appartement dans la résidence le « Jardin de la sagesse », 4/7/2019.

> « *La qualité des immeubles est inférieure à ce que l'on pensait. Le problème est que nous, les propriétaires, pensons qu'il y a un problème de qualité mais nous ne détenons que 70% du droit de propriété et nous ne savons pas si les autorités de la ZDHNT qui détiennent les 30 % restant sont d'accord avec nous* »[521].

Les constats des nouveaux talents-propriétaires de la ZDHNT un an après leur emménagement au « Jardin de la sagesse », mettent non seulement en évidence les failles d'un projet en phase expérimentale, mais montrent surtout la manière dont l'accession à la propriété a transformé le rôle joué par les *talents* au sein de la ville. Bien qu'il s'agisse d'une propriété partielle, les talents qui la détiennent deviennent des propriétaires à part entière, disposent d'un nouveau pouvoir de négociation avec les pouvoirs publics et du droit de se réunir pour défendre leurs intérêts. En d'autres termes, devenir propriétaires permet aux talents de monter sur l'échelle sociale des migrants, et ce même sans avoir transféré le *hùkǒu* dans la ville de résidence. Bien que l'intégration *de jure* ne soit pas accomplie, l'accès à la propriété constitue un degré supplémentaire très important dans le processus d'intégration urbaine. Cela aide à comprendre les raisons pour lesquelles les migrants de l'intérieur voient l'accession à la propriété comme gage de sécurité et de stabilité, symbole de leur intégration dans la société urbaine. Cela explique également pourquoi les autorités de la ZDHNT doivent s'assurer que les talents voués à entreprendre leur processus d'intégration via le logement en propriété partagée soient à la hauteur des besoins exprimés par les entreprises.

Conclusion : Stratifier l'accès au logement en faveur d'une croissance de haut niveau

L'analyse de l'offre officielle en logement sociaux en RPC a été l'occasion de revenir sur le terme de « garantie au logement » pour tous, une obsession qui remonte à l'époque maoïste et qui au cours des dernières décennies a acquis une nouvelle signification, devenant le socle du logement social en RPC. La « garantie au logement » subsiste tant à l'échelle nationale que locale grâce à sa double vocation économique et sociale. Cela a été montré par l'examen des évolutions des politiques et des régimes sociaux du logement et l'analyse du discours des acteurs institutionnels impliqués dans

[521] Entretien de l'auteure, Mme. Shan, propriétaire d'un appartement dans la résidence le « Jardin de la sagesse », 4/7/2019.

l'offre de logements sociaux à Zhuhai. L'interaction d'intérêts économiques et d'instruments politiques produit ce que Yiftachel (2009, 89, 92) appelle un processus de « blanchiment », à savoir la tendance des pouvoirs publics à « légaliser ou légitimer 'par le haut' des espaces gris », compris en tant que « zones potentielles de transformation sociétale », en fonction « d'intérêts puissants ou avantageux ».

Le besoin d'une main d'œuvre de haut niveau pour soutenir le nouveau modèle de croissance axée sur la qualité et l'industrie high-tech, a conduit les autorités à l'échelle locale et micro-locale à diriger l'offre en logements à caractère garanti vers les migrants talentueux. Élargir l'accès aux logements à caractère garanti à ces talents ouvre la voie aux transformations du modèle de développement urbain préconisées par les autorités nationales. En parallèle, focaliser le gros de l'offre sociale en logements sur cette catégorie et encourager les entreprises privées à construire des dortoirs pour leur personnel venus d'ailleurs permet aux autorités de poursuivre leur modèle économique d'urbanisation basé sur les recettes foncières en stimulant le marché immobilier.

En modulant divers degrés et niveaux d'intégration résidentielle au travers des politiques sociales, les autorités locales administrent de manière inégale les différentes composantes de la population flottante en fonction des besoins économiques locaux. Ces catégories de migrants, toutes dépourvues du *hùkǒu* local et assez mobiles, se différencient aux yeux des décideurs principalement par leurs degrés de compétences techniques et d'apport à la croissance. Les personnels hors site de l'industrie locale, ayant un niveau de compétences et d'éducation inférieur aux talents mais étant tout autant « utiles » à la machine industrielle, ne bénéficient que d'un accès restreint au parc locatif social mis à disposition par les entreprises. Les talents, grâce à leur niveau d'excellence professionnelle indispensable à la croissance des industries innovantes, ont accès au parc social de haut-standing en accession ou en location aidée, bénéficiant de biens et services comparables, si non supérieur, à ceux des locaux. Ces processus institutionnels d'intégration résidentielle permettent aux talents de développer « *le même sentiment d'appartenance* (归宿感 *guīsùgǎn*) *et d'équité* (公平性 *gōngpíng xìng*) *que les citoyens* (市民 *shìmín*)[522] »[523] les transformant en « nouveaux migrants urbains » (**Figure 2**). Ces processus régis par des politiques certes plus inclusives mais fortement sélectives permettent aux décideurs de « blanchir » les talents (Yiftachel 2009, 92).

[522] Les habitants originaires de Zhuhai et pourvus du *hùkǒu* de la ville-préfecture.
[523] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018

La répartition plus équitable des services sociaux et publics au sein de la population urbaine, y compris les migrants de l'intérieur, préconisée par le premier plan national d'urbanisation (2014-2020)[524] et réaffirmé par les pouvoirs publics de Zhuhai[525], n'est pas un élargissement inconditionné aux ayant besoins qui habitent en ville, mais une sélection ciblée de professionnels de l'innovation et de consommateurs de l'industrie immobilière. Ces mécanismes de sélection provoquant l'inévitable exclusion d'autres catégories de migrants de l'intérieur de l'offre officielle en logement sociaux en ville, il convient dans le dernier chapitre de cette thèse de se pencher sur les stratégies résidentielles des migrants en milieu urbain et d'explorer les modes informels « d'habiter en ville ».

[524] Voir Chapitre 1 p.38.

[525] Voir : Gouvernement Municipal de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai (2001-2020) - Révisé en 2015 op.cit.*, p. 120 ; Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai 2016, *Grandes lignes du 13ème plan quinquennal pour le développement économique et social de la ville de Zhuhai n.53* (珠海市国民经济和社会发展第十三个五年规划纲要), 13/5/2016, p. 84.

CHAPITRE 6. QUEL LOGEMENT POUR LES « TRAVAILLEUR DE L'OMBRE » A ZHUHAI ? LES MODES INFORMELS DE L'HABITER EN VILLE

> « *Plutôt que de te parler de Bérénice, ville injuste […], je devrais te parler de la Bérénice cachée, la ville des justes qui s'agitent avec des matériaux de fortune dans l'ombre des arrière-boutiques et de débarras sous les escaliers, nouant un réseau de fils, tubes, poulies, pistons, contrepoids, qui s'infiltre comme une plante grimpante entre les grandes roues dentées […] ; plutôt que de te présenter les vasques parfumées des thermes au bord desquelles les injustes de Bérénice, étendus, trament à coup d'éloquence arrondie leurs intrigues et observent d'un œil de propriétaire les rondeurs des odalisques au bain, je devrais te dire comment les justes, toujours sur leur garde pour échapper à la surveillance des sycophantes et aux rafles des janissaires, se reconnaissent à leur façon de parler, spécialement dans la prononciation des virgules et des parenthèses ; à leurs mœurs qu'ils conservent austères et innocentes, évitant les états d'âmes compliquées et sombres […]. À partir de là il est possible de déduire une image de la Bérénice à venir ; […]. Une autre ville injuste, quoique différente de la première, est en train de creuseur sa place dans la double enveloppe des Bérénice injuste et juste. […]. Tu auras tiré de mon discours cette conclusion, que la véritable Bérénice est une succession dans le temps de villes différentes, alternativement justes et injustes. Mais ce dont je voulais te faire part n'est pas là : savoir, que toutes les Bérénice à venir sont déjà en cet instant présentes, enroulées l'une dans l'autre, serrées, pressés, inextricables.* ».
>
> Italo Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 1972 (2013), p.194-196.

Introduction : examiner les logements *alternatifs* des migrants de l'intérieur

L'analyse de l'offre officielle en logements abordables, élargie depuis moins d'une décennie à certaines catégories de migrants de l'intérieur, a montré que les objectifs sociaux en RPC sont toujours sous-tendus par des objectifs économiques. Au lieu de garantir un logement aux populations migrantes qui habitent sur place depuis de nombreuses années, les récents projets de logement à caractère garanti comptent attirer de nouvelles populations propices à une urbanisation se voulant « qualitative » et innovante. Quel est donc l'espace résidentiel réservé aux « travailleurs de l'ombre » (Wu J.M. 2017) à Zhuhai ? Quel sont les choix résidentiels des migrants n'ayant pas les qualités convoitées par les entreprises et les pouvoirs locaux ?

Afin de compléter la démarche entreprise dans le chapitre précédent, vouée à évaluer « la qualité du logement » (Lawrence 1995 ; 2012 ; Zlatar Gamberožić 2015) des migrants de l'intérieur en RPC dans l'ensemble de ses « dimensions quantifiables et

qualitatives », je retrace le lien entre l'offre officielle de logements sociaux et l'offre alternative de logements abordables, à savoir le parc social *de fait*.

Une fois le lien entre informalité urbaine et informalité politique à nouveau établi (Collectif Inverses et al. 2016), je me pencherai sur l'offre alternative de logements abordables. Le parc social de fait comble les interstices d'ambiguïté générés par cette mosaïque d'informalité urbaine, morcelée en un ensemble de pratiques quotidiennes et ordinaires mobilisant une pluralité d'acteurs (Bénit-Gbaffou 2018 ; Cirolia et Scheba 2019). Il s'agira d'analyser ce que d'autres chercheurs – par exemple en Amérique latine – ont appelé le « logement informel », mais que je préfère qualifier d'*alternatif*, pour mettre en évidence le continuum entre les deux types d'offre, officielle et non officielle. Le parc social de fait pour les migrants de l'intérieur découle en effet de politiques s'appuyant sur les mécanismes de stratification détaillés dans les chapitres précédents, et cela afin de poursuivre des objectifs de développement urbain très précis. Il se place entre les logiques de « blanchiment » (de légalisation, de garantie) liées au logement et les pratiques de « noircissement » (de criminalisation, de destruction et d'expulsion) déployées par l'ensemble des décideurs et aménageur urbains (Yiftachel 2009, 89), d'où l'importance de ne pas séparer l'étude de l'offre officielle et de l'offre alternative en logements abordables pour les migrants (Lin Y. et al. 2014, 2).

Il s'agira d'examiner la diversité de logements alternatifs occupés par les migrants à Zhuhai pour en détailler « de l'intérieur » les caractéristiques socio-physiques, socio-spatiales et fonctionnelles et surtout comprendre la manière dont ces différents types de logements définissent une palette de degrés d'intégration selon le ressenti des migrants. Ces observations, qui s'appuient sur des rencontres avec les migrants dans leur lieu de vie, sont tirées de divers moments d'enquête de terrain menée à Zhuhai entre 2016 et 2018. L'étude des choix et des conditions résidentielles des migrants est couplée à l'analyse des discours officiels et des politiques publiques en matière d'aménagement urbain ainsi qu'aux points de vue des habitants originaires de Zhuhai (les villageois). Comme dans l'étude de Zhang Li (2011), l'informalité urbaine à Zhuhai semble émaner de l'interaction entre intérêts économiques et instruments politiques. Toutefois, si l'imbrication entre informalité urbaine et politiques publiques est structurante en RPC, elle tient également de la « pluralité des pouvoirs en ville » et des négociations constantes entre acteurs (Jacquot, Sierra, et Tadié 2016). Cela sera montré à partir de l'échelle la plus locale, celle de la ZDHNT, mais fera écho à des modes d'urbanisation à plus large échelle.

6.1 Processus de « blanchissement » et de « noircissement » résidentiel des ouvrier-paysans : les discours des décideurs

Le parc social formel de Zhuhai et les politiques publiques et sociales qui le régissent sont depuis une dizaine d'années plus inclusifs à l'égard des populations venues d'ailleurs, mais ils sont soumis à une stratification devenue structurelle des migrants de l'intérieur (voir chapitre 4). Certains décideurs du secteur résidentiel affirment que les pouvoir publics « *étendent de manière constante la portée des programmes de logements à caractère garanti* » et qu'«*il est possible que la prochaine étape* […] *soit d'ouvrir de nouvelles voies pour agrandir encore le champ d'application de la garantie au logement et élargir la population cible* »[526]. Aussi les aménageurs « […] *n'excluent pas la possibilité que de nouveaux projets de logements à caractère garanti suivent, en fonction des indications et des décisions politiques à l'échelle nationale*. »[527] Et encore :

> « [...] *fournir un logement aux ouvrier-paysans* (*nóngmingōng*) *qui viennent travailler à Zhuhai est une responsabilité à laquelle les entreprises d'État ne peuvent pas se soustraire*. *Je ne sais pas si d'autres le font ou pas, mais certainement nous devons le faire, il est important de fournir des habitations* (生活区 *shēnghuó qū*) *aux ouvriers-paysans autour des chantiers de construction par exemple.* ***Quant à savoir si les ouvrier-paysans seront inclus dans le système de gestion du logement à l'avenir, cela dépend de leur volonté de s'intégrer*** (加入 *jiārù*) *à Zhuhai, ville qui accueille favorablement tout type de main-d'œuvre.* »[528].

Comme noté par Yiftachel et Yacobi (2003, 678) « les processus urbains et les dynamiques spatiales ne se produisent pas dans le vide ; ils sont la réalité tangible forgée par les discours politiques à une plus grande échelle, qu'ils contribuent à leur tour à façonner»[529]. Les discours politiques ne déterminent pas seulement ce qui est blanchi, formel et souhaité, mais aussi les zones d'ombres associées. Les discours des décideurs et des aménageurs pour attirer, fixer et inclure les talents sont clairs, soutenus par des politiques publiques et orientés par le haut (le *blanchissement*). Quant aux ouvrier-paysans, à leur place en ville et à leur accès à certains biens et services, les discours politiques sont « contradictoires » et voués à faire retomber toute responsabilité

[526] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[527] Entretien de l'auteure, M. Q. V (ZHSHCH), 18/7/2018.
[528] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.
[529] "*Urban processes and spatial dynamics do not occur in a vacuum; rather, they are the tangible reality shaped by, and in turn shaping, the wider political discourses*" (Traduction en français de l'auteure).

concernant leur condition urbaine sur les migrants eux-mêmes et sur leur résistance à se faire « blanchir » (Yiftachel 2009, 92). Le potentiel de *blanchiment*, et la stabilisation et revalorisation sociale qui en découleraient ne dépend que d'eux :

> « *Il n'est pas possible de généraliser, il y a des travailleurs venus d'ailleurs qui ont des revenus élevés et d'autres avec des revenus faibles. Zhuhai, pour attirer les talents de haut niveau ayant des compétences technologiques élevées, a mis en place des politiques préférentielles les encourageant à venir s'installer ici. Si des gens dont le hùkǒu est enregistré ailleurs survivent à Zhuhai sans y travailler, comment peuvent-ils survivre sans revenus ? C'est pour ça que le gouvernement ne fournit l'allocation logement ou un logement à caractère garanti qu'aux personnes disposant du hùkǒu local qui ont un revenu particulièrement faible, et qui n'ont pas d'emploi. Quant aux gens venus d'ailleurs* (*wàidìrén*)*, ils ne viendraient pas s'ils n'avaient pas de travail.* »[530].

> « […] *Tout le monde tend à chercher les avantages et à éviter les inconvénients* (趋利避害 *qūlìbìhài*). *Actuellement, les ouvrier-paysans veulent tous retourner dans leur maison à la campagne. Mais, en réalité, tous ceux qui veulent y retourner et vivre sur leur foncier résidentiel* (宅基地 *zháijīdì*) *ne le font pas, car vivre en ville est bien plus pratique maintenant que les politiques nationales sont meilleures qu'auparavant, que tout le monde a plus d'argent et que la protection sociale est bien meilleure que dans le passé. C'est ce qu'on appelle la* ***dépendance urbaine*** (城市依赖症 *chéngshì yīlài zhèng*) *!* »[531].

Les discours des décideurs à l'égard des ouvrier-paysans tiennent ces derniers comme responsables de leurs choix et de leur propre condition en ville, justifiant ainsi leur politique d'exclusion. Les migrants qui ne sont pas des talents et qui travaillent sans contrat et sans s'être enregistrés en ville ne sont donc pas bénéficiaires de la politique sociale en matière de logement, il leur revient donc de trouver un logement par leurs propres moyens :

> « *Les ouvriers-paysans éligibles à un logement à caractère garanti en bénéficieront*[532]*, ceux qui ne le sont pas loueront un logement sur le marché.* […] *La question de l'aide à l'installation des ouvriers-paysans est un problème social. Si les ouvriers-paysans viennent travailler à Zhuhai pour gagner de l'argent, ils*

[530] Entretiens de l'auteure, M. W. Q., (BMLCP), 28/9/2017

[531] Entretien de l'auteure, M. L. Y. (Centre de service pour la garantie au logement), 7/3/2018.

[532] Cette affirmation est fausse. Il n'y a pas d'offre en logement à caractère garanti conçue pour les ouvriers-paysans. Toutefois en mélangeant dans les discours les catégories des *ouvriers-paysans*, du *personnel venu d'ailleurs* et des *talents* en faisant croire qu'ils peuvent tous accéder au même système au même titre, il est plus facile de faire retomber toutes responsabilité sur les ouvrier-paysans.

> *doivent être embauchés par une entreprise locale* (*dānwèi*). […] *La plupart des unités de travail proposent aujourd'hui des contrats de travail car actuellement la demande de main-d'œuvre est élevée. Par exemple, pour les ouvriers du bâtiment, chaque ouvrier fait généralement partie d'une équipe, à laquelle les repas et le logement sont fournis collectivement. Le chef d'équipe les aidera à résoudre tout type de problème par tous les moyens possibles* […]. »[533]

Les décideurs sont conscients que les ouvrier-paysans vivent et travaillent en ville dans des espaces que l'on pourrait qualifier de gris. Néanmoins, dans le champ politique, ils font appel à la « la volonté de ne pas savoir » (Bénit-Gbaffou 2018, 2142) ou, comme théorisé par Yiftachel (2009, 92), « dans la plupart des cas, les espaces gris ne sont pas éliminés mais sont maintenus par une 'politique de non-reconnaissance' accompagnée d'une indifférence marginalisante […] et par des discours de déni politique […] et d'altérisation »[534]:

> « *Ceux qui travaillent dans les usines régulières ont tous un contrat de travail, peut-être que ceux qui travaillent dans des petits magasins ou atelier non, mais les ouvriers des chantiers de construction sont certainement pourvus d'un contrat de travail et d'une assurance, car maintenant la règlementation est beaucoup plus stricte et leurs revenus ont augmenté* » [535].

[533] Entretien de l'auteure, M. Y. S. (Centre de service pour la garantie au logement), 7/3/2018.

[534] "*In most cases, however, gray space will not be eliminated, but maintained by a 'politics of un-recognition' accompanied by marginalizing indifference* […] *by political denial and a persistent discourse of 'othering'*". (Traduction en français de l'auteure).

[535] Entretiens de l'auteure, M. W. C., (BMLCP), 28/9/2017.

Photo 21. Un slogan d'encouragement dans la ZDHNT



La photo a été prise à l'entrée d'un des anciens villages de la ZDHNT, qui est en train d'être encerclé par des nouveaux immeubles résidentiels. Le slogan, affiché par les autorités de la ZDHNT promouvant la réhabilitation du quartier, se traduit ainsi : « Une paire de mains industrieuses peut construire une échelle élevée ». Photo de l'auteure, village de Guantang, ZDHNT, Zhuhai, 17/7/2018.

Les discours des décideurs révèlent que ce sont les autorités locales qui décident de la division entre le formel et l'informel, et que celles-ci ne s'estiment aucunement responsables de l'existence de ces poches d'informalité en ville. L'informalité dans laquelle s'inscrivent les ouvrier-paysans, qui d'après les représentants locaux de l'État fait partie d'un système non régulé, hors de leur champ de vision, en réalité « renforce le pouvoir de ceux qui sont définis comme des modes légitimes et formels de la vie urbaine »[536] (Porter et al. 2011, 116). Ce dualisme entre formel et informel est-il aussi net qu'il le paraît ? Et le lien entre l'action publique et l'informel urbain à Zhuhai est-il aussi distendu que les décideurs le laissent entendre ? L'enquête de longue durée a fait ressortir ces questions et a été indispensable pour les creuser sur le plan empirique. Combiner l'approche « par le bas » de l'enquête ethnographique dans la ZDHNT à celui « par le haut » des entretiens aux décideurs et aménageurs, m'a permis de mettre en perspective les discours de ces derniers avec les expériences des migrants.

536 Informality "*supports the power of those defined as legitimate and formal modes of urban life*." Traduction en français de l'auteure.

L'ensemble des acteurs qui participent, chacun à leur manière, à la production de l'urbain, n'agissent pas de manière indépendante mais sont liés par des pratiques devenues des normes sociales qui régissent l'ordre urbain.

Je vais m'appuyer sur les abris des migrants supposés être temporaires en ville pour démontrer plus concrètement le lien entre l'informalité urbaine et l'informalité politique à Zhuhai.

6.2 Abris temporaires pour migrants supposés temporaires

6.2.1 Les habitants « itinérants » de l'aménagement de l'intérieur

Photo 22. Un abri temporaire au « jardin de la Sagesse »



Vue de l'extérieur de l'immeuble commerciale de la résidence du « Jardin de la sagesse » dans lequel est situé le logement où habitent temporairement les deux sœurs Gu. Source : Photo de l'auteure. Zhuhai, ZDHNT, 21 mai 2018.

Lors de ma visite au « jardin de la sagesse » (résidence de logements en propriété partagé pour les *talents*, voir chapitre 4), en mai 2018, des travaux de finition et d'aménagement intérieur sont encore en cours même si la plupart des immeubles sont achevés et que les premiers ménages commencent à y emménager. Avant de rentrer dans la résidence, le long de la façade extérieure je rencontre par hasard deux femmes, les sœurs Gu, qui discutent après avoir lavé la vaisselle dans des seaux sur le trottoir.

Les sœurs Gu, de 48 et 56 ans, sont originaires d'un village rural sous la juridiction de la municipalité de Chongqing. Elles travaillent dans le secteur de l'aménagement intérieur de Zhuhai depuis 17 ans. Elles s'occupent de la tapisserie, de la peinture et de l'imperméabilisation des murs tandis que leurs maris sont plombier/électriciens pour l'un,

carreleur pour l'autre. Ils travaillent en équipe avec une quinzaine d'autres personnes originaires de la municipalité de Chongqing

> « […] *certains s'occupent de la charpenterie, d'autres des cloisons intérieures, il y en a qui montent les portes et les fenêtres, et d'autres qui assurent le transport du matériel etc. Ensemble nous assurons la décoration d'intérieur des immeubles.* […] ».
>
> (Mme Gu M., ouvrière à la tâche, originaire de la périphérie de Chongqing)

Ces ouvriers à la tâche collaborent, par l'intermédiaire d'un contremaitre (包工头 *bāogōngtóu*)[537] de leur village d'origine, avec une petite société locale qui sous-traite la main-d'œuvre aux entreprises de construction, ce qui leur assure de trouver du travail très facilement. Leur salaire actuel est de 250 RMB[538] par jour ce qui leur assure un revenu mensuel de 7 000 - 8 000 RMB par tête et d'environ 15 000 RMB par ménage par mois. Bien qu'elles soient installées à Zhuhai depuis des longues années, les sœurs Gu sont des habitantes « itinérantes », au sens où elles habitent dans des abris temporaires à proximité des chantiers dans lesquels elles travaillent pour une durée provisoire. Une fois leur mission terminée elles se déplacent vers un nouveau chantier, emportant les quelques affaires qui composent leur « maison matérielle » au quotidien (Kochan 2016, 22) c'est-à-dire quelques vêtements, la vaisselle, des seaux, du petit électroménager (bouilloire et ventilateur), des moustiquaires. Lors de notre rencontre, elles habitent dans un des immeubles commerciaux de l'enceinte du « jardin de la sagesse » qu'elles devront par la suite rénover. Elles occupent avec leurs maris un grand espace (les cloisons intérieures n'ont pas encore été ajoutées) en angle au rez-de-chaussée. Elles m'y invitent pour un verre d'eau. La table est confectionnée comme les lits, avec une planche reposant sur des briques de ciment, d'autres blocs de ciment servant de chaises. Les lits sont installés juste à côté. Un bâton en bambou suspendu au plafond permet d'y accrocher des cintres.

[537] Le contremaître est le maillon décisif de la chaîne de recrutement de la main d'œuvre dans le secteur de la construction en RPC. Il est responsable de l'organisation et de la mise en place des équipes de travail. Il est généralement originaire du même village que les ouvriers-migrants, ce qui lui permet de compter sur un réseau solide de connaissances pour former les équipes d'ouvriers dès qu'il est sollicité directement par les entreprises de construction ou par des entreprises de sous-traitance de la main-d'œuvre (Shen Y. 2008, 117-19 ; Pun et Xu 2011 ; Losavio 2016, 67).

[538] Elles m'expliquent que les salaires dans le secteur de l'aménagement intérieur à Zhuhai peuvent aller de 230 à 300 RMB/par jour (Entretien de l'auteure, Mme Gu M., originaire de la périphérie de Chongqing, 21/5/2018).

Photo 23. L'abri temporaire de sœurs Gu



Vue de l'intérieur du logement temporaire des deux sœur Gu, dans un immeuble commercial de la résidence du « Jardin de la sagesse ». Source : Photo de l'auteure. Zhuhai, ZDHNT, 21/5/2018.

La vie itinérante présente plusieurs avantages pour ces migrantes. Tout d'abord elles n'ont pas de loyer à payer, ce qui leur permet d'épargner l'essentiel de leur salaire. Ensuite, elle n'ont pas de trajet domicile-travail à faire, vivre à proximité du lieu de travail leur permet de prendre des pauses et de se reposer « chez elles ». Enfin, ce mode de vie itinérant leur permet de « beaucoup mieux connaître la ville que les locaux »[539], car durant toutes ces années, elles ont travaillé dans les trois arrondissements et ont tissé des relations avec beaucoup d'habitants, des locaux comme des gens venus d'ailleurs. Elles ne voient pas vraiment d'inconvénient à leur situation, entre autres car elles n'ont pas d'alternative, leur salaire ne leur permet pas d'acheter d'appartement en ville (买不起 *măibuqǐ*), en raison de prix hors de portée. La location d'un appartement ne leur semble pas une meilleure solution, car moins pratique dans la vie de tous les jours et ne donnant pas un statut comparable à l'accession à la propriété :

> « *Nous ne pourrons nous affirmer comme des gens de Zhuhai qu'en achetant un logement* ! (买房子才能说跟珠海人一样, *Mǎi fángzi cáinéng shuō gēn zhūhǎi rén yīyàng*). ».
>
> (Mme Gu C., 53 ans, ouvrière à la tâche, originaire de la périphérie de Chongqing)

[539] Entretien de l'auteure, Mme Gu M. originaire de la périphérie de Chongqing, 21/5/2018.

Leur mobilité et leur flexibilité ont été assimilées comme étant la meilleure façon d'habiter en ville, malgré le fait qu'elles prévoient d'y vivre tant qu'elles seront en mesure de travailler. Cette flexibilité rend la relation au logement beaucoup plus complexe que pour les individus spatialement immobiles (Kochan 2016). En effet, bien qu'elles aient intériorisé le concept d'un logement itinérant, elles évoquent plusieurs fois leur maison ancestrale (老家的房子 *lǎojiā de fángzi*) et le foncier résidentiel au village (*zháijīdì*). La flexibilité et la mobilité de leur vie au quotidien nécessite un ancrage socio-spatial, même s'il est symbolique, auquel s'accrocher en cas de besoin. La maison ancestrale, qui demeure dans leur cas inhabitée, dégage un sens de sécurité, sur le plan social (un réseau sur lequel s'appuyer), sur le plan matériel (une ressource en cas de perte du travail en ville ou de dégradation de leur état de santé) et aussi sur le plan symbolique (le statut de propriétaire). Ces trois dimensions incarnées par leur maison ancestrale sont essentielles pour construire leur expérience en ville (Kochan 2016).

> « *Nous sommes venus à Zhuhai principalement car nous connaissions d'autres gens du village ancestral* (*lǎojiā*) *venus ici avant nous, vous savez comment c'est, l'un tire l'autre*. ».
>
> (Mme Gu C., 53 ans, ouvrière à la tâche, originaire de la périphérie de Chongqing)

Le terme *lǎojiā* (maison ou village ancestrale) est d'abord évoqué comme étant le nœud initial du fil de relations qui les a amenés en ville, tissant progressivement un réseau assez solide sur lequel pouvoir compter. Les membres de leur équipe de travail et leur contremaître en ville proviennent tous de leur lieu d'origine, et constituent un capital social indispensable leur permettant de vivre et de travailler en ville durant des années.

> « *Nous ne cotisons pas à la sécurité sociale en ville, on le fait à la campagne. C'est 200 RMB/par an, mais bientôt je n'aurais plus besoin de la payer car après les 60 ans, on ne doit plus cotiser.* […] *En cas de problème de santé ? Dans ce cas, nous ne faisons rien, nous allons en pharmacie et nous achetons quelques médicaments et si vraiment nous avons quelque chose de grave, nous rentrons au village* (lǎojiā). »
>
> (Mme Gu M., 58 ans, ouvrière à la tâche, originaire de la périphérie de Chongqing)

La maison ancestrale est également leur dernier bastion de sécurité et de stabilité en cas d'urgence, car se soigner en milieu urbain représente un coût trop important pour ces migrants ne cotisant pas à la sécurité sociale locale. La maison ancestrale est également

le lieu où les sœurs Gu retourneront vivre si aucune autre possibilité de stabilité ne s'ouvre à elles en milieu urbain. Les personnes originaires de zones rurales ne disposent que d'une retraite symbolique et s'il ne mettent pas assez d'argent de côté durant leur vie active, ils n'auront pas les moyens de vivre en milieu urbain en âge avancé. Les deux sœurs Gu espèrent aussi pouvoir compter sur leurs filles. Elles vivent toutes les deux à Zhuhai et louent un appartement dans l'arrondissement de Doumen, où elles travaillent dans des usines pharmaceutiques :

> « *Jusqu'au moment où nous aurons les forces pour travailler, nous resterons à Zhuhai.* […] *Ensuite ? Ensuite on rentrera chez nous* (*lǎojiā*). *Mais cela dépend aussi de nos filles. Dans quelques années elles arriveront peut-être à s'acheter avec leur mari un appartement à Zhuhai. Peut-être que plus tard, nous nous installerons aussi à Doumen avec elles. À Doumen, pour l'instant, les prix sont les moins élevés de la ville. Si vous envisagez d'acheter un appartement à Zhuhai, Doumen est l'arrondissement où les prix sont les plus avantageux*[540]. »
>
> (Mme Gu C., 53 ans, ouvrière à la tâche, originaire de la périphérie de Chongqing)

Du point de vue de la propriété, disposer d'un lopin de terre à la campagne n'a pas uniquement une valeur matérielle, mais aussi symbolique. En effet, disposer d'un terrain et d'un logement à vie leur permet de se présenter en tant que « propriétaire », même si cela ne correspond pas au statut de propriétaire en ville et qu'elles considèrent la propriété à la campagne d'une valeur moindre comparée à sa contrepartie urbaine :

> « […] *Bien sûr nous avons un logement à la campagne. Nous avons une grande maison, elle fait plus de 200m²* […] *Non, personne n'y habite* […] *Nous disposons aussi d'un lopin de terre agricole, mais il demeure aussi inutilisé* […] »
> Moi : C'est dommage, vous vivez à Zhuhai depuis autant de temps et vous n'avez pas un logement stable, en revanche vous avez une maison et un lopin de terre à la campagne qui demeurent inutilisés. »
>
> « *C'est le monde à l'envers ! Mais c'est comme ça, la campagne maintenant est pour les personnes âgées et pour les personnes qui n'ont pas les moyens. Même si vous avez une grande maison à la campagne, ça ne vaut pas grande chose* (一钱不值 *yīqiánbùzhí*). »
>
> (Les sœurs Gu, ouvrières à la tâche, originaire de la périphérie de Chongqing)

Malgré des sentiments contradictoires, la maison ancestrale demeure importante dans l'imaginaire des sœurs Gu. Cependant, du fait qu'elles soient moins attachées

[540] Voir **Carte *11***.

spatialement à leur lieu d'origine, que leur quotidien se déroule en ville, et qu'elles soient exposées à des pratiques et des modes de vie urbains, leurs vies sont naturellement plus orientées vers cet univers. Du fait d'interagir au quotidien avec le reste de la ville, elles développent un sens d'appartenance toujours plus prononcé envers le lieu qu'elles habitent. De plus, le fait de contribuer, concrètement, à la construction du parc immobilier neuf de Zhuhai pousse leur aspiration à l'intégrer.

Les mots cités plus haut par M. L. Y. (Centre de service pour le logement à caractère garanti) – « *ils veulent tous retourner dans leur maison ancestrale à la campagne […], mais […] ils ne le font pas. C'est ce qu'on appelle la dépendance urbaine !* » – ne sont pas inexactes. Cependant, ce phénomène est principalement produit par les besoins de main d'œuvre flexible et à bas coût nécessaires aux objectifs fixés par les plans – sur vingt ans, quinquennaux et annuels – de développement national, provincial et local[541]. Les sœurs Gu sont en ville, pour que les tâches et les objectifs en logements fixés par les autorités au travers du système de « mise sous pression » soient achevés dans les temps (chapitre 5). Elles travaillent pour finaliser des projets de logements « à caractère garanti », mis en place pour attirer et retenir des migrants talentueux, mais auxquels elles n'auront pas accès, bien qu'elles soient *de facto* des habitantes urbaines.

L'exemple des sœurs Gu éclaire sur l'informalité en tant qu'« idiome de l'urbanisation » (Roy et AlSayyad 2004 ; Roy 2009) et permet de trancher sur le lien entre informalité, production de l'urbain et action publique. Les « arrangements » (Boltanski et Thévenot 1991) entre les entreprises d'État chargées de construire des logements à caractère garanti, les entreprises sous-traitant la main d'œuvre, les contremaîtres et les équipes d'ouvriers-paysans, témoignent des liens de continuité entre formel et informel dans les processus de production quotidienne de l'urbain[542]. L'informel n'est pas une forme d'anarchie antithétique aux interactions sociales formelles, mais il en est leur produit.

La question de Bénit-Gbaffou (2018) de comprendre si ces arrangements sont délibérément régis et utilisés par les agents de l'État, ou s'ils sont le résultat arbitraire de processus complexes, demeure centrale. Le système de mise sous pression analysé

[541] Cella est aussi confirmé par les mots de M. W. Q. (Directeur en Chef du BMLCP). « […] *Quant aux gens venus d'ailleurs, ils ne viendraient pas s'ils n'avaient pas de travail.* » (28/9/2017)

[542] Le secteur de la construction du parc locatif social est un exemple particulièrement significatif. Tous les secteurs de l'aménagement urbain, du textile, de la restauration, du tourisme, et de l'industrie high-tech s'appuient tous sur des poches bien visibles d'informalité urbaines.

précédemment (chapitre 5) et les réponses de décideurs et aménageurs à Zhuhai au sujet de la présence en ville et de la situation résidentielle de ouvriers paysans, rapportés au cas (qui n'est pas isolé) des sœurs Gu, témoignent du lien entre pouvoir et savoir dans la manière de produire la ville. Premièrement, comme montré plus haut (chapitre 5), la planification étant l'un des aspects centraux de l'interventionnisme d'État en Chine, y compris dans le secteur du logement social, il est difficile de penser que ces « arrangements » soient aléatoires – les projets doivent être achevés dans les délais par tous les moyens possibles y compris en employant une main d'œuvre irrégulière. Deuxièmement, le cas des sœurs Gu (et d'autres ouvriers-paysans), sans contrat et vivant de manière itinérante pour construire un projet de résidentiel social, mis en perspective, avec le discours du bailleur social public du même projet, (« *Je ne sais pas si d'autres le font ou pas, mais nous devons certainement … fournir des habitations aux ouvriers-paysans autour des chantiers de construction* »[543]) montre à quel points derrière l'informel urbain existe « la volonté de ne pas savoir » pour poursuivre des intérêts précis (Bénit-Gbaffou 2018, 2140). Les différentes agences de l'État « ignorent les contradictions parce qu'ils le peuvent » (Bénit-Gbaffou 2018, 2143). Ils sont conscients des poches d'informalité en ville, mais les considèrent indépendantes de leur volonté. Toutefois, le choix de l'*ignorance* est un moyen d'intervention de l'État. Ce sont les modalités de la planification et « l'abdication de la responsabilité par le refus de la reconnaissance de groupes marginalisés spécifiques » (Bénit-Gbaffou 2018, 2146 ; Roy 2009) qui produisent l'informel. Cet informel est « l'état d'exception » par rapport à l'ordre formel de l'urbanisation (Agamben1998 ; Roy 2005 147). C'est cet *état d'exception* permanent qui permet depuis de nombreuses années aux sœurs Gu et leurs maris de vivre et de travailler en ville dans l'ombre. En dépit de leur flexibilité et de leur présence sciemment ignorée en ville, les sœurs Gu et leurs maris occupent une place économique, sociale et spatiale à Zhuhai depuis 17 ans, ce qui leur confère un rôle d'habitant de Zhuhai, à défaut d'être citoyen.

Où habitent les migrants exclus du parc social formel à Zhuhai ? Comment répondre à la demande en logements généré par ces « travailleurs de l'ombre », ignorés mais indispensables au développement de la ville-préfecture ?

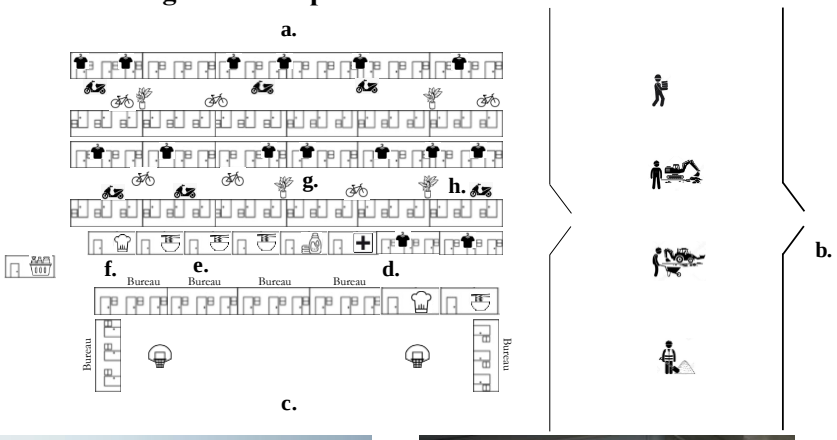
[543] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.

6.2.2 Les dortoirs sur le chantier de construction : des quartiers flottants

Le cas des sœurs Gu illustre la manière dont une partie des migrants qui habitent *de facto* à Zhuhai, sont censés être temporairement en ville et sont donc confinés dans des abris temporaires. Parmi les migrants interrogés 11 (soit 8,6%) vivent de manière flottante au sein de Zhuhai, de la province du Guangdong ou du pays. Il s'agit principalement de la main d'œuvre des chantiers de construction, à savoir des travailleurs qui s'occupent du début à la fin du processus de réhabilitation urbaine (démolition, mise en chantier, construction, finition). La nature transitoire et mobile de ce type de métiers justifie le « flottement » de ces populations et donc leur flexibilité résidentielle.

Une partie des ouvriers du bâtiment sont hébergés dans des dortoirs temporaires construits sur les chantiers. Il s'agit de dortoirs préfabriqués, imperméables et isolés, en acier, munis d'une toiture en tôle ondulée, installés par les migrants eux-mêmes à l'ouverture d'un chantier. Lors de l'enquête, j'ai visité plusieurs dortoirs au sein de chantiers de construction accompagnée par des ouvrier-migrants y habitant, rencontrés sur les chantiers ou lors de déjeuners chez d'autres familles de migrants. Ces dortoirs sont de dimension assez importantes (à l'image des projets qu'ils desservent) et abritent un nombre important d'ouvriers. De plus, le personnel étant systématiquement issu de la migration interne, les dortoirs se transforment en véritables quartiers de vie pour les ouvriers et parfois pour leur famille.

Photo 24. Organisation spatiale d'un chantier dans la ZDHNT.

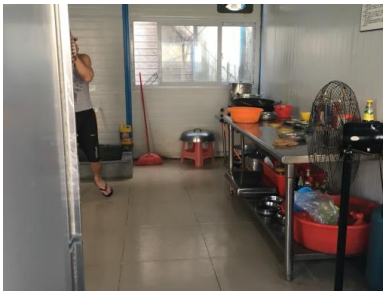



a.


b.


c.


d.


e.


f.


g.


h.

a. Vue des dortoirs pour les ouvriers-paysans de l'extérieur du chantier. **b.** Les trois gardiens du chantier : M. Hu, M. Ning et M. Lu. **c.** La zone dédiée au terrain de basket-ball devant les bureaux des ingénieurs, des arpenteurs-géomètres et des responsables de travaux. **d.** M. Hu me guide entre les rangés de dortoirs. **e.** La cuisine et un des chefs qui commence à préparer le déjeuner. **f.** Une des salles de la cantine pour les ouvriers. **g.** L'intérieur d'un bungalow-chambre. **h.** Une « ruelle » entre deux rangés de dortoirs vécue par les femmes, les enfants et les ouvriers qui l'habitent. Source : réalisé par l'auteure. ZDHNT, Zhuhai, 23/5/2018.

L'un des dortoirs visités dans la ZDHNT appartient à une entreprisse de construction de Guangzhou (GMC[544]) qui débute un projet résidentiel entourant les écoles primaires et secondaires rattachées à l'université SYSU, érigées non loin de la résidence des talents. Les dortoirs du chantier de GMC, que j'ai visités, guidée par un gardien du chantier, sont assez représentatifs de la morphologie des autres dortoirs visités dans le bourg de Tangjiawan. Les dortoirs se situent derrière une zone dédiée aux bureaux des ingénieurs, des arpenteurs-géomètres et des responsables de travaux, disposés en forme de fer à cheval devant une zone de loisir (un terrain de basket-ball). La zone résidentielle dédiée aux travailleurs migrants se compose de plusieurs rangées de bungalow-chambres, d'une rangée accueillant la cuisine, la cantine, la laverie et l'infirmerie, et plus loin, d'une petite épicerie. En ce qui concerne les chambres, elles mesurent chacune environ 20 m^2 et disposent de 7 lits superposés, hébergeant donc 14 personnes. Elles sont dotées de fenêtres et de climatiseurs. Mise à part quelques tabourets en plastique apportés par les travailleurs, les chambres ne prévoient pas d'autre mobilier. Les ouvrier-migrants ne sont pas supposés avoir trop d'affaires. Les rares choses qui leur appartiennent (bouilloire, ventilateur, seau, etc.) sont disposées aux alentours du lit ou sur leur tabouret qui sert de table de nuit. Les vêtements et leurs serviettes sont pendus sur des cintres ou dans des sacs accrochés à la structure du lit ou à l'extérieur de la chambre, surmontée d'un toit de tôle formant une sorte de tonnelle. La façade arrière des chambres est très proche d'une autre rangée de dortoirs, tandis que la façade principale, où sont situées les portes d'entrées est plus espacée de la rangée qui lui fait face, formant ainsi des zones de passage qui rappellent les ruelles d'un village. Ces zones de passage sont décorées de plantes et pourvues de chaises ou de bancs, et servent parfois à garer les vélos ou les scooters électriques des ouvriers. Elles constituent des lieux de sociabilité importants pour les ouvriers et pour leurs familles qui les suivent parfois sur les chantiers. En effet, comme m'explique M. Li, une partie des ouvriers du bâtiment emménagent sur le chantier avec leur femme et enfants ; parfois, deux générations vivent et travaillent sur le chantier : les parents, un ou deux de leur fils avec leur femmes et enfants. Les femmes, qui généralement vivent dans des chambres à part avec les enfants, peuvent travailler comme cuisinières dans le chantier, s'occuper de l'épicerie, travailler en dehors du chantier (dans des chantiers environnants ou encore dans des restaurants environnants) ou ne pas travailler et garder les enfants. Mis à part le côté pratique en termes de distance du lieu

[544] Il s'agit du *Guangzhou Municipal Construction* group co., Ltd. (ci-après GMC Guangzhou).

de travail, l'avantage principal de vivre sur le chantier de construction est que les dortoirs leur sont octroyés gratuitement. Les femmes, si elles ne sont pas elles-mêmes employées sur le chantier, peuvent être amenées à y contribuer pour un montant symbolique de 100 RMB par mois. Les dortoirs au sein des chantiers de construction forment de véritables enclaves urbaines « flottantes ».

Malgré le caractère clos des dortoirs, vivre sur le chantier de construction n'est pas toujours un obstacle au rapprochement des migrants à la ville. Les parcours de certains migrants rencontrés montrent que vivre et travailler en chantier peut servir de tremplin pour leur future vie en ville. Tous les ouvrier-paysans que nous avons rencontrés et qui vivent sur les chantiers connaissent au moins une personne ou un ménage originaire de leur province, ville ou village d'origine, qui réside dans la ville-préfecture. Zhuhai étant « une ville de migrants »[545], cela n'est pas vraiment étonnant. Ils se servent de leur lien d'interconnaissances pour sortir de ces chantiers clos et se renseigner sur la qualité de vie en ville et les possibilités que celle-ci offre.

Photo 25. L'importance des relations d'interconnaissances.



Bowei (le fils de M. Lang) avec Honglian chez les Lang lors de notre première rencontre. Source : Photo de l'auteure. Village de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai, 17/11/2016.

Un exemple parmi d'autres est celui de Honglian, un jeune migrant de 27 ans de la province du Hunan que je rencontre chez les Lang (chapitre 4). Honglian passe de temps en temps chez les Lang, originaires de son village natal. Il leur est très reconnaissant car les Lang l'ont non seulement hébergé pendant un mois à son arrivée deux ans auparavant, mais ils l'ont aidé à trouver un travail sur les chantiers de construction en le présentant à un contremaitre originaire du Hunan. Honglian a décidé de partir à Zhuhai quand sa femme, rencontrée dans un chantier à Maoming (Guangdong), est tombée enceinte :

[545] Entretien de l'auteure, Mme W. Q. (ZHHTCI), 24/8/2018.

« *J'ai toujours travaillé sur les chantiers comme maçon d'abord à la campagne, puis à Changsha*[546] *et ensuite dans d'autres villes du Guangdong, mais quand ma copine* [devenue sa femme, n.d.t.] *est tombée enceinte il fallait organiser le mariage et il me fallait plus d'argent. Un cousin de Meiling* [sa femme, n.d.t.] *m'a dit qu'à Zhuhai on gagne toujours plus sur les chantiers, il y a toujours de la demande et on y vit bien, il y a un bon climat. Alors j'ai contacté les Lang, qui habitaient une maison proche de celle de mes parents au village ancestral. Ils m'avaient déjà dit de passer les voir vu que j'étais de plus en plus sur des chantiers dans le Guangdong. Deux semaines après, je me suis rendu à Zhuhai et je suis resté chez eux quelques semaines, le temps de trouver un chantier.* ».

(Honglian, 27 ans, originaire d'un village sous la préfecture de Huaihua, Hunan)

Photo 26. Visite d'un dortoir au sein d'un chantier de construction dans la ZDHNT.



a. Des ouvriers-paysans en train de regarder la télévision et de jouer aux cartes dans la zone de loisir du chantier. b. D'autres ouvriers-paysans en train de jouer au Mah-jong, dans une salle dédiée. c. Passage entre deux rangés de dortoirs. En arrière-plan des nouveaux logements-marchandises. d. Le dortoir de Honglian. Source : Photo de l'auteure. Village de Tangjia, ZDHNT, Zhuhai, 30/11/2016.

[546] Capitale de la province du Hunan.

Lors de notre premier rencontre, Honglian vit et travaille sur un chantier de la ZDHNT à 20 minutes à pied de la résidence des talents. Nous convenons d'une visite du chantier dans lequel il vit. Celui-ci ressemble au précédent décrit plus haut : plusieurs rangées de chambres d'une vingtaine de mètres carrés avec six ou sept lits superposés, climatiseurs, fenêtres et pas de mobilier ; la cuisine et la cantine ; l'infirmerie et l'épicerie ; et dans la zone de loisir une salle pour jouer au Mah-jong et à l'extérieur, des tables pourvues de parasols accueillant des ouvriers qui regardent la télévision et qui jouent au Mah-jong.

La vie des ouvrier-paysans se déroule principalement dans l'enceinte du chantier. Toutefois, lors de leur temps libre, ils visitent les zones environnantes du chantier et comme la plupart d'entre eux a déjà travaillé dans d'autres chantiers des trois arrondissements de Zhuhai, ils commencent à connaître l'ensemble de la ville-préfecture. De plus, comme Honglian, la plupart d'entre eux ont des connaissances à Zhuhai et passent parfois visiter des proches et des amis installés depuis de nombreuses années. Pour tout le monde, garder ces contacts est une ressource essentielle pour poursuivre et améliorer leur parcours professionnel et résidentiel en ville. Honglian, dont je suis le parcours tout au long de mon enquête, quitte le chantier de la ZDHNT pour l'arrondissement de Doumen (Zhuhai) quelque mois après notre rencontre. Sa femme et ses enfants le rejoignent dans la ville-préfecture et décident d'investir leurs maigres économies dans l'ouverture d'un restaurant de cuisine coréenne. Les loyers restent abordables à Doumen, notamment dans les anciens villages. Honglian a trouvé un appartement de 65m^2 pour seulement 250 RMB par mois. Après quelque mois d'activité, le restaurant n'ayant pas de succès, Honglian est contraint de le fermer et de chercher un autre travail. Le fils des Lang lui conseille de se tourner vers la vente immobilière, notamment dans la ZDHNT où les projets d'immobilier neuf explosent et où existe une demande importante d'agents immobiliers. Honglian est jeune et très sociable, des qualités indispensables pour ce métier qui ne nécessite pas de formation préalable. Peu de temps après, Honglian trouve un emploi d'agent immobilier pour Gree Real Estate, qui vient d'inaugurer une énorme résidence de logements-marchandises (Gree Coast) à l'extrémité nord-est de la ZDHNT. Après un an chez Gree Coast, il continue dans la vente immobilière dans la ZDHNT auprès d'autres agences[547]. Il s'installe avec sa famille dans

[547] Depuis la pandémie de Covid-19, les ventes immobilières ayant ralenti à Zhuhai, Honglian retourne quelques mois au village d'origine avant de répartir avec une équipe de travailleurs dans la province du Guangxi (à l'ouest du Guangdong) pour travailler dans une carrière de sable (échange Wechat, 6/6/2022).

un des anciens villages de la ZDHNT ou ils louent un appartement de 70m^2 pour 450 RMB.

Bien que les ouvriers-paysans soient censés vivre temporairement en ville, leur flexibilité et adaptabilité, leur motivation, notamment lorsqu'ils trouvent une ville qu'ils estiment à la hauteur de leurs attentes, renforcés par leur réseau d'interconnaissances sont des facteurs essentiels les aidant à s'installer plus durablement en milieu urbain, même si cela se fait dans des zones grises comme les villages urbains.

6.3 Les villages urbains : comprendre comment des « zones grises » deviennent le lieu de vie privilégié des migrants

Parmi les ouvriers paysans qui sont supposés rester temporairement en ville et qui « feraient mieux de rentrer chez eux »[548], il n'y a pas que des ouvriers du bâtiment, mais aussi des petits marchands ambulants ou disposant d'une boutique ou d'un stand au marché, des serveurs et cuisiniers, des collecteurs de déchets recyclables et des travailleurs de l'industrie des ordures ménagères, des pêcheurs, des femmes de ménage, des coiffeurs, des esthéticiennes, des assureurs, des agents immobiliers, des chauffeurs (de taxi et de camion pour le transport de marchandises), des livreurs, des ouvriers de l'industrie textile, électronique ou du meuble (Annexe 7). Ces travailleurs venus d'ailleurs et qui forment une main d'œuvre essentielle dans les secteurs secondaire et tertiaire, ne répondent pas aux critères d'excellence demandés par les autorités et les entreprises locales. Indépendamment de leur situation économique et de leur revenu, ils ne peuvent donc accéder qu'au parc immobilier privé. Une fois en ville, le choix de logement dépend fortement de leur réseau d'interconnaissance qui les orientent, au moins dans un premier temps, vers des zones interstitielles, communément appelées « village urbains » (城中村 *chéngzhōngcūn*).

[548] Lors d'un entretien avec un cadre du BMLCP, je lui demande pourquoi selon lui nombre de migrants se retrouvent à vivre dans les villages urbains et périurbains. Il me répond que « *c'est possible de travailler dans l'industrie informelle (*非正式行业 *fēizhèngshì hángyè), dans ce cas il faut se contenter de louer dans les villages urbains où le coût de la vie est bas. Toutefois, les catégories de migrants à faibles ou moyens revenus* (中低收入的农民工 *zhōngdī shōurù de nóngmíngōng*) *feraient mieux de retourner vivre chez eux.* ». Entretiens de l'auteure, M. W. Q., (BMLCP), 28/9/2017.

6.3.1 Aux origines des villages urbains : le système de la double propriété publique des sols

Comme évoqué plus haut (chapitre 2), les villages urbains sont le produit de l'étalement urbain rapide des quatre dernières décennies confrontées à l'organisation spatiale et au mode de tenure foncière d'époque maoïste. Bien qu'ils partagent certaines caractéristiques avec les *favelas*, les *desakota* et le modèle mexicain de l'*ejido*[549], ils sont un phénomène spécifique à la Chine urbaine moderne[550]. Pour le comprendre il est nécessaire de revenir sur le système socialiste de la double propriété publique des sols mis en place graduellement depuis la fondation de la RPC en 1949. À partir de cette date, la notion juridique de « droit de propriété» (所有权 *suǒyǒuquán*) est remplacée par la notion économique de « système de propriété » (所有制 *suǒyǒuzhì*) (Lin G.C.S. et Ho 2005, 417). Il s'agit d'un double système au sein duquel les zones urbaines et rurales développent deux modes de tenure et de gestion de la propriété foncière distincts. En zone rurale, l'État central abolit l'ancien système foncier en vertu duquel les terres rurales appartenaient aux propriétaires et les distribue aux ménages agricoles, puis aux coopératives agricoles qui les exploitent[551]. La révision de la constitution en 1954[552], reconnaît officiellement la propriété des paysans sur leur terre (art. 8) mais plus tard, plusieurs règlementations[553] mettent fin à la tenure privée des terres rurales, qui est transféré aux coopératives. Avec la création des communes populaires (1962), la

[549] Le terme *ejido* désigne le foncier collectif des zones rurales mexicaines, caractérisé par des modes de propriété foncière précoloniale. La propriété des terres est collectivement détenue par des collectivités villageoises (*ejidatarios*), et chaque ménage en a l'usufruit sans droit de les vendre ou de les céder. Comme dans le cas des villages urbains en Chine, les *ejidos* mexicains ont été englobé dans le tissu urbain lors du processus d'étalement de nombreuses villes, absorbant ainsi la croissance démographique (Geneste et al. 2022). Le modèle foncier des *ejidos* est probablement ce qui s'approche le plus du modèle des villages urbains chinois. Toutefois, cette comparaison mérite une analyse approfondie que j'envisage comme piste de recherche future.

[550] Spatialement intégrés dans le périmètre urbain, les villages urbains se caractérisent par l'usage informel du foncier, des infrastructures souvent en piètre état, des services de bases médiocres et la concentration d'activités informelles. Bien que ces caractéristiques évoquent certains traits des *favelas* (Suska 2019) des *desakotas* (McGee 1991) et des *ejidos* au Mexique (Geneste et al. 2022), ces quartiers d'habitat présentent en réalité des différences marquées en ce qui concerne le statut juridique des habitants et du foncier qu'ils occupent, le processus de construction et les acteurs impliqués, les types d'habitat et le contexte socio-historique. Ces différences invitent à être prudents quant à toute généralisation.

[551] Il s'agit de 45 % de la surface cultivée chinoise ou de 47 millions d'hectares.

[552] Assemblée Populaire Nationale de la RPC, 1954, *La Constitution de la RPC* (中华人民共和国宪法), 20/9/1954.

[553] Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, 1956, *Résolution concernant le modèle de statuts des coopératives de production agricole* (关于农业生产合作社示范章程的决议) 17/3/1956 ; Congrès national du peuple, 1956, *Statuts types des coopératives de production agricole avancée* (高级农业生产合作社示范章程) 30/6/1956.

propriété collective de la terre est réaffirmée. Toutefois, ce droit n'est pas absolu : les communautés de villageois peuvent utiliser (*usus*) et bénéficier (*fructus*) du foncier pour elles-mêmes, mais elles n'ont pas le droit d'en disposer, ni de le donner ou de le vendre (*abusus*). En milieu urbain, après une période de « propriété conjointe publique-privée » (公私合营 *gōngsīhéyíng*)[554], la propriété privée est éliminée à partir de 1967 (Lin G. C. S. et Ho 2005, 418). L'État devient le propriétaire incontesté de tous les biens fonciers et immobiliers en milieu urbain dont l'usufruit est cédé (划拨 *huàbō*), gratuitement et sans limite de temps, aux unités de production (*dānwèi)* ou aux unités collectives urbaines. À partir de 1978, lorsque la Chine entre dans l'ère de réformes économiques et établit une économie de marché planifiée (officiellement en 1984), ce double système de propriété foncière demeure presque inchangé[555]. Ainsi, la propriété des sols urbains reste étatique et celle des terrains ruraux demeure collective[556].

En zone urbaine aussi bien qu'en zone rurale, le droit d'usage des sols peut être transféré mais selon des modes différents : en zone rurale, le transfert n'est autorisé qu'au sein de la communauté villageoise, tandis qu'en milieu urbain le gouvernement central introduit le régime d'utilisation du sol étatique à titre onéreux[557].

En milieu rural, les collectivités de villageois redistribuent les terres aux ménages ruraux qui peuvent les exploiter individuellement[558]. Cependant, toute forme d'achat ou de location de terres rurales reste interdite[559]. Les sols dont la propriété est collective incluent les sols à usage agricole et les sols constructibles. Ces derniers ne peuvent être bâtis que dans trois circonstances qui complexifient davantage l'usage foncier en zone

[554] Durant cette période qui s'étale entre 1950 et 1967, les autorités étatiques versent des dividendes aux propriétaires urbains pour les biens (mobiliers et) immobiliers confisqués ainsi qu'aux industriels et commerçants pour le foncier suburbain exproprié.

[555] Ce double système de propriété est réaffirmé par la constitution de 1982 au même titre que celle de 1975.

[556] Comité permanent de l'Assemblée Nationale Populaire, 1986, *Loi sur la gestion foncière de 1986* (中华人民共和国土地管理法 1986 年), 25/6/1986.

[557] En milieu urbain le concept de propriété foncière évolue. Elle n'est plus seulement définie comme étant le droit d'user (usus), et de jouir (fructus) du sol mais aussi d'en disposer, ce qui réintroduit la notion juridique de « droit de propriété ». (Assemblée nationale du Peuple, 1986, *Les Principes généraux du droit civil* (中华人民共和国民法通则 (1986年), 12/4/1986 ; Comité permanent de l'Assemblée Nationale du Peuple, 1988, *Révision de la loi sur la gestion foncière de 1986 (1988)* (中华人民共和国土地管理法 1988年), 25/6/1986).

[558] En 1982 les communes populaires sont remplacées par le système de responsabilité des ménages (chapitre 1).

[559] CAE, 1982, *Règlements sur la réquisition des sols pour la construction nationale n. 80* (国家建设征用土地条例) 24/5/1982 ; Assemblée Populaire Nationale de la RPC, 1982, Révision de la Constitution de la RPC de 1975 (1982) (中华人民共和国宪法修正案 1982 年) 26/4/1982.

rurale : pour la construction d'entreprises de bourgs ou de cantons, pour l'usage résidentiel des villageois, pour les infrastructures publiques[560]. Dans tout autre cas, la constructibilité des sols en milieu rural est interdite sans l'autorisation de l'État. En d'autres termes, pour être bâties et transformées en biens commerciaux, les terres rurales doivent être réquisitionnées (征用 *zhēngyòng*)[561] et transformées en sols urbains (de propriété de l'État) par le biais d'un processus long et onéreux[562].

Depuis le lancement des réformes économiques, l'élargissement du périmètre urbain, d'abord dans les grandes villes des provinces côtières puis graduellement sur le reste du territoire, a empiété sur une partie du foncier des villages ruraux qui encerclaient les villes. Au cours de plusieurs vagues d'accumulation de ressources foncières (chapitre 1), les autorités municipales (en tant que représentantes locales de l'État) exproprient les villageois d'une part des terrains dont ils disposaient collectivement en échange de maigres compensation, les transférant aux promoteurs immobiliers avec des marges élevées (Yeh G. O. et Li 1999 ; Hsing 2010). Le plus souvent, ces processus d'expropriation ne concernent que le foncier à usage agricole, épargnant les sols bâtis des villages qui se retrouvent encerclés par les gratte-ciels et les immeubles urbains. Cloîtrés dans le maillage urbain de plus en plus dense, ces villages gardent toutefois leur statut juridique et leur ancien mode de gestion foncière par les collectivités de villageois, tout en étant spatialement intégrés en ville. Une fois intégrés au tissu urbain, ces anciens nœuds ruraux se transforment en *villages urbains,* menant à la cohabitation de logiques foncières aux différences exacerbées par la gouvernance rurale et les dynamiques de développement urbain (Losavio 2020).

6.3.2 Définir les villages urbains

Les villages urbains existent dans toutes les mégapoles, les grandes et les très grandes villes chinoises ayant fait expérience de cet étalement urbain tentaculaire. Bien que les informations officielles sur le nombre et la distribution spatiale des villages urbains soient rares et souvent non disponibles publiquement[563], il est souvent possible

[560] Comité permanent de l'Assemblée Nationale du Peuple, 1998, Révision de la loi sur la gestion foncière de 1988…*op. cit*. art. 63.

[561] Règlements sur la réquisition des sols pour la construction nationale n. 80…*op. cit.*

[562] Ce processus prévoit le paiement d'une redevance sur le droit d'utilisation des sols.

[563] Une ample littérature a documenté l'émergence et l'évolution de nombreux villages urbains dans les métropoles chinoises depuis le lancement de la réforme d'ouverture (1978). Des données officielles existent pour les régions métropolitaines de Guangzhou et de Pékin, qui comptaient respectivement 138 et 876 villages urbains en 2008 (chiffres cités par Zhou 2017 ; Zheng *et al*. 2009 ; Wu 2016). Dans d'autres

de distinguer différents types de villages urbains en fonction de leur degré d'urbanisation et d'industrialisation. À Zhuhai, selon le plan directeur de la ville-préfecture (2015), on recensait 209 villages fin 2014, distribués sur l'ensemble du territoire[564]. Toutefois le plan ne les définit pas comme étant des villages urbains, mais il distingue :

- Les villages agricoles (农业村 *nóngyècūn*) (29%), concentrés principalement dans l'arrondissement occidental de Doumen, qui se caractérisent par un faible niveau d'industrialisation et d'urbanisation et par des activités du secteur primaire tel que l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et de la pêche.
- Les hameaux (涉农村居 *shènóngcūnjū* [565]) (11%), qui désignent des petits groupes d'habitations situés en bordure des zones en cours d'aménagement et d'urbanisation, mais toujours centrés sur les activités de production agricole. Relevant de la compétence des bureaux de rue (administration urbaine), les hameaux sont toutefois éloignés des zones urbaines denses et n'en subissent pas le rayonnement économique. Ils s'urbanisent principalement par intégration aux parcs industriels, via la mise à disposition de logements et de services d'appui[566].
- Les villages suburbains (城郊村 *chéngjiāocūn*) (60%), surtout concentrés dans l'arrondissement de Xiangzhou, qui désignent les villages situés dans des zones de contact urbain-rural caractérisé par une population importante, un niveau élevé d'industrialisation et d'urbanisation, et qui profitent de la proximité aux services et aux infrastructures urbaines. Malgré cette proximité du « centre-ville », les villages dits suburbains, ne suivent pas les normes de construction et de planification de la ville-préfecture[567] et sont ainsi considérés comme étant des quartiers en phase de transition.

Cette catégorisation, bien qu'elle permette de restituer la diversité des villages au sein de la ville-préfecture, est moins claire pour comprendre précisément la manière dont ces villages s'urbanisent en fonction de leur distance au centre-ville. En effet, tous les villages

capitales provinciales, comme Wuhan et Kunming, 147 et 288 villages urbains ont été recensés (Liu and He 2010). À Shenzhen, le nombre total de villages urbains a été estimé à 241 en 2005 (Song and Zenou 2012 ; Wang *et al*. 2009).

564 Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai…op. cit.*, p. 81.

565 La traduction littérale du terme « *shènóngcūnjū* » (涉农村居) est résidences traversant des zones rurales.

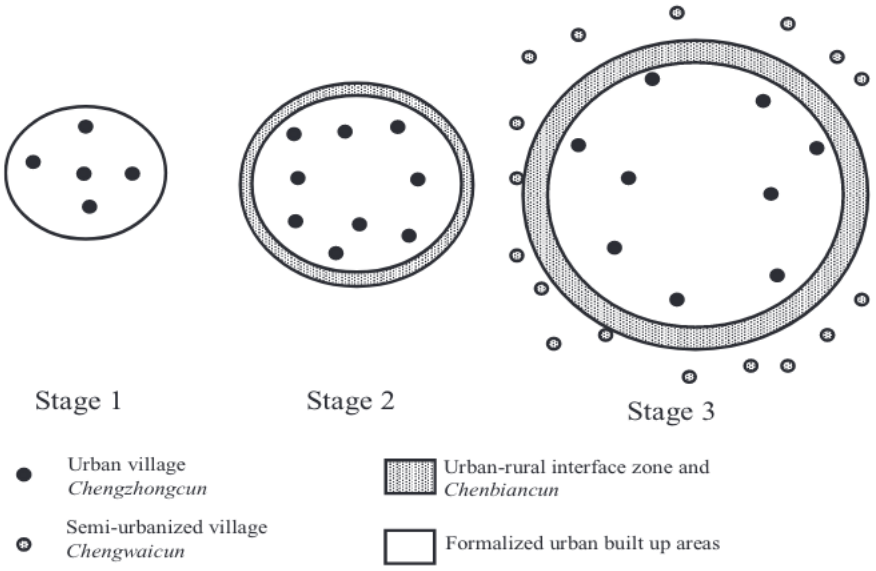
566 Pour en citer quelques-unes : la ferme Pingsha, la ferme pour les Chinois d'outre-mer Hongqi et les villages et les habitations de l'île Wailingding.

567 Il s'agit par exemple des villages de la ZDHNT et de Nanping, dans la partie méridionale de l'arrondissement de Xiangzhou.

de l'arrondissement de Xiangzhou sont inclus dans la catégorie des « villages suburbains », sans distinguer par exemple ceux de la « ville-centre » et ceux de la ZDHNT ou de la Zone de libre-échange de Hengqin. Ces villages sont toutefois situés dans des zones où la densité du bâti est différente, où le rythme de développement et d'aménagement du territoire avancent inégalement et où le contexte socio-spatial et économique est variable (chapitre 3). Ces différences qui ont trait à la localisation du village et à leur distance du centre-ville influencent leur forme et leur manière de se transformer. C'est pourquoi j'ai choisi de remplacer la catégorisation du plan directeur de Zhuhai par celle proposée par Wang et al. (2009) , qui définit trois types de villages en fonction de leur localisation :

- Les villages urbains (城中村 *chéngzhōngcūn*) situés dans les zones bâties du centre-ville[568] ;
- Les villages péri-urbains (城边村 *chéngbiāncūn*[569]) qui désignent des villages semi-urbanisés situés à la limite des principales zones bâties ;
- les villages extra-urbains (城外村 *chéngwàicūn*)[570] situées à la périphérie des grandes villes ou dans des anciens bourgs industrialisées (**Figure *8***))

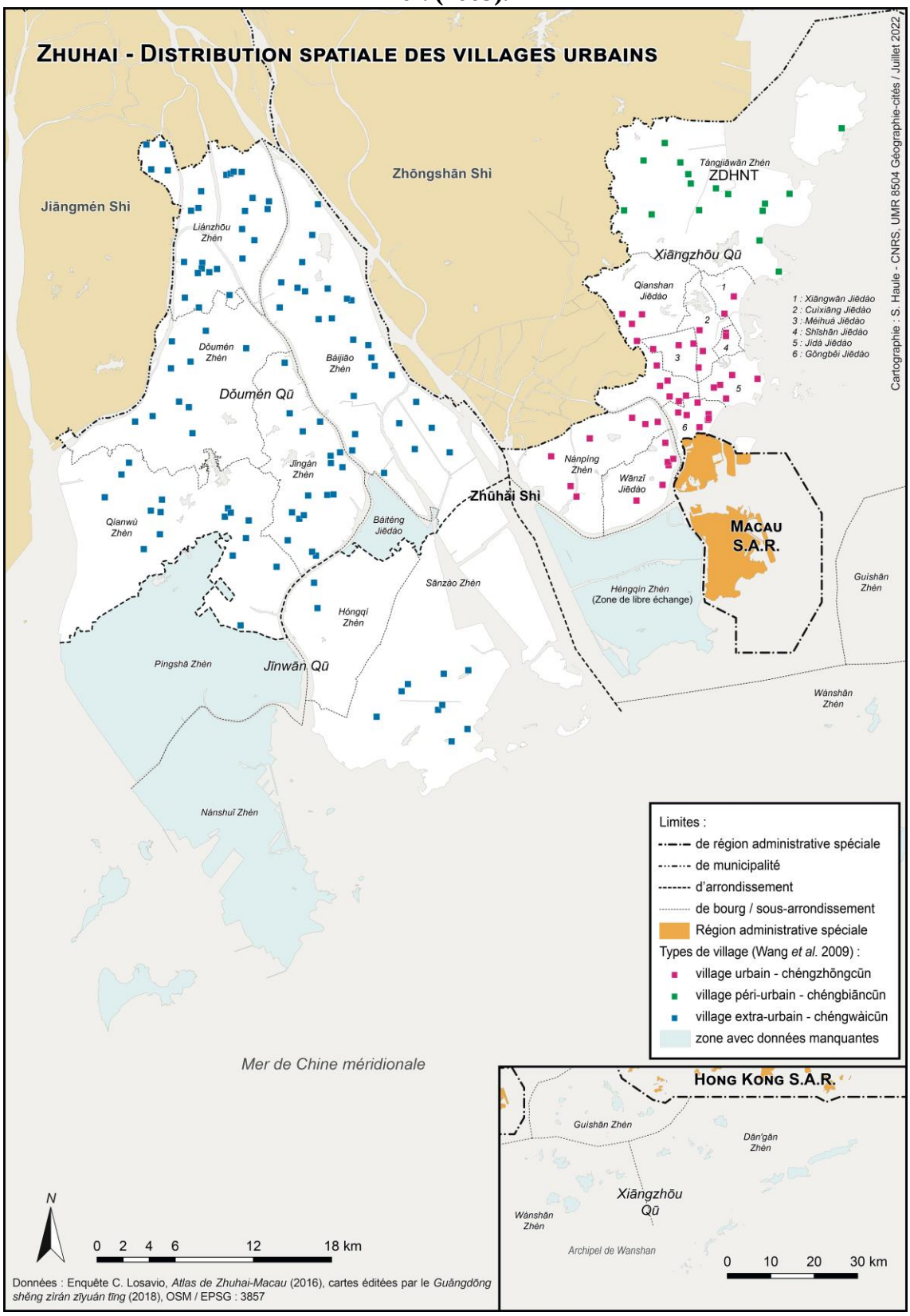
Figure 8. Représentation de la typologie des villages urbains par Wang et al. (2009).



Source : (Wang *et al*. 2009, 960).

[568] Lors des entretiens, décideurs et aménageurs désignent les villages du centre-ville de Xiangzhou (sauf la ZDHNT / la Zone de libre-échange de Hengqin et la zone de libre-échange de Zhuhai).
[569] Le terme *chéngbiāncūn* (城边村) se traduit littéralement par l'expression « « village aux marges de ville ».
[570] Le terme *chéngwàicūn* (城外村) se traduit littéralement par l'expression « village en dehors de la ville ».

Carte 17. Distribution spatiale des villages urbains, selon la typologie de Wang et al. (2009).



Source : Réalisée par S. Haule (2021). Données enquête de terrain C. Losavio (2016-2018), Atlas Zhuhai-Macao (2016), OSM/EPSG.

Photo 27. Les trois catégories de villages urbains à Zhuhai.

Village extra-urbain

a.


b.


c.


a. b. c. Village de Shangbiao, bourg de Sanzao, Jinwan, Zhuhai 23/9/2017

Village péri-urbain

d.

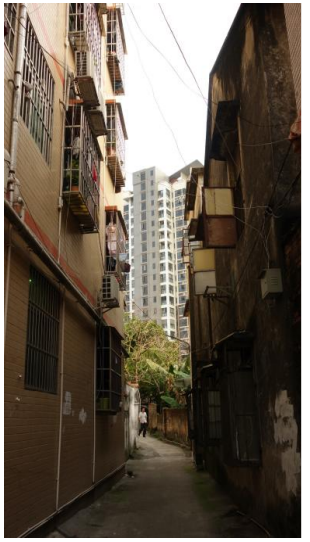

e.


d. Village de Dong'an, ZDHNT, Zhuhai 21/7/2018
e. Village de Shangzha, ZDHNT, Zhuhai 21/2/2018

Village urbain

f.


g.


h.


f. Village de Fuxi, Xiangzhou, Zhuhai, 17/5/2017
g. Village de Shangchong, Xiangzhou, Zhuhai, 27/3/2017
h. Village de Cuiwei, Xiangzhou, Zhuhai, 27/3/2017

Source : Photos de l'auteure. Enquête de terrain, Zhuhai, 2016-2018.

La distance au centre-ville de chacun de ces trois types de villages est l'un des principaux facteurs déterminant leur rythme de développement urbain et leur durée de vie : les villages les plus proches du centre-ville sont généralement ceux qui sont le plus rapidement exposés à un processus de requalification urbaine et ceux qui finissent par être détruit avant les autres. Le plan de rénovation urbaine et rurale de Zhuhai (2013-2020) encourage la planification d'ensemble « des anciens villages urbains » (城中旧村 *chéngzhōng jiùcūn*) ayant une proximité spatiale étroite et des liens fonctionnels forts avec le centre-ville. Pour ce qui est des anciens villages éloignés du centre, leur rénovation doit se dérouler de manière « progressive et rayonnant à partir du centre », touchant ainsi les villages péri-urbains et enfin les villages extra-urbains[571].

Au-delà de leur distribution spatiale, le modèle de réquisition des terres rurales, qui peut différer d'une ville à l'autre, est un autre facteur déterminant dans leur capacité à se maintenir et à se transformer. Dans les mégapoles comme Pékin et Shanghai, les autorités locales ont principalement utilisé une approche dite top-down, qui consiste à saisir l'ensemble du foncier rural (terres agricoles et terrains à bâtir) en échange d'une compensation (indemnité de réinstallation), puis à démolir et reconstruire complétement les villages urbains. Ce modèle laisse peu de marge de manœuvre aux habitants originaires de ces villages dans les négociations pour établir le montant de la compensation (Tian 2008).

Dans le DRP et dans les ZES telles que Shenzhen et Zhuhai, l'approche utilisée a été davantage graduelle. La proximité de Hong Kong et de son modèle foncier n'a pas été une source d'inspiration que pour les autorités municipales mais aussi pour les villageois du Guangdong. Ceux-ci, pouvant compter sur des liens lignagers solides (Trémon 2020 ; 2021) et sur une grande autonomie de gestion, ont depuis le lancement des réformes saisi le potentiel financier des ressources foncières, acquérant une plus grande capacité de négociations et jouant un rôle bien plus important lors du processus d'expropriation. Contraints de s'adapter à leurs exigences, les gouvernements locaux ne préconisent que l'annexion à grande échelle des terres à usage agricole, ce qui leur permet d'augmenter les ressources foncières urbaines tout en minimisant les compensations pour les villageois expropriés (Wang *et al*. 2009, 959). Par conséquent, ces derniers conservent non seulement leurs terrains résidentiels (*zháijiīdì*) mais gardent également une partie du

[571] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.

foncier agricole exproprié[572]. Ces réserves de terrains (留用地 *liúyòngdì*) qui sont utilisés collectivement pour les infrastructures publiques du villages ou pour être aménagées en terrain industriel ou commercial, garantissent à la fois un processus de réquisition plus fluide, et des sources de revenus pour les villageois expropriés[573] (Wang 2017). Ce système de partage des terres (土地股份制 *tǔdì gǔfènzhi*)[574] a mené à la création de sociétés coopératives par actions (chapitre 3). Bien qu'en règle générale, ce modèle soit le plus courant dans le DRP, il y a des différences d'approche dans sa mise en place qui peut être décidée localement et qui peut différer d'un village à l'autre, même au sein d'une même ville (Wu F., Li, et Han 2018 ; Schoon et Altrock 2014). Le modèle de transformation foncière et de rénovation urbaine de Zhuhai, qui diffère de celui de Guangzhou, dominé par le rôle des représentants de l'État au niveau local (Tian 2008b ; Ren 2018), et par celui de Shenzhen, soumis complètement aux règles du marché (Y. Lin, Hao, et Geertman 2015), reste peu connu (Qi 2017 ; Institute of Comprehensive Development Studies, Shenzhen 2005).

6.3.3 Le modèle de transformation foncière et de rénovation urbaine de Zhuhai

En ce qui concerne la transformation de la propriété foncière, Zhuhai a été pionnière dans une approche unique, celle de l'*expropriation unifiée* (统一征收 *tǒngyī zhēngshōu*) qui consiste à convertir l'ensemble du foncier dont la propriété est collective en foncier urbain (de propriété étatique) tout en accordant des avantages aux villageois. Ce processus a commencé en 1988 lorsque toutes les terres gérées collectivement par les comités de villageois et situées dans la zone de planification urbaine de l'arrondissement de Xiangzhou ont été expropriées[575]. Dans la partie occidentale de la ville (les arrondissements de Jinwan et Doumen), les pouvoirs publics ont d'abord mis en œuvre la

[572] A Guangzhou les villageois, qui gardent leur statut (et donc la mention « agricole » sur leur *hùkǒu*) peuvent obtenir de 8 à 12% de la surface totale de foncier agricole qui leur a été exproprié. (Comité permanent de la 8ème session du Congrès du peuple de la province de Guangdong, *Règlement sur la gestion foncière de Guangzhou* (广州市土地管理规定), 13/1/ 1995, art. 16).

[573] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP), 1/8/2018.

[574] Ce système est introduit en 1993 dans la ville de Nanhai (Guangdong), avant d'être introduite dans différentes villes du DRP, dont Zhuhai (Tian 2008a).

[575] D'après le *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020)07/12/2022 16:38:00* (BMLCP 2014, 25) à la fin de 2012, dans l'arrondissement de Xiangzhou, il y a encore environ 2 300 hectares de terres issue de l'expropriation unifiée qui demeure inutilisées. Entretiens de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme et le logement BMLCP) 1/8/2018 ; M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2022) ; M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), 5/7/2018.

« pré-expropriation » (预征 *yùzhēng*) de tout le foncier collectif[576] et déployé à partir de 1992 le même modèle foncier utilisé pour Xiangzhou, qui prévoit les « cinq modes de gestion foncière unifiés » (土地管理五统一 *tǔdì guǎnlǐ wǔtǒngyī*) : la planification unifiée, l'expropriation unifiée, la gestion unifiée, le développement unifié et le transfert unifié à titre onéreux[577]. Ce mode de gestion foncière, officialisé par une ordonnance émise par le gouvernement municipal en 1998[578], représente un modèle innovant dans la gestion foncière de l'époque en RPC. Les autorités locales voulaient trouver une solution aux « problèmes hérités de l'histoire » (历史遗留问题 *lìshǐ yíliú wèntí*)[579] en dépassant le mode d'urbanisation fragmentée due au dualisme foncier rural-urbain, et proposer un modèle qui intègrerait les deux[580] : une gestion centralisée et unifiée des sols permettrait une utilisation plus efficace des sols inutilisés ou « gaspillés »[581] tout en augmentant les réserves foncières urbaines. Pour achever cet objectif, les autorités locales souhaitent transformer « les trois 'non' du foncier » ([utilisation] sans indemnisation, sans limite de temps et sans droit de vente) en « trois 'oui'» (avec indemnisation, avec une durée limitée et avec droit de vente)[582]. Ce modèle d'expropriation unifiée a transformé « *du point de*

[576] À la fin de 2012, il est estimé que dans la partie occidentale de la ville-préfecture 9 000 hectares de terrains ayant fait l'objet de pré-expropriation demeurent inutilisés, dont 4 733 hectares dans l'arrondissement de Jinwan et 4 267 hectares dans celui de Doumen (BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020), op. cit.*07/12/2022 16:38:00 25).

[577] En mai 1991 et avril 1992, le CAE a organisé un séminaire national pour les maires des villes côtières et une conférence nationale pour les gouverneurs à Zhuhai afin de promouvoir l'expérience des « cinq unifiés » de Zhuhai (BRT, 2021, *L'évolution de la réglementation en matière d'aménagement du territoire à Zhuhai* (珠海土地管理条例的变迁) 28/6/2021,
(http://zrzyj.zhuhai.gov.cn/zwgk/gzdt/content/post_2884246.html) (Consulté le 12/6/2022).

[578] Deux ans après que le Congrès national du peuple a accordé le pouvoir législatif à la ZES de Zhuhai. (Comité permanent du Congrès du peuple de Zhuhai, 1998, *Ordonnance sur la gestion foncière de la ville de Zhuhai* (珠海市土地管理条例), 12/3/1998).

[579] Il s'agit d'une expression désignant les problèmes liés au double système de tenure et de gestion de la propriété foncière souvent utilisée par les décideurs que j'ai interviewés mais aussi mentionnée dans les rapports concernant l'aménagement et la rénovation de la ville préfecture. Ces problèmes émergent lors du processus de conversion de la tenure de la propriété foncière (de collective à étatique) ou lors de la transformation de l'usage de certains types de parcelles. Il y en a notamment trois qui posent problèmes : les *terrains marginaux* (边角地 *biānjiǎodì*) les *terrains dits sandwich* (夹心地 *jiāxīndì*) et les *terrains coincés* (插花地*chāhuādì*). Il s'agit de parcelles inutilisées dont la taille n'atteint pas les 3 mu (0,2 ha) et se prêtent difficilement à être aménagées séparément des quartiers qui les entourent.

[580] Cette initiative semble vouloir dépasser le contenu de la Loi sur la gestion foncière de 1986 ainsi que ses révisions de 1988 et de 1998, qui ont institutionnalisé un double système de gestion du foncier urbain et rural.

[581] Le foncier inutilisé à Zhuhai s'élève à 119 km^2 à la fin de 2012. (BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020), op. cit.*07/12/2022 16:38:00 25).

[582] BRT, 2021, *L'évolution de la réglementation en matière d'aménagement du territoire à Zhuhai, art. cit.*

vue du Bureau du territoire et des ressources, […] *l'ensemble du foncier de Zhuhai en foncier étatique* »[583].

Bien qu'avec ce processus d'étatisation du foncier le gouvernement municipal acquière le droit de développer les terrains agricoles et de contrôler la planification des terres résidentielles du village, les villageois obtiennent eux aussi des avantages. Mise à part la conversion des comités de villageois (organisation rurale) en comité de quartier (organisation urbaine) et la création des coopératives par actions, le modèle de Zhuhai prévoit que les villageois deviennent résidents urbains (la mention de 'agricole' sur leur *hùkǒu* est remplacée par celle de 'non-agricole'), ce qui leur accorde le droit d'accéder aux services sociaux et économiques urbains (éducation, soins médicaux, formation professionnelle, sécurité sociale, activités culturelles)[584]. Par ailleurs, le Bureau du Territoire et des Ressources (BTR), qui représente l'État localement en sa qualité de propriétaire foncier, attribue aux collectivités villageoises les terrains résidentiels (*zháijīdì*) qu'elles occupaient précédemment, mais sans limite de temps[585]. En d'autres termes, une fois leur statut modifié et leur foncier converti en terrain urbain, les villageois de Zhuhai gardent leur foncier résidentiel et leur maison, qu'ils peuvent utiliser indéfiniment pour un usage personnel. En pratique, ces biens demeurent leurs actifs les plus importants. Ne pouvant plus exploiter le foncier à usage agricole qui est complètement exproprié par les autorités étatiques locales, les villageois commencent à louer les chambres supplémentaires de leurs maisons aux migrants de l'intérieur qui affluent toujours plus nombreux dans les années 1990 pour chercher du travail dans la ZES. Malgré l'interdiction par la Loi sur la gestion foncière d'utiliser le foncier résidentiel à titre onéreux, la location devient une source de revenus de plus en plus rentable. Un effet de mimétisme dans les villages incite toujours plus de villageois à exploiter au maximum leur foncier résidentiel soit en ajoutant des étages à leur maison d'origine, soit en détruisant leur maison et en construisant à la place des immeubles à plusieurs étages qui forment des véritables « forêts de bétons » (Qi 2017, 23). Par ailleurs, l'absence d'un autre parc résidentiel pour la main d'œuvre de migrants incitent les comportements lucratifs des villageois. Ce phénomène se répand rapidement dans toujours plus de villages, si bien que le gouvernement de la ville-préfecture tente dès les années 1990 de

[583] Entretien de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), 5/7/2018.

[584] Un autre objectif est de mettre en place un système de services publics intégrant les zones urbaines et rurales (Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai (2001-2020)*)*…op.cit.* p.87.

[585] Entretien de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), 5/7/2018.

l'endiguer en imposant des règles strictes pour la construction d'immeubles à usage personnel dans quelques villages[586] : chaque ménage ne peut construire qu'un bâtiment de maximum cinq étages d'une surface de plancher maximale de 240 m² sur une emprise foncière de 80 m²[587]. Malgré ces restrictions, les villageois continuent dans les années suivantes à construire des bâtiments dépassant les limites prescrites par les autorités locales pour maximiser leur profit. Bien que les villageois soient devenus des citadins et que le foncier rural ait été nationalisé, le système de gestion traditionnel des villages demeure difficile à évincer. Non seulement les villageois continuent d'administrer leur foncier en toute autonomie, mais ils s'adaptent aux changements survenus depuis le lancement des réformes économiques et se transforment en fournisseurs de logements urbains pour la population flottante.

Photo 28. Les « opérations immobilières » des villageois.

a.  b. 

a. Un immeuble de 9 étages dans le Village de Fuxi, Xiangzhou, Zhuhai, 17/5/2017. **b.** Une ancienne habitation augmentée d'un étage. Village de Jishan, ZDHNT, Zhuhai, 23/8/2018. Source : Photos de l'auteure.

[586] Le premier village concerné est celui de Shanchang dans l'arrondissement de Xiangzhou

[587] BRT, 1994, *Dispositions provisoires concernant les critères pour l'utilisation et les frais de construction du foncier résidentiel à usage personnel, n. 169* (珠海市香洲区改造城中旧村建设文明社区总体方案) ; Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 2000, *Circulaire sur les politiques de soutien à la réhabilitation des vieux villages du district de Xiangzhou pour la construction de communautés civilisées, n. 62* (关于香洲区改造城中旧村建设文明社区配套政策的通知), 4/6/2000).

L'approche de l'expropriation unifiée est considérée comme étant la première phase pour pouvoir atteindre les « cinq modes de gestion foncière unifiés ». Une fois établi le cadre institutionnel pour transformer les sols ruraux en sol urbain, puis appliqué à tout le territoire de Zhuhai, il faut poursuivre avec la deuxième phase, celle de la rénovation urbaine qui consiste à démolir et à reconstruire le village. Cette phase commence à Zhuhai au début des années 2000, lorsque le gouvernement lance un plan de rénovation de 26 villages urbains dans le centre-ville suite à une forte crue qui touche plusieurs anciens villages de l'arrondissement de Xiangzhou (Qi 2017)[588]. De plus, depuis 2008, Zhuhai fait partie des trois villes-pilotes (avec Guangzhou et Shenzhen) sélectionnées dans le DRP pour mettre en place la politique de « réhabilitation des 'trois vieux' » (三旧改造 *sānjiù gǎizào*)[589], à savoir les vieux bourgs[590], les vieux villages et les vieilles usines[591]. Il s'agit de rénover des anciens quartiers qui occupent souvent des emplacements urbains stratégiques mais dont l'intensité du développement est faible. Il est donc préconisé d'en améliorer les fonctions urbaines, l'aspect et les équipements publics. Le nombre de villages inclus dans ce projet intègrent de plus en plus de villages de la ZDHNT mais aussi dans les autres arrondissements.

6.3.4 Les raisons de la réhabilitation des villages urbains

Lors de l'enquête auprès des décideurs, ceux-ci évoquent deux raisons principales pour justifier la destruction des villages en vue de projets de rénovation urbaine.

La première concerne les projets « d'intérêt public » tels que la construction d'infrastructures routières ou d'ingénierie publique donnant aux autorités locales le

[588] En 2000 le gouvernement de Zhuhai publie les première mesures préconisant la réhabilitation des vieux villages urbains de Xinagzhou et crée un groupe de travail dédiée à cette tâche qui élaborera ensuite le plan pour la réhabilitation des 26 villages (Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 2000, *Circulaire sur les politiques de soutien à la réhabilitation des vieux villages du district de Xiangzhou pour la construction de communautés civilisées, n. 62* (关于香洲区改造城中旧村建设文明社区配套政策的通知), 4/6/2000 ; Qi 2017, 21 ; Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 21/6/2018).

[589] La surface concernée par la politique de « réhabilitation des 'trois vieux' » dans la même période est de 37,1 km^2 (vieux villages : 13,62 km^2 ; vielles usines : 13,14 km^2 ; vieux bourgs : 10,31 km^2) ce qui est relativement faible par rapport aux autres villes du DRP, par exemple Guangzhou où la surface à rénover est de 54 km^2 (Schoon et Altrock 2014, 233 ; BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai* (2013-2020)… *op. cit.*07/12/2022 16:38:00, p. 47).

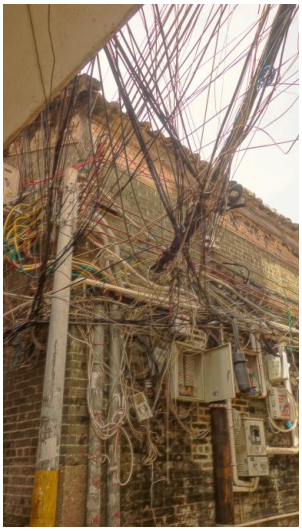
[590] Les vieux bourgs désignent les anciens quartiers, les anciennes zones commerciales et les zones mixtes industrielles et résidentielles, situés à proximité de zones centrales densément construites.

[591] Les vielles usines désignent d'anciens sites industriels et des bâtiments d'usines à faible production et à forte consommation, construit avant ou juste après le lancement des réformes économiques (1978).

pouvoir de mettre en œuvre les projets et d'imposer l'expropriation foncière aux villageois. La réhabilitation des vieux villages poursuit là l'objectif de « développement économique et social »[592]. Dans le Plan de rénovation (2013-2020) il est fait état de la piètre qualité de ces villages. D'aspect désordonné, ils ne suivent pas les règles d'urbanisme et d'aménagement de la ville-préfecture et sont soumis à des projets de construction hétérogènes en fonction des aspirations architecturales et des perspectives d'enrichissement de chaque ménage de villageois. Ces villages sont caractérisés par une forte densité, des bâtiments construits de manière irrégulière avec des étages élevés, des conditions sanitaires moyennes, et une gestion peu performante, d'où le besoin de guider de manière efficace leur développement futur, notamment en termes de gestion sociale et d'espace physique[593]. Les villages présentent des systèmes d'approvisionnement et d'assainissement d'eau peu efficaces caractérisés par différents types de tuyaux reliés de manière incohérente. L'approvisionnement en électricité et le système de télécommunications, ajouté plus tardivement et de manière fragmentaire à la structure ancienne du village, donne lieu à des enchevêtrements de fils électriques suspendus grossièrement à hauteurs variées. Le système de gestion des déchets est également parfois inefficace, contribuant à renforcer l'insalubrité de ces quartiers.

[592] Entretiens de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018 ; M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018.
[593] BMLCP, 2014, Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020), *op. cit.*07/12/2022 16:38:00, p.p.25.

Photo 29. Caractéristiques des villages urbains.

a. 

b. 

c. 

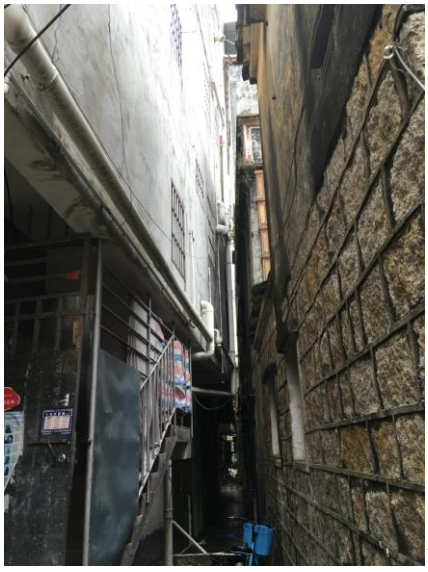
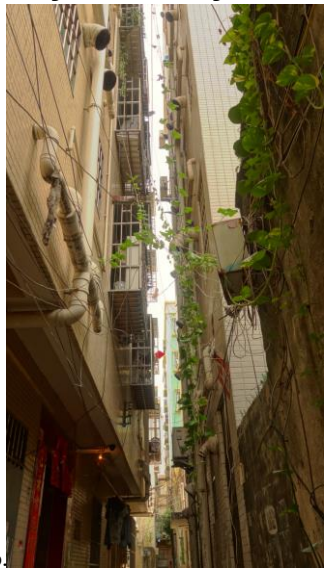
d. 

a. Enchevêtrements de fils électriques sur un bâtiment en briques d'époque Qing (1644-1912), Village de Beisha, Xiangzhou, Zhuhai, 5/10/2017 ; **b.** Un tas de déchets ménagers et un méli-mélo de fils d'alimentation électriques dans un croisement du Village de Shangchong, Xiangzhou, Zhuhai, 17/5/2017 ; **c.** Deux femmes originaires du Sichuan discutant à côté de conduites d'eau installées de façon précaire, Village de Fuxi, Xiangzhou, Zhuhai, 17/5/2017 ; **d.** Une femme, originaire du Heilongjiang, s'éloigne en direction de « bâtiments permettant de se serrer la main » surmontée par plusieurs faisceaux de fils électriques et de télécommunications. Village de Cuiwei, Xiangzhou, Zhuhai, 21/3/2017.

Les villages sont dépourvus d'équipements publics, d'espaces verts et d'installations sportives. Les infrastructures routières à l'intérieur des villages sont inadéquates, constituées d'un labyrinthe de ruelles et de passages étroits, avec des sorties de secours bloquées par de petits commerces qui occupent de manière désordonnée les rez-de-chaussée des immeubles. Cette structure et le manque d'installations de lutte contre les incendies rendent ces quartiers dangereux et inadéquats avec le système de planification urbaine[594].

[594] BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020), op. cit.*07/12/2022 16:38:00, p. 26.

Photo 30. Des « bâtiments permettant de se serrer la main » aussi appelés « bâtiments joue contre joue ».

a.  b.  c. 

a. Village de Jishan. ZDHNT, Zhuhai, 23/8/2018 ; **b.** Village de Beisha, Nanping, Xiangzhou, Zhuhai, 5/10/2017 ; **c.** Village de Fuxi, Xiangzhou, Zhuhai, 17/5/2017. Source : photos de l'auteure.

Les villages se caractérisent également par le chevauchement de parcelles à usage résidentiel, industriel et commercial aménagées de manière chaotique. La construction d'immeubles surélevés a été faite de manière spontanée, l'éclairage et la ventilation sont insuffisants du fait de l'extrême proximité entre les bâtiments. Dans leurs rapports, les décideurs vont jusqu'à mentionner des « bâtiments permettant de se serrer la main » (握手楼 *wòshǒulóu*) ou des « bâtiments joue contre joue » (贴面楼 *tiēmiànlóu*)[595] (**Photo *30***).

D'après le plan de rénovation (2013-2020), au-delà de l'aspect insalubre et dangereux des villages, l'autre problème majeur qu'entendent traiter les projets de réhabilitation est celui de l'économie collective des villages, qualifié « d'arriérée » (落后 *luòhòu*) notamment en raison de « la concentration de la population qui réside temporairement en ville (暂住人口 *zànzhù rénkǒu*) [les migrants de l'intérieur, n.d.t], dont la qualité humaine est faible (素质低 *sùzhìdī*). Par ailleurs, les logements qu'ils louent sont éparpillés. Leurs propriétaires ayant souvent quitté la ville, ils ne sont pas vraiment administrés, ce qui contribue à transformer ces quartiers en interstices dépourvues de sécurité publique (治安死角 *zhì'ān sǐjiǎo*) »[596]. Depuis les années 2000,

[595] *Ibidem*07/12/2022 16:38:00, p. 27.
[596] BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020)*, *op. cit.*07/12/2022 16:38:00, p. 27.

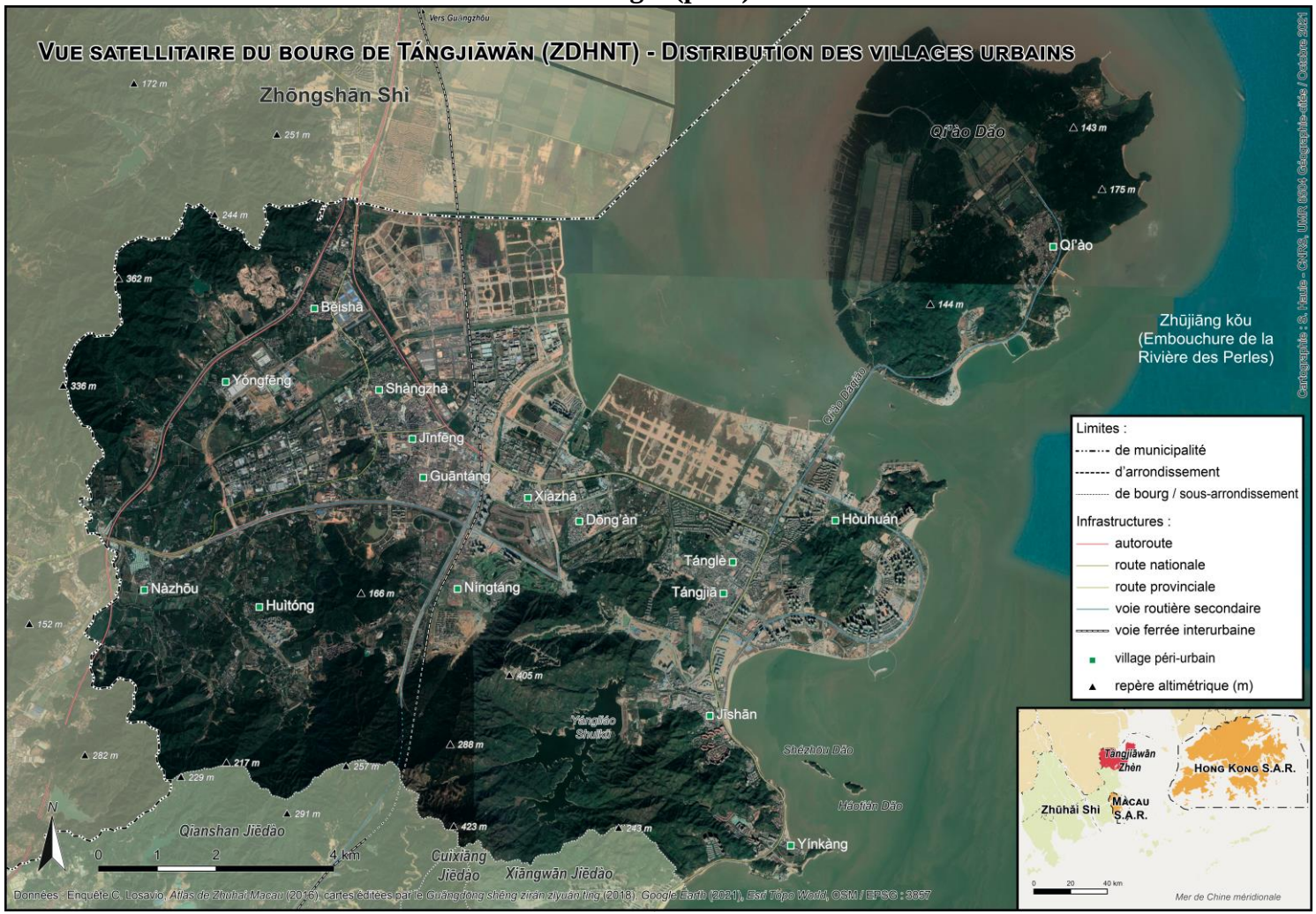
décideurs et aménageurs encouragent ainsi fermement la rénovation de ces interstices urbains. Toutefois, mise à part « l'amélioration du paysage urbain » [597] la principale motivation de ces acteurs dans ces projets est le profit économique. Une fois les projets approuvés par les villageois et leurs indemnisations négociées, le foncier devenu propriété du gouvernement local est transféré aux promoteurs immobiliers. En conséquence, le BRT pourra bénéficier d'importants revenus pouvant atteindre « plusieurs centaines de millions ou plusieurs milliards de RMB »[598]. Les promoteurs immobiliers, bien qu'ils aient la lourde tâche de négocier avec les villageois (processus qui peut s'étendre dans le temps) pourront exploiter une partie importante du foncier pour des projets à but lucratif. Dans le cas de la ZDHNT où les villages ne dépassent jamais 50 km^2 de surface totale, les promoteurs peuvent exploiter au moins 25% de la surface inclue dans le projet[599].

6.3.5 Les villages (péri-)urbains de la ZDHNT : lieux de vie privilégié des « travailleur de l'ombre »

Lors de mon arrivée à Zhuhai en 2016, seuls dix des villages urbains inclus dans le plan de rénovation de la ville-préfecture lancé en 2000 ont été effectivement démolis et transformés en quartiers modernes[600]. Les autres villages sont encore dans la phase de préliminaire ou dans celle des négociations (entre promoteurs immobiliers, villageois et autorités d'arrondissements [601]) pour un accord d'indemnisation des villageois. Par ailleurs, nombre d'autres villages ont été intégrés au plan de « réhabilitation des 'trois vieux' » pour la période 2013-2020[602].

[597] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018.
[598] *Ibidem*.
[599] Entretien de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018.
[600] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018.
[601] À Zhuhai les autorités d'arrondissement n'ont qu'un rôle de facilitateurs durant les négociations. Entretien de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018.
[602] 27 nouvelles villages ont été inclus dans le plan de réhabilitation 2013-2020 dont 16 devraient commencer à être reconstruit en 2017 (Entretiens de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018 ; M. W. Q. (BMLCP) 28/9/2017).

Carte 18. Distribution des villages (péri-) urbains dans la ZDHNT.



Source : Réalisée par S. Haule (2021). Données enquête de terrain C. Losavio (2016-2018), Atlas Zhuhai-Macao (2016), Google earth (2021), Esri Topo Worls, OSM/EPSG.

La surface totale de la ZDHNT destinée à être rénovée à partir de 2013 est de 584 hectares[603]. Bien que des parcelles à usage industriel fassent l'objet de réhabilitation, le gros des opérations concerne les villages. La ZDHNT compte 16 villages péri-urbains[604], dont quatre ont été inclus dans le plan de « réhabilitation des 'trois vieux' » en 2008 et neuf autres en 2013 (**Carte *18.***). Lors de l'enquête, ces villages existent toujours et constituent des lieux de vie très animés. Les anciens comités de villageois ont tous été officiellement transformés en comités de quartiers[605]. La propriété du foncier agricole du bourg de Tangjiawan (ZDHNT), auparavant collective, est désormais sous le contrôle du gouvernement local et les anciens villageois ont rejoint la population disposant du *hùkǒu* urbain. Toutefois, dans la plupart des villages, la phase de rénovation (destruction et reconstruction)[606] des villages n'a pas encore véritablement commencé[607]. La majorité des ménages d'anciens villageois sont actionnaires de la société coopérative par action du village, qui gère collectivement les réserves foncières (*liúyòngdì*) communes (à usage industriel et commercial). Tout ménage dispose également d'une parcelle de foncier résidentiel (*zháijīdì*) pour usage individuel qui ne peut dépasser les 100 m^2 (non plus 80 m^2 comme dans les années 1990) et sur lequel chaque ménage a le droit de construire un immeuble résidentiel de maximum 400 m^2 (non plus 240 m^2 comme auparavant) de surface de plancher[608].

---

[603] À savoir 15,8 % de la surface totale de la ville-préfecture inclue dans le plan de « réhabilitation des 'trois vieux' » 2013-2020 et qui couvre une surface de 3 700 hectares (BMLCP, 2014, *Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020), op. cit.*07/12/2022 16:38:00, p. 36)

[604] Les 16 villages sont : Tangle, Tangjia, Jishan, Yinkang, Houhuan, Dong'an, Xiazha, Ningtang, Guantang, Jinfeng, Shangzha, Beisha, Yongfeng, Nazhou, Huitong, Qi'ao.

[605] Parfois le nom du comité de quartier ne correspond pas au nom de l'ancien village, comme dans le cas du comité de quartier de Houhuang, crée en 2002, mais qui englobe l'ancien village Yu (« le village du poisson »). Parfois deux villages de taille plus petite sont réunis en un seul comité de résidents.

[606] Les décideurs tiennent à préciser que certaines parties des villages nommées « patrimoine historique et culturel » de la ville-préfecture ne sont pas démolies mais rénovées afin de les préserver. (Entretiens de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018 ; M. T. J. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 28/9/2017).

[607] Seuls deux villages, celui de Dong'an et celui de Guantang, sont dans la phase de négociations entre villageois et promoteurs immobiliers, supervisée par les autorités de la ZDHNT. Il s'agit de processus longs, couteux et problématiques notamment en raison du flou autour de la question du droit de propriété et du droit d'usage du sol. (Entretiens de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme te le logement BMLCP) 1/8/2018 ; M. W. Q. (BMLCP) 28/9/2017) ; M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018).

[608] Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 2008, *Avis du gouvernement municipal de Zhuhai sur* la r*églementation concernant la gestion de la construction de logements par des villageois (paysans expropriés), n. 160* (珠海市人民政府关于规范我市农民(被征地农民)建房管理的若干意见) ; Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 2012, *Avis du gouvernement municipal de Zhuhai sur la poursuite de la réglementation concernant la gestion de la construction de maisons par les anciens villageois, n.147* (珠海市人民政府关于进一步规范我市村民建房管理的意见) 28/12/2012 ; Gouvernement municipal de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai…op. cit.*, p. 110.

Photo 31. Les « forêts de béton » dans les villages périurbains de la ZDHNT.

a.

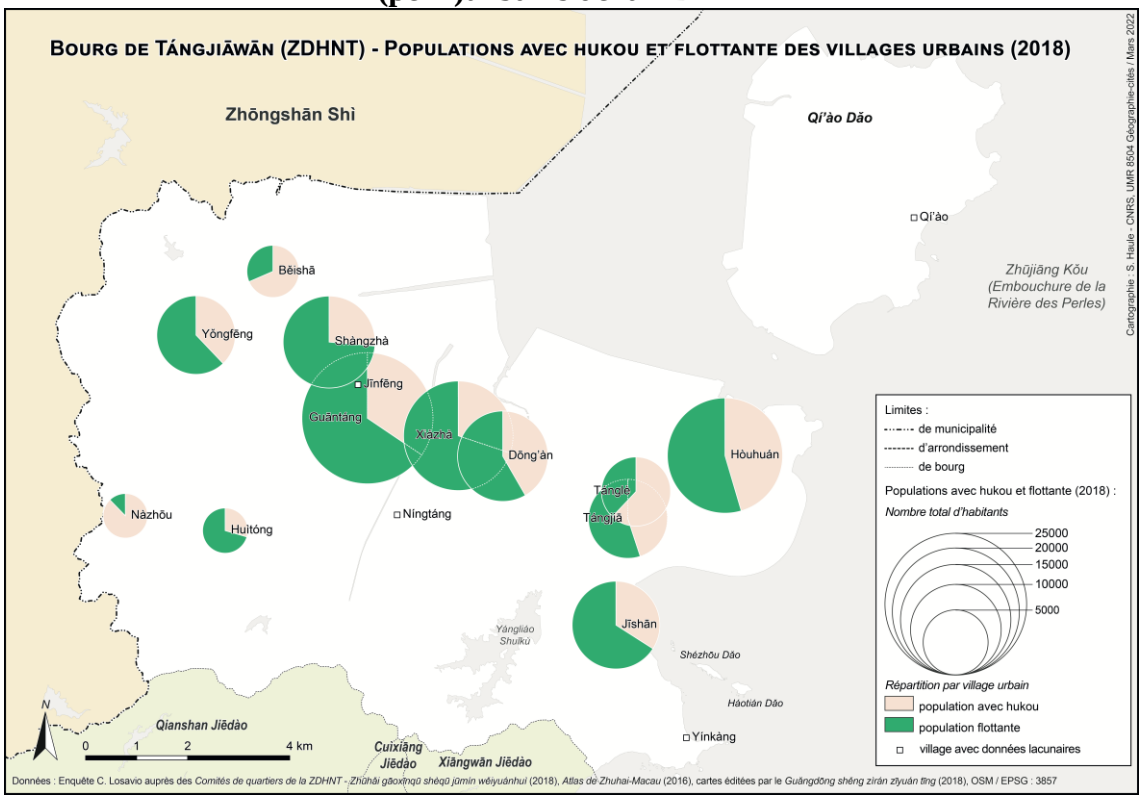

b.


c.


a. Vue plongeante depuis le toit d'une habitation. Village de Shanzha, ZDHNT, Zhuhai, 20/1/2018 ; **b.** Vue en contre-plongée d'une partie du Village de Tangjia, 27/6/2019 ; **c.** Vue en contre-plongée d'un angle du village de Jishan, 23/8/2018. Source : Photos de l'auteure.

Bien que la densité du bâti soit moins importante que pour les villages urbains de l'arrondissement de Xiangzhou, les villages péri-urbains de la ZDHNT sont aussi des « forêts de béton ». Les anciens villageois (certains résidents encore sur place et d'autres ont rejoint la communauté des Chinois d'outre-mer), ont continué et continuent à construire des maisons atteignant la surface maximale consentie ou la dépassant. Ces logements forment le gros du parc social de fait pour les migrants de l'intérieur de la ZDHNT n'ayant pas accès au logement social. Bien que l'échantillon de cette recherche n'ait pas la prétention d'être exhaustif, des 128 migrants interrogés, 107 (soit 83,6%) vivent dans les villages urbains. Ce constat est confirmé par les données sur la population (avec *hùkǒu* et flottante) obtenues auprès de la quasi-totalité des comités de résidents de la ZDHNT lors de l'enquête en 2018. Malgré leur nature volatile et souvent imprécise, ces données témoignent d'une proportion de migrants de l'intérieur presque toujours supérieure à celle de la population originaire des villages (**Carte *19.***).

Carte 19. La population avec *hùkǒu* et la population flottante dans les villages (péri-)urbains de la ZDHNT



Source : Réalisée par S. Haule (2022) d'après les données des comités de quartiers de la ZDHNT (2018). Enquête de terrain C. Losavio (2016-2018), Atlas Zhuhai-Macao (2016), OSM/EPSG.

Ces observations ne font que confirmer ce qui a déjà été observé dans les villages urbains des mégapoles et des très grandes villes du pays et du DRP. La littérature sur le sujet a montré la confluence des migrants vers ces villages, notamment lorsqu'ils se trouvent à proximité de nouvelles ou anciennes zones industrielles, comme dans le cas de la ZDHNT (Song, Zenou, et Ding 2008 ; Hao et al. 2013 ; Wang Y.P., Wang, et Wu 2010 ; Wu F., Zhang, et Webster 2014). Toutefois les différents types de logements du parc social de fait des villages urbains n'ont pas véritablement fait l'objet d'analyse dans les études précédentes. Quel sont les choix résidentiels des migrants au sein des villages péri-urbains de la ZDHNT ?

6.4 Le parc locatif des villages (péri)-urbains de la ZDHNT : les choix résidentiels des migrants

L'enquête de terrain dans la ZDHNT a mis en évidence qu'à Zhuhai, comme dans d'autres villes et mégapoles du DRP et de Chine (Wu F., Zhang, et Webster 2014), le parc locatif privé des villages urbains constitue le choix résidentiel le plus courant pour les

migrants de l'intérieur travaillant dans l'industrie et les services. 89 des migrants interrogés (soit 70 %) ont eu recours à la location dans les villages urbains et péri-urbains de la ville-préfecture. En fonction de leurs ressources économiques, de leurs réseaux de connaissances, de leur composition familiale, et de la durée de leur séjour, leur choix résidentiel dans les villages se diversifie. Trois principaux types de logements en location différents sont repérés lors de l'enquêtes dans les villages de la ZDHNT : les petits hôtels loués pour des courtes périodes (6 migrants interrogés y sont domiciliés) ; les résidences anciennes (38 migrants), et les appartements dans des immeubles plus récents (公寓 *gōngyù*) (45 migrants).

Photo 32. Le quotidien d'un village péri-urbain de la ZDHNT.

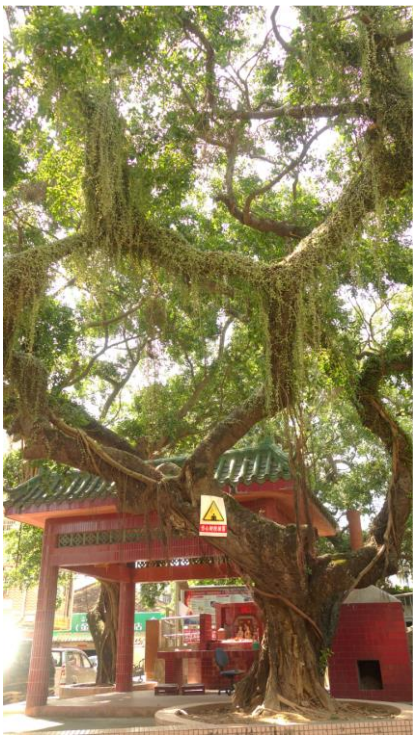
a.



b.



c.

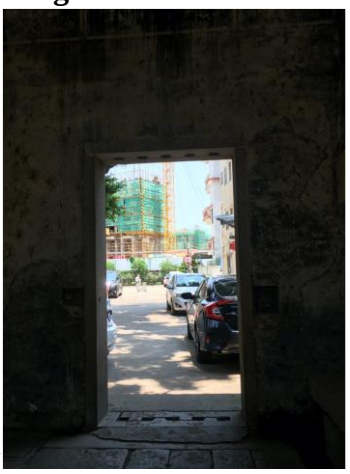


a. Un vendeur de fruits ambulant originaire du Shandong stationne dans la place du village de Xiazha (**c.**), où deux enfants de migrants du Guangxi jouent avec leur grand-mère. (**b.**) Plus tard, un groupe d'ouvriers, originaires du Hunan, se reposent dans la même place avant de retourner sur le chantier de construction, qui se trouve à quelques dizaines de mètres. La plupart d'entre eux habitent dans le village de Xiazha, d'autre dans le village non loin de Guantang. Source : Photos de l'auteure, Village de Xiazha, ZDHNT, Zhuhai, 8/9/2017.

L'absence d'alternatives résidentielles abordables oriente les choix des migrants vers ces zones grises de contact entre ville et campagne. Par ailleurs, le cadre de vie de ces anciens villages (dotés d'un marché, d'une place publique, de ruelles pavées, d'une végétation dense) offre un mode de vie qui rappelle surtout aux migrants de la première génération

leur ancienne vie à la campagne[609]. De plus, l'emplacement des villages péri-urbains de la ZDHNT est pratique, car ils sont proches du lieu de travail. Ils offrent un accès stratégique aux usines de production, anciennes et récentes, aux ateliers textiles du bourg de Tangjiawan, mais aussi aux chantiers de construction qui se multiplient autour des villages, en pleine urbanisation.

Photo 33. La proximité domicile-travail au sein d'un village de la ZDHNT.

a.  b.  c. 

a. b. Après la pause déjeuner, des ouvrier-paysans originaire du Shandong et qui habitent dans le village de Dong'an, retournent (**c.**) sur le chantier de construction qui se trouve juste à la sortie du village. Village de Dong'an, ZDHNT, Zhuhai, 21/7/2017.

6.4.1 Les petits hôtels pour la main d'ouvre venue d'ailleurs

En plus des ouvriers du bâtiment, les ouvriers industriels figurent également parmi les ouvriers paysans supposés rester temporairement en ville. Leurs compétences techniques ne sont pas assez élevées pour leur permettre de louer un dortoir ou pour bénéficier d'autres logements locatifs publics. Ceux qui viennent travailler à Zhuhai pour la première fois, pour une durée indéterminée et avec un réseau d'interconnaissances trop restreint, pourront recourir aux petits hôtels (住宿 *zhùsù*) des villages urbains. Dans la ZDHNT, tous les villages en sont munis, ceux-ci sont construits par des familles d'anciens villageois sur leur foncier résidentiel, souvent à l'aide d'investisseurs externes aux villages[610]. Peu couteux et loués à la journée, à la semaine ou au mois, ces hôtels sont destinés à héberger pour des périodes variable la main d'œuvre venue d'ailleurs.

[609] Entretiens de l'auteure auprès des migrants de la ZDHNT, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018.

[610] Il peut s'agir d'un ménage de l'arrondissement de Xiangzhou, de petits promoteurs immobiliers et dans certains cas de familles de migrants.

Photo 34. Organisation spatiale de la partie centrale de la ZDHNT.



Le tracé rectangulaire (rouge) enferme la Parc scientifiques et technologiques des entreprises privés de la ZDHNT. Sur la rue de la Science et de la Technologie se suivent : (**a.**) le Centre (national) de service d'entrepreneuriat ; (**b.**) l'entreprise d'électronique Wanlida ; (**c.**) et celle de matériels médicaux Fornia. En traversant l'avenue Gangwan, flambant neuve, (**d.**) une dame, originaire du Guanxi, collecte des déchets recyclables. Le tracé ovale (rouge) sur la carte encercle le village de Xiazha qui se trouve de l'autre côté de l'avenue. (**e.**) La porte d'entrée traditionnelle mène à la rue principale du village (**f.**), animée par (**g.**) par un vendeur de patates douces, les enfants qui jouent sous contrôle de leur grands-parents (**h.**) et une bouchère à l'entrée de sa boutique. Source : photo de l'auteure. ZDHNT, Zhuhai, 10/1/2018.

Xiazha est l'un des villages dans lesquels j'ai pu visiter des hôtels pour migrants. Ce village situé au cœur de la ZDHNT, est à proximité du « Centre (national) de services d'entrepreneuriat de la ZDHNT » et en face d'un des parcs scientifiques et technologiques de la ZDHNT. Il s'agit d'un des quartiers de la ZDHNT qui accueille le plus grand nombre d'entreprises high-tech à capital chinois ou sino-étranger[611]. Même l'intitulé des rues rappellent aux passants qu'ils se trouvent dans une « Silicon valley » locale[612]. Le parc technologique est tranquille et soigné. En traversant l'avenue Gangwan flambant neuve, se trouve, caché derrière des arbres le village de Xiazha, qui dès l'entrée principale est une explosion de couleurs, de bruits et d'odeurs en net contraste avec le calme et la sobriété du parc technologique. L'entrée, constituée d'une porte aux décors traditionnels, mène sur la route principale du village foisonnant de petits commerces (une boucherie, un légumier, une supérette), de restaurants et de vendeurs ambulants. Dès l'entrée, des panneaux colorés indiquent la présence de chambre d'hôtels loués à la journée ou au mois. J'en suis un au hasard, qui me mène à l'hôtel de la « bonne chance » situé dans une petite ruelle. J'y rencontre M. Fu, 44 ans, originaire du Jiangxi[613], gérant d'un de ces hôtels depuis plus de dix ans. Il est arrivé à Zhuhai une quinzaine d'année auparavant et, après avoir occupé des boulots occasionnels et après avoir vécu lui aussi dans une chambre de cet hôtel, a pris la place du gérant, également originaire du Jiangxi, alors contraint de rentrer au village.

[611] Parmi les entreprises du Parc scientifique et technologique figurent : Bofan, une entreprise développant des technologies pour la culture aquatique et des Innovations technologiques contre la pollution des milieux aquatiques ; CeramicHeater, producteur de composants chauffants en céramique ; Wanlida, qui développe, fabrique et distribue une vaste gamme de produits électriques ; Fornia, Fabricants de matériel médical, Dekey, entreprise sino-honkongaise de haute technologie engagée dans la recherche, le développement et la production de claviers et souris ; Zhuhai Xinmingzhu Electronics Co., Ltd. qui appartient aux groupe suisse *Swatch group* et qui produit des montres et des horloges.

[612] Parmi les rues du parc technologique on aperçoit : la « rue de l'innovation », la « rue de la Science et de la Technologie » ou la « rue de Venus ».

[613] Province frontalière de la partie septentrionale du Guangdong.

Photo 35. L'entrée d'un hôtel pour les migrants



M. Fu devant le guichet de la réception de l'hôtel de la « bonne chance », derrière lequel se trouve son logement. Sur le mur au-dessus du guichet, les caractères écrits avec un feutre indiquent : « logements civilisés » (文明住房 *wénmíng zhùfáng*). Source : photo de l'auteure. Village de Xiazha, ZDHNT, Zhuhai, 10/1/2018.

Le propriétaire de l'immeuble ne vit plus à Zhuhai, il est parti 25 ans plus tôt à Hong Kong. Il a fait construire l'immeuble à côté de la maison ancestrale et l'a sous-loué pour en faire un hôtel dédié à la main d'œuvre venue d'ailleurs :

> « […] *ici à Xiazha il n'y a que des gens venant d'ailleurs* (*wàidìrén*), *les villageois ne sont qu'une partie très minoritaire des habitants du village,* […]. *Après les réformes économiques, les gens d'ici* (*běndìrén*) *se sont vite enrichis et ont quitté le village. Mais ces immeubles* [il indique les immeubles qui nous entourent n.d.t] *leur appartiennent toujours alors ils les louent aux gens, comme moi, venus ici pour travailler* (*dǎgōngde*), *je suis donc sous-loueur* (包租公 *bāozūgōng*) […] ».

(M. Fu, 44 ans, gérant d'un hôtel pour les migrants, originaire d'un village du Jiangxi)

L'hôtel géré par M. Fu est muni de deux étages chacun pourvu de huit chambres.

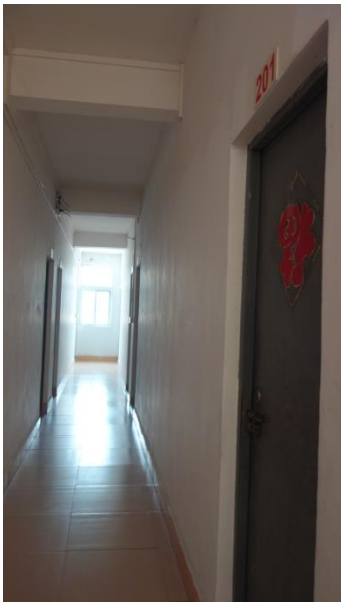
> « *Si on remplissait chaque mois toutes les chambres* [16 en tout n.d.t.] *l'hôtel rapporterait 10 000 par mois* [env. 1 500 € n.d.t.]*, mais c'est rarement le cas* […] *chaque mois cela nous rapporte 6 000 ou 7 000 RMB* […] *Nous gardons un peu plus que la moitié et le reste est versé au propriétaire de l'immeuble* ».

(M. Fu, 44 ans, gérant d'un hôtel pour les migrants, originaire d'un village du Jiangxi)

Photo 36. L'hôtel de « la bonne chance ».

a. 

b. 

c. 

d. 

a. Pancarte indiquant la présence d'un hôtel loué à la journée ou mensuellement. **b.** La ruelle où se trouve l'hôtel de « la bonne chance », bordée par des vases où sont plantés des légumes. **c**. Un couloir de l'hôtel au deuxième étage. **d.** La cuisine commune au rez-de-chaussée, utilisé par un des clients. Source : photo de l'auteure. Village de Xiazha, ZDHNT, Zhuhai, 10/1/2018.

Bien que l'hôtel ne rapporte que peu de revenus au propriétaire, cela n'est pas important selon M. Fu. D'après lui, sous-louer l'immeuble est une manière pour le propriétaire de le faire garder à quelqu'un et d'éviter qu'il ne soit occupé de manière impropre. Selon lui les propriétaires se sont déjà enrichis à l'étranger, et ils gardent l'immeuble et la maison ancestrale pour maintenir un lien avec leur lieu d'origine :

> « *Le foncier résidentiel est pour eux l'héritage familial* (传家宝 *chuánjiābǎo*) ! ».

(M. Fu, 44 ans, gérant d'un hôtel pour les migrants, originaire d'un village du Jiangxi)

Les chambres, toutes équipées de toilettes et d'une fenêtre, mesurent environ 30-35 m^2. Elles sont dotées de mobilier simple (un ou deux grands matelas posés par terre,

une armoire, une petite table et un tabouret) et elles sont louées 600 RMB[614] par mois, tandis que le prix à la journée est de 35 RMB. Parfois, une chambre peut être louée à plusieurs personnes, soit un petit ménage de deux adultes et un ou deux enfants, mais plus généralement à deux ou trois co-équipiers qui travaillent sur le même chantier ou dans la même usine qui arrivent ainsi à économiser sur la location. C'est le cas de Zhi S., un jeune migrant de 27 ans, provenant lui aussi d'un village de la province du Jiangxi, sous la juridiction de la préfecture de Fuzhou. Je le rencontre à l'entrée de sa chambre (que je peux visiter très rapidement) dans l'hôtel géré par M. Fu. Arrivés à Zhuhai cinq mois auparavant, Zhi S. travaille depuis deux mois comme assembleur en produits électriques dans une des entreprises d'électronique située juste dehors du village. Il partage sa chambre avec deux autre jeunes migrants du Jiangxi qui travaillent dans la même usine. Avec un salaire de 3 600 RMB par mois[615], partager les dépenses pour l'hébergement, qui ne lui coûte que 200 RMB par mois lui permet d'économiser pour pouvoir louer un logement plus grand dans les mois à venir.

> « […] *ce n'est qu'un hébergement temporaire* (临时住宿 *línshí zhùsù*) *mais pour l'instant c'est une bonne solution. Je ne sais pas combien de temps je vais travailler dans cette usine, ni combien de temps je vais rester à Xiazha, tu sais, je traverse la rivière en tâtonnant les pierres* (摸着石头过河 *mōzhe shítou guòhé*)[616] [il riz, n.d.t]. ».
>
> (Zhu S., 27 ans, ouvrier dans une usine de composants électroniques, originaire d'un village du Jiangxi)

Les clients de l'auberge ont aussi accès à la cuisine commune qui se trouve au rez-de-chaussée, munie d'un lavabo, d'une cuisinière a gaz et d'un petit plan de travail. Juste à côté se trouve la réception, qui fait office de logement pour M. Fu et sa famille (sa femme et ses deux enfants de 8 et 11 ans). Elle est composée d'une première pièce de 7-8 m^2 avec une petite table où se fait l'enregistrement des clients (sur la base d'une photocopie de leur carte d'identité) et une structure de lit superposé sans matelas qui fait office d'étagère d'appoint : y sont stockés serviettes, coussins, chaises, et cartons. Les seaux sont utilisés pour faire la lessive et pour laver le bâtiment, tâches dont s'occupe la

[614] Tous les hôtels pour migrants visité dans la ZDHNT affichent le même prix. Parfois si les chambre sont doté de climatiseur le prix monte à 700 RMB/mois.
[615] Il est payé 12 RMB l'heure et travaille 10 heures par jour.
[616] Il s'agit d'une phrase célèbre prononcée par Deng Xiaoping lors du lancement des réformes économiques, indiquant la nécessité de faire les choses avec prudence et d'expérimenter, car on n'avance qu'en tirant des leçons.

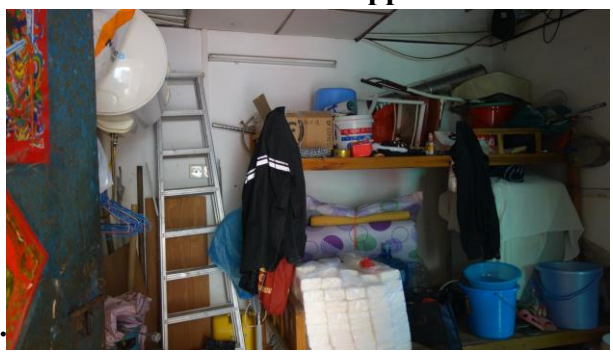
femme de M. Xiao. Par terre, dans la petite chambre repose un matelas où dorment les enfants, face à l'accès aux toilettes (à la turque mais équipées d'un système de chasse d'eau) où un robinet permet de remplir des bassines pour se laver. Monsieur et Madame Fu occupent une autre chambre contiguë à la première d'environ 13 m^2, pourvue d'un climatiseur et aménagé de deux armoires et d'un lit superposé dont la partie inférieure, sert de lit pour le couple, tandis que la partie supérieure a aussi été transformée en étagère d'appoint.

« *L'appartement est simple mais nous n'avons pas besoin de payer un loyer car nous sous-louons l'immeuble entier. C'est très pratique. Ici à Xiazha les prix de location ne sont pas tellement élevés mais dès qu'on met les pieds en dehors du village, pour louer un appartement il faut avoir de l'argent*. ».

(M. Fu, 44 ans, gérant d'un hôtel pour les migrants, originaire d'un village du Jiangxi)

Photo 37. L'appartement de M. Fu et de sa famille.

a.



b.



c.



L'appartement se compose **(a.)** d'une chambre d'appoint, qui fait office de débarras et où dorment les enfants **(b.)** de la chambre de M. Xiao et de sa femme et **(c.)** d'une salle de bain. Source : photo de l'auteure. Village de Xiazha, ZDHNT, Zhuhai, 10/1/2018.

Ces hôtels sont un repère essentiel pour les migrants qui changent souvent de lieu de travail, de ville ou d'arrondissement et qui ont besoin de se loger seuls ou en famille pour

des périodes variables lors de leur arrivée dans la ZDHNT. Parfois, d'après les gérants d'autres hôtels dans les villages environnants, il est possible que des contremaîtres louent l'immeuble entier pour une équipe d'ouvriers durant quelques mois, à des tarifs préférentiels, mais ce n'est pas systématique[617]. Il y a aussi nombre de migrants qui ne restent qu'une semaine. Des six migrants vivant dans des hôtels de villages urbains interrogés, cinq occupent leur chambre depuis un mois et demi ou deux mois et une seule depuis deux semaines. D'après M. Fu, les clients restent normalement deux ou trois mois mais pas plus, car il y a des logements plus grands et moins couteux dans le village de Xiazha ou dans les autres villages environnants. Une fois que les migrants, supposés vivre temporairement en ville, étendent leur réseau de connaissances sur place et appréhendent les prix de location dans le quartier, ils renouvellent leur stratégie résidentielle pour un logement plus stable et moins coûteux.

6.4.2 La location des habitations anciennes

Photo 38. Un tag indiquant la présence de logements à louer.



Source : Photo de l'auteur, village de Beisha, ZDHNT,Zhuhai, 30/7/2018.

La location d'appartements aux personnes extérieures au village est interdite en RPC par la loi sur la gestion foncière. Celle-ci interdit l'utilisation à titre onéreux du sol dont la propriété est collective et stipule que le foncier résidentiel alloué aux villageois se

[617] Entretiens de l'auteur, village de Guantang, octobre 2017 ; village de Shangzha, février 2018, Village de Beishan, février et mars 2018.

doit d'être exclusivement utilisé pour un usage familial[618]. Toutefois, le départ de la majorité des anciens villageois de la ZDHNT, très souvent à l'étranger, a créé un parc important de logements anciens vacants. Il s'agit d'habitations de style Lingnan de fin XIXe et début XX siècle, et parfois de temples des ancêtres à usage familial restés vacants. Dans un contexte d'expropriation tendu[619], les anciens villageois émigrés, pour éviter de perdre cet héritage économique mais surtout symbolique de leur lignage, préfèrent la mise sur le marché locatif à bas prix de ces habitations anciennes [620].

Photo 39. Une ancienne résidence louée à des migrants dans un village de la ZDHNT.



Une ancienne habitation de style Lingnan, appartenant à une des plus anciennes familles originaires du village de Guantang (ZDHNT). La famille ayant désormais migré aux État Unis, la maison a été louée à quatre ménages de migrants par un sous-loueur (le loyer total est de 1 000 RMB/mois). En juin 2015, le BMLCP de Zhuhai désigne la maison comme étant parmi les premiers 23 lieux de la ville-préfecture à devenir patrimoine architectural. Lors de la réhabilitation du village, l'habitation qui deviendra un bien de l'État, ne pourra pas être détruite. Source : Photo de l'auteure, village de Guantang, ZDHNT, Zhuhai (12/7/2018).

---

[618] Comité permanent de l'Assemblée Nationale du Peuple, 1998, *Révision de la loi sur la gestion foncière de 1988…op. cit.* art. 43 et 63. Le plan directeur de la ville revient sur cette interdiction, soulignant que le foncier résidentiel des villages ne peut être utilisé que pour la construction d'habitations privées (私宅 sīzhái) (Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, 2015, *Plan directeur de la ville de Zhuhai…op. cit.*, p. 110).

[619] A titre d'exemple, 642 anciens villageois ont protesté en 2014 dans les rues de la ZDHNT après avoir envoyé plusieurs pétitions aux autorités municipales et de la ZDHNT au sujet de la corruption du comité de résidents du village de Tangle. Les fonctionnaires du comité de résidents sont accusés de n'avoir jamais distribué aux villageois les revenus économiques issus de la location du foncier à usage commercial et industriel octroyé au village par le bureau de la terre en 1995 suite à l'expropriation du foncier agricole de 1988. (Les villageois de Tangle, 2014, Les Droits de Tangjiawan (唐家湾维权), Weibo.com, 29/7/2014 (https://wickedonna1.tumblr.com/post/93245105845) (Consulté le 12/4/2019)).

[620] Une partie de ces habitations est à l'abandon. Enquête de l'auteure auprès des villageois et des migrants de la ZDHNT, Zhuhai, enquête de terrain 2016-2018.

Lors de l'enquête, j'ai visité plusieurs dizaines de résidences anciennes qui abritent 38 des migrants interrogés. Il s'agit notamment de la première génération de migrants arrivée à Zhuhai depuis plus de vingt ans ou de la deuxième génération, arrivée lors des dix dernières années, mais ayant migré avec leur famille et leurs parents. Les habitations anciennes à un ou deux étages sont très amples, occupant des surfaces allant de 100 m^2 à 300 m^2. Elles sont généralement occupées par des familles nombreuses ou partagées par plusieurs ménages. Ces résidences, entièrement en pierre ou en briques et disposant de toitures traditionnelles (caractérisés par des poutres apparentes à l'intérieur et des tuiles de pierre à l'extérieur), sont des habitations charmantes mais vétustes. Elles constituent un lieu de vie confortable, de par leur taille mais aussi par la présence fréquente d'un patio, une courette intérieure, ou d'un espace pour aménager un petit potager/poulailler. Le prix de location moyen pour un logement ancien dans l'ensemble des villages péri-urbains de la ZDHNT est de 400 RMB/mois. La taille de ces logements peut varier, mais n'est pas vraiment déterminante dans le prix. C'est plutôt la distance des zones importantes du bourg de Tangjiawan, comme les zones industrielles ou le village de Tangjia (le plus proche de la Résidence des *talents*) qui affecte les prix. Les villages (de Nintang, Nazhou, Huitong, Jishan, Yinkang et Qi'Ao) les plus éloignés de ces zones affichent un prix moyen de 250 RMB/mois contre 550 RMB/mois pour les villages les plus proches.

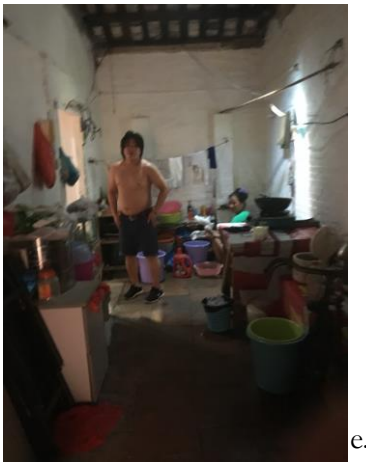
Parmi les habitations anciennes visitées figure celle des trois frères Zhang de 37, 31 et 23 ans (Chapitre 4). Originaires d'un village rural de la province sud-occidentale du Yunnan, ces frères d'ethnie Yi ont migré à Zhuhai avec leur mère il y a un peu plus de 10 ans. Leur choix a été déclenché par le décès de leur père.

> « *Il fallait trouver un travail pour gagner notre vie mais à la campagne, au Yunnan, il n'y a rien à faire à part cultiver la terre. Il n'y a pas d'entreprises, il n'y a pas de travail, il n'y a rien. Nous n'avions pas de ressources, nous étions très pauvres et nous avions besoin de gagner de l'argent.* […] *Beaucoup de connaissances du village ancestral avaient migré avant nous dans le DRP et nous ont conseillé Zhuhai, car le coût de la vie est plus raisonnable pour une meilleure qualité de vie. Par exemple à Shenzhen et à Guangzhou, le loyer pour un appartement bien plus petit que celui-là dans les vieux villages urbains est bien plus élevé, là-bas il faut au moins 800-1000 RMB par mois par tête pour se loger dans des petites chambres* […]. ».
>
> (Zhang M., 37 ans, ouvrier dans une usine de composants électroniques, originaires du Yunnan)

À Zhuhai, les trois frères, tous ouvriers dans une usine de composants électroniques de la ZDHNT qui leur assure un salaire manuel de 3 500 RMB chacun, ne payent que 600 RMB par mois pour une habitation ancienne d'environ 200 m^2 située dans le village de Dong'an, dans la ZDHNT. Les propriétaires du logement ont quitté le village pour aller vivre au centre-ville de Zhuhai, à Xiangzhou, une quinzaine d'années auparavant, mettant en location leur ancienne maison. L'habitation est vétuste. L'entrée, avec une hauteur sous plafond de 3,5 mètres, est aménagée en salon. C'est Mme Zhang, la mère, qui me montre le reste de la maison. D'après elle l'appartement est grand, donc adapté à la taille de leur ménage et assez confortable. Cependant elle répète qu'il est de « piètre qualité » et en « mauvais état ». Quand ils sont arrivés, l'habitation n'était pas approvisionnée en électricité, n'était pas munie de toilettes et le sol était en terre battue.

Photo 40. Une habitation ancienne dans un village de la ZDHNT.

a.  b. 

c.  d.  e. 

a. Les trois frères Zhang dans le salon à l'entrée de leur habitation ; **b.** La façade extérieure de l'habitations en briques ; **c.** La cambre d'un des trois frères ; **d.** La pièce faisant office de cuisine et de buanderie surmontée de poutres apparentes ; **e.** la salle de bain/toilette. Source : photo de l'auteure, village de Dong'an, ZDHNT, Zhuhai, 21/7/2017.

Les trois frères ont aménagé eux même l'intérieur de l'appartement en revêtant le sol de briques et en ajoutant des toilettes et le système électrique. Leur habitation prévoit quatre chambres (deux sur une mezzanine et deux au rez-de-chaussée) d'environ 6 m^2 chacune, dotées d'un lit muni d'une moustiquaire et d'un ventilateur. Une grande pièce de 25 m^2

fait office de cuisine et de buanderie (les vêtements sont lavés dans des bassines). Elle mène à une courette intérieure et à la petite salle de bain où les toilettes à la turque font également office de drain de douche, agrémenté d'un simple robinet. Les Zhang ne disposent pas d'autre électroménager qu'un frigo, un distributeur d'eau potable, et une cuisinière à gaz. La simplicité du mobilier reflète leur condition de vie modeste, qui est soulignée à plusieurs reprises lors de notre échange. Les frères Zhang, tous trois célibataires, m'avouent ne pas avoir les moyens de se marier :

> « *De nos jours pour se marier il faut au moins un capital de 200 000 RMB et être propriétaire d'un logement, nous n'arriverons jamais à acheter à Zhuhai. Les prix ont augmenté de façon démesurée* (房价涨得太疯了*fángjià zhǎng de tài fēng le*) *! Dans le bourg de Tangjiawan, le prix au mètre carré a atteint les 30 000 RMB en moyenne !* [...][621] ».
>
> (Zhang X., 31 ans, ouvrier dans une usine de composants électroniques, originaires du Yunnan)

Malgré ce constat, les Yuan ne prévoient pas de rentrer chez eux au Yunnan. Animés par le désir de mieux gagner leur vie qu'à la campagne, ils se contentent d'une habitation vétuste mais spacieuse, abordable et proche du lieu de travail. Ces réflexions sont partagées par la plupart des migrants interrogés vivant dans ce type d'habitation. Le critère différenciant des ménages disposant de meilleurs revenus y habitant, est la disposition de mobilier plus soigné et d'électroménager en plus grande quantité.

[621] Bien que les données de Anjuke.com et de Fangtianxia.com concernant les prix immobiliers dans la ZDHNT affichent un prix moyen du logement (neuf et ancien confondu) dans la ZDHNT autour des 21 000 RMB/m^2 (voir Chapitre 3) d'après nos échanges avec les promoteurs, décideurs et habitant de la ZDHNT, les logements-marchandise des nouvelles résidences sont vendu à un prix moyen e 30 000 RMB/m^2.

Photo 41. Location d'un ancien temple ancestral



Un ancien temple ancestral (祠堂 *cítáng*) faisant office de studio pour un ouvrier-paysan du Shandong. Malgré la taille plus exiguë du logement, loué pour 200 RMB/mois, l'habitation a été améliorée par le locataire qui l'a dotée de toilettes (derrière la porte en bois) et d'un réseau électrique. À noter la télévision et le décodeur pour l'accès à internet. Photo de l'auteure, village de Jishan, ZDHNT, Zhuhai 23/7/2017.

6.4.3 Louer un appartement dans les immeubles neufs (*gōngyù*)

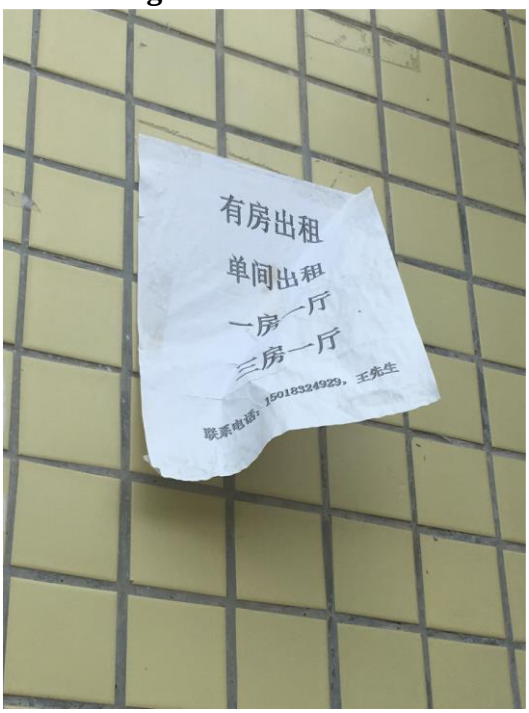
Mise à part les habitations anciennes, les villages péri-urbains de la ZDHNT prévoient des immeubles « neufs », souvent désignés par le terme *gōngyù* (公寓) (condominium). Il s'agit d'immeubles construits à partir des années 1990 et surtout dans les années 2000, par les anciens villageois restés sur la place. La prolifération de ces immeubles a permis de répondre aux besoins croissants en logements des migrants arrivés à Zhuhai dans ces mêmes décennies. Ces bâtiments d'au moins trois étages mais atteignant parfois six ou sept étages sont divisés en appartements ou en studios. Leur taille est plus exiguë que celle des résidences anciennes et le loyer est plus élevé. En moyenne dans les villages de la ZDHNT les prix de location pour ce type de logements sont :

- de 250 RMB/mois pour des studios d'environ 25 m^2 ;
- de 400 RMB/mois pour un appartement avec une chambre et une salle à manger d'environ 40 m^2 ;
- De 650 RMB/mois pour un appartement doté de deux chambres et une salle à manger de 50 m^2.

- Et de 850 RMB pour des appartements avec au moins trois chambres et une salle à manger.

Photo 42. Affiches de locations dans un village de la ZDHNT

a. 

b. 

a. Un panneau signalant la présence de logement à louer. Il s'agit d'appartements « totalement neufs » (全新套房 *quánxīn tàofáng*). **b.** Une affiche indiquant des appartements à louer de différentes tailles (studio, appartements dotés d'une ou deux chambre et salon) dans un immeuble neuf. Village de Beisha, ZDHNT, Zhuhai, 30/7/2018. Une affiche Source : photos de l'auteure.

45 migrants interrogés se logent dans ce type d'appartements du parc locatif privé. Ces logements sont privilégiés par la nouvelle génération de migrants, moins attirés par les résidences anciennes à cause de leur style dépassé et de leur vétusté. Ils préfèrent se loger dans des immeubles plus modernes (更现代 *gèng xiàndài*), au détriment de la taille, plus petite, et du loyer, plus cher. Les studios, sont aussi loués par des migrants ayants migrés seuls, et parfois même par ceux qui séjournent en ville depuis de nombreuses années. C'est le cas de M. Cui, 47 ans originaire du Hunan et qui vit à Zhuhai depuis onze ans. Après avoir vécu pendant des années sur les chantiers de construction de plusieurs provinces chinoises, y compris du Guangdong, il décide de s'arrêter vivre à Zhuhai, ville qu'il aime notamment pour le climat doux et la faible pollution de l'air. Par ailleurs, M. Cui n'a jamais manqué de travail à Zhuhai et ces dernières années, il a enchainé plusieurs chantiers de construction dans la ZDHNT. Il a en effet contribué à la construction de la résidence « Jardin de la sagesse », logement à caractère garanti dont il ne peut pas bénéficier. Lors de notre rencontre il vient de commencer le chantier d'une autre résidence de logements-marchandises, « le jardin charmant » (惠景畅园 *huìjǐng*

chàngyuán), financée par le même promoteur immobilier que la première résidence (la ZHHTCI).

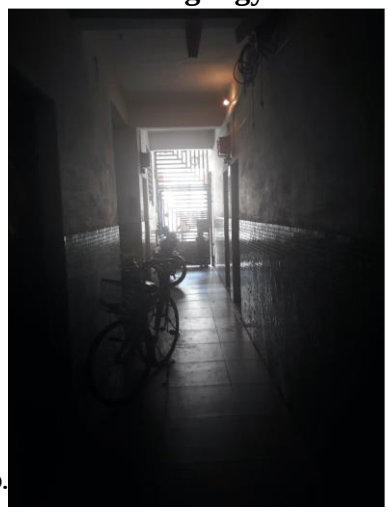
Photo 43. Participer à la construction du parc immobilier neuf sans pouvoir y accéder (ZDHNT)

a.  b.  c. 

Les promoteurs immobiliers impliquées dans la rénovation d'anciens quartiers ont le droit d'utiliser au moins 25% de la surface totale pour des projets commerciaux. Si, toutefois, la surface totale inclue dans la rénovation dépasse les 80 m^2, les promoteurs devront dévouer 2,5% de la surface à la construction de logements à caractère garanti. **a.** Le projet de logements-marchandises (Le jardin charmant) dans la ZDHNT, a été construit dans le cadre d'un de ces projets, qui a également permis la construction du « Jardin de la sagesse ». **b.** Une photo prise par M. Cui, ouvrier originaire du Hunan, sur le chantier du « Jardin charmant » (2017). **c.** Photo de M. Cui devant la résidence lors de son achèvement. Source: Fang.com (2016) ; photo de l'auteure (2019).

Même si M. Cui pourrait bénéficier à titre gratuit d'une place dans les dortoirs sur les chantiers de construction, il n'a plus envie à son âge de partager une chambre avec d'autres ouvriers. Sa famille étant restée au Hunan, la seule option qui s'offrait à lui était de louer un studio dans un des immeubles construit dans les villages péri-urbains. Son studio se trouve dans un immeuble neuf de Xiazha, village qui bénéficie, d'après lui, du meilleur emplacement de la ZDHNT car situé au cœur du bourg de Tangjiawan et permettant de rejoindre facilement tous les chantiers environnants à pied, à vélo ou en bus. L'immeuble est géré par un intermédiaire car le propriétaire a déménagé à Hong Kong. Le loyer, fixé en 2008 lorsque M. Cui s'est installé sur place, est de 200 RMB pour une chambre, une cuisine et une salle d'eau mesurant en tout 25 m^2. Le seul mobilier dont M. Cui dispose est une double structure de lit superposé. À part la partie qu'il utilise pour dormir, le reste de la structure sert de débarras/aimoirs. M. Cui a toutefois acheté de l'électroménager (une cuisinière à gas, un frigo, une télévision), prévoyant de rester en ville au moins jusqu'à l'âge de 60 ans (âge de la retraite). La chambre est étroite et saturée d'affaires en désordre, mais M. Cui dit « s'être habitué à cet espace ». Son studio est plus pratique et confortable qu'une place dans un dortoir sur le chantier, où il serait contraint de partager son espace de vie à tout moment avec quelqu'un d'autre.

Photo 44. Une habitation louée dans un gongyu.

a.  b. 

c.  d. 

a. Le *gōngyù* où se trouve le studio de M. Cui ; **b.** Le couloir d'entrée menant à son appartement au rez-de-chaussée de l'immeuble. **c. d.** L'intérieur du logement, étriqué et saturée d'affaires, mais bien pourvu en électroménager. Source: photo de l'auteure, village de Xiazha, ZDHNT, Zhuhai, 18/11/2017.

De plus, le fait de s'être installé de manière plus stable lui évite de devoir déplacer ces affaires à chaque changement de chantier. Enfin, depuis qu'il s'est installé à Xiazha, M. Cui n'accepte de travailler que sur place et plus précisément dans la ZDHNT. Son studio est le signe d'une vie plus stable, bien que toujours modeste. Quelques mois après notre première rencontre, la femme de M. Cui restée au village s'occuper de sa mère, sa fille et son petit-fils d'un an, le rejoignent à Zhuhai. Pendant quelque mois ils vivent tous les quatre dans le petit studio, le temps que sa fille trouve un travail dans une usine d'électronique à proximité du village de Xiazha lui permettant de louer un autre studio dans le même immeuble. La location d'un logement du parc privé des villages contribue à transformer les migrations individuelles en migrations familiales, ouvrant des perspectives d'insertion en ville à plus long terme. Toutefois, le parc locatif des *gōngyù*,

réduit l'espace de vie des migrants[622] tout en augmentant le prix de location.

6.4.4 Comprendre les mécanismes sous-jacents de l'élargissement du parc social de fait des migrants

Les *gōngyù*, qui continuent d'être érigés dans les villages de la ZDHNT abondent le parc social de fait pour les migrants de la ZDHNT, mais visent avant tout les objectifs économiques des anciens villageois. En effet, sachant que 13 villages de la ZDHNT font l'objet de projets de rénovation, les villageois restés sur place observent de près les négociations entre promoteurs immobiliers, villageois et autorités d'arrondissements qui ont lieu et ont eu lieu dans d'autre villages du centre-ville. Le village de Shanchang, par exemple, situés au cœur de l'arrondissement de Xiangzhou, fait cas d'école.

Depuis 2001, le gouvernement municipal de Zhuhai a établi qu'en cas de démolition d'un ancien village, les villageois peuvent garder de 1 à 1,2 fois leur surface initiale de plancher avec un titre légal[623]. De plus, les réserves de terrains (*liúyòngdì*) utilisées collectivement comme terrains industriels ou commerciaux et gérés par des sociétés coopératives par action, peuvent être converties en terrains urbains sans payer de redevance sur le droit d'utilisation des sols. La plus-value foncière de ces terrains est répartie entre les villageois et les promoteurs immobilier. En outre, les promoteurs immobiliers peuvent de leur côté obtenir une exemption de redevance sur le droit d'utilisation des sols à hauteur de 2 à 3 m² pour 1 m² de surface du vieux village démolie puis reconstruite[624]. Ces mesures ont été introduites pour deux raisons principales : attirer des investisseurs capables de supporter le coût de ces projets et accorder des avantages aux villageois afin d'accélérer le processus de rénovation des villages. Toutefois, ces concessions ont fini par affaiblir la capacité des autorités à faire avancer les projets[625], donnant un pouvoir de négociations plus important à ces deux acteurs. Selon les autorités municipales et d'arrondissement, les villageois sont les principaux acteurs de la rénovation des villages à Zhuhai[626], c'est-à-dire que c'est à eux de voter l'autorisation

[622] En 2014, la surface habitable moyenne par habitant à Zhuhai est de 36 m^2 (BMLCP, 2017, *13ème Plan quinquennal pour le développement immobilier à Zhuhai (2014-2020), op. cit*. p. 11).

[623] Par exemple, en cas de démolition du village, un ménage de villageois possédant une maison de 300 m^2 aura droit à une nouvelle maison mesurant jusqu'à 360 m^2.

[624] Le coefficient d'occupation des sols doit toutefois être inférieur à 3, ce qui signifie que les promoteurs peuvent construire 2,9 m^2 de nouvelle surface de plancher après avoir démoli 1 m^2 de la surface de plancher originale.

[625] Entretiens de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018 ; M. Z. (Département pour le logement à caractère garantie, BMLCP) 22/3/2018.

[626] Entretiens de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP) 1/8/2018 ; M. W. Q. (BMLCP) 28/9/2017.

d'un projet (90% des voix sont nécessaires pour procéder à la mise en place d'un projet de réhabilitation) et de voter le choix du promoteur immobilier chargé de la réhabilitation du village suite à un appel d'offre public.[627] Toutefois les autorités d'arrondissement, qui depuis quelques années ont remplacé les autorités municipales dans leur rôle de « facilitateurs » (协助者 *xiézhùzhě*) de ces projets[628], expriment leur méfiance :

> « *il est difficile de compter sur les villageois pour faire avancer les projets car ils n'ont non seulement pas assez de capital économique mais ils n'ont aucune expérience ni compétence en matière d'aménagement* »[629] .

Les autorités municipales doivent veiller à ce que les promoteurs immobiliers disposent des qualifications nécessaires[630] pour réaliser le projet :

> «[…] *car certains promoteurs immobiliers ne veulent pas vraiment effectuer la réhabilitation des vieux villages. S'ils sont intéressés par un projet ce n'est que pour le profit,* (都是以营利目的的 *dōushì yǐ yínglì mùdī de*) *il n'y a aucun doute sur ce point* […]. *Il s'agit d'entreprises d'investissement qui prennent en charge un projet, juste pour ensuite le revendre à quelqu'un d'autre, nuisant aux intérêts des villageois.* […] »[631].

Dans le cas du village de Shanchang, l'un des premiers à être rénové à Xiangzhou, il s'est passé toutefois l'inverse. Grâce au promoteur immobilier en charge des rénovations (l'entreprise locale Wuzhou), les villageois ont pu obtenir une compensation plus importante que celle prévue en appliquant les règlementations de l'époque. En effet, la plupart des ménages de villageois avaient construit nombre d'immeubles dépassant les 240 m² de surface de plancher définie par les mesures des années 1990[632]. Si le promoteur n'avait pas mis sous pression le gouvernement pour légaliser ces bâtiments, l'entreprise aurait perdu toute perspective de profit. D'autre part, si le gouvernement n'acceptait pas

[627] Cela est en nette contraste avec ce qui se passe dans d'autres villes comme Shanghai, Nanjing ou Shenzhen, où la rénovation est directement menée par le gouvernement municipal qui décide les compensations et choisit les promoteurs qui vont s'occuper de la rénovation, exercent une forte pression descendante sur tous les acteurs impliqués. Entretien de l'auteure, M. Li B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP) 1/8/2018

[628] Cela témoigne une fois de plus de la pression croissante sur les autorités aux plus bas de l'échelle administrative (voir chapitre 5).

[629] Entretiens de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018.

[630] Le gouvernement de Zhuhai a établi que seulement les promoteurs ayant une qualification au moins d'un niveau deux et les grands promoteurs immobiliers peuvent participer aux appels d'offres publics et participer aux projets en tant que médiateurs et investisseurs. Par exemple la réhabilitation du village de Fuxi (dans l'arrondissement de Xiangzhou) est menée par un des plus gros promoteurs immobiliers de Chine, Vanke. Entretien de l'auteure, M. Deng Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018.

[631] Entretiens de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018.

[632] La surface totale illégalement construite dans le village est calculé à 50 000 m².

un compromis pour reconnaître les logements illégalement construits, les villageois menaçaient d'envoyer une pétition à Pékin et auraient manifesté, créant ainsi du désordre social. Les autorités municipales ont été contraintes de reconnaître les titres de propriété de ces immeubles illégalement construits, en contrepartie du paiement par les villageois de chaque mètre carré illégalement construit à hauteur de 2 250 RMB /m², c'est-à-dire 150% la valeur de référence (基准地价 *jīzhǔn dìjià*) de la redevance sur le droit d'utilisation des sols de l'époque (750 RMB/m2) (Qi 2017, 43).[633] Depuis le cas du village de Shanchang qui a poussé les autorités municipales à passer la surface de plancher maximale consentie à 400 m²[634], tous les membres des autres villages ont agrandi les immeubles construits sur leur foncier résidentiel, tout en renforçant leur capacité à négocier avec les promoteurs et le gouvernement local. À l'heure de l'enquête, la surface de plancher maximale consentie sur le foncier des anciens villages a, d'après les décideurs, encore augmenté passant à 440 m²[635].

> « *Depuis ces concessions, les négociations pour les démolitions des villages sont devenues particulièrement embarrassantes* (难堪*nánkān*), *vous savez le centre-ville de Zhuhai n'est pas très grand mais le même phénomène de l'agrandissement des maisons s'est reproduit dans toute la ville* »[636].

Du coté des villageois, le climat de méfiance vis-à-vis des autorités locales n'est pas sans fondement. À Guantang, l'un des 13 villages de la ZDHNT destinés à être développé, j'échange avec trois anciens villageois faisant partie d'un petit groupe de travail (村民小组 *cūnmín xiǎozǔ*) impliqué dans les négociations pour la réhabilitation du village, qui est guidée par l'entreprise R&F Properties de Guangzhou. Le petit groupe mesure et répertorie la surface de plancher des immeubles détenus par chaque villageois. Ils sont également en contact avec la plupart des villageois de la diaspora (en majorité aux USA, à HK, à Macao et au Canada) qui détiennent encore des logements dans le village. Lors de nos échanges, ils me racontent le « côté obscur » (很黑暗 *hěn hēi'àn*) des

---

633 D'après L. B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP), si le bureau des ressources foncières (et donc le gouvernement municipal) profite normalement du transfert du foncier aux promoteurs immobiliers, lors de la rénovation du village de Shangchan, le gouvernement aurait perdu environ 4,5 milliards de RMB de frais de location de terrain.

634 Cela signifie qu'en cas de démolition du village, un ménage de villageois possédant un logement de 400 m² (limite maximale consentie) aura droit à une nouvelle maison mesurant jusqu'à 480 m² ou pourra négocier une compensation sur cette base légale.

635 Entretiens de l'auteure, M. L. Y. (Centre de services pour la garantie au logement), 7/3/2018 ; M. Deng Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018 ; M. Li B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP) 1/8/2018.

636 M. L. B., Département pour la réforme du logement, BMLCP, 1/8/2018.

expropriations foncières et des projets de rénovation. D'après eux, l'expropriation du foncier agricole de la ZDHNT entre 1988 et 1992 pour le transformer en foncier étatique était une opération imposée par les autorités municipales et n'avait aucunement bénéficié aux anciens villageois :

> « […] *des fonctionnaires corrompus* (贪官 *tānguān*) *nous ont pillé* (抢劫 *qiǎngjié*) *nos terres et les vieux tigres* (老虎 *lǎohǔ*)[637] *ont pu empocher l'argent. Tu penses que le foncier sur lequel ils ont construit les campus de l'Université Normale de Pékin et de l'Institut de Technologie de Pékin dans la ZDHNT vient d'où ? Ces terrains étaient nos terrains ! le gouvernement local nous les a pris et nous n'avons rien eu en échange*[638]*. […] C'est pour cela que les gens originaires d'ici sont tous méfiant*s *vis-à-vis de cette opération.* […] *Depuis l'arrivée de Xi Jingping les choses se sont un peu améliorées*[639] *[…] le problème le plus grand reste les cadres corrompus. À l'époque de expropriations il y a eu des gens d'ici qui ont réagi mais qui ont été battus et menés en prison. Avant nous n'étions que des miettes* (面包屑 *miànbāoxiè*) *et les cadres corrompus était des grosses pierres* (大石头 *dà shítou*) *prêtes à nous écraser*. *Maintenant nous sommes des miettes un peu plus grandes, mais eux restent des grosses pierres* » [640].
>
> (M. Yi, villageois, village de Guantang, ZDHNT, 26/7/2018).

Les comportements suspicieux des villageois lors du long processus de négociations semblent découler directement du modèle de l'expropriation unifiée mis en œuvre à Zhuhai à la fin des années 1980. Animés par un sentiment de revanche vis-à-vis de l'expropriation « injuste » de leur foncier agricole, les villageois rebondissent, imitant les stratégies adoptées précédemment par les autorités, stratégies guidées par le profit et le développement avant tout. Par ailleurs, étant sur place au moment où les projets de réhabilitation sont proposés, ils en profitent pour augmenter la surface habitable de leur foncier résidentiel à la dernière minute[641]. Dans le village de Shangzha (ZDHNT) par

---

[637] Le terme « *lǎohǔ* » (老虎), traduit littéralement par *vieux tigres*, désigne des personne avides et corrompues.

[638] Il fait référence à des membre des comités villageois de l'époque ayant transféré le foncier agricole aux autorité locales, mais qui n'ont jamais distribué une compensation aux villageois, se partageant les bénéfices entre eux.

[639] Référence à la campagne anti-corruption lancée par Xi Jinping lors de son arrivée au pouvoir en 2013.

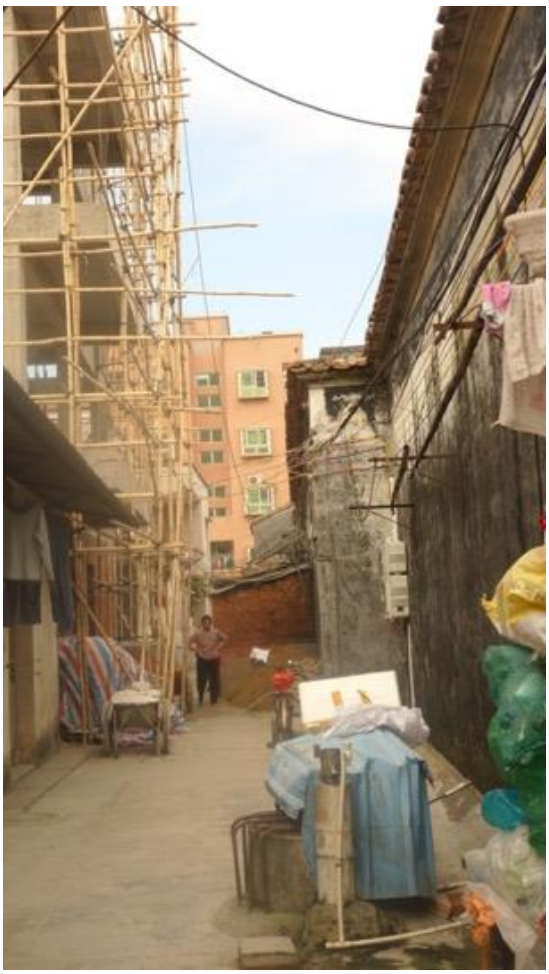
[640] Lors de ma dernière visite de terrain à Zhuhai en juin 2019, un accord a été trouvé entre les trois parties impliquées dans les négociations pour la réhabilitation du village de Guantang. Deux options s'offrent aux villageois : ils peuvent bénéficier d'une compensation monétaire de 11 600 RMB/m² sur une base de 110% de leur surface de plancher reconnue ; ou bénéficier d'un nouveau logement de 110% de leur surface de plancher reconnue (ne dépassant pas 400m²).

[641] Entretien de l'auteure, M. L. B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP) 1/8/2018.

exemple, Mme. Hui une villageoise de 78 ans, est en train de construire un immeuble à quatre étages, coincé entre deux vieux bâtiments. Mme Hui est veuve et quand je lui demande ce qu'elle va faire d'un bâtiment si élevé, elle répond :

> « *Élevé ? Et celui-là n'est pas élevé ?* [Elle m'indique un bâtiment de six étages qui est juste derrière] *Ce n'est pas que pour moi, le rez-de-chaussée sera pour moi, le premier étage pour mon fils et sa famille et le reste pour les petits-enfants quand ils seront grands*. […] »
> Moi : Vous pensez déjà à vos petits-enfants…
> *« Il faut en profiter maintenant pour construire, si le gouvernement réclame la terre, il devra me dédommager pour mon bâtiment à quatre étages !* »
>
> (Mme Hui, villageoise, village de Shangzha, ZDHNT, Zhuhai, 20/1/2018)

Photo 45. L'immeuble en construction de Mme Ding.



Source : Photo de l'auteure. Village de Shangzha, ZDHNT, Zhuhai, 20/1/2018)

Les décideurs et aménageurs interrogés lors de l'enquête sont d'accord sur le fait que le principal obstacle à l'aménagement urbain et à la réhabilitation des anciens villages concerne la phase de négociation avec les villageois et les promoteurs immobiliers. C'est

la principale raison pour laquelle les projets ne peuvent pas être promus d'un seul coup, même à la périphérie de la ville :

> « *Leurs revendications* [des villageois] *sont exagérées et les indemnisations qu'ils souhaitent obtenir sont trop élevées. Si les promoteurs sont prêts à leur accorder, le gouvernement ne l'admettra pas. C'est pour ça que les négociations durent des années…Pour chaque village c'est un vrai bras de fer* (拉锯战 *lājùzhàn*) […]. »[642]

Bien que dans les discours des uns et des autres, les principaux acteurs de la rénovation des vieux villages se disent tous perdants, en réalité, villageois, promoteurs et autorités étatiques bénéficient chacun du processus « *d'urbanisation foncière* » que l'État central se disait prêt à endiguer[643]. Les stratégies des villageois et des promoteurs, guidées par des logiques de profit, découlent du modèle d'expropriation lancé par les autorités locales il y a trente ans et s'y adaptent. Les négociations entre ces acteurs, prolongeant la durée de la réhabilitation des villages, ne semble profiter que partiellement aux migrants, qui peuvent continuer à habiter ces interstices d'informalité au sein de la ville, mais pendant une durée limitée. Mais ces migrants jouent-ils tous un rôle si marginal qu'on pourrait le croire ?

6.5 Accession à la propriété dans les villages : les voies informelles de l'intégration en ville

Les anciennes résidences et les *gōngyù* des villages urbains, n'ont pas uniquement contribué à élargir le parc social de fait pour les migrants de la ZDHNT, ils leur ont également ouvert des perspectives d'intégration résidentielle à plus long-terme en ville.

6.5.1 Les logements en petit droit de propriété

> « *Construire un logement-marchandise sur le foncier résidentiel des anciens villages n'équivaut pas à construire un logement-marchandise car ce foncier ne peut pas faire l'objet d'une transaction commerciale. Les logements des anciens villages ne sont pas des logements marchandises et ne peuvent pas être vendus* »[644].

Les logements qui se trouvent sur le foncier des anciens villages, pour les mêmes

642 M. D. Z., Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT, 5/7/2018.
643 Gouvernment centrale de la RPC, 2014, *Plan national d'urbanisation de nouveau type 2014-2020…op.cit.*
644 Entretien de l'auteure, M. D. Z., Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT, 5/7/2018.

raisons pour lesquelles ils ne peuvent pas être loués, ne peuvent pas non plus être vendus. Toutefois, ces transactions ont non seulement lieu, mais elles forment un marché immobilier lucratif important pour les villageois tout autant que pour les migrants de l'intérieur. En RPC, seuls les logements construits sur des terrains urbains (sous contrôle des gouvernements locaux) peuvent être achetés et vendus légalement. Dans les zones rurales, où la propriété foncière demeure collective, les droits de propriété des logements sont inaliénables et le seul moyen légal de rendre un terrain disponible pour la construction de logements-marchandises est de le convertir en terrain de l'État, par le biais d'un processus de réquisition foncière qui nécessite l'approbation de plusieurs agences publiques locales (BRT, Bureau Municipal pour le logement et la planification urbaine et rurale et Département de la construction). Une fois le droit de propriété converti, le terrain peut être transféré aux promoteurs pour la construction et la vente, excluant ainsi systématiquement l'ancien propriétaire du processus de valorisation foncière. En raison de ces contraintes, les villageois décident de contourner ce processus et de vendre directement leur foncier, leur logement ou une partie de celui-ci à des non-villageois (非村民 *fēi cūnmín*). Ce marché est connu sous le nom de *petite propriété* (小产权 *xiǎochǎnquán*), car il donne accès à des « logements en petit droit de propriété » ou « en droits de propriété limités » (小产权房 *xiǎochǎnquánfáng*) par rapport aux logements achetés sur le marché urbain traditionnel. L'expression *xiǎochǎnquánfáng* n'est pas un concept juridique indiquant un régime de propriété légalement reconnu, mais une manière vernaculaire de définir l'accession à la propriété dans les anciens villages où le transfert foncier et immobilier à titre onéreux est interdit (Losavio 2020)[645].

Ce statut informel de propriété découle, tout comme les villages urbains, du dualisme urbain-rural hérité de la Chine maoïste :

> « *La question cruciale avec la petite propriété est que le foncier dans les villages n'est pas un bien privé* (不是私人的 *bù shì sīrén de*). *Les individus ont seulement le droit d'usage du sol et pas le droit de propriété. Le droit de propriété n'appartient qu'à l'État, et c'est illégal de dépasser les limites fixées en matière de droit d'usage. Si vous achetez ce type de logement vous ne pouvez bénéficier d'aucune garantie juridique* […] »[646]

La transaction ne pouvant pas être enregistrée par le bureau local du logement (房管局

[645] Comité permanent de l'Assemblée Nationale du Peuple, 1998, Révision de la loi sur la gestion foncière de 1988…*op. cit*. art. 43 et 63.
[646] M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP) 22/3/2018.

fángguǎnjú), l'acheteur ne peut pas bénéficier d'un titre de propriété légal. Officiellement, le certificat de propriété (产权证 *chǎnquán zhèng*) continuera donc d'afficher le nom du villageois ayant vendu son bien. La vente est donc matérialisée par un accord privé (私下协议 *sīxià xiéyì*) de nature informelle. Bien que cet accord prévoie parfois la signature d'un contrat entre les deux parties, souvent en présence d'un avocat (rémunéré au moins 500 RMB)[647], il n'aura aucune valeur juridique vis-à-vis des politiques nationales et locales.

En raison de la non-reconnaissance (不承认 *bù chéngrèn*) du phénomène par les autorités étatiques, les données officielles portant sur ce sujet sont quasi-inexistantes[648]. Il est ainsi difficile de calculer l'ampleur du phénomène à Zhuhai, tout comme dans le reste du pays. Toutefois, de rares recherches empiriques, des enquêtes locales et des reportages dans les médias ont révélé l'ampleur considérable du marché de la petite propriété. Les études de Guo et Cai (2009), Paik et Lee (2012) et Shen et Tu (2014) estiment qu'en 2007 ce marché couvre 20 % de la surface du foncier résidentiel dans l'ensemble des villages et bourgs du pays (soit plus de 6 milliards de m^2 sur un total de 33 milliards de m^2). Des proportions moindres sont estimées pour les villes de Xi'an (30 %), de Pékin et Chengdu (20 %), et Zhengzhou (15 %) (Tsao 2012). La ZES de Shenzhen est considérée comme la ville ayant le plus gros marché de petite propriété de Chine, estimé occuper en 2012 la moitié de sa surface totale bâtie (Guo et Cai 2009 ; L. Wang, Sun, et Li 2014 ; Qiao 2017). Le phénomène de la *petite propriété* s'est en effet répandu dans toute la Chine, à partir de la province du Guangdong, et notamment de Shenzhen, située en face de Zhuhai. Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, malgré l'absence d'une juridiction nationale claire sur la gestion des terres rurales, les autorités locales de Shenzhen ont encouragé la commercialisation informelle des terres rurales pour stimuler l'urbanisation et le développement économique local (Qiao 2015).

D'après les autorités de Zhuhai interrogées, le marché de la petite propriété est également présent dans les trois arrondissements de la ville-préfecture[649]. À l'heure de

[647] Entretiens de l'auteure auprès des migrants et des villageois de la ZDHNT, enquête 2016-2018.

[648] Malgré cette affirmation de M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), le 31 décembre 2007, le Comité central du PCC et le Conseil des Affaires d'État ont néanmoins fait mention du « *xiǎochǎnquán* » dans le « Document n.1 (2008) », première déclaration de politique générale de l'année en Chine, reconnaissant la *petite propriété* comme un problème à l'échelle nationale. Par ailleurs, des enquêtes par questionnaire sont menées par les comités de quartiers, pour évaluer l'état du problème au niveau local.

[649] Entretien de l'auteure, M. Q. V (ZHSH), 18/7/2018.

l'enquête il est probable que le phénomène persiste dans les zones plus éloignées du centre-ville, car il suit le rythme du développement urbain qui s'étend progressivement du centre vers l'extérieur[650].

> « *Les villageois qui ont suivi les processus de négociation pour la réhabilitation d'autres villages au centre-ville, ont compris qu'ils sont plus riches que beaucoup d'autre personnes et que leur maison c'est de l'argent. C'est pour cela que dans les villages ou la réhabilitation est en train de s'approcher, il est peu probable que les ménages de villageois mettent en vente leur logement maintenant. Il vaut mieux s'accrocher* (攥在手里 *zuàn zài shǒulǐ*) *à son logement que le vendre*. »[651].

Dans la ZDHNT, la petite propriété est présente dans l'ensemble des anciens villages, où le gros des transactions a lieu à la fin des années 1990 et dans la première décennie des année 2000. Maintenant que les projets de réhabilitation commencent à avancer et à être votés (表决了*biǎojué le*) par un nombre croissant de villages[652], les villageois continuent de construire des immeubles mais ils les gardent pour eux, cela leur servira lors des négociations pour obtenir une compensation plus élevée.

Parmi les migrants interrogés, huit ont acheté un logement en *petit droit de propriété* dans un village de la ZDHNT. Parmi eux, M. Wei, 69 et veuf, paysan originaire d'un village rural du Hunan, qui a pu « s'enrichir » dans l'industrie du recyclage des métaux précieux (or, argent), ou semi-précieux (cuivre). Il a migré dans le Guangdong 20 ans auparavant, quand sa fille a intégré l'Université des études étrangères à Guangzhou[653] et quand il a compris que travailler dans l'industrie de l'extraction des métaux précieux pouvait être bien plus lucratif dans le Guangdong, « l'usine du monde » (世界工厂 *shìjiè gōngchǎng*) où se fabriquait la plupart de produits électroniques du marché national et international. Après quelques années à Guangzhou, sa fille ayant trouvé un travail d'interprète de japonais-anglais-chinois dans une entreprise de Zhuhai, M. Wei démange avec elle dans la ZDHNT. Lors de notre rencontre, M. Wei vit dans le village de Shangzha,

[650] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[651] Entretien de l'auteure, M. Z. (Département pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.
[652] À l'heure de l'enquête les projets de réhabilitation qui ont déjà été approuvé par les villageois et qui avancent le plus rapidement sont ceux des villages de Guantang et de Dong'an. Le seul village à ne pas avoir soumis une demande de réhabilitation est le village de Tangjia. Entretien de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018.
[653] À l'époque, il était plutôt rare que des jeunes d'origines rurales intègrent l'université, notamment dans une des plus grandes villes de Chine. D'après M. Wei, l'amélioration des conditions économiques du ménage et la diligence de sa fille dans ses études, sont les deux raisons principales lui ayant permis d'intégrer l'université (Entretien de l'auteure, M. Wei, 20/1/2018).

avec son fils et la famille de sa fille mariée à un Japonais. Arrivée dans le Guangdong avec un capital économique plus élevé que la plupart de gens originaire du Hunan, M. Yan poursuit son activité dans ce marché très lucratif mais encore très peu connu à l'époque[654]. Après avoir loué un logement pendant deux ans, M. Wei veut investir son épargne dans un achat immobilier, mais les prix sur le marché formel sont trop élevés pour ses moyens, le poussant à se tourner vers le marché de la petite propriété. En 2003, il achète une vieille résidence pour 4 000 RMB/m2, payant en une seule fois environ 500 000 RMB, après avoir signé un contrat avec l'ancien propriétaire, sous la présence d'un avocat[655].

Lors de notre rencontre M. Wei, qui a démoli l'ancienne habitation pour en construire une nouvelle, est propriétaire d'un logement de 280 m^2 sur deux étages et dispose également d'un espace extérieur[656].

> « *J'ai vraiment aimé mon travail qui m'a permis de bien gagner ma vie et d'aider mes enfants à faire ce qu'ils avaient envie de faire. Si je repense à quand j'étais petit, avec mes frères nous avions toujours faim, nous n'avions rien à manger, nous ne mangions que rarement les fruits, nous étions vraiment pauvres. Avant les réformes et l'ouverture j'ai vécu dans des conditions pénibles* (受尽熬煎 *shòujìn áojiān*). *Maintenant, comment dire ? Je suis satisfait de ma vie et j'ai appris aussi à me contenter* (懂得知足 *dǒngde zhīzú*). »
>
> (M. Yan, originaire d'un village rural du Hunan, 20/1/2018)

654 D'après M. Wei, au début des années 2000, l'argent se vendait à 600 RMB pour 500 grammes (un 斤). Aujourd'hui la même quantité vaut au moins 1 500 RMB.

655 D'autres études (Cheng 2011, 124 ; Qiao 2017, 227 ; He et al. 2019, 426) mentionnent la délivrance d'un « livret vert » (绿本 *lǜběn*) émis par les sociétés coopératives par actions des villages lors de la vente. Ce document constituerait un équivalent informel du « livret rouge » (红本 *hóngběn*), document émis pour confirmer le titre de propriété et affichant un timbre rouge comme dans tout document officiel en RPC. Toutefois, lors de l'enquête les migrants interrogés ne détiennent que des accords privés et des certificats, car l'obtention d'un livret vert coute plus cher, au moins 6 000 RMB.

656 M.Wei après 15 ans à Zhuhai, s'est enregistré auprès de la police locale, mais il n'a toujours pas transféré son *hùkǒu* dans la ville préfecture.

Photo 46. La maison en petit droit de propriété de M. Yan.



Source : Photo de l'auteure, Village de Xiazha, ZDHNT, Zhuhai, 20/1/2018

Mise à part la vente des anciennes maisons, a également lieu la vente d'appartements dans les *gōngyù* à plusieurs étages des villages péri-urbains. Dans le cas de ces immeubles récents, la situation est encore plus compliquée. En effet, tant que le processus de rénovation du village n'est pas très avancé, ces immeubles restent dépourvus d'une reconnaissance légale. Cela implique que le ménage de villageois ayant construit le *gōngyù* n'est qu'en possession d'un titre de propriété foncière (土地证 *tǔdìzhèng*) et pas encore du titre de propriété immobilière (房产证 *fángchǎn zhèng*)[657]. Lors de la vente (avant reconnaissance légale par les autorités urbaines) d'un ou plusieurs appartements situés dans un *gōngyù*, un ou plusieurs actes de vente informels sont délivrés aux acheteurs, ne se substituant pas pour autant aux certificats de propriété de plein droit. Par conséquent, l'achat d'un appartement en *petit droit de propriété* dans les *gōngyù* demeure moins cher que celui d'un appartement sur le marché urbain. Le coût s'avère aussi nettement inférieur car il n'y a pas de frais de cession du foncier ni d'autres impôts à régler. Toutefois, d'après nos données de terrain, comparés aux anciens logements vendus

[657] Entretien de l'auteure, M. T. W. (Département pour la construction et la protection environnementale, ZDHNT), 26/6/2018.

sur le marché de la *petite propriété*, les appartements des *gōngyù* sont plus coûteux, la fourchette de prix s'étendant entre 6 000 à 8 000 RMB/m^2.

En raison de la nature non règlementée de la petite propriété et du manque d'études sur le sujet ou de la mise à disposition des estimations du gouvernement local, il est difficile d'estimer le prix de ces logements. À l'échelle de l'arrondissement de Xiangzhou, d'après les décideurs et aménageurs interrogés, les prix des logements en petite propriété varient entre 40 et 50 % du prix des logements-marchandise[658]. Ces estimations entrent dans la moyenne nationale des prix des logements en petit droit de propriété calculés par divers auteurs (entre 40 et 60%) (Cong, Chen, et Mu 2007 ; L. Wang et Sun 2014a, 311 ; He et al. 2019, 428). Dans la ZDHNT, d'après les échanges avec quelques villageois et des migrants ayant acheté ou connaissant des gens ayant acheté un logement en petite propriété, la fourchette de prix varie entre 4 000 et 8 000 RMB/m², en fonction du village, de l'année de l'achat et aussi du type d'habitation (résidence ancienne ou appartement dans un *gōngyù*). Ces prix représentent entre 20% et 40% du prix moyen du logement dans la ZDHNT en 2018, s'élevant à 21 000 RMB/m^2[659].

Le marché de la *petite propriété* a permis l'accès à la propriété à nombre de familles de migrants ayant amélioré leur condition économique au bout de quelques années. Selon une estimation de Wang L., Sun T., et Li S. (2014, 1121), le marché de la petite propriété a permis l'accès à la propriété à environ 71 millions de ménages, soit 250 millions de personnes en Chine.

Ces ménages n'ayant pas les moyens d'acheter un logement sur le marché formel dans la troisième ville par prix immobilier du Guangdong (après Shenzhen et Canton) (Chapitre 3), ont saisi l'opportunité de la petite propriété pour investir leur épargne et acheter un logement dans la ville dans laquelle ils vivent depuis de nombreuses années :

> « *Acheter un logement en petit droit de propriété c'est à la fois rentable* (有利可图 *yǒulìkětú*) *et fortement risqué* (风险巨大 *fēngxiǎn jùdà*), *mais certaines personnes sont prêtes à prendre d'énormes risques* (甘愿冒着 gānyuàn màozhe) *afin de profiter de cette rentabilité*. »[660].

Malgré la nature informelle de cet investissement et les risques inhérents, ce marché est

[658] Entretiens de l'auteure, M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; M. Li B. (Département pour la réforme du logement, BMLCP) 1/8/2018.

[659] Ce prix moyen fait référence au logement neuf et anciens confondus. D'après le site Zhuhai.fangtianxia.com, en 2018 le prix du logement neuf dans la ZDHNT s'élève à 23 200 RMB et celui du logement ancien à 18 600 RMB. Zhuhai.fangtianxia.com (2018) (Visité le 10/6/2019) (chapitre 3 carte).

[660] Entretien de l'auteure, M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018.

l'une des rares voies permettant l'accès à la propriété à cette portion de migrants faisant partie du groupe dit « sandwich ».

6.5.2 Les logements en propriété *de facto*

Certains ménages de migrants s'installant dans les villages urbains ne sont pas seulement les « clients passifs » de ce marché informel de la *petite propriété*. Certains d'entre eux ont contribué à créer et à élargir ce marché de zone grise en coopérant avec les villageois.

Lorsqu'à partir des années 1990, les habitants locaux des villages de Zhuhai, y compris dans les banlieues, comprennent tout l'intérêt de construire des bâtiments supplémentaires sur le foncier résidentiel qui leur est octroyé, ils s'engagent tous dans cette activité. Toutefois, tous les villageois ne disposent pas de moyens suffisants pour financer l'agrandissement de leur maison ou la construction de nouveaux immeubles. La recherche d'investisseurs fiables, prêts à placer leur épargne dans un investissement alternatif et à haut risque n'est pas facile. Deux types d'investisseurs s'offrent aux villageois : les habitants du centre-ville de Xiangzhou, dont la majorité est déjà devenue propriétaire d'un logement urbain suite aux réformes du logement de 1980 et 1990, et qui sont prêts à placer leur épargne dans leur ville d'origine ; et les migrants qui vivent dans les villages depuis quelques années et avec qui les villageois commencent à nouer des liens de plus en plus étroits car ils partagent des origines paysannes et s'entraident lorsqu'il s'agit de s'émanciper de leur passé agricole et d'améliorer leur conditions de vie.[661]

Parmi les migrants interrogés lors de l'enquête dans la ZDHNT, dix ont financé la construction d'immeubles dans les villages urbains dans les années 1990 et 2000. Généralement, les villageois mettent à disposition le foncier constructible dont ils disposent tandis que la construction est entièrement financée par les ménages de migrants.

Ceux qui ont travaillé sur les chantiers de construction ont acquis des compétences dans le domaine et s'engagent directement dans la construction des immeubles, épargnant ainsi le coût de la main d'œuvre. Une fois l'immeuble réalisé, le ménage des villageois autochtones et celui des migrants en se partagent les étages de la propriété de manière équitable. En d'autres termes, les migrants financent entièrement la construction du

[661] Entretiens de l'auteure, M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; M. M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT) 5/7/2018 ; enquête auprès des villageois et des migrants 2016 -2018.

bâtiment en échange d'une « propriété *de facto* »[662], mais absolument pas *de jure*, de la moitié du bâtiment.

A la différence de la petite propriété, aucune transaction financière n'a lieu entre le ménage des villageois et celui des migrants. Aucun certificat n'est délivré aux ménages et d'après les migrants interrogés il n'y a pas forcément un accord signé entre les deux parties, parfois le contrat n'est scellé que par un accord oral (口头协议 *kǒutóu xiéyì*)[663]. L'accession à la propriété pour les migrants se fonde exclusivement sur une « relation de confiance mutuelle » (相互信任的关系 *xiānghù xìnrèn de guānxi*) entre les deux parties[664]. Celles-ci profitent des revenus tirés de la location des logements ou des chambres en excès dans les étages supplémentaires.

La famille de Yimin (32 ans, originaire d'un village rural du Sichuan, chauffeur de camion pour le transport de sable pour les chantiers de constructions) fait partie de ces familles de migrants disposant d'une « propriété de facto ». Son père est arrivé à Zhuhai en 1991. Yimin et sa mère l'ont rejoint quelques années après, quand Yimin n'avait que cinq ans. Après avoir vécu de manière instable pendant deux ans (principalement sur les chantiers de construction), la famille de Yimin loue une petite chambre chez une famille de villageois à Guantang (village péri-urbain située dans la ZDHNT).

> *« Suite à l'expropriation du foncier agricole de 1992, tous les villageois se sont mis à louer aux migrants pour pas grand-chose, il fallait survivre ! Pour nous c'était pratique et peu coûteux […]. Petit à petit les villageois se sont aussi mis à construire des bâtiments supplémentaires sur leur terrain. (zháijīdì). La famille Tu chez qui nous vivions voulait aussi construire, mais n'avait vraiment pas les moyens. Alors mon père leur a proposé de le faire à ses propres frais. ».*
>
> (Yimin, originaire du Sichuan, village Guantang, 26/7/2018)

[662] Le terme *propriété de facto* (事实上产权 *shìshíshang chǎngquán*) n'est pas un terme vernaculaire mais une expression que j'ai utilisée lors des dernières mois d'enquête pour distinguer ce type de propriété de la petite propriété, quand j'ai compris que les deux types de logements de propriété informelle se différenciaient. Les autorités désignent les deux types de logements sous le terme de petite propriété.
[663] Entretiens de l'auteure auprès des villageois et des migrants, villages de Guantang, Xiazha, Shangzha, Tangjia 8/2018.
[664] *Ibidem*.

Photo 47. Une habitation en propriété *de facto*.



a.



b.

a. L'immeuble construit par la famille de Yimin et le ménage de villageois, les Tu; **b.** Un des studios au rez-de-chaussée loué à des jeunes migrants du Sichuan. Source : Photo de l'auteure, village Guantang, ZDHNT, Zhuhai, 26/7/2018.

En moins d'un an, le père de Yimin aidé par d'autre migrants sichuanais (dont le père de celle qui deviendra la femme de Yimin, Zhuli), construisent un immeuble de cinq étages. Une fois l'immeuble terminé, l'immeuble est départagé entre la famille de villageois (les Tu), les parents de Yimin et les parents de Zhuli. Les Tu occupent le quatrième étage et louent à des migrants les chambres du quatrième. Le premier et le deuxième étage vont respectivement à la famille de Yimin et à celle de sa femme. Le couple occupe un appartement de presque 100 m^2 avec trois chambres et un salon. Les autres appartements sont occupés par des membres de leur famille respective. Depuis qu'ils ont construit l'immeuble, une partie des familles sichuanaises de Yimin et de Zhuli les ont rejoints à Zhuhai et vivent tous dans le même immeuble. Le rez-de-chaussée qui appartient conjointement aux deux familles a été départagé en plusieurs studios qui sont loués à d'autre migrants originaires du Sichuan ou d'autres provinces.

Pour les ménages de migrants, l'accession à la propriété dans les villages péri-urbain représente un substitut informel à l'intégration résidentielle et cela même si leur *hùkǒu* reste enregistré dans leur province d'origine, comme dans le cas des familles de Yimin et Zhuli [665]. La stabilité offerte par ces logements auto-construit est un

[665] Les deux ont obtenus le permis de résidence, mais n'estiment pas nécessaire de transférer leur *hùkǒu*.

investissement qui leur a permis de s'établir de façon définitive à Zhuhai[666], ville qu'ils prisent pour la qualité de vie et des services. La fille de Yimin, née à Zhuhai, pourra fréquenter gratuitement l'école sur place grâce au nouveau système d'éducation à points, contrairement à Yimin qui à l'époque avait dû payer des frais de scolarité supplémentaires (借读费 *jièdúfèi*). De plus, grâce à la stabilité résidentielle dont ils jouissent depuis la construction de l'immeuble, les familles de Yimin et Zhuli ont entrainé une migration familiale et de village leur réservant un rôle pivot dans les réseaux d'interconnaissances de leur communauté.

Quand je demande à Yimin s'il s'agit de petite propriété, il me répond que :

> « *Non, ce n'est pas vraiment de la petite propriété, car nous avons construit ce bâtiment par nous-même, nous n'avons aucun certificat* (什么证都没有 *shénme zhèng dōu méiyǒu*). *Le certificat foncier est au nom des Tu, mais le bâtiment nous appartient à moitié.* »
>
> Moi : Et sans certificat de propriété, vous ne craignez pas la réhabilitation du village ?
>
> « *Vous savez, nous et les Tu nous connaissons depuis plus de vingt ans. Après tous ces années c'est comme si nos deux familles étaient apparentées*[667]. *Pourquoi on devrait avoir peur ? Nous avons confiance en eux et eux ont confiance en nous !* »
>
> Moi : Mais lors des négociations pour la compensation avec les promoteurs immobilières, quelle garantie avait vous d'obtenir une partie de l'indemnisation ?
> « *Ce n'est pas un problème, les promoteurs vont négocier avec les Tu. Une fois l'argent reçu, nous allons le partager, c'est simple* […]. ».
>
> (Yimin, originaire du Sichuan, village Guantang, 26/7/2018)

En l'absence de documents le prouvant, la propriété exclusivement *de facto* des ménages de migrants ne repose que sur un solide lien de confiance avec les villageois, qui garantit, d'après les migrants interrogés, une indemnisation sure en cas de redéveloppement du village.

Dans les deux cas de la *petite propriété* et de la *propriété de facto*, la non-délivrance d'un titre de propriété formel donne, d'un point de vue légal, un degré de

[666] Les parents de Yimin détiennent encore un lopin de terre à la campagne et une maison délabrée qui s'est à moitié écroulée. La famille de Zhuli aussi a encore la maison au village, mais a réussi à la louer. Aucune des deux familles ne pense retourner vivre là-bas.

[667] En mandarin : « 我们两家是跟亲戚一样的 (*wǒmen liǎng jiā shì gēn qīnqī yīyàng de*) ».

protection moindre en cas de réhabilitation du village. Toutefois, d'après les migrants interrogés cela ne constitue pas un vrai problème.

> « *À Zhuhai la réhabilitation des villages est toujours gérée par des promoteurs immobiliers. Eux n'ont pas besoin du titre de propriété. Quand c'est vraiment nécessaire il suffit que le promoteur retrouve la personne qui détient le foncier, ils vont négocier tous les trois ensembles et le villageois donnera l'argent au nouveau propriétaire. Si le villageois reçoit par exemple 1 million de RMB et n'en donne que la moitié au nouveau propriétaire de la petite propriété, celui-ci sera toujours content de recevoir plus de la somme investie dans la construction de l'immeuble ou dans l'achat d'un appartement. Dans certains cas le promoteur peut directement négocier une compensation avec le nouveau propriétaire et, tout en sachant que celui-là n'a pas de titre de propriété, lui proposer un prix plus bas que celui fixé pour le reste des villageois. Cela convient au promoteur tout autant qu'au ménage de migrants* »
>
> (M. Pan, sous-louer originaire du Anhui. Village de Xiazha, 11/7/2018).

Les autorités locales impliquées dans la rénovation des villages dans la ZDHNT semblent être du même avis :

> « *Si un terrain, un immeuble ou un logement à l'intérieur du village est vendu à une personne qui n'en fait pas partie, lorsque le processus de réhabilitation du village est entamé, il sera nécessaire que le villageois auquel appartient le foncier, ainsi que l'acheteur, soient tous les deux présents lors des négociations. Toutefois, pour notre bureau et pour les autorités locales, la seule personne qui sera véritablement impliquée dans les négociations est le villageois. Le villageois et l'acheteur du logement résoudrons leurs problèmes de leur côté* (自行解决 *zìxíng jiějué*) […] *La manière dont ils vont se départager l'indemnisation une fois les négociations terminées c'est leur problème. Et si notre département alloue un logement à titre compensatoire* (回迁房 *huíqiānfáng*), *il sera sans aucun doute alloué au ménage de villageois. Celui-ci peut résoudre le problème par n'importe quel moyen et s'il n'arrive pas à le faire alors les deux parties iront devant le tribunal faire un procès* (法庭打官司 *fǎtíng dǎ guānsi*) *et règleront l'affaire en fonction du verdict du juge. Toutefois, généralement, les deux parties essayent de résoudre le problème via des pourparlers* (沟通协商*gōutōng xiéshāng*), *car comme je vous l'ai expliqué, le foncier collectivement géré par les villageois ne peut ni être acheté ni être vendu, il s'agit donc d'une affaire illégale* (属于违法的事情 *shǔyú wéifǎ de shìqíng*) »[668]

[668] Entretien de l'auteure, M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), 5/7/2018.

Une fois la phase des négociations terminé et la réhabilitation du village prenant place, la logique sous-jacente aux logements en petit droit de propriété et en propriété de *facto* perdure au travers des *logements à titre compensatoire*. Il s'agit de logements que les villageois peuvent obtenir au lieu d'une compensation financière, suite aux négociations dans le cadre de la réhabilitation d'un village (péri-)urbain. En effet comme expliqué par M. D. Z. (Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT), les villageois et les ménages de migrants détenant ces logements trouveront une solution entre eux. La solution la plus courante est que les anciens villageois partagent les *logements obtenus à titre compensatoire* avec les ménages de migrants ayant acheté ou construit partie de leur propriété. Les villageois, ayant le droit, lors de négociation avec les promoteurs immobiliers, d'obtenir une surface égale a 120% de leur surface initiale (qui peut selon la règlementation locale atteindre plus de 400 m^2 de surface de plancher), obtiennent le plus souvent plusieurs logements à titre compensatoire dont la surface cumulée mesure au moins 480 m^2 [669]. En effet, comme mentionné plus haut (chapitre 4), la surface maximale des logement-marchandise ne peuvent atteindre que 100m^2, ces ménages pourront prétendre à l'équivalent de cinq appartements [670]. Un ou plusieurs de ces logements sera donc cédé aux ménages de migrants[671]. Les deux ménages impliqués dans le marché de la *petite propriété* et de la *propriété de facto* profiteront ainsi tous les deux de la réhabilitation du village. En effet, ces projets en améliorant le cadre de vie et les services publics dans ces zones précédemment grises, entraîneront une augmentation de la valeur foncière et donc immobilière dans le même quartier, qui profitera ainsi à ces habitants, indépendamment du fait qu'il s'agisse de propriétaires avec un titre de propriété légal ou pas[672].

Bien que certains experts chinois (Hu 2008) préconisent une réforme légalisant les logements en petite propriété le gouvernement central n'a jamais manifesté jusque-là l'intention de légaliser les logements en *petite propriété* ou *de facto*, et cela malgré les couts importants et les pertes économiques liées à ce marché (L. Wang, Sun, et Li 2014,

[669] Lors des réhabilitations des villages urbains à Zhuhai, les logements *à titre compensatoire* sont toujours situés sur une parcelle proche du village, ce qui est très pratique pour les villageois, qui pourront profiter des améliorations introduites par l'aménagement urbain dans leur quartier d'origine.

[670] Dans certains cas, les villageois peuvent négocier à la fois une compensation financière et un ou des *logements à titre compensatoire*.

[671] Entretiens de l'auteure, M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; enquêtes auprès des migrants et villageois de la ZDHNT et d'autre villages urbains à Xiangzhou (2016-2018).

[672] Entretiens de l'auteure, M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018 ; M. Deng Z., Bureau de Rénovation Urbaine, ZDHNT, 5/7/2018.

1128 ; L. Wang et Sun 2014b, 309) :

> « *La ville est en train de se développer depuis désormais vingt ans et j'ai constaté qu'à l'heure actuelle les villageois préfèrent, lors des négociations, bénéficier d'un logement plutôt qu'être dédommagé en argent* […] *ils savent qu'ils peuvent bénéficier d'une importante plus-value foncière* (升值空间大 *shēngzhí kōngjiāndà).* […] *Je viens de recevoir des données concernant la province du Guangdong. Les statistiques concernant les projets de réhabilitation des quartiers de taudis montrent que pendant plusieurs années consécutives, les autorités municipales n'ont rien gagné. Cela notamment à cause des villageois qui veulent tous obtenir des appartements à titre compensatoire* […]. »[673].

Photo 48. Des logements à titre compensatoire



Source : photo de l'auteure. Village de Shangchong, Zhuhai 28/3/2017

[673] Entretien de l'auteure, M. Z. (Bureau pour le logement à caractère garanti, BMLCP), 22/3/2018).

Conclusion : les migrants de l'intérieur, des habitants urbains

Ce chapitre a mis en évidence les mécanismes qui lient le parc social formel et le parc social *de fait* pour les migrants à Zhuhai. L'informalité urbaine (Roy et Al Sayyad 2004) découle d'un processus de stratification régi « par le haut » et se manifeste en une multitude de pratiques, d'acteurs, d'espaces, de types de logements et de mode de vies urbains. Ces pratiques, fortement concentrées dans les villages urbains, prennent forme entre les logiques de « blanchiment » et les pratiques de « noircissement » des gouvernements urbains (Yiftachel 2009, 89). Toutefois les acteurs impliqués sont multiples. La « pluralité des pouvoirs en ville » (Jacquot, Sierra, et Tadié 2016) et le va-et-vient entre acteurs contribuent à perpétuer les zones grises en milieu urbain. Les villages urbains, ne sont toutefois pas que des « ghettos » (Béja et Bonnin 1995, 6), des « arrière-cours » des grandes villes (Liu X. et Liang 1997, 106), des « quartiers de taudis » (Zhang L., Zhao, et Tian 2003, 914) ou des « favelas chinoises » (Webster et al. 2016). Ce chapitre a tenté de déconstruire la conception homogène des villages urbains, souvent vus comme des quartiers concentrant uniquement une population à faibles revenus. En détaillant les différents types de logements locatifs et en accession dans les villages de la ZDHNT à Zhuhai, ce chapitre montre la diversité des populations, migrantes et locales, qui vivent dans ces interstices et qui tissent de nouvelles relations. Ces relations, orientées par les intérêts de chaque groupe d'acteurs, transforment les rapports sociaux et de pouvoir au sein des villes. Supposés ne rester que temporairement en milieu urbain et travailler dans « l'ombre », les migrants deviennent des *habitants* au même titre que les urbains d'origine, contribuant à coproduire la ville depuis les espaces dans lesquels ils sont relégués.

CONCLUSION GÉNÉRALE

> *« […] L'informel est présent là où on le voit le moins, imbriqué dans la vie politique et économique légale, elle-même supposée transparente. […] Or ce que l'on nomme informalité n'est pas le signe d'une absence de l'État : elle en est constitutive. »*

(Bruno Lautier, Claude de Miras et Alain Morice, *L'État et l'informel*, Paris, L'Harmattan, 1991, p.7)

Cette thèse partait du constat d'un rôle plus central des migrants de l'intérieur chinois dans les politiques publiques à l'ère du nouveau plan d'urbanisation (2014-2020), notamment en raison du fait que l'urbanisation « centrée sur le foncier » n'était plus un mode de croissance viable et qu'un modèle d'urbanisation orienté vers les besoins des personnes s'avérait nécessaire en Chine. Il m'a donc semblé important d'examiner de près la manière dont la place des migrants a changé depuis le lancement des réformes à nos jours, afin d'appréhender les mécanismes renouvelés d'inclusion urbaine de ces populations.

Cette thèse a eu pour but d'appréhender et de théoriser les mécanismes de stratification sociale des migrants de l'intérieur par l'étude de leur intégration en milieu urbain. D'une part j'ai interrogé le processus de stratification des migrants à travers l'analyse des catégories migratoires, statistiques, politico-médiatiques, académiques et vernaculaires, afin d'apporter un éclairage sur la définition de migrants de l'intérieur et de dévoiler les enjeux des processus de catégorisations migratoires ; d'autre part, j'ai examiné la manière dont cette stratification s'opère à partir de politiques publiques afin de saisir les modes formels de l'intégration urbaine des migrants à Zhuhai ; enfin j'ai exploré les modes informels de l'intégration des migrants pour appréhender leurs propres stratégies au quotidien.

J'ai fait le choix de mettre l'accent sur les acteurs, pour dépasser les limites de l'approche « politico-identitaire » (Wang X. 2009, 124) et consolider l'étude de l'intégration urbaine des migrants à partir d'une perspective plus banale, celle « d'habiter la ville ». J'ai donc employé une définition de l'intégration par « le bas », qui tient compte du ressenti des principaux acteurs impliqués dans le processus d'intégration, les migrants eux-mêmes. Le prisme de l'ancrage résidentiel apparaît, dans leur discours, un élément

d'analyse incontournable et dont l'importance dépasse celle accordée au transfert du *hùkǒu* dans la ville de résidence. J'ai donc cherché à privilégier cette entrée, sans pour autant évacuer la question de l'intégration institutionnelle des migrants par le *hùkǒu*, dont j'ai montré les développements les plus récents et les enjeux qui en découlent. L'analyse de ces deux aspects de l'intégration, institutionnelle et résidentielle, a mis en lumière la manière dont ces deux dimensions sont régies par des mécanismes de stratification similaires. Par ailleurs la focale sur les acteurs m'a permis d'insister sur la « pluralité des pouvoirs en ville » (Jacquot, Sierra, et Tadié 2016) en témoignant de la façon dont les négociations constantes entre quatre principaux groupes d'acteurs (les décideurs, les aménageurs, les habitants et les instances parapubliques) président à la production résidentielle dans cette ville de troisième rang du DRP.

Outre l'approche novatrice dans l'étude des mécanismes d'intégration des migrants de l'intérieur, l'originalité de ce travail a trait à la construction d'une démarche interdisciplinaire, tant au plan théorique que méthodologique. L'approche « *intégrée de l'informalité* » m'a permis de mettre en cohérence des questions souvent cantonnées à des champs d'études différents qui ne se croisent que rarement. Elle a permis d'étendre aux migrations internes en Chine l'analyse des processus de stratification généralement limités au champ des études sur les migrations internationales. Elle m'a amené à mobiliser des outils d'analyse de portée universelle, souvent utilisés pour analyser les « Suds », dans un contexte urbain « ordinaire » à Zhuhai, où la politique d'innovation de l'« État développeur », de portée plus globale, se confronte aux réalités locales. Enfin la notion *intégrée de l'informalité* m'a amenée à associer les études sur les migrants de l'intérieur et leur quotidien « informel » à l'examen des procédés « formels » d'intégration, afin de dépasser la vision d'une réalité urbaine coupée en deux et dont l'analyse doit se faire séparément. Bien que l'on s'efforce de décoller les deux côtés d'une même pièce, des liens étroits entre les deux continuent d'exister. Cette grille de lecture de l'informalité m'a permis de me concentrer sur la complexité de ces liens et d'en démontrer la force et la persistance.

Afin d'adapter la méthodologie à ces différents niveaux d'analyse dans un contexte de terrain « sensible », j'ai combiné des outils et des procédés variés relevant de la sociologie et de la géographie, pour traiter des enjeux à la croisée de plusieurs disciplines des études urbaines. L'observation participante, l'enquête ethnographique, les entretiens approfondis et semi-directifs ainsi que l'analyse méticuleuse des politiques

publiques ont permis une triangulation des informations, faisant dialoguer des discours et des réalités contrastés tout en trouvant des liens de cohérence.

Je propose dans la suite de cette conclusion de revenir sur l'hypothèse multidimensionnelle qui a structuré cette thèse pour y répondre et ensuite dessiner quelques perspectives de recherche.

L'intégration urbaine des migrants au prisme de l'ancrage résidentiel : un modèle partiellement plus inclusif mais stratifié, sélectif et compétitif.

L'hypothèse principale formulée est celle d'une intégration urbaine fractionnée qui ne relève pas d'un processus homogène mais qui autorise et combine divers niveaux et degrés d'intégration en fonction des objectifs économiques visés.

À l'issue de cette démonstration, les résultats mettent en lumière un modèle d'intégration sélectif et hautement compétitif.

L'analyse du processus itératif de catégorisation des migrants de l'intérieur, de leur apparition (années 1980) à nos jours, montre que la définition-même des catégories migratoires, très mouvante, est un puissant instrument aux mains des gouvernements locaux pour mener des politiques combinant divers degrés d'inclusion et d'exclusion à l'égard des migrants. Au fil du temps s'est ainsi constituée une hiérarchie sociale des migrants, avec aux plus hauts rangs les « talents », aujourd'hui convoités pour accélérer la montée de l'industrie chinoise dans la chaîne de valeur. Cette hiérarchie affecte non seulement l'imaginaire social, mais il autorise des traitements différenciés dans la sphère de l'action publique et territoriale. Les processus de stratification des migrants sont adossés aux politiques publiques et dépendent du poids démographique de la ville, de ses aspirations économiques et des attributs des migrants. Cette thèse a ainsi dévoilé la manière de constituer concrètement une multiplicité de degrés d'inclusion et d'exclusion par le biais de cette nouvelle échelle sociale des migrants.

L'un des instruments majeurs de cette stratification sociale est le système d'intégration institutionnel à points, à la fois pour le transfert du *hùkǒu* mais aussi pour l'accès à certains services publics tels que l'éducation scolaire. Régis par des seuils de points et de quotas modulés en fonction des ressources disponibles au niveau local et micro-local, ces systèmes fortement compétitifs forcent les migrants à élever leur niveau d'éducation et de qualification dans un temps compressé tout en « faisant de leur mieux ». Le *hùkǒu* a points sert donc tout à la fois de mécanisme d'inclusion pour les migrants les

plus jeunes, les plus éduqués, les plus qualifiés et ayant contribué plus durablement à la croissance urbaine, et d'exclusion pour les autres qui ne répondent pas aux critères d'excellence et de stabilité escomptés.

Le cas de Zhuhai est remarquable en ce qu'il illustre bien la façon dont ce système stratifié d'intégration renforce la différenciation socio-spatiale de l'espace urbain au lieu de corriger les disparités territoriales. Il en résulte un modèle d'urbanisation promu comme étant inclusif mais dans les faits toujours plus sélectif, orienté vers des objectifs locaux de développement innovant.

L'accès au logement joue un rôle tout aussi déterminant dans la mise en place de mécanismes d'intégration fortement sélectifs. La « garantie au logement pour tous », obsession qui remonte à l'époque maoïste, a acquis une nouvelle signification au cours des dernières décennies en devenant le socle des régimes du logement social à l'ère Xi Jinping (2013 à aujourd'hui). Il ne s'agit pas seulement de garantir des prix de logement abordables, mais surtout de dynamiser la production immobilière et de stimuler la consommation intérieure pour soutenir une croissance économique axée sur l'innovation. L'introduction de nouveaux types de logements à « caractère garanti » prend également appui sur l'échelle sociale des migrants identifiée dans cette étude. Toutefois, au lieu de garantir un logement aux populations situées en bas de l'échelle et présents en ville depuis de nombreuses années, les autorités locales préfèrent s'attacher aux besoins d'autres populations migrantes, à attirer ou à retenir, car situés au sommet de la même échelle pour leurs qualités et compétences techniques. Les objectifs sociaux sont donc subordonnés à des intérêts économiques toujours plus ambitieux et permettent de créer une nouvelle demande de logements « à caractère garanti » qui continue à alimenter les cycles du « régime fiscal fondé sur le développement foncier » (Wu F. 2011). Là encore, le cas de Zhuhai a été pertinent pour révéler ces tensions au niveau micro-local, situer les rôles des différents acteurs impliqués dans la production résidentielle et mettre en critique le nouveau modèle d'urbanisation dit « qualitative » et « centré sur l'individu ».

Les travaux menés dans le cadre de cette thèse ont montré comment cette stratification s'érige en tant qu'outil politique de production urbaine. En combinant la régulation des flux migratoires avec des politiques de développement économique visant à progresser dans la chaîne de valeur nationale, les autorités locales normalisent les « processus d'incorporation séparatrice » (Yiftachel 2009, 93). Elles filtrent et retiennent

les migrants « talentueux » recherchés tout en gardant les autres dans un état de « perpétuel provisoire » (Yiftachel 2009, 90).

Ces processus de production urbaine différenciée contribuent délibérément à la création et au maintien de divers degrés et niveaux d'informalité socio-spatiales. Cette deuxième dimension de l'hypothèse principale a été explorée en démontrant le lien entre l'informalité urbaine et l'informalité politique (Roy 2005 ; Collectif Inverses et al. 2016) en Chine tout en mettant en évidence les tensions entre les différentes facettes de l'État (Bénit-Gbaffou 2018), entité complexe et morcelée en une pluralité d'instances, qui subissent une pression descendante vers le niveau micro-local. Peu à peu se dévoile, dans l'ordinaire des pratiques quotidiennes, la manière dont ces instances locales interagissent avec le reste des acteurs qui participent à la production résidentielle pour les migrants. Ces interactions sont essentielles pour appréhender les mécanismes qui lient le parc social formel et le parc social *de fait* pour les migrants à Zhuhai, ce qui a conforté mon intention initiale de ne pas les analyser séparément. Les négociations entre acteurs sont également importantes pour saisir la manière dont ces interstices d'informalité sont perpétués, écrasés entre les logiques de légalisation, de légitimation, de garantie d'accès à certains biens et services (les logiques de « blanchiment ») d'une part, et les pratiques d'invisibilisation des migrants et de destruction de certains quartiers (les logiques de « noircissement ») (Yiftachel 2009, 89) d'autre part. L'informalité n'est pas résiduelle en milieu urbain. Elle est partie intégrante des pratiques socio-spatiales d'urbanisation et se trouve associée à des formes de richesse et de pouvoir (Roy 2005).

À l'intérieur de ces interstices d'informalité, spatialement incarnés par les villages (peri-)urbains, les migrants « de l'ombre » (Wu J.M. 2017, 131), produits sociaux de la stratification, élaborent leur propre stratégie résidentielle et d'intégration urbaine.

En détaillant les différents types de logements locatifs et en accession dans les villages et la manière de les produire, cette thèse a démontré que ces « zones grises » (Yiftachel 2009) ne sont pas des quartiers socialement homogènes. Ils représentent l'espace de vie de populations migrantes et locales diversifiées. Au sein de ces populations se tissent des relations qui mènent certaines fractions de migrants à participer à la coproduction urbaine au même titre que les urbains d'origine. À ce titre, un des principaux résultats de la thèse a été de montrer la manière dont certains ménages de migrants arrivent à accéder, bien que de manière informelle, à la propriété. Les logements « en petit droit de propriété » et ceux « en propriété *de facto* » représentent deux stratégies d'inclusion et de stabilisation en milieu urbain des ménages de migrants en dehors des

canaux formels et issus d'interactions entre les *habitants* d'un même espace. Par ailleurs, ces interactions semblent sans cesse se redéfinir (l'exemple des « logements à titre compensatoire » en est un exemple) permettant de renouveler les stratégies de fixation en ville des migrants et en même temps de perpétuer durablement l'abordabilité du logement pour ces ménages.

L'accession informelle à la propriété témoigne de la manière dont la centralité de l'immobilier résidentiel dans les stratégies de croissance de l'« État développeur » chinois a influencé la manière de concevoir le logement sur le plan économique et symbolique au cours des trois dernières décennies. L'obsession de l'accès à la propriété comme principal moyen pour atteindre l'intégration urbaine pousse les ménages exclus du parc social public et incapables d'acheter au prix du marché à placer leur épargne dans des biens immobiliers au statut de propriété non sécurisé. Par ailleurs, les marchés de la « petite propriété » et de la « propriété *de facto* » constituent non seulement une garantie d'intégration urbaine pour une fraction de migrants de l'intérieur, mais ils permettent d'atténuer le problème de l'inabordabilité résidentielle assurant la stabilité sociale et politique, soulageant également les instances étatiques locales dans leur rôle de garant de biens essentiels pour tous. Les interstices d'informalité, perpétués sciemment par un enchevêtrement de relations, produisent des avantages généralisés mais inégaux pour les acteurs des marchés résidentiels en Chine.

Consolider l'étude des mécanismes de stratification et d'intégration par la comparaison : des perspectives de recherche futures

La contribution de cette thèse à la littérature qui documente les liens entre phénomène migratoire et croissance urbaine en Chine, ouvre plusieurs pistes de recherches futures.

Toute d'abord, et en complément à la dernière thématique évoquée dans cette conclusion, la recherche sur le logement « en petit droit de propriété » et « en propriété *de facto* », mériterait une enquête plus approfondie pour tenter de mesurer de manière plus précise la portée de ce phénomène dans les villes chinoises. À l'heure actuelle, les recherches sur ces sujets demeurent rares et éparpillées, ne permettant pas de comprendre quel est l'apport réel de ces marchés alternatifs pour les sociétés urbaines chinoises, y compris les ménages de migrants de l'intérieur. En outre, à ma connaissance, la propriété *de facto* n'a pas été documentée dans les études portant sur le logement des migrants ni

dans la littérature existante sur les villages urbains et la petite propriété. La micro-échelle de cette recherche n'autorise aucune généralisation quant à l'envergure de ce marché informel, cependant elle représente une importante ouverture pour les recherches à venir sur l'accession à la propriété des migrants de l'intérieur en RPC. À ce sujet, l'analyse des différents types de propriétés, construites sur du foncier urbain ou rural (villages urbains), gagnerait à être travaillée au prisme du « faisceau de droits » (Schlager et Ostrom 1992 ; Cole et Ostrom 2010). Cette approche façonnée par l'École de Bloomington et appliquée récemment à des nouveaux régimes d'appropriation résidentielle aux USA (Le Rouzic 2020) et dans les « Suds » (Simonneau et Denis 2020) semble tout à fait pertinent pour le cas chinois où différents degrés de droits sont rattachés à la propriété et différents détenteurs de droits sont distingués. L'approche du « faisceau de droits » permettrait d'analyser et de définir plus précisément les formes d'appropriation alternative à la propriété en RPC qui semblent dépasser le clivage entre le logement locatif et la propriété privée pleine et entière.

Malgré son ambition de vouloir englober différentes dimensions de l'intégration urbaine des migrants en milieu urbain, cette thèse est loin d'épuiser le sujet. Elle pourrait connaître des extensions intéressantes dans plusieurs directions.

Premièrement, l'étude de cas de Zhuhai pourrait être complétée par une analyse nuancée des mécanismes d'intégration urbaines des migrants dans d'autres villes chinoises aux différents rangs de la hiérarchie urbaine pour permettre une montée en généralité des résultats de cette thèse.

Deuxièmement, il serait pertinent d'interroger les stratégies résidentielles des migrants dans leur relation au lieu d'origine, à l'ère du nouveau modèle d'urbanisation orientée vers les villes de plus petit rang. À ce propos, améliorer la méthodologie de la recherche en privilégiant l'ethnographie « multi-située » (Marcus 1995 ; Fitzgerald 2006) et « multi-scalaire » (multi-scalar en anglais) (Xiang 2013) permettrait de rendre compte des interactions interprovinciales des migrants et leur contribution à l'urbanisation des campagnes.

De plus, la crise du Covid-19 des deux dernières années et, comme évoquée en introduction, la crise de l'immobilier entraînée par la chute de Evergande ont eu un effet important sur la croissance et les équilibres socio-économique à l'intérieur du pays (Guiheux et al. 2020 ; Aveline-Dubach 2020). Poursuivre l'étude sur les choix résidentiels et les trajectoires d'intégration des migrants dans ce contexte renouvelé

permettrait d'étoffer l'étude sur les évolutions de la place réservée aux migrants dans les stratégies d'urbanisation et de croissance de la RPC.

Troisièmement, il serait pertinent d'étendre « l'approche intégrée de l'informalité » à d'autres études de cas, y compris hors de Chine, pour mesurer les possibilités d'application à d'autre villes où l'on observe les mêmes tensions entre « inclusivité » prétendue et inabordabilité résidentielle de fait. Par ailleurs, la recherche sur les modes de production urbaine en Chine au travers des pratiques d'aménagement des villages urbains pourrait être comparée au contexte Mexicain des Ejidos (Geneste et al. 2022), évoqué dans le chapitre 6. Au long de cette recherche sont apparues des correspondances entre le double système foncier rural-urbain en Chine et au Mexique. Il serait donc intéressant d'explorer la manière dont les interstices socio-spatiaux qui se forment entre les zones de contact urbain-rural sont régulés, au niveau institutionnel mais aussi au quotidien, dans des pays aux contextes historiques, sociaux et politiques éloignés.

Enfin, dans une toute autre perspective, la recherche sur les mécanismes d'intégration des « talents » *de l'intérieur* mériterait d'être mise en perspective avec l'analyse des politiques d'attraction des « talents » chinois *d'outre-mer* introduites à partir des années 2000 dans le cadre de la stratégie de développement basé sur l'innovation (Leung 2015 ; Zweig et Wang 2013). Des traitements préférentiels sont réservés aux chinois de l'étranger hautement qualifiés qui reviennent en Chine ou qui investissent dans le développement de parcs de développement industriel de hautes et nouvelles technologies. Il s'agirait de comprendre comment ces politiques sont mises en œuvre et s'il est possible d'obtenir une lecture stratifiée des migrants d'outre-mer par les mêmes processus de catégorisation, d'inclusion et d'exclusion identifiés dans cette thèse. Le système de crédit social, modèle de régulation sociétale basé sur des indicateurs de crédits associés à des incitations et des sanctions que le gouvernement chinois est en train de déployer pour répondre aux dysfonctionnements de l'application des lois (Dai 2018 ; Kostka 2018 ; Arsène 2021), montre la reproductibilité des mécanismes de stratification par le biais de points à l'ensemble des catégories sociales.

ANNEXES

Annexe 1. Taux de change EUR/RMB entre 1978 et 2020.

Année	Taux de change	Année	Taux de change
1978	2,1	2000	7,6
1979	2,1	2001	7,4
1980	2,1	2002	7,8
1981	1,8	2003	9,3
1982	1,8	2004	10,3
1983	1,7	2005	10,2
1984	1,8	2006	10,0
1985	2,1	2007	10,4
1986	3,3	2008	10,2
1987	4,3	2009	9,5
1988	4,4	2010	9,0
1989	4,1	2011	9,0
1990	6,1	2012	8,1
1991	6,6	2013	8,2
1992	7,2	2014	8,2
1993	6,8	2015	7,0
1994	10,4	2016	7,4
1995	11,1	2017	7,6
1996	10,8	2018	7,8
1997	9,3	2019	7,7
1998	9,2	2020	7,9
1999	8,8		

Source : https://fxtop.com/fr/historique-taux-change.php

Annexe 2. Les cinquante villes les plus chères de Chine en termes de prix du logement en 2013, 2015 et 2019.

2013				
Rang	Ville	RMB/M²	Variation	
1	Pékin	40 342	0,28%	↑
2	Shanghai	29 978	1,30%	↑
3	Shenzhen	24 910	0,78%	↑
4	Xiamen	23 124	0,91%	↑
5	Guangzhou	19 208	-1,94%	↓
6	Hangzhou	19 131	-1,67%	↓
7	Sanya	19 094	3,94%	↑
8	Prix	17 313	1,34%	↑
9	Ningbo	15 461	-0,48%	↓
10	Tianjin	14 519	2,20%	↑
11	Fuzhou	13 841	0,57%	↑
12	Qingdao	12 822	-0,84%	↓
13	Zhuhai	11 365	3,07%	↑
14	Dalian	10 972	-0,20%	↓
15	Suzhou	10 941	0,27%	↑
16	Nanchang	9 208	0,46%	↑
17	Jinan	9 158	0,58%	↑
18	Wuhan	8 825	1,34%	↑
19	Quanzhou	8 724	1,07%	↑
20	Lanzhou	8 716	-5,24%	↓
21	Kunming	8 664	-0,02%	↓
22	Shijiazhuang	8 639	1,34%	↑
23	Chengdu	8 597	-0,28%	↓
24	Yantai	8 394	0,45%	↑
25	Shenyang	8 270	-0,53%	↓
26	Zhengzhou	8 229	0,91%	↑
27	Nantong	8 218	2,49%	↑
28	Taiyuan	8 194	-1,56%	↓
29	Yangzhou	8 150	-1,81%	↓
30	Qinhuangdao	7 947	0,20%	↑
31	Shaoxing	7 917	0,43%	↑
32	Taizhou	7 838	0,36%	↑
33	Tangshan	7 641	-0,08%	↓
34	Dongguan	7 611	1,28%	↑
35	Harbin	7 503	-0,23%	↓
36	Kunshan	7 467	0,35%	↑
37	Hefei	7 400	0,89%	↑
38	Wuxi	7 312	-0,53%	↓
39	Langfang	7 267	-3,03%	↓
40	Changchun	7 229	0,58%	↑
41	Nanning	7 052	0,33%	↑
42	Haikou	6 969	0,74%	↑
43	Chongqing	6 896	N/A	-
44	Xi'an	6 792	-1,24%	↓
45	yichang	6 751	0,70%	↑
46	Xuzhou	6 745	-0,84%	↓
47	Hohhot	6 714	-0,39%	↓
48	Zhenjiang	6 663	1,29%	↑
49	Changsha	6 519	-0,79%	↓
50	Foshan	6 279	0,46%	↑

2015				
Rang		RMB/M²	Variation (*)	
1	Shenzhen	41 494	5,00%	↑
2	Pékin	39 437	N/A	-
3	Shanghai	35 237	3,00%	↑
4	Xiamen	25 970	N/A	-
5	Guangzhou	20 016	N/A	-
6	Nanjing	18 697	1,00%	↑
7	Wenzhou	16 873	1,00%	↑
8	Hangzhou	16 080	-1,00%	↓
9	tianjin	15 553	N/A	-
10	Zhuhai	14 980	3,00%	↑
11	Fuzhou	14 577	1,00%	↑
12	Sanya	14 390	-1,00%	↓
13	Qingdao	12 384	N/A	-
14	Suzhou	12 251	3,00%	↑
15	Ningbo	12 250	N/A	-
16	Wuhan	10 000	N/A	-
17	Putian	10 000	-1,00%	↓
18	Jinhua	9 914	11,00%	↑
19	Dalian	9 816	N/A	-
20	Jinan	9 281	-3,00%	↓
21	Nanchang	9 212	N/A	-
22	Harbin	9 131	N/A	↑
23	Shaoxing	9 107	1,00%	↑
24	Shijiazhuang	8 986	N/A	-
25	Zhengzhou	8 790	-1,00%	↓
26	Zhangzhou	8 508	N/A	-
27	Lanzhou	8 465	-1,00%	↓
28	Hefei	8 461	1,00%	↑
29	Yangzhou	8 406	-12,00%	↓
30	Longyan	8 382	18,00%	↑
31	Dongguan	8 371	N/A	-
32	Nantong	8 308	-4,00%	↓
33	Huzhou	8 243	N/A	-
34	Heyuan	8 223	14,00%	↑
35	Chengdu	8 213	N/A	-
36	Kunming	8 202	2,00%	↑
37	Taiyuan	8 118	N/A	-
38	Quanzhou	7 845	-1,00%	↓
39	Zhangzhou	7 571	4,00%	↑
40	Taizhou	7 540	1,00%	↑
41	Yantai	7 495	2,00%	↑
42	Kunshan	7 488	N/A	-
43	Sanming	7 483	-6,00%	↓
44	Shantou	7 479	N/A	-
45	Zhenjiang	7 304	6,00%	↑
46	Shenyang	7 242	1,00%	↑
47	Haikou	7 201	-1,00%	↓
48	Yuxi	7 142	N/A	-
49	Baoding	7 117	1,00%	↑
50	Langfang	7 043	2,00%	↑

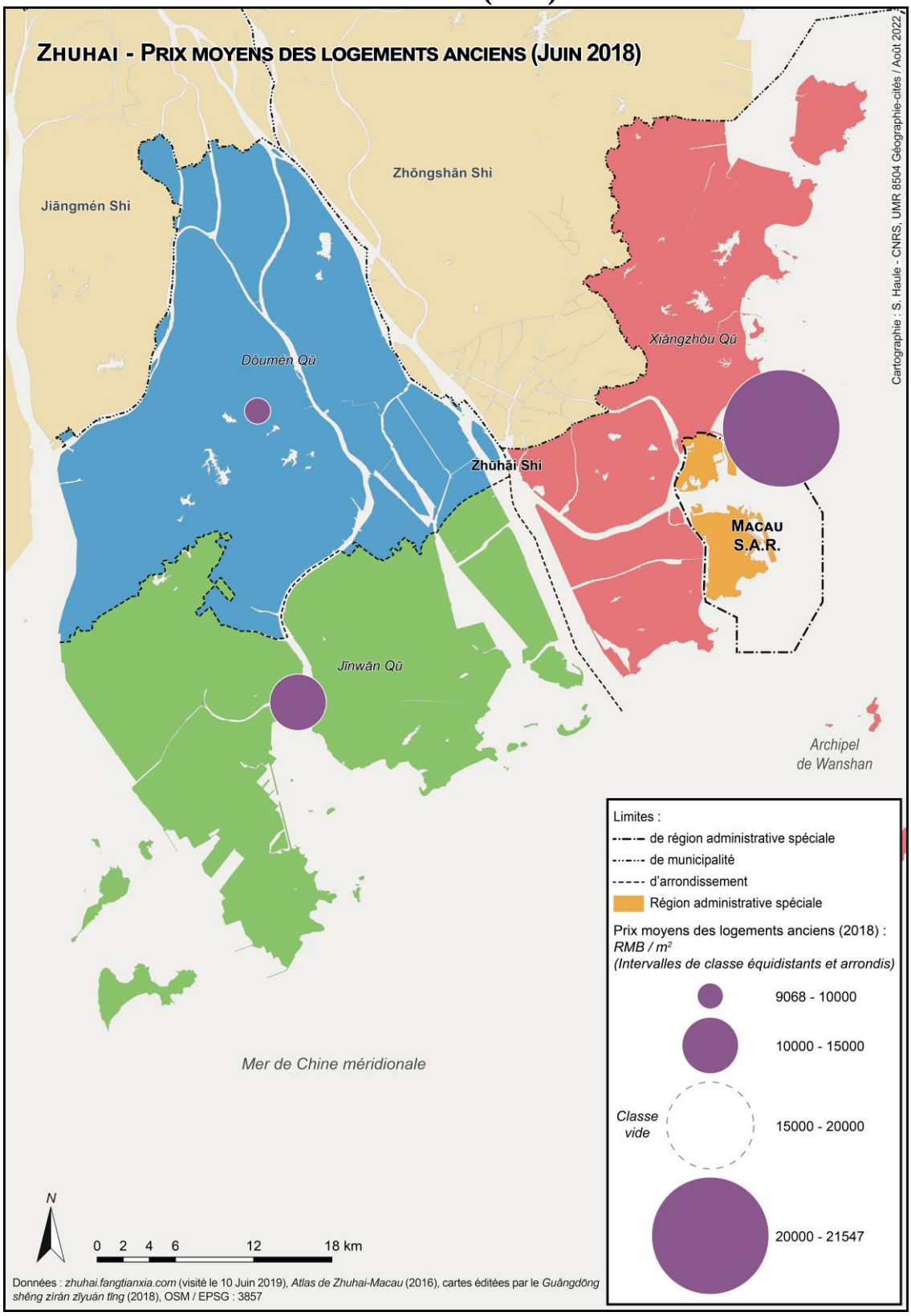
2019				
Rang		RMB/M²	Variation	
1	Pékin	58 568	0,05%	↑
2	Shenzhen	54 790	0,15%	↑
3	Shanghai	50 945	-0,07%	↓
4	Xiamen	46 003	-0,66%	↓
5	Guangzhou	31 692	1,60%	↑
6	Nanjing	28 526	-0,98%	↓
7	Sanya	28 478	-0,75%	↓
8	Hangzhou	27 002	-0,56%	↓
9	Fuzhou	24 281	-0,82%	↓
10	Ningbo	22 814	1,61%	↑
11	Zhuhai	21 134	0,14%	↑
12	Wenzhou	20 970	2,29%	↑
13	tianjin	20 952	-0,50%	↓
14	Yiwu	20 554	1,13%	↑
15	Suzhou	19 568	0,64%	↑
16	Ryan	17 275	0,29%	↑
17	Zhoushan	17 064	3,71%	↑
18	Wuhan	16 818	-1,17%	↓
19	Qingdao	16 340	-1,09%	↓
20	Dongguan	16 105	1,16%	↑
21	Shaoxing	16 063	1,91%	↑
22	Jinan	16 048	-1,45%	↓
23	Jinhua	16 037	-0,98%	↓
24	Kunshan	15 906	1,13%	↑
25	Shijiazhuang	15 203	-1,11%	↓
26	Haikou	15 002	-0,03%	↓
27	Taizhou	14 855	-0,62%	↓
28	Zhangzhou	14 396	1,45%	↑
29	Hefei	14 226	-0,38%	↓
30	Changzhou	14 122	0,57%	↑
31	Langfang	13 863	-1,22%	↓
32	Dalian	13 796	1,17%	↑
33	Nantong	13 720	1,52%	↑
34	bourg de Sh	13 676	0,01%	↑
35	Zhengzhou	13 266	-0,86%	↓
36	Chengdu	13 132	0,76%	↑
37	Kunming	13 117	1,04%	↑
38	Yangzhou	13 081	0,06%	↑
39	Dali	13 022	-0,86%	↓
40	Zhangzhou	12 935	-0,76%	↓
41	Wuxi	12 800	0,74%	↑
42	Foshan	12 652	1,13%	↑
43	Xi'an	12 446	0,03%	↑
44	Lanzhou	12 432	0,31%	↑
45	Nanchang	12 185	-0,63%	↓
46	Putian	12 147	-0,93%	↓
47	Lhasa	11 931	-0,67%	↓
48	Leqing	11 923	-0,03%	↓
49	Jiaxing	11 905	-0,29%	↓
50	Longyan	11 783	0,94%	↑

2018				
Rang		RMB/M²	Variation	
1	Pékin	59 868	0,45%	↑
2	Shenzhen	53 205	-0,95%	↓
3	Shanghai	49 446	-1,48%	↓
4	Xiamen	43 565	-0,22%	↓
5	Guangzhou	32 088	-0,42%	↓
6	Sanya	31 704	-2,92%	↓
7	Hangzhou	28 651	-0,64%	↓
8	Nanjing	27 568	0,85%	↑
9	Fuzhou	24 698	-1,09%	↓
10	Tianjin	22 188	-1,78%	↓
11	Zhuhai	20 778	-0,15%	↓
12	Ningbo	20 313	-0,64%	↓
13	Yiwu	20 175	-2,01%	↓
14	Wenzhou	19 462	0,01%	↑
15	Qingdao	18 788	-4,30%	↓
16	Jinan	17 674	-1,26%	↓
17	Wuhan	17 586	-1,61%	↓
18	Suzhou	16 943	1,33%	↑
19	Jinhua	16 595	-2,75%	↓
20	Zhoushan	16 406	3,02%	↑
21	Shijiazhuang	15 596	-1,62%	↓
22	Haikou	15 024	-2,08%	↓
23	Dongguan	14 813	-0,95%	↓
24	Hefei	14 217	-0,74%	↓
25	Langfang	13 981	-1,62%	↓
26	Shaoxing	13 917	-0,46%	↓
27	Kunshan	13 764	1,21%	↑
28	Putian	13 594	-3,59%	↓
29	Zhengzhou	13 582	-0,95%	↓
30	Taizhou	13 446	-0,28%	↓
31	Changzhou	13 426	-1,94%	↓
32	Zhangzhou	13 189	-1,89%	↓
33	Chengdu	13 173	-2,96%	↓
34	Yangzhou	12 480	-0,49%	↓
35	Zhangzhou	12 371	-1,57%	↓
36	Kunming	12 298	-0,31%	↓
37	Nanchang	12 248	-0,21%	↓
38	Xi'an	12 207	-0,27%	↓
39	Chongqing	12 080	-1,74%	↓
40	Taiyuan	11 979	-0,56%	↓
41	Dalian	11 893	1,17%	↑
42	Dali	11 788	-1,26%	↓
43	Nantong	11 772	-0,30%	↓
44	Zhongshan	11 747	-2,25%	↓
45	Lanzhou	11 636	1,02%	↑
46	Baoding	11 365	-1,83%	↓
47	ishuangdan	11 282	-0,78%	↓
48	Quanzhou	11 219	0,23%	↑
49	Lhasa	11 141	-0,25%	↓
50	Wuxi	11 030	1,15%	↑

(*) les variations de l'année 2015 ont été arrondies par la source de ces données : anjuke.com

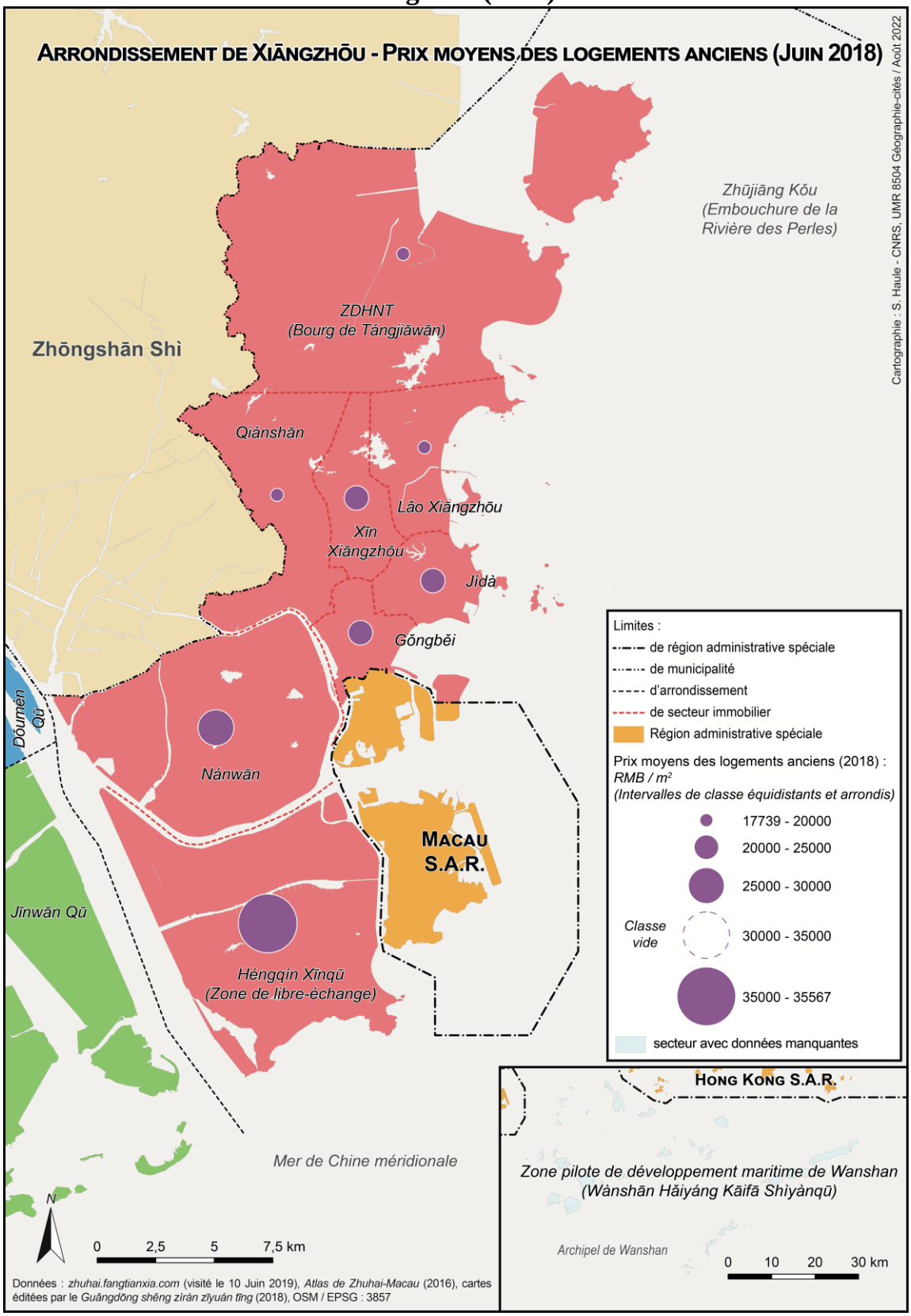
Source : Anjuke.com 2013, 2015, 2019

Annexe 3. Prix moyens des logements anciens dans les trois arrondissements de Zhuhai (2018)



Source : Réalisée par S. Haule (2021) d'après les données de zhuhai.fangtianxia.com (2018). Atlas Zhuhai-Macao (2016), OSM/EPSG.

Annexe 4. Prix Moyens des logements anciens dans l'arrondissement de Xiangzhou (2018)



Source : Réalisée par S. Haule (2021) d'après les données de zhuhai.fangtianxia.com (2018). Atlas Zhuhai-Macao (2016), OSM/EPSG.

Annexe 5. Canevas de questions posées aux migrants de l'intérieur interrogés à Zhuhai[674]

Caractéristiques socio-économiques et situation familiale :

- Quel est votre nom ?
- Quel est votre âge ?
- Quel est votre niveau d'éducation ?
- Êtes-vous : marié.e, célibataire, divorcé.e ?

  Si marié.e :
  - Où est votre conjoint.e ?

  Si dans le lieu d'origine ou ailleurs :
  - Pense-t-il/elle vous rejoindre à Zhuhai ?
  - Quelle est sa profession ?

- Combien d'enfants/petits-enfants avez-vous ?

  S'il y a des enfants :
  - Où vivent il.s/elle.s ?
  - Où sont il.s/elle.s scolarisé.e.s ? (Zhuhai/ village d'origine/autre)

  Si en ville :
  - Dans quel type d'établissement sont-il.s/elle.s scolarisé.e.s ? (École publique, école privée, autre)
  - Quelle est la procédure à suivre pour scolariser son enfant dans une école publique ?
  - Quelles sont les conditions à remplir/ les documents nécessaires ?

  Si déjà en âge de travailler :
  - Où vivent et où travaillent-il.s/elle.s ?
  - Quel est leur niveau de scolarisation ?
  - Sont-il.s/elle.s mariés ?

- Quel est votre profession ?
- Disposez-vous d'un contrat de travail ? d'une licence commerciale ? (ou autre)
- Avez-vous toujours exercé la même profession ? Que faisiez-vous auparavant ?
- Avez-vous bénéficié d'une formation professionnelle ?
- Quel est votre niveau de revenu (à la journée/ mensuelle/ annuel/personnelle/familiale) ?

Trajectoire migratoire et statut en ville

- Quelle est votre province/ ville/ village d'origine ?
- Depuis combien de temps êtes-vous à Zhuhai ?

[674] Ces questions ont été adaptées aux interlocuteurs et complétées par d'autres questions lors de l'entretien. Le corpus de questions a été étoffé au fil de mon enquête.

- Pourquoi avez-vous décidé de migrer à Zhuahi ? Comment en êtes-vous venu à vous installer ici ?
- Zhuhai est-elle la première ville vers laquelle vous avez migré ? Si non, quelles sont les villes/provinces où vous avez travaillé/vécu auparavant ?
- Que faisiez-vous là-bas ?

- Êtes-vous enregistré auprès de la police locale (派出所 *pàichūsuǒ*) ?

  Si non :
  - Pourquoi ?

- Avez-vous un permis de résidence à Zhuhai (居住证 *jūzhùzhèng*) ?

  Si oui :
  - Depuis quand ?

  Si non :
  - Pourquoi n'en avez-vous pas fait la demande ?

- Votre *hùkǒu* est-il enregistré à Zhuhai ?

  Si oui :
  - Depuis quand ?
  - Quelle est la procédure à suivre pour transférer le *hùkǒu* à Zhuhai ?
  - Est-elle compliquée ?
  - Quels sont les documents nécessaires ?
  - A-t-elle abouti du premier coup ?

  Si non :
  - Pourquoi n'en avez-vous pas fait la demande ?

- Cotisez-vous à la sécurité sociale à Zhuhai ?

  Si oui :
  - À combien s'élève le montant des cotisations par mois/an ?
  - De quels types de couverture bénéficiez-vous ?

  Si non :
  - Pourquoi ?
  - Cotisez-vous dans la ville/village d'origine ?
  - À combien s'élève le montant des cotisations par an ?

- Avez-vous déjà été malade en ville et si oui, avez-vous pu bénéficier d'une couverture sociale ?
- Au cas où vous auriez un problème grave de santé pendant votre séjour en ville, vous iriez vous soigner dans un hôpital en ville ou vous rentreriez au village ? Pourquoi ?

- À quelle fréquence retournez-vous dans votre lieu d'origine ?
- Voudriez-vous y retourner plus souvent ?
- À quand date la dernière fois ?

- Plus tard, pensez-vous rentrer définitivement dans le lieu d'origine ou souhaitez-vous vous installer durablement à Zhuhai ? Ou encore pensez-vous partir travailler dans une autre ville ?

Situation résidentielle et conditions de logement :

- Comment êtes-vous logés à Zhuhai ?
- Comment avez-vous trouvé votre logement actuel ?

Logement flottant (chantier…) :

- Quelle est la taille de votre logement ?
- À combien vivez-vous dedans ?
- Combien dépensez-vous pour le logement (par mois) ?
- Combien de fois avez-vous déménagé au cours des dernières années au sein de Zhuhai ?

Logement fixe/ stable (location) :

- Comment en êtes-vous venu à vous installer dans l'arrondissement de Xiangzhou /dans le bourg de Tangjiawan (ZDHNT) / dans ce village péri-urbain ?
- Est-ce que quelqu'un vous a aidé à trouver votre logement actuel ?
- Quelle est la taille de votre logement ?
- À combien vivez-vous dedans ?
- Quel est le montant de votre loyer ?
- Avez-vous déjà fait une demande d'aide au logement ? Pourquoi ? A-t-elle abouti ?

- Êtes-vous propriétaire ?

Si oui :

- Votre maison de propriété se trouve dans le lieu d'origine ou à Zhuhai ?

Si propriétaire au village d'origine :

- Disposez-vous également d'un lopin de terre à usage agricole ?

Si oui :

- Pourquoi ?
- Est-il loué ou exploité par quelqu'un ?

Si propriétaire à Zhuhai :

- Quand avez-vous acheté votre logement ?
- Comment en êtes-vous venu à vous acheter un appartement à Zhuhai ?
- S'agit-il d'un logement neuf/ancien ?
- Dans quel arrondissement/quartier ?
- Quel était le prix ?
- Avez-vous obtenu un titre de propriété légale ?
- Avez-vous utilisez le fonds de prévoyance pour le logement (住房公积金 *zhùfáng gōngjījīn*) ?

Processus d'intégration urbaine et résidentielle et rapport à la ville

- Vous plaisez-vous ici à Zhuhai ?
- Quels sont les points positifs et négatifs ?
- Connaissez-vous beaucoup de monde ici à Zhuhai ?
- S'agit-il de personnes originaires de Zhuhai, de migrants de votre province/ville d'origine/ membre de votre famille/ outre ?
- Quel est votre rapport avec les gens du quartiers/village dans lequel vous vivez ?
- Vous sentez-vous intégré en ville ?
- Quel est pour vous le facteur le plus important ou problématique dans le processus d'intégration en ville ?

Annexe 6. Questions posées aux décideurs et aux aménageurs interrogés à Zhuhai[675]

Acteurs et responsabilités

1. Quel est le rôle de votre département dans la fourniture de logements sociaux (保障性住房 *bǎozhàngxìng zhùfáng*)[676] ?
2. Qui sont les différents acteurs institutionnels qui définissent et réalisent les projets de logements sociaux à Zhuhai ? Quel rôle jouent-ils précisément ? Pouvez-vous me présenter de manière synthétique la structure du système de gestion des logements sociaux ?
3. Comment décririez-vous la relation entre votre département et les autres acteurs institutionnels ? Peut-on parler de coordination, en termes de responsabilités et d'enjeux, entre les différents acteurs aux niveau national, provincial et municipal dans la réalisation de projets de logements sociaux ?
4. Votre service collabore-t-il avec des promoteurs immobiliers ou acteurs privés dans la fourniture de logements abordables ? Si oui, lesquels sont les plus importants ?
5. Quels sont les principaux objectifs à viser en matière de logement social ? (Objectifs de nature économique : croissance économique, PIB, industrie locale... Objectifs de nature sociale : égalité sociale, protection sociale, stabilité sociale...).
6. Réalisez-vous des enquêtes pour mieux comprendre les besoins réels des familles à faibles revenus et des migrants (外地人*wàidìren*) qui vivent et travaillent à Zhuhai ?

   Si oui :
   a. Comment les réalisez-vous ?
7. Pensez-vous que les résultats de ces enquêtes sont fiables et reflètent les besoins réels de l'ensemble de la population vivant et travaillant à Zhuhai ?
8. Les résultats de ces enquêtes sont-ils accessibles au public ?

   Si oui :
   a. Où les publiez-vous ?

   Si non :
   b. Serait-il possible d'y avoir accès ?

[675] Ces questions ont été adaptées aux interlocuteurs et complétées par d'autres questions lors de l'entretien.
[676] Par souci de clarté, dans l'annexe j'ai fait le choix d'utiliser l'expression « logement social » pour traduire le terme « 保障性住房"(*bǎozhàngxìng zhùfáng*) littéralement « logements à caractère garanti » Pour une définition précise du terme voir Chapitre 5 de cette thèse.

Logements sociaux et principaux projets

9. Est-ce que Zhuhai dispose de tous les régimes de logements sociaux lancés au niveau national ? Quels sont les régimes les plus utilisés ?

10. Quel est la situation actuelle en matière de construction de logements sociaux à Zhuhai ? Quels sont les principaux projets ?

11. Y-a-t-il des projets dans les trois arrondissements ?

12. Quel est le quota annuel de logements sociaux appliqué à Zhuhai ? Comment décidez-vous du nombre de projets de logements sociaux à réaliser ?

13. Quels sont les groupes cibles des différents régimes de logements sociaux ?

14. Quelles sont les conditions à remplir pour participer aux différents régimes de logement sociaux (par exemple pour les familles qui n'ont pas le *hùkǒu* local, ou pour les ouvrier-migrants ayant signé un contrat de travail avec une entreprise locale, ou pour les gens venus d'ailleurs dépourvus d'un contrat, etc.) ?

15. Les ouvrier-paysans (农民工 *nóngmingōng*) sont-ils inclus dans les régimes de logement sociaux ?

    Si non :

    a. Pourquoi ?

    b. Pensez-vous qu'à l'avenir, les ouvrier-paysans à faible revenu seront inclus dans le système de logement sociaux ?

16. Parmi les objectifs fixés par le 13ème plan quinquennal du développement de la population de Zhuhai, publié en septembre 2016, figure celui d'aider spécifiquement les familles à faible revenu et le personnel hors site (异地务工人员 *yìdì wùgōng rényuán*). Le gouvernement de Zhuhai a-t-il pris de nouvelles mesures pour répondre à la demande de logements abordables ?

17. Le 13ème plan quinquennal pour le développement économique et social national de la RPC met l'accent sur l'amélioration du marché locatif, sous la forme d'aides au loyer pour les ménages à faibles revenus, et en facilitant l'accès aux logements locatifs publics pour les gens venus d'ailleurs. Est-ce que le gouvernement de Zhuhai est en train d'aller dans cette direction ?

Logement en droit propriété partagée

18. J'ai entendu dire que Zhuhai a introduit, comme quelques autres villes chinoises, le régime de logement en droit de propriété partagée (共有产权住房 *gòngyǒu chǎnquán zhùfáng*). Pouvez-vous m'expliquer de quoi il s'agit ?

19. Pourquoi le gouvernement de Zhuhai a-t-il introduit ce nouveau type de logements sociaux ?

20. Dans la Zone de Développement de Haute et Nouvelle Technologie (ZDHNT), il existe un projet pilote de logement en droit de propriété partagée. Ce projet est-il

une initiative promue au niveau d'arrondissement ou a-t-il été lancé par le gouvernement municipal ?

21. Pouvez-vous me présenter ce projet ? Quand le projet a-t-il été accepté ? Quand a-t-il été construit ? Quelle est la population visée ?
22. Qui sont les différents acteurs impliqués dans le financement, la construction et la gestion des projets de logement en droit de propriété partagée ?
23. Les autorités locales prévoient-elles de continuer à promouvoir la construction de ce type de logements ?

Financement

24. Quelle est la composition des ressources financières d'un projet de logement social ?
25. Comment répartir la contribution financière entre le gouvernement central et les gouvernements locaux ?
26. Les acteurs privés contribuent-ils au financement du projet de logement social ?

Villages Urbains

27. Votre département a-t-il un rôle à jouer dans la reconstruction des villages urbains ?

Si oui :

a. Lequel ?

28. Combien de villages urbains y-a-t-il à Zhuhai ? Comment les définissez-vous ? Ou s'ont-ils concentrés ?
29. Depuis 2000, le gouvernement de Zhuhai a été très actif dans la rénovation des villages urbains, quelle est la situation actuelle dans la reconstruction de ces villages à Zhuhai ?
30. Quels sont les principaux projets de rénovation de villages urbains en cours ?
31. Votre département collabore-t-il avec d'autres départements dans la réhabilitation des villages urbains ? Comment décririez-vous la relation entre votre département et les autres acteurs institutionnels ?
32. Qui sont les autres acteurs participant au projet de réhabilitation de villages urbains à Zhuhai ?
33. Quels sont les principaux problèmes liés à la rénovation des villages urbains ?
34. Le gouvernement local investit-il directement dans la rénovation des villages urbains ?
35. Les villages urbains sont souvent considérés comme une alternative aux logements sociaux pour les travailleurs migrants (le nombre de migrants vivant dans les villages urbains est généralement plus élevé que celui des villageois locaux). Dans un contexte d'urbanisation rapide et de réhabilitation des villages

urbains, comment traiter les problèmes d'accessibilité au logement des migrants ?

Logements en petit droit de propriété

36. J'ai récemment entendu parler des logements en petit droit de propriété ? Connaissez-vous ce phénomène ?

    Si oui :

    a. Pouvez-vous m'expliquer de manière synthétique ce qu'est un logement en petit droit de propriété ?

37. Quelles sont, selon vous, les principales raisons liées à l'émergence de ce phénomène ?

38. À votre connaissance, existe-t-il à Zhuhai des problèmes liés à la petite propriété ? Si oui, quelle est la gravité du problème ? Comment le gouvernement local le traite-t-il ?

Autres questions

39. Afin d'avoir une vision plus globale de la situation résidentielle à Zhuhai, pourriez-vous me fournir d'autres informations en rapport avec les sujets dont nous venons de parler ?

40. Afin d'étayer mes recherches, pourriez-vous m'orienter vers d'autres experts travaillant dans le secteur du logement (par exemple, le Bureau du Territoire et des ressources, des promoteurs publics (Huafa) ou privés, etc.)

Annexe 7. Migrants de l'intérieur interrogés lors de l'enquête à Zhuhai (2016-2018).

	SEXE	ÂGE	ÉTAT CIVIL	NIVEAU D'ÉTUDE	PROFESSION ACTUELLE	PROVINCE D'ORIGINE	À ZHUHAI DEPUIS	RÉGIME D'OCCUPATION	TYPE DE LOGEMENT	OBTENTION HUKOU URBAIN	REVENU MENSUEL
1	H	58	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Huanan	9 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	4 000
2	F	51	Mariée	École primaire	Femme au foyer	Huanan	9 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	-
3	H	53	Marié	École primaire	Marchand	Henan	20 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	8 000
4	F	50	Mariée	École primaire	Ouvrière textile	Chongqing	12 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	4 000
5	H	58	Marié	Collège	Gerant usine textile	Chongqing	20 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	12 000
6	H	33	Marié	école professionnelle secondaire (职高 *zhígāo*)	Gestion immobilière	Huanan	9 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	10 000
7	F	24	Celibataire	Formation professionnelle équivalent à une licence (大专dàzhuān)	En recherche d'emploi	Huanan	1 ans	Location	Hôtel	Non	-
8	F	35	Mariée	Collège	Femme de ménage	Guangdong	15 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	-
9	F	65	Mariée	École primaire	Éleveur	Guangxi	20 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	-
10	F	38	Mariée	Collège	Coiffeuse	Chongqing	11 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	3 000
11	H	50	Marié	École primaire	Gerant déchetterie	Hunan	30 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	3 500
12	H	34	Marié	Collège	Agent de déchetterie	Guangdong	15 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	3 500
13	H	45	Marié	École primaire	Maçon	Sichuan	15 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	4 500
14	H	65	Marié	Collège	Sous-loueur (informel)	Guangdong	9 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	6 000
15	F	50	Marié	Collège	femme au foyer	Hunan	10 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	-
16	H	44	Marié	Collège	Sous-loueur (informel)	Jiangxi	11 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	10 000
17	F	55	Mariée	École primaire	Gérant magasin de vélos	Hunan	Plus de 10 ans	Propriétaire	Petite propriété	Non	8 000
18	H	33	Marié	École professionnelle secondaire (职高 *zhígāo*)	chauffeur taxi au noir	Hunan	8 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	8 500
19	H	62	Marié	École primaire	Sous-loueur (informel)	Hunan	4 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	7 500
20	H	39	Marié	Collège	Ouvrière textile	Hunan	10 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	3 500
21	F	64	Mariée	École primaire	Collecte de déchets recyclables	Hunan	4 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	-
22	H	47	Marié	Formation professionnelle équivalent à une licence (大专*dàzhuān*)	Sous-loueur (informel)	Guangdong	13 ans	Propriétaire	Petite propriété	Non	7 000

	SEXE	ÂGE	ÉTAT CIVIL	NIVEAU D'ÉTUDE	PROFESSION ACTUELLE	PROVINCE D'ORIGINE	À ZHUHAI DEPUIS	RÉGIME D'OCCUPATION	TYPE DE LOGEMENT	OBTENTION HUKOU URBAIN	REVENU MENSUEL
23	F	69	Mariée	École primaire	femme au foyer	Heilongjiang	11 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	1 000
24	H	45	Marié	Collège	Aménagement d'intérieur	Fujian	10 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	5 500
25	H	39	Marié	Formation professionnelle équivalent à une licence (大专*dàzhuān*)	Gérant restaurant	Guangdong	5 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	5 000
26	H	48	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hunan	8 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	1 000
27	H	67	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hebei	10 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	1 000
28	F	58	Mariée	École primaire	Gérante magasin de vélos	Sichuan	20 ans	Propriétaire	Petite propriété	Non	10 000
29	F	30	Mariée	Collège	Marchand	Guangdong	9 ans	Propriétaire	Petite propriété	Non	2 000
30	F	51	Mariée	École primaire	Vendeuse boui-boui	Anhui	Plus de 10 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 000
31	F	27	Mariée	Lycée professionnel (中职zhōngzhí)	Coiffeuse	Hubei	7 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 500
32	H	65	Marié	École primaire	Ouvrier (usine)	Hubei	Plus de 10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 500
33	H	51	Marié	École primaire	Aménagement d'intérieur	Chongqing	Plus de 10 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	3 500
34	F	45	Mariée	École primaire	Aménagement d'intérieur	Chongqing	Plus de 10 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	3 500
35	H	24	Celibataire	école professionnelle secondaire	Employé	Chongqing	5 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	1 500
36	F	64	Mariée	École primaire	Vendeuse boui-boui	Hunan	20 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	-
37	F	35	Mariée	Collège	Agent immobilier	Hunan	Plus de 10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	-
38	H	66	Marié	École primaire	Ouvrier (usine)	Hunan	13 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 500
39	H	59	Marié	École primaire	Aménagement d'intérieur	Sichuan	Plus de 10 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	4 000
40	H	29	Marié	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Routier	Hunan	9 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 000
41	F	36	Marié	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Gérant entreprise textile	Zhejiang	8 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	-
42	H	46	Marié	Collège	Pêcheur	Fujian	15 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 000
43	H	43	Marié	École primaire	Pêcheur	Guangxi	13 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	1 500
44	H	45	divorcé	École primaire	Ouvrier (chantier)	Guangxi	13 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 000
45	H	41	Marié	École primaire	Pêcheur	Guangxi	13 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 000

	SEXE	ÂGE	ÉTAT CIVIL	NIVEAU D'ÉTUDE	PROFESSION ACTUELLE	PROVINCE D'ORIGINE	À ZHUHAI DEPUIS	RÉGIME D'OCCUPATION	TYPE DE LOGEMENT	OBTENTION HUKOU URBAIN	REVENU MENSUEL
46	H	60	Marié	École primaire	Agent d'entretien	Hunan	6 mois	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 500
47	H	43	Marié	Collège	Ouvrier (usine)	Hunan	14 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 000
48	H	45	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hunan	Plus de 10 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	2 000
49	H	55	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hunan	Plus de 10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 000
50	H	44	Marié	école professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Cuisinier	Hunan	6 mois	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 000
51	H	16	Celibataire	Collège	Ouvrier (usine)	Hunan	2 mois	Location	Hôtel	Non	5 000
52	H	65	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Sichuan	6 mois	Itinérant	Dortoir chantier	Non	2 800
53	H	48	Celibataire	École primaire	Ouvrier (chantier)	Sichuan	6 mois	Itinérant	Dortoir chantier	Non	2 800
54	H	47	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hunan	11 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	5 000
55	H	44	Marié	École primaire	Sous-loueur (informel)	Jiangxi	Plus de 10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 000
56	H	27	Celibataire	Collège	Ouvrier (usine)	Jiangxi	7 ans	Location	Hôtel	Non	3 600
57	H	64	Veuf	École primaire	Gérant salle de mahjong	Guangdong	10 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	4 000
58	H	27	Celibataire	Collège	Cuisinier	Guangxi	6 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	1 500
59	F	52	Mariée	École primaire	Ouvrier (usine)	Sichuan	17 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 000
60	F	51	Mariée	École primaire	Ouvrier (usine)	Hubei	20 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 000
61	H	64	divorcé	Formation professionnelle équivalent à une licence (大专dàzhuān)	Chef d'entreprise	Guangxi	5 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	10 000
62	F	44	divorcée	école professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Agent d'assurance	Hunan	23 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Oui *	9 000
63	F	40	Mariée	Collège	Gérant épicerie	Hunan	16 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 500
64	F	15	Celibataire	Lycée professionnel (中职zhōngzhí)	Serveuse	Yunnan	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	1 500
65	H	42	Marié	Collège	Marchand	Hunan	plus de 20 ans	Propriétaire	Petite propriété	Oui *	3 500
66	F	38	Mariée	Collège	Marchand	Hunan	plus de 20 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Oui *	3 500
67	F	39	Mariée	Collège	Marchand	Guangdong	qui est a Zhuhai d	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 500
68	F	64	Veuve	École primaire	Couturière	Guangdong	17 ans	Propriétaire	Propriété de facto	oui	8 000

	SEXE	ÂGE	ÉTAT CIVIL	NIVEAU D'ÉTUDE	PROFESSION ACTUELLE	PROVINCE D'ORIGINE	À ZHUHAI DEPUIS	RÉGIME D'OCCUPATION	TYPE DE LOGEMENT	OBTENTION HUKOU URBAIN	REVENU MENSUEL
69	F	56	Veuve	École primaire	Cuisinière	Yunnan	20 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	1 500
70	F	50	Mariée	École primaire	Femme de ménage	Yunnan	15 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	2 500
71	H	59	Veuf	Collège	Récupération des métaux	Hunan	20 ans	Propriétaire	Petite propriété	Non	-
72	F	25	Mariée	Collège	Femme au foyer	Guizhou	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	-
73	H	30	Marié	Collège	Ouvrier (chantier)	Guizhou	10 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	3 500
74	F	62	Veuve	Collège	Vendeuse boui-boui	Shaanxi	5 mois	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 000
75	H	43	Marié	Collège	Gardien d'entreprise	Shaanxi	16 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	6 000
76	H	52	Marié	Lycée professionnel (中职zhōngzhí)	Ouvrier (usine)	Shaanxi	14 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 000
77	F	50	Mariée	Collège	Ouvrier textile	Henan	11 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	6 000
78	H	29	Celibataire	École professionnelle secondaire (职高 zhígāo)	Ouvrier (usine)	Jiangxi	8 mois	Location	Hôtel	Non	4 000
79	H	50	Marié	École primaire	Gardien d'entreprise	Hunan	2 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	4 000
80	H	48	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hunan	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	10 000
81	H	58	Marié	École primaire	Collecte de déchets recyclables	Guangxi	13 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 500
82	H	40	Marié	Collège	Aménagement d'intérieur	Guangxi	23 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	6 000
83	H	33	divorcé	École professionnelle secondaire (职高 zhígāo)	Ouvrier (chantier)	Hunan	20 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	5 000
84	F	56	Mariée	Collège	Aménagement d'intérieur	Chongqing	17 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	7 500
85	F	48	Mariée	Collège	Aménagement d'intérieur	Chongqing	17 ans	Itinérant	Logement flottant	Non	7 500
86	H	61	Marié	École primaire	Gardien (chantier)	Henan	10 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	4 500
87	H	62	Marié	École primaire	Gardien (chantier)	Anhui	17 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	4 500
88	H	58	Marié	École primaire	Gardien (chantier)	Shandong	15 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	4 500
89	F	54	Mariée	Collège	Gérante maison de thé	Guangdong	38 ans	Propriétaire	Petite propriété	Oui *	-
90	F	26	Celibataire	Collège	Esthéticienne	Fujian	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	5 000
91	H	29	Celibataire	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Ouvrier (chantier)	Fujian	2 ans	Itinérant	Dortoir chantier	Non	4 500

	SEXE	ÂGE	ÉTAT CIVIL	NIVEAU D'ÉTUDE	PROFESSION ACTUELLE	PROVINCE D'ORIGINE	À ZHUHAI DEPUIS	RÉGIME D'OCCUPATION	TYPE DE LOGEMENT	OBTENTION HUKOU URBAIN	REVENU MENSUEL
92	H	40	Marié	Collège	Ouvrier (chantier)	Fujian	15 ans (flottante)	Itinérant	Dortoir chantier	Non	4 500
93	H	43	Marié	Collège	Sous-loueur (informel)	Anhui	14 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	15 000
94	H	31	Marié	Collège	Ouvrier (usine)	Guangdong	1 an	Attribué	Dortoir usine	Non	4 500
95	H	38	Celibataire	Collège	Routier	Hunan	s (15 ans dans le J	Propriétaire	Petite propriété	Non	8 000
96	H	43	Marié	École primaire	Gestion immobilière	Hunan	21 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	8 000
97	F	59	Mariée	École primaire	Femme au foyer	Guangdong	6 ans	Propriétaire	Propriété de facto	non	3 000
98	H	31	Celibataire	École primaire	Ouvrier (usine)	Yunnan	3 mois	Location	Hôtel	Non	3 500
99	H	37	Celibataire	École primaire	Ouvrier (usine)	Yunnan	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 500
100	H	23	Celibataire	École primaire	Ouvrier (usine)	Yunnan	6 mois	Location	Hôtel	Non	3 500
101	H	58	Marié	Collège	Ouvrier (usine)	Yunnan	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	-
102	F	55	Mariée	Collège	Cuisinière	Yunnan	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	8 000
103	H	29	Marié	Collège	Gardien (résidence)	Henan	4 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 000
104	H	42	Marié	Collège	Gardien (résidence)	Henan	8 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 000
105	H	62	Marié	École primaire	Gerant déchetterie	Jiangsu	21 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	5 500
106	H	49	Marié	Collège	Agent de déchetterie	Sichuan	20 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	3 500
107	F	28	Mariée	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Ouvrière textile	Sichuan	15 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	4 500
108	H	30	Marié	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Routier	Sichuan	23 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	20 000
109	H	42	Marié	Collège	Sous-loueur (informel)	Guangdong	9 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Oui *	20 000
110	H	43	Marié	Collège	Sous-loueur (informel)	Guangdong	8 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Oui *	20 000
111	F	48	Mariée	École primaire	Femme au foyer	Hunan	(20 ans a Zhongs	Location	Gongyu (village urbain)	Non	-
112	H	22	Celibataire	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Ouvrier (usine)	Yunnan	7 mois	Attribué	Dortoir usine	Non	4 000
113	H	56	Marié	École primaire	Collecte de déchets recyclables	Henan	1 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 000
114	H	53	Marié	Collège	chauffeur taxi au noir	Sichuan	24 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	5 500

	SEXE	ÂGE	ÉTAT CIVIL	NIVEAU D'ÉTUDE	PROFESSION ACTUELLE	PROVINCE D'ORIGINE	À ZHUHAI DEPUIS	RÉGIME D'OCCUPATION	TYPE DE LOGEMENT	OBTENTION HUKOU URBAIN	REVENU MENSUEL
115	H	46	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hunan	10 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	4 500
116	F	51	Mariée	École primaire	Femme de ménage	Sichuan	10 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	5 500
117	H	38	Marié	Collège	Marchand	Guizhou	5 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	5 500
118	H	48	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Hubei	11 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 500
119	H	56	Marié	École primaire	Ouvrier (chantier)	Guangxi	8 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 500
120	H	48	Marié	École professionnelle secondaire(中专*zhōngzhuān)*	Ouvrière (usine)	Guangdong	19 ans	Propriétaire	Propriété de facto	Non	5 000
121	F	42	Mariée	Collège	Serveuse	Guizhou	7 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	2 400
122	F	30	Mariée	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Ouvrière (usine)	Ningxia	5 ans	Attribué	Dortoir usine	Non	4 500
123	H	29	Marié	Collège	Livreur	Guangxi	1 an	Location	Gongyu (village urbain)	Non	5 000
124	F	68	Mariée	École primaire	Femme de ménage	Hunan	19 ans	Location	Logement ancien (village urbain)	Non	2 000
125	H	44	Marié	École professionnelle secondaire(中专zhōngzhuān)	Livreur	Jiangxi	10 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	4 000
126	F	23	Célibataire	École professionnelle secondaire(中专*zhōngzhuān)*	Esthéticienne	Guizhou	3 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 000
127	F	49	Mariée	Collège	Marchande	Guangdong	12 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	5 000
128	F	21	Célibataire	École professionnelle secondaire (职高 zhígāo)	Esthéticienne	Guangdong	2 ans	Location	Gongyu (village urbain)	Non	3 500

* Hukou obtenu via mariage avec une personne originaire de Zhuhai

ACRONYMES

BRI	Belt and Road Initiative
BSPZ	Bureau de Sécurité Publique de Zhuhai
BDRZ	Bureau du Développement et de la réforme de Zhuhai
BRT	Bureau du Territoire et des Ressources de Zhuhai
BMSZ	Bureau Municipal des Statistiques de Zhuhai
BMLCP	Bureau Municipal du Logement, de la Construction et de la Planification urbaine et rurale de Zhuhai
BNSC	Bureau National des Statistiques Chinois
CCPCC	Comité Central du Parti Communiste Chinois
CAE	Conseil des Affaires de l'État
DRP	Delta de la Rivière des Perles
RAS	Région Administrative Spéciale
RMB	Renminbi (devise nationale chinoise)
RPC	République Populaire de Chine
SYSU	Université Sun-Yat Sen
ZHHTCI	Zhuhai Huafa Hi-Tech Construction Investment co., Ltd
ZHSHCH	Zhuhai Huafa Social Housing Construction Holdings Ltd.
ZDHNT	Zone de Développement de Hautes et Nouvelles Technologies de Zhuhai
ZES	Zone Économique Spéciale

GLOSSAIRE

Les entrées sont données par ordre alphabétiques du *pīnyīn* :

Caractères simplifiés	*Pīnyīn*	Traduction
按计划任务	*Àn jìhuà rènwu*	Tâches planifiées
包容性城市	*Bāoróngxìng chéngshì*	Villes inclusives
保障	*Bǎozhàng*	Garantir, garantie
保障性安居工程	*Bǎozhàngxìng ānjū gōngchéng*	Projet pour une vie confortable et garantie
保障性住房	*Bǎozhàngxìng zhùfáng*	Logement à caractère garanti (logement abordable)
本地居民	*Bendì jūmín*	Résidents locaux
本地人	*Běndíren*	Locaux
边缘化	*Biānyuánhuà*	Marginalisation
不可持续	*Bù kěchíxù*	Pas durable
策划	*Cèhuà*	Planification stratégique
常住人口	*Chángzhù rénkǒu*	Population de résidence habituelle
常住证	*Chángzhù zhèng*	Permis de résidence permanent
城边村	*Chéngbiāncūn*	Villages péri-urbains
城郊村	*Chéngjiāocūn*	Villages suburbains
城市核心	*Chéngshì héxīn*	Centre-ville
城市融合	*Chéngshì rónghé*	Assimilation urbaine
城市融入	*Chéngshì ròngru*	Intégration urbaine
城市新移民	*Chéngshì xīnyímín*	Nouveaux migrants urbains
城市依赖症	*Chéngshì yīlài zhèng*	Dépendance urbaine
城市中低收入住房困难家庭	*Chéngshì zhōng dī shōurù zhùfáng kùnna*	Ménages urbains à revenus moyens-inférieurs ayant des difficultés à se loger
城市化	*Chéngshìhuà*	Urbanisation
城外村	*Chéngwàicūn*	Villages extra-urbains
成语	*Chéngyǔ*	Expression proverbiale chinoise
城镇中低收入住房困难家庭	*Chéngzhèn zhōngdī shōurù zhùfáng kùnn*	Ménages urbains à revenus moyen-inferieur ayant des difficultés à se loger
城中旧村	*Chéngzhōng jiùcūn*	Anciens villages urbains
城中村	*Chéngzhōngcūn*	Village urbains
从属关系	*Cóngshǔ guānxi*	Relation de subordination
村民委员会	*Cūmín wěiyuánhuì*	Comité de villageois
村	*Cūn*	Village
大保障	*Dà bǎozhàng*	Grande garantie
大城市	*Dà chéngshì*	Grandes villes
打工者	*Dǎgōngzhě*	Personne qui vende son propre travail
单位	*Dānwèi*	Unités de travail
大学城	*Dàxuéchéng*	Cités universitaires
大杂院	*Dàzáyuàn*	Grandes cours partagées
低收入住房困难户	*Dī shōurù zhùfáng kùnnanhù*	Ménages à faibles revenus ayant des difficultés à se loger
低保	*Dībǎo*	Revenu minimum de subsistance
低保	*Dībǎo*	Revenu minimum de subsistance
低保户	*Dībǎohù*	Ménages percevant le revenu minimum de subsistance
低端产业	*Dīduān chǎnyè*	Industrie « bas de gamme
低端人口	*Dīduān rénkǒu*	Population bas de gamme
地级市	*Dìjíshì*	Ville de niveau préfectoral
低收入住房困难家庭	*Dīshōurù zhùfáng kùnnan jiātíng*	Ménages à faible revenu ayant des difficultés à se loger
地下室	*Dìxiàshì*	Chambres en sous-sol
地下室	*Dìxiàshì*	Chambres en sous-sol
多层次	*Duōcéngcì*	Stratification
二手购房入户	*Ershǒu gòufáng rùhù*	Politique du hùkǒu basée sur l'achat d'un logement ancien
发明创造	*Fāmíngchuàngzào*	Innovation et création

Caractères simplifiés	*Pīnyīn*	Traduction
房产证	*Fángchǎn zhèng*	Titre de propriété immobilière
房改房	*Fánggǎifáng*	Logement réformé (logement public d'époque maoïste vendu à prix préférentiel aux occupants)
非村民	*Fēi cūnmín*	Non-villageois
非市民	*Fēi shìmín*	Citoyens non-urbains (ou non-citoyens)
非农化	*Fēinónghuà*	Dépaysannisation
福利分房	*Fúlìfènfáng*	« Logement de bien-être » (logement garanti aux employés d'une unité de travail en époque maoïste)
高层次人才	*Gāocéngcì réncái*	Talents de haut niveau
高端	*Gāoduān*	Haut de gamme
高端人士	*Gāoduān rénshì*	Personnel haut-de-gamme
高新区	*Gāoxīnqū*	Zone de développement de hautes et nouvelle technologies
个体户	*Gètǐhù*	Entreprises individuelles
公房	*Gōngfáng*	Logement public
公共租赁住房	*Gōnggòng zūlìn zhùfáng*	Logement locatif public
公民	*Gōngmín*	Citoyen
公平共享	*Gōngpíng gòngxiǎng*	Partage équitable
共有产权房	*Gòngyǒu chǎnquánfáng*	Logement en propriété partagée
公寓	*Gōngyù*	Immeubles, condominium
公租房	*Gōngzūfáng*	Logement locatif public
购房入户	*Gòufáng rùhù*	Politique du hùkǒu basée sur l'achat d'un logement
管理人口	*Guǎnlǐ rénkǒu*	Population administrative
关系	*Guānxi*	Réseaux d'interconnaissance
关系	*Guānxi*	Réseaux de relations, réseaux d'interconnaissances
股份公司	*Gǔfèn gōngsī*	Société coopérative par actions
规划	*Guīhuà*	Urbanisme à l'ancienne
国家企业	*Guójiā qǐyè*	Entreprise d'État
国民	*Guómín*	Citoyen
划拨	*Huàbō*	Transferts du foncier
回迁房	*Huíqiānfáng*	Logement à titre compensatoire
户口	*Hùkǒu*	Système d'enregistrement des ménages chinois
户口本	*Hùkǒuběn*	Livret d'enregistrement du ménage
夹心层	*Jiāxīncéng*	Le groupe dit « sandwich »
积分入学	*Jīfēn rùxué*	Système d'admission scolaire à points
积分入户	*Jīfēnrùhù*	Système du hùkǒu à points
经济使用住房	*Jīngjì shǐyòng zhùfáng*	Logements à prix abordable
尽力而为	*Jìnglì'érwéi*	Ferai de son mieux
集装箱住房	*Jízhuāngxiāng zhùfáng*	Maisons conteneurs
集装箱住房	*Jízhuāngxiāng zhùfáng*	Maisons conteneurs
居住证	*Jūzhùzhèng*	Permis de résidence
开发区	*Kāifāqū*	Zone de développement économique
开发商	*Kāifāshāng*	Promoteurs immobiliers
可持续	*Kěchíxù*	Durable
可持续	*Kěchíxù*	Durable, Durabilité
口头协议	*Kǒutóu xiéyì*	Accord oral
宽覆盖	*Kuānfùgài*	Élargissement de l'offre
烂尾楼	*Lànwěilóu*	Bâtiments à moitié terminés
蓝印户口	*Lányìn hùkǒu*	Hùkǒu tampon bleu
老家的房子	*Lǎojiā de fángzi*	Maison ancestrale
劳务工	*Láowùgōng*	Ouvriers prestataires de service
联租住房	*Liánzū zhùfáng*	Logements à loyer modéré
烈日下烘烤	*Lièrìxià hōngkǎo*	Litt. Terrains brûlant au soleil (Expression utilisée pour désigner un terrain qui demeure vide et inutilisé)

Caractères simplifiés	*Pīnyīn*	Traduction
临时人口	*Línshí rénkǒu*	Population temporaire
历史遗留问题1	*Lìshǐ yíliú wèntí*	Problèmes hérités de l'histoire
流动人口	*Liúdòng rénkǒu*	Population flottante
留用地	*Liúyòngdì*	Réserves de terrains
乱	*Luàn*	Chaos, désordre
买不起	*Mǎibuqǐ*	Inabordable (financièrement)
盲流	*Mángliú*	Flux aveugle
民工	*Míngōng*	Travailleurs temporaires (en époque maoïste)
民众	*Mínzhòng*	Masses
目标考核责任制	*Mùbiāo kǎohé zérènzhì*	Système d'évaluation et de responsabilité par objectifs (système d'évaluation des cadres/fonctionnaires)
目标责任制	*Mùbiāo zérènzhì*	Système de responsabilités par objectifs (système d'évaluation des cadres/fonctionnaires)
内部移民	*Nèibù yímín*	Migration interne
农民工	*Nóngmíngōng*	Ouvrier-paysans
农业村	*Nóngyècūn*	Villages agricoles
棚户区	*Pénghùqū*	Quartiers délabrés
棚户区改造	*Pénghùqū gǎizào*	Programme de réhabilitation des quartiers de taudis
平等的权利	*Píngděng de quánlì*	Égalité de droits
平房	*Píngfáng*	Maison sans étage
迁移人口	*Qiānyí rénkǒu*	Population migrante offielle
青年优秀人才	*Qīngnián yōuxiù réncái*	Jeunes talents exceptionnels
圈地运动	*Quāndì yùndòng*	Mouvement des enclosures
权利	*Quánlì*	Droits
人才	*Réncái*	Talent
人才公寓	*Réncái gōngyù*	Résidence des talents
人才房	*Réncáifáng*	Logement dédié aux talents
人户分离人口	*Rénhù fēnlí rénkǒu*	Population séparée du lieu de résidence officielle
人民	*Rénmín*	Peuple
人民公社	*Rénmín gōngshè*	Communes populaires (en époque maoïste)
任务	*Rènwu*	Tâche
弱势群体	*Ruòshìqúntǐ*	Populations vulnérables
三旧改造	*Sānjiù gǎizào*	Réhabilitation des 'trois vieux'
三无人员	*Sānwú rényuán*	Les « trois sans » (individus dépourvus de la carte d'identité, du permis de séjour temporaire et du permis de travail)
晒太阳	*Shài tàiyáng*	Litt. Terrains brûlant au soleil (Expression utilisée pour désigner un terrain qui demeure vide et inutilisé)
商品房	*Shāngpǐnfáng*	Logements-marchandises
社会公平正义	*Shèhuì gōngpíng zhèngyì*	Justice sociale
社会融合	*Shèhuì rónghé*	Assimilation sociale
社会融入/融合	*Shèhuì róngru/rónghé*	Intégration sociale
社会资本	*Shèhuì zīběn*	Forces sociales
身份认同	*Shēnfen rèntóng*	Identité
涉农村居	*Shènóngcūnjū*	Hameaux
社区	*Shèqū*	Communautés de quartiers
社区居民委员会	*Shèqū jūmín wěiyuánhuì*	Comité de quartier
世界工厂	*Shìjiè gōngchǎng*	L'« usine du monde »
市民	*Shìmín*	Citadin / citoyen
市民化	*Shìmínhuà*	Citoyennisation
市民权	*Shìmínquán*	Citoyenneté urbaine
所有权	*Suǒyǒuquán*	Droit de propriété
所有制	*Suǒyǒuzhì*	Système de propriété
素质	*Sùzhì*	Qualité humaine

Caractères simplifiés	*Pīnyīn*	Traduction
素质低	*Sùzhìdī*	Faible qualité humaine
贴面楼	*Tiēmiànlóu*	Bâtiments « joue contre joue »
统筹协调	*Tǒngchóu xiétiáo*	Coordination d'ensemble
统一征收	*Tǒngyī zhēngshōu*	Expropriation unifiée
土地财政	*Tǔdì cáizhèng*	Régime fiscal fondé sur le développement foncier
土地城镇化	*Tǔdì chéngzhènhuà*	Urbanisation centrée sur le foncier
土地股份制	*Tǔdì gǔfènzhì*	Système de partage des terres
土地有偿转让	*Tǔdì yǒucháng zhuǎnràng*	Transfert du droit d'usage du sol à titre onéreux
土地证	*Tǔdìzhèng*	Titre de propriété foncière
外部移民	*Wàibù yímín*	Migration internationale
外地人	*Wàidìren*	Personnes de l'extérieur
外来人口	*Wàilái rénkǒu*	Population venue d'ailleurs
外来人	*Wàiláirén*	Personnes venues d'ailleurs
维权运动	*Wéiquán yùndòng*	Mouvement pour la défense des droits
文明	*Wénmíng*	Civilisée
问责制	*Wènzézhì*	Système de responsabilité
握手楼	*Wòshǒulóu*	Bâtiments « permettant de se serrer la main »
相互信任的关系	*Xiānghù xìnrèn de guānxi*	Relation de confiance mutuelle
限价商品房	*Xiànjià shāngpǐnfáng*	Logement-marchandise à prix limité
小保障	*Xiǎo bǎozhàng*	Petite garantie
小产权	*Xiǎochǎnquán*	Petite propriété
小产权房	*Xiǎochǎnquánfáng*	Logements en petit droit de propriété (logements en droits de propriété limités)
效率优先	*Xiàolǜ yōuxiān*	L'efficacité d'abord
新城	*Xīnchéng*	Ville nouvelle
压任务	*Yā rènwu*	Tâches sous la pression
压力型体制	*Yālìxíng tǐzhì*	Système de mise sous pression (système d'évaluation des cadres/fonctionnaires)
压下来的政治任务	*Yāxiàlai de zhèngzhì rènwu*	Tâche politique par pression descendante
异地务工人员	*Yìdì wùgōng rényuán*	Personnel hors site
应保尽保	*Yīngbǎo jìnbǎo*	Garantir l'assistance sociale pour toute personne dans le besoin
以人为本	*Yǐrénwéiběn*	Mettre l'individu au centre
幽灵工人	*Yōulíng gōngrén*	Travailleurs de l'ombre
优质人才	*Yōuzhì réncái*	Talents de top qualité
预征	*Yùzhēng*	Pré-expropriation
暂住人口	*Zànzhù rénkǒu*	Population qui réside temporairement en ville
暂住证	*Zànzhùzhèng*	Permis de résidence provisoires
责任状	*Zérènzhuàng*	Contrat de responsabilité'
宅基地	*Zháijīdì*	Foncier rural à usage résidentiel
正式工人	*Zhèngshì gōngrén*	Ouvriers réguliers
征收	*Zhēngshōu*	Expropriation de terrains
征用	*Zhēngyòng*	Réquisition de terrains
职工	*Zhígōng*	Ouvriers contractuels
质量	*Zhìliàng*	Qualité, qualitatif
中国特色新型城镇化	*Zhōngguó tèsè xīnxíng chéngzhènhuà*	Nouveau type d'urbanisation aux caractéristiques chinoises »
中专	*Zhōngzhuān*	Diplôme professionnel secondaire
专业人才	*Zhuānyè réncái*	Talents professionnels
住房公积金	*Zhùfáng gōngjījīn*	Fonds de prévoyance pour le logement
住房支付能力	*Zhùfáng zhīfùnénglì*	Abordabilité du logement
住宿	*Zhùsù*	Petits hôtels
住有所居	*Zhùyǒusuǒjū*	Le logement pour tous
租赁补贴	*Zūlìn bǔtiē*	Aides à la personne pour location
租赁住房补贴	*Zūlin zhùfáng bǔtiē*	Aides à la personne pour la location

INDEX

Liste des Cartes

Carte 1. Les 30 plus grands flux migratoires interprovinciaux, 1990-1995. 38
Carte 2. Les 30 plus grands flux migratoires interprovinciaux, 1995-2000. 40
Carte 3. Les 30 plus grands flux migratoires interprovinciaux, 2000-2005. 41
Carte 4. Les principales agglomérations urbaines de la RPC en 2013. 42
Carte 5. Localisation de Zhuhai dans le Delta de la Rivière des Perles. 125
Carte 6. La ville de Zhuhai et ses limites administratives entre 1977 et 1987. 127
Carte 7. Carte de localisation du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao. 137
Carte 8. Les performances économiques de Zhuhai comparées à celles des principales villes chinoises en 2017. 140
Carte 9.Prix moyen du logement (RMB/m2) dans les principales villes de la province du Guangdong 143
Carte 10. Carte des Zones économiques spéciales. 147
Carte 11. Prix moyens du logement neuf dans les trois arrondissements de Zhuhai en 2018. 151
Carte 12. Prix moyens du logement neuf dans l'arrondissement de Xiangzhou, Zhuhai en 2018. 152
Carte 13. Le Bourg de Tangjiawan (ZDHNT) 153
Carte 14. Situation des logements à caractère garanti à Zhuhai (2013) 298
Carte 15. Localisation des trois dortoirs d'entreprises visités dans la ZDHNT. 309
Carte 16. Localisation des logements à « caractère garanti » dans la ZHNT. 316
Carte 17. Distribution spatiale des villages urbains, selon la typologie de Wang et al. (2009). 361
Carte 18. Distribution des villages (péri-) urbains dans la ZDHNT. 373
Carte 19. La population avec hùkǒu et la population flottante dans les villages (péri-)urbains de la ZDHNT 376

Liste des Figures

Figure 1. Page de couverture du document officiel livrant le « 13ème plan quinquennal concernant le développement de la population de Zhuhai ». 133
Figure 2. Nouvelle échelle sociale de migrants internes en milieu urbain en RPC. 220
Figure 3. Le hùkǒu en soutien au marché immobilier. 233
Figure 4. L'inaccessibilité du hùkǒu. 238
Figure 5. Le système du hùkǒu à points. 241
Figure 6. Le système du hùkǒu à points : un casse-tête administratif. 249
Figure 7. Prendre les mesures de l'admission scolaire. 267
Figure 8. Représentation de la typologie des villages urbains par Wang et al. (2009). 360

Liste des Photos

Photo 1. La croissance tirée par la production immobilière. Source : Photo de l'auteure, bourg de Tangjiawan, Zhuhai 8/8/2018. 13
Photo 2. Les transformations du tissu urbain de Zhuhai entre 2008 et 2018. 135
Photo 3. Aperçu de Zhuhai au lendemain des réformes économiques. 149

Photo 4. L'entrée d'une des sociétés coopératives par action d'un ancien village de la ZDHNT. 167
Photo 5. Un tableau détaillé concernant les profits partagés par les actionnaires de la société coopérative par action d'un des villages de la ZDHNT. 167
Photo 6. Le QR-code chez un vendeur de poulets (à gauche de la photo). 174
Photo 7. « Avis concernant l'impression et la distribution des 'mesures pour garantir un logement aux talents de haut-niveau' à Zhuhai ». 216
Photo 8. La résidence des talents de la ZDHNT à Zhuhai. 219
Photo 9. Un groupe de « travailleurs de l'ombre » à Zhuhai. 222
Photo 10. Déjeuner chez les Xiang 256
Photo 11. Immeubles destinés aux dortoirs du « personnel hors site » de Canon Zhuhai. 308
Photo 12. Les dortoirs pour le « personnel hors site » du Parc Industriel et Technologique V.S. 312
Photo 13. Les dortoirs d'une entreprise high-tech de la ZDHNT. 314
Photo 14. La résidence des talents et ses environs (ZDHNT) 317
Photo 15. Aperçu de l'extérieur et de l'intérieur de la Résidence des talents. 319
Photo 16. Un panneau municipal représentant le littoral de Zhuhai. 321
Photo 17. Le premier complexe de logements en propriété partagée de Zhuhai. 323
Photo 18. Vue de l'entrée principale du « jardin de la sagesse ». 329
Photo 19. L'intérieur d'un logement en propriété partagée. 330
Photo 20. Les alentours du « Jardin de la sagesse ». 331
Photo 21. Un slogan d'encouragement dans la ZDHNT 341
Photo 22. Un abri temporaire au « jardin de la Sagesse » 342
Photo 23. L'abri temporaire de sœurs Gu 344
Photo 24. Organisation spatiale d'un chantier dans la ZDHNT. 350
Photo 25. L'importance des relations d'interconnaissances. 352
Photo 26. Visite d'un dortoir au sein d'un chantier de construction dans la ZDHNT. . 353
Photo 27. Les trois catégories de villages urbains à Zhuhai. 362
Photo 28. Les « opérations immobilières » des villageois. 367
Photo 29. Caractéristiques des villages urbains. 370
Photo 30. Des « bâtiments permettant de se serrer la main » aussi appelés 371
Photo 31. Les « forêts de béton » dans les villages périurbains de la ZDHNT 375
Photo 32. Le quotidien d'un village péri-urbain de la ZDHNT. 377
Photo 33. La proximité domicile-travail au sein d'un village de la ZDHNT 378
Photo 34. Organisation spatiale de la partie centrale de la ZDHNT. 379
Photo 35. L'entrée d'un hôtel pour les migrants 381
Photo 36. L'hôtel de « la bonne chance ». 382
Photo 37. L'appartement de M. Fu et de sa famille. 384
Photo 38. Un tag indiquant la présence de logements à louer 385
Photo 39. Une ancienne résidence louée à des migrants dans un village de la ZDHNT. 386
Photo 40. Une habitation ancienne dans un village de la ZDHNT. 388
Photo 41. Location d'un ancien temple ancestral 390
Photo 42. Affiches de locations dans un village de la ZDHNT 391
Photo 43. Participer à la construction du parc immobilier neuf sans pouvoir y accéder (ZDHNT) 392
Photo 44. Une habitation louée dans un gongyu. 393
Photo 45. L'immeuble en construction de Mme Ding. 398
Photo 46. La maison en petit droit de propriété de M. Yan. 404

Photo 47. Une habitation en propriété de facto. 408
Photo 48. Des logements à titre compensatoire 412

Liste des Tableaux

Tableau 1. L'administration territoriale de la RPC (2018). 47
Tableau 2. Les évolutions de l'offre résidentielle en milieu urbain depuis 1949. 59
Tableau 3. Objectifs fixés et atteints par la réforme du logement de 1998. 65
Tableau 4. Répartition des secteurs d'activité économique à Zhuhai. 130
Tableau 5. L'évolution de la population avec hùkǒu et de la population flottante entre 2005 et 2015 134
Tableau 6. Répartition de l'activité économique de la ville-préfecture de Zhuhai en 2017. 138
Tableau 7. Valeur du PIB de la ville-préfecture de Zhuhai et son taux de variation annuel (2012-2017). 139
Tableau 8. Le PIB et le PIB par tête des principales villes du Guangdong. 140
Tableau 9. Les cinquante villes les plus chères de Chine en termes de prix du logement en 2013, 2015 et 2019. 144
Tableau 10. Prix moyen, valeur et surface des transactions immobilières résidentielles et commerciales entre 2009 et 2018 à Zhuhai. 145
Tableau 11. Les quatre groupes d'acteurs impliqués dans la question résidentielle. 158
Tableau 12. Les acteurs du secteur résidentiel interviewés : un procédé en « boule de neige » 180
Tableau 13. Les catégories statistiques de la mobilité spatiale : les biais de la « population flottante ». 203
Tableau 14. Les données sur la population de la ville de Zhuhai (Guangdong) en 2018. 205
Tableau 15. Tableau des indicateurs du système du hùkǒu à points pour les migrants en œuvre à Zhuhai pour l'année 2016. 244
Tableau 16. Tableau d'analyse du système du hùkǒu à points à Zhuhai pour la période 2011-2016. 251
Tableau 17. Les points cumulés par Mr. Bo en 2016 dans le but de transférer son hùkǒu à Zhuhai. 253
Tableau 18. Les points cumulés par Lang Bowei en 2016 dans le but de transférer son hùkǒu à Zhuhai. 258
Tableau 19. Les points cumulés par Lang Bowei en 2016 dans le but d'inscrire son fils à l'école publique à Zhuhai. 261
Tableau 20. Tableau des seuils de points requis pour pouvoir intégrer l'école publique à Zhuhai à travers le système d'admission scolaire à points (2011-2019). 264
Tableau 21. Évolution des critères d'éligibilité, avant et après 2019, pour participer au système d'admission scolaire à points pour les enfants des migrants. 266
Tableau 22. LES ÉVOLUTIONS DE LA NOTION DE GARANTIE AU LOGEMENT EN RPC DEPUIS 1949 (en milieu Urbain) 276
Tableau 23. Données sur la construction de divers types de logements à caractère garanti à Zhuhai (珠海市各类保障性住房建设情况统计)* 296
Tableau 24. Données concernant la construction en cumulé des divers types de logements à caractère garanti à Zhuhai (珠海市累计建设各类保障性住房统计表)* 297
Tableau 25. Estimation des besoins en logement à caractère garanti pour la période 2014-2020. 301

BIBLIOGRAPHIE

Académie Nationale du Développement et de la Stratégie, Renmin University Of China. 2017. « Rapport de recherche sur l'indice d'accessibilité au logement dans 35 grandes et moyennes villes de Chine (1998-2016) (中国 35 大中城市住房支付能力指数研究报告（1998-2016）) ». Beijing. Consulté le 27 avril 2022. http://nads.ruc.edu.cn/zkcg/ndyjbg/419a3632b5ce4fe7a4657ae5a4d71a17.htm.

Acuto, Michele, Cecilia Dinardi, et Colin Marx. 2019. « Transcending (in)formal urbanism ». Urban Studies 56 (3) : 475-87. https://doi.org/10.1177/0042098018810602.

Afridi, Farzana, Sherry Xin Li, et Yufei Ren. 2015. « Social identity and inequality: The impact of China's hukou system ». Journal of Public Economics 123 (mars) : 17-29. https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2014.12.011.

Agamben, Giorgio. 2003. Lo stato di eccezione - Bollati Boringhieri. Temi. Torino : Bollati Boringhieri.

———. 2005. State of Exception. Traduit par Kevin Attel. Chicago : University of Chicago Press.

Agier, Michel. 1996. « Les savoirs urbains de l'anthropologie ». Enquête. Archives de la revue Enquête, no 4 (novembre) : 35-58. https://doi.org/10.4000/enquete.683.

Allix, André. 1948. « L'esprit et les méthodes de la géographie ». Les Études rhodaniennes 23 (4) : 295-310. https://doi.org/10.3406/geoca.1948.5945.

Arsène, Séverine. 2021. « Le système de crédit social en Chine. La discipline et la morale ». Réseaux 225 (1) : 55-86. https://doi.org/10.3917/res.225.0055.

Asal, Houda. 2010. « Discours et stratégies identitaires face aux catégorisations étatiques : La minorité arabe au Canada, fin XIXe siècle – années 1960 ». Migrations Société 128 (2) : 145. https://doi.org/10.3917/migra.128.0145.

Ash, Robert F., et Richard Louis Edmonds. 1998. « China's Land Resources, Environment and Agricultural Production ». The China Quarterly, no 156 : 836-79.

Attané, Isabelle. 2016. « La fin de l'enfant unique en Chine ? » Population & Sociétés N° 535 (7) : 1. https://doi.org/10.3917/popsoc.535.0001.

Aubert, Claude, et Xiande Li. 2002. « Sous-emploi agricole et migrations rurales en Chine, faits et chiffres ». Perspectives chinoises 70 (1) : 49-61. https://doi.org/10.3406/perch.2002.2732.

Audin, Judith. 2013a. « Politiques du logement urbain en Chine, du communisme à l'économie de marché : genèse d'une économie politique de l'assujettissement », no 31 : 79-97.

———. 2013b. « Vie quotidienne et pouvoir dans trois quartiers de Pékin. Une microsociologie politique comparée des modes de gouvernement urbain au début du 21e siècle ». Paris : Doctorat en Science politique, Programme doctoral Asie, Ecole Doctorale de Sciences Po.

———. 2014. « Les recompositions de la solidarité de quartier en Chine ». Informations sociales n° 185 (5) : 102-10.

Aveline-Dubach, Natacha. 2017a. « La centralité du foncier dans le régime d'accumulation du capital en Chine. » Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, no 21 (juin) : 1-25. https://doi.org/10.4000/regulation.12262.

———. 2017b. « La centralité du foncier dans le régime d'accumulation du capital en Chine ». Revue de la régulation, no 21 (juin). https://doi.org/10.4000/regulation.12262.

———. 2020a. « China's Housing Booms: A Challenge to Bubble Theory ». Dans Theories and Models of Urbanization: Geography, Economics and Computing Sciences. Sous la

direction de Denise Pumain, 183-208. Lecture Notes in Morphogenesis. Cham : Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-36656-8_11.

———. 2020b. « Covid 19: renforcement du mécanisme spéculatif dans l'immobilier résidentiel en Chine ». Billet. Cybergeo conversation. 20 octobre. https://cybergeo.hypotheses.org/830.

Azaïs, Christian, et Jean-Fabien Steck. 2010. « Les territoires de l'informel. Éditorial. », Espaces et sociétés, 3 (143) : 7-12.

Ba, Shusong (巴曙松), et Wang Zhifeng (王志峰). 2010. « Capital, system reform and international experience : about Public low-rent house (资金来源、制度变革与国经验借鉴: 源自公共廉租房) ». Globalization in China (全球化与中国) 193 (3) : 80-85.

Bakewell, Oliver. 2008. « Research Beyond the Categories: The Importance of Policy Irrelevant Research into Forced Migration ». Journal of Refugee Studies 21 (4) : 432-53. https://doi.org/10.1093/jrs/fen042.

Bakken, Børge. 2000. The Exemplary Society: Human Improvement, Social Control, and the Dangers of Modernity in China. Oxford University Press.

Barthes, Roland. 1961. « Le message photographique ». Communications 1 (1) : 127-38. https://doi.org/10.3406/comm.1961.921.

Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2010. Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques. 4e édition augmentée. Paris : La Découverte. https://www.decitre.fr/livres/guide-de-l-enquete-de-terrain-9782707160089.html.

Becker, Jasper. 1996. Hungry Ghosts: China's Secret Famine - AbeBooks. London : John Murray.

Béja, Jean-Philippe, et Michel Bonnin. 1995. « La mort du village du Zhejiang ». Perspectives chinoises 32 (1) : 6-10. https://doi.org/10.3406/perch.1995.1947.

Béja, Jean-Philippe, Michel Bonnin, Feng Xiaoshuang, et Tang Can. 1999. « Comment apparaissent les couches sociales. La différenciation sociale chez les paysans immigrés du « Village du Henan » à Pékin (première partie) ». Perspectives chinoises 52 (1) : 30-43. https://doi.org/10.3406/perch.1999.3070.

Belguidoum, Saïd, et Najet Mouaziz. 2010. « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale ». Espaces et sociétés 143 (3) : 101. https://doi.org/10.3917/esp.143.0101.

Benewick, Robert, Irene Tong, et Jude Howell. 2004. « Self-Governance and Community: A Preliminary Comparison between Villagers' Committees and Urban Community Councils ». China Information 18 (1) : 11-28. https://doi.org/10.1177/0920203X04040361.

Bénit-Gbaffou, Claire. 2018. « Unpacking state practices in city-making, in conversations with Ananya Roy ». The Journal of Development Studies 54 (12) : 2139-48. https://doi.org/10.1080/00220388.2018.1460469.

Berg, Sven. 1988. « Snowball Sampling ». Dans Encyclopedia of Statistical Sciences. Sous la direction de Norman Lloyd Johnson et Samuel Kotz, 8 : 528-32. Chichester, UK : John Wiley & Sons, Ltd. Consulté le 1988.https://doi.org/10.1002/9781118445112.stat03370.

Bian, Yanjie, John R. Logan, Ying Guan, Yunkang Pan, et Hanlong Lu. 1997. « "Work Units" and the Commodification of Housing: Observations on the Transition to a Market Economy with Chinese Characteristics ». Social Sciences in China 18 (4) : 28-35.

Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. 1991. De la justification. Les économies de la grandeur. NRF Essais. Paris : Gallimard.

Bonnin, Philippe. 2000. « Dispositifs et rituels du seuil ». Communications 70 (1) : 65-92. https://doi.org/10.3406/comm.2000.2064.

Boquet, Yves. 2009. « Dynamiques de développement et inégalités régionales en Chine ». Espace populations sociétés, no 2009/3 (décembre) : 375-96. https://doi.org/10.4000/eps.3767.

Bourdieu, Pierre. 1979. « Les trois états du capital culturel ». Actes de la recherche en sciences sociales 30 (1) : 3-6. https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654.

———. 1993. « Esprits d'Etat : Genèse et structure du champ bureaucratique ». Actes de la recherche en sciences sociales 96 (1) : 49-62. https://doi.org/10.3406/arss.1993.3040.

Bray, David. 2005. Social Space and Governance in Urban China: The Danwei System from Origins to Reform. Stanford University Press. Stanford, California. http://www.sup.org/books/title/?id=6335.

Brubaker, Rogers. 1992. Citizenship and nationhood in France and Germany. Cambridge, Mass : Harvard University Press.

———. 2010. « Migration, Membership, and the Modern Nation-State: Internal and External Dimensions of the Politics of Belonging ». The Journal of Interdisciplinary History 41 (1) : 61-78. https://doi.org/10.1162/jinh.2010.41.1.61.

Cai, Fang (蔡昉). 1998. « Economic reasons for migration, the organization of the labor force and the selection of jobs ». Sciences Sociale au Guangdong (广东社会科学)19 (1) : 77-84.

Cai, Fang (蔡昉), et Wang Meiyan (王美艳). 2005. « Analyse économique sur la pénurie des ouvriers-paysans: Le cas du Delta de la Rivière des Perles ("民工荒"现象的经济学分析——珠江三角洲调查研究) ». Sciences Sociale au Guangdong (广东社会科学), no 2 : 5-10.

Cai, Zhen (蔡真). 2019. « Le processus de développement, la logique et les contre-mesures du système de financement du logement en Chine (中国住房金融体系的发展进程、逻辑及对策) » China Policy (中国政策评论), 15 octobre 2019. http://www.china-policy.com/DF/Document/DocumentDetailView?leafid=104&chid=5&DocId=72664.

Calvino, Italo. 1972. Les villes invisibles. Folio 5460. Gallimard.

Canclini, Néstor García. 2019. « A culture of informality ». Urban Studies 56 (3) : 488-93. https://doi.org/10.1177/0042098018782635.

Cartier, Carolyn. 2001. « "Zone Fever", the Arable Land Debate, and Real Estate Speculation: China's evolving land use regime and its geographical contradictions ». Journal of Contemporary China 10 (28) : 445-69. https://doi.org/10.1080/10670560120067135.

———. 2002. « Transnational Urbanism in the Reform-era Chinese City: Landscapes from Shenzhen ». Urban Studies 39 (9) : 1513-32. https://doi.org/10.1080/00420980220151637.

Chan, Cecilia L. W. 1993. The Myth of Neighbourhood Mutual Help: The Contemporary Chinese Community-Based Welfare System in China. Vol. 143. Hong Kong : Hong Kong University Press.

Chan, Kam Wing. 1994. Cities with invisible walls: reinterpreting urbanization in post-1949 China. Hong Kong; New York : Oxford University Press.

———. 2007. « Misconceptions and Complexities in the Study of China's Cities: Definitions, Statistics, and Implications ». Eurasian Geography and Economics 48 (4) : 383-412. https://doi.org/10.2747/1538-7216.48.4.383.

———. 2010. « The Global Financial Crisis and Migrant Workers in China: 'There is No Future as a Labourer; Returning to the Village has No Meaning': Debates and Developments ». International Journal of Urban and Regional Research 34 (3) : 659-77. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2010.00987.x.

———. 2013. « China: internal migration ». Dans The Encyclopedia of Global Human Migration. Sous la direction de Immanuel Ness. Oxford, UK : Blackwell Publishing Ltd. https://doi.org/10.1002/9781444351071.wbeghm124.

Chan, Kam Wing, et Li Zhang. 1999. « The Hukou System and Rural-Urban Migration in China: Processes and Changes ». The China Quarterly 160 (décembre) : 818-55. https://doi.org/10.1017/S0305741000001351.

Chan, Roger C.K., et Zhao Simon X.B. 2002. « The relationship between administrative hierarchy position and city size development in China », Kluwer Academic Publishers: Netherlands, 56 : 97-112.

Chan, Roger C.K, Yao Y.M, et Zhao Simon X.B. 2003. « Self-help housing strategy for temporary population in Guangzhou, China ». Habitat International 27 (1) : 19-35. https://doi.org/10.1016/S0197-3975(02)00033-4.

Chang, Daoli (昌道励). 2017. « La ville de Guangzhou baisse le seuil du système du hukou à points : la volonté d'attirer les talents est évidente (广州积分入户门槛降低 媒体：显示抢夺人才决心) ». Xinhua news (新华网), 27 septembre 2017. http://www.xinhuanet.com//2017-09/27/c_1121732592.htm.

Châteaureynaud, Philippe. 2003. Dictionnaire de l'urbanisme : 800 mots, actes et procédures. Moniteur. Broché. https://www.mollat.com/livres/873052/philippe-chateaureynaud-dictionnaire-de-l-urbanisme-800-mots-actes-et-procedures.

Chatelain, Paul. 1989. « Quelques réflexions sur les rapports de la géographie à l'image ». Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales, no 4 (décembre). https://doi.org/10.4000/strates.4042.

Che, Jiahua, et Qian Yingyi. 1998. « Insecure Property Rights and Government Ownership of Firms ». The Quarterly Journal of Economics 113 (2) : 467-96.

Chen, Aimin. 1996. « China's Urban Housing Reform: Price-Rent Ratio and Market Equilibrium ». Urban Studies 33 (7) : 1077-92. https://doi.org/10.1080/00420989650011519.

Chen, Hongyi, et Rozelle Scott. 1999. « Leaders, managers, and the organization of township and village enterprises in China ». Journal of Development Economics 60 (2) : 529-57. https://doi.org/10.1016/S0304-3878(99)00051-6.

Chen, Jie, Hao Qianjin, et Stephens Mark. 2010. « Assessing Housing Affordability in Post-reform China: A Case Study of Shanghai ». Housing Studies 25 (6) : 877-901. https://doi.org/10.1080/02673037.2010.511153.

Chen, Jie, Jing Juan, Man Yanyun, et Yang Zan. 2013. « Public Housing in Mainland China: History, Ongoing Trends, and Future Perspectives ». Dans The Future of Public Housing. Sous la direction de Jie Chen, Stephens Mark, et Man Yanyun, 13-35. Berlin, Heidelberg : Springer Berlin Heidelberg. https://doi.org/10.1007/978-3-642-41622-4_2.

Chen, Junji (陈军吉). 2011. « Le système du hukou à points force les villes à progresser (积分入户，逼着城市前进) ». Southern Weekend (南方周末), 28 juillet 2011. https://www.infzm.com/contents/61815.

Chen, Mingxing, Gong Yinghua, Li Yang, Lu Dadao, et Zhang Hua. 2016. « Population distribution and urbanization on both sides of the Hu Huanyong Line: Answering the Premier's question ». Journal of Geographical Sciences 26 (11) : 1593-1610. https://doi.org/10.1007/s11442-016-1346-4.

Chen, Qingqing. 2017. « Zhuhai, foreign investors prosper in decades after Deng Xiaoping's tour ». Global Times, 19 février 2017. Consulté le 21 mars 2021. https://www.globaltimes.cn/content/1033747.shtml

Chen, Xiangming, et Gao Xiaoyuan. 1993a. « Urban Economic Reform and Public-Housing Investment in China ». The China Quarterly 29 (1) : 117-145. https://doi.org/10.1177/004208169302900105.

———. 1993b. « China's Urban Housing Development in the Shift from Redistribution to Decentralization », Social Problems, 40 (2) : 266-83. https://doi.org/10.2307/3096926.

Chen, Xiao (陈笑). 2020. « L'évolution des entreprises de Bourgs et Cantons en Chine (中国乡镇企业的发展演变) ». The Center for International Knowledge on Development (CIKD - 中国国际发展知识中心), 27 octobre 2020. http://www.cikd.org/chinese/detail?leafId=216&docId=1610.

Chen Yingfang (陈映芳). 2003. Expropriation et urbanisation des banlieues rurales – Enquêtes sur la ville de Shanghai (征地与郊区农村的城市化: 上海市的调查). Shanghai : Wenhui chubanshe (文汇出版社).

———. 2005. « Migrant Workers: Institutional Arrangements and Identity Recognition ("农民工" :制度安排与身份认同) », no 3 : 119-32.

———. 2010. « Comment "les iniquités face au logement" se transforment-elles ou non en "problème social" ? » Traduit par Jean-Louis Rocca, CERI - Sciences po, 5.

Chen, Yongfa (陳永發). 1999. « Mao Zedong and the Seven-Thousand Cadres' Conference: Developing Democracy or Foreshadowing the Cultural Revolution (毛澤東與七千人大會 : 民主發揚還是文革預演?) », Institute of Modern History, Academia Sinica, 201009 (69) : 127-69.

Chen Yulin (陈宇琳). 2019. « Informal Housing and Community in Chinese Megacities: Types, Mechanisms and Responses (中国大城市非正规住房与社区营造 : 类型、机制与应对) ». Urban Planning International 34 (2) : 40-46. https://doi.org/10.22217/upi.2019.052.

Chen, Zhigang (陈志刚). 2010. « Rapport sur les conditions de vie des travailleurs migrants dans le Delta de la Rivière des Perles (珠三角农民工生存状况报告) ». Southern Metropolis Daily (南方都市报), 28 février 2010.https://view.news.qq.com/a/20100228/000010.htm.

Cheng, Hao (程浩). 2011. « État de la recherche sur le logement en petit droit de propriété (小产权房研究综述) ». Economic Research Guide (经济研究导刊), 138, 28. http://kns.cnki.net/kcms/detail/detail.aspx?filename=JJYD201128052&dbcode=CJFQ&dbname=CJFD2011&v=.

Cheng, Tiejun, et Selden Mark. 1994. « The origins and social sonsequences of China's "hukou" system ». The China Quarterly 139 (septembre) : 644-68. https://doi.org/10.1017/S0305741000043083.

Chien, Ker-Hsuan. 2018. « Entrepreneurialising urban informality: Transforming governance of informal settlements in Taipei ». Urban Studies 55 (13) : 2886-2902. https://doi.org/10.1177/0042098017726739.

Christiansen, Flemming. 1990. « Social division and peasant mobility in mainland China: the implication of the Hukou system », 26 (4) : 78-91.

Chung, Him. 2013. « Planning for *chengzhongcun* in Guangzhou and Shenzhen: redevelopment in the Chinese context ». Dans Rural Migrants in Urban China: Enclaves and Transient Urbanism. Sous la direction de Wu Fulong, Zhang Fangzhu, et Webster Chris. London : New York: Routledge&CRC Press, 356-274.

Chung, Jae Ho, et Lam Tao-chiu. 2004. « China's "City System" in Flux: Explaining Post-Mao Administrative Changes ». The China Quarterly 180 (décembre) : 945-64. https://doi.org/10.1017/S0305741004000694.

Ciemniak, Robert. 2016. « China's Top 5 Housing Market Reversals In The Past 5 Years ». Forbes, 19 septembre 2016, sect. Asia.

https://www.forbes.com/sites/robertciemniak/2016/09/19/top-5-reversals-in-chinas-housing-market-in-the-past-5-years/.

Cirolia, Liza Rose, et Scheba Suraya. 2019. « Towards a multi-scalar reading of informality in Delft, South Africa: Weaving the 'everyday' with wider structural tracings ». Urban Studies 56 (3) : 594-611. https://doi.org/10.1177/0042098017753326.

Clerc, Valérie. 2010. « Du formel à l'informel dans la fabrique de la ville. Politiques foncières et marchés immobiliers à Phnom Penh ». Espaces et sociétés 143 (3) : 63. https://doi.org/10.3917/esp.143.0063.

Cole, Daniel H., et Ostrom Elinor. 2010. « The Variety of Property Systems and Rights in Natural Resources ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY. https://doi.org/10.2139/ssrn.1656418.

Coleman, James S. 1958. « Relational Analysis: The Study of Social Organizations with Survey Methods ». Human Organization 17 (4) : 28-36.

Collectif Inverses, Marie Morelle, Sébastien Jacquot, Jérôme Tadié, Nicolas Bautès, Claire Bénit-Gbaffou, Fabrizio Maccaglia, Jean Rivelois, et Alexis Sierra. 2016. « L'informalité politique en ville. 8 chercheurs et 9 villes face aux modes de gouvernement urbain ». L'Espace Politique, no 29 (septembre). https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3806.

Cong, Jiabo (丛嘉博), Chen Jingjing (陈菁菁), et Mu Xiurui (牟修锐). 2007. « 谁动了谁的奶酪 为何博弈十年后问罪小产权房_中国经济网——国家经济门户 (Who touched whose Cheese? Why was SPR housing blamed 10 years after?) », 2007, Finance.ce.cn édition. http://finance.ce.cn/law/home/scroll/200709/28/t20070928_12647908.shtml.

Crane, George T. 1994. « 'Special Things in Special Ways': National Economic Identity and China's Special Economic Zones ». The Australian Journal of Chinese Affairs 32 (juillet) : 71-92. https://doi.org/10.2307/2949828.

Crawley, Heaven, et Skleparis Dimitris. 2018. « Refugees, migrants, neither, both: categorical fetishism and the politics of bounding in Europe's 'migration crisis' ». Journal of Ethnic and Migration Studies 44 (1) : 48-64. https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1348224.

Cui, Wenhua (崔文华). 2006. « De « Flux Aveugle » à « ouvriers paysans »: le parcours difficile des paysans entrant en ville (从"盲流"到"农民工":农民进城的艰难历程) », 8 décembre 2006. https://www.16lo.com/article/210830. http://blog.sina.com.cn/s/blog_4b9dea1d010007fk.html.

Curien, Rémi. 2014. « La planification des villes chinoises. Environnementaliser une machine hyper-fonctionnaliste ? » Perspectives chinoises 2014 (2014/3) : 27-35.

Dai, Xin. 2018. « Toward a Reputation State: The Social Credit System Project of China ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY. https://doi.org/10.2139/ssrn.3193577.

Dang, Sheng, Yuan Dachang, et Kong Weiyuan. 2016. « Land cooperatives as an approach of suburban space construction: Under the reform of Chinese land transfer market ». Frontiers of Architectural Research 5 (4) : 425-32. https://doi.org/10.1016/j.foar.2016.09.002.

Davin, Delia. 1996. « Affreux, sales et méchants : Les migrants dans les médias chinois ». Traduit par Jean-Philippe Béja. Perspectives chinoises 38 (1) : 6-11. https://doi.org/10.3406/perch.1996.2061.

Davis, Deborah S. 2003. « From welfare benefit to capitalized asset: the re-commodification of residential space in urban China ». Dans Housing and social change: East- west perspectives. Sous la direction de Ray Forrest et James Lee, 183-98. London : Routledge. https://doi.org/10.4324/9780203402634-12.

Deng, Xiaoping (邓小平). 1992. « Major points of Deng Xiaoping's talks in Wuchang, Shenzhen, Zhuhai, and Shanghai (《在武昌、深圳、珠海、上海等地的谈话要点》导读) ».

Diao, Chenglin (刁成林). 2019. « Construction de la ligne du chemin de fer Chengdu-Chongqing et mobilisation des travailleurs migrants au début de la nouvelle Chine (新中国成立初期成渝铁路建设与民工动员) », Contemporary China History Studies (当代中国史研究), 4. https://doi.org/D232;F532.9.

Domenach, Jean Luc, et Richer Philippe. 1987. La Chine, 1, 1949-1971. Vol. 1. 2. Points, Histoire. France.

Dongen, Els van, et Liu Hong. 2018. « The changing meanings of diaspora ». Dans Routledge Handbook of Asian Migrations. Sous la direction de Gracia Liu-Farrer et Yeoh Brenda S.A., 1re éd., 33-47. Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315660493-2.

Dumont, René. 1964. « Les communes populaires rurales chinoises ». Politique étrangère 29 (4) : 380-97. https://doi.org/10.3406/polit.1964.2269.

Emerson, Robert M., Fretz Rachel I., et Shaw Linda L.. 2001. « Participant Observation and Fieldnotes ». Dans Handbook of Ethnography. par Paul Atkinson, Amanda Coffey, Sara Delamont, John Lofland, et Lyn Lofland, 352-68. 1 Oliver's Yard, 55 City Road, London England EC1Y 1SP United Kingdom : SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9781848608337.n24.

Fairbank, John King, et Goldman Merle. 2013. Histoire de la Chine. TEXTO Le gout de l'histoire. Tallandier. https://doi.org/10.3917/talla.fairb.2013.01.

Fan, C. Cindy. 1999. « The vertical and horizontal expansions of China's city system ». Urban Geography 20 (6) : 493-515. https://doi.org/10.2747/0272-3638.20.6.493.

Fan, C. Cindy, et Chen Chen. 2013. « The new-generation migrant workers in China », 17-35. London : Routledge : Taylor & Francis Group.

Fan, Jie, et Taubmann Wolfgang. 2002. « Migrant Enclaves in Large Chinese Cities ». Dans The New Chinese City. Globalization and Market Reform. Sous la direction de Logan John R., 183-97. Oxford, UK.

Fang, Chuanglin, Ma Haitao, Wang Zhenbo, et Li Guangdong. 2014. « The sustainable development of innovative cities in China: Comprehensive assessment and future configuration ». Journal of Geographical Sciences 24 (6) : 1095-1114. https://doi.org/10.1007/s11442-014-1141-z.

Fei, Lisheng (裴丽生), Wang Shiying (王世英), et Deng Chumin (邓初民). 1950. « Ordonnance du gouvernement populaire de la province du Shanxi concernant le plan provincial de réparation des routes employant les ouvrier-paysans à l'automne 1950 (山西省人民政府令 令发本省一九五〇年度秋季民工普修公路计划由) ». Shanxi Political Journal (山西政报), 1950.

Feng, Dan (冯丹). 2013. « Un manifeste pour les nouveaux migrants dans une période de transformations historiques (转型"三峡"中的新移民宣言) ». Dans Blue Book of Youth : The Developmnet Report on Chinese Youth N.1, The Rise of New Urban Immigrants (青年蓝色书，中国青年发展报告 No.1 城市新移民的崛起) par Lian Si (廉思）(ed.). Beijing : Social Sciences Academic Press (社会科学文献出版社).

Ferguson, Niall. 2011. Civilization: The West and the Rest. Allen Lane. Penguin Books.

Festa, Daniela, Mélanie Dulong de Rosnay, et Diego Miralles Buil. 2018. « Les Communs ». Dans Géoconfluences. Notion en débat. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/communs.

Fitzgerald, David. 2006. « Towards a Theoretical Ethnography of Migration ». Qualitative Sociology 29 (1) : 1-24. https://doi.org/10.1007/s11133-005-9005-6.

Florence, Eric. 1999. « Les migrations en Chine et leurs implications sur le plan urbain ». Hommes et Migrations 1220 (1) : 73-95. https://doi.org/10.3406/homig.1999.3356.

———. 2006. « Debates and Classification Struggles Regarding the Representation of Migrants-Workers ». China Perspectives 65 (juin) : 21.

———. 2008. « Struggling around "*dagong*"- discourses about and by migrant workers in the Pearl River Delta ». Institut des sciences humaines et sociales - Université de Liège. https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/109931/1/Thèse%20finale%20réduite.pdf.

Florida, Richard, Tim Gulden, et Charlotta Mellander. 2008. « The Rise of the Mega-Region » 1 (3) : 459-76.

Foucault, Michel. 1975. Surveiller et Punir. Tel 225. Paris : Gallimard.

———. 1994a. Histoire de la sexualité. La volonté de savoir. Tel 248. Paris : Gallimard.

———. 1994b. Dits et écrits (1954-1988). Sous la direction de Daniel Defert et François Ewald. Bibliothèque des Sciences humaines. Paris : Gallimard.

———. 2001. « Les mailles du pouvoir ». Dans Dits et Ecrits II, 1976-1988., Quarto-Gallimard. Paris.

Foucault, Michel, François Ewald, Alessandro Fontana, et Michel Senellart. 2004. Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979. Hautes études. Paris : Gallimard : Seuil.

Friedmann, John. 1986. « The World City Hypothesis ». Development and Change 17 (1) : 69-83. https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.1986.tb00231.x.

———. 2006. « Four Theses in the Study of China's Urbanization ». International Journal of Urban and Regional Research 30 (2) : 440-51. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2006.00671.x.

Frigoli, Gilles. 2010. « Les usages locaux des catégories de l'action publique face aux situations migratoires ». Migrations Société 128 (2) : 81. https://doi.org/10.3917/migra.128.0081.

Froissart, Chloé. 2003. « Les aléas du droit à l'éducation en Chine. Enquête sur la scolarisation des enfants de travailleurs migrants à Chengdu ». Perspectives chinoises 2003 (77). http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/106.

———. 2013. La Chine et ses migrants : la conquête d'une citoyenneté. Rennes : PU Rennes.

———. 2011 « Les « ONG » de défense des droits des travailleurs migrants ». Perspectives chinoises, 2011/2 , 20-28.

Gan, Mantang (甘满堂). 2001. « Les ouvriers paysans urbains et la transition vers la structure tripartite de la société chinoise (城市农民工与转型期中国社会的三元结构《2001 年 04 期 », no 4. https://www.cnki.com.cn/Article/CJFDTotal-FZDS200104002.htm.

Gao, Hao, Yang Weixin, Yang Yunpeng, et Yuan Guanghui. 2019. « Analysis of the Air Quality and the Effect of Governance Policies in China's Pearl River Delta, 2015–2018 ». Atmosphere 10 (7) : 412. https://doi.org/10.3390/atmos10070412.

Gao, Xiangdong, Wang Xinxian, et Zhu Beiqian. 2017. « The distribution of Chinese minority populations and its change based on the study of the Hu Huanyong line ». International Journal of Anthropology and Ethnology 1 (1) : 2. https://doi.org/10.1186/s41257-017-0004-9.

Gar-On Yeh, Anthony, et Li Xia. 1999. « Economic Development and Agricultural Land Loss in the Pearl River Delta, China ». Habitat International 23 (3) : 373-90. https://doi.org/10.1016/S0197-3975(99)00013-2.

Geneste, Pauline, Harbonn Constant, Jestin Juliette, Salenson Irène, Le Troter Serra Damian, et Valette Jean-Fraçois. 2022. « Le sol social mexicain porte-t-il encore des communs ? » 228. Papier de recherche. Agence Française de Développement (AFD). https://www.afd.fr/fr/ressources/le-sol-social-mexicain-porte-t-il-encore-des-communs.

Genzberger, Christine, dir. 1994. China Business: The Portable Encyclopedia for Doing Business with China. World Trade Press.

Ghekière, Laurent. 2008. « Le développement du logement social dans l'Union européenne ». Recherches et Prévisions 94 (1) : 21-34. https://doi.org/10.3406/caf.2008.2406.

Giddens, Anthony. 1973. The Class Structure of the Advanced Societies. Barnes & Noble.

Global Times. 2022. « Canon to close Chinese subsidiary following sharp drop in camera market », 14 janvier 2022. https://www.globaltimes.cn/page/202201/1245992.shtml.

Goldman, Merle, et Perry Elizabeth J.. 2002. Changing Meanings of Citizenship in Modern China —. Harvard Contemporary China Series 13.

https://www.hup.harvard.edu/catalog.php?isbn=9780674008434.

Goodkind, Daniel, et West Loraine A. 2002. « China's Floating Population: Definitions, Data and Recent Findings ». Urban Studies 39 (12) : 2237-50. https://doi.org/10.1080/0042098022000033845.

Grashoff, Udo. 2019. « Cautious occupiers and restrained bureaucrats: Schwarzwohnen in the German Democratic Republic. Somewhat different from squatting ». Urban Studies 56 (3) : 548-60. https://doi.org/10.1177/0042098017734813.

Gu, Chaolin, et Liu Haiyong. 2002. « Social Polarization and Segregation in Beijing ». Dans The New Chinese City. Sous la direction de John R. Logan, 198-211. Oxford, UK : Blackwell Publishers Ltd. https://doi.org/10.1002/9780470712863.ch13.

Guiheux, Gilles. 2012. « Travailleurs migrants du prêt-à-porter en Chine. Flexibilités et opportunités ». Revue européenne des migrations internationales 28 (4) : 27-42. https://doi.org/10.4000/remi.6198.

———. 2018. Histoire générale de la Chine, La République populaire de Chine : de 1949 à nos jours. Les belles Lettres. Vol. 2.

Guiheux, Gilles, Guo Ye, Hou Renyou, Laurent Manon, et Ruinet Anne-Valérie. 2020. « Travailler en Chine au temps du Covid-19 ». La Vie des idées, mai. https://laviedesidees.fr/Travailler-en-Chine-au-temps-du-Covid-19.html.

Guo, Fei, et Cheng Zhiming. 2010. « Disparités du marché du travail, pauvreté et inégalité en Chine urbaine ». Perspectives chinoises 113 (4) : 18-35. https://doi.org/10.3406/perch.2010.4034.

Guo, Hanzhuo (郭罕卓), et Cai Jiming (蔡继明). 2009. « Institutional arrangement for rural land and collective actions from the farmers (农地制度安排与村民集体行动——小产权房问题探析) ». Journal of Finance and Economics (财经研究) 35 (05) : 85-93.

Guo, Zhonghua, et Liang Tuo. 2017. « Differentiating citizenship in urban China: a case study of Dongguan city ». Citizenship Studies 21 (7) : 773-91. https://doi.org/10.1080/13621025.2017.1353744.

Hamel, Jacques, Dufour Stéphane, et Fortin Dominic. 1991. L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives. Les classiques des sciences sociales. Montréal : Les Éditions Saint-Martin.

Hao, Pu, Geertman Stan, Hooimeijer Pieter, et Sliuzas Richard. 2013. « Spatial Analyses of the Urban Village Development Process in Shenzhen, China: Urban village development in Shenzhen, China ». International Journal of Urban and Regional Research 37 (6) : 2177-97. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2012.01109.x.

Hao, Pu, Sliuzas Richard, et Geertman Stan. 2011. « The development and redevelopment of urban villages in Shenzhen ». Habitat International 35 (2) : 214-24. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2010.09.001.

Harms, Hans. 1982. « Historical Perspectives on the Practice and Purpose of Self- Help Housing ». Dans Self-help housing: A critique. Sous la direction de Peter M. Ward, Alexandrine Press Book, 17-53. London : Mansell Publishing Limited. https://sarahclauser.wordpress.com/2008/02/05/historical-perspectives-on-the-practice-and-purpose-of-self-help-housing/.

Harris, Peter. 2002. « The origins of modern citizenship in China ». Asia Pacific Viewpoint 43 (2) : 181-203. https://doi.org/10.1111/1467-8373.00172.

Hart, Keith. 1970. « Small-scale entrepreneurs in Ghana and development planning ». The Journal of Development Studies 6 (4) : 104-20. https://doi.org/10.1080/00220387008421338.

———. 1973. « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana ». The Journal of Modern African Studies 11 (1) : 61-89.

Harvey, David. 1989. « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism ». Geografiska Annaler. Series B, Human Geography, The Roots of Geographical Change: 1973 to the Present, 71 (1) : 3-17.

He, Aiguo (何爱国). 2009. « Un bilan des débats autour de la recherche sur les ouvriers migrants chinois (中国农民工问题研究述论) », 11 février 2009. http://theory.people.com.cn/GB/9837659.html.

He, Qinglian (何清漣). 1997. China's Pitfall (中国的陷阱): Primary Capital Accumulation in China. Taiwan : Taiwan English News Corporation (台灣英文新聞股份有限公司).

———. 2000. « The Land-Enclosure Movement of the 1990s: Inaugurating China's New "Land Enclosure" ». The Chinese Economy 33 (3) : 57-88. https://doi.org/10.2753/CES1097-1475330357.

He, Shenjing, Liu Yuting, Wu Fulong, et Webster Chris. 2010. « Social Groups and Housing Differentiation in China's Urban Villages: An Institutional Interpretation ». Housing Studies 25 (5) : 671-91. https://doi.org/10.1080/02673037.2010.483585.

He, Shenjing, Wang Dong, Webster Chris, et Chau Kwong Wing. 2019. « Property rights with price tags? Pricing uncertainties in the production, transaction and consumption of China's small property right housing ». Land Use Policy 81 (février) : 424-33. https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2018.10.038.

He, Shenjing, et Wu Fulong. 2009. « China's Emerging Neoliberal Urbanism: Perspectives from Urban Redevelopment ». Antipode 41 (2) : 282-304. https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2009.00673.x.

Heberer, Thomas, et Göbel Christian. 2011. Politics of Community Building in Urban China. London and New York : Routledge : Taylor & Francis Group.

Henriot, Carine. 2013. « Le logement social en Chine : les gagnants et les perdants d'un système de plus en plus diversifié. » China Analysis, no 42 : 13-17.

———. 2015. « Les politiques chinoises de villes nouvelles : trajectoire et ajustements de l'action publique urbaine à Shanghai ». Géocarrefour 90 (90/1) : 27-38. https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9659.

Hoffman, Lisa Marie. 2001. « Guiding College Graduates to Work: Social Constructions of Labor Markets in Dalian ». Dans China Urban: Ethnographies of Contemporary Culture. Duke University Press, 43-66. United States of America : Chen Nancy, Clark Constance, Gottschang Suzanne, Jeffery Lyn.

Holliday, Ian. 2000. « Productivist Welfare Capitalism: Social Policy in East Asia ». Political studies 48 : 706-23. https://doi.org/10.1111/1467-9248.00279.

Hovasse, Hélène. 1993. « Pudong. Le nouveau poumon de Shanghai ». Perspectives chinoises 16 (1) : 26-36. https://doi.org/10.3406/perch.1993.1672.

Hsing, You-tien. 2010. The great urban transformation: politics of land and property in China. New York : Oxford University Press.

Hsu, Mei-Ling. 1994. « the expansion of the Chinese urban system, 1953–1990 ». Urban Geography 15 (6) : 514-36. https://doi.org/10.2747/0272-3638.15.6.514.

Hu, Huanyong (胡焕庸). 1935. « The Distribution of Population in China, With Statistics and Maps (中国人口之分布——附统计表与密度图) ». Acta Geographica Sinica (地理学报) 2 (2) : 33-74.

Hu Huanyong (胡焕庸), et Zhang Shanyu (张善余). 1984. Population geography of China (中国人口地理). Shanghai: Huadong shifan daxue chubanshe East China Normal University Press (华东师范大学出版社).

Hu, Jiecheng (胡杰成). 2007. « L'exclusion sociale et le problème de l'inclusion urbaine des ouvriers paysans (社会排斥与农民工的城市融入问题) ». Lanzhou Academic Journal (兰州学刊) 166 (7) : 87-90.

Hu, Xingdou (胡星斗). 2008. « Regarder le système foncier privé du point de vue des logements en petit droits de propriété (胡星斗: 从小产权房看土地私有制度) ». Réseau de découverte de l'espace rural (国乡村发现网). www.zgxcfx.com.

Hu, Zhi-nan, Xie Yong-li, et Wang Jun. 2015. « Challenges and strategies involved in designing and constructing a 6 km immersed tunnel: A case study of the Hong Kong–Zhuhai–Macao Bridge ». Tunnelling and Underground Space Technology 50 (août) : 171-77. https://doi.org/10.1016/j.tust.2015.07.011.

Huang Ping (黄平). 1997. En quête de moyens de subsistance : une recherche sociologique sur les migrants ruraux dans la Chine contemporaine (寻求生存—当代中国农村外出人口的社会学研究). Yunnan : Yunnan People's Publishing House (云南人民出版社).

Huang, Xu, Dijst Martin, Weesep Jan van , Jiao Yixue, et Sun Ying. 2017. « Residential Choice among Rural–Urban Migrants after Hukou Reform: Evidence from Suzhou, China ». Population, Space and Place 23 (4) : 1-18. https://doi.org/10.1002/psp.2035.

Huang, Yasheng. 2010. « Urbanization, *hukou* system and government land ownership: effects on rural migrant works and on rural and urban hukou residents ». Background Paper for the Global Development Outlook 2010Shifting Wealth: Implications for Development. Consulté le 25 janvier 2021. https://www.oecd.org/development/pgd/44772487.pdf.

Huang, Youqin. 2003. « A Room of One's Own: Housing Consumption and Residential Crowding in Transitional Urban China ». Environment and Planning A: Economy and Space 35 (4) : 591-614. https://doi.org/10.1068/a35119.

———. 2004. « Housing Markets, Government Behaviors, and Housing Choice: A Case Study of Three Cities in China ». Environment and Planning A: Economy and Space 36 (1) : 45-68. https://doi.org/10.1068/a35158.

———. 2012. « Low-income Housing in Chinese Cities: Policies and Practices ». The China Quarterly 212 (décembre) : 941-64. https://doi.org/10.1017/S0305741012001270.

Huang, Youqin, et Yi Chengdong. 2015. « Invisible migrant enclaves in Chinese cities: Underground living in Beijing, China ». Urban Studies 52 (15) : 2948-73. https://doi.org/10.1177/0042098014564535.

Huang, Zuhui (黄祖辉), et Xu Kunpeng (许昆鹏). 2006. « Problèmes et mesures liés à l'éducation des migrants et de leurs enfants (农民工及其子女的教育问题与对策) ». Humanitics and Social Sciences (人文社会科学版), 36 (4) : 108-14.

Hugo, Graeme, et Bun Chan Kwok. 1990. « Conceptualizing and Defining Refugee and Forced Migrations in Asia ». Southeast Asian Journal of Social Science 18 (1) : 19-42.

Hung, Ho-Fung. 2003. « Orientalist Knowledge and Social Theories: China and the European Conceptions of East-West Differences from 1600 to 1900 ». Sociological Theory 21 (3) : 254-80. https://doi.org/10.1111/1467-9558.00188.

Jacka, Tamara. 2000. « My Life as a Migrant Worker: Women in Rural-Urban Migration in Contemporary China ». Intersections: On the Move: Women in Rural-Urban Migration in Contemporary China 4.

Jacquot, Sébastien, Alexis Sierra, et Jérôme Tadié. 2016. « Informalité politique, pouvoirs et envers des espaces urbains ». L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, no 29 (septembre). https://journals.openedition.org/espacepolitique/3805.

Jakimów, Małgorzata. 2012. « Chinese citizenship 'after orientalism': academic narratives on internal migrants in China ». Citizenship Studies 16 (5-6) : 657-71.

https://doi.org/10.1080/13621025.2012.698488.

Ji, Siqi. 2022. « Japan's Canon to cut production at Zhuhai factory, with full shutdown in southern China looming ». South China Morning Post, 14 janvier 2022. https://www.scmp.com/economy/china-economy/article/3163433/japans-canon-cut-production-zhuhai-factory-full-shutdown.

Ji, You (几又). 2011. « La "semi-urbanisation" est comme le "riz moitié cuit" cuisiné par l'utilitarisme du système du hukou ("半城市化"是户籍功利主义煮的"夹生饭") », no 3. http://www.cnki.com.cn/Article/CJFDTOTAL-NNNM201103009.htm.

Jiang, Hua, et Li Xiaobin. 2016. « Party Secretaries in Chinese Higher Education Institutions: What Roles Do They Play? » Journal of International Education and Leadership 6 (2) : 13. https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ1135210.pdf.

Jiang Ronghai (江荣海), et Liu Qideng (刘奇等). 1997. Managing Prefecture Government: a survey on Fuyang prefecture level-city administrative Office (行署管理：阜阳行署调查). China Radio Film & TV Press（中国广播电视出版社）.

Joseph, William A. 1986. « A Tragedy of Good Intentions: Post-Mao Views of the Great LEap Forward », Modern China, 12 (4) : 419-57. https://doi.org/10.1177/009770048601200401.

Keane, Michael. 2001. « Redefining Chinese citizenship ». Economy and Society 30 (1) : 1-17. https://doi.org/10.1080/03085140020019061.

Kévonian, Dzovinar. 2005. « Enjeux de catégorisations et migrations internationales : Le Bureau International du Travail et les réfugiés (1925-1929) ». Revue européenne des migrations internationales 21 (3) : 95-124. https://doi.org/10.4000/remi.2522.

Kim, Annette M. 2014. « Hidden City: Beijing's Subterranean Housing Market ». Lincoln Institute of Land Policy, Land Lines, , octobre, 2-8.

———. 2016. « The extreme primacy of location: Beijing's underground rental housing market ». Cities 52 (mars) : 148-58. https://doi.org/10.1016/j.cities.2015.11.027.

Kim, Won Bae. 1990. « Population distribution policy in China: a review ». Regional Development Dialogue 11 (1) : 159-91.

King, Russell, et Skeldon Ronald. 2010. « ‘Mind the Gap!’ Integrating Approaches to Internal and International Migration ». Journal of Ethnic and Migration Studies 36 (10) : 1619-46. https://doi.org/10.1080/1369183X.2010.489380.

Knight, John, et Yueh Linda. 2004. « Job mobility of residents and migrants in urban China ». Journal of Comparative Economics 32 (4) : 637-60.

Kochan, Dror. 2016. « Home is where I lay down my hat? The complexities and functions of home for internal migrants in contemporary China ». Geoforum 71 (mai) : 21-32. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2016.02.021.

———. 2020. « Spatiality, belonging and citizenship in the age of migration in contemporary China ». Asia Pacific Viewpoint 61 (1) : 147-61. https://doi.org/10.1111/apv.12233.

Kostka, Genia. 2018. « China’s Social Credit Systems and Public Opinion: Explaining High Levels of Approval ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY.

https://doi.org/10.2139/ssrn.3215138.

Krieg-Planque, Alice. 2018. « Les instruments de la critique politique et sociale comme objets pour l’étude des idéologies langagières : l’exemple d’un « Atelier de désintoxication de la langue de bois » ». Circula, no 7 : 30-51. https://doi.org/10.17118/11143/14493.

Kwong, Julia. 2004. « Educating Migrant Children: Negotiations between the State and Civil Society ». The China Quarterly 180 (décembre) : 1073-88. https://doi.org/10.1017/S030574100400075X.

Labridy, Lorène. 2008. « Catégorisation, ‘ditopie’ et urbanité: Comment le locuteur fragmente sa ville ». Cahiers de sociolinguistique 13 (1) : 119.https://doi.org/10.3917/csl.0801.0119.

Lautier, Bruno, de Miras Claude, et Morice Alain. 1991. L’Etat et l’informel. Paris : L’Harmattan.

Law, Caroline. 1994. « Les relations commerciales entre la Chine et Hong Kong ». Perspectives chinoises 21 (1) : 42-45. https://doi.org/10.3406/perch.1994.4090.

Lawrence, Roderick J. 1995. « Housing Quality: An Agenda for Research ». Urban Studies 32 (10) : 1655-64. https://doi.org/10.1080/00420989550012294.

———. 2012. « Health and Housing. International Encyclopedia of Housing and Home. » Dans International Encyclopedia of Housing and Home. Smith Susan J. Consulté le 2012. https://doi.org/10.1016/B978-0-08-047163-1.00544-0.

Le Rouzic, Vincent. 2020. « « Cooper Square is here to stay » Une relecture institutionnaliste du droit à la ville ». Métropoles, no 27 (décembre). https://doi.org/10.4000/metropoles.7477.

Lee, Ching Kwan. 1998. Gender and the South China Miracle : Two Worlds of Factory Women. University of California Press. Berkeley.

———. 2007. Against the Law: Labour Protests in China’s Rustbelt and Sunbelt. Berkeley : University of California Press.

Lee, Everett S. 1966. « A Theory of Migration ». Demography 3 (1) : 47-57. https://doi.org/10.2307/2060063.

Lee, Yok-Shiu F. 1990. « The Urban Housing Problem in China ». The China Quarterly 115 : 387-407. https://doi.org/10.1017/S0305741000027491.

Leftwich, Adrian. 1995. « Bringing politics back in: Towards a model of the developmental state ». Journal of Development Studies 31 (3) : 400-427.

https://doi.org/10.1080/00220389508422370.

Leung, Maggi W. H. 2015. « Engaging a temporal–spatial stretch: An inquiry into the role of the state in cultivating and claiming the Chinese knowledge diaspora ». Geoforum 59 (février) : 187-96. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2014.06.008.

Leys, Simon. 1985. The Burning Forest: Essays on Chinese Culture and Politics. Holt, Rinehart, and Winston.

Li, Bingqin, et Duda Mark. 2008. « Housing Inequality in Chinese Cities : How Important is Hukou? » LINCOLN INSTITUTE OF LAND POLICY, Land Lines, , 14-19.

———. 2010. « Employers as landlords for rural-to-urban migrants in Chinese cities ». Environment and Urbanization 22 (1) : 13-31. https://doi.org/10.1177/0956247809358038.

Li, Jiyong (李吉墉), Zhou Chunshan (周春山), et Yang Gao (杨高). 2018. « The Characters of Spatial-temporal Variations of Non-registered Population in Zhuhai Area (珠海外来人口分布的时空演变特征研究) ». Journal of Urban Studies (城市学刊) 39 (4) : 38-42.

Li, Junfu (李君甫), Qi Dan (戚丹), et Chai Hongxia (柴红侠). 2014. « Analyse des catégories sociales qui habitent dans les chambres en sous-sol de Pékin (北京地下空居民的社会阶层分析) ». Journal of humanities (人文杂志), no 3.

Li, Limei, Li Si-ming, et Chen Yingfang. 2010. « Better city, better life, but for whom?: The hukou and resident card system and the consequential citizenship stratification in Shanghai ». City, Culture and Society 1 (3) : 145-54. https://doi.org/10.1016/j.ccs.2010.09.003.

Li, Mingye. 2014. « Le logement social en Chine : Une politique subordonnée à la croissance économique et à la stabilité sociale ». Urbanisme, Aménagement Et Politiques Urbaines, Paris : Université Paris Est - Ecole Doctorale « Ville, Transport et Territoires ».

Li, Mingye, et Driant Jean-Claude. 2014. « Affordable housing policies in urban China ». Dans Affordable Housing in the Urban Global South. Seeking Sustainable Solutions. Sous la direction de Bredenoord Jan, van Lindert Paul, Smets Peer, Low Income Housing Policies, 203-18. London: Routledge.

Li, Peilin (李培林). 1996. « Réseaux de relations et position sociale des ouvrier-migrants d'origine paysanne (流动民工的社会网络和社会地位) ». Recherche Sociologique, (社会学研究), no 4 : 42-52.

Li, Qiang (李强). 2004. Urban Migrant Workers and Social Stratification in China (农民工与中国社会分层). Beijing : Social Sciences Literature Press (社会科学文献出版社).

Li, Ruojian (李若建). 2001. « Analyse du processus d'apparition et de réduction de la valeur du *hukou* dans en milieu urbain (城镇户籍价值的显化与淡化过程分析) ». Social Science (社会科学), Universities Service Centre for China Studies - The Chinese University of Hong Kong (香港中文大学中国研究服务中心), 9. http://ww2.usc.cuhk.edu.hk/PaperCollection/Details.aspx?id=2910.

Li, Si-ming. 2000. « Housing Consumption in Urban China: A Comparative Study of Beijing and Guangzhou ». Environment and Planning A: Economy and Space 32 (6) : 1115-34. https://doi.org/10.1068/a32145.

Lian, Si (廉思) (ed.). 2013. Blue Book of Youth : The Developmnet Report on Chinese Youth N.1, The Rise of New Urban Immigrants (青年蓝色书，中国青年发展报告 No.1 城市新移民的崛起). Beijing : Social Sciences Academic Press (社会科学文献出版社).

Liang, Zai. 2001. « The Age of Migration in China ». Population and Development Review 27 (3) : 499-524. https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2001.00499.x.

Liang, Zai, et Chen Yiu Por. 2007. « The educational consequences of migration for children in China ». Social Science Research 36 (1) : 28-47. https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2005.09.003.

Liao, Fuzhou (廖富洲), et Liao Yuan (廖原). 2012. « Explorer le phénomène de la 'semi-urbanisation' en Chine (我国"半城市化"现象探究) », Économie régionale et urbaine (区域与城市经济) no 5. http://www.cnki.com.cn/Article/CJFDTOTAL-XXNT201205010.htm.

Lin, Chusheng. 1997. Red capitalism in South China: growth and development of the Pearl River Delta. Urbanization in Asia. Vancouver : UBC Press.

Lin, George C.S. 2002. « The growth and structural change of Chinese cities: a contextual and geographic analysis ». Cities 19 (5) : 299-316. https://doi.org/10.1016/S0264-2751(02)00039-2.

———. 2007. « Reproducing Spaces of Chinese Urbanisation: New City-based and Land-centred Urban Transformation ». Urban Studies 44 (9) : 1827-55. https://doi.org/10.1080/00420980701426673.

———. 2014. « China's landed urbanization: Neoliberalizing politics, land commodification, and municipal finance in the growth of metropolises ». Environment and Planning A: Economy and Space 46 (8) : 1814-35. https://doi.org/10.1068/a130016p.

Lin, George C. S., et Ho Samuel P.S.. 2005. « The state, land system, and land development processes in contemporary China ». Annals of the Association of American Geographers 95 (2) : 411-436. https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.2005.00467.x.

Lin, George, et Yi Francine. 2013. « Urbanization of capital or capitalization on urban land? Land Development and Local Public Finance in Urbanizing China ». Urban Geography 32 (mai) : 50-79. https://doi.org/10.2747/0272-3638.32.1.50.

Lin, Liyue (林李月), et Zhu Yu (朱宇). 2008. « Migrants' housing condition and dynamics in the context of dual residence (两栖状态下流动人口的居住状态及其制约因素－以福建省为例) ». Population Research (人口研究) 32 (3) : 48-56.

Lin, Yanliu, De Meulder Bruno, Cai Xiaoxiao, Hu Haodong, et Lai Yani. 2014. « Linking social housing provision for rural migrants with the redevelopment of 'villages in the city': A case study of Beijing ». Cities 40 (octobre) : 111-19. https://doi.org/10.1016/j.cities.2014.03.011.

Lin, Yanliu, De Meulder Bruno, et Wang Shifu. 2013. « The symbiotic relationship between urban villages and the city: implications for redevelopment strategies ». Dans Rural Migrants in Urban China: Enclaves and Transient Urbanism. Sous la direction de Wu Fulong, Zhang Fangzhu, et Webster Chris. London : New York: Routledge&CRC Press. 240-55.

Lin, Yanliu, Hao Pu, et Geertman Stan. 2015. « A conceptual framework on modes of governance for the regeneration of Chinese 'villages in the city' ». Urban Studies 52 (10) : 1774-90. https://doi.org/10.1177/0042098014540345.

Lin, Yanliu, de Meulder Bruno, et Wang Shifu. 2011. « Understanding the 'Village in the City' in Guangzhou: Economic Integration and Development Issue and their Implications for the Urban Migrant ». Urban Studies 48 (16) : 3583-98. https://doi.org/10.1177/0042098010396239.

Ling, Minhua. 2020. « Container housing: Formal informality and deterritorialised home-making amid bulldozer urbanism in Shanghai ». Urban Studies 58 (6) : 1141-57. https://doi.org/10.1177/0042098019899353.

Linton, Ralph. 1936. The study of man: an introduction. New York: Appleton Century Crofts, Inc.

Liu, Aiyu (刘爱玉). 2012. « Le problème de la citoyennisation des ouvriers paysans dans le processus d'urbanisation (城市化过程中的农民工市民化问题) ». Academic Forum (学术论坛) 1 (319) : 112-18.

Liu, Chuanjiang (刘传江). 2006. « Study on the civilization of Chinese migrant workers (中国农民工市民化研究) » 10 : 5-12.

Liu, Jiane (刘建娥). 2010. « Social inclusion for rural-urban migrants. A quantitative study of Five Big Cities in China. (乡– 城移民(农民工)社会融入的实证研究———基于五大城市的调) ». Population Research (人口研究)) 34 (4) : 62-73.

Liu, Lydia. 1995. Translingual Practice: Literature, National Culture, and Translated Modernity—China, 1900-1937. California : Stanford University Press. http://www.sup.org/books/title/?id=2220.

Liu, Nina (刘妮娜). 2013. « The New Force to steer Chinese Citizens' consumption – Reveal Our Power through consumption (掌舵未来中国居民消费的新力量——用消费彰显我们的力量) ». Dans Blue Book of Youth : The Developmnet Report on Chinese Youth N.1, The Rise of New Urban Immigrants (青年蓝色书，中国青年发展报告 No.1 城市新移民的崛起). par Lian Si (廉思) (ed.). Beijing : Social Sciences Academic Press (社会科学文献出版社).

Liu, Pei, et Boutin Eric. 2012. « Le Guanxi en Chine : un concept opératoire de l'intelligence économique ». Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle, no 42 (décembre) : 125-32. https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3898.

Liu, Ran, et Wong Tai-Chee. 2018. « Urban village redevelopment in Beijing: The state-dominated formalization of informal housing ». Cities 72 (février) : 160-72.https://doi.org/10.1016/j.cities.2017.08.008.

Liu, Ta, et Chan Kam Wing. 2001. « National Statistics On Internal Migration in China: Comparability Problems ». China Information 15 (2) : 75-113. https://doi.org/10.1177/0920203X0101500203.

Liu, Xiaoli, et Liang Wei. 1997. « Zhejiangcun: social and spatial implications of informal urbanization on the periphery of Beijing ». Cities 14 (2) : 95-108. https://doi.org/10.1016/S0264-2751(96)00047-9.

Liu, Yawei. 2000. « Les élections des comités villageois en Chine : Vers une meilleure gestion locale et un Etat plus fort ». Traduit par Emilie Tran. Perspectives chinoises 60 (1) : 21-39. https://doi.org/10.3406/perch.2000.2524.

Liu, Yuting, et He Shenjing. 2010a. « Chinese Urban Villages as Marginalized Neighbourhoods under Rapid Urbanization ». Dans Marginalization in Urban China: Comparative Perspectives. Sous la direction de Fulong Wu et Chris Webster, 177-200. International Political Economy Series. London : Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/9780230299122_10.

Liu, Yuting, He Shenjing Wu Fulong et Webster Chris. 2010b. « Urban villages under China's rapid urbanization: Unregulated assets and transitional neighbourhoods ». Habitat International 34 (2) : 135-44. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2009.08.003.

Liu, Zhiqiang. 2005. « Institution and inequality: the *hukou* system in China ». Journal of Comparative Economics 33 (1) : 133-57. https://doi.org/10.1016/j.jce.2004.11.001.

Logan, John R., et Bian Yanjie. 1993. « Inequalities in access to community resources in a Chinese city ». Social Forces 72 (2) : 555-76. https://doi.org/10.1093/sf/72.2.555.

Logan, John R., Fang Yiping, et Zhang Zhanxin. 2009a. « Access to Housing in Urban China ». International Journal of Urban and Regional Research 33 (4) : 914-35. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2009.00848.x.

———. 2009b. « Residence Status and Housing in Urban China: The Case of Beijing ». Espace populations sociétés, no 2009/3 (décembre) : 497-510. https://doi.org/10.4000/eps.4434.

Logan, John R, Fang Yiping, et Zhang Zhanxin. 2011. « The Winners in China's Urban Housing Reform ». Dans China's housing reform and outcomes. Sous la direction de Joyce Yanyun Man, 71-87. Cambridge, Mass : Lincoln Institute of Land Policy.

Lomnitz, Larissa. 1978. « Mechanisms of Articulation Between Shantytown Settlers and the Urban System ». Urban Anthropology 7 (2) : 185-205.

Losavio, Cinzia. 2016. « Comment analyser l'intégration des ouvriers-migrants dans la Chine d'aujourd'hui: le cas de Wuhan ». Mémoire de fin d'études. Paris, France : Institut d'études politiques de Paris École Doctorale De Sciences Po.

———. 2019. « Building wealth through a stratified inclusion: the point-based hukou system in Zhuhai. » Dans Pathways of sustainable urban development across China —the cases of Hangzhou, Datong and Zhuhai. par Natacha (ed.) Aveline-Dubach, Chapter 8 : 108-20. Venice : Imago editor.

———. 2020a. « Chéngzhōngcūn (China) - Global Informality Project ». Dans The Global Encyclopaedia of Informality. Sous la direction de Alena Ledeneva. The Global Informality Projec. London : UCL Press. Consulté le 2020. https://www.in-formality.com/wiki/Chengzhoncun.

———. 2020b. « Xiaochanquan (China) - Global Informality Project ». Dans The Global Encyclopaedia of Informality. Sous la direction de Alena Ledeneva. Vol. 3. The Global Informality Projec. London : UCL PRess. Consulté le 2020. https://www.in-formality.com/wiki/index.php?title=Xiaochanquan_(China).

———. 2021. « Les migrants de l'intérieur en Chine: processus de catégorisation et enjeux analytiques ». Perspectives chinoises, no 2 : 55-66.

Lu, Ming, et Xia Yiran. 2016. « Migration in the People's Republic of China ». ADBI Working Paper 593. Tokyo : Asian Development Bank Institute. https://www.adb.org/sites/default/files/publication/191876/adbi-wp593.pdf.

Lu, Xiaobo, et Perry Elizabeth J.. 1997. The Danwei: Changing Chinese Workplace in Historical and Comparative Perspective. 1st éd. New York : Taylor & Francis Group Xiaobo, Routledge.

Lu, Xueyi (陆学艺). 2000. « Walking out of the Dilemma of "Two Different Sets of Policy in Rural and Urban China" (走出"城乡分治，一国两策"的困境）特区展望) ». Special Economic Zones Outlook (特区展望) (3): 13-16. », no 3 : 13-16.

———. 2002. Rapport de la Recherche sur les couches sociales dans la Chine contemporaine (当代中国社会阶层研究报告). Social Science Academic Press (社会科学文献出版社).

Luo, Yuan (罗渊). 2014. « Les Fermes pour les chinois d'outre-mer du Guangdong (广东省华侨农场) ». Réseau chinois d'outre-mer en Chine (中国侨网), 29 avril 2014. http://www.chinaqw.com/gnqw/2014/04-29/2343.shtml.

Ma, Guanghai (马广海). 2001. « La question de l'intégration urbaine des ouvriers paysans (农民工的城市融入问题) ». Journal of Shandong Agricultural Administrators' College (山东省农业管理干部学院学报), no 3 : 67-69. 10.15948/j.cnki.37-1500/s.200

Ma, Laurence J. C., et Cui Gonghao. 1987. « Administrative Changes and Urban Population in China ». Annals of the Association of American Geographers 77 (3) : 373-95. https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1987.tb00165.x.

———. 2002. « Economic Transition at the Local Level: Diverse Forms of Town Development in China ». Post-Soviet Geography and Economics 43 (2) : 79-103. https://doi.org/10.1080/10889388.2002.10641194.

Ma, Laurence J. C., et Fan Ming. 1994. « Urbanisation from Below: The Growth of Towns in Jiangsu, China ». Urban Studies 31 (10) : 1625-45. https://doi.org/10.1080/00420989420081551.

Ma, Laurence J. C., et Lin Chusheng. 1993. « Development of Towns in China: A Case Study of Guangdong Province ». Population and Development Review 19 (3) : 583. https://doi.org/10.2307/2938467.

Ma, Laurence J. C., et Xiang Biao. 1998. « Native Place, Migration and the Emergence of Peasant Enclaves in Beijing ». The China Quarterly 155 (septembre) : 546-81. https://doi.org/10.1017/S0305741000049997.

Malinowski, Bronislaw. 1922. Les argonautes du Pacifique occidental. Traduit par André Devyver et Simone Devyver. Paris : Gallimard.

Mallee, Hein. 1995a. « China's Household Registration System under Reform ». Development and Change 26 (1) : 1-29. https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.1995.tb00541.x.

———. 1995b. « China's Household Registration System under Reform ». Development and Change 26 (1) : 1-29. https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.1995.tb00541.x.

———. 2000. « Migration, hukou and resistance in reform China ». Dans Chinese Society: Change, Conflict and Resistance. Routledge. London and New York : Elisabeth J. Perry and Mark Selden. https://doi.org/10.4324/9780203302606-14.

Mangin, William. 1967. « Latin American Squatter Settlements: A Problem and a Solution ». Latin American Research Review 2 (3) : 65-98.

Marcus, George E. 1995. « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography ». Annual Review of Anthropology 24 : 95-117.

Marichalar, Olivier. 2009. « Négocier sa place sur un campus chinois : un témoignage : (enquête) ». Terrains & travaux n° 16 (2) : 137. https://doi.org/10.3917/tt.016.0137.

Marshall, Thomas Humphrey. 1950. Citizenship and Social Class and Other Essays. New York : Cambridge University Press.

Martiniello, Marco, et Simon Patrick. 2006. « Les enjeux de la catégorisation : Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires ». Revue européenne des migrations internationales 21 (2) : 7-18. https://doi.org/10.4000/remi.2484.

Marx, Colin, et Kelling Emily. 2019. « Knowing urban informalities ». Urban Studies 56 (3) : 494-509. https://doi.org/10.1177/0042098018770848.

Massey, Douglas S. 1999. « International Migration at the Dawn of the Twenty-First Century: The Role of the State ». Population and Development Review 25 (2) : 303-22.

Massiah, Gustave, et Tribillon Jean-François. 1988. Villes en développement : essai sur les politiques urbaines dans le tiers monde. Paris : La Découverte.

McFarlane, Colin. 2019. « Thinking with and beyond the informal–formal relation in urban thought ». Urban Studies 56 (3) : 620-23. https://doi.org/10.1177/0042098018810603.

McGee, Terry G. 1991. « The emergence of Desakota Regions in Asia: Expanding and Hypothesis ». Dans The extended Metropolis Settlement Transition in Asia. Sous la direction de Ginsburg Norton Sydney, Koppel Bruce, et McGee Terry G., 3-25. Honolulu : University of Hawaï Press.

Meng, Yanchun (孟延春), et Cao Guangzhong (曹广忠). 1997. « A study of the structure, location and trait of "Zhejiangcun" in the South of Beijing (北京南 "浙江村" 的结构、定位和特征研究) ». Human geography (人文地理) 12 (4).

Meyer-Clement, Elena, et Wang Xiang. 2020. « Global city competition and new hierarchies of urban citizenship in China's migration regime ». Dans Immigration Governance in East Asia. Sous la direction de Schubert Gunter, Plümmer Franziska, Bayok Anastasiya. London : Routledge.

Mobrand, Erik. 2006. « Politics of cityward migration: an overview of China in comparative perspective ». Habitat International, Urbanization in China, A Special Issue in Two Parts. Part 1 China's Globalizing Cities. Part 2 Affordable Housing in China., 30 (2) : 261-74. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2004.02.001.

Moretto, Luisa. 2010. « Coproduction du service d'eau et recomposition de l'espace intra-urbain dans la périphérie sud de Caracas ». Espaces et sociétés 143 (3) : 81. https://doi.org/10.3917/esp.143.0081.

Mouffe, Chantal. 2010. « Quelques remarques au sujet d'une politique féministe ». Dans Les rapports sociaux de sexe. Dans *Les rapports sociaux de sexe.* Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (Actuel Marx Confrontations), Sous la direction de Annie Bidet-Mordrel, « Actuel Marx Confrontations », 142-51. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. https://www.cairn.info/les-rapports-sociaux-de-sexe--9782130584742-page-142.htm.

Mu, Xiaoyan, et Yeh Anthony G.O.. 2016. « Measuring Polycentricity of Mega-City Regions in China Based on the Intercity Migration Flows ». ISPRS - International Archives of the Photogrammetry, Remote Sensing and Spatial Information Sciences 41B6 (juin) : 275-81. https://doi.org/10.5194/isprs-archives-XLI-B6-275-2016.

Naughton, Barry. 1988. « The Third Front: Defence Industrialization in the Chinese Interior ». The China Quarterly, no 115 : 351-86.

———. 2007. The Chinese economy: transitions and growth. Cambridge, Mass : MIT Press.

O'Brien, Kevin J. 1996. « Rightful Resistance ». World Politics 49 (1) : 31-55. https://doi.org/10.1353/wp.1996.0022.

OIT. 1970. Towards full employment - a programme for Colombia. Organisation International du Travail.

https://ilo.primo.exlibrisgroup.com/discovery/fulldisplay/alma991357793402676/41ILO_INST:41ILO_V2.

———. 1972. « Employment, Incomes and Equality: A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya | WIEGO ». Organisation International du Travail. Consulté le 29 juillet 2021. https://www.wiego.org/publications/employment-incomes-and-equality-strategy-increasing-productive-employment-kenya.

Paik, Wooyeal, et Lee Kihyun. 2012. « I Want To Be Expropriated!: the politics of *xiaochanquanfang* land development in suburban China ». Journal of Contemporary China 21 (74) : 261-79. https://doi.org/10.1080/10670564.2012.635930.

Pan, Zhenfeng. 2004. « Housing quality of communist party members in Urban China: a comparative study ». Housing Studies 19 (2) : 193-205.

https://doi.org/10.1080/0267303032000168595.

Pannell, Clifton. 1995. « China's urban transition ». The Journal of Geography 94 (3) : 394-403. https://doi.org/10.1080/00221349508979342.

Parish, William L., et Whyte Martin King. 1978. Village and Family in Contemporary China. Chicago : University of Chicago Press.

Parkin, Frank. 1979. Marxism and class theory: a bourgeois critique. London: Tavistock Publications.

Payne, Geoffrey K. 1982. « "Self-help housing: a critique of the Gecekondus of Ankara" Self-help Housing: a Critique ». Dans Self-help Housing: a Critique. Sous la direction de Peter Ward, Alexandrine Press Book, 117-39. London : Mansell Publishing Limited.

———. 1989. Informal Housing and Land Subdivisions in Third World Cities: A Review of the Literature. Oxford : Wholesaler Unique rescued for Dillons.

Peretz, Henri. 2004. Les méthodes en sociologie. La Découverte. Repères 234..

Piante, Catherine, et Haibo Zhu. 1993. « Le village du Zhejiang, "treizième arrondissement de Pékin" ». Perspectives chinoises 20 (1) : 34-36.

https://doi.org/10.3406/perch.1993.4060.

Pils, Eva. 2007. « Citizens? The Legal and Political Status of Peasants and Peasant Migrant Workers in China ». Dans Zhidu, fazhan yu hexie [System,Development, and Harmony],. , Ming Pao Press, 173-243. Hong Kong : Liu Xiangmin.

Porter, Libby, Lombard Melanie, Huxley Margo, Ingin Aslı Kıyak, Islam Tolga, Briggs John, Rukmana Deden, Devlin Ryan, et Watson Vanessa. 2011. « Informality, the Commons and the Paradoxes for Planning: Concepts and Debates for Informality and Planning Self-Made Cities: Ordinary Informality? The Reordering of a Romany Neighbourhood The Land Formalisation Process and the Peri-Urban Zone of Dar es Salaam, Tanzania Street Vendors and Planning in Indonesian Cities Informal Urbanism in the USA: New Challenges for Theory and Practice Engaging with Citizenship and Urban Struggle Through an Informality Lens ». Planning Theory & Practice 12 (1) : 115-53. https://doi.org/10.1080/14649357.2011.545626.

Portes, Alejandro. 1983. « The Informal Sector: Definition, Controversy, and Relation to National Development ». Population and Development Review 7 (1) : 151-74.

Portes, Alejandro, Manuel Castells, et Lauren A Benton. 1989. The Informal economy: studies in advanced and less developed countries. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Pratt, Andy. 2019. « Formality as exception ». Urban Studies 56 (3) : 612-15. https://doi.org/10.1177/0042098018810600.

Prybyla, Jan S. 1976. « Esquisse du modèle économique chinois ». Revue d'études comparatives Est-Ouest 7 (1) : 7-30. https://doi.org/10.3406/receo.1976.2015.

Pujol, Charlotte. 2010. « Vers un brouillage de l'ordre spatial aux marges de Rosario et de Montevideo ? » Espaces et sociétés 143 (3) : 31. https://doi.org/10.3917/esp.143.0031.

Pun, Ngai. 1999a. « Becoming *Dagongmei* (Working Girls): The Politics of Identity and Difference in Reform China ». The China Journal, no 42 : 1-18. https://doi.org/10.2307/2667638.

———. 2004. « Women workers and precarious employment in Shenzhen Special Economic Zone, China ». Gender & Development 12 (2) : 29-36. https://doi.org/10.1080/13552070412331332170.

———. 2005. Made in China: women factory workers in a global workplace. Durham and London: Duke University Press.

———. 2016. Migrant Labor in China. 1 edition. Cambridge, UK ; Malden, MA : Polity.

Pun, Ngai, et Smith Chris. 2007. « Putting transnational labour process in its place: the dormitory labour regime in post-socialist China ». Work, Employment and Society 21 (1) : 27-45. https://doi.org/10.1177/0950017007073611.

Pun, Ngai, et Xu Yi. 2011. « Legal Activism or Class Action? » China Perspectives 2011 (2) : 9-17. https://doi.org/10.4000/chinaperspectives.5542.

Qi, Rui (祁蕊). 2017. « Research in Zhuhai Urban Village Renewal from the Perspective of Institutional Analysis (制度分析视角下的珠海市城中村改造研究-管理学院) ». Mémoire de Master (Administration publique) Sun Yat-Sen Umiversity (中山大学). http://www.xxmu.edu.cn/dm/info/1051/1652.htm.

Qi, Wei, Abel Guy J, Muttarak Raya, et Liu Shenghe. 2017. « Circular visualization of China's internal migration flows 2010–2015 ». Environment and Planning A: Economy and Space 49 (11) : 2432-36. https://doi.org/10.1177/0308518X17718375.

Qiao, Shitong. 2015. « Small Property, Big Market: A Focal Point Explanation ». American Journal of Comparative Law 63 (1) : 197-237. https://doi.org/10.5131/AJCL.2015.0006.

———, dir. 2017a. « The Evolution of Land Law in China: Partial Reform, Vested Interests, and Small Property ». Dans Chinese Small Property: The Co-Evolution of Law and Social

Norms, 17-47. Cambridge : Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/9781316810095.002.

———. 2017b. Chinese Small Property: The Co-Evolution of Law and Social Norms. 1re éd. Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/9781316810095.

Raimbault, Juste. 2019. « Evolving accessibility landscapes: mutations of transportation networks in China ». Dans Pathways of sustainable urban development across China —the cases of Hangzhou, Datong and Zhuhai. Sous la direction de Natacha (ed.) Aveline-Dubach, 89-108. Venice : Imago editor.

Rakowski, Cathy A. 1994. « Convergence and divergence in the informal sector debate: A focus on Latin America, 1984–92 ». World Development 22 (4) : 501-16. https://doi.org/10.1016/0305-750X(94)90107-4.

Read, Benjamin L. 2000. « Revitalizing the State's Urban "Nerve Tips" ». The China Quarterly 163 (septembre) : 806-20. https://doi.org/10.1017/S0305741000014673.

Reardon, Lawrence C. 1996. « The rise and decline of China's export processing zones ». Journal of Contemporary China 5 (13) : 281-303.https://doi.org/10.1080/10670569608724256.

Ren, Lixin (任丽新). 2010. « Equal rights with the city workers: the fundamental aim of the migrant workers social security system (与城镇职工平等的权利:农民工社会保障制度的根本目标) », Journal of Ningxia Social Sciences (宁夏社会科学), no 5 : 62-65.

Ren, Po. 2003. « The end of "New Land Enclosure" ("新圈地运动"末路) », 20 août 2003. http://finance.sina.com.cn/g/20030827/0748421344.shtml.

Ren, Xuefei. 2018. « Governing the Informal: Housing Policies Over Informal Settlements in China, India, and Brazil ». Housing Policy Debate 28 (1) : 79-93. https://doi.org/10.1080/10511482.2016.1247105.

Ren, Yuan (任远), et Qiao Nan (乔楠). 2010. « Social Integration for Migrants : Process, Measurement and Determinants (城市流动人口社会融合的过程,测量及影响因素) » 34 (2) : 11-20.

Ricci, Matteo, et Nicolas Trigault. 1953. China in the Sixteenth Century: The Journals of Matthew Ricci, 1583-1610 (De Christiana expeditione apud Sinas). Traduit par Louis J. Gallagher. New York : Random House.

Rithmire, Meg. 2013. « Land Politics and Local State Capacities: The Political Economy of Urban Change in China ». The China Quarterly 216 (décembre) : 872-95. https://doi.org/10.1017/S0305741013001033.

Robinson, Jean C. 1986. « Decentralization, Money, and Power: The Case of People-Run Schools in China ». Comparative Education Review 30 (1) : 73-88.

Robinson, Jennifer. 2002. « Global and world cities: a view from off the map ». International Journal of Urban and Regional Research 26 (3) : 531-54. https://doi.org/10.1111/1468-2427.00397.

———. 2006. Ordinary cities: between modernity and development. Questioning Cities. London ; New York : Routledge.

———. 2014. « "World Cities, or a World of Ordinary Cities?" » Dans The City Reader. Sous la direction de Le Gates Richard T. et Stout Frederic, 7e éd., 678-88. Seventh edition. | Abingdon, Oxon ; New York, NY : Routledge, 2020. | Series: Routledge urban reader series.

Roulleau-Berger, Laurence. 2010. « Migrant(e)s dans les villes chinoises, de l'épreuve à la résistance ». Multitudes 43 (4) : 94. https://doi.org/10.3917/mult.043.0094.

———. 2009. « Circulations, disqualification, autonomie des migrants en Chine continentale ». *Espace populations sociétés. Space populations societies*, nº 2009/3 (décembre) : 419-38. https://doi.org/10.4000/eps.3786.

2014. « Plural inequalities, vulnerabilities and urban careers in Chinese cities ». Dans *Globalization ad new intra-urban dynamics in Asian cities*. Sous la direction de Natacha Aveline-Dubach, Sue-Ching Jou, et Hsin-Huang Hsiao, 353. National Taiwan univ. press. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01060576.

Roy, Ananya. 2005. « Urban Informality: Toward an Epistemology of Planning ». Journal of the American Planning Association 71 (2) : 147-58. https://doi.org/10.1080/01944360508976689.

———. 2009a. « Strangely Familiar: Planning and the Worlds of Insurgence and Informality ». Planning Theory 8 (1) : 7-11. https://doi.org/10.1177/1473095208099294.

———. 2009b. « Why India Cannot Plan Its Cities: Informality, Insurgence and the Idiom of Urbanization ». Planning Theory 8 (1) : 76-87.

https://doi.org/10.1177/1473095208099299.

Roy, Ananya, et Nezar AlSayyad. 2004. Urban Informality: Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia. Lexington Books.

Roy, Michel. 1983. « Shenzhen : une zone économique spéciale en Chine populaire ». Revue d'études comparatives Est-Ouest 14 (3) : 153-67. https://doi.org/10.3406/receo.1983.2451.

Said, Edward W. 1978. Orientalism Western Conceptions of the Orient. UK : Penguin Modern Classics.

Salgues, Camille. 2012. « 3. « Ici c'est comme le Sichuan après le tremblement de terre »: Paysage moral des enfants de migrants ruraux en Chine ». Dans Economies morales contemporaines. Sous la direction de Didier Fassin, 73-93. La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2012.01.0073.

Sanjuan, Thierry. 1996. « Qu'est-ce qu'une population urbaine en Chine ? L'exemple du Delta de la Rivière des Perles (Province du Guangdong) ». Géographie et cultures, no 19 (janvier) : 33-49.

Sanjuan, Thierry, et Bruno Fayolle-Lussac. 2017. « La Chine vue d'en bas, les petites villes enjeux du développement ». L'Espace géographique 46 (4) : 292.

Sassen, Saskia. 2001. The Global City: New York, London, Tokyo. Sociology. Princeton University Press. https://press.princeton.edu/books/paperback/9780691070636/the-global-city.

Sato, Hiroshi. 2006. « Housing inequality and housing poverty in urban China in the late 1990s ». China Economic Review 17 (1) : 37-50. https://doi.org/10.1016/j.chieco.2004.09.005.

Savatovsky, Dan. 2011. « Le politiquement correct : un nominalisme paradoxal ». Dans Langue commune et changements de norme. Sous la direction de Sonia Bran-ca-Rosoff, Jean-Marie Fournier, Yana Grinshpum, et Anne Régent-Susini, 103-17. Paris : Honoré Champion.

Scharping, Thomas. 1997. « Studying Migration in Contemporary China: Models And Methods, Issues and Evidence ». Dans Floating population and migration in China : the impact of economic reforms. . Mitteilungen des Instituts fur Asienkunde Hamburg 284. Institut für Asienkunde (Hamburg, Germany) : Hamburg : Institut fur Asienkunde.

Schlager, Edella, et Elinor Ostrom. 1992. « Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis ». Land Economics 68 (3) : 249-62. https://doi.org/10.2307/3146375.

Schoon, Sonia, et Uwe Altrock. 2014. « Three Olds Redevelopment' in Guangzhou ». Dans Rural Migrants in Urban China: Enclaves and Transient Urbanism. Sous la direction de Wu Fulong, Zhang Fangzhu, et Webster Chris. London : New York: Routledge&CRC Press.

Schütz, Alfred. 1972. The phenomenology of the social world. 1st paperback ed. Northwestern University Studies in Phenomenology & Existential Philosophy. Evanston, Ill : Northwestern University Press.

———. 1987. Le Chercheur et le quotidien -Phénoménologie des sciences sociales. Méridiens-Klincksieck. Paris.

Schwartz, Olivier. 2012. Le monde privé des ouvriers. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.schwa.2012.01.

Shan, Jingjing (单菁菁). 2007. « L'évolution des réseaux sociaux des ouvriers migrants (农民工的社会网络变迁) ». Problèmes Urbains (城市问题), no 4 : 59-63.

Shen, Daoqi (沈道齐), et Gonghao (崔功豪) Cui. 1990. « Recent development of urban geography in china (中国城市地理学近期进展) ». Acta Geographica Sinica (地理学报) 45 (2) : 163-71.

Shen, Guanbao (沈关宝), et Li Yaofeng (李耀锋). 2009. « Metamorphosis of Social Network in Lost-land Peasants and Civilization (网络中的蜕变:失地农民的社会网络与市民化关系探析). », Fudan University Journal (复旦学报), 社会科学版 (Social Sciences), 2 : 90-107.

Shen, Jianfa. 2014. « From Mao to the Present: Migration in China since the Second World War ». Globalising Migration History, janvier, 335-61. https://doi.org/10.1163/9789004271364_013.

Shen, Xiaofang, et Tu Fan. 2014. « Dealing with "Small Property Rights" in China's Land Market Development: What Can China Learn from Its Past Reforms and the World Experience? ». Lincoln Institute of Land Policy Working Paper, 70.

Shen, Yuan. 2008. « L'hégémonie fondée sur les relations dans l'industrie du bâtiment ». Dans La société chinoise vue par ses sociologues. Sous la direction de Jean-Louis Rocca, 93-129. Académique. Paris : Presses de Sciences Po.

Shi Jinchuan (史晋川). 2006. Rapport sur le développement de l'économie privée en Chine (中国民营经济发展报告. 经济科学出版社). Beijing : Economic Science Press (经济科学出版社).

Shi, Lu. 2014. Les voix de migrants : Récits de vie des migrants paysans en Chine. Les voix de migrants : Récits de vie des migrants paysans en Chine. Socio-logiques. Toulouse : Presses universitaires du Midi.

Simoncini, Roberto. 2008. « Un concetto di diritto pubblico: lo "stato di eccezione" secondo Giorgio Agamben ». Diritto e questioni pubbliche, no 8 : 197-211.

Simone, AbdouMaliq. 2019. « Contests over value: From the informal to the popular ». Urban Studies 56 (3) : 616-19. https://doi.org/10.1177/0042098018810604.

Simonneau, Claire, et Denis Eric. 2020. « Communs fonciers pour l'habitat dans les Suds ». Rapport de recherche] Agence Française de Développement, Paris, France., 102.

Smart, Alan, et Wing-Shing Tang. 2004. « Irregular trajectories: illegal building in mainland China and Hong Kong ». Dans Restructuring the Chinese City: Changing Society, Economy and Space. Sous la direction de Laurence J. C. Ma et Fulong Wu, 80-97. London and New York : Routledge.

Smil, Vaclav. 1999. « China's Agricultural Land ». The China Quarterly 158 (juin) : 414-29. https://doi.org/10.1017/S030574100000583X.

Smirnov, Dmitry. 2020. « GCJ-02 Explained. A Short Guide To The Chinese Coordinate System ». 7 juillet 2020. https://abstractkitchen.com/blog/a-short-guide-to-chinese-coordinate-system/.

Snijders, Tom A. B. 1992. « Estimation On the Basis of Snowball Samples: How To Weight? » Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique 36 (1) : 59-70. https://doi.org/10.1177/075910639203600104.

Solinger, Dorothy J. 1999a. Contesting Citizenship in Urban China. University of California Press. https://www.ucpress.edu/book/9780520217966/contesting-citizenship-in-urban-china.

———. 1999b. « Citizenship Issues in China's Internal Migration: Comparisons with Germany and Japan ». Political Science Quarterly 114 (3) : 455-78. https://doi.org/10.2307/2658206.

———. 2008. « Les allocataires du *dibao* ». Traduit par Laure Courret. Perspectives chinoises 105 (4) : 38-49. https://doi.org/10.3406/perch.2008.3672.

Song, Ligang. 2018. « State-owned enterprise reform in China: Past, present and prospects ». Dans China's 40 Years of Reform and Development: 1978–2018. Sous la direction de Ross Garnaut, Ligang Song, et Cai Fang, 1st éd., 345-73. ANU Press. https://doi.org/10.22459/CYRD.07.2018.19.

Song, Yan, et Zenou Yves. 2012. « Urban villages and housing values in China ». Regional Science and Urban Economics 42 (3) : 495-505. https://doi.org/10.1016/j.regsciurbeco.2011.06.003.

Song, Yan, Zenou Yves, et Ding Chengri. 2008. « Let's Not Throw the Baby Out with the Bath Water: The Role of Urban Villages in Housing Rural Migrants in China ». Urban Studies 45 (2) : 313-30. https://doi.org/10.1177/0042098007085965.

Soto, Hernando de. 1988. « Constraints on people: The original underground economies and limits to their growth ». Dans Beyond the Informal Sector: Including the Excluded in Developing Countries. Sous la direction de Jenkins Jerry. San Francisco Press.

———. 1989. The Other Path: The Invisible Revolution in the Third World. 1st edition. New York : HarperCollins.

———. 1993. « The missing ingredient: What poor countries will need to make their markets work. » The Economist, London, 11 septembre 1993.

———. 2003. The Mystery of Capital. Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else. New York : Basic Books.

Soysal, Yasemin Nuhoğlu. 1994. Limits of citizenship: migrants and postnational membership in Europe. Chicago : University of Chicago.

Stephens, Mark. 2010. « Locating Chinese Urban Housing Policy in an International Context ». Urban Studies 47 (14) : 2965-82. https://doi.org/10.1177/0042098009360219.

Su, Yaqin, Tesfazion Petros, et Zhao Zhong. 2017. « Where Are Migrants From? Inter- vs. Intra-Provincial Rural-Urban Migration in China ». IZA – Institute of Labor Economics, Deutsche Post Foundation, , no 11029 : 37.

Sun, Lingxuan (孙灵萱). 2015. « Divisions administratives de la République Populaire de Chine (1983) (中华人民共和国行政区划（1983 年）) ». Histoire des divisions administratives de la République Populaire de Chine (中华人民共和国行政区划沿革). http://www.china.com.cn/guoqing/2015-10/15/content_36818455.htm.

Sun Liping (孙立平). 2004. Transformations et ruptures : les changements de la structure sociale chinoise depuis la réforme (转型与断裂: 改革以来中国社会结构的变迁). Beijing : Presse de l'Université Tsinghua (清华大学出版社有限公司).

Sun, Wanning. 2014. Subaltern China: Rural Migrants, Media, and Cultural Practices. Lanham : Rowman & Littlefield.

Suska, Marta-Laura. 2019. « Favela (Brazil) - Global Informality Project ». Dans The Global Encyclopaedia of Informality. . London. Consulté le 2019. https://www.in-formality.com/wiki/index.php?title=Favela_(Brazil).

Swerts, Elfie. 2013. « Les Systèmes de Villes en Inde et en Chine. » Thèse de Doctorat (Géographie), Paris : Paris 1 – Panthéon – Sorbonne. http://www.theses.fr/s90230.

Swider, Sarah. 2015. Building China: Informal Work and the New Precariat. Ithaca, New York: Cornell University Press.

Székely-Doby, András. 2020. « The Chinese Developmental State: Threats, Challenges, and Prospects ». Issues & Studies 56 (04) : 2050002.

https://doi.org/10.1142/S1013251120500022.

Tang, Xiaobing. 1993. « Orientalism and the Question of Universality: The Language of Contemporary Chinese Literary Theory ». Positions: Asia critique 1 (2) : 389-413. https://doi.org/10.1215/10679847-1-2-389.

Tanner, Murray Scot. 2005. « Campaign Style Policing in China and its Critics ». Dans Crime, Punishment, and Policing in China. , Rowman&Littlefield. Lanham, USA : Bakken, Børge.

Tao, Ran, Fubing Su, Mingxing Liu, et Guangzhong Cao. 2010. « Land Leasing and Local Public Finance in China's Regional Development: Evidence from Prefecture-level Cities ». Urban Studies, 47 (10) : 2217-36. https://doi.org/10.1177/0042098009357961.

Thireau, Isabelle, et Linshan Hua. 2004. « Les migrants et la mise à l'épreuve du système du *hukou* ». Études chinoises 23 (1) : 275-311. https://doi.org/10.3406/etchi.2004.1344.

Tian, Li. 2008a. « The *Chengzhongcun* Land Market in China: Boon or Bane? - A Perspective on Property Rights: The chengzhongcun land market in China ». International Journal of Urban and Regional Research 32 (2) : 282-304. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2008.00787.x.

Todaro, Michael P. 1976. Internal migration in developing countries: A review of theory, evidence, methodology and research priorities. Geneva : International Labour Office.

Touzri, Abdelfattah. 2010. « Pratiques informelles et minorités issues de l'immigration : une régulation autonome en gestation ? ». Espaces et sociétés 143 (3) : 47. https://doi.org/10.3917/esp.143.0047.

Trémon, Anne-Christine. 2020. « Variegated Valuation: Governance and Circuits of Value in Shenzhen ». 20 juillet. https://www.focaalblog.com/2020/07/20/anne-christine-tremon-variegated-valuation-governance-and-circuits-of-value-in-shenzhen/.

———. 2021. « Les Diasporas sont-elles transnationales ? » Terrain. Anthropologie & sciences humaines, décembre. https://doi.org/10.4000/terrain.22509.

Tsao Hai-tao (曹海濤). 2012. « The Political Economy of "Minor Property Right" Houses in Rural China: An Analysis of the Property Rights Model (中國大陸「小產權房」的政治經濟學─基於產權理論的分析) ». Chinese Political Science Review (政治學報), no 53 (Juin) : 1-27. https://doi.org/10.6229/CPSR.2012.53.01.

Tsui, Kai-yuen, et Wang Youqiang. 2004. « Between Separate Stoves and a Single Menu: Fiscal Decentralization in China ». The China Quarterly 177 (mars) : 71-90. https://doi.org/10.1017/S0305741004000050.

Turner, John C. 1968. « Housing Priorities, Settlement Patterns, and Urban Development in Modernizing Countries ». Journal of the American Institute of Planners 34 (6) : 354-63. https://doi.org/10.1080/01944366808977562.

———. 1982. « Issues in Self-Help and Self-Managed Housing ». Dans Self-help housing: A critique. Sous la direction de Peter M. Ward, Alexandrine Press Book, 99-113. London : Mansell Publishing Limited.

Turton, David. 2005. « The Meaning of Place in a World of Movement: Lessons from Long-term Field Research in Southern Ethiopia ». Journal of Refugee Studies 18 (3) : 258-80. https://doi.org/10.1093/refuge/fei031.

Underhill, James William, et Gianninoto Mariarosaria. 2019. Migrating meanings: sharing keywords in a global world : « Europe, the citizen, the individual, the people ». UK : Edinburgh University Press.

Valladares, Licia. 2015. « Les initiatives d'autoconstruction dans les villes du Tiers monde : revue de la littérature ». Traduit par Lorne Huston. International Review of Community Development, no 17 (décembre) : 13-24. https://doi.org/10.7202/1034364ar.

Van Gennep, Arnold. (1981)1909. Les rites de passage. Paris : Picard.

Villard, Florent. 2018. « L'Orientalisme, la Chine et les Etudes chinoises : Usages critiques et dévoiements nationalistes de la pensée d'Edward Saïd ». Dans Orientalismes /Occidentalismes : A propos de l'œuvre d'Edward Saïd. Sous la direction de Dartigues Laurent et Abbè Makram. Paris : Hermann.

Walder, Andrew G. 1986. Communist Neo-Traditionalism: Work and Authority in Chinese Industry. Berkeley : University of California Press. https://sociology.stanford.edu/publications/communist-neo-traditionalism-work-and-authority-chinese-industry.

Wang, Chunguang (王春光). 1995a. « Communities of "Provincials" in the Large Cities: Conflicts and Integration ». China Perspectives, no 2 : 17-21.

———. 1995b. « Le village du Zhejiang. Les communautés de provinciaux dans les grandes villes : conflits et intégration ». Traduit par Christian Lamouroux. Perspectives chinoises 29 (1) : 22-26. https://doi.org/10.3406/perch.1995.1877.

———. 1995c. Social mobility and restructuring a case study of Beijing's Zhejiang village (社会流动和社会重构：京城"浙江村"研究). Hangzhou : Zhejiang People Press (浙江人民出版社). https://book.douban.com/subject/1005328/#.

Wang, Di (王迪). 2011. « Gouvernance numérique de la société urbaine de base (城市基层社会的数字化治理) ». Journal of Hubei Administration Institute (湖北行政学院学报) 2 : 46-50.

———. 2013. « Pratiques et normes de fonctionnement des Comités de résidents ». Perspectives chinoises 2013 (1). https://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6485.

Wang, Di (王頔). 2018. « Relancer la pratique « abolir les districts pour établir des villes » pour favoriser une nouvelle urbanisation (重启"撤县设市"，助力新型城镇化) » Xinhua News, 17 septembre 2018. http://www.xinhuanet.com/politics/2018-09/17/c_1123439290.htm.

Wang, Fei-Ling. 2005. Organizing through division and exclusion: China's Hukou system. Stanford, Calif : Stanford University Press.

Wang, Jing. 2012. Les migrations intérieures en Chine - Le système du *hukou*. Presses Universitaires de Sceaux.

Wang, Jinnan (王锦南). 2014. « A Zhuhai " l'achat d'un appartement en échange du *hukou*" est seulement une astuce, mais c'est déjà illégal (珠海"买房入户"尽管只是噱头, 但或已涉违规) ». Southern Metropolis Daily (南方都市报), 17 décembre 2014. http://www.zhrh.org/index.asp?zhrhnews/1800.html.

Wang, Lanlan, et Sun Tieshan. 2014a. « Capitalization of legal title: Evidence from small-property-rights houses in Beijing ». Habitat International 44 (octobre) : 306-13. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2014.07.013.

———. 2014b. « Capitalization of legal title: Evidence from small-property-rights houses in Beijing ». Habitat International 44 (octobre) : 306-13. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2014.07.013.

Wang, Lanlan, Sun Tieshan, et Sheng Li. 2014. « Legal title, tenure security, and investment—An empirical study in Beijing ». Housing Studies 29 (8) : 1117-38. https://doi.org/10.1080/02673037.2014.935708.

Wang, Mingfeng, Lin Xiaoling, et Ning Yuemin. 2013. « Shanghai's urban villages: migrants, temporary residence and urban redevelopment ». Dans Rural Migrants in Urban China: Enclaves and Transient Urbanism. Sous la direction de Wu Fulong, Zhang Fangzhu, et Webster Chris. London : New York: Routledge&CRC Press. 164-81.

Wang, Ruiqing (王瑞庆). 2017. « The Role of Land-retention Land in the Transformation of Urban Village (征地留用地在城中村转型中的作用) ». China Opening Journal(开放导报) 1 (190) : 28-33.

Wang, Wenfei Winnie, et Fan C. Cindy. 2012. « Migrant Workers' Integration in Urban China: Experiences in Employment, Social Adaptation, and Self-Identity ». Eurasian Geography and Economics 53 (6) : 731-49. https://doi.org/10.2747/1539-7216.53.6.731.

Wang, Xiaohui (王晓辉). 2018. « Quarante ans – un nouveau départ, un nouveau trajet » (四十年 新起点 新征程), Centre d'informations Internet de Chine (中国网),12 juillet 2018. Consulté le 4 novembre 2019. http://french.china.org.cn/china/txt/2018-07/12/content_56458577_0.htm

Wang, Xiaozhang (王小章). 2009. « De la « subsistance » à la « reconnaissance la question des ouvriers migrants sous l'angle de la citoyenneté (从″生存″到″承认″:公民权视野下的农民工问题) », Sociological Studies (社会学研究) no 1 : 121-38.

Wang, Xin (王欣). 2014. « Le système des politiques chinoises en matière de garantie au logement et les mécanismes organisationnels et de mise en œuvre de celles-ci sont de plus en plus parfaits (我国住房保障政策体系和组织实施机制日臻完善) ». Beijing : Portail du gouvernement central de la RPC (中央政府门户网站). Consulté le 5 mai 2022. http://www.gov.cn/2014-06/04/content_2692564.htm.

Wang, Ya Ping. 2001. « Urban Housing Reform and Finance in China: A Case Study of Beijing ». Urban Affairs Review 36 (5) : 620-45. https://doi.org/10.1177/10780870122185028.

———. 2003. « Living Conditions of Migrants in Inland Chinese Cities ». The Journal of Comparative Asian Development 2 (1) : 47-69. https://doi.org/10.1080/15339114.2003.9678371.

———. 2004. Urban Poverty, Housing and Social Change in China. 1re éd. Routledge.

Wang, Ya Ping, et Alan Murie. 1996. « The Process of Commercialisation of Urban Housing in China ». Urban Studies 33 (6) : 971-89. https://doi.org/10.1080/00420989650011690.

———. 1999a. « The Housing Boom 1978–90 ». Dans Housing Policy and Practice in China. Sous la direction de Ya Ping Wang et Alan Murie, 100-139. London : Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/9780230505988_5.

———. 1999b. « Urban Housing Development in the 1990s ». Dans Housing Policy and Practice in China. Sous la direction de Ya Ping Wang et Alan Murie, 170-201. London : Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/9780230505988_7.

———. 2000. « Social and Spatial Implications of Housing Reform in China ». International Journal of Urban and Regional Research 24 (2) : 397-417. https://doi.org/10.1111/1468-2427.00254.

———. 2011. « The New Affordable and Social Housing Provision System in China: Implications for Comparative Housing Studies ». International Journal of Housing Policy 11 (3) : 237-54. https://doi.org/10.1080/14616718.2011.599130.

Wang, Ya Ping, Wang Yanglin, et Wu Jiansheng. 2009. « Urbanization and Informal Development in China: Urban Villages in Shenzhen ». International Journal of Urban and Regional Research 33 (4) : 957-73. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2009.00891.x.

———. 2010a. « Private Rental Housing in 'Urban Villages' in Shenzhen: Problems or Solutions? » Dans Marginalization in Urban China: Comparative Perspectives. Sous la direction de Fulong Wu et Chris Webster, 153-76. International Political Economy Series. London : Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/9780230299122_9.

———. 2010b. « Housing Migrant Workers in Rapidly Urbanizing Regions: A Study of the Chinese Model in Shenzhen ». Housing Studies 25 (1) : 83-100. https://doi.org/10.1080/02673030903362019.

Wang, Yijie (王毅杰), et Lu Nan (卢楠). 2019. « Étude sur la politique du système d'admission scolaire à points (随迁子女积分入学政策研究) ». Jiangsu Social Sciences (江苏社会科学), 1: 69-79.

Wang, Yueqing (王越卿). 2013. « Réflexions sur l'équité en matière d'éducation pour les enfants de travailleurs migrants (关于农民工子女教育公平问题的思考) ». Monographic studies (专题研究), no 11 : 9-10.

Ward, Peter. 1982. Self-help Housing: A Critique. Alexandrine Press Book. London : Mansell Publishing Limited.

Webster, Chris, Wu Fulong, Zhang Fangzhu, et Sarkar Chinmoy. 2016. « Informality, property rights, and poverty in China's "favelas" ». World Development 78 (février) : 461-76. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2015.10.007.

Wei, J.S. 1990. « Trends in population growth in China's towns during the eighties, and town population in-migration and its decisive factors: a historic convergence of two types of demographic change ». Chinese Journal of Population Science 2 (4) : 317-29.

Wei, Wang. 2015. « Identities of Migrant worker: From *Nongmingong* (农民工) to Xin Shimin (新市民) ». Asia Dialogue, University of Nottingham, Asia Research Intitute. 18 juin.

Weissberg, Gabriel. 1997. « Le Delta de la Rivière des Perles (Canton, Shenzhen, Zhuhai) : les défis de la croissance ». L'information géographique 61 (3) : 102-13. https://doi.org/10.3406/ingeo.1997.5810.

Wen, Jun (文军). 2009. « The "end" of farmer and reconstruction of the role of New Citizens - The case of Peasants Civilization in Suburban Shanghai (农民的"终结"与新市民群体的角色"再造"－以上海郊区农民市民化为例) ». Social Science Research (社会科学研究) 2 : 118-25.

Wen, Tiejun (温铁军). 2004. « (Six « fluctuations » de l'alimentation pendant plus de cinquante ans (中国 50 年来粮食供求的 6 次"波动) ». La réforme de la Chine (中国改革), 2004. http://business.sohu.com/2004/05/09/71/article220057102.shtml.

Whiting, Susan H. 2004. « The Cadre Evaluation System at the Grass Roots: The Paradox of Party Rule ». Dans Holding China Together: Diversity and National Integration in the Post-Deng Era. Sous la direction de Naughton Barry J. et Yang Dali L., 101-19. Cambridge : Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511617157.004.

Whyte, Martin King, et Parish William L.. 1984. Urban Life in Contemporary China. Chicago : University Of Chicago Press.

Whyte, Martin King, et Sun Zhongxin. 2010. « The Impact of China's Market Reforms on the Health of Chinese Citizens: Examining Two Puzzles ». China: An International Journal 08 (01) : 1-32. https://doi.org/10.1142/S0219747210000038.

Wihtol de Wenden, Catherine. 2010. « Le glissement des catégories de migrants ». Migrations Société 128 (2) : 193. https://doi.org/10.3917/migra.128.0193.

———. 2012. « Les dynamiques migratoires dans le monde ». Humanitaire 33 : 6.

Wong, Cecilia, Qiao Miao, et Zheng Wei. 2018. « 'Dispersing, regulating and upgrading' urban villages in suburban Beijing ». Town Planning Review 89 (6) : 597-621. https://doi.org/10.3828/tpr.2018.41.

Wu, Fulong. 2012. « Housing and the State in China ». Dans International Encyclopedia of Housing and Home. , 323-29. Elsevier. https://doi.org/10.1016/B978-0-08-047163-1.00062-X.

Wu, Fan, Li Ling-Hin, et Sue Han. 2018. « Social Sustainability and Redevelopment of Urban Villages in China: A Case Study of Guangzhou ». Sustainability 10 (7) : 2116. https://doi.org/10.3390/su10072116.

Wu, Fulong. 1996. « Changes in the Structure of Public Housing Provision in Urban China ». Urban Studies 33 (9) : 1601-27. https://doi.org/10.1080/0042098966529.

———. 2001. « China's recent urban development in the process of land and housing marketisation and economic globalisation ». Habitat International 25 (3) : 273-89. https://doi.org/10.1016/S0197-3975(00)00034-5.

———. 2003. « The (Post-) Socialist Entrepreneurial City as a State Project: Shanghai's Reglobalisation in Question ». Urban Studies 40 (9) : 1673-98. https://doi.org/10.1080/0042098032000106555.

———. 2011. « Urbanization». Dans Handbook of Contemporary China. par William S Tay et Alvin Y So, 237-62. World Scientific. https://doi.org/10.1142/9789814350099_0009.

———. 2015a. Planning for Growth. Urban and Regional Planning in China. New York : Routledge.

———. 2015b. « Commodification and housing market cycles in Chinese cities ». International Journal of Housing Policy 15 (1) : 6-26. https://doi.org/10.1080/14616718.2014.925255.

———. 2016. « Housing in Chinese Urban Villages: The Dwellers, Conditions and Tenancy Informality ». Housing Studies 31 (7) : 852-70.

https://doi.org/10.1080/02673037.2016.1150429.

Wu, Fulong, et Li Zhigang. 2013. « Migrant integration in China's urban villages: a case study of Beijing, Shanghai and Guangzhou ». Dans Rural Migrants in Urban China: Enclaves and Transient Urbanism. Sous la direction de Wu Fulong, Zhang Fangzhu, et Webster Chris. London : New York: Routledge&CRC Press, 121-43.

Wu, Fulong, Fangzhu Zhang, et Chris Webster. 2013. « Informality and the Development and Demolition of Urban Villages in the Chinese Peri-urban Area ». Urban Studies 50 (10) : 1919-34. https://doi.org/10.1177/0042098012466600.

———. 2014. Rural Migrants in Urban China: Enclaves and Transient Urbanism. 1re éd. London : New York: Routledge&CRC Press.

Wu, Gang (吴刚). 2009. « Étude sur l'accessibilité au logement des résidents urbains - basée sur des données empiriques de 10 villes chinoises entre 2000 et 2008 (城市居民住房支付能力研究——基于 2000—2008 我国 10 城市的经验数据) ». Recherche sur le développement urbain (城市发展研究), no 9. http://114.247.253.130/KCMS/detail/detail.aspx?filename=CSFY200909007&dbcode=HRQJ&dbname=HRQJ7920&v=.

Wu, Jieh-min. 2010. « Rural Migrant Workers and China's Differential Citizenship: A Comparative-Institutional Analysis ». Dans One Country, Two Societies: Rural-Urban Inequality in Contemporary China. Sous la direction de Martin King Whyte, 55-81. Cambridge : Harvard University Press.

———. 2017. « Migrant Citizenship Regimes in Globalized China: A Historical-Institutional Comparison ». Rural China: An International Journal of History and Social Science 14 (1) : 128-54. https://doi.org/10.1163/22136746-01401007.

Wu, Weiping. 2001. « Temporary Migrants in Shanghai: Housing and Settlement Patterns ». Dans The new Chinese city: globalization and market reform. Sous la direction de John R. Logan, 212-26. Oxford : Wiley-Blackwell.

———. 2002. « Migrant housing in urban China, Choices and Constraints. » Urban Affairs Review, Sage Publications, 38 (1) : 90-119.

———. 2004. « Sources of Migrant Housing Disadvantage in Urban China ». Environment and Planning A 36 (7) : 1285-1304. https://doi.org/10.1068/a36193.

Xiang, Biao (项飙). 1993. « There is a "Zhejiang Village" in Beijing: A Preliminary Study on a Spontaneous Migrant Group (北京有个浙江村:一个对自发城市化群体的初步研究) ». Sociology and Social Survey (社会学与社会调查), no 3 : 68-74.

———. 1995. « Migrant Enclave: A Global Perspective (流动人口聚居区:全球的视角). ». Outlook, no 48 : 26-28

———. 1999. « "Zhejiang Village" in Beijing: Creating a visible non-state space through migration and marketized traditional networks ». Dans Internal and International Migration. Sous la direction de Frank N. Pieke et Hein Mallee. Routledge.

———. 2013. « Multi-scalar ethnography: An approach for critical engagement with migration and social change ». Ethnography 14 (3) : 282-99. https://doi.org/10.1177/1466138113491669.

Xiang, Biao, et Tan Shen. 2005. « Does Migration Research Matter in China ? A Review of its Relationship to Policy since the 1980s ». Dans The Links between Academic Research and Public Policies in the Field of Migration and Ethnic Relations: Selected National Case-Studies. Unesco, 7 : 11-32. Koenig Matthias, Martiniello Marco, Florence Eric. http://www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/resources/periodicals/diversities/past-issues/vol-7-no-1-2005/does-migration-research-matter-in-china-a-review-of-its-relationship-to-policy-since-the-1980s/.

Xiao, Yuanyuan (肖媛媛). 2012. « Huit chercheurs et avocats chinois plaident pour l'abolition du terme *nongmingong* auprès du Conseil des affaires d'État (八位律师学者致信国务院 建议改变"农民工"称谓) ». China News, 12 janvier 2012. http://www.chinanews.com/gn/2012/01-12/3598443.shtml.

Xiao, Zihua (肖子華). 2019. « Livre bleu sur l'intégration sociale de la population flottante de 2018 : Rapport d'évaluation n°1 sur l'intégration sociale de la population flottante dans les villes chinoises (2018 版流動人口社會融合藍皮書： 中国城市流动人口社会融合评估报告 No.1). Beijing : Social Sciences Academic Press (社会科学文献出版社). https://m.21jingji.com/article/20190129/herald/c559562f179d7c94a9e3598851f9f1da.html.

Xie, Yu (谢宇), Zhang Xiaobo (张晓波), Li Jianxin (李建新), Yu Xuejun (于学军), et Ren Qiang (任强). 2013. Rapport sur le développement du bienêtre du peuple en Chine (中国民生发展报告 2013). Beijing : Presse de l'Université de Pékin (北京大学出版社).

Xiong, Yihan (熊易寒). 2012. « Le défi de la "semi-urbanisation" à la démocratie rurale de la Chine ("半城市化"对中国乡村民主的挑战) », Journal de l'Université Normale de

Huazhong (华中师范大学学报) no 1. http://www.cnki.com.cn/Article/CJFDTotal-HZSD201201009.htm.

Xu, Min (徐敏), et Chunlong (孙春龙) Sun. 2011. « 西安新市民**运**动调查 (Xī'ān xīnshìmín yùndòng diàochá, Enquête sur le mouvement des nouveau citoyens à Xi'an) ». 特别策划 (The special scheme), 新西部 (The New West), 11 : 5.

Xu, X. Q. 1984. « Characteristics of urbanization of China--changes and causes of urban population growth and distribution ». Asian Geographer 3 (1) : 15-29.

Xu, Zelai. 2008. « Urbanisation et Croissance des Villes en Chine ». Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, Sciences de l'Homme et Société, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I,. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00266936.

Yang, Dali L. 1997. Beyond Beijing: liberalization and the regions in China. Routledge studies in China in transition 2. London ; New York : Routledge.

Yang, Jian (杨健). 2005. « Le mouvement des nouveaux citoyens apporte un sentiment d'appartenance, les ouvriers migrants sont heureux de retourner dans le Delta du Yangzi (新市民运动带来归属感　农民工乐于流回长三角) », 18 février 2005, Quotidien Libération (解放日报). Consulté le 4 Mars 2020.

http://finance.sina.com.cn/review/observe/20050218/13351366910.shtml.

Yang, Juhua (杨菊华). 2010. « Index of assimilation for rural-urban migrants: A further analysis of the conceptual framework of assimilation theory (流动人口在流入地社会融入的指标体系 ——— 基于社会融入理论的进一步研究) ». Population & Economics (人口与经济) 179 (2) : 64-70.

Yang, Lixiong. 2018. « The Social Assistance Reform in China »: Paper for "Addressing Inequalities and Challenges to Social Inclusion through Fiscal, Wage and Social Protection Policies". New York, NY : United Nations Headquarters. https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2018/06/The-Social-Assistance-Reform-in-China.pdf.

Yang, Mayfair. 2018. « Guanxi (China) ». Dans The Global Encyclopaedia of Informality. Sous la direction de Alena Ledeneva, 1 : 75. London : UCL Press. Consulté le 2018. https://www.in-formality.com/wiki/index.php?title=Guanxi_(China).

Yang, Meijing (杨美景). 1996. « Comparaison du développement économique des zones économiques spéciales en Chine (中国经济特区的经济发展比较) ». Special Economic Zones (特区经济) 5 : 39-40.

Yang, Sisi, et Guo Fei. 2018. « Breaking the barriers: How urban housing ownership has changed migrants' settlement intentions in China ». Urban Studies 55 (16) : 3689-3707. https://doi.org/10.1177/0042098018757873.

Yang, Yunyan (杨云彦). 2003. « Migration in China: Scale estimate and intensity analysis (中国人口迁移的规模测算与强度分析) ». Social Science in China (中国社会科学) 6 : 97-107.

———. 2004. « The New Characteristics of China's Migration Since 1990s (九十年代以来我国人口迁移的若干新特点) ». South China Population (南方人口) 19 (3) : 13-20.

Yeh, Anthony Gar-On, et Wu Fulong. 1996. « The New Land Development Process and Urban Development in Chinese Cities ». International Journal of Urban and Regional Research 20 (2) : 330-53. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.1996.tb00319.x.

Yiftachel, Oren. 2009. « Theoretical Notes On `Gray Cities': the Coming of Urban Apartheid? » Planning Theory 8 (1) : 88-100.

https://doi.org/10.1177/1473095208099300.

Yiftachel, Oren, et Haim Yacobi. 2003. « Urban Ethnocracy: Ethnicization and the Production of Space in an Israeli 'Mixed City' ». Environment and Planning D: Society and Space 21 : 673-93. https://doi.org/10.1068/d47j.

Yue, Zhongshan, Li Shuzhuo, Jin Xiaoyi, et Feldman Marcus W.. 2013. « The Role of Social Networks in the Integration of Chinese Rural–Urban Migrants: A Migrant–Resident Tie Perspective ». Urban Studies 50 (9) : 1704-23.

https://doi.org/10.1177/0042098012470394.

Zarrow, Peter G. 1997. « Introduction: Citizenship in China and the West ». Dans Imagining the People: Chinese Intellectuals and the Concept of Citizenship, 1890-1920. Sous la direction de Fogel Joshua A. et Zarrow Peter G., 3-38. Routledge.

Zhang, Daqing, et Unschuld Paul. 2008. « China's barefoot doctor: past, present, and future ». The Lancet, 372 (9653) : 1865-67. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(08)61355-0.

Zhang, Huafeng. 2010. « The *hukou* system's constraints on migrant workers' job mobility in Chinese cities ». China Economic Review 21 (1) : 51-64.

https://doi.org/10.1016/j.chieco.2009.10.002.

Zhang, Li. 2001. Strangers in the City: Reconfigurations of Space, Power, and Social Networks Within China's Floating Population. Stanford, California : Stanford University Press,.

———. 2011. « The political economy of informal settlements in post-socialist China: The case of chengzhongcun(s) ». Geoforum 42 (4) : 473-83.

https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2011.03.003.

———. 2012. « Economic Migration and Urban Citizenship in China: The Role of Points Systems ». Population and Development Review 38 (3) : 503-33. https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2012.00514.x.

Zhang, Li, et Wang Gui-xin. 2010. « Urban citizenship of rural migrants in reform-era China ». Citizenship Studies 14 (2) : 145-66. https://doi.org/10.1080/13621021003594809.

Zhang, Li, Zhao Simon X.B., et Tian Jianping. 2003. « Self-help in housing and chengzhongcun in China's urbanization ». International Journal of Urban and Regional Research 24 (7) : 912-37. https://doi.org/10.1111/j.0309-1317.2003.00491.x.

Zhang, Ming (张明). 2008. « Le Conseil des Affaires de l'État a approuvé l'extension de la zone économique spéciale de Zhuhai à toute la ville à partir d'octobre (国务院批准珠海经济特区范围 10 月起扩大至全市) », China News (中国新闻网), 26 août 2008. Consulté le 26 fevrier 2021. https://urlz.fr/j3L7

Zhang, Qingwu. 1988. Basic facts on the household registration system. New York: M.E. Sharpe.

Zhang, Wenhong (张文宏), et Lei Kaichun (雷开春). 2008. « The New Urban Immigrants' Social Inclusion: Internal Structure, Present Situation and Influential Factors (城市新移民社会融合的 结构、现状与影响因素分析) ». Social Studies (社会学研究) 5 : 1-25.

Zhang, Xing Quan. 2000. « Privatization and the Chinese Housing Model ». International Planning Studies 5 (2) : 191-204. https://doi.org/10.1080/13563470050020185.

Zhang, Yulin (张雨林). 1984. « Les ouvriers-migrants des petites villes et bourgs (县属镇的农民工) ». Sociological Studies Communication (社会学研究通讯). 1 : 12-17.

Zhao Dexin (赵德馨) (ed.). 1989. La chronologie économique de la République populaire de Chine : 1949-1966 (中华人民共和国经济专题大事记：1949-1966). Henan People's Publishing House (河南人民出版社).

Zhao, Shukai (赵树凯). 1995. « Mobilité rurale et contrôle gouvernemental (农民流动与政府管理) ». Chinese Rural Economy (中国农村经济) 5 : 33-39.

Zhao, Yanhua (赵燕华). 2018. « Cinq villes du Guangdong vont expérimenter la propriété partagée Shenzhen a fourni 17 000 unités (广东 5 市试点共有产权住房 深圳已供应 1.7 万套) ». Sina News (新闻中心), 29 juin 2018. http://gd.sina.cn/news/gz/2018-06-29/detail-iheqpwqy5705985.d.html.

Zhao, Yaohui. 2003. « The Role of Migrant Networks in Labor Migration: The Case of China ». Contemporary Economic Policy 21 (4) : 500-511. https://doi.org/10.1093/cep/byg028.

Zhao, Yeqin. 2008. « Construction des espaces urbains et rénovation d'un quartier de Shanghai : la problématique de la migration et du changement social ». Thèse de Doctorat. Sociologie, École Normale Supérieure de Cachan - ENS Cachan.

Zheng, Siqi, et Kahn Matthew E.. 2008. « Land and residential property markets in a booming economy: New evidence from Beijing ». Journal of Urban Economics 63 (2) : 743-57. https://doi.org/10.1016/j.jue.2007.04.010.

Zheng, Siqi, Long Fenjie, Fan C. Cindy, et Gu Yizhen. 2009. « Urban Villages in China: A 2008 Survey of Migrant Settlements in Beijing ». Eurasian Geography and Economics 50 (4) : 425-46. https://doi.org/10.2747/1539-7216.50.4.425.

Zheng, Yangpeng. 2019. « Zhuhai's proximity to Hong Kong and Macau should make it one of the best-performing property markets in Greater Bay Area ». South China Morning Post, 12 mai 2019. Consulté le 12 mai 2020. https://www.scmp.com/property/hong-kong-china/article/3009883/zhuhais-proximity-hong-kong-and-macau-should-make-it-one

Zhou Daming (周大鸣). 2005. Longing for Survival: An Anthropological Investigation of the Flow of Migrant Workers (渴望生存 : 农民工流动的人类学考察). Guangzhou : Zhongshan University Press (中山大学出版社).

Zhou, Daming, et Yang Xiaoliu. 2014. « From Migrant Workers to New Urban Migrants: A Concept and An Approach (从农民工到城市新移民 : 一个概念、一种思路) ». The Anthropologist 18 (1) : 53-63. https://doi.org/10.1080/09720073.2014.11891522.

Zhou, Min, et Logan John R. 1996. « Market Transition and the Commodification of Housing in Urban China », International Journal of Urban and Regional Research, no 20 : 400-421. https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.1996.tb00325.x.

Zlatar Gamberožić, Jelena. 2015. « The quality of housing at the subjective level: aesthetic and ecological aspects of the neighbourhood and citizen participation », Special editions, 75-114. Institute for Social research in Zagreb.

Zolberg, Aristide R., et Suhrke Astri. 1985. « Genesis of Refugee Movements in the Third World: Implications for U.S Policy ». International Migration Review, In Defense of the Alien, 8 : 150-59.

Zweig, David Stephen, et Wang Huiyao. 2013. « Can China Bring Back the Best? The Communist Party Organizes China's Search for Talent ». China Quarterly 215 : 590-615. https://doi.org/10.1017/S0305741013000751.

Lois, réglementations et rapports statistiques

Assemblée Populaire Nationale de la République Populaire de Chine. 1986. Les Principes généraux du droit civil (中华人民共和国民法通则 (1986 年).

———. 1954. La Constitution de la République populaire de Chine (中华人民共和国宪法).

———. 1975. La Constitution de la République populaire de Chine (中华人民共和国宪法).

———. Révision de la Constitution de la République populaire de Chine de 1975 (1982) (中华人民共和国宪法修正案(1982 年)).

Bureau des Annales de la ville de Zhuhai. 2009. « Constitution administrative de Zhuhai（珠海建制隶属） ». Zhuhai Local Chronicles (珠海地情网). 10 juin 2009. http://www.gd-info.gov.cn/shtml/zh/.

Bureau de la construction publique de la ZDHNT de Zhuhai. 2016. Liste publique des talents industriels de la ZDHNT de Zhuhai bénéficiant du premier lot de logements avec droits de propriété partagés en 2016 (2016 年珠海高新区产业人才共有产权住房 首批配额公示名单).

Bureau des prix de la province de Guangdong. 2011. Règlement du Bureau des prix de la province de Guangdong pour la transparence des prix de vente des logements marchandises, n. 106 (广东省物价局关于商品房销售明码标价的规定).

Bureau des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai. 2012. « Questions et réponses sur la politique de repérage (par évaluation) des talents de haut niveau à Zhuhai (珠海市高层次人才认定〔评审〕政策问答) ». http://zhrsj.zhuhai.gov.cn/zc/zcjd/content/post_2111572.html.

———. Mesures concernant la mise en œuvre du programme de promotion des talents de haut niveau de Zhuhai, n. 254 (珠海市高层次人才支持计划实施办法 （珠人社〔2018〕254 号）).

Bureau des statistiques et de la réforme du développement de l'arrondissement de Xiangzhou, (香洲区发展改革和统计局). 2012. « L'orientation du douzième plan quinquennal pour le développement économique et social du district de Xiangzhou, Zhuhai (珠海市香洲区国民经济和社会发展第十二个五年规划纲要) ». http://www.zhxz.gov.cn/xxgk/jhgh/fzgh/content/post_1448620.html.

Bureau du développement et de la réforme de Zhuhai. 2016. 13ème plan quinquennal concernant le développement de la population de Zhuhai (珠海市人口发展"十三五"规划).

Bureau du gouvernement de la province du Guangdong. 2012. Programme pour la réforme et l'innovation du système de garantie au logement de la province de Guangdong, n.12 (广东省住房保障制度改革创新方案〔12 号〕) 28/2/2012.

Bureau du Gouvernement du Peuple de la ville de Zhuhai. 2011. Avis sur l'approfondissement du travail de réglementation du marché immobilier (关于深入开展房地产市场调控工作的通知) 31/10/2011.

Bureau du Territoire et des Ressources. 2021. « L'évolution de la réglementation en matière d'aménagement du territoire à Zhuhai (珠海土地管理条例的变迁) ». Site du Gouvernement municipal de Zhuhai. 28 /6/2021. http://zrzyj.zhuhai.gov.cn/zwgk/gzdt/content/post_2884246.html.

Bureau du Territoire et des ressources de Zhuhai. 1994. Dispositions provisoires concernant les critères pour l'utilisation et les frais de construction du foncier résidentiel à usage personnel, n. 169 (珠海市香洲区改造城中旧村建设文明社区总体方案).

Bureau général du Conseil des Affaires de l'État. 1991. « Notice sur les opinions pour la mise en œuvre de la réforme compréhensive du système du logement urbain, n.73 (关于全面推进城镇住房制度改革意见的通知 (国办发〔1991〕 73 号)).

———. 2007. Suggestions pour résoudre les difficultés à se loger en ville des ménages à faibles revenus, n.24 (国务院关于解决城市低收入家庭住房困难的若干意见), 13/8/2007.

———. 2011. Suggestions d'orientation pour la construction et la gestion du projet pour une vie confortable et garantie du Bureau général du Conseil des Affaires de l'État, n. 45 (国务院办公厅关于保障性安居工程建设和管理的指导意见), 30/09/2011.

Bureau général du gouvernement populaire de la province du Guangdong. 2007. « Zhuhai lance la collecte d'informations sur la population réelle, le critère principal étant la décompte des personnes qui vivent dans une maison (珠海启动实有人口信息采集工作 主要范围为房屋内居住人员) » 4/7/2007. Portail du gouvernement populaire de la province du Guangdong. http://www.gd.gov.cn/govpub/zwdt/dfzw/200707/t20070704_17601.htm.

———. 2010. Guide générale pour la mise en œuvre du système du hukou à points pour les ouvrier-migrants, n.32 (关于开展农民工积分制入户城镇工作的指导意见), 23/6/2010.

Bureau municipal de la construction de Zhuhai et Bureau municipal de la Sécurité Publique de Zhuhai. 2008. Avis du Bureau municipal de la construction et du Bureau municipal de la Sécurité Publique sur la suspension de la mise en œuvre de la politique « acheter un appartement pour bénéficier du *hukou* local », n.12 (市建设局、市公安局关于停止执行购房入户政策的通知(珠建〔2008〕12 号)), 21/4/2008.

Bureau municipal des ressources humaines et de la sécurité sociale de Zhuhai, Bureau du développement et de la réforme de Zhuhai, et Bureau de la Sécurité Publique. 2010. Avis sur la publication des mesures pour la mise en œuvre du système du hukou à points pour les travailleurs migrants dans la ville de Zhuhai, n.248 (**关于印**发珠海市外来务工人员积分制入户实施办法的通知（珠人社〔2010〕248 号）), 16/12/2010

Bureau municipal des statistiques de Datong et Équipe d'enquête de Datong du Bureau nationale des statistique. 2016. « Bulletin statistique national sur le développement économique et social de la ville de Datong 2015 (大同市 2015 年国民经济和社会发展统计公报) ». Datong. Consulté le 21 avril 2021.

http://www.dt.gov.cn/dtzww/ggsjtjgb/201603/3d6a488e509643f889f821d58ea06268.shtml.

Bureau municipal des statistiques de Guangzhou et Équipe d'enquête du bureau nationale de statistique à Guangzhou. 2016. « Bulletin statistique du développement économique et social de la ville de Guangzhou en 2015 (2015 年广州市国民经济和社会发展统计公报 – 广州市人民政府门户网站) ». Guangzhou. Consulté le 29 janvier 2021. http://www.gz.gov.cn/zwgk/sjfb/tjgb/content/post_3093707.html.

Bureau municipal des statistiques de Shenzhen et Équipe d'enquête du bureau nationale de statistique à Shenzhen. 2017. Shenzhen statistical Yearbook 2017(深圳统计年鉴—2017). Shenzhen : China Statistics Press (中国统计出版社).

———. 2018. Shenzhen statistical Yearbook 2018 (深圳统计年鉴—2018). Shenzhen : China Statistics Press (中国统计出版社).

Bureau municipal des statistiques de Zhuhai. 2016. Zhuhai Statistical Yearbook 2016 (2016 年珠海市统计年鉴). Zhuhai : China Statistics Press (中国统计出版社). http://tjj.zhuhai.gov.cn/tjsj/tjnj/content/post_2088532.html.

———. 2018. Zhuhai Statistical Yearbook 2018 (2018 年珠海市统计年鉴). Zhuhai : China Statistics Press (中国统计出版社). http://tjj.zhuhai.gov.cn/tjsj/tjnj/content/post_2088882.html.

———. 2019. Zhuhai Statistical Yearbook 2019《2019 年珠海市统计年鉴》. Zhuhai : China Statistics Press (中国统计出版社). http://www.zhuhai.gov.cn/sj/tjsj/tjnj/content/post_2439116.html.

Bureau municipal des statistiques de Zhuhai et Équipe d'enquête de Zhuhai du bureau nationale de statistique. 2016. « Bulletin statistique du développement économique et social de la ville de Zhuhai en 2015 (2015 年珠海市国民经济和社会发展统计公报) ». Zhuhai. Consulté le 2 mars 2021. http://www.zhccie.org.cn/show-19-1859-1.html.

———. 2018. « Bulletin statistique du développement économique et social de la ville de Zhuhai en 2017 (2017 年珠海市国民经济和社会发展统计公报) ». Zhuhai. Consulté le 25 janvier 2021. http://www.zhuhai.gov.cn/sj/tjsj/tjgb/content/post_1838429.html.

Bureau municipal du logement, de la construction et de la planification urbaine et rurale de Zhuahi (BMLCP). 2010. « Plan pour la construction du logement à Zhuhai (2010-2012) (珠海市住房建设规划 2010-2012) ». Zhuhai Guangdong.

———. 2014. Avis concernant l'impression et la distribution des 'mesures pour garantir un logement aux talents de haut-niveau' à Zhuhai, n.13 (关于印发《珠海市高层次人才住房保障办法》的通知), 15/8/2014

———. 2014. « Plan de rénovation urbaine de Zhuhai (2013-2020) (珠海市更新专项规划（2013-2020）) ».

———. 2016, Avis sur la publication par le BMLCP des « règles de mise en œuvre des mesures de gestion des logements locatifs publics dans la ville de Zhuhai », n.16 (关于印发《珠海市公共租赁住房管理办法实施细则》的通知珠规建保).

———. 2017. « 13ème Plan quinquennal pour le développement immobilier à Zhuhai (2014-2020) (珠海市住房发展"十三五"规划) ».

Bureau municipal de la Sécurité Publique de Zhuhai. 2016. Avis du Gouvernement Populaire de la municipalité de Zhuhai sur la publication de l'avis d'implémentation concernant la poursuite de la réforme du Système d'enregistrement des ménages (*hukou*) (珠海市人民政府关于印发进一步推进户籍制度改革的实施意见的通知), 29/12/2016.

Bureau National des Statistiques Chinoises. 2011. « Publication des principales données du sixième recensement national (第六次全国人口普查主要数据发布) ». Beijing. Consulté le 9 décembre 2019. http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201104/t20110428_12707.html.

———. 2001. « China Statistical Yearbook 2001 ». Consulté le 7 janvier 2021. http://www.stats.gov.cn/english/statisticaldata/yearlydata/YB2001e/ml/indexE.htm.

———. 2009. « China Statistical Yearbook 2009 ». Consulté le 7 mars 2019. http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2009/indexeh.htm.

———. 2010. « China Statistical Yearbook 2010 ». Consulté le 7 janvier 2021. http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2010/indexeh.htm.

———. 2013. « China Statistical Yearbook 2013 ». Consulté le 8 février 2019. http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2013/indexeh.htm.

———. 2014. « China Statistical Yearbook 2014 Consulté le 7 janvier 2020. http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2014/indexeh.htm.

———. 2016. (China compendium of statistics (新中国六十年统计资料汇编-中国经济与社会发展统计数据库). Beijing : China Statistics Press (中国统计出版社). https://www.slideshare.net/rudy4366/12-1-4670946.

———. 2019. « China Statistical Yearbook 2019. Consulté le 8 janvier 2020. http://www.stats.gov.cn/tjsj/ndsj/2019/indexeh.htm.

———. 2019a. « National Economic Performance Maintained within an Appropriate Range in 2018 with Main Development Goals Achieved ». 21 /1/02019. http://www.stats.gov.cn/english/PressRelease/201901/t20190121_1645832.html.

———. 2019b. Rapport d'enquête et de suivi des ouvriers-migrants en 2018 (2018 年农民工监测调查报告). 29/4/2019. http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201904/t20190429_1662268.html.

———. 2019c. Le niveau d'urbanisation continue d'augmenter, le développement urbain progresse -17ème rapport sur les achèvements en matière de développement économique et social au 70e anniversaire de la fondation de la Nouvelle Chine (城镇化水平不断提升 城市发展阔步前进——新中国成立 70 周年经济社会发展成就系列报告之十七) », 15/8/2019. http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201908/t20190815_1691416.html.

Comité Central du Parti Communiste Chinois. 1995. Circulaire du Comité central du PCC sur l'impression et la distribution des « Règlements provisoires concernant la sélection et la nomination des cadres dirigeants du parti et du gouvernement », n.12 (中共中央关于印发《党政领导干部 选拔任用工作暂行条例》的通知) 29/5/1995.

Comité de gestion de la ZDHNT de Zhuhai. 2015. Avis sur la publication des « Mesures de mise en œuvre pour la gestion et la mise en œuvre des logements au droits de propriété partagés pour les talents industriels dans la ZDHNT de Zhuhai (à titre d'essai) », n. 6. (关于印发《珠海高新区产业人才共有产权住房管理实施办法(试行)(修订)》的通知) 16/2/2015.

———. 2015. Mesures de mise en œuvre de la gestion des logements en droits de propriété partagés pour les talents industriels dans la ZDHNT de Zhuhai (Version révisée), n.6 (珠海高新区产业人才共有产权住房 管理实施办法(修订稿)).

———. 2016. « Liste des entreprises qui ont passé le processus de qualification en 2016 (2016 年度通过资格审核的企业名单) ».

———.2016. « 13ème plan quinquennal pour le développement économique et social de la Zone nationale de Développement industriel des Haute et Nouvelles Technologies de Zhuhai (ZDHNT) (珠海国家高新技术产业开发区 经济社会发展"十三五" 规划) ».

———. 2018. « Liste des entreprises qui ont passé le processus de qualification en 2018 (2018 年度通过资格审核的企业名单) ».

Circonscription administrative de Doumen. 2009. « Histoire de l'arrondissement de Doumen (斗门区历史) ». Portail de l'administration territoriale de Doumen (斗门行政区划网). 29 juillet 2009. http://www.xzqh.org.

Comité permanent de la 8ème session du Congrès du peuple de la province de Guangdong. 1995. Règlement sur la gestion foncière de Guangzhou (广州市土地管理规定), 13/1/1995.

Comité permanent de l'Assemblée Nationale du Peuple. 1988. Révision de la loi sur la gestion foncière de 1986, n.8 (中华人民共和国土地管理法(1988 年)).

———. 1958. Règlements concernant l'enregistrement de la résidence et de l'état civil de la RPC (中华人民共和国户口登记条例), 9/1/1958.

———. 1986. Loi sur la gestion foncière (中华人民共和国土地管理法).

———. 1987. Loi organique des comités de villageois de la République populaire de Chine (中华人民共和国村民委员会组织法), 24/11/1987.

———. 1956. Résolution concernant le modèle de statuts des coopératives de production agricole (关于农业生产合作社示范章程的决议), 17/3/1956.

Comité permanent du Congrès du peuple de Zhuhai. 1998. Ordonnance sur la gestion foncière de la ville de Zhuhai (珠海市土地管理条例), 12/3/1998.

Commission Nationale de la Santé. 2018. Publication du « Rapport 2018 sur le développement de la population migrante en Chine : la population flottante entre dans une période d'ajustement » (中国流动人口发展报告 2018》发布：流动人口规模进入调整期) ». 25/12/2018. http://www.gov.cn/xinwen/2018-12/25/content_5352079.htm.

Congrès National du Peuple. 1956. Statuts types des coopératives de production agricole avancée (高级农业生产合作社示范章程), 30/6/1956.

Conseil des Affaires de l'État. 1991a. Avis sur le problème de la réforme du travail des centres d'hébergement et de rapatriement, n.48 (48 号文件《关于收容遣送工作改革问题的意见》) ».

———. 1991b. Règles pour les entreprises propriétés du peuple qui emploient des paysans comme ouvriers sous contrat, n.87 (87 号令《全民所有制招用農民合同制工人的規定》) ».

———. 1991. Résolutions visant à mener la réforme du logement urbainde manière active et appropriée décret n.30 (关于继续积极稳妥地进行城镇住房制度改革的通知), 7/6/1991

———. 1998. Notification sur l'approfondissement de la réforme du système du logement urbain et sur l'accélération de la construction de logements, n.23 (国务院关于进一步深化城镇住房制度改革加快住房建设的通知).

———. 2007. Suggestions pour résoudre les difficultés à se loger en ville des ménages à faibles revenus, n. 24 (国务院关于解决城市低收入家庭住房困难的若干意见), 13/8/2007.

———. 2010. Suggestions pour accélérer le développement des logements locatifs publics, n. 87 (关于加快发展公共租赁住房的指导意见), 8/6/2010.

———. 1982. Règlements sur la réquisition des sols pour la construction nationale, n.80 (国家建设征用土地条例), 24/5/1982.

———. 1984. Avis du Conseil d'État approuvant le rapport du Ministère du charbon et d'autres départements sur le résumé du projet pilote pour octroyer le hukou urbain aux familles des mineurs et l'avis pour mettre en œuvre ce projet pilote dans les zones minière à l'échelle nationale, n.91 (国务院批转煤炭部等部门关于煤矿井下职工家属落城镇户口试点工作总结和在全国煤矿推行落户工作意见的报告的通知), 6/7/1984.

———. 1994. Règlement pour la gestion de la construction de logements à prix abordable en ville, n.761 (城镇经济适用住房建设管理办法).

———. 2003, Circulaire relative à la promotion du développement sain et continu du marché immobilier, n.18 (关于促进房地产市场持续健康发展的通知), 31/8/2003.

———. 2006. Suggestions concernant la résolution des problèmes liés aux ouvrier-migrants n.5 (关于坚决农民工问题的若干意见).

———. 2006. Avis du Conseil des Affaires de l'État sur la publication et la mise en œuvre de plusieurs politiques de soutien au « plan national de développement scientifique et technologique à moyen et long terme (2006-2020) », n.6 (国务院关于印发实施《国家中长期科学和技术发展规划纲要（2006—2020 年）》若干配套政策的通知), 7/2/2006.

———. 2014. Plan national d'urbanisation de nouveau type (2014-2020) (国家新型城镇化规划（2014－2020 年）).

———. 2019. Plan de développement pour la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao (粤港澳大湾区发展规划纲要) 2019-02-18.

———. 1982. Les Règlements sur la réquisition des sols pour les constructions nationales, n.80 (80 号. 国家建设征用土地条例).

Département de l'Organisation du Comité central du Parti Communiste Chinois. 1979. Avis sur la mise en œuvre du système d'évaluation des cadres, n.52 (中共中央组织部关于实行干部考核制度的意见) 21/11/1979.

———. 1998. Mesures provisoires sur l'évaluation des cadres dirigeants du parti et du gouvernement, n.6 (党政领导干部考核工作暂行规定) 26/5/1998.

Département des finances de la province de Guangdong. 2018. « Avis sur la publication de " les grandes lignes du plan de péréquation des services publics de base dans la province de Guangdong" (2009-2020) (version révisée) (关于印发《广东省基本公共服务均等化规划纲要（2009-2020年）》（修编版）) », 28/8/2018. http://czt.gd.gov.cn/fwjdh/content/post_174234.html.

Département du logement et du développement urbain et rural de la province du Guangdong et La Commission du développement et de la réforme de la province du Guangdong. 2017. « Plan urbanisation Guangdong 2016-2020 (广东省新型城镇化规划 (2016-2020 年)) ».

Département provincial du territoire et des ressources du Guangdong, Bureau Municipal du territoire et des ressources de Zhuhai, et Bureau de la cartographie et du cadastre du gouvernement de la RAS de Macao, dir. 2016. Atlas Zhuhai-Macao (珠海澳门地图集). Guangzhou : Guangdong provincial map & atlas publishing house (广东省地图出版社)..

Équipe d'enquête du bureau nationale de statistique à Guangzhou, et Équipe d'enquête du bureau nationale de statistique à Guangzhou. 2011. Guangzhou statistical Yearbook 2011(广州市统计局—2011). Guangzhou : China Statistics Press (中国统计出版社). http://tjj.gz.gov.cn/.

Gouvernement populaire de la ville de Zhuhai, Guangdong. 1996. Avis sur l'adoption de certaines mesures visant à revitaliser l'industrie immobilière de la ville de Zhuhai, n.78 (Le gouvernement municipale de Zhuhai) 印发关于进一步搞活我市房地产业若干措施的通知》（珠府〔1996〕78 号）).

———. 1997. Règlement concernant la gestion des migrations officielles par le hukou à Zhuhai, n.8 (珠海市户口迁移管理规定（市政府 8 号令）), 25/7/1997.

———. 2000. Circulaire sur les politiques de soutien à la réhabilitation des vieux villages du district de Xiangzhou pour la construction de communautés civilisées n. 62 (关于香洲区改造城中旧村建设文明社区配套政策的通知), 4/6/2000.

———. 2007. Mesures de gestion des logements abordables à Zhuhai, n.59 (珠海市经济适用住房管理办法), 28/11/2007.

———. 2008. Règlement sur la gestion des migrations officielles par le hukou à Zhuhai, n.8 (珠海市户口迁移管理规定, 令 1997 年第 8 号), 30/04/2008.

———. 2008. Mesures concernant la garantie aux logements à loyer modéré en milieu urbain dans la ville de Zhuhai, n.26 (珠海市城镇廉租住房保障办法), 1/5/2008.

———. 2008. Règlement concernant la gestion des migrations officielles par le hukou à Zhuhai, n.60 (珠海市户口迁移管理规定（市政府 60 号令).

———. 2008. Avis du gouvernement municipal de Zhuhai sur la réglementation concernant la gestion de la construction de logements par des villageois (paysans expropriés) n. 160 (珠海市人民政府关于规范我市农民（被征地农民）建房管理的若干意见).

———. 2012. Avis du gouvernement municipal de Zhuhai sur la poursuite de la réglementation concernant la gestion de la construction de maisons par les anciens villageois n.147 (珠海市人民政府关于进一步规范我市村民建房管理的意见), 28/12/2012.

———. 2013. Mesures relatives à la gestion du logement locatif public à Zhuhai, n. 94 (珠海市公共租赁住房管理办法), 29/6/2013.

———. 2015. « Plan directeur de la ville de Zhuhai (2001-2020) - Révisé en 2015 (珠海市城市总体规划 (2001—2020) (2015 年修订) ».

———. 2016. Grandes lignes du 13ème plan quinquennal pour le développement économique et social de la ville de Zhuhai, n.53 (珠海市国民经济和社会发展第十三个五年规划纲要), 13/5/2016.

———. 2021. « Interprétation des données principales du 7ème recensement national de la population à Zhuhai (珠海市第七次全国人口普查主要数据解读) ». Zhuhai Guangdong. Consulté le 22 juin 2022. http://tjj.zhuhai.gov.cn/attachment/0/264/264168/2865648.pdf.

Gouvernement populaire de l'arrondissement de Doumen. 2011. « La longue histoire et les évolutions de Doumen (斗门的历史长河与时代变迁) ». Portail du gouvernement populaire du district de Doumen (珠海市斗门区人民政府门户网站). 17/1/2011. http://www.doumen.gov.cn/doumen/lssj/201101/58a693523a9645d68b1d273eb1c93ae5.shtml.

———. 2012. « Annuaire de Zhuhai 2012 (珠海年鉴 2012) ». Zhuhai Guangdong.

Institut de planification et de design de Zhuhai. 2008. « Plan détaillé de régulation de la zone centrale de Jinding, bourg de Tangjiawan, Zhuhai (珠海市唐家湾金鼎中心区控制性详细规划) ». Rapport interne.

———. 2016. « Plan spécial pour la garantie au logement à Zhuhai (2014-2020) (珠海市自然资源局网站) ». Consulté le 8 juin 2022. http://zrzyj.zhuhai.gov.cn/zwgk/gggs/ghbzyw/content/post_1973718.html.

Institute of Comprehensive Development Studies, Shenzhen, China Public Policy Research. 2005. « Réhabilitation des "villages urbains" à Pékin, Zhuhai et Guangzhou : Problèmes rencontrés et solutions (北京、珠海、广州"城中村"改造面临的困 及改造办法) ». China Development Institute 13 (094) : 12.

Ministère de la Sécurité Publique. 1951. Reglements Temporaires sur la Gestion du *hukou* urbain (城市户口管理暂行条例), 16/7/1951.

Ministère de l'Écologie et de la Protection de l'Environnement. 2016. « Rapport sur la qualité de l'air dans les 74 principales villes monitorées en Chine, en Juillet 2016 (2016 年 7 月 74 城市空气质量状况报告) ». Consulté le 22 janvier 2021. http://www.cnemc.cn/jcbg/kqzlzkbg/201608/t20160815_646966.shtml.

———. 2017. « Rapport sur la qualité de l'air dans les 74 principales villes monitorées en Chine, en avril 2017 (2017 年 4 月 74 城市空气质量状况报告) ». Consulté le 21 janvier 2021. http://www.mee.gov.cn/hjzl/dqhj/cskqzlzkyb/201707/t20170718_418065.shtml.

Ministère des Affaires Civiles de la République Populaire de Chine. 2007. Règlement pour la garantie du logement à loyer modéré, n.162 (廉租住房保障办法 (第 162 号)), 08/11/2007.

Ministère du logement et du Développement Rural Urbain. 2010a. Suggestions pour accélérer le développement du Logement Locatif Public, n. 87 (关于加快发展公共租赁住房的指导意见).

Ministère du logement et du Développement Rural Urbain. 2010. Le ministère du logement et du développement urbain et rural signe en 2010 le contrat de responsabilité sur les objectifs de garantie au logement avec chaque gouvernement local (住房城乡建设部与各地方政府签订 2010 年住房保障工作目标责任书), 20/5/2010.

Ministère du logement et du développement urbain et rural. 2007. Avis sur la publication de « Lignes directrices pour l'amélioration des conditions de vie des ouvriers paysans, n.276 (关于印发《关于改善农民工居住条件的指导意见》的通知).

Municipalité de Pékin, et Comité pour la réforme et le développement du quartier de Shijingshan. 2017. Report on the Implementation of Plans for the National Economy and Social

Development in 2016 and 2017 Draft Plan for the National Economy and Social Development in Shijingshan District, Beijing (北京市石景山区 2016 年国民经济和社会发展计划执行情况与 2017 年国民经济和社会发展计划草案的报告) ».http://www.beijing.gov.cn/zfxxgk/sjsq001/ghjh/2018-03/08/content_70f5fc8f7e4b4d43b73948e890c30620.shtml.

Réseau de talents de Guangdong. 2019. « Mesures concernant la mise en œuvre du programme de promotion des talents de haut niveau de Zhuhai (珠海市高层次人才支持计划实施办法) ». http://web.gdrc.gov.cn/gdrcw/rczc_hzs/201910/86336949be9e41a69368ad19136c469a.shtml.

Réseau du *hukou* de Zhuhai. 2008a. « La politique du *hukou* centrée sur l'achat d'un appartement a été abolie en 2008 (珠海买房入户政策、珠海购房入户政策在 2008 年就已取消) ». http://www.zhrh.org/html/fff/1848.html.

———. 2008b. « Guide des procédures de transfert du hùkǒu dans la ville de Zhuhai pour les ouvriers migrants exceptionnels (优秀农民工入户城镇手续办事指南) ». http://zhrh.org/html/zhgbrh/1666.html.

« The Road to the Cultural Revolution ». 1996. Chinese Law & Government 29 (4) : 61-71. https://doi.org/10.2753/CLG0009-4609290461.

Articles de presse et rapports non nominatifs

AFR News Release. 2018. « AFR Selected Among Asia's 200 Best Under a Billion By Forbes Asia », 19 novembre 2018. https://www.fiber-resources.com/afr-selected-among-asia-s-200-best-under-a-billion-by-forbes-asia_n27.

CEIC. 2019. « La surface bâtie en Chine de 1981 à 2018 (中国建成区面积 1981 - 2018) ». 2019. https://www.ceicdata.com/zh-hans/china/urban-area/area-of-built-district.

China Development Research Foundation, et PwC. 2017. « Chinese Cities of Opportunity 2017 ». New York : China Development Research Foundation.

Chinanews (中新网). 2011. « La gestion intégrale de la population de Pékin inclut les ressortissants étrangers (北京全覆盖管理在京人口 外籍人员包括在内) », 20 novembre 2011. http://www.chinanews.com/gn/2011/11-20/3472900.shtml.

Fortune, Chine, (财富中文网). 2020. « La liste des 500 plus importantes entreprises de Chine en 2020 rédigée par "Fortune" (2020 年《财富》中国 500 强排行榜) », 20 juillet 2020. http://www.fortunechina.com/fortune500/c/2020-07/27/content_369925.htm.

Le Quotidien du Peuple (人民日报). 1952. « Nous devons persuader les paysans de ne pas entrer dans les ville aveuglément (应劝阻农民盲目向城市流动) », 26 novembre 1952. https://new.zlck.com/rmrb/news/J9ZQ7S1H.html.

L'équipe de recherche et de reportage « One Belt one Road », "一带一路"调研报道团. 2015. « L'héritage retrouvé de la civilisation maritime de Zhuhai : entretien au chercheur Xiao Yiting (在珠海，找到海洋文明的传承：遇见研究员肖一亭) », 11 mai 2015. http://news.cnstock.com/event,2015ydyl-cityzhuhai-201505-3425850.htm.

Les villageois de Tangle. 2014. « Les Droits de Tangjiawan (唐家湾维权) ». Weibo (微博). 29 juillet. https://wickedonna1.tumblr.com/post/93245105845/村民 2014729-广东-珠海市-香洲区-唐家湾镇-唐乐村.

« Plan pour les nouveaux migrants urbains : promouvoir l'intégration sociale et la santé physique de la population flottante (新市民计划：促进流动人口健康与社会融合, xīnshìmín

jìhuà: cùjìn liúdòng rénkǒu jiànkāng yǔ shèhuì rónghé) ». s. d. 新途. Consulté le 26 août 2019. http://www.xintu.org/new-page-2.

Portail du gouvernement central, (中央政府门户网站). 2008. « Pékin : la " catégorie sandwich " à faible revenu sera incluse dans le programme de garantie de location à bon marché (北京：低收入“夹心层”将纳入廉租保障) ». Beijing Daily (北京日报), 24 janvier 2008. http://www.gov.cn/govweb/fwxx/sh/2008-01/24/content_867210.htm.

Quotidien de la jeunesse de Chine (中国青年报). 2014. « La théorie de L'efficacité d'abord, et de l'égalité ensuite (论“效率优先、兼顾平等”) », 11 mars 2014. https://epaper.gmw.cn/wzb/html/2014-03/11/nw.D110000wzb_20140311_1-06.htm.

Sina News (新闻中心). 2008. « Zhuhai annonce la première liste des métiers qualifiés en pénurie. 22 parmi ces professions peuvent bénéficier de subventions gouvernementales (珠海首次公布紧缺技工工种目录 22 种专才可享政府补助) », 14 octobre 2008. http://news.sina.com.cn/c/2008-10-14/224214573332s.shtml.

Sohu.com. 2020. « Proposition pour modifier le système d'admission scolaire à points à Xiangzhou (Zhuhai) : les personnes ayant un doctorat peuvent ne cumuler que 100 points (香洲积分入学拟调 博士可积 100 分) », 2 décembre 2020. https://www.sohu.com/a/435698262_161795.

Southern Metropolis Daily (南方都市报). 2014. « Pékin et six autres villes expérimentent des logements à propriété partagée qui peuvent être revendues ou rachetées par la suite (北京等 6 城市试点共有产权房 以后可转卖或赎回) », 8 avril 2014. https://www.cib-fund.com.cn/contents/2014/4/8-0c593b1d8ec14574b1988dbb580dff6d.html.

The Paper (澎湃新闻). 2017. « Les Media on fait le point sur le déroulement de l'opération « abolir les districts pour établir des villes » : La transformation à grande echelle « des districts en villes » est couverte de poussière depuis 20 ans (媒体梳理“撤县设市”时间轴：大规模“县改市”已尘封 20 年) », 15 mars 2017, Bibliothèque politique de Chine (中国政库) édition. https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_1640014.

« Urban diseases ». 2018. Dans Modern Chinese Literature and Culture Resource Center. . The Ohio State University. Consulté le 2018. https://u.osu.edu/mclc/2018/03/27/urban-diseases/.

« Urban diseases (城市病) ». 2012. Language Tips. China Daily (中国日报). Consulté le 2012. https://language.chinadaily.com.cn/news/2012-02/14/content_14605045.htm.

Xinhua News. 2018. « D'« ouvriers-paysans » à « nouveaux citadins » (从“农民工”到“新市民”, Cóng “nóngmíngōng” dào “xīnshìmín”) », 17 décembre 2018. http://www.xinhuanet.com/photo/2018-12/17/c_1123864153_2.htm.

Xinhua news (新华网). 2016. « Les indicateurs du système du *hùkǒu* à points à Zhuhai (珠海市积分入户指标) », 20 octobre 2016. https://www.zhishizhan.net/view/17991170.html.

Yangcheng Evening News (羊城晚报). 2016. « Le score minimum du système d'amission scolaire à points augmente de façon controversée à Zhuhai. Le département de l'éducation déclare que les places sont limitées (珠海积分入学分数提高引争议 教育部门称学位有限) », 26 juillet 2016. http://gd.sina.com.cn/news/b/2016-07-26/detail-ifxuhukz1006042.shtml.

Zhuhai Daily (珠海特区报). 2017. « Les talents de haut niveau et les jeunes talents exceptionnels peuvent bénéficier d'une allocation de travail et d'une subvention pour l'achat d'un logement pouvant atteindre 1 million de RMB (高层次人才、青年优秀人才工作津贴最高房补 100 万元) », 11 juillet 2017. //zh.news.fang.com/2017-07-11/25704946

TABLE DES MATIERES

Résumé **5**

Abstract **6**

Remerciements **8**

Note préliminaire **10**

Introduction générale **13**

PARTIE I : OBJET D'ÉTUDE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE **25**

CHAPITRE 1. LA PLACE DES MIGRANTS INTERNES DANS LA CROISSANCE URBAINE EN RPC AU PRISME DE L'ANCRAGE RÉSIDENTIEL **26**

1.1 Les phases de la mobilité interne de 1949 à nos jours : le lien étroit entre dynamisme économique et attractivité migratoire des centres urbains 27

1.1.1 L'émigration rurale vers les villes et « l'euphorie urbaine » (1949-1959) . 28

1.1.2 Descendre à la campagne : l'inversion forcée des mouvements migratoires (1960-1978) 30

1.1.3 Résurgence des migrations internes : l'ère des réformes s'amorce (1978-1990) 34

1.1.4 Intensification et diversification des flux migratoire : l'ère du marché s'affirme (1990-2019) 39

1.2 Développement urbain et valorisation foncière : les impératifs à l'ère des réformes 43

1.2.1 Le développement urbain « par le bas » : le foncier comme moyen de production industrielle 45

1.2.1.1 La conversion urbaine des bourgs et des cantons : une métamorphose administrative pour favoriser la croissance « par le bas » 45

1.2.1.2 Les zones économiques spéciales comme laboratoires de pratiques foncières novatrices 48

1.2.1.3 Consolider le contrôle étatique sur le foncier par un nouvel arsenal juridique et institutionnel 49

1.2.2 Le foncier comme bien de consommation 50

1.2.2.1 L'explosion de la fièvre foncière et la première vague d'enclosures (les années 1990) 51

1.2.2.2 La seconde vague d'enclosures (au tournant des années 2000)..... 55

1.2.3 De l'accumulation foncière à la surproduction immobilière 56

1.2.3.1 L'engrenage du marché immobilier : objectifs nationaux et intérêts locaux 57

1.2.3.2 Les effets contradictoires de la valorisation immobilière 61

a. Amélioration générale des conditions résidentielles 61

b. Hausse des prix et cycles spéculatifs 62

c. Recrudescence des inégalités socio-spatiales : un regard sur l'accès au logement 62

d. Logement social, une pénurie entretenue 64

1.3 Les prémices du tournant social du développement urbain 65

1.3.1 Les multiples visages de l'État chinois : entre objectifs sociaux et économiques 66
1.3.2 Le virage social des politiques du logement 67
1.3.3 Le premier plan national d'urbanisation 2014-2020 : vers un développement urbain qualitatif 70

CHAPITRE 2. LA RECHERCHE SUR LES MIGRANTS DE L'INTÉRIEUR VIS-À-VIS DE L'URBAIN : APPORTS, LIMITES ET PERSPECTIVE D'ETUDE ... 74

2.1 Les premières études sur les migrants de l'intérieur en Chine 76
2.1.1 La persistance du système du *hùkǒu* 76
2.1.2 L'approche socio-économique et la consécration progressive du hùkǒu comme objet d'étude 77
2.1.3 La grille de la citoyenneté 78
2.1.4 L'approche « politico-identitaire » : citoyenneté universelle et enjeux de justice sociale 79
2.1.5 Les limites de l'approche « politico-identitaire » 83
2.1.5.1 La vision orientaliste : démanteler les oppositions binaires 84
2.1.5.2 Une vision homogénéisante et manichéenne de la société chinoise : vers l'approche « d'habiter la ville » 86
2.1.5.3 Une conception de l'intégration urbaine réduite à la question du statut légal : laisser place aux acteurs 89
2.1.5.4 Vers une approche de l'intégration « par le bas » 92

2.2 Les études sur l'habitat des migrants en ville 93
2.2.1 À l'aube des réformes économiques : les migrants écartés de la question du logement urbain 93
2.2.2 L'habitat urbain des migrants au début des reformes : Une entrée centrée sur les enclaves aux périphéries des mégapoles 94
2.2.3 Intégrer les migrants à l'étude du logement urbain : l'affaire de très peu de chercheurs 96
2.2.4 Structurer le champ d'étude sur l'habitat des migrants : une transition lente 97
2.2.5 Les principaux axes d'analyse de l'habitat des migrants après la crise de 2008 99
2.2.5.1 Les études sur l'exclusion des migrants des politiques du logement social 100
2.2.5.2 Du ghetto au villages urbains : les enclaves visibles et invisibles des migrants en villes 100
2.2.6 Le logement des migrants de l'intérieur comme objet d'étude à part entière : trois vecteurs d'analyse 104
2.2.6.1 La « qualité du logement » : une approche inclusive pour étudier l'habitat des migrants 104
2.2.6.2 Les migrants de l'intérieur : changer de focale pour appréhender l'hétérogénéité d'une population en mutation 106
2.2.6.3 Investiguer le logement des migrants à Zhuhai : une étude de cas hors des mégapoles 106

2.3 L'informalité, une porte d'entrée sur les transformations de la Chine urbaine 107
2.3.1 Le paradigme de l'informalité : de l'économie informelle à l'informalité endogène 108

2.3.2 L'informalité dans les études sur la Chine urbaine 116
2.3.3 Une définition intégrée de l'informalité 118

CHAPITRE 3. ENTRE TERRAIN ET MÉTHODE : ZHUHAI UN LABORATOIRE DES MÉCANISMES D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE DES MIGRANTS DE L'INTÉRIEUR EN RPC 121

3.1 Le terrain de l'enquête 123
3.1.1 Choix du terrain : entre deux villes contrastées 123
3.1.2 Zhuhai : caractéristiques d'une ville côtière du DRP 126
3.1.3 Zhuhai, une ville attractive en tension entre prétendue inclusivité et inaccessibilité résidentielle 131
3.1.3.1 Zhuhai : une ville prétendant à l'« inclusivité » 131
3.1.3.2 Zhuhai : une ville attractive 135
3.1.3.3 Le logement à Zhuhai : les frictions entre marché et accessibilité ... 142
3.1.4 La Zone d'étude : Tangjiawan, un micro-laboratoire des mécanismes du développement urbain en Chine 146
3.1.4.1 Morphologie urbaine et développement urbain d'une ville fragmentée : les inégalités interurbaines de Zhuhai 146
3.1.4.2 Tangjiawan : de bourg à zone de haute technologie 153

3.2 L'approche méthodologique : une démarche à l'épreuve du terrain 155
3.2.1 Une approche qualitative centrée sur les acteurs 156
3.2.1.1 Les décideurs : l'appareil étatique au niveau local 159
3.2.1.2 Les aménageurs : les promoteurs immobiliers publics 160
3.2.1.3 Les habitants : une mosaïque variée au sein de l'espace urbain 161
3.2.1.4 Les instances parapubliques : les gestionnaires à l'échelle micro-locale 163
3.2.2 L'enquête ethnographique : Une approche « par le bas » 168
3.2.2.1 L'entrée sur le terrain : habiter parmi les talents 168
3.2.2.2 Négocier ma place au sein de la ZDHNT 169
3.2.2.3 L'immersion ethnographique : décoder la ZDHNT par ses habitants 170
3.2.2.4 Entretiens semi-directifs et « ethnographique » avec les migrants : L'apport des nouvelles technologies 172
3.2.2.5 Traverser le seuil de l'espace de vie privé des migrants 175
3.2.3 Les entretiens approfondis avec les décideurs : Une approche « par le haut » 176
3.2.3.1 Négocier ma place auprès des décideurs 176
3.2.3.2 Carnet d'acteurs dans le secteur résidentiel : un procédé en « boule de neige » 178
3.2.4. Analyse documentaire et collecte des données 182
3.2.4.1 Saisir le corpus de politiques publiques 182
3.2.4.2 Accès et usage des données quantitatives 182
3.2.4.3 Observation photographique et tâtonnements cartographiques 185

PARTIE II : L'INFORMALITÉ COMME ANALYSEUR DES TRAJECTOIRES D'INTEGRATION RESIDENTIELLES DES MIGRANTS DE L'INTERIEUR 192

CHAPITRE 4. STRATIFIER « PAR LE HAUT » AFIN DE PRODUIRE DES INTERSTICES D'INFORMALITÉ 193

4.1 Catégoriser les migrants de l'intérieur : l'essor d'une nouvelle échelle sociale 194

4.1.1 Pourquoi questionner les catégories migratoires internes en RPC ?.....194
4.1.2 L'émergence d'une grammaire des catégories migratoires de l'intérieur en RPC 198
4.1.3 Les chevauchements des catégories statistiques de la mobilité spatiale ...199
4.1.4 Catégories politico-médiatiques : usages formels et informels par « le haut » 206
4.1.5 Les catégories migratoires de l'habitat social à l'ère du nouveau plan d'urbanisation.....213
4.1.6 Catégories vernaculaires : usages « par le bas » et enjeux identitaires.....223

4.2 Différencier l'intégration institutionnelle des migrants de l'intérieur : le *hùkǒu*, un vieil outil face aux nouvelles aspirations urbaines.....229
4.2.1 Les réformes du *hùkǒu* à Zhuhai des années 1980 à nos jours : « l'efficacité d'abord » 229
4.2.2 La politique du *hùkǒu* reposant sur l'achat d'un logement 231
4.2.3 La stratégie du *hùkǒu* centrée sur l'investissement.....235
4.2.4 Le système du *hùkǒu* à points 241
4.2.4.1 Le système du *hùkǒu* à points en pratique.....249
4.2.4.2 Le cas de Monsieur Bo : l'âge parmi les critères qui comptent 251
4.2.4.3 Le cas des Lang : être jeune et « devoir faire de son mieux » 254
4.2.4.4 Le système d'admission scolaire à points expliqué par les Lang.....260

CHAPITRE 5. L'OFFRE OFFICIELLE DE LOGEMENTS SOCIAUX À ZHUHAI : VERS UN ACCÈS PLUS INCLUSIF MAIS SÉLECTIF.....270

5.1 Définir le logement social en Chine : l'impératif de la « garantie » pour répondre à un double objectif.....271
5.1.1 Les évolutions du concept de garantie au logement de 1949 à 2013 : une offre protéiforme associant accession et location 271
5.1.2 Vers un avatar qualitatif de la « garantie au logement » après 2013 275

5.2 La mise en œuvre de la garantie au logement : une tâche dans le « système de mise sous pression » 277
5.2.1 Appréhender le « système de mise sous pression » à Zhuhai par les autorités municipales.....279
5.2.1.1 La hiérarchisation des responsabilités ou le « système de 'garantie multi-niveaux » 279
5.2.1.2 Des « tâches sous la pression » aux « tâches planifiées » 282
5.2.1.3 Appréhender le « système de mise sous pression » à Zhuhai par les autorités de la ZDHNT.....284
a. Une mosaïque d'acteurs et leurs liens de subordination 284
b. Des responsabilités différenciées mais par pression descendante : le rôle des comités de quartier..... 285

5.3 Le logement à caractère garanti à Zhuhai : les jeux d'encastrements à l'échelle locale 287
5.3.1 L'offre en logements sociaux avant 2013 : vers le « logement locatif public » 287
5.3.1.1 Le « logement à prix abordable » à Zhuhai : un régime de logement social se prêtant à la spéculation 288
5.3.1.2 Le « logement à loyer modéré » à Zhuhai : un programme social inadapté 290

5.3.1.3 Les dortoirs des parcs industriels ou le déploiement d'initiatives locales de manière ascendante 293
5.3.1.4 Le « logement locatif public » : le renouveau d'une ancienne conception de la garantie au logement 294
5.3.1.5 Quantifier la garantie au logement : une situation difficile à (dé)chiffrer 295
5.3.2 « Un nouveau type de garantie au logement aux caractéristiques de Zhuhai » : vers le logement (locatif) public 299
5.3.2.1 Un nouveau public-cible : de la « petite » à la « grande garantie » - attirer les talents au nom de l'innovation 302
5.3.2.2 Les projets de logement à caractère garanti dans la ZDHNT 305
a. Les dortoirs des entreprises high-tech : aménager le territoire à peu de frais ..306
b. La résidence des talents 316
c. Les logements en propriété partagée : attirer les talents par l'accession aidée 322

CHAPITRE 6. QUEL LOGEMENT POUR LES « TRAVAILLEUR DE L'OMBRE » A ZHUHAI ? LES MODES INFORMELS DE L'HABITER EN VILLE 336

6.1 Processus de « blanchissement » et de « noircissement » résidentiel des ouvrier-paysans : les discours des décideurs 338

6.2 Abris temporaires pour migrants supposés temporaires 342
6.2.1 Les habitants « itinérants » de l'aménagement de l'intérieur 342
6.2.2 Les dortoirs sur le chantier de construction : des quartiers flottants 349

6.3 Les villages urbains : comprendre comment des « zones grises » deviennent le lieu de vie privilégié des migrants 355
6.3.1 Aux origines des villages urbains : le système de la double propriété publique des sols 356
6.3.2 Définir les villages urbains 358
6.3.3 Le modèle de transformation foncière et de rénovation urbaine de Zhuhai 364
6.3.4 Les raisons de la réhabilitation des villages urbains 368
6.3.5 Les villages (péri-)urbains de la ZDHNT : lieux de vie privilégié des « travailleur de l'ombre » 372

6.4 Le parc locatif des villages (péri)-urbains de la ZDHNT : les choix résidentiels des migrants 376
6.4.1 Les petits hôtels pour la main d'ouvre venue d'ailleurs 378
6.4.2 La location des habitations anciennes 385
6.4.3 Louer un appartement dans les immeubles neufs (*gōngyù*) 390
6.4.4 Comprendre les mécanismes sous-jacents de l'élargissement du parc social de fait des migrants 394

6.5 Accession à la propriété dans les villages : les voies informelles de l'intégration en ville 399
6.5.1 Les logements en petit droit de propriété 399
6.5.2 Les logements en propriété *de facto* 406

CONCLUSION GÉNÉRALE 414

ANNEXES 422

ACRONYMES 440

GLOSSAIRE.....441
INDEX.....445
BIBLIOGRAPHIE.....449